

Conservé la Couverture

1201
1900

LE

CAMBODGE

1216



LE ROYAUME ACTUEL

PAR

ETIENNE AYMONIER

DIRECTEUR DE L'ÉCOLE COLONIALE

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

28, RUE BONAPARTE, 28

1900

LE CAMBODGE

IX 10
413

LE
CAMBODGE



I

LE ROYAUME ACTUEL

PAR

ÉTIENNE AYMONIER

DIRECTEUR DE L'ÉCOLE COLONIALE

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

28, RUE BONAPARTE, 28

—
1900

INTRODUCTION

Abel Bergaigne, le rénovateur des études védiques en France, l'esprit original et puissant qu'un tragique accident devait enlever prématurément à ses amis, à son pays et à la science. Abel Bergaigne avait interrompu de temps à autre ses études préférées pour répondre à mon appel et m'aider — on sait avec quel éclat — à pénétrer le passé jusqu'alors si mystérieux des vieux peuples du Cambodge et du Tchampa. Un sentiment de pieuse reconnaissance ramène ma pensée vers le souvenir de cette âme d'élite, de cet homme de cœur qui disparut en pleine force de production, au moment même où il se préparait à donner sa forme définitive à une traduction du Rig-Véda qu'il considérait comme l'œuvre maîtresse de sa vie.

A défaut de la préface que je lui aurais demandée pour ce premier volume sur le Cambodge, qu'au moins j'obtienne de lui une sorte de collaboration posthume en transcrivant ou en résumant dans cette introduction plusieurs passages d'un article qu'il publia dans le *Journal des Savants*, 1885, à propos des découvertes récentes sur l'histoire ancienne du Cambodge :

« L'Indo-Chine, disait-il, a été bien nommée. « L'Inde postérieure », comme l'appellent les Allemands, n'est pas seulement un intermédiaire géographique entre « l'Inde antérieure » et la Chine : elle a été dans l'histoire le théâtre où la civilisation chinoise est entrée en contact avec la civilisation indienne. Les principaux peuples qui l'habitent ont tous fait des emprunts soit à l'une, soit à l'autre, et ces emprunts permettent aujourd'hui encore de tracer entre l'est et l'ouest de la péninsule une ligne de démarcation bien tranchée. La religion du Bouddha est, à la vérité, pratiquée dans l'Indo-Chine entière ; mais le bouddhisme des Annamites n'est pas celui des Siamois

ou des Birmans. Le premier, qui a dans l'Annam même des rivaux (les cultes de Confucius et de Lao Tseu), vient, comme ceux-ci, de la Chine en ligne directe, et ne se rattache à l'Inde que par ses origines lointaines. A Siam et chez les Birmans, au contraire, la religion de Çākya-Mouni est venue de Ceylan, avec des livres sacrés rédigés dans une langue dérivée du sanscrit, le pâli. L'écriture, imitée de l'idéographie chinoise dans l'Annam, est pareillement modelée sur les alphabets indiens dans l'Indo-Chine occidentale.

« Il faut avouer pourtant que l'action de l'Inde sur le Siam et sur la Birmanie semble, au moins à première vue et à en juger par les traces qui en restent, avoir été moins profonde et s'être étendue à moins d'objets que celle de la Chine sur l'Annam. Ici, il y a eu plus que l'emprunt d'une religion et d'un système d'écriture : la langue elle-même et, mieux encore, les mœurs et les usages attestent l'influence immédiate et prolongée d'un voisin puissant, qui a été quelquefois et qui a prétendu toujours, avec plus ou moins de succès, rester un maître. Mais il est une autre partie de l'Indo-Chine dont l'Europe connaissait à peine le nom il y a un quart de siècle et où viennent d'être retrouvés successivement, dans l'espace de vingt années, les vestiges d'une culture ancienne embrassant, non seulement le bouddhisme indien, mais les religions brahmaniques et avec elles la littérature, les sciences et les arts de l'Inde. Ce pays, habité par le peuple khmer, et situé sur les deux rives du Mékong, forme le royaume du Cambodge, dont le nom est aussi donné au fleuve qui l'arrose. Dans le bassin de ce fleuve, tout au moins, l'Inde avait importé sa civilisation entière.

« L'empire des Khmers, en proie pendant des siècles aux invasions des Annamites et des Siamois en même temps qu'aux guerres civiles, a été réduit à des limites de plus en plus étroites. Privé même du delta du Mékong, que l'Annam lui a pris au siècle dernier, il était comme séparé du reste du monde et destiné à périr oublié, ou plutôt ignoré, si le protectorat de la France, maîtresse à son tour des bouches du grand fleuve, ne l'avait sauvé d'un dernier démembrement. C'est aussi la France qui, par cette situation même, se trouvait appelée à rendre à l'histoire le brillant passé de ce royaume aujourd'hui si profondément déchu. »

Bergaigne aurait pu ajouter que l'Indo-Chine presque entière restait à découvrir avant les conquêtes européennes de la seconde moitié du XIX^e siècle. Malte-Brun, le premier auteur, paraît-il, qui employa ce terme « Indo-Chine » n'a-t-il pas dit que « les vastes régions qui, sous la forme d'une double

péninsule, s'étendent entre le golfe du Bengale et la mer de Chine, ne sont guère connues que par leurs côtes, l'intérieur présentant un champ de conjectures inutiles et fastidieuses »? Mais le plus incontestablement ignoré de tous ces pays, plus que le Laos même qui avait été le sujet de la relation très précise du commis hollandais Van Wusthof, était le Cambodge dont on ne connaissait guère que le nom : tellement les renseignements des premiers voyageurs espagnols ou portugais étaient vagues, confus, imparfaits.

A peine nommèrent-ils le grand temple d'Angkor qu'ils avaient pu entrevoir dès 1570 et nulle part ils ne décrivent les ruines gigantesques de la contrée. Leurs récits oubliés restèrent enfouis en quelques bibliothèques. Les rapides indications des missionnaires français qui séjournèrent plus tard au Cambodge passèrent inaperçues. Il en fut de même de cette traduction de la curieuse relation de voyage d'un officier chinois que publia Abel Rémusat dans ses *Nouveaux Mélanges asiatiques*, 1829. Qui donc avait en effet lu cette publication, à part quelques savants et qui se doutait, parmi les savants mêmes, qu'il restât quelque chose des merveilles décrites, d'une façon d'ailleurs très sommaire, par ce témoin du XIII^e siècle?

La nouveauté de la découverte que le naturaliste français Mouhot fit de ces restes grandioses dès le commencement de 1861, c'est-à-dire vers l'époque de nos premières conquêtes en Cochinchine, est donc incontestable. S'étant avancé jusqu'à l'extrémité du grand lac qui déverse ses eaux dans le Mékhong, il visita quelques anciens temples de pierre. Guidé par M. l'abbé Sylvestre, il se rendit ensuite aux ruines de la vieille capitale du pays. Au sortir d'une forêt touffue, il vit tout à coup se dresser devant lui un amoncellement de constructions gigantesques que surmontaient cinq tours se profilant fièrement sur le ciel. C'était *Angkor Vat* « le temple de la capitale » édifice colossal, mais révélant un plan d'une régularité parfaite et dont l'aspect imprévu le frappa de surprise et d'admiration.

A quelque distance de là, non plus dans la clairière, mais en pleine forêt, ce n'était pas un temple seulement, c'était une ville entière que Mouhot retrouvait : *Angkor-Thom*, c'est-à-dire « la grande capitale », avec ses portes surmontées de tours qui figurent autant de tiaras énormes coiffant chacune des quatre faces tournées vers les quatre points cardinaux, avec ses larges fossés traversés par des ponts immenses dont chaque parapet était formé d'un serpent à sept têtes soutenu par une longue file de géants de pierre, avec son palais et ses temples, galeries et pyramides non moins étonnantes qu'Angkor-

Vat; le tout entrevu à peine à travers la végétation tropicale qui depuis longtemps avait envahi la cité morte et endormi ses ruines dans un silence que troublaient seulement par intervalles le rugissement des tigres et le barrit des éléphants sauvages.

Le *Journal* de Mouhot, brusquement interrompu par la mort de l'intrépide voyageur au cours de son exploration, mais publié peu de temps après dans le *Tour du Monde* (1863), annonça la découverte d'un art nouveau étonnant par la grandeur des ouvrages autant que par le fini de l'exécution, révéla et popularisa du même coup ces restes superbes qui valurent au nom d'Angkor une rapide célébrité.

Les visites se multiplièrent dès lors progressivement, facilitées par la conquête de la Cochinchine et l'établissement du protectorat de la France sur le Cambodge. Le double intérêt, artistique et historique, de ces monuments n'échappa pas au premier de nos compatriotes, Doudart de Lagrée, qui vint dans le pays, de 1863 à 1866, non plus en simple voyageur, mais comme représentant de la puissance française. Sa situation officielle lui permit de visiter Angkor à plusieurs reprises et d'explorer diverses provinces du royaume où il releva un grand nombre d'autres édifices. Nommé chef de la commission chargée de remonter le cours du Mékhong, il mourut en 1868, au terme du voyage, et ses travaux ne virent le jour que dans le *Voyage d'exploration en Indo-Chine*, publié en 1873 (Hachette) par ses compagnons de route, sous la direction de F. Garnier, le second de la mission. Un des amis de Lagrée, M. de Villemercuil, reproduisit plus tard ses manuscrits, sous la forme où leur auteur les avait laissés (Paris, J. Tremblay, 1883).

Les monuments retrouvés, il restait à les interpréter. On avait vite reconnu que la plupart étaient des temples. La religion actuelle du pays étant un bouddhisme pareil à celui de Siam, de la Birmanie et de Ceylan on admit tout d'abord que les édifices anciens du Cambodge avaient été, comme les pagodes actuelles, consacrés au culte de S'akyamuni. Mouhot avait bien exprimé, sous forme dubitative, l'idée que les bas-reliefs qui les décoraient étaient inspirés des poèmes de la mythologie brahmanique. Mais ce fut, à peu d'années d'intervalle, un voyageur allemand, le docteur Bastian, qui reconnut le premier dans les tours à quatre visages d'Angkor Thom des représentations de Brahma et dans les bas-reliefs de la plus grande galerie d'Angkor Vat des épisodes détaillés du Ramayana et du Mahabharata. De son côté un savant archéologue anglais, M. Fergusson, signalait dans ces

ruines certaines ressemblances avec l'art indien particulièrement avec les édifices anciens du Cachemire. Ainsi l'ancien Cambodge, par son art et sa mythologie, trahissait des affinités nombreuses avec l'Inde.

La publication de F. Garnier, accompagnée de vues, plans, coupes et élévations, donna une idée suffisamment exacte et complète de l'architecture de ces monuments dont elle marqua en réalité la prise de possession scientifique. Ces travaux furent continués par l'un des membres de la mission, M. Delaporte, mis en 1873 à la tête d'une mission nouvelle, toute particulièrement chargée de l'exploration des ruines; il rendit compte de ses découvertes dans un ouvrage publié en 1880, le *Voyage au Cambodge* (Delagrave). M. Harmand, d'abord membre de la mission Delaporte, poursuivit ensuite des recherches indépendantes dont il publia les résultats dans les *Annales de l'Extrême-Orient* (mai et juin 1879). Chargé bientôt après d'une mission épigraphique sur laquelle je reviendrai plus longuement, j'entrepris moi-même et j'achevai la revue de ces monuments la plus complète qui ait encore été faite. Entre temps, M. Moura, qui avait rempli de 1867 à 1878 les fonctions de représentant de la France au Cambodge, publiait son *Royaume du Cambodge* (Leroux, 1885) où il consignait, avec un grand nombre de renseignements recueillis pendant ce long séjour, une étude consciencieuse et précise des monuments qu'il avait visités.

Parmi les explorateurs qui suivirent, il convient de citer M. L. Fournereau (*Les Ruines d'Angkor et Les Ruines khmères*, Leroux, 1890) ainsi que M. Albert Tissandier (*Cambodge et Java*, Masson, 1896). J'aurais quelques réserves à faire sur certaines assertions ou hypothèses historiques de ces deux auteurs qui n'ont pas toujours tenu un compte suffisant des résultats déjà positivement acquis par la science épigraphique. Mais ayant utilisé ici même quelques-uns de leurs dessins ou de leurs photographies, il m'est plus particulièrement agréable de faire l'éloge que méritent à juste titre les nombreuses gravures qui illustrent leurs belles publications.

La constatation des emprunts faits par les décorateurs des monuments aux mythes et aux légendes brahmaniques ne parut pas d'abord contredire l'idée qu'on entretenait de la destination primitivement bouddhique de tous ces temples. Ces légendes se retrouvent plus ou moins altérées dans le Cambodge de nos jours où les pagodes reçoivent des décorations dont les motifs s'inspirent des grands poèmes indiens, et c'est un fait bien connu que le bouddhisme a été, dès une époque très ancienne, mélangé d'éléments em-

pruntés à la mythologie des brahmanes. Les révélations définitives sur les cultes et sur toute la civilisation de l'ancien Cambodge ne devaient pas venir des monuments figurés, mais des monuments écrits.

On avait recherché d'abord, comme il était naturel, les écrits historiques. Les Annales officielles du royaume rédigées dans la langue actuelle du pays furent traduites et publiées. Mais cette chronique ne remonte qu'à l'année 1346 de notre ère, c'est-à-dire à une époque où le Cambodge était déjà en proie aux invasions continuelles et souvent triomphantes des Siamois. Tracé seulement à la fin du xviii^e siècle, sur l'ordre même de la dynastie dont il représente la faiblesse et les revers, ce tableau d'une irrémédiable décadence est probablement exact dans ses traits principaux, mais la fidélité de ses détails peut être suspectée en raison directe de l'éloignement des dates données. Avant 1346 les Khmers n'ont à citer que des légendes où l'élément historique, s'il existe, comme on peut le croire, tient moins de place que les fables et ne pourrait, en tous cas, être dégagé qu'à l'aide d'autres documents plus dignes de foi.

Par bonheur il est un autre genre de textes qui suppléent dans une certaine mesure à l'absence de chroniques. Les monuments du Cambodge ne parlent pas seulement par leur style et par leurs représentations figurées; ils sont pleins d'inscriptions tracées sur les chambranles des portes, sur des stèles déposées à l'intérieur ou dans le voisinage des sanctuaires. Comprendant l'importance qu'en aurait l'interprétation pour l'histoire de l'ancien royaume, Doudart de Lagrée estampa quelques-unes de ces inscriptions et en demanda la lecture aux bonzes indigènes. Ceux-ci lui donnèrent satisfaction sur les textes épigraphiques postérieurs au xiv^e siècle, c'est-à-dire postérieurs même aux débuts de la période embrassée par cette chronique officielle que Lagrée faisait traduire. Les bons lettrés lisaient facilement ces documents modernes écrits en leur langue et avec leurs alphabets; ils interprétaient même quelques-unes de ces inscriptions qui étaient écrites en pâli, la langue sacrée de leur religion.

Mais c'est par erreur qu'on a dit que l'interprétation et non la lecture des anciennes inscriptions arrêtait les bonzes. Tous avouaient leur incompetence et se récusait dès qu'on plaçait sous leurs yeux des spécimens de l'antique écriture. Tous, sauf un seul, le Brah Sugandha, second chef des bonzes de Phnom Pénh, digne et honnête religieux, qui fut amené progressivement à se croire tenu de justifier sa réputation de premier lettré du

royaume en se lançant dans l'étude des anciens textes épigraphiques. Il identifiait quelques lettres qui ne différaient pas trop des caractères modernes ; esprit nébuleux, il essayait d'interpréter le sanscrit par le pâli qu'il connaissait assez bien ; il lui arrivait même, ainsi que l'a constaté M. Harmand, de lire de gauche à droite des estampages qui devaient être lus de droite à gauche. Il ne s'arrêtait que devant les inscriptions écrites en caractères exotiques, c'est-à-dire du nord de l'Inde, et sauvegardait alors son amour-propre en prétendant que ces textes provenaient des anciens Tchames, les premiers possesseurs du pays. Ce bon religieux, gardant pour lui ses procédés, se bornait à donner des traductions à qui les lui demandait. C'est ainsi qu'il me remit une interprétation complètement erronée de l'inscription sanscrite de Prakhan.

Nul ne songeait d'ailleurs à relever complètement les inscriptions. Ignorant probablement le procédé si expéditif de Lottin de Laval, de très rares voyageurs avaient pris accidentellement quelques calques grossiers ou estampages défectueux.

Telle était la situation quand je fus nommé, le 1^{er} janvier 1879, représentant au Cambodge en remplacement de M. Moura, que l'âge contraignait à rentrer en France. Ayant travaillé pendant plusieurs années la langue cambodgienne, j'étudiai d'abord avec soin les fac-similés publiés d'après les estampages de Doudart de Lagrée dans le *Voyage d'Exploration en Indo-Chine* où ces documents restaient depuis 1873 à l'état de simple illustration.

Partant de la forme que les caractères ont prise dans l'écriture actuelle, j'arrivai progressivement à reconnaître la valeur des caractères anciens et à déchiffrer d'abord les formules sanscrites du début du fac-similé de la page 79. *Srī siddhi svasti jaya* « fortune, succès, bonheur, victoire ». D'autre part j'avais été frappé, dans mes précédentes lectures d'ouvrages cambodgiens, de la forme insolite et probablement archaïque d'un mot khmer trisyllabique qu'il ne m'était pas possible, malgré l'opinion des lettrés indigènes, de faire rentrer, comme d'autres mots à trois syllabes, dans la catégorie des termes tirés du sanscrit. C'était le mot *gamateñ*, *gumateñ*, dans les expressions *gamateñ kralā* « maître de la couche, mari », *Brah̄ Gumateñ Sañgh* « les saints Seigneurs religieux ». Ce ne fut donc pas sans une réelle émotion que tout à coup, un jour de mars 1879, je lus sur le grêle et médiocre fac-similé d'une inscription du Bayon (page 65 de la publication de F. Garnier) dont

l'écriture différait sensiblement du type de la page 79, cette expression : *Kamraten jagat* « Seigneur du monde, Dieu ». Ce premier mot déchiffré de l'antique langue cambodgienne sera répété bien des fois dans le corps de cet ouvrage.

Identifiant ensuite d'autres mots de la langue vulgaire je reconnus l'emploi successif des deux langues, le sanscrit et le khmer ancien, employées dans ces textes épigraphiques et je donnai ma découverte dans les *Excursions et Reconnaissances de Saïgon*, 1880 : je songai dès lors à faire relever et calquer quelques inscriptions.

Les alphabets de ces inscriptions, intermédiaires entre les alphabets de l'Inde du Sud dont ils dérivent et les alphabets modernes du Cambodge qui en dérivent à leur tour, très voisins des alphabets anciens de Java qui sont eux-mêmes d'origine indienne, n'opposaient pas de très grandes difficultés au déchiffrement qui fut abordé comme il pouvait l'être, simultanément, par deux voies différentes et indépendantes l'une de l'autre. En même temps que, partant de la langue et de l'écriture actuelle pour remonter à l'interprétation de l'ancien khmer, je déchiffrais le premier au Cambodge un fac-similé publié depuis plusieurs années en Europe et que j'y reconnaissais une partie sanscrite, un savant indianiste, le professeur Kern, de Leyde, déchiffrait et traduisait en Europe d'autres inscriptions sanscrites récemment recueillies au Cambodge par M. le docteur Harmand et publiées dans les *Annales de l'Extrême-Orient* (mai et juin 1879). A cette époque, l'attention ne pouvait être appelée de nouveau sur l'épigraphie des monuments sans que le problème fût résolu en Europe comme il l'était déjà, pour la lecture du moins, dans le pays même. La publication de M. Harmand passa inaperçue en France et M. Kern paraît être le premier indianiste qui l'ait remarquée. Nul d'ailleurs n'était mieux préparé à en tirer profit. Possédant à fond la langue sanscrite, familiarisé avec tous les alphabets de l'Inde et de la Malaisie, il était parfaitement au courant des grands progrès de l'épigraphie indienne depuis 1872 : progrès qui avaient révélé les alphabets anciennement usités dans le Dekhan dont la ressemblance avec celui des inscriptions du Cambodge était frappante. M. Kern déchiffra facilement les fac-similés fragmentaires donnés dans les *Annales* et, mis en possession des estampages, il publia successivement dans le même recueil (mai et septembre 1880, février 1882) le fac-similé, le texte et la traduction de trois inscriptions sanscrites. Ces inscriptions mettaient hors de doute l'existence ancienne au Cambodge du culte brahmanique de

Siva à côté d'un bouddhisme différent du bouddhisme actuel, tout au moins en ce qu'il employait comme langue sacrée, non le pâli, mais le sanscrit.

Mes travaux, quoique indépendants de ceux de M. Kern, n'ont été connus en Europe que postérieurement, et d'ailleurs, n'étant pas indianiste, j'avais signalé les textes sanscrits sans les traduire. M. Kern garde donc l'honneur des premières constatations décisives pour l'histoire du Cambodge. Le savant hollandais étant un sanscritiste de premier ordre, il est permis, pour rendre hommage à la vérité autant qu'à sa vaste érudition, de comparer les difficultés de son déchiffrement, lorsqu'il lut le premier des inscriptions rédigées en une langue classique et gravées en des caractères qui avaient perdu beaucoup de leur mystère, à celles qu'éprouverait un lecteur rencontrant pour la première fois des textes écrits en bâtarde dans une langue qu'il posséderait parfaitement et qu'il aurait coutume de lire imprimée ou écrite en ronde et en coulée.

L'assertion se justifie par l'examen des deux fac-similés que je reproduis ici. L'un est celui de l'inscription sanscrite du roi Mangales'vara, datée de l'année qui suit la 500^e année de l'ère s'aka (579 A. D.), trouvée dans un des temples-cavernes de Bādāmi, district de Kaladgi, présidence de Bombay et publiée à diverses reprises en fac-similé avec traduction, depuis 1874. L'autre reproduit cette superbe inscription sanscrite que j'ai trouvée en 1880 à Ang Chumnik, province de Ba Phnom, Cambodge, que M. Barth a publiée et traduite dans le *Journal asiatique* et plus tard dans les *Notices et Extraits*. Je l'analyse dans ce livre même, pages 243-244, d'après les travaux du savant indianiste qui fait remarquer avec raison que les lettres, l'aspect général, et, si l'on peut s'exprimer ainsi, le style même présentent peu de différences dans les deux documents. Celui qui fut buriné sur les bords du Mékhong l'emporte, il est vrai, par la beauté du type, la régularité et la parfaite élégance des proportions, par tout son aspect extérieur où se décèle, avec le bon goût des Cambodgiens, ce sentiment exquis de la décoration qui transformait la plupart de leurs inscriptions en véritables chefs-d'œuvre artistiques.

L'importation ancienne dans la vallée du Mékhong, non plus seulement d'une religion d'origine indienne, mais de la civilisation brahmanique elle-même avec ses différents cultes et sa langue sacrée, le sanscrit, était désormais établie. Restait à fixer l'âge de cette civilisation et, sinon la date de ses origines, au moins celle de sa floraison et des monuments qu'elle a laissés sur le sol du Cambodge.

Dans ce nouvel ordre de recherches la priorité m'appartient sans conteste. Continuant à résider au Cambodge après mes premiers déchiffrements, j'eus occasion de voyager dans le pays et de relever un certain nombre d'inscriptions nouvelles, les calquant sur papier huilé, étudiant celles qui étaient rédigées en vieux cambodgien. Sur quelques-unes de ces dernières je remarquai bientôt des dates en chiffres avec l'indication de l'ère indienne s'aka (78 après J.-C.). La comparaison attentive de ces dates me donna la clef de leurs chiffres, très différents des chiffres actuels, et je pus ainsi, dès 1881, dans un article des *Excursions et Reconnaissances*, donner la date exacte, 811 s'aka, c'est-à-dire 889 de notre ère, de l'avènement d'un roi dont le nom, Yas'ovarman, était inconnu jusqu'alors, la date de la consécration, quelques années plus tard par ce prince, du temple de Loléi, et plusieurs autres dates se rapportant aux règnes de différents rois. Je lus en même temps sur l'inscription d'un roi Suryavarman qui était publiée dans les *Annales de l'Extrême-Orient* (août 1880) par M. Lorgeou, consul à Bangkok, la date de 944 s'aka (1022) qui avait échappé à l'auteur de l'article, dont les chiffres avaient été pris par lui pour des lettres et que M. Kern proposait de son côté de lire 755 au lieu de 944.

Les dates dont je donnais ainsi la première révélation contredisaient tellement les idées entretenues jusqu'alors sur l'antiquité fabuleuse des monuments khmers qu'elles pouvaient paraître suspectes. Elles devaient être confirmées de la manière la plus positive par la traduction de la partie sanscrite de cette inscription de Loléi dont je m'étais occupé dès 1879 pour y reconnaître l'emploi des deux langues. Mis en rapport avec Bergaigne, je lui ouvris le volume de Francis Garnier et lui montrai, sur le fac-similé de la page 79, la date écrite en termes figurés et que je devinais d'après le mot « s'ake ». Bergaigne publia bientôt (*Journal asiatique*, 1882) la traduction de cette inscription consacrée à la dédicace de Loléi, temple que ce roi Yas'ovarman, dont j'avais fixé l'avènement à 811 s'aka, avait en effet achevé en 815 de la même ère.

Je venais alors de rentrer en France, décidé à provoquer le concours de nos indianistes, leur apportant, avec la révélation d'un trésor d'une richesse inespérée, quelques prémices de la moisson à recueillir. J'étais résolu à solliciter une mission scientifique qui me permit d'envoyer les reproductions fidèles des inscriptions encore existantes, non seulement dans le Cambodge actuel, mais dans les provinces qui ont fait partie de l'ancien royaume et dans

les pays limitrophes qui ont pu avoir avec lui des rapports. J'avais l'ambition de fournir les moyens de reconstituer, au moins dans leurs traits essentiels, plusieurs siècles d'histoire politique, artistique et religieuse. Cette mission spéciale me fut confiée au commencement de 1882, à la suite d'un vœu exprimé par l'Académie des Inscriptions. Ayant reçu de M. Héron de Villefosse des indications précieuses sur le procédé d'estampage rapide et fidèle de Lottin de Laval qui n'exige que de l'eau, des éponges et du papier non collé qu'on trouve facilement en Indo-Chine, je dressai, en arrivant au Cambodge, quelques aides indigènes qui acquirent bientôt une grande habileté de main. L'un de ces Cambodgiens, nommé An, mérite ici une mention spéciale, car il fut, du commencement à la fin, un auxiliaire intelligent et dévoué.

Je pus dès lors me vouer tout entier à cette mission. Estampant les inscriptions à cinq ou six exemplaires, j'en envoyai trois en France : un destiné à la Société asiatique et les deux autres à notre Bibliothèque nationale. Plus tard en 1895-1896, dépouillant les exemplaires que j'avais conservés je ne gardai pour moi que les textes khmers et je fis une nouvelle répartition des inscriptions sanscrites, laociennes et siamoises entre les trois bibliothèques de l'Institut, de l'École des Hautes Études et de l'École des Langues orientales. Sans parler ici des inscriptions de l'ancien Tchampa, qui occupait ce qu'on appelle actuellement l'Annam, qui était aussi un pays de civilisation brahmanique et où je pus recueillir dans les derniers mois de mes explorations nombre de textes épigraphiques sanscrits ou tchames, j'envoyai, en moins de quatre années, plusieurs centaines d'inscriptions ou lots d'inscriptions provenant des vallées du Mékhong et du Ménam, c'est-à-dire toute une littérature épigraphique comprenant quelques textes laociens et siamois, un grand nombre de textes cambodgiens et près de deux cents textes sanscrits en tout ou en partie. Plusieurs de ces documents sont d'une étendue considérable et tel d'entre eux, transcrit en caractères romains, occupera plus de vingt pages in-quarto.

Cette première exploration si vaste n'alla pas sans quelques tâtonnements. Nous ignorions les limites exactes de l'aire que les anciens Cambodgiens avaient occupée, où ils avaient disséminé leurs monuments et leurs inscriptions. Il me fallut donc voyager au loin dans le Siam et dans le Laos : ce qui fut au détriment d'une étude suffisamment approfondie de certaines parties du Cambodge où j'avais l'intention de revenir encore une fois. Mais les insur-

rections de 1885 qui éclatèrent au Cambodge aussi bien qu'en Annam me contraignirent à cesser toute exploration.

Je rentrai prendre quelques mois de repos en France où les documents sanscrits avaient été examinés et sommairement déchiffrés par MM. Barth, Bergaigne et Sénart. Bergaigne s'était chargé de faire le compte rendu des premiers envois et d'en extraire les principales données historiques et chronologiques qu'il fit paraître dans le *Journal asiatique*, 1884. Deux lots d'inscriptions furent ensuite publiés en fac-similé avec traduction littérale et commentaire dans le recueil des *Notices et Extraits* que l'Institut ouvrit gracieusement à cette nouvelle branche d'études. Bergaigne, qui avait pris une partie de la besogne, étant mort au mois d'août 1888, la charge de cette publication retomba surtout sur M. Barth à qui MM. Émile Sénart et Sylvain Lévi prêtèrent leur concours dans la tâche si délicate de la correction des épreuves. J'ai largement utilisé dans mon travail cette magistrale publication des *Notices et Extraits* qui est restée inachevée : une grande partie de ces inscriptions sanscrites n'ayant pas encore été étudiées.

Lorsqu'elle sera finie et lorsque les inscriptions khmères auront dévoilé tous leurs secrets, il sera possible, comme l'a dit M. Barth, d'établir le compte exact et détaillé des informations de tout genre dont nous serons redevables à cette épigraphie du Cambodge, « d'essayer de résumer l'histoire hier encore inconnue que ces textes révèlent, et d'apprécier l'étendue et la force de pénétration de cette vieille culture hindoue que naguère on soupçonnait à peine et qui pourtant était ancienne déjà puisqu'on en retrouve la trace jusque chez Ptolémée ».

Les souverains de l'ancien empire khmer ont en effet prodigué dans leurs inscriptions cette riche et puissante langue sanscrite à laquelle son incomparable grammaire, son inépuisable dictionnaire, la force et la variété de ses œuvres donnent le premier rang dans la philologie orientale. On la retrouve dans ces textes épigraphiques disséminés au fond de l'Indo-Chine « avec une orthographe supérieure à celle des inscriptions de l'Inde propre ». Il en est de même de la langue, dit encore M. Barth, « qui est en général d'une correction rare. Les barbarismes sont peu nombreux. Le choix des mots et la construction sont parfois moins irréprochables. On trouve notamment ici ce manque de propriété qui est la marque de toute langue artificielle imparfaitement soumise au contrôle de l'usage ». C'est avant tout la langue des grammairiens et des auteurs de lexique.

Quoique les inscriptions rédigées en langue khmère aient employé un grand nombre de mots sanscrits, leur élucidation complète sera plus lente. On n'a plus affaire ici à une langue connue. Le cambodgien moderne est sans doute d'un grand secours pour l'interprétation de l'ancien, mais ne lève pas toutes les difficultés. Dans la seule période des grands documents épigraphiques, c'est-à-dire du VI^e au XII^e siècle, on voit déjà cette langue changer sensiblement et elle s'est profondément modifiée depuis cette dernière époque.

Abordant ce problème difficile au cours de ma mission même, dans des articles (*Journal asiatique*, 1883) où je rectifiai incidemment quelques notions confuses que la publication de Bastian avait accréditées sur les bas-reliefs d'Angkor-Vat, j'essayai de déchiffrer les textes vulgaires en me servant du dialecte moderne pour interpréter cette langue ancienne. Avançant avec prudence, m'appliquant à obtenir des résultats, restreints peut-être, mais solides, distinguant nettement les notions définitivement acquises des termes encore douteux ou inconnus, je découvris quelques lois phonétiques permettant de retrouver la forme moderne et par là le sens d'un certain nombre de mots anciens. Ce peut être le commencement d'une grammaire historique de cette langue khmère que la succession presque ininterrompue de ses documents écrits, depuis le VI^e siècle jusqu'à nos jours, rendra si curieuse et si précieuse pour la philologie.

Diverses causes suspendirent ensuite pendant plusieurs années mes travaux sur le Cambodge et ses inscriptions. Ma mission épigraphique achevée, j'eus à remplir des fonctions actives, absorbantes et pénibles dans le sud de l'Annam, c'est-à-dire dans le pays même où végètent les derniers descendants des Ciampois. Rentré définitivement en France pour raisons de santé, je continuai à m'occuper du Tchampa, publiant successivement une *Grammaire* des deux dialectes de la langue tchame : *Excursions et Reconnaissances*, Saïgon, 1889 ; une étude sur les *Inscriptions tchames*, *Journal asiatique*, 1891 ; une étude sur les *Tchames et leurs religions*, *Revue de l'histoire des religions*, 1891 ; tout en continuant la préparation d'un volumineux dictionnaire de la langue tchame que je n'ai pas publié et dont je possède encore le manuscrit.

Revenant enfin à mes travaux sur le Cambodge, autant du moins que me le permettaient mes fonctions de directeur de l'École coloniale, je consultai mes nombreuses notes et je transcrivis toutes les inscriptions khmères en les dépouillant pour classer leurs mots dans un dictionnaire de la langue

cambodgienne dont je m'occupe également. Quelques extraits de ce travail sur les monuments et les inscriptions du Cambodge furent publiés par anticipation pendant cette période de préparation : *La province de Ba-Phnom, Journal asiatique*, 1897 ; *Kohkér, Phnom Sândak et Preah Vihéar, Revue de l'histoire des religions*, 1897 ; *Le roi Yas'ovarman, Congrès des orientalistes, session de 1897*.

Mon interprétation des textes épigraphiques khmers donnée dans ces articles et reprise ici sur une plus grande échelle ne peut avoir la prétention d'être absolument impeccable, d'autant que l'état de conservation de ces documents laisse souvent beaucoup trop à désirer. Mais elle est suffisamment complète pour rendre l'ensemble des notions qu'on peut y trouver. Leurs sujets sont plus variés qu'on n'aurait pu le croire à première vue. On y rencontre, par exemple, des décisions royales rendant la justice au civil (Tuol Prasat, pages 379-382 de ce volume) et même un jugement criminel (Neak Ta Charek, pages 384-385).

Le Cambodge n'étant pas doté d'un réseau de cours d'eau navigables et accessibles à nos officiers de marine comme le fut l'ensemble des merveilleuses artères qui sillonnent la Cochinchine française, la cartographie de ce pays est encore très arriérée. Le cours des grands fleuves fait seule exception. L'établissement des croquis qu'exigeait l'ordre rigoureusement géographique que j'ai adopté dans la description des monuments m'a réclamé, par suite, un travail assez considérable. Quoique je n'aie pas prétendu atteindre une rigoureuse précision en pareille matière, mes quatorze croquis, reportés sur une carte d'ensemble du Cambodge, suffiraient presque pour établir la carte archéologique de ce pays.

Les noms de lieux cambodgiens ont quelquefois une étymologie obscure due à une lointaine origine, mais plus fréquemment ils ont été modifiés par les indigènes qui les empruntent à un accident, à un événement frappant, aux arbres, aux particularités remarquables du terrain. Je les ai transcrits d'après l'orthographe généralement admise par les Européens, quoiqu'elle soit très défectueuse, qu'elle figure mal la prononciation, qu'elle se sente trop des conventions que les missionnaires portugais ou espagnols ont adoptées pour la transcription de la langue annamite. A mon avis, le public et les voyageurs ignorants des langues indigènes ont ici raison contre les lettrés. J'approuve par exemple Mouhot d'écrire *Bassette, Banone* au lieu de *Basét, Banân*, et sans proposer d'aller aussi loin que nos pères, qui habillaient si bien

à la française les noms du genre de *Londres, Danube, Turin, Varsovie*, je crois qu'il serait désirable que la prononciation des termes géographiques indigènes fut clairement et simplement représentée sur nos cartes d'après nos règles usuelles. Mais ceci n'est plus l'affaire d'un linguiste qui, accoutumé à lire comme en se jouant les différentes transcriptions, à tenir compte même de l'orthographe souvent flottante des langues indigènes, en arrive à son insu à n'accorder qu'une importance secondaire à la manière de figurer la prononciation. J'approuve donc Mouhot, mais je me récusé personnellement dès qu'il s'agit de suivre son exemple. Ce problème si simple pour le public qui peut tailler en plein, trancher à sa guise, est incontestablement difficile pour les spécialistes qui cherchent péniblement leur voie. Nos plus hautes autorités en la matière n'ont-elles pas écrit sur la couverture des *Notices et Extraits*, ce titre : *Inscriptions sanscrites de Campâ et du Cambodge*, alors que ces deux noms orientaux sont prononcés *Tchampâ* et *Kambodge* ?

La langue cambodgienne possédant un alphabet indien, j'ai fait souvent suivre ces noms de lieux du signe = et de la transcription des indianistes qui s'écarte de la prononciation figurée, mais qui est, à maints égards, un guide sûr, un instrument rationnel et précis, encore qu'il y ait entre les auteurs qui l'emploient quelques divergences parmi lesquelles il faut choisir. Je m'en suis servi de préférence pour les termes qui n'appartiennent pas à la géographie ; les titres et dignités, par exemple. Elle est, bien entendu, la seule usitée dans la traduction des textes épigraphiques. Cette transcription offre l'immense avantage de permettre l'identification rapide des mots empruntés aux langues sacrées, de faciliter, en tous les cas, la recherche des étymologies, et surtout d'éviter des bévues du genre de celles que nous voyons s'étaler dans de récentes publications où le sanscrit *senāpati* « chef d'armée », que les Cambodgiens écrivent fautivement *senāputī* et prononcent *senabodei* avec l'acception de « conseil des ministres », se transforme en *senabodhi* « conseil des sages » ; où le vieux terme *vrah* ou *brah* « divinité, divin » est assimilé au pali *paro* ; où la ville de *S'ambhupura*, que mes travaux permettent d'identifier avec *Sambaur* sur le Mékhong est confondue, le plus comiquement du monde, avec *Campapura*, la capitale du royaume tchame sur la mer de Chine ; et nombre d'autres monstres de ce genre.

L'inconvénient de cette transcription des indianistes est qu'elle exige des signes diacritiques que les imprimeries ne possèdent pas toujours. Tout

en rendant hommage à la parfaite bonne volonté de mon imprimeur, jé dois constater que ces signes font quelquefois défaut dans ce livre. Mais les spécialistes tiendront un compte facile de ces petites lacunes et l'inconvénient sera faible pour les autres lecteurs.

J'espère que le public et les corps savants répondront à l'attente de l'intelligent éditeur qui a accepté de faire imprimer ce volume malgré un chiffre très minime de souscriptions et qu'il me sera possible de continuer cette publication qui doit comprendre trois parties dont la préparation est dès maintenant assez avancée pour que l'impression puisse se suivre sans discontinuité. Après cette première partie, *Le Royaume actuel*, viendrait la seconde intitulée : *Les Provinces siamoises*, provinces si riches en monuments qu'il a fallu en distraire ceux qui dépendaient directement par leur situation de l'ancienne capitale, de telle sorte que la troisième partie aurait pour titre : *Le groupe d'Angkor et l'Histoire*.

L'immense majorité des données consignées dans ces trois volumes sera le fruit de mes études personnelles et des renseignements que j'ai recueillis pendant mon séjour au Cambodge et surtout pendant la durée de ma mission épigraphique. J'ai consulté et dépouillé en outre les divers ouvrages publiés jusqu'en 1898 sur ce pays et ses monuments. Je citerai à l'occasion leurs auteurs, presque tous déjà nommés dans cette introduction. Mon travail résumera en quelque sorte ce qui a été fait de sérieux sur ce pays jusqu'au jour de la création de cette *Ecole d'Extrême-Orient*, qui est un résultat très direct de ma mission archéologique qu'elle doit continuer dans des conditions infiniment plus favorables à tous les points de vue.

L'œuvre qu'elle doit accomplir est immense. A peine remué, « le champ de conjectures inutiles et fastidieuses » de Malte-Brun promet une riche moisson scientifique permettant d'élever de nouveaux monuments à l'histoire de l'humanité. Sur les monts et au sein des forêts du vieux sol indo-chinois se cachent, disséminées, une foule de tribus nomades qui conservent, dans un craintif et farouche isolement, les dialectes et les mœurs de leurs aïeux. Dans les plaines et les vallées se sont heurtées les langues, les écritures, les superstitions idolâtres et les religions tolérantes ou tyranniques des races mieux douées. De tous côtés, les ruines grandioses attestent, dans un passé évanoui, l'existence des puissants empires et des civilisations supérieures. Les stèles, réveillées de leur sommeil séculaire, se lèvent pour nous redire les louanges des anciens souverains.

Si l'œuvre est vaste, elle doit être française avant tout. C'est une conséquence de notre situation dans ces contrées. Rien de ce qui vit n'étant immuable, il serait exagéré de prétendre que le présent de ces races n'est que le calque systématique du passé : mais elles sont suffisamment attachées aux coutumes ancestrales pour que la connaissance de ce passé soit indispensable à quiconque veut pénétrer leur âme si différente de la nôtre. Nos progrès politiques s'affermiront par la formation d'une école vigoureuse, animée d'un large esprit scientifique, dont les savants de la Mission permanente seront l'âme, mais qui saura provoquer les collaborations, accueillir les bonnes volontés et trouver de précieux auxiliaires parmi ces jeunes gens instruits et dévoués à la grandeur de leur patrie que nous envoyons chaque année en Indo-Chine.



CHAPITRE PREMIER

LE PAYS

Situation. — Étendue. — Climat. — Le fleuve. — Le delta. — Le Camoëns. — L'inondation. — Le Grand Lac. — Les poissons. — La pêche. — Les lagunes. — Les étangs. — Les savanes. — Les borassus. — Les herbes brûlées. — Les tertres. — Les monts. — La faune.

Situation. Étendue. — Le royaume actuel du Cambodge, baigné au sud-ouest par le golfe de Siam, est limité au nord et à l'ouest par des provinces siamoises qui lui furent enlevées après des luttes séculaires et que peuplent encore ses enfants, les frères de race de ses propres habitants. Au sud et à l'est il touche à la Basse-Cochinchine ou Cochinchine française, pays qui lui appartenait encore il y a trois siècles, avant que les Annamites l'eussent colonisé et conquis, et qui forme avec lui la majeure partie du bassin inférieur ou deltaïque de ce grand fleuve asiatique que nous appelons le Mékhong. Entièrement compris entre les parallèles $10^{\circ} 30'$ et $14^{\circ} 30'$ de latitude nord, entre les méridiens $100^{\circ} 30'$ et $104^{\circ} 30'$ de longitude à l'est de Paris, ce royaume figure un rectangle long de 440 kilomètres environ et large de 320 et couvre 120,000 kilomètres carrés, à peu près le cinquième de la France. Sa population, qui ne dépasse pas 1,500,000 âmes, 12 habitants par kilomètre carré, est cambodgienne ou khmère pour les trois quarts : le reste comprenant des Chinois, des Annamites, des Tchames, des Malais et quelques peuplades aborigènes.

L'ancien Cambodge, le pays des monuments qui font l'objet de ces études, embrassait une surface quatre ou cinq fois plus considérable,

comptait peut-être cinq ou sept millions d'hommes et a pu étendre temporairement sa domination sur quelques peuples voisins.

Climat. — Le climat du Cambodge est à peu près identique à celui de la Cochinchine où la température varie de 18° à 36° centigrades. Ces régions, soumises au régime des moussons périodiques, subissent annuellement deux saisons aussi régulières que bien tranchées. Elles sont abondamment arrosées de mai à octobre, lorsque le vent du sud-ouest accumule ses nuées qui se résolvent en pluies torrentielles que de sombres et violents orages accompagnent ou précèdent. La terre altérée est promptement rafraîchie ; la chaleur et l'humidité renouvellent la végétation ; bientôt les pluies et la crue des rivières noient le pays en partie. Les eaux pénètrent peu, étant retenues à la surface du sol qui est généralement argileux sous une première couche de sable et de terre légère d'alluvion. C'est alors la saison des semailles.

De novembre à avril, le vent sec du nord-est règne sans interruption, soufflant d'abord avec force pour s'adoucir ensuite progressivement. Les pluies, très rares au début, cessent bientôt totalement. Les récoltes mûrissent rapidement. Le sable s'échauffe au soleil ; le sol argileux se crevasse, se durcit. La sécheresse brûle les plantes, fait tomber les feuilles des arbres et son repos torride, véritable hivernage de chaleur, termine l'année indigène. Alors des puits, des mares de faible profondeur permettent généralement d'atteindre l'eau souterraine et d'étancher la soif des hommes et des bestiaux.

Le Fleuve. — Les bassins excentriques étant de faible importance, les eaux du Cambodge et des contrées voisines s'écoulent presque toutes à la mer par la voie du Mékhong¹ ou Tonlé Thom, « grand fleuve » que les Européens ont aussi nommé « le Cambodge ». Les sources, encore inexplorées, de ce fleuve doivent se trouver à plus de 3,000 kilomètres de ses bouches, à plus de 4,000 mètres d'altitude, entre celles de la Salouen et du Fleuve Bleu, dans les régions neigeuses de ces hauts plateaux du Tibet oriental qui versent à l'Inde, à la Chine et à l'Indo-Chine une masse énorme d'eaux courantes.

1. Le terme de Mékhong serait taï, c'est-à-dire laocien ou siamois : *mé* signifiant « mère » ou « principal » ; *khong*, qui est aussi le nom d'une île, d'un mœuong ou pays baigné par le fleuve avant sa sortie du Laos, serait la défiguration taïe de *gan* pour *gangā*, nom classique donné quelquefois au Mékhong.



FIG. 1. — Pirogue sur le fleuve.

Quelquefois glacé, toujours torrentueux, bondissant de roche en roche, il court au sud-est, entre des chaînes parallèles et resserrées dont les parois sont souvent verticales. Quittant la Chine au tropique, il pénètre dans l'Indo-Chine laocienne, s'enfonce avec fracas entre les puissantes assises rocheuses des monts couverts de forêts que parsèment de rares villages. Les lignes de faite s'éloignent ensuite pour élargir son bassin et vingt rivières, au Laos, lui apportent leur tribut, le gonflent prodigieusement à la saison des pluies.

Il lui plaît quelquefois de ralentir sa course furieuse, de s'épanouir en plaine entre des berges plus basses, dans un lit large de deux à quatre mille mètres, semé d'îles et de banes de sable, où le courant de ses flots jaunâtres reste encore impétueux, où toutefois la navigation relativement facile attire quelque population sur ses bords. Mais au bout de ces biefs, dont l'étendue se chiffre par centaines de kilomètres, l'énorme torrent se ressaisit en de longs étranglements de roches, où il fait le désert sur ses rives, falaises rocheuses, murs cyclopéens taillés à pic. Son chenal étroit et profond se rétrécit alors jusqu'à soixante mètres et se creuse jusqu'à cent mètres et plus. Il ne coule plus, il court, il saute de rapide en rapide. Ses eaux tourbillonnent autour des barrages de roches et se précipitent avec fureur, opposant ainsi de terribles obstacles à la navigation. Vers le 14° de latitude, après s'être élargi jusqu'à quatre et cinq lieues pour embrasser et baigner des milliers d'îles, il saute un gigantesque barrage de roches qui abaisse subitement son niveau de quinze mètres et impose un brusque arrêt à l'élan des plus audacieux navigateurs. En aval de cet obstacle infranchissable, il bondit encore de rapide en rapide en une course effrénée et furibonde pendant plus de trente lieues au milieu des grandes forêts désertes.

Au Cambodge même, il atteint enfin son plan inférieur et il s'écoule dès lors large et majestueux, semé d'îles verdoyantes, recevant des rivières nombreuses qu'il refoule violemment à ses crues annuelles. Travailleur puissant et infatigable, il modifie sans cesse ses rives, érodant les berges accores, déposant son limon sur les bords en pente douce. Il déplace à son gré les populations cambodgiennes qui se disputent ses fertiles alluvions, mais qui se subordonnent humblement à son action grandiose et qui n'ont jamais songé à la folie de l'endiguer, de le diriger peu ou prou. Il conserve toujours sa physionomie propre, plus imposante lorsque ses flots jaunes roulent pressés et à pleins bords, plus sévère et triste aux basses eaux, quand son courant est presque insensible au fond de son lit embarrassé de banes de

sable et encaissé dans ses hautes berges ocreuses d'argile et de sable. Les rizières, les cultures de tabac, de coton, de mûriers, d'indigo alternent avec les forêts, avec ces falaises rouges ou jaunes. Des cases au toit pointu, à l'aspect souvent propre et riant, se succèdent alors, sans interruption presque, cachées sous le vert tendre des bananiers, sous le vert sombre des énormes manguiers dont la tonalité un peu monotone s'égaie fréquemment des taches éclatantes des habits jaunes des bonzes, des robes bleues ou rouges des jeunes femmes.

A la fourche de son delta, à soixante-quinze lieues de cette mer qu'il refoule constamment en lui jetant les boues de ses énormes alluvions, il roule

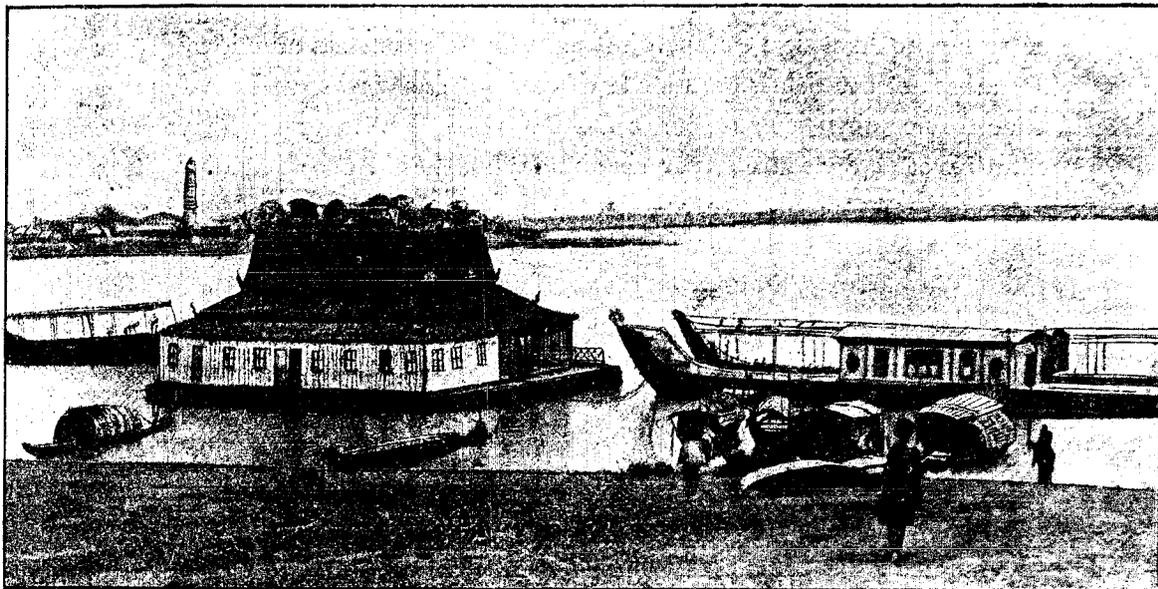


FIG. 2. — Le fleuve à Phnom Penh. Radeau et jonque du roi.

entre quatre-vingt mille mètres cubes d'eau par seconde aux grandes crues et quinze mille mètres cubes à l'étiage. Phnom-Penh, la capitale actuelle du Cambodge, est assise sur cette admirable position géographique et commerciale que les indigènes appellent Chadomukh (= eatur mukha, les quatre faces), et les Européens, les Quatre-Bras, parce que quatre fleuves se joignent en ce point. Les eaux du fleuve supérieur, dont nous avons suivi le cours torrentueux du Tibet au Laos et au Cambodge, s'y partagent en deux bras qui descendent à la mer, larges, profonds presque partout et en tout temps, qui coulent à peu près dans la même direction pendant une quarantaine de lieues et se subdivisent ensuite en Cochinchine pour dessiner un éventail qui

embrasse un vaste littoral. Nous reviendrons plus loin sur un troisième bras qui rebrousse chemin, de Phnom Pénh vers le nord-ouest, afin de verser, pendant la saison des crues, le trop-plein du fleuve dans une vaste dépression d'eau douce qu'on appelle le Grand Lac ; le courant de ce bras se renverse aux décrues en ramenant ces eaux au fleuve et à la mer.

Le Delta. — Ayant ainsi reçu, dans ses mille lieues de cours, le colossal tribut des eaux que les pluies torrentielles versent pendant plusieurs mois sur les cents millions d'hectares de son bassin, ayant fréquemment modifié la forme de son lit dans son delta cochinchinois, où les berges s'aplatissent en se rapprochant de l'Océan, où il masse rapidement ses alluvions autour des arbres et des débris qu'il a charriés et déposés sur quelque banc de sable pour former ainsi chaque année des îles nouvelles, le grand fleuve jette enfin ses eaux dans la mer par six grandes bouches et une foule de petites ; leur largeur accumulée serait de huit à dix lieues. Toutes sont obstruées par des banes de boue et de sable qui interdisent l'entrée des grands navires. Le littoral de ce delta, l'un des plus vastes du globe, n'a pas moins de cent cinquante lieues de développement entre ses limites extrêmes. Le géant dépose annuellement sur les dépressions de ce delta ou envoie à la mer plus d'un milliard de mètres cubes de matières solides que ses eaux tiennent en suspension, c'est-à-dire une masse suffisante pour recouvrir la France, en dix siècles, d'une couche de boue de trois ou quatre mètres d'épaisseur.

Il est donc facile de s'expliquer la rapidité de la formation des terres deltaïques du Mékong. Le Cambodge fut créé en grande partie dans le passé. La Cochinchine française presque entière émergea ensuite ; cette plaine alluvionnaire d'une fertilité prodigieuse où les rizières empiètent chaque jour sur les marais immenses, où le sol de boue et de détritux végétaux s'exhausse lentement mais sans cesse. Ainsi encore le fleuve prépare l'avenir, en projetant à plus de dix lieues au large de ses côtes actuelles des bas-fonds et des bancs de boue qui rendent tout atterrissage impossible.

Le Camoëns. — On sait qu'en 1556 le Camoëns fit naufrage sur ces plages désertes, en revenant de la Chine, où l'avait exilé le vice-roi des Indes. Nageant d'une main, tenant de l'autre son précieux manuscrit des *Lusiades* au-dessus des flots, il put gagner la terre aux bouches du fleuve qu'il célébra en ces termes :

« A travers les plaines de Cambodge coule le fleuve Mecon, le souverain des eaux. Grossi du tribut qu'il reçoit en été de mille autres rivières, il s'enfle comme le Nil et couvre au loin ses campagnes. Les habitants de ses rives croient que les animaux ont aussi leur Tartare et leur Élysée. »

« Fleuve secourable, un jour tes bords hospitaliers sauveront du naufrage un poétique trésor déjà trempé dans l'onde amère, seul débris échappé aux écueils d'un océan perfide, aux tempêtes, aux dangers sans nombre, à toutes les misères qui accableront cet exilé dont la lyre harmonieuse aura plus de gloire que de bonheur¹. »

L'inondation. — Le phénomène de l'inondation, que le génie du chantre portugais décrit ainsi en quelques mots, ne se manifeste dans toute sa puissance qu'au royaume actuel du Cambodge. Dans le Laos, pays de pente relativement accentuée, le fleuve, trop torrentueux, ne franchit guère ses berges qui sont généralement élevées. En Cochinchine, l'inondation est encore assez forte dans toutes les parties qui sont voisines du Cambodge, à cette vaste dépression marécageuse que nous appelons « la Plaine des Joncs », par exemple ; puis, en se rapprochant de la mer, les bras nombreux mettent les eaux de la crue en communication immédiate avec l'Océan ; l'inondation est elle-même affaiblie par son expansion sur les vastes espaces qu'elle a dû couvrir au Cambodge, si bien que progressivement son action se réduit à annihiler presque l'action des marées, en donnant au jusant une supériorité énorme sur le flux. Mais au Cambodge, cette région intermédiaire, la chasse violente des eaux qui se précipitent du Laos est brusquement ralentie par le défaut de pente du sol. Il en résulte que ces eaux, ne pouvant plus s'écouler assez promptement vers la mer, que les apports séculaires éloignent sans cesse, font extravaser le fleuve et couvrent toutes les parties basses du pays.

Depuis longtemps déjà nous avons contesté l'opinion, trop facilement répétée et accréditée, que cette crue du fleuve Mékhong était due à la fonte des lointaines neiges du Tibet. Leur apport doit être bien peu de chose, en réalité, si on le compare à celui des pluies que l'Indo-Chine reçoit à la mousson du sud-ouest, de ces pluies torrentielles qui font grossir toutes les rivières, déborder tous les fleuves de la presqu'île, même ceux dont le cours

1. Les Lusitades. Chant X^e, cxxviii-cxxix.

est entièrement compris dans les limites de la zone tropicale et qui incontestablement ne reçoivent pas une goutte d'eau provenant de la fonte des neiges, le Ménam siamois, par exemple. Dans tous ces pays, la terre altérée boit en mai l'eau des premières pluies. En juin, la crue commence souvent par des bonds subits et successifs : les eaux, encore renfermées dans leur lit normal, ne couvrent qu'un espace relativement restreint. Bientôt elles se répandent dans les plaines et inondent progressivement les dépressions. Le Mékhong, qui s'enfle et roule ses eaux avec plus de violence, atteint en septembre son maximum de 10 à 12 mètres au-dessus de l'étiage ; mais avec des variations annuelles qui réagissent sur les cultures et les exploitations du pays. Quatorze mètres de crue aux Quatre-Bras constituent une inondation exceptionnellement forte.

A droite et à gauche, le fleuve noie profondément cette contrée qu'il a créée lui-même. Les arbres et les cases haut perchées sur pilotis émergent des eaux. Les voies de communication disparaissent. Les relations de village à village, et souvent de maison à maison, se continuent au moyen de pirogues. Les barques glissent entre les cimes des arbres qui jonchent ces immenses nappes liquides. Au soir, sur les nuages lourds et bas, se dessine le vol silencieux des gros vampires bruns se dirigeant tous, mais isolément, dans la même direction. Les tertres élevés, où se réfugient la plupart des villages, aux cases entourées de bananiers, de manguiers, de palmiers, deviennent des îles dont la surface se réduit selon les progrès de l'inondation. Les bords du fleuve, aux riches cultures, bien colmatés sur une largeur de quelques centaines de mètres, souvent plus élevés que les plaines qui s'étendent au delà, sont inondés en dernier lieu. De nombreuses tranchées naturelles coupent ces rives et permettent aux eaux du fleuve de s'épancher dans les bas-fonds et cuvettes de l'intérieur du pays.

Dès les premiers jours d'octobre la crue cesse ; puis le niveau du fleuve s'abaisse. Alors le courant se renverse brusquement dans tous ces canaux qui ramènent au fleuve l'eau des plaines, des lagunes. En janvier l'inondation est complètement écoulee. Le fleuve a repris son niveau d'étiage. Son courant est faible. Son lit, embarrassé de bancs de sable, est encaissé par de hautes bergees qui sont tantôt en pente douce et couvertes de cultures, tantôt abruptes et criblées de trous faits par les martins-pêcheurs qui établissent leurs nids souterrains dans ces parois verticales, à l'abri des atteintes des hommes ou des serpents. La double marée quotidienne, très forte en Cochinchine, se

fait sentir faiblement aux Quatre-Bras, et même plus haut en mars et avril. L'eau du fleuve d'ailleurs n'est jamais saumâtre au Cambodge où l'effet de cette marée se borne à ralentir ou à refouler le courant. Dans les canaux que la nature a ménagés à travers les rives du fleuve, cette marée produit un mouvement journalier de va-et-vient, s'ils sont assez profonds pour conserver leurs eaux toute l'année. D'autres tranchées plus superficielles sont à sec, servent quelquefois à la circulation des chars des indigènes, et sont donc des voies naturelles où passent alternativement les pirogues et charrettes. Des marais, des étangs, des lacs souvent considérables, subsistent dans les parties les plus basses du pays, où les Cambodgiens recueillent les graines de lotus et pêchent le poisson qui frétille de tous côtés.

Le Grand Lac. — L'examen, même sommaire, du delta, nous a démontré qu'aux premiers âges de l'époque géologique actuelle, un golfe marin s'enfonçait au nord-ouest, pénétrait au loin dans l'intérieur des terres et recouvrait une grande partie de la région qui est devenue, dans la suite des siècles, le bassin inférieur du fleuve, c'est-à-dire le Cambodge actuel et la Cochinchine française. Le fleuve, en se précipitant des rapides du Laos, atteignait obliquement, de côté, ce golfe dont le fond, se trouvant par suite moins exposé à l'action directe du colmatage des apports alluvionnaires, est resté à l'état d'une vaste cuvette noyée s'étendant au milieu des plaines cambodgiennes. Il est curieux de constater que les traditions locales des indigènes, d'accord ici avec les plus élémentaires hypothèses scientifiques, ont conservé le souvenir de cette mer intérieure préhistorique et reculent même ses rives jusqu'aux monts lointains qui limitent au nord comme au sud le bassin de ce Grand Lac. L'immense dépression contribue puissamment à régulariser l'inondation; le fleuve se déversant en partie, lors de ses crues, dans cette sorte de réservoir qui lui renvoie ses eaux dès que la baisse se prononce. Ce Tonlé Sap « bassin ou mer d'eau douce » des indigènes, le « Grand Lac » des Européens, mérite une étude spéciale, car il présente, multipliés à la centième puissance, les caractères généraux de ces milliers de lagunes, de bas-fonds qui sont disséminés dans toute la partie du Cambodge sujette à l'inondation.

Abstraction faite des bords vaseux qui s'étendent tout autour sur une large zone couverte de forêts aux arbres quelquefois grands, mais plus souvent rabougris, zone qui n'est sous l'eau qu'une partie de l'année.

jungle impénétrable où les arbustes, les herbes s'enchevêtrent sur un sol qui reste boueux même quand les eaux se sont retirées, la surface du Grand Lac recouverte en tout temps par les eaux et dépourvue de toute végétation arborescente, s'étend dans la direction du nord-ouest au sud-est, entre $12^{\circ} 25'$ et $13^{\circ} 20'$ N. et entre $101^{\circ} 20'$ et $102^{\circ} 20'$ E., dépassant trente lieues en longueur, mesurant huit à dix lieues de largeur moyenne et couvrant environ trois cent mille hectares. Son fond plat, presque partout de vase molle, ne se relève que très lentement vers les bords. Les rives se rapprochent en une partie appelée « Pieds des tigres traversant » ; ces félins pouvant, dit-on, y passer aux basses eaux. Cet étranglement assez accentué divise le lac, dont la forme générale est ainsi celle d'un violon, en deux bassins appelés plus spécialement, le Grand Lac au nord-ouest, et le Petit Lac au sud-est. On distingue même à l'extrémité de ce dernier une troisième partie que les indigènes appellent « la Plaine de boue » et à juste titre, tellement les eaux des crues, passant subitement du violent courant fluvial au calme lacustre, y ont déposé les matières terreuses qu'elles tenaient en suspension.

Cette plaine de boue se trouve en effet au débouché du superbe canal naturel qui relie le lac au grand fleuve et qu'on appelle le Bras du Lac, fleuve puissant lui-même, long de trente lieues, large de sept cents à mille mètres, profond, selon la saison, de huit à vingt mètres, voie superbe, sûre, sans danger, incomparable pour la navigation. C'est, aux Quatre-Bras, la troisième branche du fleuve qui envoie les deux autres à la mer, tandis que celle-ci rebrousse chemin, avons-nous dit, pour alimenter le lac. Elle est, en réalité, un émissaire du fleuve ou du lac, selon la saison ; son courant impétueux se dirigeant vers le lac pendant les trois mois des grandes pluies, inondant même les plaines voisines de son lit ; et lorsque l'énorme pulsation s'abaisse, le courant se renverse brusquement pour renvoyer les eaux du lac au fleuve. En mars et avril ce Bras du Lac est légèrement soumis à l'influence des marées. Ses rives assez hautes et peuplées vers les Quatre-Bras, où elles conservent encore quelques cultures de tabac et d'indigo, s'abaissent progressivement en allant vers la dépression lacustre, deviennent marécageuses et à peu près désertes, mais se couvrent de plus en plus de l'éternelle verdure d'une végétation folle qui baigne les racines de ses arbres dans un sol presque toujours noyé.

Le lac n'est pas seulement alimenté par ce beau fleuve. Dans sa vaste cuvette affluent une dizaine de rivières et d'innombrables torrents, semblables

aux rayons en nombre infini d'une roue, qui lui apportent directement les eaux que les pluies versent en énorme quantité dans les limites de son bassin géographique. Navigables pour la plupart aux hautes eaux, portant alors les jonques et les chaloupes à vapeur, ces rivières du lac mesurent souvent cent à deux cents mètres de largeur, huit à dix ou quinze mètres de profondeur ; et pourtant ces lits sont parfois insuffisants ; les eaux débordent sur les plaines. La nappe d'eau du lac en s'extravasant aux crues annuelles produit un résultat qui est très reconnaissable aux basses eaux ; les lits de tous ces affluents, nettement accentués au delà des atteintes de l'inondation, deviennent de plus en plus faibles et indécis en se rapprochant du lac.

Ces torrents et ces rivières ne suffisent même pas à l'écoulement des eaux des pluies ; les plaines de ce bassin, inclinées vers la cuvette immense, sont souvent baignées d'un mètre et plus d'eau qu'elles lui versent directement par un courant très doux, mais perceptible, qui fait légèrement courber les herbes.

Cet afflux énorme de liquide qu'un fleuve puissant, dix rivières, cent torrents grossis et impétueux charrient pendant trois mois en convergeant tous vers le même point, cet afflux qui dépasse quarante milliards de mètres cubes, qui dépasse peut-être le volume des eaux que toute notre France verse à l'Océan pendant le même laps de temps, cet afflux élève le niveau du lac, fait disparaître rapidement ses îlots de boue, décuple sa profondeur qui passe d'un ou deux mètres à dix, douze ou quatorze. Le lac, qui est dépourvu de berges, qui est partout entouré d'un terrain plat ou en pente très douce, répand ses eaux dans ces forêts d'arbres au pied presque toujours noyé qui lui font une première ceinture, baigne les branches de ces arbres où il déposera les laisses indicatrices de la hauteur atteinte ; il envahit au delà la jungle inextricable au sol boueux et il noie profondément la zone extérieure, celle des vastes plaines nues où ne croissent que de grandes herbes. Selon la pente du terrain, il inonde jusqu'à deux, quatre et même dix lieues au loin. Il double, il triple sa superficie d'étiage.

Les arbres qui l'entourent dissimulent cette expansion aux yeux du navigateur qui le traverse ; les rives effacées ou mal dessinées laissant à peine deviner qu'elles sont profondément noyées. Le lac offre l'aspect d'une immense nappe d'eaux jaunâtres réverbérant les rayons solaires avec un éclat que l'œil supporte difficilement et s'étendant à perte de vue dans le sens de la longueur. Le regard n'est arrêté que dans la direction du sud-ouest où se

dresse dans le lointain la chaîne sombre et dentelée des monts de Poursat. Rien ne rappelle l'homme sur ce désert liquide que verdissent en certains endroits les roseaux ou le riz sauvage aquatique ; l'œil n'y aperçoit pas la moindre trace de son existence à cette saison qui est celle des orages. Les bateliers indigènes éprouvent une telle appréhension de cette mer d'eau douce que « traverser le lac » est une des expressions qui désignent, dans la langue cambodgienne, l'opération pénible et laborieuse entre toutes, celle de l'accouchement. Les barques qui le longent rasant la ligne basse, continue et monotone des forêts aux trois quarts submergées, et se tiennent prêtes à se réfugier au premier grain sous les arceaux noyés où l'eau se perd avec un sourd clapotis, où les lianes et les roseaux s'enchevêtrent aux troncs des arbres sans beauté.

La nappe d'eau, ayant envahi, au delà de ces arbres et de la jungle, les vastes plaines découvertes que parsèment de rares et maigres bouquets de bois, refoule au loin tous les habitants, fait régner partout la solitude. Il faut naviguer longtemps à travers les arbres et les plaines liquides, il faut remonter les cours d'eau pour rejoindre les cases et les cultures au delà des atteintes des fortes inondations dont le domaine fut ceinturé jadis par des routes en chaussées. En dehors des limites de l'énorme pulsation annuelle, les terres peuvent être inondées, mais ce n'est plus que par les pluies ou par les débordements des rivières qui se jettent dans le lac.

Vers le commencement d'octobre, les eaux baissent dans le grand fleuve et le courant se renverse immédiatement dans le Bras du Lac ; il peut même devenir violent vers Phnom Penh, par suite de l'appel que produit une brusque dénivellation du Mékhong. Le grand réservoir écoule peu à peu ses eaux vers l'Océan ; son niveau s'abaisse sans cesse ; ses eaux extravasées abandonnent les plaines nues au sol argileux, que les grandes herbes envahissent avec une vigueur incomparable, en attendant qu'une sécheresse de six mois les durcisse rapidement. Quelques mares continueront à donner dans ces plaines une eau de plus en plus boueuse aux habitants ou aux bestiaux du voisinage. Aux bords du lac, la jungle et la forêt se vident à leur tour, mais en conservant leur sol de boue, de vase à demi liquide où l'homme enfoncerait profondément. La jungle reste hérissée de joncs, couverte de sombres voûtes de roseaux palustres qui se mêlent à la végétation pâle et monotone de l'inextricable fouillis d'arbustes. Une couche dure et épaisse de minuscules coquillages marque le niveau atteint par l'inondation

sur le tronc des arbres tristes, chétifs et rabougris. Cette jungle est parsemée de bas-fonds, de clairières qui forment une ceinture de petits lacs tout autour du grand. Celui-ci dessine mieux alors les baies et les promontoires de ses bords parfaitement connus des indigènes qui se déplacent selon la saison, refoulés au loin par l'inondation, puis se rapprochant au fur et à mesure que les eaux se retirent afin de se tenir constamment à portée de ce rivage mobile qui leur fournit toutes les ressources d'une pêche abondante.

Dès février, le lac a repris, entre le rideau de ses rives boisées, ses dimensions d'étiage de 140 kilomètres de longueur sur une largeur moyenne de 30. La « Plaine de boue » de son entrée, en grande partie abandonnée par les eaux qui laissent à découvert de vastes étendues de vase plus ou moins liquide, finit brusquement à un bassin qui règne sur presque toute la largeur du « Petit Lac », qui est profond de 2 mètres et où s'ébattent de gros souffleurs que retient la baisse des eaux ou l'abondance du poisson. Plus loin, à la partie étranglée où « les tigres traversent », un petit chenal tortueux chemine entre de nombreux îlots de boue, comme un sillon bourbeux conduisant au Grand Lac proprement dit, qui s'étend à perte de vue, profond d'un mètre ou deux sur fond de vase. La surface des eaux, qui conservent toujours une couleur foncée produite par les matières terreuses ou organiques en suspension, se couvre fréquemment d'une mince couche verdâtre et huileuse due au frai de poisson, aux détritits de toutes sortes, due surtout à une petite mousse aquatique semblable au lichen. Année par année, des dépôts continuels, incessants, doivent exhausser le fond du lac. Si la navigation ne présente pas de danger aux basses eaux, elle est devenue très pénible en certains endroits, par exemple à « la Plaine de boue » si fortement colmatée, où les bateliers doivent faire glisser les embarcations dans les sillons qu'ils pratiquent eux-mêmes, grouper les équipages pour y traîner les barques l'une après l'autre, et piétiner longtemps dans la boue chaude, molle, saturée de miasmes.

Les Poissons. — Plus de vingt espèces de poissons d'eau douce, de mer, ou vivant indifféremment dans les fleuves et dans les eaux salées, attirées par la pâture abondante que leur a procurée l'inondation noyant au loin les plaines herbeuses ou boisées, se trouvent ensuite ramenées dans ce réservoir sans profondeur et d'étendue restreinte relativement. Poissons grands ou petits, aux couleurs ternes ou éclatantes, aux reflets changeants, aux corps

visqueux, aux formes étranges, grouillent tous dans cette mer trouble et vaseuse, dans cet immense vivier qui est une riche mine d'études ichtyologiques. Si les uns sont inoffensifs, d'autres, aux atteintes dangereuses, bien armés dans la lutte pour la vie, portent des dards acérés, font des morsures cruelles, des piqûres profondes, cuisantes, empoisonnées, mortelles même quelquefois.

Ils se dévorent entre eux. Nombre de gros cétacés chassent le menu fretin sans relâche, n'interrompant leur poursuite que pour venir cabrioler et respirer bruyamment à la surface. La gent aquatique doit fuir aussi les attaques d'une variété infinie de palmipèdes, d'oiseaux de proie, de toutes grandeurs et de toutes couleurs, bandes voraces accourues à la curée de cent lieues à la ronde. Les aigrettes éclatantes de blancheur immaculée, les hérons gris, les ibis bruns, les chauves et mélancoliques marabouts, perchent sur les arbres ou s'arrêtent dans la vase des bords, guettent leur part de l'universel festin, saisissent leur proie par une détente rapide comme le vol d'une flèche. Au large, cinglent de tous côtés les sombres plongeurs au cou de serpent, les noirs et agiles cormorans, les graves pélicans blancs et gris. Dans les airs planent les aigles roux au cri strident qui fondent avec la rapidité de l'éclair sur le poisson assez imprudent pour se jouer à la surface de l'eau. Les utiles, pacifiques et peu délicats vautours se délectent en enlevant les détritits abondants qui surnagent de tous côtés.

La pêche. — Naturellement, le plus féroce et le plus acharné destructeur de cette proie facile et tentante qu'offrent les poissons pullulant dans cette mer aux trois quarts tarie, c'est l'homme qui accourt, lui aussi, de tous côtés et de cent lieues à la ronde. Quatre mille barques d'Annamites, de Chinois, de Malais du pays, de Cambodgiens, sillonnent le lac, de février à juin. Trente mille individus s'établissent sur les rives à peine découvertes, aux embouchures des affluents, et même au large et au loin dans le lac, construisant en quelques jours des hameaux, des villages lacustres qui offrent, outre de nombreuses cases bâties sur pilotis, de vastes claies où seront étendus les poissons éventrés, de longues palissades où sécheront les immenses filets. Après à la curée, ces pêcheurs bravent la chaleur d'une atmosphère embrasée que ne rafraîchit plus le moindre souffle de vent, la température torride d'une nappe d'acier liquide, où miroite l'aveuglante clarté d'un soleil implacable, où se réverbèrent ses brûlants rayons. Ils supportent les odeurs

nauséabondes, les émanations écœurantes, repoussantes, des poissons morts, des détritiques putréfiés que ballottent les flots. Ils se résignent à boire l'eau du lac fétide, mauvaise, corrompue par ces résidus, par les énormes agglomérations humaines.

Les procédés de cette pêche sont assez primitifs et seraient susceptibles de maints perfectionnements. A la nuit, sur les indications d'un vieux pêcheur cambodgien familiarisé avec les mœurs et les habitudes de la gent aquatique, chaque équipe va investir, cerner au dépourvu les bancs de poisson que révèlent les bulles, le frisson, le léger mouvement des ondes ; elle lance, à la lueur des torches, ses filets autour de cette masse grouillante, resserrant le cercle pour l'acculer dans une sorte de petit enclos de pieux et jeter ensuite les prises dans les barques. Au jour les hommes se reposent pendant que les femmes et les enfants vident, salent et étendent sur les claies le poisson qui doit sécher au soleil. Plusieurs patrons s'associent quelquefois, réunissant bout à bout leurs grands filets et se partageant le butin.

Dès que la crue recommence à élever le niveau des eaux, toutes ces colonies temporaires se dispersent, abandonnent le lac qui redevient désert et silencieux. Une partie du produit de cette pêche est consommée dans le Cambodge. Huit millions de kilogrammes, valant dans le pays deux millions de francs, sont annuellement exportés et vendus aux divers marchés de l'Extrême-Orient.

Le riz aquatique. — Une sorte de riz sauvage aquatique croît spontanément en certaines parties du Grand Lac, notamment à ses deux extrémités, ainsi que dans quelques-unes des plaines noyées qui l'entourent. A l'époque des basses eaux, ses jeunes pousses sont mangées par les troupeaux de buffles. Mais dès que commence la crue, les tiges montent avec autant de rapidité que l'inondation, émergent continuellement leurs cimes et prolongeant leurs racines à dix, douze mètres de profondeur, davantage s'il le faut : leur champ mobile suivant les variations du niveau des eaux sans jamais se laisser noyer. La baisse des eaux permet de récolter ce riz à peu près à pied sec dans les plaines des environs où cette moisson se fait en commun d'après de vieux usages locaux. Sur le lac même, ce sont les pauvres gens qui vont le recueillir, inclinant les épis sur leurs pirogues qui glissent entre les touffes et frappant la plante à coups de bâton. Une bonne partie des grains tombe à l'eau et ensemence le champ pour l'année suivante.

Les Lagunes. — Toutes proportions gardées, les caractères de cette vaste dépression se reproduisent dans les innombrables cuvettes de la partie du Cambodge qui est sujette au phénomène de l'inondation. Fortement noyées aux crues, elles peuvent se vider complètement à la saison sèche et se transformer en champs de riches cultures de tabac, de riz semé en janvier et récolté en avril. D'autres cuvettes plus profondes se maintiennent à l'état de marais, de lacs, d'étangs, sur un sol peu perméable : le sable et le limon de la surface reposant sur d'épaisses couches d'argile et de conglo-mérats ferrugineux. La jungle, le taillis impénétrable, couvre la vase, borde ces lagunes où les indigènes récoltent sésame, graines de lotus et pêchent le

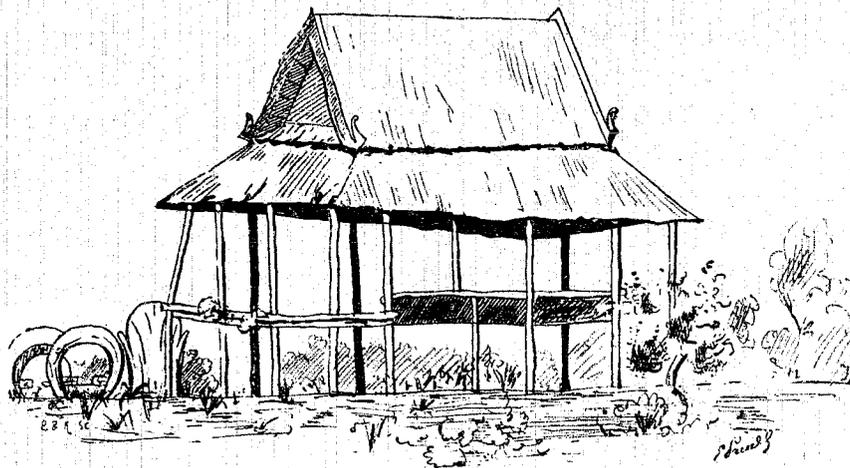


FIG. 3. — Un abri public.

poisson. Sur ces étangs flottent souvent des îlots formés de croûtes de débris végétaux, de matières terreuses, et assez épais, assez résistants pour supporter le poids des hommes qui trouent ces croûtes, guettent et harponnent le poisson attiré par la lumière du jour. Cette zone de lagunes où les dépressions fortement inondées l'emportent en surface sur les terres cultivées comprend les îles du Mékhong et de larges bandes à droite et à gauche du fleuve et de ses bras.

Les Étangs. — Plus loin, dans l'intérieur du pays, le sol se relève en terrains à demi inondés où les tertres occupent plus de superficie que les bas-fonds. C'est une seconde zone, aux terres fertiles lorsque l'inondation est normale, lorsqu'elle les arrose suffisamment sans les noyer trop pourtant.

Les cultures et les plaines nues y alternent avec de nombreux bouquets de grands arbres qui s'élancent des parties basses et humides. On y rencontre aussi des étangs embarrassés de joncs, ou des lacs à surface nette et découverte, ou de vastes marais couverts de graminées cachant un fond de détritux végétaux noir comme de la tourbe, une vase molle, une boue infecte où hommes, attelages et voitures piétinent ou s'enfoncent jusqu'à mi-corps, fût-ce en pleine saison sèche, sous les plus ardents rayons du soleil des tropiques.

Les savanes. — Plus loin encore, entre ces régions voisines des plaines inondées et le pied des monts lointains, s'étendent les vastes plateaux de terres alluvionnaires de formation plus ancienne ; immenses espaces déserts ou à population clairsemée, que plaquent de loin en loin quelques pauvres rizières promptement jaunies et moissonnées dès les dernières pluies ; plateaux rocheux ou sablonneux pauvres en végétation ; interminables plaines où croissent les grandes herbes, vertes et exubérantes ou jaunes et sèches, selon la saison. Rares sont les épaisses, les puissantes



FIG. 4. — Européen en voyage.

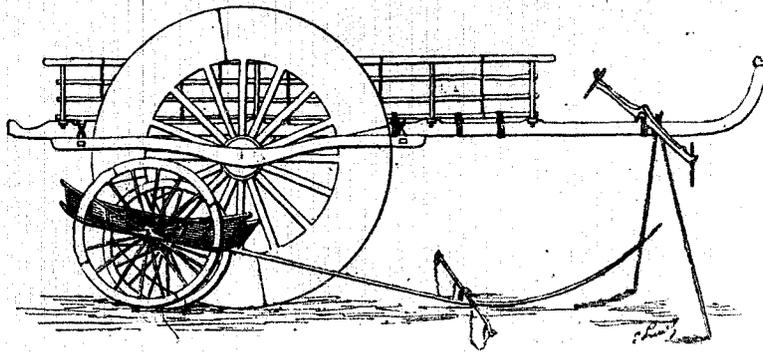


FIG. 5. — Charrette à bœufs et charrette à buffles.

futaies s'élançant d'un sol riche en humus et couronnées de superbes frondaisons. Rares même sont les petits bouquets de bois où l'humidité entretient un frais gazon, où les arbres au feuillage toujours vert et touffu abritent de jolis arbustes ornés de belles fleurs aux vives couleurs.

Ce qui domine surtout en ces terrains maigres et sablonneux qui com-

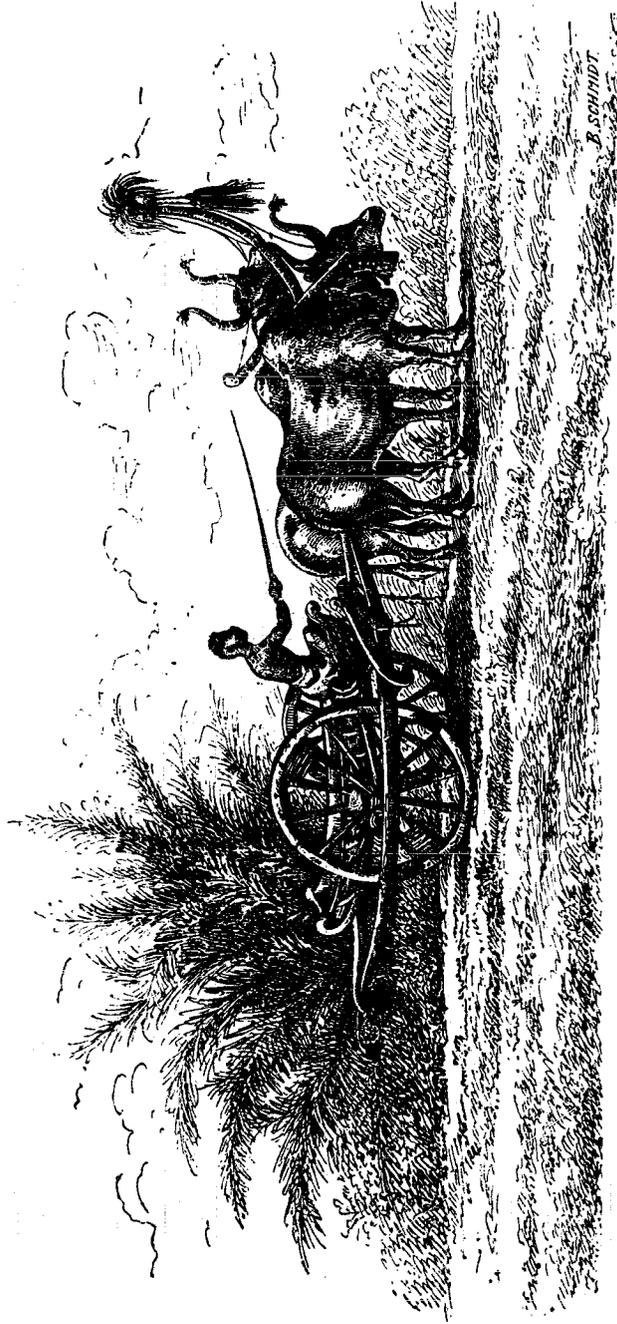


Fig. 6. — Attelage de bœufs.

prennent la plus grande partie du Cambodge, c'est l'interminable forêt

clairière des plaines et des plateaux indo-chinois : la forêt, peu habitée, peu fertile, souvent plate comme la mer ; la forêt des arbres à huile, à résine, à vernis végétal ; arbres squelettes, au tronc rugueux, à l'écorce cendrée, lépreuse et couverte de larges croûtes qui se détachent, aux branches rares et sèches d'aspect, aux feuilles larges, dures et rigides tombant lourdement



FIG. 7. — Un borassus exploité.

sur les grandes herbes sauvages que brûle le soleil ; arbres rabougris, clair-semés, espacés en quinconce, n'offrant ni abri, ni ombre au voyageur, qui peut toujours se croire au centre d'une clairière qu'entourerait au loin le cercle épais d'un trompeur rideau.

En saison sèche, presque toutes ces savannes souffrent du manque d'eau.

Il faut en supporter la privation pendant des lieues et des journées de marche. La longueur des étapes doit alors se régler sur la distance des mares, où on ne trouve qu'une eau boueuse et mauvaise. La meilleure eau est, en général, celle des bassins des pagodes, qui sont bien creusés, bien entretenus. Creuser des mares et des bassins fut toujours une œuvre pie en ce pays. L'eau n'est guère bonne aux rivières permanentes, à ces cours d'eau dont les rives, que dessine un rideau de bambous, attirent de préférence la population indigène. En nombre de ces plateaux d'aspect plutôt désolé, les anciens maîtres du Cambodge avaient tenté, ainsi que nous aurons l'occasion de le reconnaître à plusieurs reprises, de ramener la fertilité en captant, en retenant les eaux des pluies, les eaux des sources. Aujourd'hui, de vastes plaines à peu près incultes, d'interminables clairières situées à proximité des cours d'eau pourraient peut-être servir à l'élevage en grand des bestiaux.

Les Borassus. — Cet aspect général du Cambodge, plutôt monotone et sévère, semble s'être symbolisé dans l'arbre cher à ses habitants, le *tenot*, le grand et rugueux *borassus flabelliformis*, au maigre bouquet de palmes rigides, le palmier si différent du gracieux et svelte aréquier qui orne et caractérise les fertiles jardins de la plantureuse Cochinchine. Mais tout peut être utilisé dans le rude tenot, arbre de grand rapport. Son tronc donne des lattes et des traverses de case ; ses feuilles cousues recouvrent les habitations ; les tiges de ses palmes fournissent des fibres qui sont tordues en liens pour attacher les bestiaux ; ses fruits peuvent être mangés ; enfin le suc savoureux qui suinte en abondance des tiges de ses régimes se transforme par cuisson en un sucre très riche qui constitue son revenu important.

Les herbes sèches. — La sécheresse qui désole la plupart des plateaux cambodgiens est souvent accentuée par les immenses incendies des herbes sèches que les indigènes ont coutume de brûler sur pied de tous côtés, afin d'en débarrasser le sol. Les flammes, annoncées de loin par de bruyants grésillements et d'épais nuages de fumée, bondissent sous le vent, chassent les fauves et les reptiles affolés, dévorent rapidement les plus vastes plaines et ne laissent derrière elles que les gros arbres effleurés et noircis. Les tiges courtes et dures des herbes calcinées pointent sur le sol jaune que recouvre une mince couche de cendres noires. Le renouveau des premiers orages de la saison des pluies fait bientôt disparaître ces traces d'incendie sous la poussée de ses herbes nouvelles et de ses jeunes feuilles vertes.

Les tertres. — En se rapprochant des montagnes, les plateaux cambodgiens s'ondulent en bas-fonds appelés *damnap* et en légers tertres appelés *gok* ou *dual*, de formation marine ou alluvionnaire, dont la succession est si régulière que les indigènes évaluent fréquemment les distances d'après leur nombre. En outre, on rencontre souvent, au pied des monts, de longs et étroits bassins semblables à des tronçons de rivière, bordés de grands arbres, pleins d'une eau relativement claire et peuplés généralement de nombreux crocodiles.

Les monts. — Les Cambodgiens désignent par le nom de *Bhnam* « mont, colline », tout soulèvement volcanique quelles que soient ses dimensions. Laissant de côté les îles du golfe de Siam, qui sont en majorité des montagnes coniques, boisées, inhabitées¹, de grandeur variable, et ne fournissant que du bois et de l'eau douce, laissant aussi de côté nombre de pics isolés semblables à ces îles et disséminés dans les plaines alluvionnaires du Cambodge, le système orographique de ce pays comprend deux chaînes d'aspect très différent. Entre la mer et le Grand Lac, des monts, grès, granit, calcaire ou quartz, se suivent d'une manière confuse allant du sud au nord un peu ouest. Quelquefois dénudés, plus souvent couverts de forêts, ils sont riches en certains produits précieux, gomme-gutte et cardamome. La situation de ces montagnes a donné au Cambodge ses traits géographiques les plus caractéristiques. En effet, elles séparèrent de la mer le fond du golfe préhistorique qui devint le Grand Lac : elles barrèrent la voie directe du fleuve et le contraignirent à se détourner vers le sud-est ; elles augmentèrent par suite l'action de ses inondations et firent créer la Cochinchine. L'autre chaîne, au nord du lac, dont elle borne le bassin, un peu au delà du 14° parallèle, est un véritable mur de terrasse, long de quatre cents kilomètres, haut de trois cents mètres en moyenne, taillé en puissantes assises de grès, qui court à peu près droit de l'Est à l'Ouest, en marquant nettement la différence des niveaux des deux plateaux qu'il sépare, c'est-à-dire du bassin du Grand Lac et de celui du Moun, un affluent du fleuve au Laos.

Quant aux monts de l'orient, entre l'Annam et le bassin du Mékhong, ils sont séparés du Cambodge par d'immenses forêts désertes et ils paraissent n'avoir jamais eu d'action ni sur ce pays, ni sur ses habitants.

1. Il faut excepter, bien entendu, l'île de Phu Quoc, la Koh Trâl des Cambodgiens qui fait partie de la Cochinchine au point de vue politique et administratif, quoiqu'elle dépende géographiquement du Cambodge.

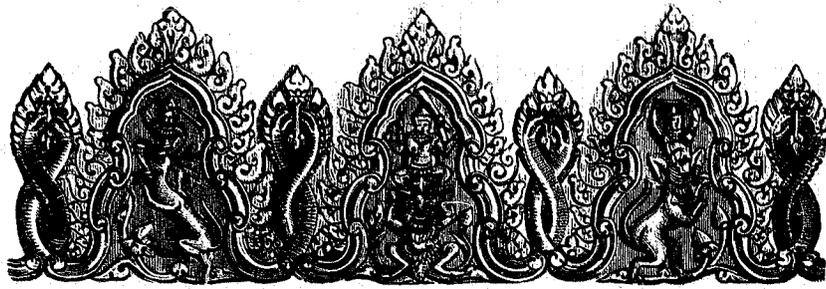
En maints endroits, les Cambodgiens conservent de curieuses traditions qu'on ne peut que mentionner ici, sur des rétrécissements terrestres subis par diverses parties du pays. Mais rien ne vient confirmer l'hypothèse émise par quelques auteurs européens supposant que de grands cataclysmes naturels expliqueraient seuls la décadence profonde du Cambodge, l'obscurité ou les solutions de continuité de l'histoire de son passé. L'étude de la géographie de ses monuments prouve qu'il diffère peu, physiquement, de ce qu'il était il y a mille ou quinze cents ans, tandis que la Cochinchine française a dû émerger en partie depuis cette époque.

La faune. — La vie végétale et la vie animale sont intenses en ce pays alternativement noyé et desséché, où la grande pulsation annuelle de l'inondation favorise la pêche et la chasse en disséminant ou en concentrant tantôt le gibier, tantôt le poisson. Nous avons vu à quel point pullule la gent aquatique, cette proie habituelle de l'homme, ainsi que de nombre d'oiseaux et de mammifères. Certaines espèces de poissons ne craignent, paraît-il, ni les voyages par terre, ni même les longues migrations en bande. Plusieurs variétés de tortues sont chassées dans les champs, dans les jungles, dans les cours d'eau. Les crocodiles, excessivement nombreux, quelquefois énormes, sont, de toute tradition, terribles ici, inoffensifs là, sans qu'il y ait d'explication satisfaisante à ce fait qu'il faut se borner de constater. De tous côtés fourmillent d'innombrables reptiles, les grosses sangsues d'eau, les petites sangsues de terre, les serpents terrestres, aquatiques ou amphibies, dont maintes espèces sont très venimeuses. Entre les nombreux oiseaux des tropiques, les échassiers et les palmipèdes de toutes sortes se tiennent dans les régions noyées, tandis que les poules, les faisans, les paons au riche plumage, mais au cri aigre et discordant, affectionnent le séjour des forêts, non clairières, mais fournies et riches en essences de bois de fer. Sur les arbres grimpent les rongeurs, écureuils, rats palmistes, volent de superbes dragons, sautent les singes, macaques, gibbons et « hommes des bois », c'est-à-dire les orangs-outans.

Sur les plateaux où s'isole, en faisant régner autour de lui le vide de la mort, le vomiquier dont les noix empoisonnées ressemblent en mûrissant à des œufs jaunes suspendus à de longues ficelles, les termites élèvent leurs tumuli, ces autels des superstitions populaires; les cerfs de toutes espèces et de toutes grandeurs bondissent, ainsi que les bisons et les bœufs sauvages

dont le croisement améliore fréquemment les races domestiques. Les buffles, les sangliers, les rhinocéros s'éloignent davantage des lieux habités; aussi les éléphants qui vivent par bandes, qui enlèvent quelquefois leurs frères domestiqués, mais qui, plus souvent encore, sont chassés et capturés à l'aide de ceux-ci. Quant aux carnassiers, soit chacals, panthères et tigres, tous chasseurs isolés, soit loups sachant se réunir et se relayer pour fatiguer le gibier, ils ne craignent pas de se rapprocher des demeures de l'homme. Le roi de la création « l'homme à la tête noire », délaissant les plateaux élevés ou boisés, occupe de préférence les terrains de hauteur moyenne, les bords du fleuve, de ses îles et des cours d'eau; il se groupe en tous les lieux où la culture et la pêche lui fournissent des ressources plus considérables.





CHAPITRE II

LES HOMMES

La population. — Les aborigènes. — Les immigrants. — Les Khmèrs. — Leur physique. — Leur moral. — Les filles. — Le mariage. — La famille. — Les habitations. — Les pagodes. — Les cultures. — Les industries. — La langue. — L'écriture. — La semaine. — Les mois. — Les ères et les cycles. — La littérature. — La musique. — Les jeux. — Les fêtes. — Les funérailles. — La religion. — Les bonzes. — Le brahmanisme. — Les génies. — Les superstitions.

La population. — Si vigoureuse que soit la force des agents physiques qui travaillent sans cesse à modifier le pays, leur action ne produit que de très lentes transformations. L'état moral et social des habitants change avec plus de rapidité. Or, il convient de saisir cet état et de l'exposer ici tel qu'il existait au moment de la conquête française ; conquête qui introduit chaque jour de nouveaux facteurs dont l'action se fera de plus en plus sentir à l'avenir.

Dans le royaume actuel, séculairement dévasté par les guerres étrangères ou par les luttes intestines, le total des Khmèrs ou Cambodgiens ne dépasse pas le chiffre de douze cent mille âmes. On y rencontre aussi quelques races immigrées et diverses peuplades aborigènes comprenant trois cent mille âmes. La population du Cambodge est donc de quinze cent mille individus au maximum. Ajoutons que huit cent mille Kkmèrs au plus sont disséminés dans les provinces que les Siamois et les Annamites enlevèrent au Cambodge.

Les aborigènes. — Les peuplades aborigènes paraissent être étroi-

tement apparentées aux Khmèrs, tout au moins en ce qui concerne leurs



FIG. 8. — Types d'aborigènes.

dialectes. Tels sont les *Jan* ou *Tehong*, *Xong*, qui ont occupé jadis, semble-t-il, une aire assez étendue à l'ouest du Grand Lac, dans les montagnes qui

servent encore de refuge à leurs descendants. Cette peuplade est peu connue. Les *Samré*, au nord et au sud du lac, sont quelquefois chargés de la garde des temples khmers et ils paient de légères redevances traditionnelles aux autorités du Cambodge. Les *Bar*, ou *Pear*, *Pohr*, se rencontrent de même au nord et au sud du lac ; ils récoltent le cardamome et ils

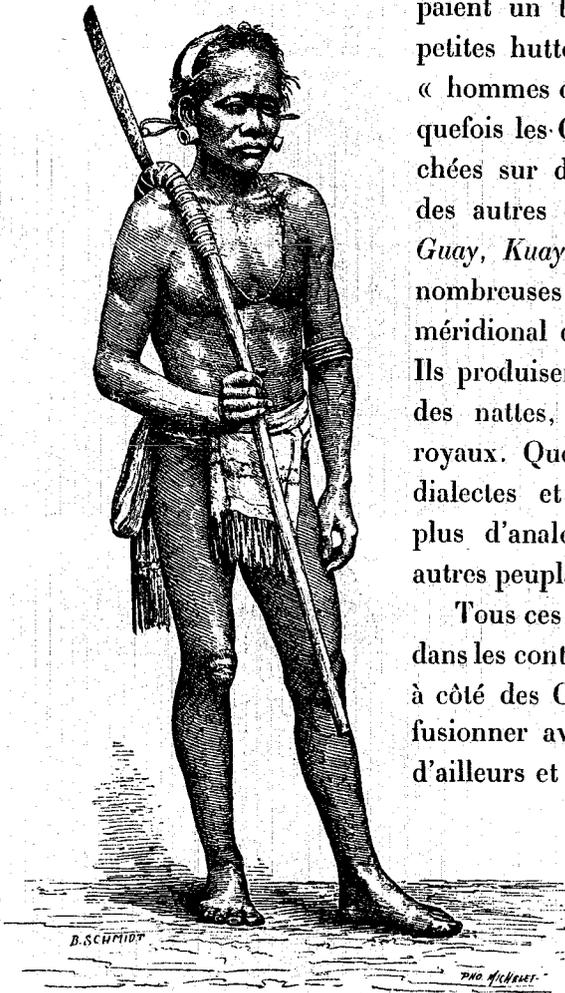


FIG. 9. — Type d'aborigène. Un Sieng.

paient un tribut de ces graines précieuses ; les petites huttes de bambous et de chaume de ces « hommes des bois », comme les appellent quelquefois les Cambodgiens, sont fréquemment perchées sur des troncs d'arbre rapprochés les uns des autres et coupés à la même hauteur. Les *Guay*, *Kuay*, ou *Koui*, forment une race dont les nombreuses tribus sont répandues dans le Laos méridional et dans le Cambodge au nord du lac. Ils produisent dans ce pays du fer, ou ils tissent des nattes, ou bien ils gardent les éléphants royaux. Quoique les *Gūay* aient conservé leurs dialectes et leurs mœurs primitives ils offrent plus d'analogie avec les Cambodgiens que les autres peuplades.

Tous ces aborigènes, groupés par petits villages dans les contrées reculées ou montagneuses, vivent à côté des Cambodgiens, mais sans s'allier ou se fusionner avec ceux-ci qui ne les molestent pas d'ailleurs et qui les considèrent, en quelque sorte, comme des cousins éloignés d'une nature plus sylvestre.

Tout autre est la situation des peuplades autochtones qui habitent les forêts lointaines à l'est du Grand Fleuve. Considérées comme sauvages, elles sont plus durement traitées lorsqu'elles sont soumises à la domination cambodgienne ; si elles prétendent conserver leur farouche indépendance, elles sont chassées comme des troupeaux de bêtes fauves et réduites en esclavage. Parmi ces nombreuses peuplades on peut citer, en remontant à peu près du sud au

tées lorsqu'elles sont soumises à la domination cambodgienne ; si elles prétendent conserver leur farouche indépendance, elles sont chassées comme des troupeaux de bêtes fauves et réduites en esclavage. Parmi ces nombreuses peuplades on peut citer, en remontant à peu près du sud au

nord : les *Sdian* ou *Stiengs* ; les *Banan.* ou *Penongs* ; ceux-ci étaient tellement exploités ou chassés autrefois que leur nom est devenu, chez les Cambodgiens, un terme générique servant fréquemment à désigner les races sauvages, les peuplades à esclaves. Puis les *Brau* ou *Prou*, les *Kanja* ou *Kancho*, *Kandio* ; les *Radé*, tribu qui paraît être plus importante que les autres, les *Jray* ou *Chéréai*, chez qui deux chefs, très vénérés mais sans grands pouvoirs, dont les dignités sont héréditaires ou tout au moins se transmettent dans les mêmes familles, sont appelés *Stac bhkœn* « roi du feu » et *Stac dik* « roi de l'eau », présentant donc cette particularité d'être désignés par des termes cambodgiens, alors que la langue des *Jrāy*, de même que celle des *Kanja* et des *Radé*, est à peu près identique au *tchame* où le mot « roi » est traduit par *patau*.

Ces aborigènes et beaucoup d'autres qu'on rencontrerait encore en s'éloignant davantage du Cambodge offrent des traits communs : les dents incisives sont souvent limées au ras des gencives ; les oreilles, largement percées, tombent sur les épaules ; une culture du riz insuffisante à les nourrir et faite par les procédés primitifs qui consistent à incendier des coins de forêt et à planter la semence dans les cendres ; peu ou pas d'industrie, mais une grande habileté à la chasse ; des festins aux mariages et aux enterrements ; des fêtes au nouvel an, aux semailles et aux moissons ; enfin l'existence des sorciers redoutés qui tiennent lieu de prêtres pour entrer en communication avec les ancêtres, les génies et les divinités qui sont appelées *Brah* ou *Yan*, selon que la langue tient du cambodgien ou du *tchame*.



FIG. 10. — Type d'aborigène.

Les immigrés. — Les races immigrées au Cambodge comprennent d'abord les *Cin* ou *Chen*, les *Chinois*, qui s'élèvent à près de cent mille âmes

en leur joignant leurs métiers connus et avérés; venant tous en célibataires, les Chinois s'allient avec des femmes du pays et les métis se fondent peu à peu dans la population. Ils sont commerçants ou cultivateurs. Puis les CAM ou Chames, Tchames, qui comptent quarante ou cinquante mille individus, cultivateurs, bûcherons, commerçants ou pêcheurs, dont les ancêtres émigrèrent du Tchampa à diverses reprises. Ils sont tous musulmans, de même que les JVA, Javā, ou Malais qui ne comptent que quelques milliers d'individus au plus dans le Cambodge. La communauté de religion facilite les alliances et développe l'esprit de solidarité entre ces deux races. Les YUAN ou *Younes*, les Annamites qui sont connus depuis très longtemps au Cambodge, y deviennent de plus en plus nombreux depuis qu'ils ont colonisé et conquis les bouches du grand Fleuve, aux XVII^e et XVIII^e siècles. Bateliers, pêcheurs ou commerçants, les Annamites sont peut-être plus de cent mille au Cambodge. On y rencontre aussi quelques SIAM ou Siamois, des LEV ou Laos, Laociens, que l'identité de religion fait fondre rapidement dans la race du pays lorsqu'ils ne sont pas parqués en serfs de la couronne. On y trouve encore de rares Indiens que leur Brahmanisme fait considérer comme des étrangers dans ce pays où leurs aïeux retrouvaient jadis une seconde patrie. Enfin, les Européens n'étaient représentés, avant la conquête française, que par quelques familles chrétiennes issues de Portugais, population métissée qui, physiquement, ne différait guère des indigènes.

Les Khmêrs. Leur physique. — Absorbant peu à peu tous ces immigrants, la race cambodgienne actuelle semble résulter elle-même d'un ancien mélange d'Hindous, de Malais, de Chinois et surtout d'aborigènes. Elle a pourtant sa physionomie caractéristique, se rapprochant plutôt des Mongols par les traits de la face, les yeux légèrement bridés et les regards obliques. Les dents, belles par nature, sont noircies artificiellement. La taille est moyenne, bien prise, peu chargée d'embonpoint; les épaules sont carrées, les jambes droites et parfaitement articulées sur le bassin; les pieds sont petits et le gros orteil est largement séparé des autres de même que chez les Annamites. La démarche est sûre, élégante, gracieuse même. Au repos les hommes s'accroupissent et peuvent rester indéfiniment dans cette position. Les filles, souvent sveltes et admirables par la perfection des formes, la grâce des attitudes, la beauté de leurs grands yeux noirs bien fendus et peu bridés, ont quelquefois des traits communs et une certaine lourdeur qui dégénère de bonne heure en un embon-



FIG. 11. — Immigrés: ichammes et malais.

point excessif. Hommes et femmes semblent se transmettre régulièrement et par hérédité deux types tranchés décelant une double origine : l'un grand et svelte, au nez droit ; l'autre massif et courtaud, ayant le nez plus écrasé. Les nombreux croisements sont surtout décelés par le teint ; intermédiaire entre celui des races jaunes et celui des races colorées de l'Inde, il présente beaucoup de nuances, variant du vieux bronze clair au brun noir des Hindous. Presque imberbes, les Cambodgiens n'ont que peu de moustaches et pas de barbe, mais leurs sourcils sont bien marqués. Leurs cheveux, d'un noir d'ébène, abondants et serrés, souvent ondulés naturellement, tombent peu et blanchissent tard. C'est « l'homme à la tête noire » font-ils dire avec raison aux animaux, lorsque ceux-ci parlent du roi de la création.

Les hommes ainsi que les femmes mariées portent la chevelure courte mais non rasée, et ramenée en arrière, ou séparée par une raie au milieu de la tête ; tandis que les jeunes filles la conservent plutôt longue et relevée en chignon sur le sommet de la tête, ou bien tombant sur la nuque et coupée au ras des épaules. Les fonctionnaires et les gens de la cour ont adopté longtemps l'usage siamois si peu élégant de se faire raser la tête sauf à la partie supérieure où une touffe courte, droite, hérissée, leur a valu, de la part des Européens, l'expression triviale de « tête en brosse d'écouvillon ». Les dames y ajoutent encore deux minces tresses qui pendent devant les oreilles. L'usage de laisser croître dans toute leur longueur, chez les enfants, ces deux tresses et cette touffe qui est alors maintenue par une épingle d'or et de couper ces cheveux en grande pompe quand la puberté ou la nubilité approche, est également siamois d'origine.

Les oreilles des femmes de la campagne, encore très largement percées malgré les critiques ironiques du roi actuel, rappellent l'antique coutume qui agrandissait les lobes, chez les hommes aussi bien que chez les femmes, jusqu'à les faire tomber sur les épaules. Outre les larges ornements d'oreilles, les femmes portent des chaînes, des bagues et des anneaux au cou, aux doigts, aux poignets et aux chevilles des pieds.

Les hommes s'habillent d'un pantalon court et souvent d'un veston droit et boutonné sur le devant. Les femmes revêtent une jupe tombante et une robe serrée à la taille et aux poignets, légèrement entr'ouverte sur la gorge. Ces vêtements sont fréquemment remplacés par le langouti, pièce d'étoffe que l'on rend bouffante en la repliant entre les jambes et qui couvre les

reins et les cuisses : les femmes croisent alors sur leurs seins une écharpe aux vives couleurs qui laisse le dos et les bras nus.

Il y a peu d'infirmes chez les Cambodgiens. La longévité de soixante à quante-vingts ans est assez commune, mais les nonagénaires sont rares. Ce peuple est d'une grande frugalité. Sa nourriture, peu raffinée, se compose de riz cuit à l'eau, de poisson frais ou sec, de tubercules et de légumes. Il mange rarement de la viande, sauf celle du porc dont il est très friand. La fadeur des mets est relevée par du sel, des fruits acides, et aussi par une préparation de poisson pourri d'abord et salé ensuite, mets national et traditionnel dont l'abus amène des ulcères, dit-on. Les Cambodgiens font deux repas par jour. Ils mangent en se servant des doigts de la main droite, se lavent ensuite les mains et la bouche et boivent de l'eau ou du thé, rarement de l'alcool ou du vin. Le chef de la famille prend son repas seul ; la femme et les enfants mangent ensuite. L'heure du repas est respectée chez les petits comme chez les grands, et même chez les esclaves.

Ils ont pour excitants le tabac qu'ils cultivent et qu'ils fument en cigarettes de temps immémorial et aussi les feuilles de bétel enduites de chaux et roulées autour des quartiers de noix d'arec avec un peu de tabac et de gambier. L'abus de ces chiques produit une sorte d'ivresse qu'ils appellent « l'empoisonnement de l'arec ». Quelques princes et mandarins s'adonnent à l'usage de l'opium.

Le moral. — On sait combien il est difficile de saisir exactement les traits généraux d'un peuple qui se compose de races si diverses, chez qui peuvent se rencontrer les natures les plus disparates. On peut dire toutefois que les Cambodgiens sont assez propres dans leurs habitudes et qu'ils prennent des bains fréquents. Au moral, ils sont plutôt légers, curieux, naïfs et crédules, inconstants, irréfléchis et irrésolus, flatteurs, très emphatiques et très formalistes, vaniteux et pénétrés d'un réel orgueil de race que traduit couramment le vieil adage populaire : *Sruk khmêr min têt sun*. « Jamais le Cambodge ne périra ». Lents, patients, durs à la fatigue, les paysans ne méritent guère la réputation de paresse invétérée que leur ont faite presque tous les auteurs européens se copiant les uns les autres et acceptant facilement les opinions courantes. Habituellement paisibles et doux, les Cambodgiens sont charitables, hospitaliers même, si l'on tient compte de ceci : qu'il n'entre nullement dans leurs mœurs de recevoir un étranger à l'intérieur de la maison.

Ils aiment leurs enfants ; ils respectent leurs parents. Ils sont tolérants et dépourvus de fanatisme quoique très religieux et très superstitieux. Contemplatifs et apathiques, ils sont très endurants, sauf à se soulever en de cruelles et terribles colères lorsqu'ils sont poussés à bout. « Ce sont des buffles » pour employer la parole d'un de leurs rois.

Peu médisants, ils ne sont ni fourbes ni menteurs. Les adages et les proverbes qui font fi des bavardages, des paroles légères, des discordes et des colères faciles, sont nombreux chez eux. Du tact, une certaine circonspection, une grande réserve et le respect tout au moins apparent de leurs lois et de leurs antiques coutumes, semblent être les traits les plus distinctifs de la race. A un sentiment inné de pudeur qui leur inspire l'horreur des nudités complètes ils joignent volontiers le goût très prononcé des plus grasses grivoiseries. Probes et désintéressés, possédant un réel sentiment de solidarité, ils se portent, à l'occasion, aide et assistance mutuelles, gratuitement et avec un entrain rare. Mais ces pratiques ne justifient nullement l'opinion aussi étrange qu'elle est erronée, émise ou répétée par plusieurs auteurs qui ont prétendu que les Cambodgiens repoussaient tout salaire en échange de leur travail et préféraient même la servitude à des gages réguliers. Habiles en certains exercices du corps, tels que natation, jeux de paume et de bâton, ils sont souvent animés, lors de leurs fêtes traditionnelles, d'une ardeur qui s'exalte jusqu'à l'enthousiasme le plus exubérant.

Les noms patronymiques n'existent pas, hommes et femmes ne portant que le nom personnel reçu à leur naissance ; les mandarins doivent être désignés par leur titre. On rencontre quelquefois des *bañsavatā* « carnets de famille » où sont enregistrés les naissances, les décès, les principaux événements affectant la famille.

Quand les garçons adultes ne sont pas à la pagode, ils couchent, non chez leurs parents, mais tous ensemble, dans les salas ou caravansérails publics des villages.

Les filles. — Dès que se manifestent les premiers signes de nubilité, les jeunes filles « entrent dans l'ombre », c'est-à-dire qu'après certaines cérémonies elles mènent une vie très retirée. Leur moralité peut soutenir la comparaison avec celle des filles de n'importe quel pays. En cas de grossesse, elles n'ont pas de recours légal contre le séducteur ; il n'est responsable pécuniairement que si la fille meurt en couches ; mais le métier de don Juan

est mal considéré; et, en somme, les enfants naturels sont plutôt rares. D'après une curieuse tradition, les filles et même les femmes pourraient être impunément violées si elles commettaient l'inconvenance de sortir seules aux trois moments de la journée qui sont estimés être des heures critiques : l'aube, le midi et le crépuscule.

Le mariage. — Les Cambodgens se marient jeunes. La masse du peuple est monogame. On cite des cas de polyandrie, assez rares, mais avérés, notoires et considérés comme une « simple affaire de sentiment », disent les indigènes. Chez les grands et chez les riches, la polygamie est assez fréquente, mais la première femme, épousée en justes noces, est la seule maîtresse de maison; en général elle agréé elle-même l'entrée des femmes de second rang qui sont épousées sans cérémonies rituelles, ainsi que des femmes de troisième rang qui sont simplement achetées.

Les rites des justes noces sont nombreux et traditionnels; ils semblent remonter aux origines mêmes du royaume. Les pourparlers indirects et officieux, qui ont pour but de sonder le terrain et d'éviter un refus positif ou public, sont suivis de la demande officielle faite par des intermédiaires qui apportent des présents de noix d'arec et de feuilles de bétel dont l'acceptation par la fille et par ses parents fut de tout temps considérée comme constituant un engagement. Les deux fiancés ont dès lors des droits et des devoirs réciproques que la coutume et même les lois consacrent. Le jeune homme sert chez eux ses futurs beaux-parents, essuie leurs rebuffades, fait sa cour et remplit une sorte de stage qu'il s'efforce de rendre très effectif: situation d'où naissent de nombreux incidents, voire même des enfants. Le mariage n'est célébré que plus tard, au jour faste fixé par un achar (= *ācārya*, maître des cérémonies), avec musique, festins, prières des bonzes, après qu'on a fait les dents de la jeune fille en les laquant en grande cérémonie. Le marié, vêtu d'habits de gala, monte chez elle, conduit par une petite fillette; les époux s'asseyent et se prosternent pour saluer les parents de la fille; le marié remet des cadeaux de fleurs d'arec, de flambeaux, ainsi qu'une somme d'argent qu'il donne en dot à sa femme et dont la quotité est généralement traditionnelle. L'assistance lie des brins de coton aux poignets des époux, s'assied autour en cercle et fait circuler sept fois de main en main des petits disques de métal appelés « babél » où sont fixées des bougies allumées, pendant que l'orchestre joue l'air antique et national par excellence de Brah Thong

et Néang Néak, le couple royal, primitif, des fondateurs légendaires du Cambodge. Les assistants font des cadeaux aux époux qui entrent ensuite dans l'intérieur de la maison, la femme conduisant le mari qui tient le bout de son écharpe. Il ôte sa veste de cérémonie, la jette sur sa femme et sort pour aider au service d'un festin général qui dure toute la journée. A la nuit, a lieu le dernier rite, dit « l'union des couches », sous la direction de la mère du marié et de quelques matrones. Les deux époux s'introduisent mutuellement dans la bouche des morceaux de gâteau. La mère, saisissant leurs têtes, les fait choquer légèrement à trois reprises en prononçant des paroles de bénédiction. On leur offre une courge, symbole de douceur et de fécondité, et on les laisse seuls.

Le gendre habite encore plusieurs années près des parents, protecteurs naturels de leur fille qui ne les quitte qu'après la naissance d'un ou plusieurs enfants. S'il existait des vaudevillistes cambodgiens, leur verve trouverait ample matière à s'exercer sur les belles-mères ou même sur les ménages à trois : la réserve naturelle des mœurs ne donnant que plus de piquant aux récits des infortunes conjugales dont les maris ne sont pas plus exempts qu'ailleurs.

La famille. — La femme est subordonnée au mari, mais sa situation dans la famille monogame, c'est-à-dire dans la grande masse du peuple, vaut celle de la femme de n'importe quel pays. Son mari la traite avec égards ; il est tenu de l'assister devant les tribunaux ; elle peut porter plainte contre lui sous la seule réserve d'être conduite par un parent. Le divorce, assez facile, peut être demandé par chacun des époux. Lorsqu'elles ont rendu à leur mari défunt les derniers devoirs, ceux de la crémation, les veuves se remarient à leur gré, sans qu'il y ait aucun préjugé contre elles. Elles trouvent même mari plus facilement que les femmes divorcées.

Les enfants ne peuvent pas porter plainte contre leur père et celui-ci a, en principe, le droit de les vendre. En fait la puissance paternelle est très modérée. Nous avons déjà dit que les Cambodgiens se distinguent par le respect des parents et l'amour des enfants. Les liens de parenté, soit directe soit collatérale, sont assez puissants jusqu'au septième degré à partir de l'ascendant commun ; la loi les mentionne fréquemment. Il en est de même des liens résultant de l'affinité par alliance et par ordination religieuse, ainsi que des divers liens de clan, de patronage et de clientèle. L'adoption qui confère

à l'adopté les droits des autres enfants est connue et pratiquée. Une coutume très répandue est celle de l'union amicale ou confraternelle cimentée par certaines cérémonies.

Les habitations. Sur les grands cours d'eau, où la population est généralement plus riche, les maisons ont souvent une coquette apparence d'aisance. Dans l'intérieur du pays, où les routes ne sont que de mauvaises pistes, — les anciennes chaussées n'étant plus praticables —, où les charrettes ne font souvent que trois à quatre lieues par jour, et où la valeur des produits est diminuée par la difficulté des transports, les villages sont peu importants ; leurs cases plutôt disséminées que groupées, ne comptent que quelques familles exposées aux coups de main et intéressées à surveiller le pays, à arrêter les voleurs afin de ne pas être réputées complices. Partout les maisons, construites d'après les vieilles règles et les antiques traditions, élevées sur pilotis d'un mètre ou deux au-dessus du sol, faites en bois et bambous, couvertes de chaume ou de feuilles de palmiers, comprennent un ou deux corps de logis à quatre fermes. Ces fermes supportent un toit à pente très aiguë dans le haut pour abriter la partie intime de l'habitation et qui s'élargit en pente douce dans le bas pour couvrir vérandah, cuisine et salle à manger, placées un peu en contre-bas. La génération actuelle commence à employer les tuiles, mais l'architecture primitive se modifie peu. Le mobilier est partout très simple.

Les pagodes. — Les Vat ou monastères bouddhiques sont des parcs enclos et plantés de *Bo* ou figuiers religieux, de palmiers et d'autres gros arbres. Outre le temple, Brah Vihār, ils contiennent les cellules, Kot, des religieux, petites cases situées en arrière du temple et recouvertes de chaume ; en avant de ce temple, la Sālā est un hangar public qui sert de lieu de réunion pour les bonzes et la population ; c'est aussi l'abri des voyageurs. Souvent des caiti, =caitya, simples tourelles pleines, en briques sèches, recouvertes d'un enduit et semblables à d'énormes cloches, abritent les cendres de certains personnages de distinction ou religieux morts en odeur de sainteté. Quelquefois des vestiges d'idoles brahmaniques, statuettes, lingas, pierres noires et polies affectées jadis à la représentation de la déesse Kāli, annoncent que selon toute vraisemblance la pagode actuelle a remplacé un ancien temple construit de même en matériaux légers et corruptibles.

Les Brah Vihār ou temples sont les constructions les mieux soignées du Cambodge actuel. Élevés sur de petites terrasses ou terre-pleins rectangulaires et tournés vers l'est, sauf de rares exceptions, ces légers édifices ont une toiture en chaume, ou en tuiles de bois, ou en tuiles ordinaires. Ce toit, souvent gracieusement étagé, décoré de sculptures sur bois peintes ou dorées, d'incrustations de verres en mosaïque, est moins supporté par les murs épais percés de petites fenêtres que par de fortes colonnes intérieures dressées sur un petit soubassement en pierres. Les frontons des portes peuvent être ornés de peintures ou de sculptures sur bois représentant Vichnou sur le Garouda ou Indra sur l'éléphant tricéphale. Dans l'intérieur, qui manque souvent d'air et de lumière, le sol est en terre soigneusement battue ou en une sorte de dur ciment; on y trouve, quand elle n'est pas dans la Sālā, la chaire à prêcher, fauteuil en bois dont le dos est sculpté, dont le fond est supporté par des cariatides de garoudas. Sur un autel de briques et de plâtre, s'élève un trône en forme de fleur de lotus, siège qui supporte un énorme Bouddha de briques ou de terre recouvert de stuc et doré, primitif d'aspect, médiocre et même grotesque d'exécution, que flanquent quelquefois les statues de deux des disciples du Maître, Sariputra et Maudgalyana, représentés inclinés, tête nue et rasée, vêtus comme des religieux.

Les cultures. — Le bœuf dont le nom actuel « go » est d'origine sanscrite, le buffle, le cheval et, chez les princes et les mandarins, l'éléphant, sont les animaux de trait ou de charge dont la force de résistance à la chaleur et à la fatigue est généralement en raison inverse de leur taille respective. Quand la terre est bien détrempée, noyée même par les pluies, les plus utiles, le bœuf et le buffle, labourent les rizières. On les attelle à une charrue à un seul versant pour tracer des sillons concentriques. Le nom « laṅgāl » ou « aṅgāl » de cette charrue est aussi d'origine sanscrite. Le riz, qui a d'abord été semé dans des terreaux fortement fumés près des maisons, est repiqué après les labours. Ce repiquage et la moisson qui constituent les deux grands travaux de cette culture sont généralement faits par tous les voisins en commun et avec beaucoup d'entrain, le propriétaire devant nourrir tous ces travailleurs bénévoles.

Le riz est ainsi cultivé presque partout dans le royaume dont il forme l'un des principaux articles d'exportation. Les Cambodgiens le distinguent en deux espèces principales et en une trentaine de variétés. La plante nour-

ricière par excellence est considérée comme sacrée, sa destruction étant presque une sorte de profanation, de parricide, de sacrilège ; dans les recueils de lois et en style élevé ce riz en herbe est appelé Brah Baisrab, corruption de Vaisravana qui est le nom patronymique de Kuvera, le dieu des richesses.

Le skar, ou sucre de palme, mérite une mention spéciale entre tous les riches et nombreux produits du pays. La récolte du suc des borassus doit remonter à une très haute antiquité. Ce travail qui a lieu pendant toute la saison sèche est très pénible : les hommes grimpent chaque soir sur les

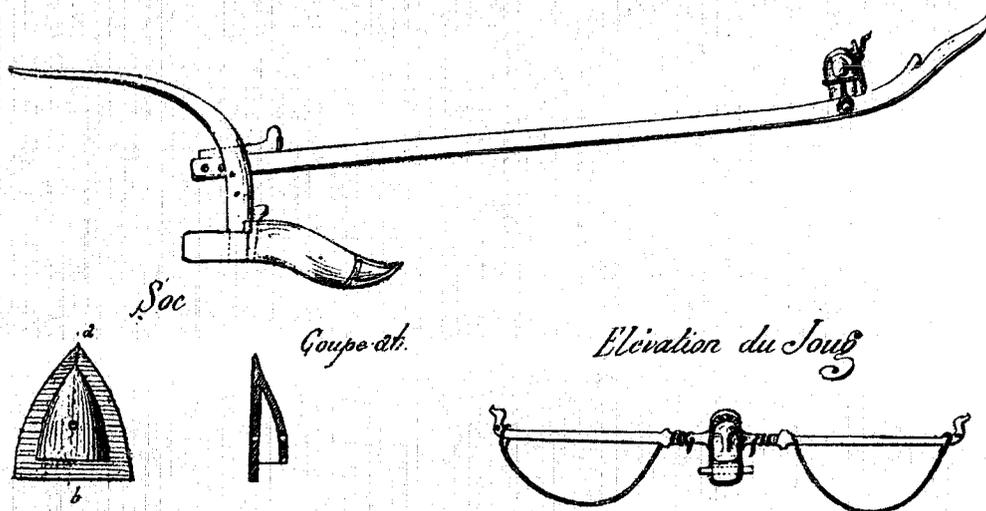


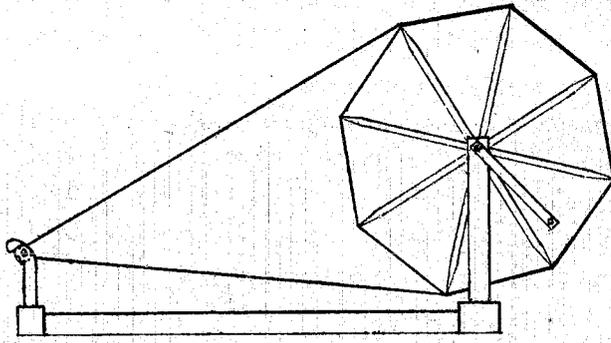
FIG. 12. — La charrue cambodgienne.

nœuds des tiges de bambous fixées aux troncs élevés de ces palmiers pour attacher leurs vases de bambous sous les pédoncules des régimes de fleurs que l'on coupe et pince à chaque fois ; l'ascension doit être renouvelée tous les matins pour enlever le liquide brun, sucré, au goût agréable : la cuisson l'épaissit et le transforme en un sucre de couleur noire dont la production dépasse trois millions de kilogrammes par an.

Les industries. — Avant même toute culture, la pêche a dû être l'un des premiers moyens d'existence des plus anciens habitants de ce pays. La population presque tout entière s'adonne actuellement à la pêche, tendant des embûches, luttant de ruses avec les poissons, utilisant toutes sortes

d'engins, dans les lacs, cours d'eau, mares, dans les rizières même: le poisson constituant avec le riz la base de sa nourriture quotidienne.

Nous savons combien la grande pulsation annuelle de l'inondation qui disperse et rassemble alternativement le gibier et le poisson, favorise la chasse aussi bien que la pêche. Les chasses royales ont lieu à éléphant. Les



Plan

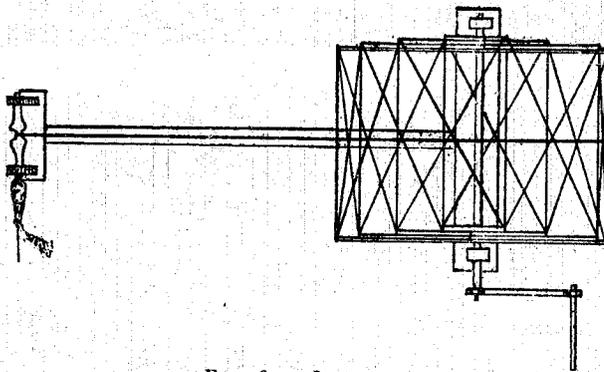


FIG. 13. — Le rouet.

gens du peuple, montés sur des chevaux ou sur des buffles, chassent quelquefois à courre dans leurs grandes plaines, poursuivant les cerfs, antilopes et chevreuils dont les cornes molles, coupées en rondelles et macérées dans l'alcool, donnent un aphrodisiaque énergique, dit-on. Ils ont aussi des chiens dressés à arrêter les tortues.

De goûts sédentaires, inaptes au commerce, les Cambodgiens sont plutôt cultivateurs, pêcheurs, chasseurs, bûcherons et constructeurs de pirogues qu'ils taillent habilement d'une seule

pièce dans les grands troncs d'arbre. Excellents pagayeurs sur leurs lagunes et plaines noyées, la navigation en haute mer ne les tente guère et la construction des grandes barques leur a été enseignée, semble-t-il, par les peuples voisins.

Ils utilisent habilement les plantes tinctoriales du pays, obtenant des couleurs solides, belles, variées, qui parcourent toute la gamme des teintes. Chaque case possède son métier à tisser et toutes les femmes mettent leur amour-propre à savoir s'en servir à leurs moments perdus; sur ces instru-

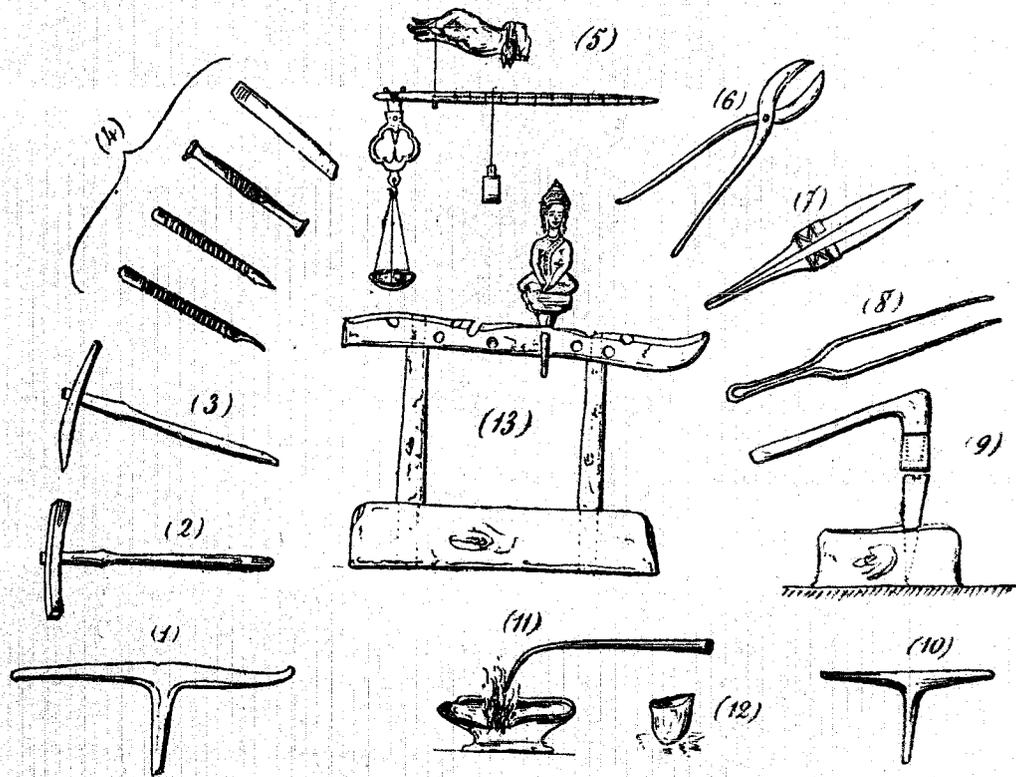
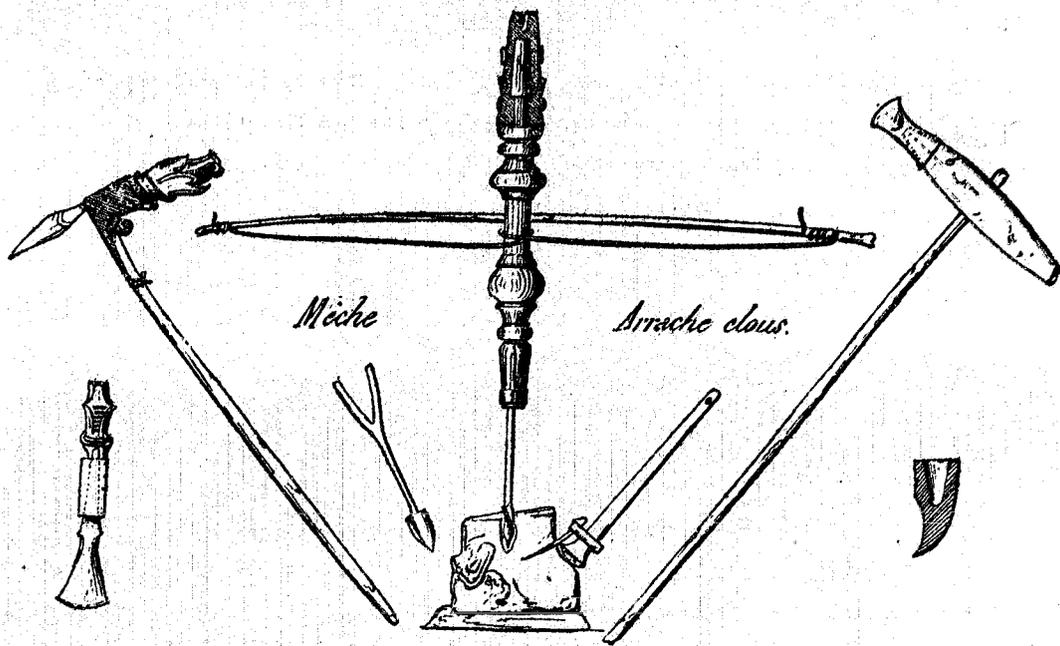


FIG. 14. — Instruments cambodgiens.

ments primitifs elles combinent avec art les élégants dessins et les chatoyantes nuances des belles étoffes de soie et de coton, des beaux pagnes de luxe dont la réputation est établie à juste titre.

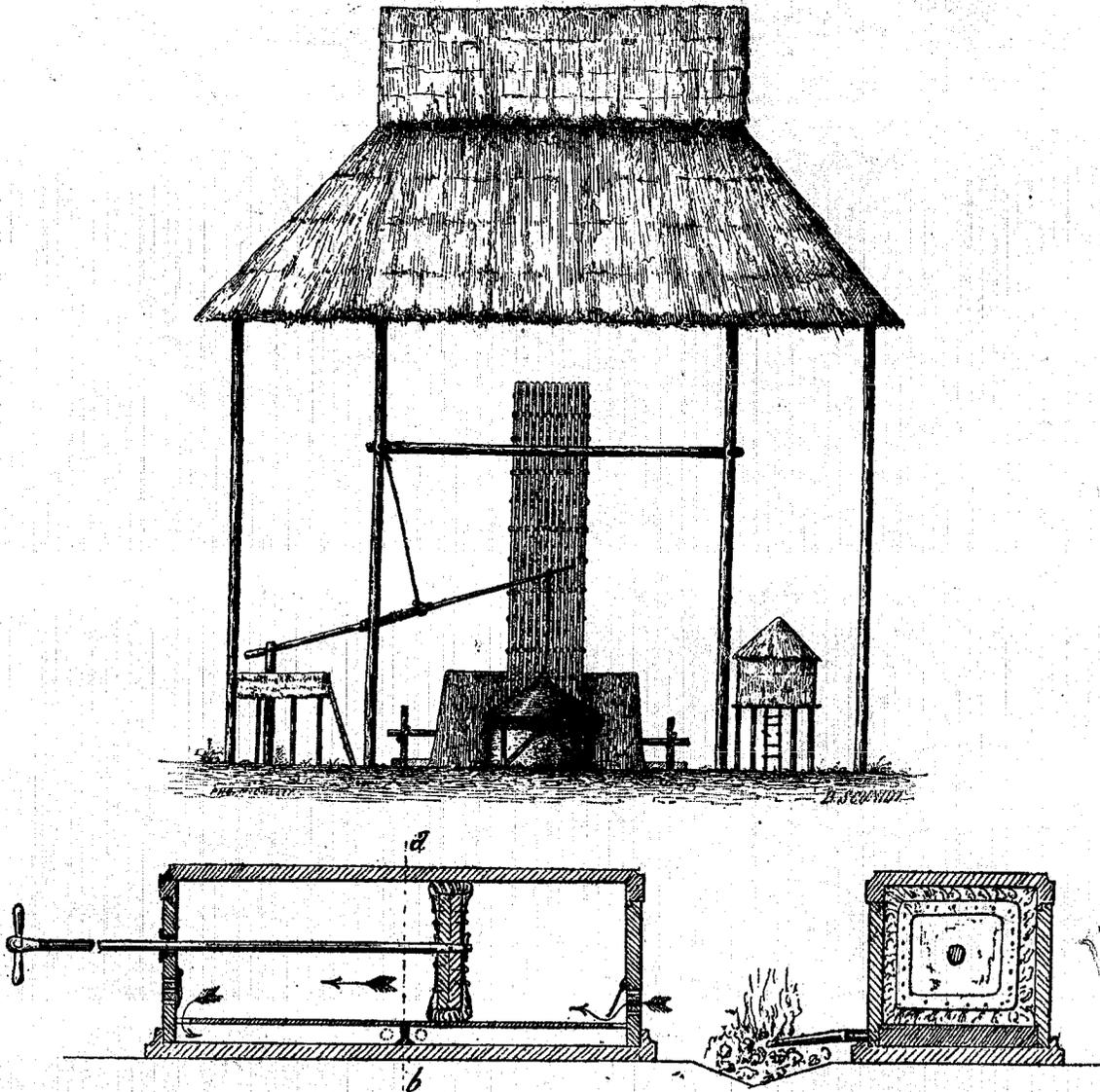


FIG. 15. — Forge des Kouys.

Les Cambodgiens imitent fidèlement la nature dans leurs peintures un peu grossières, mais ils ignorent les lois de la perspective. Orfèvres assez habiles, ils fabriquent des bagues, des colliers, des bracelets, des coffrets,

des animaux formant boîtes dont l'un des plus originaux est le *Micchanu*, monstre mythologique, moitié homme moitié poisson, de leur *Ramayana*. Doués du goût de l'ornementation, ils sculptent le bois avec un certain talent et ils décorent la plupart de leurs meubles et ustensiles. Au besoin ils savent produire le feu par le procédé primitif qui consiste à frotter vivement deux morceaux de bois sec pour allumer les feuilles des arbres trempées dans les résines si abondantes de la contrée. *Visvakarman*, le dieu « maître des arts » des anciens poèmes indiens, dont le nom corrompu est devenu « *Brah Bisnukar* », est le patron des artisans, ainsi qu'un autre personnage dont l'autorité paraît moins explicable, le roi *Bāli*, sans doute le roi des singes de ce nom dans le *Ramayana*.

La langue. — La langue cambodgienne, un peu gutturale, riche en voyelles, au ton égal, agglutinante, c'est-à-dire à radicaux que des affixes peuvent transformer en dérivés, présente de grandes affinités avec la plupart des idiomes des peuplades aborigènes du sud de l'Indo-Chine et aussi, paraît-il, avec les langues des Pégouans et de certaines tribus des monts de la péninsule dekkanique. Riche en mots usuels qui désignent les objets et les actions matérielles, pauvre en termes métaphysiques qu'elle a dû emprunter au sanscrit et au pâli, les deux langues religieuses avec lesquelles elle entra en contact, elle possède généralement une syntaxe simple et directe : sujet, verbe et attribut. La numération, qui compte d'abord par cinq, est actuellement décimale, mais probablement il n'en fut pas toujours ainsi ; les noms des dizaines, de trente à quatre-vingt-dix, ont été empruntés à la langue siamoise et sont évidemment d'introduction moderne ; les anciens Cambodgiens comptaient, semble-t-il, par cinq, par dix, vingt et quarante.

L'écriture. — Les chiffres, indiens d'origine, de même que leur nom « *lékh* », et communs, à quelques différences insignifiantes près, aux Cambodgiens et aux Siamois, sont de deux sortes : les chiffres de l'écriture et les chiffres du calcul, ceux-ci étant de forme cursive et abrégée.

De même l'écriture est d'origine indienne, ainsi que son nom « *aksar* » : la péninsule dekkanique ayant répandu ses lettres sur une vaste étendue de territoire en Indo-Chine et en Malaisie. L'écriture cambodgienne comprend toutes les lettres de l'alphabet sanscrit connu sous le nom de *devanagari*, plus une consonne *l* empruntée au pâli et quatre voyelles ou diphtongues dont

L'adjonction fut nécessitée par la richesse phonique de la langue. Elle a perdu par contre, et depuis longtemps, le virama, c'est-à-dire le signe indiquant que les consonnes finales des mots doivent se prononcer sans voyelle inhérente. Cette déféctuosité, jointe à celle qui consiste à écrire les mots sans intervalles à la suite les uns des autres, augmente les difficultés au début de l'étude de la langue. De même que dans le passé, les Cambodgiens employent actuellement, deux sortes d'écriture : les aksar mül ou lettres « pleines », soignées, monumentales, pour les livres sacrés, les monuments religieux ; et les aksar jrïañ l'écriture « penchée », cursive, qui est usitée dans les correspondances et documents usuels.

Sur des olles ou papyrus faits de feuilles de latanier, ils écrivent en gravant les lettres à l'aide d'un style ou poinçon et en noircissant légèrement les creux. Quand il s'agit d'effacer l'écriture à délai plus ou moins bref ils écrivent à la craie sur des cahiers de papier feutre noir qui se replie comme un accordéon. Ils écrivent aussi d'une manière durable sur ces mêmes cahiers à l'aide du bec d'un petit tube formé par le coude d'une feuille métallique repliée sur elle-même, sorte de plume qu'ils remplissent de gomme-gutte liquide.

L'instruction, rare chez les filles, est très répandue parmi les garçons qui la reçoivent presque tous des bonzes en passant plusieurs années à la pagode. Elle se borne d'ailleurs à l'étude de l'écriture et à la lecture de maximes morales et de romans religieux versifiés. Quelques bonzes étudient un peu de pâli dans les textes sacrés et dans la grammaire de Kacchayana qui existe au Cambodge avec commentaires et explications en langue vulgaire.

La semaine. — Leur semaine aussi est indienne : les noms de ses jours étant les noms sanscrits, à peine altérés, des sept planètes : ādīt, Soleil (le dimanche) ; cān, Lune (le lundi) ; aṅgār, Mars ; bud, Mercure, prahas (pour vrahās), Jupiter ; suk, Vénus ; sau, Saturne. Aucun de ces jours n'est férié.

Les mois. — Les mois ou lunes, de 30 ou de 29 jours, sont naturellement divisés en deux périodes : lune croissante et lune décroissante ; les jours sont numérotés dans chaque période. La religion bouddhique considère comme fériés les jours de nouvelle lune, de pleine lune et ceux qui commencent les deux quartiers intermédiaires. L'année comprend douze de ces mois lunaires

dont les noms indiens, guère plus altérés que ceux des jours de la semaine, sont : cet, mars-avril ; bīsāk, avril-mai ; jés, āsāth, srāb, bhadrpad, asuj, katik, māgasir, pus, māgh dham (le grand), phalgun. Tous les trois ou quatre ans, un mois est intercalé en dédoublant āsāth, juin-juillet, en prathamāsāth et dutiyāsāth (premier et deuxième asath), de sorte qu'il y a sept années de treize mois dans une période de dix-neuf ans. Quoique les fêtes du nouvel an tombent toujours en cet, mois qui coïncide avec les premières pluies, il est d'usage de faire partir l'année du mois suivant, bīsāk. On numérote aussi les mois en partant de māgasir, novembre-décembre, qui est le mois de la mort du Bouddha.

Les ères et les cycles. — Trois ères, indiennes ou dérivées de l'Inde, et trois cycles, chinois ou imités de la Chine, servent à énumérer les années. Une ère politique, la plus anciennement usitée au Cambodge, la grande, mahāsakarāj, est encore employée dans la rédaction des annales royales ; c'est l'ère indienne dite de sāka, qui part de 78 A. D. L'ère religieuse, buddhasakarāj, qui date de la mort du Bouddha, 543 ans avant J.-C., est usitée dans les écrits religieux ; son introduction est relativement récente, ainsi que celle de l'ère civile ou petite ère, culasakarāj, + 638 A. D., dont l'origine paraît être astronomique et que les Khmers emploient dans les actes, transactions et correspondances. Les cycles semblent de même n'avoir été introduits au Cambodge que pendant la période obscure du bas moyen âge. Le principal compte douze années qui sont désignées par autant de noms d'animaux, noms dont l'origine est encore inexplicable ; ils sont communs aux Khmers et aux Siamois et ils n'appartiennent pas aux langues de ces deux peuples¹. Des nombres ordinaux, empruntés au pâli, distinguent les dix années du cycle secondaire. La combinaison de ces deux périodes donne le grand cycle de soixante ans. Sauf les numéros du cycle dénaire qui remplacent des noms d'éléments, ce système est à peu près identique à celui qui existe en Chine.

La littérature. — La littérature cambodgienne, monotone, abondante en redites, dépourvue d'originalité, inséparable de la littérature siamoise et

1. Ces noms d'animaux proviennent probablement d'un patois de la Chine méridionale, d'un dialecte plus ou moins apparenté à la langue annamite et usité par des marchands ou émigrants chinois qui propagèrent ce cycle en Indo-Chine. On peut comparer, par exemple, Thās ou Thos, le nom du lièvre, avec l'annamite Tho, même sens.

complètement subordonnée à la littérature indienne, comprend des traductions de livres sacrés, des compilations de maximes morales, et surtout d'innombrables romans versifiés où le religieux se mêle au profane, dont le fond est emprunté aux Jatakas ou récits des naissances antérieures du Bouddha, et dont la forme s'inspire surtout du Rām kir « la gloire de Rāma », nom donné à la version en langue vulgaire du Ramayana indien ; cette version, très ancienne à en juger par son style, est abrégée, réduite à dix cahiers ou livres indigènes. Le contenu de tous ces romans cambodgiens dont les variantes sont infinies pourrait se ramener au canevas suivant :

Un roi et ses reines occupent le trône avec gloire et prospérité, mais bientôt naissent des intrigues qui suscitent de violentes scènes de jalousie et qui provoquent le départ des jeunes princes ou princesses tombés en disgrâce, condamnés à l'exil ou même à la mort et sauvés miraculeusement. Ces exilés errent dans les forêts, rencontrent d'autres princes ou princesses avec qui ils s'unissent sans languir ; ou bien ils ont des aventures tout aussi faciles avec les Kinnari « belles femmes aux pattes d'oiseau » ; ils luttent contre les Yaksas et Yaksis « ogres et ogresses » qui sont très friands de chair humaine ; ils rencontrent des Risis « anachorètes » doués du pouvoir de se transporter à travers les airs ; ils sont égarés à la chasse par la vaine poursuite d'une biche d'or. Après maintes aventures de ce genre, les héros se réconcilient avec leurs parents désabusés et vivent heureux en compagnie des diverses femmes qu'ils ont épousées pendant leurs pérégrinations. Enfin le roman érotique autant que religieux se termine par l'assimilation du principal héros et de ses parents à celui qui devait être le Bouddha Gautama et aux membres de sa famille.

Des plus anciens, des plus remarquables de ces romans on a dû tirer des drames versifiés, à moins que ce ne soient les romans qui proviennent des drames : le théâtre cambodgien remontant incontestablement à une très haute antiquité. Ces pièces dont l'intrigue est simple, le dénouement clairement accusé, peuvent être comparées aux mystères du moyen âge ; elles sont très longues ; les représentations durent des journées entières. Elles ne sont guère jouées qu'au Palais, par les femmes du harem royal : les troupes populaires étant actuellement rares et insignifiantes. Ce théâtre tient du drame lyrique et du ballet pantomime ; les artistes en scène miment et dansent la pièce que d'autres femmes accroupies chantent en musique en battant la mesure sur des cliquettes de bois.

Les contes populaires, qui ne sont pas toujours dénués de naïveté et d'originalité, appartiennent en somme à ce fonds commun des peuples indo-européens où puisèrent successivement Pilpaï, Ésope et La Fontaine. Les Cambodgiens composent aussi des odes, des élégies, des chansons populaires. Dans leurs réunions se rencontrent souvent des aèdes, un homme et une femme, qui paraissent improviser des dialogues amoureux chantés en musique. Les rimes ne sont ni riches ni rigoureuses. Il n'y a que quelques types de mètres : la longueur variant de quatre à sept syllabes.

La musique. — Ce peuple a surtout conservé un goût passionné pour la musique qui est répandue dans toutes les classes de la société, jouée sur divers instruments, apprise un peu partout, mais sans système de notation, sans signes graphiques représentant les sons. On se contente de donner des noms aux sept tons de la gamme qui n'a pas de demi-tons et qui appartient au mode mineur. D'ailleurs les Cambodgiens ne composent plus ; ils se bornent à apprendre, en suivant une progression connue et bien déterminée, les anciens airs, au nombre de cent vingt-huit, dit-on. Le plus célèbre est celui de Brah Thong et de Dame Nāg, le couple primitif des fondateurs légendaires du Cambodge. Joué dans les cérémonies rituelles, écouté religieusement, au milieu du silence de la nuit, il provoque un attendrissement, une émotion qui se traduit fréquemment par des larmes.

Les jeux. — Ardents aux jeux de balle, de paume, à l'escrime du bâton, à la boxe, aux luttes de corps à corps où les jeunes filles l'emportent quelquefois sur les hommes, amateurs passionnés de combats de coqs, de tortues, de petits poissons, de courtilières, se récréant volontiers à un jeu d'échecs assez semblable au nôtre, les Cambodgiens passent leurs divertissements la plupart des nuits de la belle saison que de splendides lanternes éclairent. Avides de réjouissances qu'ils célèbrent toujours avec enthousiasme et enthousiasme, ils avaient des fêtes traditionnelles pour chaque mois de l'année.

Les fêtes. — Les grandes fêtes religieuses et civiles du nouvel an ont lieu en cet, mars-avril. Le peuple lave les statues du Bouddha et fait aux bonzes, pendant les trois premiers jours, des cadeaux exceptionnels qui alternent avec des offrandes pieuses d'eau, de boissons diverses, aux voyageurs et

passants. Des luttes et des pugilats, quelquefois barbares et sanglants, ont lieu au Palais royal. Dans toute famille, l'eau symbolique est offerte par les fils aux parents, par les esclaves aux maîtres, par les princes aux urnes des ossements paternels. Les Brahmes l'offrent au roi dans des conques marines bordées de filets d'or; le souverain la verse en ablutions sur les idoles brahmaniques et s'en lave ensuite la tête. Des courses de bœufs, de chevaux ont lieu dans les campagnes; pendant sept jours les garçons, d'un côté, et les filles, bien plus animées, de l'autre, se livrent à des jeux traditionnels d'esprit, d'adresse, de force, où le sexe faible mais trompeur et sans scrupules l'emporte le plus souvent, prenant même, si l'occasion s'en présente, un malin plaisir à profiter des privilèges du moment pour affirmer ses droits sur les mandarins que la curiosité pousserait à regarder ces jeux de trop près et qui risqueraient d'y laisser un peu de leur dignité.

La grande fête religieuse, dite des collines « girivaṅgat » ou petits tas de sable, généralement au nombre de cinq, que l'on amasse avec régularité en les ornant de drapeaux et de banderolles, coïncide souvent avec ces réjouissances du nouvel an; d'autres fois elle les précède. Cette fête amène toujours un grand concours de population.

Les fêtes des autres mois ne sont pas toutes importantes et plusieurs tombent en désuétude. En bīsāk, avril-mai, avait lieu la fête de l'agriculture; le roi ouvrait la période des labours et traçait solennellement trois sillons. En jés, mai-juin, on procède à l'ordination solennelle de l'immense majorité des jeunes gens qui entrent en religion. Au mois d'āsāth, juin-juillet, a lieu l'entrée du carême bouddhique; le peuple donne aux pagodes de l'huile ou de gros cierges que les bonzes surveillent continuellement: leur feu ne devant pas s'éteindre pendant les trois mois de ce carême, brah vasā, ou saison des pluies. En srāb, juillet-août, les fleurs aquatiques des lagunes ou des grandes plaines inondées sont cueillies avec gaieté et offertes au Bouddha. Une grande fête, dite Phjum pin « l'assemblage des gâteaux ancestraux », est célébrée en bhadrpad, août-septembre; après une quinzaine de jours de préparation, des vivres sont religieusement offerts, le dernier jour du mois, à tous les parents défunts, aux ancêtres les plus reculés.

À la pleine lune d'asuj, septembre-octobre, commencent les réjouissances de la sortie du carême. Pendant un mois entier des cadeaux sont portés aux bonzes en cortèges solennels appelés Hê Kathin. Ces présents occasionnent souvent dans les campagnes des luttes épiques d'une nature toute spéciale auxquelles

nous avons déjà fait allusion : la population entière d'un village porte à l'improviste ses nombreux cadeaux à la pagode d'un autre village quelquefois pauvre et éloigné de deux ou trois lieues dont les habitants se croiraient déshonorés s'ils n'improvisaient de leur côté en toute hâte, coûte que coûte, une réception gargantuesque propre à satisfaire les visiteurs les plus difficiles : suivent des joutes et des défis courtois de village à village.

En katik, octobre-novembre, les Khmers adorent la lune et Brah Gangā, « le fleuve divinisé » ; ils mangent du riz à peine mûr et pilé ; ils lancent sur l'eau des petits radeaux illuminés. A la capitale ont lieu pendant trois jours de grandes joutes de pirogues que termine la rupture symbolique d'une courroie tendue sur le fleuve et coupée par un Brahme. En māgasir, novembre-décembre, on s'amuse à faire planer de bruyants cerfs-volants au vent régulier de la mousson. Au mois de pus, décembre-janvier, beaucoup de bonzes se retirent quelques jours dans des petites huttes construites en forêt. Au mois de māgh, janvier-février, avait lieu la procession quelque peu burlesque du roi de Māgh, mandarin dont la dignité purement honorifique, mais de rang élevé, était héréditaire dans une caste apparentée à la famille royale ; il jouissait des revenus du royaume pendant les trois journées de sa royauté éphémère. Enfin, en phalgun, février-mars, les mauvais esprits étaient chargés et chassés par les éléphants de guerre.

Les funérailles. — Les bonzes, invités par la famille, assistent souvent les mourants en récitant la prière bouddhique funèbre, dite pāṅskūl = pāmsukūlam. Le cadavre, lavé, enveloppé d'étoffe blanche, est mis en bière après qu'on a placé une pièce de monnaie dans sa bouche. Les enfants, les descendants prennent le deuil, en blanc et tête rasée, pendant trois ans ou tout au moins jusqu'à la crémation, le dernier devoir suprême, la grande purification, qui a lieu après un délai très variable et qui est accompagnée des prières des bonzes. Un laïque expérimenté appelé *yogi* pour la circonstance, prend la direction de cette cérémonie qui est faite en musique et même avec une certaine gaieté. Tenant d'une main une marmite de terre, de l'autre une pièce d'étoffe appelée « la bannière des esprits vitaux » il conduit le cadavre que l'on porte au bûcher. Avant d'y être placé, le mort décrit d'abord autour un triple pradaksina funèbre c'est-à-dire allant de droite à gauche, à rebours donc du pradaksina ordinaire ou honorifique qui va dans le sens des aiguilles d'une montre. Les assistants assis, le dos tourné au bûcher, font circuler rapidement dans la

même direction leurs torches allumées qui servent ensuite à mettre le feu. Le lendemain les cendres sont rassemblées sur le sol en forme grossière de corps humain et les débris d'ossements, recueillis dans des vases, sont déposés aux temples ou aux vieilles ruines.



FIG. 16. — Bonze, lion antique et caiti ou pyramide funéraire.

La crémation des rois a lieu en très grande pompe; leurs ossements sont gardés au palais dans une urne d'or, honorés par les fils à certains anniversaires ou cérémonies, puis placés par les petits-fils dans les caiti ou pyramides à reliquaires.

Les femmes qui meurent en couches, les gens qui périssent de mort

violente ou accidentelle ne sont pas incinérés ; on les appelle les « morts crus » ; leurs mânes deviennent des esprits malfaisants et redoutés.

La religion. — Dès la plus haute antiquité, la divinité fut désignée au Cambodge par le terme de *Vrah* ou *Brah* qui est aussi appliqué au Bouddha,



FIG. 17. — Bonze faisant la lecture religieuse.

aux rois, aux princes, aux prêtres, qui est même devenu un titre de mandarinat et qui a passé, sous des formes à peine altérées, dans la plupart des langues des peuples voisins. Tous les auteurs européens qui ont voulu donner l'étymologie de ce mot sont tombés dans la fantaisie pure : nous nous bornons à faire remarquer son identité à peu près absolue avec la première syllabe du nom divin sanscrit *Brahma*.

La religion actuelle, le Bouddhisme dit orthodoxe ou méridional, dont

les livres sacrés sont rédigés en une langue dérivée du sanscrit et appelée « le pāli de Magadha » par les Cambodgiens eux-mêmes, eut, et a encore, son foyer à Ceylan d'où elle paraît s'être répandue, à une époque encore mal précisée du moyen âge, en Birmanie, à Siam, au Laos, au Cambodge. Elle remplaça, dans ce dernier pays, le Brahmanisme et un Bouddhisme du nord qui différait sensiblement. Il n'y a pas à insister ici sur cette religion très étudiée et très connue en Europe. On sait que ses religieux ne sont pas des prêtres, c'est-à-dire des intermédiaires entre l'homme et une divinité suprême, cette divinité n'existant pas dans le bouddhisme, mais des moines qui prient, prêchent, bénissent et qui poursuivent avant tout leur salut personnel.

Les bonzes. — Nous avons déjà vu que l'enseignement de la jeunesse est entre leurs mains au Cambodge : ils instruisent les enfants dès l'âge de six ou huit ans ; à partir de douze ans ils les reçoivent, sans cérémonies, en qualité de samné = sramanera, « disciples » pouvant revêtir l'habit jaune. Après vingt ans, les jeunes gens peuvent être reçus bhik « bonzes » (de bhiksu, mendiants), devant un chapitre composé autant que possible de vingt religieux ; cette ordination se fait sous la seule condition de remplir certaines conditions physiques, morales et sociales. Doux, tolérants, très respectés, ces bonzes vivent d'aumônes volontaires, font un ou deux repas entre le lever du soleil et midi ; le reste du temps ils ne peuvent prendre que certains rafraîchissements. Ils ne portent pas plainte en justice et ils n'y témoignent que par gestes de convention. Ils sont exempts de dîmes, d'impôts, de corvées, de réquisitions et de service militaire. Leurs monastères ou pagodes possèdent quelquefois des terres dont la jouissance est abandonnée à des laïques sous la condition d'usage plutôt que formellement stipulée de leur apporter les redevances traditionnelles.

Les nécessités du bon ordre et de son bon renom ont fait instituer dans ce clergé une hiérarchie dont les pouvoirs sont simplement disciplinaires, qui comprend des abbés ou chefs de pagode, des supérieurs provinciaux élus et tout en haut, à la capitale, deux dignitaires désignés par le roi qui considère que la protection de la religion nationale constitue l'un des plus importants devoirs de la royauté.

Les bonzes quittent les ordres après autorisation du supérieur provincial qui peut retarder quelque temps mais non empêcher définitivement leur sortie. En cas de crimes graves, pārājik, ils sont chassés de l'Assemblée,

saugh, et livrés au bras séculier, c'est-à-dire à des tribunaux spéciaux qui les jugent sévèrement.

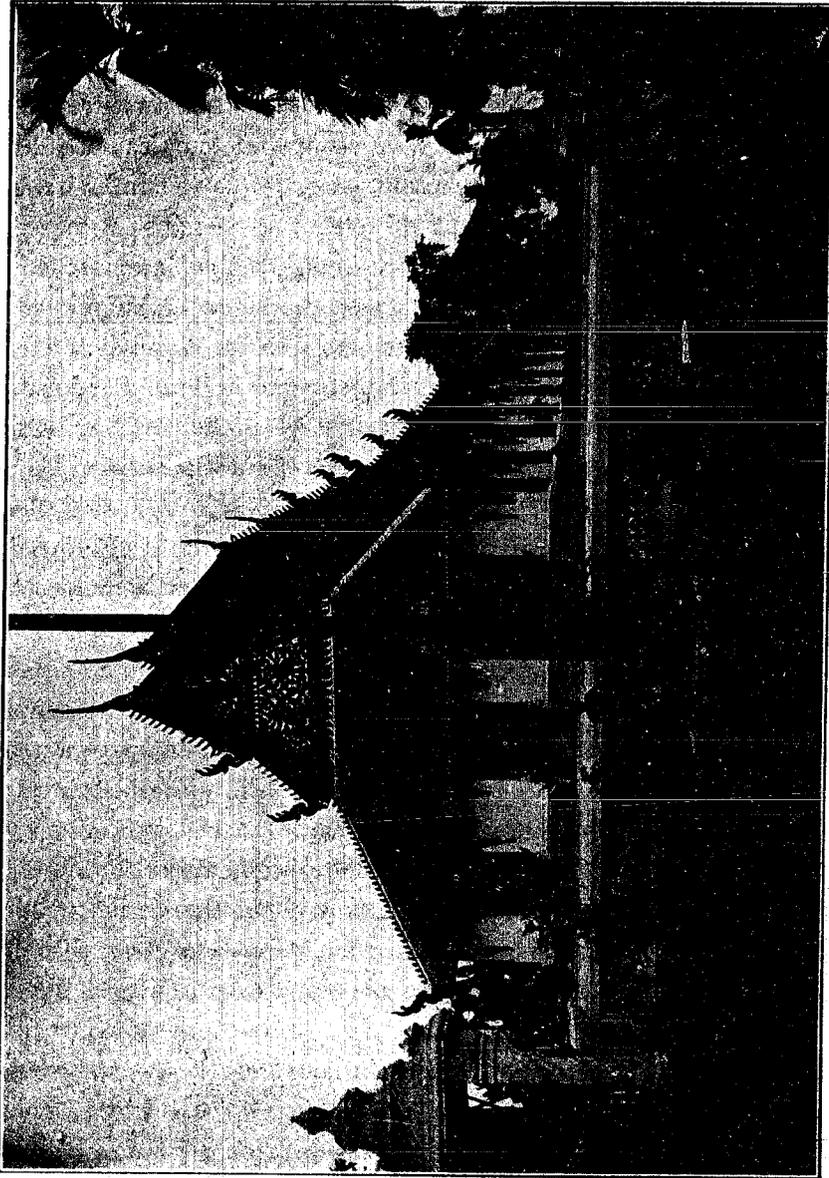


Fig. 18. — Bonze et temple moderne.

Des jeunes filles, des femmes mariées font quelquefois une sorte de prise d'habit; vêtues de blanc, elles vivent auprès des pagodes où elles rendent quelques menus services. Il arrive aussi que des veuves affirment de cette

manière le deuil de leur mari, mais elles sont tenues de rester trois ans dans cette situation sous peine d'être déconsidérées.

Le Brahmanisme. — Le Brahmanisme, l'ancienne religion du Cambodge, a laissé dans ce pays les vestiges moraux ou matériels les plus frappants : d'innombrables monuments en ruines seront passés en revue dans cet ouvrage ; nous savons déjà que les décorations des temples bouddhiques actuels représentent fréquemment Indra ou Vishnou ; que de nombreux débris de statues brahmaniques sont partout dispersés ; à la cour s'est maintenue l'institution des Brahmes présidant encore à diverses cérémonies ; en tous lieux, les devata ou dieux grands et petits du Panthéon brahmanique sont invoqués : le Bouddhisme laissant d'ailleurs subsister ces divinités tout en les subordonnant aux grandes lois saisies et énoncées par le Bouddha. Les Cambodgiens adorent ainsi : *Brah* Brahm = Brahma ; *Brah* Isūr = Isvara, Siva ; *Brah* Nārāy = Nārāyana, Vishnou ; *Brah* In = Indra ; *Brah* Agni, le feu ; *Brah* Adīt, le soleil ; *Brah* Can = candra, la lune ; *Brah* Gaṅgā, l'eau, le fleuve ; *Brah* Bhirun = Varuna, la pluie ; *Brah* Bāy = Vāyu, le vent ; *Brah* Baisrab = Vaisravana, le riz ; *Brah* Bisnukar = Visvakarma, le grand architecte, le patron des artisans, etc.

Les génies. — La transition est insensible du culte de ces divinités à celui, infiniment plus populaire, des génies locaux qui ont pour autels les ruines, les monts, les forêts, les beaux arbres isolés, ou de petites cabanes de maçonnerie, de simples huttes en bois et paille juchées sur des pieux et abritant des débris de statues. Ces divinités de troisième ordre sont implorées dans les calamités et souvent très redoutées des populations qui leur offrent des présents de vivres au moins une fois par an, qui placent les petits enfants sous leur protection, qui sacrifient ou bien mettent en liberté des êtres vivants en l'honneur de ces esprits à qui, voyageurs et passants, peuple ou mandarins, personne n'oserait manquer de faire des offrandes. Parmi ces génies, d'innombrables « Dames blanches » et quelques « Dames noires » semblent provenir d'anciennes représentations de la déesse Parvati, l'épouse de Vishnou, ou de Kālī « la Noire », la femme de Siva. Les génies et les fées blanches d'un grand nombre de lieux sont invoqués dans la formule du serment judiciaire.

D'autres esprits puissants et redoutés se confondent presque avec les

précédents. Tels les aïeux que les gourous invoquent, qui reçoivent des présents de vivres en diverses circonstances et surtout à la grande fête ancestrale du mois de Bhadrapad, les protecteurs d'outre-tombe, errants dans l'espace ou revenant séjourner aux lieux qu'ils ont habités jadis, eux dont le courroux cause les maladies, eux qui doivent être fréquemment propitiés par des offrandes de vivres accompagnées de bougies et de baguettes d'encens « dhūp ». Tels aussi les revenants horribles, les esprits malfaisants qu'arrête la barrière sacrée d'un fil de coton béni.

Les superstitions. — La littérature entière est basée sur le merveilleux, sur le surnaturel qui domine, enveloppe, presse de tous côtés les faibles humains. Pendant la durée de cette vie éphémère, la préoccupation incessante, capitale, de ces pauvres « animaux raisonnables » est de consulter les présages, de conjurer les mauvais sorts par des amulettes, de se rendre propices les êtres invisibles et puissants qui peuplent l'espace. Les pratiques superstitieuses règlent presque tous les faits de la vie, depuis la naissance où la barrière de fils de coton joue son rôle de préservation jusqu'à la mort, jusqu'à la crémation dont les rites sont nombreux et traditionnels. Le sommeil, par exemple, exige que la tête soit au sud, c'est la direction du grand dragon, ou tout au moins à l'est et non dans les deux autres directions qui sont celles des revenants. Les Codes, et bien plus encore les mœurs et coutumes, prescrivent, sous peine d'amendes, des cérémonies expiatoires destinées à préserver de toutes conséquences fâcheuses, à l'occasion de nombre de fautes qui peuvent être commises volontairement ou involontairement par les maîtres, leur famille, leurs esclaves, ou même par leurs animaux domestiques.

Excessivement superstitieux, les Cambodgiens redoutent les malheurs de toutes sortes qui menacent sans cesse l'homme sur cette terre d'épreuves, mais fatalistes avant tout, ils se résignent dès qu'ils sont atteints, dès que, selon leur parole, « ils sont frappés par le destin qu'ont produit les fautes d'une vie antérieure ».

La terreur déprime ou rend cruel. Chez ce peuple aux mœurs habituellement douces, les croyances et les pratiques superstitieuses dégénèrent quelquefois en grossière barbarie. Les prétendus envoûteurs, les sorciers et les sorcières, conscients ou inconscients, sont maintes fois victimes des colères ou des frayeurs populaires. De nos jours encore, tel et tel mari éventre

sa jeune femme pour faire de l'enfant premier à naître un génie familial qui sussurera en toute circonstance de bons conseils à son oreille. Et jusque vers le milieu de ce XIX^e siècle, des émissaires royaux parcouraient *incognito* les campagnes, égorgaient subrepticement les jeunes gens dont ils enlevaient le fiel pour le mélanger à l'alcool afin d'abreuver ou arroser de ce mélange les éléphants de guerre du roi que l'on croyait rendre ainsi plus forts et plus braves. Des hommes étaient écrasés vivants sous les fondations des portes de toute enceinte fortifiée dont ils devenaient les génies protecteurs. Vers 1860, des rebelles du sud soulevés contre le roi Norodom enterrèrent ainsi un prisonnier annamite.

Vivant au sein de cette nature exubérante des tropiques qui domine si puissamment les hommes, familiarisés par leur genre de vie avec les mœurs et les ruses de la plupart des représentants du règne animal, mais tirant souvent des déductions erronées ou exagérées de leurs observations incomplètes, les habitants de ce pays se forment maintes opinions curieuses. Pour n'en citer ici qu'un exemple, les gens du sud affirment que les singes des jungles du lac de Bati paient un tribut annuel aux crocodiles, à l'heure du crépuscule d'un certain jour du mois de katik, novembre. Les quadrumanes, alignés en troupe, assis sur les arbustes, immobiles et résignés, sont passés en revue par une guenon, imposante matrone, aux bajoues gonflées de rut qui choisit les plus malingres ou ceux qui lui déplaisent et les envoie d'un coup sec dans la gueule des crocodiles accourus à l'aubaine. A quatre-vingts lieues de là, dans les forêts presque désertes du district de Preah Khleang, province de Kampong Soay, c'est le tigre, disent les habitants, qui vient chaque année à la même époque attendre sous les grands arbres son tribut que des guenons maîtresses lui octroient de la même manière.



CHAPITRE III

LES INSTITUTIONS

Le roi. — Le couronnement. — Le palais. — Le harem royal. — Les sorties du roi. — Les dignitaires princiers. — La famille royale. — Les Brah van. — Les Brahmes ou Bakaos. — Les mandarins. — Les ministres et leurs subordonnés. — Les fonctionnaires de la cour. — Les maisons princières. — Les provinces. — Les gouverneurs. — Les autres fonctionnaires provinciaux. — Les hommes libres. — Les rôles de la population. — Le patronage et la clientèle. — Les armées. — Les impôts. — L'impôt ou dime du riz. — Les impôts divers.

Le roi. — Le royaume du Cambodge a dû être toujours, en théorie du moins, une monarchie absolue que tempéraient seulement la force des coutumes et des traditions ainsi que la vertu des institutions religieuses qui furent, depuis l'origine jusqu'à nos jours, toutes puissantes chez les habitants de ce pays. En face du peuple, rās = rāstra, est le stac, « roi », ou Brah Pād, « les pieds sacrés », le Maître de la surface inférieure » c'est-à-dire du royaume, maître de la terre, de l'eau, des vies ou jivit, « élevé au-dessus des têtes », le Kambujādhipati « Souverain Seigneur du Cambodge, Paramanāth (= nātha) « suprême refuge », Paramapubitr (= pavitra) « suprême purification », etc., etc. Il peut être communément désigné par l'un de ses nombreux titres; c'est ainsi que Narottama « élevé parmi les hommes », prononcé Norodom, est devenu, pour ainsi dire, le nom personnel du roi actuel. De même son père et prédécesseur, le roi Ang Duong, était souvent appelé Harirak « le fidèle de Vishnou (= Hariraksa).

L'État, c'est le Roi, dont le pouvoir est illimité, qui est le chef absolu du pays, de ses armées, de toutes ses affaires politiques et administratives. Le

souverain nomme et révoque tous les dignitaires, grands mandarins et gouverneurs de province ; il établit et répartit les impôts, en fixe la quotité, et il dispose à son gré des revenus du royaume dont il est le grand usufruitier¹. Juge suprême, il a le droit de vie, de mort, de grâce, de revision des jugements et tout sujet peut, à ses risques et périls, s'il croit avoir à se plaindre d'un déni de justice, faire appel à l'autorité royale, en observant certaines formalités traditionnelles ; c'est-à-dire en faisant frapper sur le tambour placé dans le palais ou en se prosternant, la supplique élevée au-dessus de la tête, sur le passage du roi. Législateur unique, ses ordonnances ont force de loi ; il fait et revise les codes, les promulgue en audience solennelle, entouré de ses collaborateurs naturels qui sont traditionnellement désignés ainsi : mukh ou principaux, mantri ou ministres, mandarins, brahmanes, pago et purohit « chapelains », vriddhā « anciens », āmāt « conseillers », ācārya « maîtres experts », kavi « poètes », pandit « lettrés », etc., etc. La religion si fortement constituée, dont les bonzes sont les représentants uniques, échappe seule à l'autorité du roi qui au surplus tient à grand honneur de se considérer comme le protecteur naturel du Bouddhisme.

L'attachement des Cambodgiens à leurs chefs héréditaires est aussi profond que sincère. La race est séculairement accoutumée à ne pas séparer l'idée de sa propre existence de celle de la royauté. Le monarque est l'incarnation vivante, la personnification auguste et suprême de la nationalité. Ce représentant sacré est placé au-dessus des lois. Il peut avoir les volontés, les caprices et même tomber dans les turpitudes d'un despote. Son pouvoir n'a d'autres bornes que celles que lui impose sa conscience et plus encore la nécessité évidente de maintenir les anciennes règles, les coutumes établies, l'ordre de choses dont l'institution royale est elle-même la clef de voûte ; sinon les révoltes d'une opinion publique qui n'est pas à dédaigner, tout en respectant le principe de la royauté, pourraient faire disparaître le souverain indigne. L'autorité royale, ici comme ailleurs, dépend avant tout de la valeur de l'homme qui la détient et elle a pu être souvent affaiblie par les intrigues de palais ou les empiètements des puissants seigneurs. Les Cambodgiens tiennent à leur roi héréditaire, mais il leur importe beaucoup moins que la réalité du pouvoir soit, ou non, dans ses mains.

(1) Il ne faut pas oublier que, selon ce qui a déjà été formellement établi, nous étudions l'ordre de choses qui existait au moment de la conquête française.

Ce roi est généralement le prince aîné d'une dynastie dont l'origine se perd dans la nuit des temps. Mais l'ordre de succession, mal défini de même que dans la plupart des pays de polygamie, a souvent été modifié par les coups de force qui jouent un rôle prépondérant lors des avènements au trône. Quelquefois le roi régnant a soin de désigner son successeur ; il abdique même en sa faveur, ou tout au moins il lui prépare les voies en lui conférant une haute dignité princière. Ou encore, et ceci pourrait bien être le mode le plus régulier de transmission de la couronne, les cinq grands officiers, dans une assemblée plénière des mandarins de la capitale, choisissent un prince, à charge par celui-ci d'en désigner un autre à leurs suffrages s'il les refuse. Tous les princes dans les cinq degrés de parenté qui constituent la famille royale peuvent être appelés au trône, et même les princesses à défaut de mâles, paraît-il. L'histoire ne dit pas cependant que la royauté cambodgienne soit jamais tombée définitivement en quenouille.

Le couronnement. — Le prince ainsi désigné devient définitivement le souverain des Kambujas après l'accomplissement de certaines cérémonies qui se succèdent de jour en jour pendant plus d'une semaine. Elles débutent d'abord par des processions triomphales de cavaliers, de chars, d'éléphants que montent des guerriers armés de javelots, casqués de fer et revêtus d'armures de cuir de forme ancienne. Suit la cérémonie capitale de l'ondoisement « *abhisek* » qui constitue un véritable sacre. Un rideau tiré laisse tout à coup apercevoir, au fond de la grande salle des audiences solennelles, le roi en riche costume, assis sur son trône élevé, abrité sous le parasol royal à sept étages en soie jaune frangée d'or et entouré des principales dames du palais qui tiennent des fleurs de lotus à la main. Les mandarins se prosternent : les Brahmes de la cour posent une dalmatique blanche sur les vêtements du roi et le conduisent à la *montagne* artificielle et symbolique où il se déshabille derrière un rideau pour passer un léger costume de bain. Aux sons éclatants de toutes les musiques, le chef des Brahmes verse sur sa tête l'eau lustrale contenue dans une conque marine et fait tomber en pluie fine et abondante l'eau d'une grande urne. S'étant vêtu de nouveau, le roi revient sur son trône, s'adresse aux bonzes qui assistent en priant à la cérémonie, leur fait remettre des présents et promet d'être le fidèle protecteur de la religion bouddhique. Il jure sur les idoles brahmaniques conservées au palais de maintenir les vieilles coutumes nationales ; il entend la lecture de ses nombreux et

emphatiques noms royaux écrits sur une lame d'or ; il reçoit le royaume : terre, eaux, monts et forêts que le chef des Brahmes lui offre au nom de tout son peuple. Plaçant sur sa tête la couronne pyramidale, il chausse les mules royales dorées et il prend possession, en les touchant, des autres insignes de la dignité suprême : parasol, grand sceau, chapeau de cérémonie, glaive sacré et armes royales. Au son des musiques et pendant que se déroule le grand pradakshina ou procession circulaire des princes, des dames, des mandarins, il reçoit des onctions d'huile parfumée au front, au menton et aux paumes des mains. Les mandarins déposent au pied du trône les sceaux insignes de leurs dignités que le maître du royaume leur fera rendre le lendemain en signe de nouvelle investiture et ils lui adressent leurs vœux de bonheur, de prospérité. Le roi les remercie et les invite à continuer leurs fonctions. Il se retire ensuite dans le gynécée où il reçoit les hommages des Dames qui lui font des cadeaux symboliques ; il dort la nuit suivante vêtu et couché la tête au nord, position ordinairement évitée par les indigènes ; cette dérogation aux usages affirme peut-être sa supériorité sur les esprits ou génies malfaisants. Les jours suivants il se montre en grand cortège au peuple de la capitale et à trois reprises il fait le tour du palais royal, coiffé tantôt du mukut ou couronne pyramidale, tantôt du Brah mālā, sorte de vaste et haut chapeau de feutre noir à la tyrolienne, orné de gros rubis et de ganses, rubans et palmes d'or.

Inviolable, il est dès lors l'objet d'un culte poussé jusqu'à l'adoration. Nul ne se permet de lui adresser la parole ou de porter la main sur sa personne sacrée ; seules ses premières femmes, en caressant doucement ses pieds, oseront le réveiller pour cause d'affaires urgentes. Son nom personnel qui n'est plus prononcé est remplacé par un équivalent s'il avait été, selon la coutume, emprunté à la langue usuelle. Il mange seul, entouré au dehors des jeunes pages, fils de mandarins, ou, dans l'intérieur, entouré des favorites qui le servent et qui assistent à son repas en se tenant à distance respectueuse. A ses audiences qu'il donne assis, les jambes croisées, princes, mandarins et sujets restent accroupis sur les genoux et sur les coudes, les mains jointes à hauteur du front qui frappe trois fois le sol au début et à la fin de la séance.

Le palais. — Son palais, rectangle solidement enclos, orienté aux quatre points cardinaux, composé de plusieurs corps de bâtiment, est divisé en deux parties : l'officielle, la publique à l'Est, et, au delà d'un mur régna-

sur toute la largeur, a partie privée, l'habitation, le gynécée où, sous peine des plus graves châtimens, les gens du dehors ne pénétrèrent pas sans l'autorisation du maître. Les anciennes traditions — et aussi une loi spéciale, appelée *kram mandira pāla* « loi sur la garde du palais royal » qui punit les crimes de lèse-majesté — protègent ce palais plus vénéré qu'un temple. A distance, les marins s'inclinent sur leurs avirons, les cavaliers mettent pied à terre, les piétons ferment leurs ombrelles, roulent leur écharpe en ceinture. Il est interdit, entre autres règles d'étiquette, d'y pénétrer en tenue négligée ou de fantaisie, vêtu d'étoffes de couleur noire ou chatoyante, une plume ou une fleur passée à l'oreille.

Le harem. — Le nouveau roi prend en bloc le harem de son prédécesseur, sauf à le rajeunir en faisant cadeau des femmes qu'il ne désire pas conserver. Placé au-dessus des lois, il épouse les princesses ses parentes, et même ses sœurs consanguines, les traditions ne lui interdisant que les sœurs germaines. Il devrait se choisir une Reine, *ag* (= *agra*) *mahisī*, de sang royal et grande maîtresse du harem, mais il s'affranchit souvent de cette contrainte, préférant conférer des

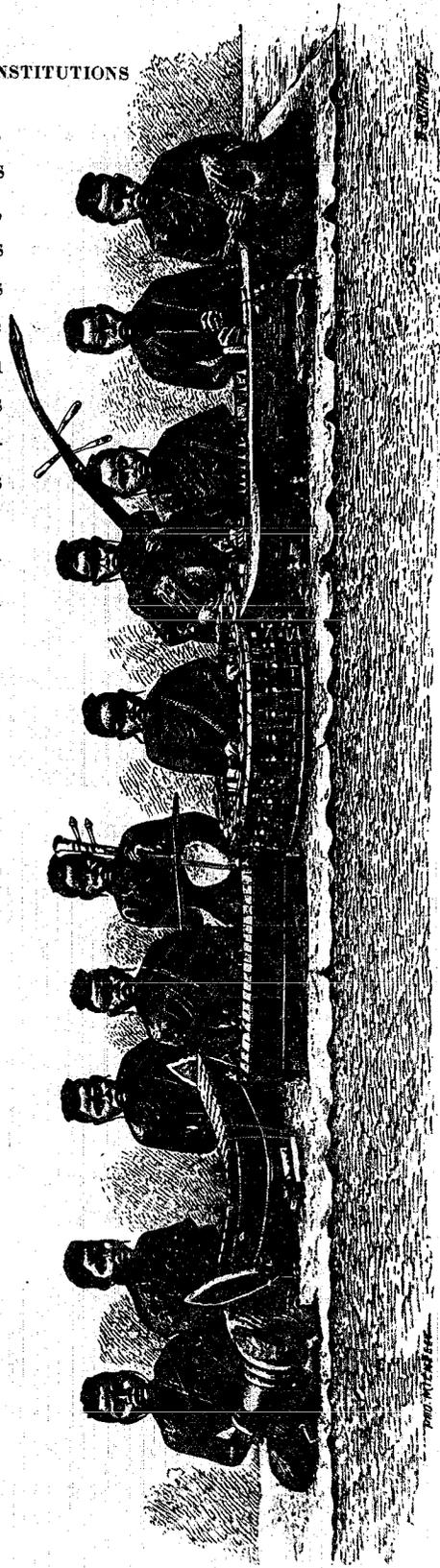


FIG. 19. — Musiciennes du palais.

dignités et des titres pompeux, tels que *Srī Deba Kaña* (= *Deva Kanya*), etc., à une dizaine de favorites qui servent sa personne sacrée et qui sont placées au-dessus de la multitude des concubines, actrices, danseuses, musiciennes, chanteuses, toutes entretenues, recevant un traitement en nature et en espèces. Ces trois ou quatre cents femmes, étroitement surveillées, sont classées d'après leur naissance ou d'après la faveur du maître qui s'obtient non seulement par leurs charmes, leurs qualités personnelles, mais aussi par l'espionnage des infidélités. Les eunuques sont inconnus, mais les rivalités et les intrigues ont toujours joué un très grand rôle dans un sérail aussi nombreux. Le harem royal, qu'alimentent incessamment, soit des émissaires recruteurs, soit des mandarins intéressés à y faire entrer leurs filles, soit même des achats à l'étranger, ne s'augmente pas indéfiniment : les femmes non distinguées par le maître étant au bout de quelques années autorisées à sortir pour se marier.

Les femmes du roi, au septième mois de leur grossesse, reçoivent des mains d'un brahme une longue et mince chaîne d'or, amulette et ornement distinctif, qui tombe de l'épaule gauche à la hanche droite ; puis elles sont conduites au pavillon des « couches » *sambhab*, que sanctifient et protègent les *man* (= *mantra*) ou formules d'invocation ainsi que le *pradāksin* ou procession circulaire, à sept tours, faite par d'autres dames qui tiennent des cierges allumés.

Les sorties du roi. — A toute audience solennelle donnée à des étrangers, l'éléphant royal est attaché équipé à un montoir, petite terrasse en briques qui est construite près de la salle du trône dans l'intérieur du palais, afin de permettre au roi de monter de plain-pied sur l'animal. Lorsqu'il voyage, cette construction est faite en bambous partout où il s'arrête. Des feux sont alors allumés sur des tréteaux élevés de distance en distance sur la route, et de tous côtés les populations accourent se prosterner sur son passage. Tantôt la monture royale, richement équipée, précédée de musiciens, de gardes et de six éléphants d'honneur marchant à vide, en deux files, est suivie d'une longue suite d'autres pachydermes portant les dames et les concubines, ainsi que de nombreuses charrettes de provisions et de porteurs d'ustensiles. Tantôt, dans ses courtes promenades, le roi est porté par plusieurs hommes vigoureux sur un magnifique trône en bois sculpté et doré qu'abrite un grand parasol tenu par un homme à pied et que flanquent des gardes

armés ou tenant un faisceau de verges. Mais quel que soit son mode de locomotion il est toujours précédé d'un joueur de fifre dont l'air antique, monotone et aigrelet, ne cesse de résonner tant que Sa Majesté est en marche.

Dignitaires princiers. — Le roi, rāj (= rāja) du Cambodge est à la tête de sa Maison royale. Trois autres Maisons princières, remontant à une haute antiquité, car on en trouve trace dans des inscriptions du ix^e siècle, sont attribuées à trois dignitaires, aux titres et aux honneurs royaux, qui sont traditionnellement : le roi qui a abdiqué, appelé upayuvrāj, dont le parasol royal est à six étages ; le premier prince du sang, uparāj, héritier présomptif, au parasol de cinq étages ; la Reine-Mère Brah varrājīnī ou, à défaut, une Reine ou la première princesse du sang, au parasol royal de quatre étages. Les quatre Maisons, aux organisations hiérarchiques calquées les unes sur les autres, sont distinguées par les noms de nombre tirés du pāli : ek, do, trī, citva, et elles se partagent les cinquante-sept provinces du royaume dans ces proportions : quarante-deux, sept, cinq et trois, les quinze dernières étant dispersées plutôt que contiguës. Les dignitaires princiers assistent le roi dans le gouvernement du pays, le suppléent en cas de guerre ou d'absence. Mais il faudrait se garder de croire qu'il y a au Cambodge deux ou plusieurs rois : l'autorité réelle étant concentrée entre les mains du Souverain chef de la Maison ek ou première ; lui seul nomme les grands officiers et les gouverneurs de province de toutes les catégories et il peut même s'adjuger temporairement les Maisons secondaires en s'abstenant de les attribuer de nouveau, en cas de vacance. Des cérémonies analogues à celles du sacre royal, mais moins importantes, diminuées des rites symboliques du pouvoir souverain, inaugurent ces hautes dignités.

La famille royale. — Les autres princes et princesses : oncles, frères, fils, neveux ou cousins du roi, sacrés seulement à la cérémonie de la coupe des cheveux qui a lieu lors du passage de l'enfance à la puberté ou à la nubilité, dépourvus de toute autorité personnelle en dehors de celle que leur attribue leurs intrigues ou le respect populaire, constituent la famille royale et sont aptes, à des degrés variant selon l'éloignement de leur parenté avec le roi, à lui succéder ou à parvenir aux hautes dignités princières de Chef de Maison qui ne peuvent être conférées qu'aux membres de cette famille. Ces princes nombreux, privilégiés, mais rarement chargés de missions impor-

tantes, sont rangés par ordre de primogéniture, mais les neveux ne venant qu'après leurs oncles. Placés en quelque sorte au-dessus des lois, ils ne paient ni dîmes ni impôts, mais ils sont étroitement subordonnés à l'autorité du roi, le souverain et le chef de la famille. Ils se marient avec son autori-

tion et peuvent, comme lui, épouser leurs parentes et leurs demi-sœurs, soit consanguines, soit utérines; la coutume ne leur interdisant que les unions avec les sœurs germaines.



FIG. 20. — Une princesse.

Il est rationnel que ces princes et princesses, dont les prérogatives sont assez grandes, ne puissent croître indéfiniment en nombre; selon une coutume qui a force de loi et qui provient sans doute d'une antique réglementation, tout descendant de sang royal, au delà du cinquième degré, qui ne s'est pas retrempé par des alliances plus proches ou par le pouvoir suprême, cesse d'appartenir à la famille royale, *Brah Vañsa*, et entre définitivement dans une caste spéciale dont la désignation, presque identique, *Brah Vañ*, indique, il est vrai, l'origine, mais qui est, fait remarquable, dépourvue de tout droit

d'accessibilité au trône, même en cas d'extinction complète de la famille royale.

Brah Van. — La caste se transmet de père en fils, par les mâles seulement. Ses membres, très nombreux dans certaines campagnes cambodgiennes, distingués par l'appellatif de *Brah* placé devant leur nom personnel, dans les registres par exemple, au lieu de *cau* prononcé *tehao* « sieur », qui est celui des autres regnicoles, étaient aussi exempts, plus ou moins, d'impôts et de corvées; au surplus, simples paysans travaillant comme tous les Cambodgiens.

Les *Brah Vañ* ont leurs chefs particuliers appelés *Brah Rām* (= *Rāma*), *Brah Lak* (= *Laksmana*), etc., réglant les difficultés et les contestations intérieures, maintenant une certaine discipline dans la caste et occupant, après les ministres, le premier rang dans les cérémonies publiques. Le chef de toute la hiérarchie des mandarins du royaume, sorte de premier ministre qui veillait au maintien et à l'observation des vieilles coutumes, qui adressait

même au besoin des observations au roi sur ce point, était pris, quand il existait, dans cette caste des *Brah Vañ*. On y trouve aussi de vieilles dignités héréditaires très élevées mais purement honorifiques, celles des Rois du mois de *Māgh*, à dix milliers d'honneurs, aux titres pompeux tels que *Brah pād vañsa īsūr* (= *isvara*) « les pieds sacrés, Seigneur de la race » qui pouvaient, avons-nous dit précédemment, jouir, pendant trois ou sept jours, d'une royauté aussi burlesque qu'éphémère, lors de la fête de janvier-février. Beaucoup d'indigènes placent les Rois de *Māgh* non dans la caste des *Brah Vañ* mais dans celle des Brahmes. Ce point serait à éclaircir.

Les Brahmes. — Les Brahmes, incontestablement les descendants des anciens Brahmanes, dont le maintien traditionnel à la cour du Cambodge est un vestige important de l'antique religion, sont appelés officiellement *Brām* ou *Brāhmanā* et vulgairement *Pāgo*, prononcé *Bakou*, nom qui est identique à celui de la huppe, oiseau très commun du pays, et qui est peut-être dû à la chevelure que les gens de cette caste conservent longue et nouée en chignon; mais ce nom peut être aussi une corruption de *Brah go* « les bœufs sacrés, les vaches sacrées ». Cette caste, qui compte au Cambodge quelques centaines de familles, se transmet par les mâles; les mésalliances, rares d'ailleurs, n'ont à lutter que contre les préjugés populaires. Vêtus comme tous les Cambodgiens dont seule les distingue extérieurement leur longue chevelure — et encore la coupent-ils souvent quand ils n'ont pas de fonctions officielles à remplir — les *Bakous* travaillent, cultivent ou se livrent au commerce comme les autres habitants. Bouddhistes quand même, ils passent aussi leur enfance à la pagode. Mais ils pratiquent certaines abstinences et observent à la maison des précautions traditionnelles. Leur principale charge est de se rendre au Palais royal, à tour de rôle, sur convocation de leurs chefs, pour la garde de l'épée sacrée, *Brah khān*, glaive antique et vénéré, sorte de palladium du royaume. Ils jouissent en revanche de nombreux privilèges. Dispensés de corvées et d'impôts, justiciables de leurs seuls chefs, ils ne sont pas exécutés mais exilés en cas de crime entraînant la peine capitale. Ils étaient affranchis des droits régaliens que le roi possédait sur les enfants jumeaux ou difformes de son royaume ainsi que sur les biens tombés en dés-hérence; ces biens revenaient à leurs chefs particuliers.

Les charges et les privilèges concernent surtout ces chefs, au nombre de sept ou huit, choisis par le roi dans la caste et appelés plus spécialement

pārohit (= purohita) « chapelains » et distingués par des titres personnels. Le Brah Dharma Riddhi īsī sil siddh riddhi cestha, appelé vulgairement Brah īsī bhās est à leur tête, grand justicier des litiges intérieurs, veillant à la discipline de la caste. Les autres sont le Brah Debācar (= devācarya), le Brah In (= Indra), le Brah Brahm (= Brahma); le Brah Rām (= Rāma), etc. En fait, ces « chapelains » sont les seuls prêtres du pays; seuls ils accomplissent des rites, confèrent des sacrements. Ils conservent au palais quelques

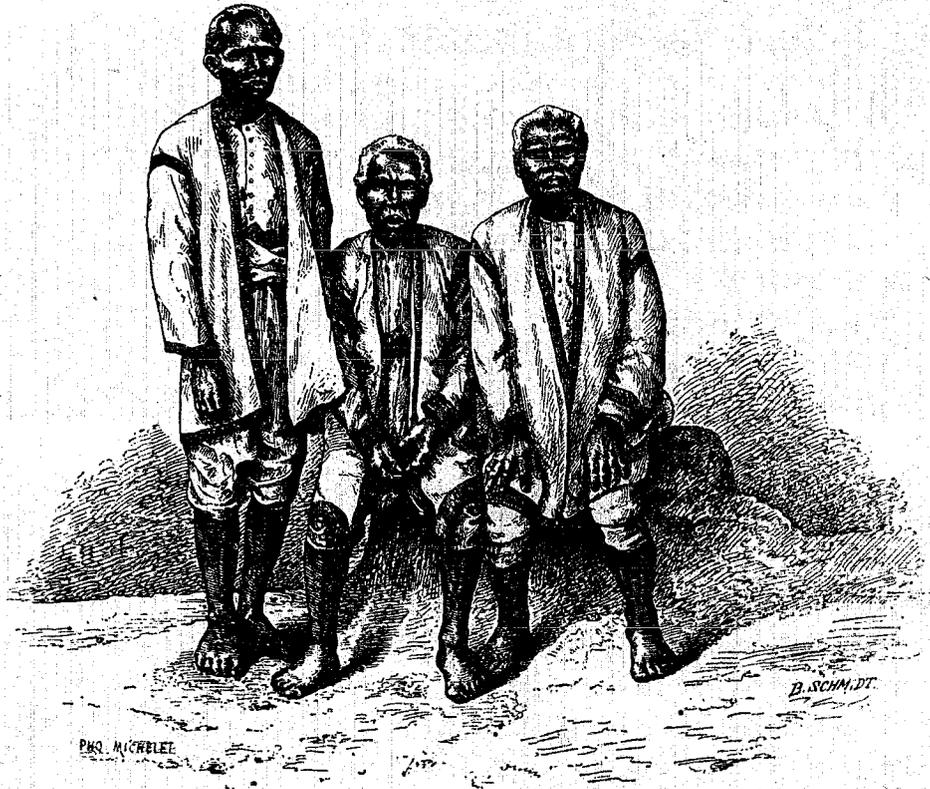


FIG. 21. — Brahmes de la Cour en habit de cérémonie.

vestiges du culte des anciennes divinités brahmaniques représentées par des statuette de métal que le commun des Brahmes garde avec le glaive sacré ou emporte à la suite du roi lorsqu'il prend le commandement de ses armées. Ils préparent les eaux lustrales, les présentent au roi dans des conques marines bordées de filets d'or lorsqu'il pratique ses ablutions et purifications du nouvel an et des grandes cérémonies, ou avant et après les batailles; ils récitent les man (= mantra) et agam (= agama) ou formules mystiques; ils allument

le feu sacré des douze bougies circulant, sur autant de petits disques de métal, jusqu'à dix-neuf tours dans les grands pradaksina; ils mettent le feu au bûcher de crémation des princes si le roi ne remplit pas lui-même ce dernier devoir; en un mot, ils président aux sacres et aux diverses cérémonies du palais; ou bien ils assistent le roi qui est le pontife suprême. Dans les rites populaires qui sont souvent — la coupe des cheveux par exemple — une réduction des fêtes royales, ces brahmes sont remplacés par des *ācār* (= *ācārya*) « maîtres », titre que prend spontanément quiconque est versé dans la connaissance des anciennes coutumes.

Ces chapelains aux fonctions si importantes jouissaient de nombreux privilèges; ainsi ils pouvaient épouser des princesses et ils percevaient une part déterminée dans l'impôt de riz du royaume. Leur plus grande prérogative, éventuelle et toute platonique il est vrai, tient à une tradition très ancrée dans l'esprit de la nation, quoiqu'elle ne soit plus formulée nulle part, qui attribue le trône aux Brahmes, en cas d'extinction complète de la famille royale; les mandarins devant être tenus, en ce cas, de choisir le nouveau roi, non parmi les *Brah Vañ* de lointaine descendance royale, mais dans la caste religieuse, de plus haute considération et, implicitement, parmi ses chefs, les seuls membres réellement en vue.

Les mandarins. — Il n'y a pas de noblesse au Cambodge: les mandarins, nommés et révoqués par le roi, dans les fonctions principales, ou par les hauts dignitaires, dans les places de moindre importance, ne constituent pas une caste, mais une simple classe dont les charges et les privilèges sont essentiellement viagers, précaires, non transmissibles de pères en fils. En réalité le recrutement s'opère généralement parmi leurs propres enfants, placés près du roi en qualité de pages, et dont la principale préoccupation est de mériter ses bonnes grâces. Ces pages sont au nombre de deux ou trois cents. Leur fonction est très recherchée parce qu'elle peut attirer les regards et les faveurs du maître sur eux comme sur leur famille. Les mandarins qui sont « les yeux, les oreilles et les bras du roi », transmettent ses ordres, veillent à leur exécution, assurent la perception des impôts, jugent les procès, répriment les crimes et les délits. Au nombre d'un millier dans tout le royaume, entourés de leurs parents, amis, partisans et clients, ils constituent dans leur ensemble une force collective avec laquelle tout roi doit compter et qui limite, dans la réalité, son pouvoir si absolu en principe. Le service royal les dis-

pense des corvées et impôts personnels, mais non des dîmes ou impôts sur le revenu. Ils relèvent des tribunaux ordinaires. Tous doivent porter le deuil du roi, du décès à l'incinération.

Leur organisation n'est pas sans analogie avec celle que les cousins éloignés des Cambodgiens, les Malais, allèrent implanter à Madagascar, où la France démolit le système, de même qu'elle l'attaquera peu à peu au Cambodge. Dans leur ensemble ils sont les namœn nasên « les chefs de dix mille, les chefs de cent mille ». Les plus élevés constituent les mukh mantri, « les principaux et conseillers » aux prérogatives plus grandes. Les audiences royales et les cérémonies solennelles les répartissent, selon les vieux usages, en mandarins « de gauche et de droite ». Dans le langage courant, ils sont aussi divisés en fonctionnaires de l'intérieur, c'est-à-dire de la capitale et de l'extérieur ou des provinces, ceux-ci devant céder le pas à égalité de grade. Enfin ils sont tous rigoureusement hiérarchisés en milliers de sak = s'akti « puissance, honneurs, dignités » ; les grades élevés comptant dix mille, neuf mille, huit mille honneurs, etc. Leurs titres, tant collectifs que particuliers, sont nombreux et paraissent avoir varié souvent, conséquence d'un avilissement progressif amené par l'usage ainsi que de la vanité et de l'esprit formaliste de la race.

Actuellement, au-dessus et en dehors de la hiérarchie régulière peut exister accidentellement une haute dignité, à dix milliers d'honneurs, au titre princier de Samtac « Seigneur » qui est presque équivalent à celui de Stac « roi ». C'est une sorte de maire du palais, chef de tous les mandarins, qui ne peut être pris que dans la caste des Brah Vañ ou descendants éloignés de la famille royale ; il est tenu de faire des remontrances respectueuses au roi en le rappelant à l'observation des vieilles coutumes ; cette charge fut instituée sans doute par un monarque désireux de laisser un Mentor autorisé à son successeur.

A la tête de la hiérarchie normale sont les okñā, comprenant les grands mandarins et tous les gouverneurs de province, et comptant de dix à sept milliers d'honneurs. Puis les Cau Bañā (ou Chau Pohnéa), ces deux noms d'origine étrangère correspondent aux Chao Phya qui sont de grands mandarins chez les Siamois. Au Cambodge ils ne sont qu'à six, cinq et quatre milliers d'honneurs. Les Brah ont ces mêmes chiffres et peut-être ne diffèrent-ils des précédents que par leur qualité de Brah Vañ, les membres de cette caste étant toujours distingués par ce mot qui signifie « sacré ». Au bas

de la hiérarchie sont les Lūaī, les Ghun, les Moen et les Nāy, titres empruntés aux Siamois ou tout au moins communs aux deux peuples.

Tous les Okñā et probablement aussi quelques Braḥ et Cau Bañā sont nommés par le roi qui leur délivre, en audience solennelle d'investiture, au milieu des fleurs d'arc symboliques et des bougies qui sont allumées en nombre égal à celui des milliers d'honneurs, leur brevet de nomination et le sceau, insigne de la dignité, dont l'apposition remplace notre signature. Ces cachets, aux sujets emblématiques et traditionnels indiquant la dignité à première vue, pourraient être l'objet d'une curieuse étude de détail.

Deux fois l'an, les mandarins grands et petits, ainsi que les princes, princesses et dames du Palais, sont tenus, sous peine d'amende, de jurer solennellement fidélité au roi, en répétant mot à mot les imprécations de la formule du serment qui vouent les traîtres aux malédictions et aux châtiments des divinités et en buvant, dans des tasses de bronze, les eaux lustrales qui ont été sanctifiées par les prières des bonzes, les formules mystiques des Brahmes et l'immersion des armes royales.

La hiérarchie des mandarins est identique dans chacune des quatre Maisons princières qui les englobent tous et où ils sont répartis d'une manière très inégale, la première étant de beaucoup la plus importante. Le mot indigène samrap désigne ces quatre catégories de mandarins. Le pantāsak, « la valeur des dignités », diminue d'un degré en passant d'une catégorie à la suivante. Ainsi un dignitaire à sept milliers d'honneurs du samrap ek ou première catégorie est l'égal d'un mandarin à huit milliers du samrap do ou deuxième catégorie, ou d'un fonctionnaire à neuf milliers du samrap tri ou à dix milliers du samrap citva.



FIG. 22. — Un mandarin.

Les ministres. — Dans la Maison du roi, cinq grands-officiers de la couronne, en réalité les cinq ministres du royaume, forment le conseil des senapati et comprennent : un premier ministre sans portefeuille, pourrait-on dire, qualifié ag mahāsena et « dos de serpent » c'est-à-dire « faite », c'est le Samtac cauhvā, le dernier titre étant emprunté aux Siamois, sa dignité se confond avec celle du Samtac de descendance royale placé au-dessus de la

hiérarchie, lorsque ce haut dignitaire existe. Puis les « quatre pieds ou supports de récipient » appelés aussi les « quatre colonnes » *catu stam* (= *stambha*), soit : le *Yomarāj*, grand justicier ; le *Vāñ*, surintendant du palais et des finances, le *Kralāhom*, chef de la marine, et le *Cakrī*, ministre de la guerre et des transports par terre. Tous sont *okñā* à dix mille honneurs, ayant la haute direction d'un certain nombre de provinces et, sous leurs ordres, des mandarins chargés de les seconder dans les fonctions propres de leur ministère qui s'exerce sur l'ensemble des provinces de la Maison du roi.

Ainsi le *yomarāj* (pour *yamarāja*) le grand justicier ou chef de la justice criminelle, est à la tête du corps des *nagar pāl* (= *nagara pāla*) « les gardiens du royaume ». L'expression est générique, mais elle est aussi devenue le titre de l'*okñā Srī nagar pāl*, l'un des principaux subordonnés du *yomarāj* ; d'autres sont l'*okñā Tejo jaya*, l'*okñā Mantri sena*, le *Cau Bañā Rāma tejo*, etc.

Le troisième ministre, qui emprunte son titre au palais, *Vāñ*, dont il est le surintendant, surveille aussi les finances, le trésor, les magasins royaux et donne des ordres à plusieurs mandarins importants, lorsque le roi ne s'en acquitte pas directement : à l'*okñā Akara* (= *aksara*) *cintā*, le chef des *ālāk* (= *ālākṣaṇa*) « secrétaires royaux » qui sont chargés de la comptabilité du trésor royal, espèces et matières ; aux *okñā Kosādhipati* et *Brah Ghlāñ adhipati*, les deux chefs des magasins des objets en fer, en cuivre, en métal ; aux *okñā Para nāyak* et *Rāj nāyak*, surveillants des étoffes, vêtements, de la garde-robe ; aux *okñā Abhimukh mantri* et *Srī ak rāj* qui sont chargés des greniers de riz émondé ; aux *okñā Bibhāk sālī* et *Bahula deb* ; ces deux derniers sont connus sous la désignation collective de *Bahula deb* qui semble être la corruption de *Baladeva*. Deux autres *okñā*, le *Vañsādhipati* et le *Srī Dhūpes rājā* peuvent aussi recevoir les ordres de l'*okñā Vāñ* ; ils sont appelés collectivement *Sūastī* (= *Svasti*) ou *Srī Sūryatī* ; ils tiennent les registres de tous les inscrits ou corvéables ; ils transmettent les ordres royaux concernant les levées et les réquisitions d'hommes et de troupes. (Actuellement ils encaissent aussi l'argent provenant du rachat des corvées.)

L'*okñā kralāhom*, ministre chargé de la surveillance des jonques royales, possède le plus ancien de ces titres ministériels car on rencontre ce mot dans des inscriptions du XI^e siècle. *Brah kralāhoma*, « la sainte aire du sacrifice », expression mi-khmère mi-sanscrite, s'appliquait, à cette époque, à une fonction purement religieuse, il est vrai. Les institutions disparues laissent quelquefois

des vestiges si tenaces au Cambodge que ce ministère est encore appelé de nos jours *Brah kralāhom*. On y remarque, entre autres subordonnés, l'okñā *Debārjun* (= *devārjuna*).

Le dernier ministre, l'okñā *cakrī* (prononcé *tchakrēi*) « l'agent, le Seigneur », chargé de la guerre ou, plus exactement, des transports par terre, a sous ses ordres des mandarins surveillant les chars et éléphants royaux : l'okñā *Udèn*, l'okñā *Gucen nāyaka*, etc.

La cour. — Selon des dispositions prises au gré du roi, certains fonctionnaires, placés près de sa personne, en dehors des ministères, peuvent recevoir occasionnellement des ordres des ministres. Tels sont les deux okñā représentants du protocole, le *Mahā Mantrī* et le *Mahā Deb* qui introduisent les mandarins aux audiences royales et veillent à l'observation des prescriptions concernant le serment de fidélité que doivent prêter deux fois par an tous les fonctionnaires du royaume; les deux okñā *Bidhāk isūra* et *Raksa isūra*, chefs des gardes du palais; les deux okñā *Mahā Sena* et *Yuddhā saigrām*, commandants des corps d'armée d'avant-garde; et les deux grands juges royaux, okñā *Sabhādhpati* et *Mantrī kotta rāj*, etc.

Ces dignitaires à dix, neuf ou huit mille honneurs, sont généralement accouplés par droite et gauche. Plusieurs ont sous leurs ordres des services, « corps, corporations » analogues aux secrétaires royaux déjà mentionnés: tels que les pages, les licteurs royaux, les gardes particuliers du palais, les porteurs des étendards rouges, les soldats de la petite garde royale (les troupes en temps de guerre se composant surtout de levées populaires armées tant bien que mal); les *Hora* ou astronomes royaux, les *atchar* (= *ācārya*) officiels choisis parmi leurs confrères libres du royaume et chargés de veiller à l'ordonnance des fêtes du palais, etc. Un corps méritant une mention spéciale est celui des *Brah Sañkrī* qui a pour chef l'okñā *Brah stac adhipati* et qui a pour fonctions de veiller dans tout le royaume à l'observation des lois concernant la morale publique et surtout la morale religieuse du Bouddhisme.

Laissant de côté les gouverneurs de province, qui seront examinés plus loin, les okñā ou dignitaires de la première Maison royale résidant à la capitale sont au nombre de cent vingt Cambodgiens environ auxquels il faut ajouter plus de vingt étrangers: Chinois, Chames et Malais.

Les maisons princières. — Dans les autres Maisons royales, la

hiérarchie étant calquée sur celle de la première, nous retrouvons les cinq grands officiers, c'est-à-dire « le dos de serpent » et les « quatre colonnes » ou « pieds de seau ». Ce sont, au samrap do, celui de l'upayūv rāj, le samtac Cau Baña et les okñā Vañsāgrāj, S'rī Dhammādhirāj, Vipularāj, Rāj Tējāh. L'okñā Nārādhirāj et l'okñā Sabhāmantri sont les deux juges de cette Maison qui compte cinquante okñā en tout. La troisième catégorie, samrap trī, celle de l'uparāj, a pour « dos de serpent » le Samtac Cettha mantri et quarante okñā, parmi lesquels les « quatre colonnes » ont les titres respectifs d'Ekārāj, Sri Satubhuvān, Pūdesrāj, Narindrādhirāj et les deux juges : Subhādhirāj et Rājāsubhā (pour Sabhā). Dans la hiérarchie de la quatrième catégorie, samrap citva, Maison réservée, comme on le sait, à la Reine-mère ou à une princesse du sang, ce n'est plus un Samtac qui est en tête mais l'Okñādhīpatīsenā, suivi d'une vingtaine d'okñā dont les titres personnels sont souvent parés de ces qualificatifs pompeux, adhipati, adhirāja.

Il est d'usage de désigner un mandarin par son titre, jamais par son nom personnel.

Les provinces. — L'ancien empire cambodgien, en décadence depuis des siècles, envahi et démembré par ses voisins, dut modifier à diverses reprises ses divisions territoriales, les remanier en les réduisant, afin de maintenir la répartition traditionnelle du territoire entre les dignitaires princiers et leurs grands officiers. Ses anciens cantons, sruk ou « pays », au sens étymologique de ce mot, restèrent la base de la division du territoire, mais furent réduits ou élevés au rang de provinces; de telle sorte que le royaume compte actuellement cinquante-sept provinces, appelées khêt (= ksetra²), et ainsi réparties : quarante-deux, à la première Maison, celle du roi, sept, cinq et trois aux autres Maisons. Très inégales d'étendue et d'importance, elles doivent néanmoins former la base d'une étude détaillée du pays, car, sous réserve de ce qui vient d'être dit, leur origine est très ancienne et leur maintien est fondé sur de vieilles traditions. Leurs noms mêmes remontent quelquefois fort loin dans le passé. Ces noms de pays sont souvent empruntés à des accidents de terrain, aux centres importants ou aux légendes disparues.

Les gouverneurs. — Les provinces de la périphérie du royaume, situées en dehors de la région centrale qui entoure la capitale, sont souvent groupées en cinq *terres*, expression géographique, du langage courant, qui

ne correspond pas, qui n'a peut-être jamais correspondu aux réelles divisions territoriales, qui est probablement due à l'autorité supérieure de cinq hauts dignitaires, les lieutenants provinciaux pour ainsi dire des cinq grands officiers de la couronne. Ce sont des oknā, comme du reste tous les gouverneurs, mais ils sont les seuls qui aient dix mille honneurs. Leurs titres personnels sont respectivement : Tejo, Bisnulok (= Visnuloka), Arjun, Dhammatejo et Sūargalok (= Svargāloka). Leur vieille appellation générique stac trañ (prononcé tragne) « rois de la plaine³⁾ » semble prouver que leurs pouvoirs étaient jadis très considérables. Aujourd'hui encore ils ont le droit de vie et de mort, mais ceci par tradition et en principe seulement, ou par délégation royale en temps de troubles ou de révoltes ; tous les gouverneurs envoyant à la capitale, en temps ordinaire, les inculpés de crimes graves. Par tradition aussi, on sacrifie à leur entrée en fonctions un buffle, animal relativement noble, qui remplace le condamné, l'homme immolé, paraît-il, il n'y a pas très longtemps. Leurs sceaux diffèrent peu de ceux des Ministres ; leurs instruments d'insignes sont aussi en or ; leur parasol rouge se distingue par une frange d'or de celui des autres gouverneurs.

Ceux-ci sont des oknā à neuf, huit, sept et même, exceptionnellement, à six mille honneurs, selon l'importance traditionnelle de la province ; tous sont possesseurs d'un titre spécial, fixé par les vieux usages, afférent à la province et indépendant de leur personnalité ; selon les coutumes locales ils sacrifient à leur entrée en fonctions, un bœuf, un porc, etc.

Les traditions fixent les lieux où ces sacrifices sont consommés. Les provinces n'ont pas de chef-lieu déterminé : les gouverneurs résidant où bon leur semble dans leur circonscription territoriale. On appelle ces fonctionnaires caulivāy sruk (pron. tehaofai srok), c'est-à-dire « Seigneurs du pays ». Le premier terme de cette expression est siamois d'origine. Ils sont tous nommés et révoqués par le roi qui leur remet en audience solennelle leur sceau et leur brevet. Deux fois par an, ils doivent venir à la capitale prêter serment, « boire l'eau », sous peine d'amende ; s'ils sont empêchés par cas de maladie, de force majeure, ils préviennent les ministres et l'eau leur est portée à domicile par un mandataire qui reçoit leur serment de fidélité. A la capitale, ils rendent aussi hommage au mandarin dont ils relèvent : selon l'expression indigène « ils montent recevoir ses ordres ». Outre l'administration de la justice (qu'ils partagent avec d'autres fonctionnaires) et le maintien de l'ordre public, ils ont pour fonctions de veiller aux levées des cor-

véables et hommes de guerre, d'assurer la perception des impôts et redevances. Ne touchant ni solde ni traitement fixe, ils retiennent une part déterminée de ces impôts et ils ont la jouissance de certaines terres dont les produits sont affectés à leur charge.

Fonctionnaires provinciaux. — Ils doivent partager ces revenus traditionnels ainsi que la responsabilité de l'administration avec les subordonnés qu'ils s'adjoignent eux-mêmes et qui sont : le Pālāt « lieutenant », corruption à peine reconnaissable du sanscrit uparāj « vice-roi », le mot étant revenu du Siam ou du Laos sous cette forme et avec cette acception ; il paraît que jadis ce lieutenant était appelé yugapad, titre qui ne s'est maintenu que chez les Siamois ; viennent ensuite deux « remplaçants » ou adjudants, de droite et de gauche, et d'autres petits fonctionnaires aux vieux titres sans signification précise, krāy ou kralābās. Au bas de l'échelle est le mé sruk « chef du pays », chef d'un petit canton ou d'une grande commune ; nommé par le gouverneur, il est à cinq cents honneurs et il a pour aides les chefs des Bhūm (= bhūmi) « hameaux ».

Dans les régions boisées, désertes ou peu habitées, les chefs du pays sont les mé brai « chefs de forêts » qui relèvent moins des gouverneurs de province que de certains personnages que le roi gratifie des revenus de ces régions considérées comme étant terres du domaine royal.

En dehors de la hiérarchie régulière, des rouages parasites avaient été progressivement créés dans les provinces : tels les ājñā lūaṅ, *missi dominici*, qui au lieu d'être envoyés en mission spéciale et temporaire étaient souvent investis d'une fonction permanente qui les rendait les égaux, les rivaux des gouverneurs qu'ils surveillaient et qu'ils remplaçaient en cas d'absence ; tels les Pālat lūaṅ « lieutenants du roi » subordonnés en principe au gouverneur, mais indépendants en réalité, du fait de leur nomination par le roi ; tels encore les délégués provinciaux de plusieurs mandarins de la capitale chargés, afin d'en recueillir les bénéfices, de veiller à la répression de certains crimes ou délits ; mais le caractère exclusivement judiciaire de ces délégués doit faire renvoyer leur examen au chapitre suivant.

Les hommes libres. — Au-dessous de ces nombreux mandarins, de toutes ces hiérarchies de fonctionnaires plus ou moins oisifs, le peuple appelé emphatiquement ānāprajānurās « ensemble des créatures humaines », vulgairement rās = rāstra « plèbe », et quelquefois dāskār = dāsakārya, « les

serviteurs corvéables », comprend trois classes très distinctes : les hommes libres, les esclaves et les serfs. Ces deux dernières catégories seront examinées dans le chapitre suivant avec la législation qui les crée. Les « hommes libres » appelés aussi, et nous ne savons pourquoi, « forêts, charges ou fonctions » sont les sujets, les regnicoles jouissant de la plénitude de leurs droits civiques, et libres, sous réserve de leurs obligations vis-à-vis du service royal, de voyager et s'établir à leur gré. Les Cambodgiens tiennent beaucoup à cette situation d'hommes libres quoiqu'elle leur impose des charges et des corvées souvent très dures.

En effet, toute la population mâle et valide du royaume, entre vingt et un et cinquante ans, doit jusqu'à quatre-vingt-dix jours de corvée annuelle, sa nourriture étant à sa charge : ce principe élevé à la hauteur d'une institution nationale explique nombre de problèmes historiques. Les jeunes gens au-dessous et les vieillards au-dessus de ces limites d'âge ne doivent être chargés que de travaux légers à exécuter sur place. Les bonzes, les brahmes, les *Brah Vañ*, les mandarins et leurs serviteurs et tous les employés du roi étaient dispensés de la corvée.

Les rôles. — La population mâle du royaume est inscrite nominativement sur des registres qui sont revisés tous les trois ans, lors des recensements opérés dans toutes les provinces par des commissions composées de trois délégués, l'un de la couronne, l'autre des mandarins *sūastī* ou *sūryatī*, le troisième délégué est celui du gouverneur. Chaque commission parcourt la province où les « chefs de pays » la reçoivent successivement en prêtant le serment solennel de ne dissimuler aucun habitant et en fournissant des cadeaux d'usage. Les hommes, convoqués au préalable, sont inscrits séance tenante, avec indication de leur nom, de leur âge, de leur condition et du mandarin qu'ils choisissent pour patron. Les hommes libres ont le droit de choisir ce patron parmi tous les mandarins de la capitale, tandis que les esclaves sont inscrits à la suite de leur maître, et que les serfs, recensés pour mémoire, sont naturellement subordonnés à leurs chefs hiérarchiques et spéciaux. Les listes sont établies en trois exemplaires destinés au village, à la province et aux *sūastī* ou mandarins qui centralisent les registres de tout le royaume. (Depuis 1870 ces corvées tournent à l'impôt de capitation : le roi en ayant prescrit le rachat fixé à vingt-deux ligatures de sapèques pour les hommes libres et à dix ligatures pour leurs esclaves.)

Dans ces registres de population il est d'usage de faire suivre le nom de l'homme de celui de sa femme ou d'indiquer s'il est veuf ou célibataire : le même nom pouvant être porté par plusieurs individus, ces indications complémentaires ont leur utilité.

Patronage et clientèle. — Les listes étant centralisées à la capitale, les mandarins, les princes ou princesses, et même les Dames influentes du Palais font prendre copie chez les *sūastī* des noms de tous les hommes qui les ont choisis pour patrons et dont l'ensemble constitue ce que les Cambodgiens appellent la « force » autrement dit la clientèle de chacun de ces personnages. Le peuple tout entier se trouve ainsi réparti en « forces » plus ou moins considérables. Des relations se créent entre les clients et leur patron : ils sont liés par des obligations réciproques. D'une part, déférence et respect, obéissance et services ou travaux occasionnels, menus cadeaux d'usage : les Cambodgiens ne se présentent guère les mains vides devant un supérieur. Le patron y gagne encore le prestige d'une suite nombreuse et même une levée de boucliers en cas de luttes intestines. A son tour, il accorde aide et protection à ses clients qu'il héberge à leur passage à la capitale, qu'il assiste en justice et qui ne doivent pas être jugés à son insu. Il leur transmet les ordres de la couronne quand elle exige des levées de troupes ou de corvéables et tous sont tenus d'accourir à son appel. (Actuellement, le patron responsable de la perception de l'argent du rachat des corvées en garde pour lui une part déterminée.)

Cette curieuse et antique organisation, ainsi basée sur la personnalité et non sur la territorialité et réduisant l'action des autorités provinciales, fut-elle créée jadis afin de rendre plus supportables les écrasantes corvées que nécessita l'édification des grands monuments qui couvrent le pays et ne favorisait-elle pas les dissensions et les guerres civiles ? Autant de questions qui mériteraient d'être étudiées et élucidées.

Les armées. — Aujourd'hui en temps de guerre tous les hommes libres doivent le service sans limite de durée. Le patron convoque, rassemble ses clients, se met à leur tête ou les livre au chef désigné par le roi. Ils sont armés de boucliers, de sabres, de coutelas, de lances, de hallebardes, de fusils, ou simplement de longs et lourds bâtons que les Cambodgiens manient avec dextérité. Couverts d'amalettes, conduits par des chefs montés sur des

chevaux ou sur des éléphants, ils sont, quand ils forment une armée complète, répartis traditionnellement en cinq corps : l'avant-garde, l'arrière-garde, l'aile droite, l'aile gauche et le corps central, c'est-à-dire le gros de l'armée, où le roi se tient, avec ses éléphants de guerre que l'on abreuvait et que l'on arrosait jadis de fiel humain, entouré de ses brahmes qui lui offrent les eaux des ablutions rituelles, de ses horas ou devins qui sont consultés sur l'emplacement favorable des camps, sur les jours propices aux victoires.

Les impôts. — Le roi du Cambodge n'avait donc pas d'armée permanente; d'un autre côté, ses dignitaires vivaient des cadeaux royaux ou de leur fortune personnelle ou de certains bénéfices spéciaux et traditionnels, plus encore du produit de leurs exactions; il s'ensuivait que le revenu de tous les impôts, ban (prononcé pone, de vanṭa, « part » ou de bandha « lien »?), du royaume n'était autre que le revenu personnel du roi, c'est à ce point de vue surtout qu'il pouvait dire : l'État c'est moi!

L'impôt foncier n'existe pas dans ce pays où il est de tradition de frapper seulement les produits et principalement le premier de tous, le riz, du droit du dixième. La dime du riz, dans toutes les provinces de sa Maison, revenait donc au Maître des vies, de la terre et de l'eau, afin de le nourrir, lui, sa famille, son harem, ses mandarins, gardes, ouvriers, esclaves et gens de service. Les autres dignitaires princiers jouissaient de même des revenus des provinces qui relevaient de leurs Maisons respectives.

Impôt du riz. — Les opérations de la fixation de cet impôt, qui est la plus ancienne peut-être de toutes les taxes, ne sont pas sans analogies avec celles du recensement triennal de la population mâle et valide, mais elles ont lieu chaque année à la fin de la moisson, c'est-à-dire en février-mars, alors que le riz en grains est entassé dans les greniers des paysans. Des commissions, composées de trois délégués, l'un, de la couronne, l'autre, des chefs des greniers royaux, et le troisième, du gouverneur de la province, se transportent successivement dans tous les villages où ils sont reçus par « le chef du pays » qui leur offre des cadeaux fixés par les coutumes et qui jure solennellement de leur indiquer tous les greniers des habitants dont il leur remet la liste nominative. Les délégués visitent, examinent et évaluent à vue d'œil la récolte de chaque paysan; et la fixent de concert avec lui, sauf à mesurer

en cas de désaccord, ce qui est rare ; ils inscrivent immédiatement la quotité du dixième royal, sur les registres, à la suite du nom du propriétaire ; ils établissent leurs listes en trois expéditions respectivement destinées au gouverneur, aux magasiniers de la capitale et au Chef de la Maison royale représenté par son ministre des finances.

Outre le dixième du roi, les propriétaires devaient payer, également en nature, des droits accessoires, additionnels, les uns fixes, d'autres proportionnels, tels que la part des chefs des Brahmes et la compensation prévue pour les pertes et déchets en magasin. Des contrôleurs pouvaient être désignés et parcourir le pays à la suite des délégués, afin de vérifier si les opérations de la fixation de l'impôt n'avaient pas été faites au détriment du roi, ou de recevoir au besoin les plaintes des populations ; ils adressaient leur rapport au Ministre des finances et aux chefs des greniers royaux. Les ministres, les hauts dignitaires, les Brahmes et les descendants même éloignés de la famille royale, les *Brah Vañ*, étaient exempts de l'impôt sur le riz.

Les registres de l'impôt du riz de chaque province étaient centralisés chez le gouverneur. Celui-ci était responsable du versement et il retenait le dixième de cet impôt sous condition de partager avec les fonctionnaires ses subordonnés. Le transport à la capitale incombait d'ailleurs aux contribuables qui avaient coutume de s'entendre à cet effet avec des entrepreneurs habitués à s'en charger. Le dixième du riz emmagasiné à la capitale revenait aux chefs des greniers royaux et à leurs subordonnés.

Des postes temporaires de douanes, placés partout où passaient les céréales exportées, percevaient le dixième sur le riz à la sortie du royaume, pendant les trois mois qui s'écoulaient entre le commencement de la moisson et l'époque de la fixation de l'impôt. Quant au riz vendu à des négociants et non exporté dans cet intervalle, il était, paraît-il, d'usage de ne l'imposer que d'un demi-droit, celui du vingtième ; cette vente étant supposée prématurée et faite par suite de la gêne ou des besoins urgents des contribuables.

Impôts divers. — A une époque inconnue mais qui ne doit pas être très ancienne, les rois du Cambodge, en vertu de leur droit régalien de propriétaire éminent, mirent la main sur les berges fertiles du fleuve et susceptibles de recevoir les riches cultures du coton, de l'indigo et du tabac ; ils les louèrent annuellement aux cultivateurs. D'un autre côté, transformant

sans doute de vieilles redevances traditionnelles, ils établirent progressivement des impôts réguliers sur les cultures maraichères et sur les cultures diverses, d'après la superficie ou d'après le nombre des pieds des arbres.

Mais les vieilles traditions en matière d'impôt étaient surtout les suivantes, semble-t-il. Outre les apanages territoriaux réservés aux hauts dignitaires princiers, les impôts d'une région étaient généralement donnés en bénéfice aux favoris, aux principaux fonctionnaires, aux gouverneurs de province, à charge d'en assurer la perception et d'offrir au roi sa part déterminée. Il en était ainsi pour les redevances en nature prélevées sur les produits spéciaux de certaines contrées, tels que le cardamome, la gomme-gutte, la gomme-laque, le fer, les nattes, etc. Une foule de droits usagers, provenant d'anciennes coutumes locales très connues de tous les intéressés, compliquaient ces sortes de fermages et modéraient au besoin l'esprit d'arbitraire des concessionnaires. Les régions forestières non occupées, appartenant donc directement au roi, étaient ainsi concédées par districts bien délimités, à des bénéficiaires qui étaient tenus d'offrir annuellement au roi des présents qualifiés « tributs royaux » et qui vendaient leur charge à des « chefs de forêts » habitant la contrée et chargés de percevoir des droits déterminés sur la chasse, l'exploitation ou le défrichement.

Les pêcheries si riches et si abondantes au Cambodge se partageaient traditionnellement entre les populations et les fonctionnaires locaux, selon de vieux usages essentiellement variables d'après les régions. (A une époque très récente la couronne s'est emparée des plus importantes pêcheries). La pêche du Grand-Lac était libre, sous réserve d'un léger impôt sur les engins et du droit du dixième perçu sur tous les produits transitant dans le royaume ou exportés au dehors.

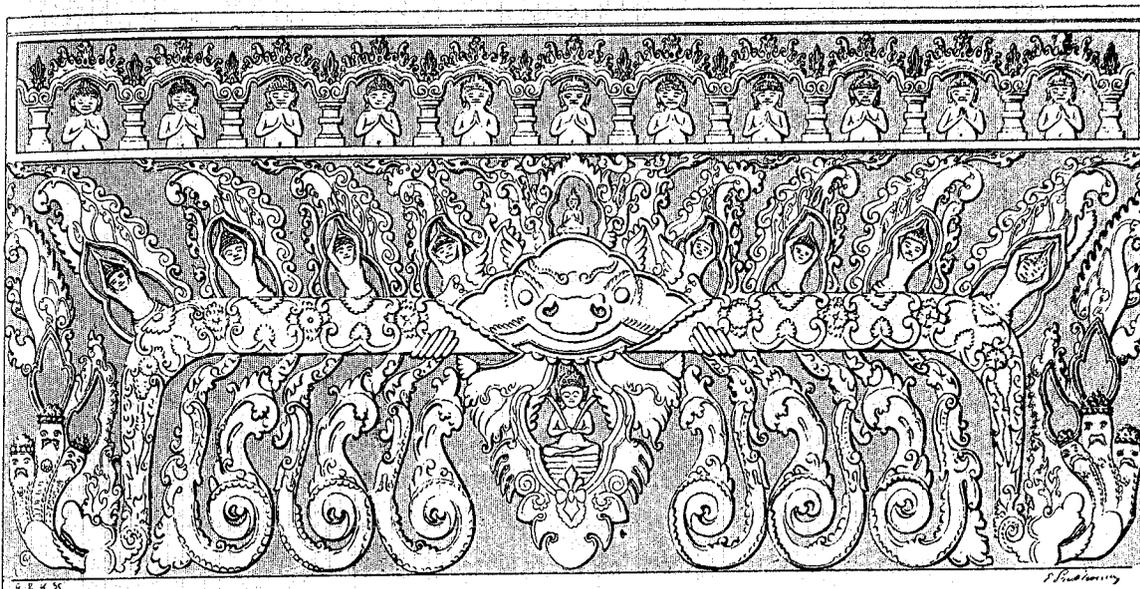
Les mandarins étaient donc presque tous bénéficiaires de revenus traditionnels à charge de remettre au roi sa part. En outre, ils devaient lui offrir, à certaines occasions, en prêtant serment par exemple, des présents proportionnels à leurs dignités. Le roi percevait encore une part importante dans les amendes judiciaires qu'il partageait avec les juges et la partie gagnante.

Les douanes permanentes, qui ont été mentionnées incidemment jusqu'ici et à diverses reprises, furent établies à une époque inconnue mais probablement pas très ancienne. Elles perçoivent, au profit du roi, le droit du dixième *ad valorem* sur tous les produits indigènes importants, exportés ou circulant dans le royaume. Les postes de douane, placés partout où la surveillance est

nécessaire, sont facilement reconnaissables grâce à une longue perche qui supporte ces emblèmes indicateurs ou comminatoires : une petite cangue, un balai d'herbes et une étoile de bambous tressés. Il n'était pas d'usage d'exiger des droits déterminés sur les marchandises importées, mais il était sans doute de haute convenance de la part des marchands étrangers de faire des cadeaux au roi et aux mandarins du pays : le commerce étant à peu près impossible sans l'agrément de ces derniers.

A une époque très récente, les étrangers (non européens) ont été soumis à un impôt de capitation et les fermes plus ou moins immorales de l'opium, des jeux et des loteries ont été créées.

Bref, les anciennes charges des sujets cambodgiens devaient être les levées d'hommes pour guerres et corvées, la dîme de la récolte du riz et de nombreuses redevances en nature ; les impôts indirects plus lucratifs, les fermes et les douanes seraient de création récente. Les revenus royaux, diminués du dixième au profit des collecteurs, diminués plus fortement encore en faveur de certains fonctionnaires bénéficiaires ou des apanagistes princiers, variaient entre deux et trois millions de francs à l'époque de la conquête française.



CHAPITRE IV

LES LOIS

Les codes. — La propriété. — Les divers domaines. — Les biens de mainmorte. — Les propriétés individuelles. — La famille. — Les successions. — Les prêts et les dettes. — Les lois criminelles. — Les peines. — Les vols. — Les adultères. — Les fornications. — Les crimes contre la morale. — Les juges. — La procédure. — La caution. — Les preuves et les épreuves. — La sentence. — L'esclavage. — Le servage.

Les Codes. — Les codes cambodgiens, *brah epāp*, *brah pañat*, sont divisés en lois, *kram* ou *lakkhina* (= *laksana*) et subdivisés en *mātrā* ou articles qui sont généralement numérotés dans chaque loi. Le législateur prétend les faire dériver d'un livre mi-pali, mi-cambodgien, sorte d'introduction religieuse et philosophique qu'on appelle *Prathamasatra* « le livre primitif » ou encore, la prononciation étant à peu près identique, *Brah Dharma Satra* « le livre de la loi sainte ». Emphatiquement les lois sont aussi appelées *Pad brah Ayyuko*, « les sentences, les paroles des saints ancêtres » qui sont « transmises sans interruption depuis les rois de l'antiquité », ajoute la formule usuelle. De fait, ces lois sont, en quelque sorte,

les recueils des décisions royales codifiées et revisées de temps à autre par les rois entourés, selon l'expression consacrée, des princes, brahmes, chapelains, chefs des bonzes, conseillers, hauts dignitaires, juges et astrologues. Deux revisions importantes nous sont connues, l'une au xvii^e siècle par le roi Brah Jai jestha et l'autre vers 1870 par S. M. Norodom. A celle-ci une commission de légistes prépara le travail qui fut examiné par l'assemblée des dignitaires ci-dessus énumérés, en présence du roi qui décidait en cas de divergence d'opinion. Les choses ont dû se passer ainsi à chaque revision¹.

Les Cambodgiens ont une haute idée et professent un profond respect de leurs lois, se plaignant seulement, lorsqu'ils réclament, qu'elles soient mal appliquées. Parsemées de recommandations morales, très curieuses au point de vue de l'étude du caractère et même des mœurs des habitants, mais pleines de redites, de répétitions, d'intercalations et même de contradictions tout au moins apparentes, ces lois pèchent par le plan, la méthode, l'ordre et la liaison. Les traits généraux sont noyés dans la masse des cas particuliers et la synthèse ne serait pas facile à faire. Avant tout ce sont des lois pénales et d'ordre public; ce que nous appelons le Code civil n'y est guère représenté que par des prescriptions tirées du vieux droit indien et relatives aux prêtres, aux dettes et à l'esclavage. Elles sont à peu près muettes sur toutes les questions concernant la propriété immobilière : la matière étant régie par des principes ou des coutumes traditionnelles hors de toute contestation. Les erreurs des auteurs européens en pareille matière sont fréquentes et dues, semble-t-il, à la manie invétérée d'envisager ces questions selon nos idées propres et de leur appliquer même notre terminologie juridique.

La propriété. — D'après l'antique constitution du royaume, le souverain du Cambodge, maître de la terre, de l'eau, des biens et des vies, est évidemment le propriétaire éminent de tout le pays. Il en est de même dans la

1. Les lois revisées en 1870, autographiées à un petit nombre d'exemplaires et communiquées au protectorat français, ne comprennent en réalité que cette partie des codes qui est essentielle à l'administration de la justice. Elles ont été traduites sous le voile de l'anonymat par M^{gr} Cordier (*Excursions et Reconnaissances*, Saïgon) et commentées depuis par M. Adhémar Leclère. Nous les avons lues dans le texte original ainsi que plusieurs autres laissées en dehors de cette dernière revision, mais nos connaissances ne sont pas complètes en la matière : le gouvernement cambodgien ne s'étant pas soucié de communiquer tous les textes de sa législation.

(Depuis que tout ce qui précède a été écrit, M. Leclère a publié une traduction des codes comprenant un grand nombre de lois. Mais cette publication n'a pas pu être utilisée ici.)

plupart des monarchies absolues de l'Asie où les habitants confondent tout ce que nous distinguons par les mots de souveraineté et de propriété. En fait, nulle part, dans aucun pays, le roi ne peut posséder, matériellement, en personne, la terre de son royaume ; il est donc de son intérêt élémentaire que ses sujets la fassent fructifier et lui offrent sous forme d'impôts sa part de revenus ; que donc ils la possèdent et en disposent à leur gré sous réserve de son droit de souverain ou propriétaire éminent. Au Cambodge, plusieurs conséquences pratiques découlent de ce droit régalien et le sanctionnent, entre autres celles-ci : le roi hérite des biens tombés en déshérence par manque d'héritiers directs ; l'abandon de la terre pendant un certain laps de temps, trois ans généralement, rend caduc tout droit de propriété ; il n'existe pas d'indemnité pour cause d'expropriation publique ou royale : le maître reprenant son bien n'indemnise, s'il le veut bien, que par pitié et commisération. Au surplus, il est évident que, dans ce dernier cas, il ne doit reprendre la terre que pour son service ou celui de l'État : enlever sans motifs légitimes à un de ses sujets pour donner à un autre constituerait un acte d'arbitraire injustifiable et propre à le déconsidérer.

Les codes cambodgiens font quelques allusions rares et incidentes au droit de propriété des sujets. Par exemple, ils mentionnent et consacrent les idées superstitieuses courantes et relatives à la construction des maisons, aux plantations de haies ; ils prescrivent à tout acquéreur d'un terrain d'en faire piqueter les limites ; ils défendent aux parties de percevoir les revenus ou loyers de tous biens fonciers en litige : ils édictent des amendes contre les usurpateurs du bien d'autrui. Mais ces codes sont complètement muets sur les transactions relatives aux biens fonciers. Or, les municipalités n'existant pas, ces transactions ne peuvent être rendues authentiques que par l'apposition du sceau des mandarins, apposition rarement demandée. En fait, les titres écrits de propriété sont très rares et sont remplacés par la notoriété publique. Si l'on considère, en outre, que l'impôt frappe les fruits et non la terre en ce qui concerne les rizières, c'est-à-dire l'immense majorité des terres cultivées ; que les rois du Cambodge, en vertu sans doute de leurs droits régaliens de souverain ou propriétaire éminent, avaient mis la main sur les berges aux riches cultures du grand fleuve et de ses îles ; et que, enfin, les Cambodgiens de la Cochinchine française, refoulés par les conquérants annamites, sont tombés dans un véritable communisme, à Tra Vinh, par exemple, où chaque année les rizières sont réparties avant les labours entre

les familles du village ; on comprendra, toutes ces causes réunies, sans oublier la grande ignorance des choses du Cambodge, que les Français aient été amenés à dire et à répéter que la propriété n'existait pas au Cambodge et qu'il fallait la constituer. Ceci fut fait à diverses reprises, sur le papier, avec fracas, charlatanisme même, sauf à paraître, aux yeux des indigènes, mettre à la fois en échec et la souveraineté royale et la possession de fait des sujets prêts alors à se soulever la hache à la main pour défendre cette propriété que les « protecteurs » menaçaient plutôt en croyant la constituer. Le droit imprescriptible du souverain réservé, la propriété individuelle existe et a existé de tout temps au Cambodge ; nos tentatives maladroites n'ont rien changé et ne changeront rien à cet état de choses.

En tenant compte des considérations qui précèdent, les terres du Cambodge peuvent être divisées en quatre catégories de propriétés qui sont : le domaine public, le domaine royal, les biens de mainmorte et les propriétés individuelles.

Toutes les terres inoccupées, soit plus des quatre cinquièmes de la surface du royaume, sont *res nullius*, sorte de domaine public ou national ; sous certaines conditions d'usage très faciles à remplir, chacun peut s'y établir, s'y étendre ; leur jouissance est commune à tous les regnicoles, leur appropriation toujours possible.

Domaine royal. — Les terres du domaine royal, prises ou reprises par les rois en vertu de leur droit supérieur, sont ces riches berges du grand fleuve et de ses îles que fertilisent chaque année les dépôts des crues. Peut-être pourrait-on placer dans cette catégorie les terres qui reviennent au roi par déshérence ou confiscation, s'il n'était pas d'usage de les donner en cadeau à des particuliers ou de les affecter à l'entretien des serfs royaux, ce qui les fait rentrer dans l'une des deux catégories suivantes :

Biens de mainmorte. — Les biens de mainmorte, nombreux et importants, sont de plusieurs espèces. Tel le domaine religieux que possèdent certaines pagodes dont les chefs louent ces terres aux laïques du voisinage moyennant de légères redevances. Plus importants sont les « champs de fonctions » dont les revenus sont affectés à l'entretien de certains fonctionnaires, les gouverneurs des provinces, par exemple. Plus nombreuses encore sont les terres affectées à l'entretien de certaines catégories de serfs royaux.

Les biens de mainmorte pourraient encore comprendre des communaux de hamcaux, de villages, de pays ou district : champs, mares, étangs, rivières, pêcheries, etc., dont les revenus appartiennent traditionnellement à tous les habitants de telle circonscription.

Propriétés individuelles. — Le droit aux propriétés individuelles ou privées se justifie, à défaut de titres écrits, par la notoriété publique ; ce droit s'exerce et se conserve, en effet, par la possession ininterrompue, par l'entretien et la culture effective et par l'impôt soit foncier des jardins, soit du dixième des fruits pour les rizières. Trois années de possession suffisent à créer ce droit, de même que trois années d'abandon volontaire le font perdre. La terre du royaume ne devant pas rester vacante, toute terre non cultivée redevient *res nullius* et peut être demandée en concession aux délégués provinciaux des chefs des greniers à riz royaux. La propriété individuelle se perd également par confiscation judiciaire et, en certains cas exceptionnels, par la volonté royale formellement exprimée. Malgré la coutume générale du droit de parcours et de vaine pâture affectant toutes les rizières non closes pendant les quelques mois qui s'écoulent de la moisson aux labours, il est impossible de prétendre que ces propriétés aient jamais été collectives. Il n'y a même pas de trace de copropriété de famille. La propriété individuelle qui semble avoir existé de tout temps est transmissible par succession, legs, héritage : elle est transmissible entre vifs à titre gratuit ou onéreux, par donation, vente, échange, etc., tous les modes de transactions étant usités mais sans grandes formalités. Les terres sont louées ou vendues devant témoins en donnant le prix ou des arrhes, ou par écrit sous seing privé. Les ventes sont souvent temporaires, à réméré, l'époque du rachat, non fixée, étant laissée à la faculté du vendeur ; la jouissance de la terre compensant les intérêts de la somme donnée, ces sortes de ventes remplacent nos emprunts hypothécaires inconnus au Cambodge où la terre est à vil prix.

La famille. — L'état civil, rarement contesté, est au besoin constaté par témoins, par la notoriété publique. Il semble subsister dans la langue des vestiges d'une ancienne famille très étendue, véritable clan comprenant tous les descendants du septième ancêtre ; de nos jours la parenté n'a guère d'effet légal qu'entre cousins germains, les rendant aptes à succéder pour une légère part, et réduisant l'intérêt ordinaire des prêts. La puissance

paternelle, tempérée par les mœurs, est restée très grande en principe : le père, maître de ses biens jusqu'à sa mort, peut vendre ses enfants en bas-âge ; la loi punit du fouet les fils portant plainte contre leur père. Tous les membres de la famille doivent grand respect aux parents aînés, oncles et tantes, et s'exposeraient à une sévère répression en cas de blessures ou d'injures. L'adoption, facile et reconnue par la loi, résulte du fait d'élever un enfant ou bien d'une déclaration publique suivie d'un festin et d'une invocation aux ancêtres.

La polygamie, consacrée par le code qui reconnaît plusieurs classes de femmes, n'est pratiquée que par les grands et les gens riches. La « grande femme » ou matrone, seule épousée en justes noces avec les cérémonies d'usage, tient le premier rang et agrée même les autres femmes. Nous avons déjà fait remarquer que dans le peuple, monogame en immense majorité, la condition de la femme ne le cède guère à celle dont elle jouit en n'importe quel pays. Le consentement des parents est exigé pour le mariage qui n'a guère lieu avant dix-huit ans pour les hommes et quinze ans pour les filles. La demande officielle est la cérémonie importante qui crée les obligations réciproques : la rupture ultérieure sans motifs légitimes ou réputés tels par les usages entraînant une amende, et les enfants survenus pendant la cohabitation qui peut suivre cette demande étant réputés légitimes. Nous savons que les cérémonies du mariage, nombreuses et compliquées, ont lieu au sein de la famille, que le marié donne une somme fixée par la tradition, vestige peut-être d'un ancien achat et qu'il habite plusieurs années près de ses beaux-parents. Ses droits sont loin d'être absolus. Il est vrai que sa femme ne peut agir en justice ni s'engager pécuniairement sans son consentement, qu'elle lui doit respect et obéissance, qu'il peut la faire ramener de force au domicile conjugal, qu'il a même le droit de correction modérée, mais il ne peut la maltraiter gravement, la vendre ou l'engager sans son consentement ; elle n'est responsable que des crimes commis par le mari à la maison ou tout au moins à sa connaissance.

La loi admet, de la part d'un mari ayant des torts, l'engagement écrit de mieux se conduire à l'avenir avec sa femme sous menace de peines déterminées dans l'écrit même.

Le régime des biens des époux, minutieusement établi par le Code, les distingue en biens propres, apportés en dot, qui leur restent particuliers, qu'ils reprennent simplement à la dissolution de l'union et en acquêts comprenant

tous les biens acquis pendant l'union tant par donation ou succession que par gain ou bénéfice, ces acquêts sont en principe attribués à l'homme pour deux parts et à la femme pour une. Les dettes sont partagées dans la même proportion.

Les questions relatives au divorce sont soigneusement réglées : partage des biens, des enfants, cas de divorce, tels que consentement mutuel, absence prolongée du mari, violences non justifiées, etc... Le divorce est constaté par une lettre que vise un magistrat. La femme divorcée retombe sous la puissance paternelle si elle va vivre dans la maison de son père.

Les successions. — En cas de monogamie, l'époux survivant, tuteur légal des enfants et usufruitier des biens, en conserve l'administration. Les enfants héritent sans distinction entre filles et garçons. La coutume antique consacrée par la loi attribue seulement double part à l'aîné qui a dû porter tous ses cadets et au plus jeune qui a dû être le vrai bâton de vieillesse des parents. Souvent les vieillards opèrent de leur vivant et sur ces bases le partage de leurs biens. Les procès entre frères sont très rares. Les enfants sont tenus de payer les dettes de leurs parents, mais seulement dans la limite de leurs moyens et sans se dépouiller complètement. La loi est muette sur la succession au profit des ascendants, mais elle avantage les héritiers tant adoptés que naturels qui procèdent à l'incinération et elle établit qu'à défaut de parents la succession peut échoir à quiconque a pris soin du défunt pendant sa maladie et lui a rendu les honneurs suprêmes. En cas de polygamie, la succession est divisée selon le rang des mères, et les enfants de la première femmes ont des parts léonines.

A la mort des fonctionnaires et en général à l'ouverture de toute succession de quelque importance, le roi, propriétaire éminent du royaume et dispensateur suprême de toute fonction, hérite des parents morts sans enfants mâles, laissant une part aux filles et aux héritiers possibles, laissant l'usufruit aux veuves et devant même affecter une partie de cet héritage aux frais des honneurs suprêmes. Ce curieux droit de reprise du roi doit remonter à une antiquité très reculée, car ces biens en déshérence, appelés de nos jours *drāby mārtak*, se retrouvent dans les anciennes inscriptions sous une autre expression sanscrite équivalente et plus correcte, celle de *mritakadhana*.

Prêts et dettes. — L'institution de l'esclavage rend le Code très minutieux sur la question des prêts, des dettes, et contribue, plus que les prescriptions sur les successions et sur le rang des diverses épouses, à lui ôter ce caractère exclusif de lois criminelles ou rituelles que nous retrouvons dans les Codes des monarchies de civilisation chinoise. Une loi spéciale, révisée sous le roi Harirak (vulgairement Ang Duong le prédécesseur du roi Norodom), réglemente les prêts, et dès que la somme prêtée ou la valeur des objets vendus atteint une once d'argent, cette loi dénie toute action en justice à quiconque n'aura pas fait faire un billet daté, signé de l'emprunteur par ponctuation des phalanges de l'index, indiquant les noms des témoins et au besoin celui de la caution. L'intérêt légal est de trois pour cent par mois, avec cette restriction si fréquente en Asie et si facilement éludée que la dette ne doit jamais dépasser le double du capital primitif sous peine de perdre capital, intérêts, frais, et de payer une indemnité égale à ce capital. Dans les prêts en nature, riz, denrées quelconques, l'emprunteur doit rendre un et demi pour un à la fin de la saison ou deux à la saison suivante mais jamais plus.

Les prêts ne sont pas reconnus entre proches parents ou tout au plus le capital seul est exigible. Les intérêts s'élèvent au fur et à mesure que le degré de parenté diminue ; ils sont encore réduits entre les frères d'adoption qui se lient par des cérémonies traditionnelles, entre amis, entre patron et clients. En dehors de ces cas, dès que le débiteur ne peut s'acquitter à l'échéance, il est livré en esclavage, ou à son défaut, sa caution est livrée au créancier, mais en aucun cas celui-ci ne doit se faire justice lui-même. Il est quelquefois simplement spécifié que le débiteur s'engage, par reconnaissance ou pour éteindre les intérêts, à accourir au premier appel du créancier, l'aider et lui tenir compagnie en certaines circonstances, telle que crémation de parent, construction de case, etc.

Lois criminelles. — La législation criminelle fait le fond des codes cambodgiens. Dans la langue tant vulgaire que judiciaire *dos* (*doşa*) signifie la peine, le châtement, aussi bien que la faute, la culpabilité, les deux idées étant inséparables.

Faute et châtement sont proportionnels au dommage causé qu'il s'agit de réparer ou de venger et aussi à la situation sociale, soit des victimes soit des coupables, la plus élevée l'emportant toujours. Le législateur vise encore à bien définir les culpabilités, à graduer les pénalités selon les responsabilités. La

notion de complicité, très étendue, atteint quiconque profite du crime, ou ne s'oppose pas à son accomplissement, ou ne le révèle pas ; les habitants sont tenus de s'entr'aider en cas de péril ; le propriétaire est partiellement responsable des crimes commis sur sa terre. La récidive aggrave généralement et double même les peines. La seule prescription connue, mal appliquée d'ailleurs, est celle qui résulte de l'avènement d'un nouveau souverain, prenant en main le royaume, renouvelant les fonctions et produisant une amnistie implicite.

Les peines. — Le Code criminel, fortement adouci en 1624, lors de la revision faite par le roi *Brah Jai Jestha*, conserve néanmoins par tradition des peines afflictives, nombreuses, variées, terribles, traces de la barbarie primitive, laissées à titre d'épouvantail et qu'un souverain cruel pourrait tirer du demi-oubli où elles sommeillent. Telles sont les vingt et une manières d'appliquer la mort lente, avec des raffinements inouïs de cruauté, aux grands criminels convaincus du crime de lèse-patrie, lèse-majesté, lèse-religion ; aujourd'hui les condamnés à mort sont décapités, étranglés, fusillés, percés de lances, rarement livrés aux éléphants, ou bien meurent en subissant la peine du talion, sur le lieu du crime et, si possible, frappés par l'arme qui a servi à le perpétrer¹. Telles sont encore les anciennes mutilations des pieds, des mains, des doigts, des oreilles, des lèvres, la fente de la



FIG. 23. — Prisonniers à la chaîne.

1. En fait, de nos jours, la peine de mort n'est guère appliquée que pour les crimes de révolte ou de lèse-majesté au palais. Le roi *Norodom* éprouve une répugnance si vive à cet égard qu'il oppose un mutisme complet, une force d'inertie invincible à toute demande d'approbation royale en ce qui concerne l'exécution des criminels de droit commun ; il préfère laisser ses ministres passer outre illégalement lorsqu'ils sont d'avis que ces exécutions sont nécessaires.

bouche jusqu'aux oreilles. Aujourd'hui existe la prison à terme indéfini, avec obligation des travaux publics, avec cangue ou chaînes ou carcans au cou, aux mains, aux pieds, pas ou presque pas de nourriture que souvent ces prisonniers enlèvent violemment aux vendeuses du marché ; les libérés sont tenus de payer une cinquantaine de francs pour frais de garde. Existente encore de nos jours, comme peines, et même comme question, l'étau des tempes ; l'étau des chevilles des pieds ; les coups de bâton ou de baguettes de cuivre sur les reins, le patient étant attaché à un poteau ; la flagellation des lanières de cuir de buffle desséché ou de rotin appliqué sur le bas du dos. Le code mentionne aussi en certains cas — mais nous ignorons si cette peine est réellement appliquée — le supplice de cinquante petites flèches aiguës décochées sur le corps du patient attaché sur le marché public et dont la tête est préservée par un panier.

D'autres peines, pouvant se cumuler avec les précédentes, ont plutôt un caractère infamant, comme jadis le pilori en France. Ainsi la promenade ignominieuse dans les rues de la ville, au son du gong, en grand cortège de satellites armés ; les coupables, vêtus de loques recouvertes d'une gaze ou toile à moustiquaire, étant tenus de publier leur crime et d'inviter les habitants à fuir leur exemple. Aussi le pal mitigé, exposition publique d'un, deux ou trois jours, le patient étant maintenu lié et assis au haut d'un poteau, sur une planchette d'où sort, en pointe de deux ou trois pouces, l'extrémité du pieu. Encore la marque au front ou aux joues ou aux poignets qui facilite la surveillance de la police sur les anciens coupables tenus de ne pas quitter leur pays sans autorisation spéciale. N'oublions pas, dans les peines infamantes, l'attelage à la charrue, la contrainte de paître l'herbe des champs et de lapper l'eau de la cuisson du riz.

Les anciens Cambodgiens connaissaient aussi d'autres peines plutôt morales qui tombent de nos jours quelque peu en désuétude : les imprécations, anathèmes et réprimandes du tribunal ; les amendes honorables avec ou sans saluts et offrandes ; les purifications cérémonieuses et obligatoires de case ou de tout autre lieu souillé, etc.

La peine pécuniaire la plus complète, fréquemment édictée, est la confiscation totale ou partielle des biens du coupable et, par progression aggravante, de ceux de sa femme et de ses enfants et enfin des biens de tous ses parents ; en cas d'insuffisance des biens, les personnes peuvent être confisquées et vendues. Si les familles ne sont pas complices des grands crimes, la

confiscation conservant son caractère pécuniaire, elles sont vendues au marché comme esclaves rachetables, tandis que, si elles sont complices, la peine étant avant tout afflictive, elles sont réduites à l'esclavage d'État perpétuel. En cas de simple confiscation des biens, la loi prescrit de laisser par mesure d'humanité certains objets qu'elle énumère et qui sont considérés comme étant de première nécessité.

Dans la langue du pays, *juger c'est s'assembler et nettoyer, et condamner c'est vendre* ; l'amende, la peine par excellence, étant la plus généralement appliquée et même les autres peines, afflictives ou infamantes, étant presque toutes rachetables pécuniairement, sauf en cas de grands crimes : ainsi le pal est évité en payant une somme de quatre-vingts francs environ, la promenade ignominieuse se rachète pour une cinquantaine de francs. D'après l'un des principes fondamentaux de la législation, l'amende, *binai = vinaya*, est toujours proportionnelle au dommage causé et à la condition sociale, *pantā sāk*, de la partie la plus élevée dans la hiérarchie. Elle se répartit passivement entre les co-auteurs du délit selon leur responsabilité respective, et activement, sauf attribution formellement exprimée, en dix parts : quatre au trésor royal, deux aux juges et huissiers d'audience, quatre à la partie gagnante qui doit presque toujours être remboursée et indemnisée. Ainsi la part du gagnant est plus forte en matière civile où l'amende s'élève au double de la somme en litige. En matière de vol cette amende, indépendamment de la restitution, peut monter au triple de la valeur des objets volés. L'amende est encore partiellement attribuée à récompenser les personnes qui ont aidé à trouver et à saisir les coupables.

Une curieuse forme de dommages-intérêts est un véritable *wergeld* « prix du sang », souvent appliqué, tantôt confondu avec l'amende proprement dite, tantôt parfaitement distinct. Sauf quelques restrictions obscures dont l'étude nous reporterait à un ancien état de choses, ce « prix de la vie », déterminé par l'âge et le sexe de la victime, est en principe fixé à trente onces d'argent pour l'homme valide et à vingt-cinq onces pour la femme, l'once pesant 37^{es}, 5. L'homicide par imprudence paie le tiers du prix de la vie de sa victime si elle était personne libre ou le tiers de sa valeur vénale si elle était esclave. Le propriétaire, partiellement responsable, doit la moitié du prix de la vie des cadavres gisant sur sa terre, sauf recours toujours possible contre les coupables.

Le Code édicte de nombreuses prescriptions sur la police générale du

royaume, ordonnant l'interrogation des voyageurs, l'arrestation des gens suspects, sans références, sans papiers valables. Il réprime la forfaiture, les abus d'autorité, les concussions et prévarications des fonctionnaires en général et des magistrats en particulier, ainsi que les crimes et l'ignorance dans l'exercice de leurs fonctions ; mais il les protège contre les dénonciations calomnieuses. Il réprime leur corruption passive tout en l'absolvant active chez l'homme du peuple. Leurs négligences et leurs fautes graves peuvent être châtiées de verges, de cangue, de révocation, de dégradation, et même autrefois de mutilation de la bouche et des oreilles. Il est d'usage, chez le peuple, de conserver leur titre aux mandarins démissionnaires ou révoqués par l'autorité supérieure ou même dégradés par condamnation judiciaire en y joignant un mot qui correspond à notre préfixe *ex...*

Des peines sévères sont édictées contre les faux-monnayeurs, contre les coupables de faux en écriture : la marque au front ou la mutilation de la main en cas de récidive. Les meurtres et assassinats sont punis de mort, même ceux des esclaves par les maîtres. Le meurtre des malfaiteurs déjà saisis est réprimé ; il est excusé s'ils résistent et se défendent avant capture. Nous savons que la peine est partielle en cas d'homicide par imprudence ; il en est de même en cas de coups et blessures par imprudence. Les injures et médisances sont réprimées sévèrement, de même que les faux témoignages et les calomnies. Celui qui accuse à tort, qui calomnie en justice est châtié comme l'aurait été l'accusé en cas de crime ou de délit réel. Les envoûteurs, sorciers et sorcières sont punis de la torture, de la confiscation, de la mort. Dommages-intérêts et purification solennelle sont exigés de quiconque souille un enclos en y déposant un cadavre, en y jetant une tête de mort.

Les vols. — Les vols, généralement punis en raison directe de leur importance, sont distingués en plusieurs catégories selon les lieux et les circonstances. Les peines de jadis : la mutilation, l'esclavage, la confiscation, la mort même, sont remplacées aujourd'hui par l'amende et l'emprisonnement qui ont souvent l'esclavage pour conséquence, il est vrai. Le voleur arrêté subit la torture pour être contraint de dénoncer ses complices. Le volé doit établir immédiatement la liste de ses biens perdus afin de les réclamer, ou de revendiquer leur valeur, le jour où les voleurs seront pris. Les fraudes ou escroqueries sont réprimées. Aucune accusation n'est recevable contre le malheureux qui, en cas de famine, de calamité publique, a pris ce qui est

nécessaire à sa vie, à la conservation « d'un sujet du roi ». Quiconque traverse la nuit un endroit habité est tenu, selon la coutume, de parler à haute voix afin de se distinguer des voleurs.

Les adultères. — Autrefois les coupables d'adultère et même le mari trop complaisant pouvaient recevoir sur les joues une marque infamante figurant les parties naturelles du sexe qui n'était pas le leur. Aujourd'hui les peines de l'adultère, l'amende et souvent la promenade ignominieuse, varient selon la condition de l'épouse : en cas de polygamie, la grande femme est assimilée à l'épouse unique ; les amendes sont réduites pour les autres femmes. Ces amendes, payées par l'amant et par la femme sur ses biens propres sont au profit du roi et du mari, sauf en cas de tolérance coupable de la part de ce dernier. Entre parents et alliés à qui le mariage est interdit l'adultère, qui revêt alors un caractère incestueux, est plus sévèrement réprimé. La loi admet l'excuse légale du mari meurtrier en cas de flagrant délit, mais sous la condition formelle qu'il tue les deux coupables.

Les fornications. — Les lois sur l'adultère sont suivies des lois sur les enlèvements et sur la fornication. Dans tout enlèvement l'amende encourue s'élève avec la distance parcourue et les obstacles naturels traversés. Tous ceux qui donneraient aide ou asile aux fugitifs sont responsables. La fornication n'est punie que sur plainte de la jeune fille, de ses parents et tuteurs ; les peines sont aggravées pour les parents et alliés entre qui le mariage est interdit, aussi en cas de grossesse et plus encore en cas de couches suivies de mort de la fille ; elles varient aussi selon la condition sociale de ses parents et tuteurs qui peuvent tuer le séducteur surpris en flagrant délit ; tandis que les relations tolérées donnent à l'amant le droit de revendiquer la qualité de mari en offrant de faire les cérémonies d'usage. Les entremetteurs sont punis. Selon un article qui doit être le vestige d'un ancien état de choses, si les parents ou tuteurs d'une jeune fille tombent malades, le jeune homme qui aurait eu avec elle des relations illicites ou même qui se serait livré à un simple badinage, devrait faire des offrandes afin d'apaiser les mânes des ancêtres de cette fille. Il y serait contraint en cas de refus, après avoir subi l'affront de voir démolir à coups de crocs le toit de sa case paternelle.

Tout viol est puni d'amende variant, selon la condition de la femme, en progression décroissante : femme mariée, jeune fille, veuve, esclave. Les

avortements des filles sont réprimés. Le mariage des filles cambodgiennes avec les étrangers, les esclaves, les sauvages était interdit mais non les unions, au moins secondaires, des hommes avec les filles de semblable origine. Le crime de bestialité est puni d'amende, de confiscation et d'une peine spéciale infamante déjà mentionnée : paître l'herbe des champs ou lapper l'eau de la cuisson du riz. La pédérastie, totalement inconnue sans doute, n'était pas prévue.

Lèse-morale. — Une corporation, celle des saṅkri, chargée de veiller à la répression des fautes contre la morale religieuse, s'occupe aussi de certains délits contre la moralité publique. Le mariage entre alliés spirituels ou d'adoption, ou dans les premiers degrés de parenté naturelle est interdit, sauf, nous le savons, pour les rois et les princes placés au-dessus des lois. Il est défendu au même homme d'épouser les deux sœurs et si deux frères épousent deux sœurs il leur est interdit de croiser les préséances d'âge : le plus âgé ne peut épouser la plus jeune. Les crimes contre la religion, contre les choses sacrées sont punis de confiscation, mort ou esclavage. Les fautes graves des bonzes et de leurs disciples entraînent l'expulsion de l'ordre, la confiscation et l'esclavage. Le code prescrit de naïves épreuves pour s'assurer de l'innocence ou de la culpabilité d'un bonze suspecté sans preuves suffisantes. Les anciens bonzes ne peuvent s'allier avec la famille du père spirituel qui les a reçus dans les ordres, ni épouser des femmes qui habitaient à proximité de leur pagode : ils seraient suspects d'avoir eu l'idée de cette alliance étant encore dans les ordres. Aussi les Cambodgiens ont-ils soin d'entrer en religion dans des monastères situés loin des villages où ils pensent prendre femme plus tard.

Les juges. — L'administration de la justice, qui s'enchevêtre de nombre de traditions anciennes et de créations successives, est aux mains de la plupart des fonctionnaires, depuis « le chef de pays » placé au bas de l'échelle et jugeant les causes minimales selon les coutumes, jusqu'au souverain, le juge suprême de toutes les causes concernant les hommes et les biens de son royaume.

Dans les provinces, les gouverneurs et, par délégation, leurs subordonnés, jugent en premier ressort les causes de quelque importance et sont aussi responsables de la répression des crimes et délits. La loi leur prescrit de faire

publier, au commencement de chaque année, des recommandations rappelant le peuple à l'observation des bonnes mœurs. Mais leurs attributions judiciaires étaient considérablement réduites par l'institution des délégués spéciaux investis de charges que leur vendaient les mandarins de la capitale. En effet, le roi, ou plus exactement les chefs des quatre maisons princières, constamment sollicités, cédaient à des bénéficiaires, moyennant cadeaux ou redevances, la perception de certains revenus judiciaires. Ces bénéficiaires vendaient leurs droits, province par province, à de petits fonctionnaires, intéressés chacun dans sa sphère à contrôler l'action judiciaire du gouverneur et avides d'en partager avec lui les revenus selon la loi et les coutumes. Ainsi le grand justicier ou ministre de la justice criminelle avait ses délégués provinciaux chargés de veiller à la répression des meurtres et vols ordinaires. Les chefs des greniers royaux vendaient la part qui leur était attribuée dans les condamnations relatives aux délits agricoles, aux vols de bêtes de labour, aux fraudes en matière de dîmes. Les juges de la capitale et les chefs de la corporation des *saṅkrī* cédaient leur droit de contrôle et de partage des amendes infligées en cas de crimes contre les bonnes mœurs ou contre la morale religieuse. Les chambellans et d'autres fonctionnaires du palais revendaient leurs bénéfices sur les droits à payer par les serfs royaux qui parvenaient à se faire affranchir, sur les droits d'écriture et de visa des lettres d'affranchissement, sur les objets de valeur trouvés sans maître et revenant par suite au roi; aussi sur les biens appelés *drāb māṛṭak* (= *mṛṭakadhana*) ou biens en déshérence des mandarins. Et encore d'autres que nous passons sous silence. Nous avons compté, en 1874, jusqu'à quatorze de ces délégués dans une province qui n'est pas bien grande, celle du Bati.

Ce système d'éparpillement compliquait l'action de la justice et entretenait les abus d'un véritable parasitisme de petits fonctionnaires, intéressés à faire saisir et condamner les délinquants par les gouverneurs, souvent en conflit avec ces derniers qui pouvaient les faire arrêter le cas échéant, mais qui avaient à supporter leurs réclamations incessantes auprès des mandarins bénéficiaires de la capitale. L'institution de ces délégués d'ordre judiciaire peut remonter loin dans le passé si nous en jugeons par leurs pompeux titres personnels où nous retrouvons fréquemment ces expressions : *rājasaṅgrāma*, *rājādhipati*, *senādhipati*, *narāsena*, *vaṅsādhirāja*, etc.

Les plus importants et peut-être les plus nuisibles de tous ces délégués provinciaux étaient les *mano* (= *manu* ?), représentants du ministre de la

justice criminelle ou préfet de police et de ses agents immédiats les Brah nagara pāla qui étaient chargés de veiller à la sécurité des biens et des personnes et d'arrêter les meurtriers et voleurs de droit commun. Le code interrompt quelquefois ses prescriptions pénales pour se livrer à des digressions morales, enjoindre aux Brah nagara pāla « les gardiens du saint royaume » de bien se pénétrer de l'esprit des lois et des livres sacrés qui en sont les fondements, d'éviter le péché, de ne pas convoiter les richesses, mais de pratiquer la vertu en se maintenant dans le sentier de la justice.

La justice civile est rendue à la capitale par une sorte de tribunal supérieur composé actuellement de six ou sept juges, Brah subhā (= sabhā) ; groupant en principe les deux juges supérieurs de chaque hiérarchie princière ; il juge en première et dernière instance les causes dont il est directement saisi et en appel les causes déjà jugées en province. Le siège de ce tribunal est appelé par tradition « la sala, le bâtiment qui s'élève sur les lions ». Par suite d'un abus général, ministres et mandarins de la capitale rendent tous, peu ou prou, la justice qui est toujours lucrative : les Cambodgiens étant très processifs, tout en n'ignorant point que seules les coquilles de l'huître leur restent. Toutefois, le conseil des ministres forme, à l'occasion, un haut tribunal régulièrement chargé par le roi d'examiner certaines causes importantes. En tous les cas, le souverain est le juge suprême de tout ce qui concerne les hommes et les biens de son royaume. Nous avons déjà dit que tous peuvent en appeler à sa justice, soit par voie de supplique écrite et respectueusement élevée au-dessus de la tête lors de son passage, soit en faisant battre le tambour de justice du palais royal, moyennant une petite somme d'argent fixée par tradition.

La procédure. — Dans son ensemble, la justice cambodgienne est formaliste, méticuleuse, subtile même. Souvent la procédure civile ne se distingue pas de la criminelle, surtout en province où le juge peut être commun. Au surplus toute cause civile peut devenir criminelle par la condamnation. La loi réglemente la forme des plaintes et des citations. Toute plainte doit être déposée en personne. Les plaignants tombés malades sont interrogés chez eux. Pour éviter de ternir la vertu des bonzes leurs plaintes ne doivent pas être accueillies ; il faut alors guetter et saisir les coupables sur un autre grief, puis les juger avec rigueur. Toute plainte fautive est passible de la peine prévue pour le délit qu'elle accuse et de dommages-intérêts à payer au calomnié.

Les accusés sont cités et mandés à comparution ; il faut une résistance obstinée pour qu'on agisse avec rigueur. En cas de crimes graves seulement, les autorités locales reçoivent l'ordre d'arrêter et même d'enchaîner les accusés. Le sentiment du respect de la liberté individuelle est très vif chez les Cambodgiens qui blâment énergiquement les arrestations faites en dehors des cas et des formalités prévues par la loi. Ils ont de même le respect du foyer domestique, de l'autorité maritale, familiale ou patronale. L'*isūr* = *ixvara* « le Seigneur » : aîné, père, mari, tuteur, maître, patron, protecteur, doit recevoir les mandats de comparution ou d'amener ; il est alors responsable des comparutions, ayant le droit et même le devoir de conduire au tribunal tous ceux qui sont sous son autorité. Ils ne sont jugés en son absence que lorsqu'il fait défaut.

Le défenseur répond à la plainte par écrit ou de vive voix : dans ce dernier cas sa réponse est recueillie séance tenante par un greffier. Le plaideur qui affecte de ne pas répondre aux questions du tribunal est puni. Les injures et les violences des parties entre elles ou envers les juges et huissiers sont réprimées. Accusés et parties ont le droit de se faire assister par une sorte d'aide, d'auditeur, d'avocat appelé « épauale, c'est-à-dire soutien. du procès » dont il surveille la marche, écoutant l'exposé, les répliques et prenant la parole quand tel est son désir. Les juges sont surveillés par les huissiers et tout mandarin pénétrant dans le tribunal pour soutenir un coupable serait punissable. Les agents du tribunal commis à la garde des objets volés et saisis, et quiconque favorise la fuite d'un accusé, sont responsables en raison directe de la gravité de l'affaire.

Les frais sont nombreux et spécifiés. Ainsi dans les causes légères, chaque partie verse d'avance au tribunal une petite somme pour les *épices* du procès, et doit préparer, montrer même d'avance, les sommes en litige que le perdant sera tenu de verser immédiatement. En cas de procès pour biens-fonds, immeubles ou sommes d'argent, le tribunal prélève le dixième pour frais de justice, et les deux dixièmes s'il s'agit des fruits ou intérêts. Les menus frais des procès civils ou criminels : de citations, d'entraves, de canque, de chaîne, de craie des greffiers, etc., se rachètent, et toute personne sortant de prison remet aux gardiens une cinquantaine de francs pour frais de nourriture, d'entretien, d'éclairage, de surveillance, quelle qu'ait été la durée de l'emprisonnement.

La caution. — Les Cambodgiens sont très formalistes ; ils professent un

réel respect de la liberté individuelle; de plus, même dans les procès criminels, les peines sont généralement pécuniaires. Il en résulte que le principe de la caution joue un rôle très important dans la procédure. Les juges sont repréhensibles de refuser la caution lorsque la loi l'autorise. La caution naturelle est le protecteur qui a autorité sur la partie plaidante; à son défaut c'est la personne choisie et acceptante, librement proposée, et librement agréée par la partie adverse. La caution est tenue de faire représenter le condamné ou de se substituer à lui tant pour les peines corporelles, rachetables il est vrai, que pour les amendes et frais qu'elle paie jusqu'à concurrence de toutes les sommes dues, en cas d'insuffisance des biens du fugitif et de sa famille. La responsabilité pécuniaire s'étend même à la famille de la caution si elle a souscrit à l'obligation; non seulement ses biens peuvent être vendus, sauf les objets de première nécessité, mais les femmes et les enfants eux-mêmes peuvent être vendus et réduits en esclavage.

Preuves et épreuves. — La preuve a lieu par témoins qu'invoquent les parties ou que citent spontanément les juges. Le code les classe en bons et respectables dont le témoignage a grand poids: personnages vertueux, nobles et riches; et en mauvais qui sont à récuser: débiteurs des parties, enfants, vieillards, histrions, mendiants, filles de mauvaise vie, femmes enceintes, esclaves, etc. Les témoins prêtent serment devant l'autel d'un génie et déposent ensuite sans adresser la parole aux parties sous peine d'amende; il y aurait perte du procès pour la partie qui interpellerait les témoins. Les bonzes appelés en témoignage ne prêtent pas serment et ne répondent que par gestes convenus. Lorsque dans les sept jours qui suivent le serment, un témoin éprouve un des sept malheurs énumérés dans le Code: incendie, naufrage, disgrâce royale, mort, blessures causées par un animal féroce, etc., il y a là un effet de la colère des divinités et la partie qui bénéficiait du témoignage de ce témoin ainsi frappé perd sa cause *ipso facto*. A défaut de témoins la partie qui accepte le serment a gain de cause. Si les deux parties acceptent l'épreuve qui sera précédée de trois jours de retraite et de recueillement et prêtent serment sans être frappées par les divinités, les choses restent en l'état: ni gagnant ni perdant. La loi ne prévoit rien au sujet des faux-serments; elle paraît en laisser le châtement aux génies.

A défaut de serment et de témoignage suffisants, le tribunal, ayant

recours d'une autre manière à l'intervention des divinités, prescrit, après les trois jours de régime et de retraite préparatoire des accusés et des accusateurs, d'autres épreuves judiciaires à choisir parmi les suivantes : marcher sur des braises ardentes sans conserver traces d'ampoules aux pieds ; tremper sans brûlures les doigts dans l'étain fondu ; plonger sous l'eau plus longtemps que l'adversaire ; nager avec plus de résistance soit en travers, soit à contre-courant ; allumer ensemble deux cierges égaux en taille et en poids, le premier éteint faisant perdre la cause ; tirer au sort huit billets jetés dans une urne et qui donnent une décision ferme lorsqu'une partie tire les quatre qui portent la mention *juste* et l'autre les quatre où est écrit le mot *injuste* ; il y a léger doute pour trois billets semblables, et indécision complète si les billets de même mention se répartissent également entre les deux parties.

Dans les causes criminelles, le tribunal, à défaut de preuves suffisantes et aussi afin de faire dénoncer les complices, ordonne souvent la question, c'est-à-dire la flagellation à coups de rotin, ou à coups de bâton sur les reins, coups violents appliqués généralement à trois reprises, à quelques jours d'intervalle et jusqu'au nombre de quatre-vingt-dix, ou encore l'étai très douloureux des tempes, des mains et des chevilles des pieds.

La sentence. — La procédure achevée, la sentence devait être prononcée en présence des parties avant qu'un mois ne fût écoulé. L'exécution du jugement avait lieu par autorité de justice. Selon le cas, le coupable était mis à mort, ses biens, inventoriés par trois agents, étaient confisqués, sauf les objets de première nécessité ; il était emprisonné ; ou bien il était tenu dans un délai de quelques jours de payer l'amende, les frais et les dommages-intérêts ; sinon il était exposé publiquement au soleil, à la pluie et finalement vendu au marché ; à défaut d'acquéreur, il était livré comme esclave, quelquefois aux juges, mais plus généralement au gagnant ou au plaignant qui remboursait alors les parts des juges et du Trésor royal.

Les procès étaient interminables, les appels fréquents : les justiciables, très processifs, portaient leur cause d'un tribunal à l'autre, « mécontents », disaient-ils, se plaignant des irrégularités, des défauts de forme, de la lenteur illégale des juges, protestant contre la sentence, criant à l'injustice, à l'oppression. Dans les causes peu importantes il était fréquemment d'usage d'exiger des coupables un écrit appelé *sānā* ou engagement de subir des peines déterminées en cas de récidive ou de fautes spécifiées. Les Cambodgiens connais-



saient aussi et pratiquaient quelquefois l'arbitrage avec engagement mutuel, écrit au préalable, d'accepter la sentence arbitrale.

L'esclavage. — Les lois, civiles et criminelles, alimentaient constamment l'esclavage. Tout débiteur insolvable qui laissait croître les intérêts jusqu'à égaler le capital primitif, tombait au pouvoir de son créancier pouvant le saisir à chaque instant, se le faire adjuger ou exiger sa vente publique par condamnation judiciaire ; à moins que le débiteur ne s'engageât spontanément en transformant son papier de dette en contrat d'esclavage, ou ne trouvât un nouveau prêteur désintéressant l'ancien, ou même ne prît la fuite au loin pour disparaître et s'expatrier. Il fallait s'engager ou engager sa femme, ses enfants ; quelquefois la famille entière tombait en esclavage. Il en était de même des condamnés insolubles tenus de payer les amendes ou de racheter les peines afflictives, et des familles des criminels vendus par aggravation de peine en cas de non-complicité. En cas de complicité, nous savons déjà et nous verrons encore, que l'esclavage royal ou perpétuel leur était infligé à titre de peine personnelle. Donc pauvreté, dettes, amendes et autres condamnations, tout tendait à transformer les hommes et les femmes libres en *dāsa* et *dāsī*, vulgairement *khñum* ou *kñum* c'est-à-dire en esclaves, encore nombreux de nos jours et qui ont dû exister depuis l'origine du royaume.

Selon toutes probabilités, leur condition s'est adoucie dans la suite des siècles : maints indices que confirment implicitement les anciennes inscriptions du pays indiquant que les esclaves étaient jadis la chose absolue du maître, tandis qu'aujourd'hui ce ne sont que des engagés pour dettes jouissant de certains droits très sérieux. C'est une classe de citoyens privés temporairement de leur liberté pour cause de non-solvabilité. Leur servitude arrête les intérêts de la dette mais laisse indéfiniment intacte la somme, capital et intérêts réunis, existante au moment de l'entrée en condition. En échange de ces intérêts, de la nourriture et de l'entretien que leur doit le maître, ils sont tenus de le servir dans sa maison, de lui consacrer leur temps et leur travail. Quelquefois ils habitent au dehors, se nourrissent à leurs frais, jouissent d'une demi-liberté et viennent seulement aider le maître en certaines occasions déterminées. D'autres se livrent au commerce ou cultivent des terres et apportent au maître les fruits de leur travail, les bénéfices de leur industrie.

La situation légale des esclaves est nettement établie. Au maître et à sa famille ils doivent respect, obéissance et leur travail quotidien. Ils peuvent

être corrigés à coups de verges et ils sont sévèrement châtiés s'ils accusent faussement le maître en justice. Son consentement est nécessaire pour leur mariage. S'ils empruntent à son insu, le prêteur n'a aucune prise sur leur personne. Toute détérioration des biens du maître provenant de leur fait peut leur être imputée. La fuite aggrave leur situation, les exposant même à un accroissement de la dette, à des peines corporelles, voire à l'esclavage royal perpétuel s'ils se cachent plus de trois ans dans les forêts du roi. Leurs fils sont endettés en naissant d'une certaine somme (64 francs environ) à titre d'indemnité pour l'incapacité de travail de la mère et les frais de nourriture de l'enfant. De son côté le maître doit nourriture et entretien à l'esclave qu'il ne peut employer à des travaux avilissants ou trop pénibles. Il a le droit et le devoir de le conduire en justice. Il est contraint, au besoin par voie judiciaire, de le libérer s'il l'a blessé gravement, s'il lui a fait subir de mauvais traitements non autorisés par la loi qui le punit aussi de mort s'il tue son esclave. Il lui est interdit de séparer les divers membres d'une famille endettés collectivement pour une seule et même somme.

La loi, très dure pour les mésalliances des femmes, punit sévèrement la femme libre qui épouse son esclave ou même un ancien esclave de sa famille; elle est encore sévère, à un degré moindre, pour la fille libre qui fornique avec un esclave. Mais elle est beaucoup plus indulgente pour les privautés du maître : le viol ne fait réduire la dette que de moitié ; les tentatives et privautés repoussées, du quart ; il n'y a ni répression ni dommages-intérêts lorsque ces caprices sont volontairement subis par la fille ; seulement, les enfants survenant font éteindre la dette de la mère même s'ils ne l'élèvent pas légalement au rang de concubine. La fille esclave peut, de même que la fille libre, poursuivre son séducteur devant les tribunaux ; elle peut aussi rendre son maître responsable s'il ne l'a pas suffisamment protégée.

Le trait le plus caractéristique de cette sorte d'esclavage est que tout esclave a le droit permanent et imprescriptible de changer à son gré de maître s'il en trouve un qui rembourse l'ancien. Il a le droit de se libérer à tout moment moyennant paiement de la somme due : il reprend alors son engagement écrit ou bien il le fait détruire devant le tribunal et il exige un certificat constatant l'extinction de la dette. Il arrive aussi que, par mesure d'humanité, le maître exhibe publiquement ou devant le tribunal quelques pièces de monnaie, signe d'un paiement fictif, et affranchit son esclave en déchirant l'acte d'engagement.

Cet esclavage temporaire, au rachat toujours possible, est assez doux : les maîtres, généralement modérés ou apathiques, traitant leurs esclaves en serviteurs de la maison. Mais en maintenant les filles à la disposition des maîtres, il provoque la polygamie, abaisse le sens moral et crée des abus que la vénalité des juges rend faciles et fréquents. Dans les inventaires les esclaves figurent à côté des animaux, des rizières et des autres biens.

D'autres *Khñum* ou esclaves de particuliers, de condition infiniment plus misérable que les précédents, sont les indigènes vendus en bas âge, à titre définitif, par leurs parents et n'ayant pas le droit de se racheter si ce n'est au gré du maître et en payant la somme qu'il fixera arbitrairement. Les gens des tribus aborigènes des montagnes de l'Est, chassés comme bêtes fauves et vendus comme marchandises, se trouvaient aussi dans cette condition. Il est à remarquer que ces esclaves irrédimibles ne furent jamais très nombreux et s'éteignirent toujours sans parvenir à former une caste.

Le servage. — Les lois créent encore les « gens de travail » c'est-à-dire les esclaves royaux héréditaires ou serfs de la couronne que l'on distingue vulgairement et d'une manière peu précisée jusqu'à ce jour, en *Pol*, c'est-à-dire *bal* = *vala* ? « guerrier » et en *Kamloh* « jeunes, forts, vigoureux », ces derniers étant encore moins considérés que les *bal*. On peut aussi y joindre les *Bal Brah srī* ou esclaves héréditaires des pagodes.

Les serfs de la couronne, qui compaient il y a peu d'années environ six mille *Bal* et trois mille *Kamloh*, mâles et valides, sont les descendants des rebelles et des grands criminels dont la peine de mort fut commuée ou dont les familles furent réduites en esclavage perpétuel, quelquefois jusqu'au septième degré de parenté, pour cause de complicité ou simplement par aggravation de peine : leurs esclaves pouvaient être aussi confisqués comme les autres biens. Dans cette condition se trouvent encore de petites colonies de descendants de prisonniers de guerre, des *Laociens* par exemple, des esclaves ou fuyards de justice réfugiés depuis longtemps dans les forêts et même des enfants de naissance anormale : nains, difformes ou jumeaux qui revenaient au roi. Nombre de ces serfs royaux seraient peut-être en droit de revendiquer une haute origine ; mais ils n'en ont garde, ou plus vraisemblablement ils en ont perdu toute souvenance. Leur abaissement l'emporte sur toute autre considération ; ils n'en seraient que plus voués à l'humiliation, étant regardés comme les derniers des Cambodgiens. Le roi les donne quel-

quelquefois à de grands mandarins mais, à part ces cas rares et exceptionnels, ils sont tous à son service ou, accessoirement, à celui des chefs des autres maisons princières. Parmi eux, il en est qui ne sont tenus qu'à payer des redevances en nature selon les productions des pays qu'ils habitent. Mais la plupart des Bal ou des Komloh accomplissent les corvées exigées par la couronne, les travaux qui ont un caractère permanent, qui demandent souvent un apprentissage et des connaissances spéciales qu'ils se transmettent de père en fils. Telles les fonctions de cornac ou gardiens d'éléphants, de musiciens, de gardes des portes du harem et des jonques royales, etc., etc.

Dispensés d'impôts, groupés par villages, inscrits sur des registres spéciaux et placés sous les ordres de chefs particuliers qu'ils choisissent souvent eux-mêmes, ils ont la jouissance de nombreux biens de mainmorte, terres ou pêcheries, qu'ils louent en partie aux autres Cambodgiens. Ceux-ci sont tenus de respecter leurs personnes et leurs biens, sous menace de peines sévères pouvant aller jusqu'à tomber dans leur condition de serf de la couronne. Ce genre d'esclavage impose trois, quatre et même six mois de corvée annuelle faite personnellement ou par remplaçant agréé. L'État fournit la nourriture quotidienne ; une livre de riz et une ration de sel. Souvent ces corvées se rachètent en versant aux supérieurs une trentaine de ligature de sapèques par mois (de 30 à 15 francs selon le taux de l'argent). Les femmes sont aussi astreintes à certains travaux ; elles doivent, par exemple, fournir des pièces de coton en échange de matières premières qui ne leur sont pas toujours livrées en quantité suffisante.

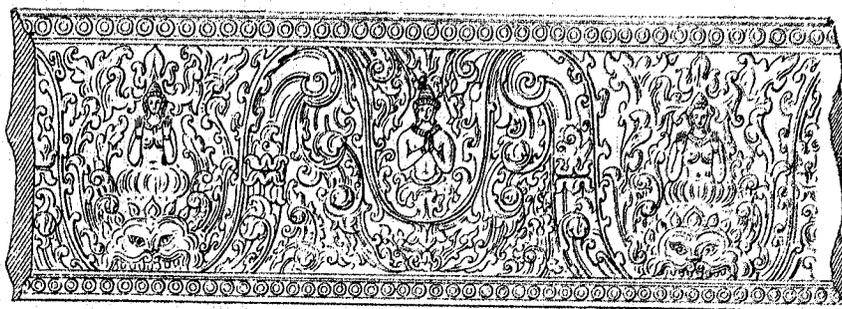
Les serfs de la couronne peuvent emprunter et devenir esclaves pour dettes, sauf à quitter leur maître particulier pour remplir leur service royal, ce qui diminue notablement la valeur vénale de leurs personnes. En dehors de leurs corvées obligatoires ils circulent, travaillent, cultivent à leur gré, défrichent ou acquièrent des propriétés particulières dans les mêmes conditions que les autres habitants du pays : mais ils sont trop à la discrétion de leurs chefs et des mandarins pour que l'aisance acquise améliore sensiblement leur situation. Il est à remarquer qu'ils peuvent contracter avec les gens de condition libre des alliances que la loi ne réprouve nullement, alors qu'elle est si sévère pour les unions entre les femmes libres et les esclaves pour dettes. En principe, les deux tiers des enfants issus de mariages mixtes entre serfs et hommes ou femmes libres suivent la condition de la mère, l'autre tiers celle du père : les enfants en surplus sont évalués vénalelement et rachetés dans ces

proportions. Le roi affranchit ses serfs en cas de service important rendu à sa personne ou à son royaume. Ils sont aussi libérés, non sans grandes difficultés, après démarches, cadeaux aux personnages influents, par édit royal, moyennant rançon à payer au trésor et des droits accessoires de sceau à remettre à divers mandarins.

Quant aux esclaves héréditaires des pagodes, les *Bal Brah Srī*, peut-être descendent-ils en partie d'anciens esclaves irrédimibles donnés aux temples par la piété des fidèles ; mais il faut considérer que depuis des siècles ceux-ci ont coutume d'affranchir les esclaves ainsi donnés. Il est donc plus rationnel de supposer que l'immense majorité, sinon la totalité, de ces serfs religieux descend de coupables condamnés seuls ou avec leur famille pour l'un des nombreux crimes qui sont qualifiés de sacrilèges. Leur condition morale les place tout au bas de l'échelle sociale mais leur condition matérielle est relativement douce. Nourris des restes des aumônes que les fidèles font aux bonzes, servant ceux-ci, chargés de l'entretien des pagodes ou cultivant les rizières du domaine religieux qui ne sont pas données en location, ils font eux-mêmes partie des biens de mainmorte de ce domaine : ils n'ont guère la possibilité de se racheter ou l'occasion de se faire affranchir et ils se résignent à leur triste et humble situation.

A la rigueur, on pourrait conclure de ce rapide résumé des lois et des institutions du Cambodge actuel que les regnicoles de ce pays sont divisés en sept classes : la famille royale ; les religieux comprenant les brahmes et les bonzes ; les descendants éloignés de la famille royale ; les mandarins, les hommes libres, les esclaves ou engagés temporaires pour dettes et les serfs ou esclaves héréditaires. On peut aussi les diviser plus sommairement en mandarins, hommes libres et esclaves.

Mais il est une autre conclusion qui s'impose avec plus de force. Dans l'étude de ce pays une foule de problèmes relèvent de la critique historique la plus délicate. Les nombreuses appellations, d'origine sanscrites et plus ou moins correctes, s'appliquent à des institutions qui n'ont pas gardé seulement cette étiquette, qui n'ont pas perdu tout vestige de l'empreinte donnée par l'hindouïsme primitif. L'action des lois n'est pas complètement affranchie de toute complication due aux divisions sociales. Les codes ont pu être fréquemment refondus dans la suite des siècles, aussi bien au Cambodge que dans les pays voisins, Siam et Birmanie, ils n'en décèlent pas moins leur origine indienne.



CHAPITRE V

LES MONUMENTS

Aire. — Caractère. — Matériaux. — Bassins. — Chaussées. — Ponts. — Remparts. — Grottes. — Autels. — Cellules. — Tours. — Petits monuments à enceinte. — Grands édifices. — Statues. — Sculptures. — L'art cambodgien. — Destination des monuments. — État de ruine. — Épigraphie. — Inscriptions sanscrites. — Inscriptions khmères. — Aperçu historique.

Aire. — L'action de la religion brahmanique, de la civilisation de l'Inde, de sa littérature, de ses arts, de ses sciences, ne s'est pas manifestée seulement par les traces morales relevées dans le rapide aperçu des hommes, des lois et des institutions du Cambodge qui précède. D'innombrables monuments en ruines constituent d'autres vestiges matériels, irrécusables, d'une importance capitale, que l'on rencontre disséminés dans le royaume actuel et dans tout le territoire de l'ancien Cambodge conquis par les Siamois, c'est-à-dire dans un aire qui s'étend de 10° à 16° N. et de 99° à 105° E., de la mer à la rivière du Moun et au delà ; des monts de l'Annam à ceux de Korat et de Paschim. En dehors de ces limites, les monuments cambodgiens ne font pas complètement défaut, mais ils sont rares.

Caractère. — Les travaux qu'exécutèrent les anciens habitants du Cambodge sont de diverse nature. Il en est qui ont un caractère net d'utilité sociale. Telles sont les humbles mares creusées en tous lieux et si nécessaires pour la saison de sécheresse ; et même les srah = sara ? ou bassins sacrés des temples, généralement revêtus en pierres ; les grands étangs artificiels,

les chaussées revêtues ou non ; les ponts ; les enceintes fortifiées des villes, D'autres, sans grand mérite artistique ou architectural avaient un caractère nettement religieux. Tels sont les levées de terre et belvédères des temples ; les rochers sculptés sur place ; les grottes plus ou moins aménagées ; les bornes ou piliers isolés ; les stèles plates ou carrées ; les statues ; les autels simples dressés sur tertres artificiels et abrités probablement par des constructions de bois et de chaume ; puis les *cailya* ou pyramides bouddhiques massives et pleines, généralement postérieures aux autres monuments. Viennent ensuite, dans un ordre plus élevé, les cellules simples ou entourées d'un double mur que sépare un couloir ; les édicules ; les tours isolées ou groupées par deux, par trois et même davantage, sans enceinte ou entourées d'un mur, d'un fossé ; les galeries ; les pyramides. Au sommet de l'échelle, les vastes temples, soit plans et comprenant enceintes, galeries et tours ; soit étagés, en pyramides à terrasses en retrait avec tours et escaliers ; soit enfin, réunissant les principes et les éléments des précédents, les grands édifices à tours et pyramides, à galeries croisées, concentriques et étagées.

Matériaux. — Les matériaux employés étaient la brique, la limonite, le grès et le bois. Contrairement à l'opinion généralement accréditée, les plus anciens édifices furent bâtis en briques et en limonite ; le grès étant, à cette époque reculée, réservé pour les encadrements et décorations des portes, ainsi que pour les statues. Puis il fut prodigué pendant la période des grands monuments et la limonite fut alors plus particulièrement affectée aux murs et substructions. En même temps la brique servait à l'édification de nombreuses tours. Elle resta seule employée, avec le dur mortier indigène, pendant les temps de décadence qui suivirent.

Les briques, en terre argileuse mêlée de silice, bien cuites, sonores, offrant une grande résistance aux atteintes du temps et aux intempéries du climat, de formes très régulières, sont de dimensions variées dans leur ensemble mais sensiblement uniformes dans chaque monument et même, jusqu'à un certain point, dans chaque période chronologique. Superposées en alternant les joints, elles étaient très solidement cimentées par une couche d'enduit, de colle forte, dont le secret est perdu. Le temps aidant, cette couche qui devait être très légère est devenue imperceptible dans la généralité des édifices ; si bien que presque tous les auteurs européens ont pu dire, mais à tort, que ces briques étaient placées sans liaison ni ciment

d'aucune sorte. Les briques étaient quelquefois sculptées au moyen de fins instruments ou même moulées en reliefs bien coordonnés.

L'argile fournissait encore des tuiles creuses, rouges ou jaunes, vernissées, dont on a pu couvrir quelques petits édifices, à en juger par des débris qui sont assez rares d'ailleurs. On connaissait aussi l'usage des couvertures en planches. Mais les tours, de forme conique et assez aiguë, n'avaient pas à être recouvertes et les pierres des voûtes de la galerie de la grande période étaient jointes assez hermétiquement et taillées extérieurement en toits bombés qui semblaient être composés d'énormes tuiles creuses.

La *limonite*, ou minerai des marais, concrétion ferrugineuse mêlée de silice et d'argile, d'un rendement trop faible pour être exploitée comme minerai, est une pierre poreuse, solide, durcissant à l'air et sous l'eau, très propre aux empièvements et travaux de maçonnerie, extrêmement répandue dans le sous-sol de l'Indo-Chine, appelée « riz brûlé », par les Cambodgiens, à cause de sa couleur rouge brune et de son apparence agglutinée et « pierre de Bien Hoa », par les Européens, du nom d'un centre d'exploitation en Cochinchine. Employée concurremment avec la brique pour l'édification des plus anciens monuments, elle servit plus tard aux revêtements des chaussées, des fossés, des bassins, à la construction des ponts, des escaliers grim pant au flanc des montagnes, alors que les temples en couronnaient les cimes ; elle servit à la construction des murs d'enceinte, aux substructions et remplissages intérieurs dans les massifs des grands monuments.

Le grès très commun au Cambodge est appelé « pierre de boue » par les indigènes. Il est généralement gris et de teinte uniforme, mais on le rencontre aussi blanchâtre, jaunâtre, verdâtre, bleuâtre, rougeâtre ou veiné de rose, et même d'un beau rouge. Il est aussi très variable en ce qui concerne la finesse des grains. Tous ces grès sont assez tendres et assez friables au sortir de la carrière pour qu'il soit possible de les tailler facilement, de les polir, de les sculpter en fines moulures. Certaines variétés ont durci à l'air et se sont bien conservées ; d'autres se sont désagrégées sous l'influence des agents atmosphériques. Dès la plus haute antiquité, le grès donna les stèles, les statues et les encadrements des portes, toutes pièces qui pouvaient être transportées au loin en n'importe quel point du royaume. Employé plus tard en quantité prodigieuse dans la construction des grands monuments, il était apporté d'une distance qui n'excédait pas dix lieues et souvent il était pris à proximité dans des carrières ouvertes à fleur de sol. Ses blocs, quelquefois

très gros, pesant plus de quatre mille kilogrammes, équarris et juxtaposés sans ciment ou liaison métallique, étaient si merveilleusement joints sur leurs faces en contact que souvent la pointe d'une aiguille n'aurait pu pénétrer dans les interstices. Ce résultat était sans doute obtenu par frottement des blocs : le mouvement étant imprimé par un appareil inconnu qui devait saisir la pierre à l'aide de quelques petits trous partout visibles. Les blocs en place étaient ensuite polis ou sculptés sur leurs faces libres.

Quelques stèles, généralement très anciennes, ont été taillées dans de beaux blocs de basalte noir que les indigènes appellent « pierre foie de tortue ».

Dans les grands monuments, aux portes d'Angkor Thom par exemple, on peut trouver des poutres en bois d'essences incorruptibles, mais plus généralement le bois était réservé pour les plafonds et les vantaux des portes. Dans les campagnes, les petits temples construits en bois et couverts en chaume devaient être très nombreux ; ils sont décelés aujourd'hui par des terrasses ayant servi de soubassement, par des autels et des idoles, lingas ou statues devenus des génies. Des statues pouvaient aussi être en bois.

Bassins. — L'art des constructions ne recevait guère d'application dans le creusement des pièces d'eau, si nombreuses et si nécessaires en cette contrée périodiquement brûlée par le soleil torride des six mois de sécheresse. En effet, l'emploi des pierres n'était rigoureusement exigé ni dans les mares, simples excavations sans revêtements, creusées en tous lieux pour rafraîchir hommes et bestiaux ; ni dans les bassins sacrés des temples, plus profondément creusés, aux eaux généralement de bonne qualité ; ni dans les étangs ou lacs artificiels rectangulaires, souvent placés en avant et dans l'axe des temples. Ces lacs étaient quelquefois si vastes — un ou plusieurs kilomètres carrés — qu'ils pouvaient, ainsi que l'indique l'un de leurs noms indigènes, servir de champ aux joyeuses courses de pirogues des grandes fêtes. Toutefois, la plupart des bassins des temples et nombre de grandes pièces d'eau avaient des parois revêtues en limonite. Lorsque le sol sec et en pente légère des lacs artificiels permettait et exigeait leur alimentation par un ruisseau temporaire, une écluse en limonite, construite sur la face d'aval, avait pour but de régler le niveau du bassin, de le vider à volonté et même d'irriguer les terres voisines. Ces immenses pièces d'eau, quelquefois creusées à faux frais, le sol n'étant gratté que superficiellement et les eaux retenues seule-

ment par les levées de terre des quatre faces, amélioreraient l'aspect et la richesse du pays. Il est possible que leur restauration, généralement facile,



FIG. 24. — Le pont inférieur du Sing Srèng (photographie Gsell).

soit une mesure utile à prendre en vue du rétablissement de l'ancienne prospérité du Cambodge.

Chaussées. — Après avoir paré aux inconvénients de la sécheresse, il était nécessaire de faciliter les communications par terre en se garantissant des eaux qui recouvraient les campagnes pendant l'autre partie de l'année. De grandes voies avaient donc été établies en chaussées rectilignes, larges de vingt à trente mètres et hautes de trois à quatre, partant de la capitale et rayonnant au loin à travers les plaines basses. Quoique ces levées de terre ne fussent pas revêtues, elles ne constituent pas moins des travaux importants. On peut tenir pour fantaisistes les informations de quelques auteurs européens mentionnant une chaussée de pierres qui aurait traversé le lac dans toute sa largeur. L'imagination recule devant ce travail gigantesque, le plus pénible peut-être que les hommes auraient fait sur ce globe ; étant donnés le fond vaseux du lac et l'éloignement des carrières.

Ponts. — Les ponts en bois devaient être très nombreux. Quelques ponts en pierres, solidement construits sur les rivières au passage des grandes chaussées ont traversé les siècles, résistant aux crues périodiques, au choc des troncs d'arbres que roulent les eaux furieuses. Construits en blocs de limonite, reposant sur un seuil dallé, ces ponts sont formés de piles éperonnées, épaisses de deux mètres, s'élevant d'abord verticalement, puis par assises en encorbellement, au-dessus du niveau des hautes eaux. Les arches n'ont qu'une ouverture égale à l'épaisseur des piles : leur peu de hardiesse laisse occuper par ces piles la moitié du lit de la rivière qu'il fallait donc élargir pour doubler leur nombre afin que le cours d'eau retrouvât son passage normal. A ses extrémités le pont s'appuyait sur des culées à massifs et revêtues en escaliers. Les tabliers, larges de dix mètres environ, étaient bordés de balustres supportant, en guise de garde-fous, de longues rampes de pierres qui affectaient la forme de dragons s'épanouissant, aux extrémités, en têtes multiples tournées vers l'extérieur.

Remparts. — Il existe de nombreux vestiges de remparts des anciennes villes ou capitales fortifiées qui seules méritaient le nom de pandāy, prononcé Bantéai « forteresse », que les indigènes prodiguent aujourd'hui, et à tort probablement, aux enceintes des temples qui ont pu, il est vrai, être aussi construites en vue de servir accidentellement de forteresses ou de réduits. Sauf l'exception très connue et très importante d'Angkor-Thom, dont les remparts encore en bon état de conservation étaient revêtus en limonite, les

enceintes des anciennes villes ne sont plus indiquées que par des levées de terre ; les revêtements, qui étaient probablement en troncs d'arbres ou en forts madriers, ont disparu depuis des siècles, les terres se sont affaissées et les fossés ont été comblés.

Grottes. — Les grottes des monts du Cambodge, appelées *guk, guhā*, ont dû servir au culte dès une époque très reculée. Quelques-unes abritent un petit sanctuaire cubique, construit en briques ; mais en général, elles n'offrent rien de bien remarquable et ne peuvent être comparées aux cavernes grandioses de l'Inde.

Autels. — Les piédestaux ou autels en pierre, *pālāū*, plats ou cubiques ou élégamment rétrécis en leur milieu, se rencontrent souvent, avec ou sans leur divinité, *linga* ou statue, sur de petites terrasses généralement entourées d'un fossé. Le temple, qui a disparu, devait être fort simple, en bois et chaume, semblable aux pagodes des petits villages de nos jours.

Cellules. — Dans de vieux monuments des vi^e et vii^e siècles, quelques autels en plein air sont formés d'un encadrement de quatre pierres plates travaillées, celle du bas étant percée pour recevoir l'idole de ces temples primitifs. Des sanctuaires en forme de cellules cubiques que les indigènes nomment aussi *grottes* sont constitués, murs et toit, par de grandes pierres plates, polies et de dimensions uniformes ; au milieu de la face principale une baie de la largeur d'une pierre servait d'entrée. D'autres sanctuaires, également cubiques, construits en briques ou en limonite, ont un double mur que sépare un étroit couloir permettant la circulation d'un homme. Tous ces petits édifices, très anciens, remontent aux premiers siècles de la monarchie cambodgienne.

Tours. — Les tours, *prāsāt*, du sanscrit *prāsāda*, appelées aussi fautive-ment *preah sat* par suite de l'identité de prononciation des deux termes et souvent désignées jadis par le mot de *Vnam* « mont, colline » furent d'abord construites en briques ou en limonite, les portes et les autels étant seuls en pierre de grès. Plus tard le grès fut employé concurremment avec les deux autres matériaux et prodigué dans les grands monuments. Les tours en briques isolées, ou groupées par deux, par trois, quelquefois davantage, cons-

tituaient un grand nombre de temples dépourvus de clôture ou entourés d'un mur, d'un fossé.

De dimensions variables, mais ne dépassant guère quinze à vingt mètres d'élévation et sept à huit mètres de largeur, ces tours, très exceptionnellement rondes, sont carrées, présentant leurs faces aux quatre points cardinaux ; leur porte étant généralement tournée à l'est. Souvent la face principale est précédée d'un avant-corps qui se détache pour abriter un couloir d'entrée. Sur le soubassement s'élève la chambre cubique, le sanctuaire, au milieu duquel était placé l'autel. A deux ou trois mètres au-dessus du sol intérieur une corniche de faible relief supportait un plancher de bois qui a disparu. Au-dessus s'élevait la tour ou dôme creux, aux parois d'abord verticales puis s'inclinant doucement en double ogive très bien comprise. Certaines de ces tours permettent de saisir les opérations de la construction. Les murs épais et le dôme étaient élevés, laissant béante et terminée par une ogive l'ouverture où devaient s'encaster les pièces de pierre de la porte ; l'autel et ses idoles étaient introduits à l'intérieur ; et les constructions s'achevaient en plaçant les monolithes de la porte, puis en clôturant au-dessus le sommet de l'ogive de sa baie par une mince cloison de briques qui laissait une niche masquée ensuite à l'intérieur par une seconde cloison de briques.

Quels que fussent les matériaux de la tour, sa porte en grès comprenait sept monolithes extraits des carrières, donc apportés souvent de loin. D'abord les quatre pièces de l'encadrement : le seuil, quelquefois élevé de quelques marches sur le soubassement ; deux pieds-droits, dont les faces libres pouvaient recevoir des inscriptions ; puis l'entablement. Des trous circulaires, pratiqués au seuil et à l'entablement recevaient les montants des battants de porte en bois fermant hermétiquement contre les reliefs de ces deux pièces et présentant extérieurement l'aspect d'un double panneau avec gardien sculpté en haut relief sur chaque battant. Le cinquième monolithe purement décoratif était une sorte de linteau ou plaque de pierre posée de champ sur l'entablement qu'elle masquait en partie et couverte de sculptures. Quelquefois une seule pierre formait entablement et linteau. Décoratives aussi étaient les dernières pièces, deux colonnes rondes ou octogonales pouvant aider, il est vrai, au support de la plaque supérieure, mais masquant surtout le raccord de la porte, un peu enfoncée, à la saillie extérieure du corps de la tour.

Les sculptures du linteau, aux motifs divers, représentent plus communément soit la tête sans corps du monstre Rāhu tenant entre ses dents deux

guirlandes dont les feuilles se recourbent en élégantes volutes, soit le dieu Indra fièrement assis sur l'éléphant tricéphale vu de face, soit le mythe du baratement de la mer de lait ; au milieu la montagne figurée par un pilier reposant sur la tortue et enlacé par les anneaux du serpent dont les Devas et les Asouras tirent alternativement la queue et la tête pour imprimer à la montagne un mouvement de rotation et produire ainsi l'ambroisie.

Pendant la période des grands monuments, des fausses portes très bien figurées avec tous les détails furent souvent sculptées sur les faces non ouvertes des tours. A d'autres édifices les tours furent percées de quatre portes ; la divinité étant peut-être ici le Brahma à quatre faces.

A l'intérieur des tours, où les accessoires de l'ancien culte ont complètement disparu, l'autel, souvent évidé en cuvette, recevait l'eau des ablutions versée sur l'idole à certaines cérémonies religieuses ; en ce cas un conduit pratiqué dans le mur portait au dehors ces eaux lustrales que les fidèles pouvaient recueillir sous une gargouille.

Les tours cambodgiennes étaient des temples, mais elles pouvaient être en même temps des monuments funéraires élevés en l'honneur de certains personnages, en l'honneur des fondateurs, dont les ossements, après crémation, étaient placés dans des urnes de métal précieux et enterrés sous l'autel. Ces dépôts cinéraires ont tous été violés depuis l'abandon du culte brahmanique : de profondes excavations ayant été creusées dans les tours, soit par les envahisseurs étrangers, soit par les habitants eux-mêmes.

Petits monuments. — De ces tours on passe aux petits monuments comprenant une enceinte, mur ou galerie, qui entoure un cloître ou préau sacré généralement rectangulaire, c'est-à-dire variant du carré au rectangle deux fois plus long que large, où s'élèvent un sanctuaire et un ou deux édicules placés en avant sur les côtés et tournés vers ce sanctuaire. Un autre élément plus caractéristique de ce genre d'édifices est la construction d'une porte monumentale dôme rappelant les *gopouras* indiens et placée à l'entrée de la principale face de l'enceinte. Ces portes peuvent aussi exister sur les autres faces. La transition est d'autant plus insensible que les tours isolées ou groupées pouvaient être accompagnées jadis d'édicules et même de portes monumentales en bois et chaume dont il ne reste pas trace. Dans une certaine mesure il est permis de supposer que cette transition fut d'ordre chronologique : nombre de ces petits monuments grossièrement construits

en grès et en limonite paraissent succéder aux plus anciennes tours et annoncer la période des grands monuments.

Le sanctuaire, tour ou galerie en croix, est isolé au milieu du préau, mais non en son centre géométrique : il est reporté en arrière. Ce déplacement de l'axe transversal, vers l'ouest quand le temple est orienté au soleil levant, ce qui est le cas le plus commun, n'est pas particulier aux édifices religieux de ce pays et il se justifie facilement par les exigences du culte : la foule des fidèles se réunissant en face du dieu qu'elle adore. Dans plusieurs monuments, un autre déplacement d'axe a fait légèrement reporter le sanctuaire vers la gauche, c'est-à-dire au nord quand le temple est orienté à l'est. Mais cette disposition, pour laquelle il n'existe pas jusqu'à présent d'explication, n'est ni importante ni générale.

Grands édifices. — Elle semble s'appliquer surtout aux vastes monuments de la belle période, à ces grands édifices où la pierre de grès fut employée à profusion et qui peuvent se ramener, mais non d'une manière absolue, à trois types principaux : les monuments plans, les pyramides ou terrasses étagées et les constructions plus compliquées formées de la combinaison des deux types précédents.

Les grands monuments plans se composent essentiellement de plusieurs — généralement trois — enceintes rectangulaires et concentriques de galeries longues, étroites, voûtées en encorbellement. Elles enceignent de vastes cours que divisent des galeries médianes de même nature partant des portes et aboutissant au sanctuaire. Nombre de petits édicules rectangulaires et voûtés sont distribués assez symétriquement dans les cours des deux côtés du grand axe. Le sanctuaire, au milieu du préau central, est une tour ou une galerie cruciforme le plus souvent à péristyle et surmontée d'un dôme cylindro-ogival.

Les pyramides, ces montagnes artificielles essentiellement brahmaniques, dont le type primitif dut être le simple cône de terre, sont souvent appelées aujourd'hui *prāñ*, terme qui doit, malgré la différence de sens, dériver du sanscrit *prāñgaṇa* « cour, préau ». Carrées ou légèrement rectangulaires à la base, pleines à l'intérieur de blocs de limonite ou de terre battue, elles sont revêtues en grès ou en limonite et se composent de trois, cinq ou sept terrasses de largeur décroissante, en retrait les unes sur les autres, dont les murs présentent quelquefois de puissantes moulures d'un très grand effet. Les terrasses, ornées souvent de tourelles et de grandes statues d'éléphants

sont surmontées d'un sanctuaire, généralement une tour centrale entourée de tours secondaires ; on accède à ce plateau supérieur par des escaliers placés au milieu des quatre faces — quelquefois à l'est seulement — ; ces perrons, aux marches hautes et étroites dont la largeur décroît progressivement, sont décorés, à chaque étage, de statues de lions également de grandeur décroissante afin d'augmenter l'effet de la perspective et l'illusion produite sur la hauteur de l'édifice.

Les grands monuments, à la fois plans et pyramidaux, aux enceintes concentriques et étagées, aux galeries croisées et terrasses superposées, sont le Bayon et Angkor Vat, les deux plus célèbres chefs-d'œuvre de cette architecture dont ils unissent intimement les deux systèmes. Le massif central, entouré de murs aux portes monumentales et de galeries à colonnes où aboutissent de larges avenues, est remarquable ici par sa grandeur ; il repose sur de solides fondations bétonnées et il déploie sur ses énormes gradins, ses terrasses, escaliers, portiques, édicules, dômes, ainsi que ses galeries longues, étroites et de grandeur décroissante qui ne se raccordent pas du reste sans quelques difficultés aux tours étagées que domine un dernier sanctuaire pyramidal s'élançant vers les cieux. Malgré un léger défaut d'homogénéité tous ces éléments architecturaux, habilement mis en relief, atteignent leur maximum d'effet décoratif.

Les tours sont partout remarquables par leur agencement ingénieux. Sur leur base généralement carrée, mais quelquefois polygonale et dentelée, s'élève, par une transition judicieuse d'angles saillants et rentrants, un dôme cylindro-conique pouvant atteindre jusqu'à 25 mètres de hauteur, décoré extérieurement d'acrotères et de dentelures flabelliformes, et qui revêt souvent un caractère étrange, particulier à cet art cambodgien, celui du quadruple masque de Brahma sculpté en quatre grandes figures humaines. Les portes rectangulaires, encadrées de moulures, ornées de colonnettes octogonales engagées et d'un entablement monolithe, vaste linteau profondément fouillé, sont fréquemment des chefs-d'œuvre de sculpture. Leurs pilastres extérieurs supportent un fronton dont la forme triangulaire se rapproche de celle de l'ogive dans le style flamboyant ; ses contours, presque partout identiques, sont tracés par les replis de deux *nagas* ou dragons au cou dilaté et aplati et à la tête multiple relevée à chaque extrémité inférieure. Les tympanes, travaillés en ronde bosse, sont d'une richesse confuse et d'une exécution très soignée.

Les voûtes des galeries sont supportées soit par deux murs pleins ou percés de fenêtres à balustres, soit par un mur et un rang de piliers. La colonnade peut aussi être double et supporter, outre la voûte maîtresse, une demi-voûte latérale. Les galeries les plus perfectionnées comptent jusqu'à quatre rangées de piliers soutenant la voûte maîtresse et deux demi-voûtes latérales disposées comme les trois nefs de nos églises. Les murs, appuyés sur des assises qui élargissent leur base, sont formés de blocs de grès ou de limonite rectangulaires ou cubiques, assemblés sans ciments, les joints régulièrement alternés. Les colonnes rondes ne jouant guère dans cette architecture qu'un rôle purement décoratif, les piliers employés pour soutenir les voûtes des galeries, sont généralement monolithes et ils sont toujours exactement carrés ; ils conservent la même épaisseur de bas en haut ; ils ont leur base et leur chapiteau semblables et décorés d'ornements uniformes. Les chapiteaux supportent un entablement, frise sculptée et corniche moulurée, où prend naissance la voûte, toujours construite en encorbellement, c'est-à-dire composée de pierres superposées par assises horizontales se rapprochant graduellement de chaque côté pour se rejoindre vers la cinquième assise. Ces voûtes, dont la largeur dépasse rarement trois mètres, trois mètres cinquante, étaient simplement dégrossies à l'intérieur et masquées par un plafond en bois travaillé ; mais quelquefois la voûte, destinée à être vue, était polie et sculptée en courbe ogivale. A l'extérieur, les pierres d'assises étaient taillées de manière à obtenir des toits bombés paraissant formés d'immenses tuiles creuses.

Les chaussées, accédant à l'édifice ou reliant ses différentes parties, souvent d'un fort relief au-dessous du sol, formant même quelquefois des ponceaux supportés par de basses colonnettes rondes, étaient dallées, bordées de parements et de balustres soutenant le corps du serpent à têtes multiples et décorées aussi de statues de lions. Elles s'étoilaient souvent en belvédères cruciformes.

Les statues. — La statuaire cambodgienne représentait les divinités hindoues, mais elle était incontestablement originale et supérieure à la statuaire indienne. Reproduisant les types du pays elle leur maintenait un caractère hiératique, une expression calme, douce ou souriante sans jamais accuser les formes musculaires. Les statues devaient être innombrables en or, en argent, en *samrit*, ou alliage de bronze et fortes proportions d'or et d'argent

dont le secret de fabrication est perdu, en bois doré, aux yeux probablement incrustés de pierres précieuses et ornées de vrais bijoux. Outre d'innombrables lingas de grandeurs diverses, les statues de pierre seules ont subsisté, comprenant quelques idoles du Bouddha trônant souvent intactes au fond de ces antiques sanctuaires et les nombreuses représentations des divinités brahmaniques disséminées dans les forêts ou entassées dans les parcs, les cours et les obscures galeries de ruines ; Brahma aux quatre faces ; Vishnou dont les quatre mains, quand elles ne sont pas mutilées, tiennent encore ses attributs distinctifs : la conque marine, le disque, la massue et la fleur de lotus ; Lakshmi, sa compagne, tenant aussi la fleur de lotus ; Siva, le grand dieu, aux bras multiples, le troisième œil au front, monté sur le bœuf Nandi ou accompagné de Parvati aux quatre bras. Les déesses Lakshmi et Parvati, le buste nu, offrent toujours à la vue une gorge richement accusée. Siva et Vishnou, coiffés d'une couronne relevée sur le front, attachée sur la nuque par un nœud de rubans et surmontée d'un diadème cylindrique, sont quelquefois réunis en une seule statue de Harihara. D'autres représentations sont celles d'Indra, peut-être aussi de Rāma, et de rois divinisés, tous portant la couronne surmontée du mukuta conique plus élégant que la coiffure des princes et des acteurs actuels dont la hauteur est trop exagérée.

Ces statues, au nez fort, aux sourcils accentués, aux longues oreilles largement percées pour recevoir les ornements, étaient sculptées, debout ou assises, sur un socle dont le tenon s'encastrait dans la mortaise de l'autel souvent évidé en table de lavage avec rigole latérale permettant de recevoir les eaux lustrales sanctifiées par l'ablution du dieu.

La série des statues du Bouddha semble à peu près continue depuis le VII^e siècle jusqu'à nos jours. Les anciennes, contemporaines de la grande période architecturale, très nombreuses en certains monuments qui ont dû être élevés en l'honneur du Bouddha, le représentent coiffé du mukuta avec ou sans rebords ; il est facilement reconnaissable à son expression béate, extatique, et fréquemment assis à l'indienne sur un trône formé par les replis du dragon enroulé dont les têtes multiples, reliées par une épaisse membrane commune, s'épanouissent pour former un abri, une sorte de dais au-dessus de la tête du Maître. Quelquefois, des statues de divinités brahmaniques ou de princes sectateurs du Bouddha ont reçu son expression recueillie, caractéristique, et portent sur leur coiffure au-dessus du front une figurine qui le représente.

La décadence de l'art s'accuse progressivement dans les statues du Bouddha postérieures au XII^e siècle et devient manifeste dans les idoles modernes, informes, grossières, tantôt minuscules, tantôt colossales et faites d'un grand nombre de morceaux recouverts de chaux et de peinture : elles le représentent dans ses trois attitudes sacrées : debout, prêchant, la main levée ; méditant, les yeux baissés, et assis sur l'autel, trône ou fleur de lotus épanoui ; ou bien couché, plongé dans le Nirvâna.

Outre ces Bouddhas et ces dieux brahmaniques anthropomorphes, les Cambodgiens sculptaient d'autres statues : On rencontre à l'entrée de quelques temples des gardiens massifs, trapus, d'aspect terrifiant ou grotesque, armés de massues et de tridents.

Ils sculptaient aussi des *ganesa*, appelés de nos jours *Brah Bhaganes*, sous la forme d'un homme courtaud, à gros ventre, à tête d'éléphant, coiffé d'une tiare à trois étages ; de gigantesques *grudh* (*garuda*), l'oiseau monture de Vishnou, au bec de perroquet, à la poitrine de femme, souvent adossé en hauts reliefs aux murs des enceintes et des sanctuaires. Ils ont par trop abusé des statues des lions *sin* = *sinha*, de facture canine, disgracieux, ramassés, aux formes musculaires exagérées, tête et cou développés, gueule ouverte, denture effrayante, à la queue ramenée le long de l'épine dorsale pour appuyer son extrémité floconneuse sur le cou dépourvu de crinière : c'est le seul animal représenté avec ses parties naturelles. La multiplicité et la répétition continuelle de ces cerbères ainsi placés pour inspirer la terreur, est réellement fastidieuse. Par contre il n'y aurait que des éloges à faire sur quelques rares statues de bœufs à bosse et d'éléphants représentés au quart, au demi de la grandeur naturelle qui est même exceptionnellement atteinte. Le dragon ou serpent polycéphale, *nāg* = *nāga*, que nous avons déjà vu lové en siège et abritant le Bouddha de ses têtes, est presque autant prodigué mais plus artistiquement compris que le lion. Son corps, lisse ou couvert de stries, d'écailles, se développe en longues balustrades que supportent de distance en distance des balustres sculptés. Les sept ou neuf têtes s'épanouissent en éventail et se dressent menaçantes de chaque côté des avenues, ponts, chaussées ou terrasses, une rosace sculptée masquant la multiple division du cou ; les gueules béantes aux dents aiguës étant réunies et couronnées par une crête tourmentée et fouillée de rangées concentriques de feuilles et d'oreilles simulées.

Les sculptures murales. — Tous les sujets, des statues et d'autres encore en variété infinie, se retrouvent dans les reliefs, à la fois décoratifs et représentatifs, sculptés sur les murs et les frontons des édifices : divinités grandes et petites du panthéon brahmanique, bayadères et musiciens célestes, yakshas, garudas, rois, princes, guerriers, hommes et femmes, singes, lions, éléphants, bœufs, chevaux, cerfs, etc... Ici encore les divinités ont souvent pour trône la tête hideuse de Rāhu, aux yeux à fleur de tête, aux dents saillantes, entourée de rinceaux dont les tiges sortant de sa gueule sont retenues entre les griffes de pattes grêles à demi cachées sous les énormes mâchoires. Ce goût si vif du merveilleux se déploya même sur les vastes panneaux de pierre où se déroulèrent combats, défilés, processions, scènes du plus grand intérêt archéologique, empruntées aux vieilles traditions du pays, à la vie sociale et religieuse de ses habitants, à la mythologie des grands poèmes indiens, le Mahabharata et le Ramayana.

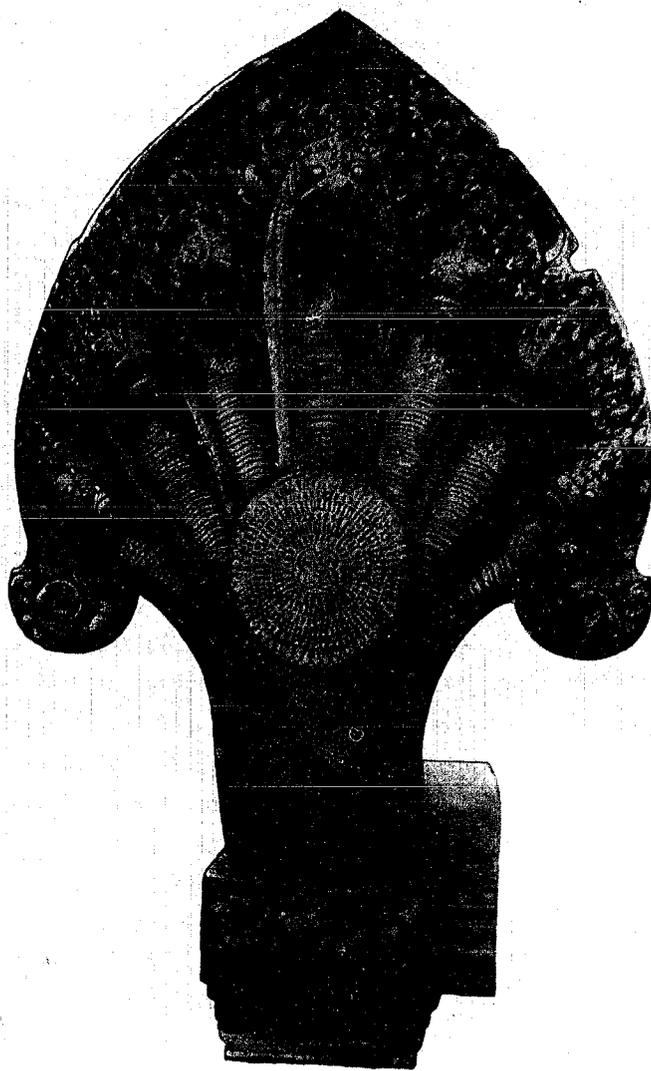


FIG. 25. — Dragon en tête de balustrade (photographie de M. Fournereau).

Dans les sculptures murales, de même qu'aux statues, les artistes ont sup-

primé toutes difformités, sauf celles que leur imposait la religion, tels que les têtes et les bras multiples des divinités qui sont toutes remarquables au surplus par leur expression sereine et majestueuse. Les figures, rappelant assez bien les traits principaux des types locaux, ont fréquemment une expression originale et naïve, des poses naturelles ou dont la raideur accidentelle est plus apparente que réelle. Des milliers de nymphes, déesses ou danseuses célestes, souvent charmantes de modelé ou de grâce, aux parures admirablement ciselées tiennent à la main une fleur de lotus ou un chasse-mouche. Leur buste invariablement nu et aux formes pleines chantait, chez un peuple sensuel, le poème éternel des joies passagères de la chair. Mais toujours couvertes d'une jupe tombant pudiquement de la ceinture aux pieds elles affirmaient aussi le caractère nettement chaste de cet art qui a l'horreur des nudités complètes, qui ne s'abaissa jamais, malgré que ses sources soient indiennes, à la représentation d'un sujet érotique ou d'une scène licencieuse et qui sût même donner à ses innombrables lingas, emblèmes sacrés du mystère de l'existence, une forme conventionnelle écartant toute idée grossière.

On doit reconnaître que les artistes, doués d'une imagination ardente, manquaient de science académique et furent par suite inférieurs dans l'art difficile de la représentation de l'homme. L'expression des têtes est trop uniforme et la longueur du tronc est exagérée par rapport aux membres dont les formes sont souvent raides et arbitraires. Ne sachant pas rendre les raccourcis ils ne présentèrent jamais de face les pieds très défectueux d'ailleurs ; cette déviation produisit fréquemment des contorsions naïves et forcées.

Mais un réel sentiment de la nature donna à ces artistes une supériorité incontestable dans la représentation des animaux du pays et surtout des motifs empruntés au règne végétal : fleurs, feuilles, oves, rosaces, entrelacements de tiges, arabesques, acanthes et rinceaux ; aussi dans la sculpture des parures, colliers, bracelets, bijoux dont les détails, minutieusement étudiés, rappellent le métal repoussé. Ces habiles décorateurs, toujours soucieux de compléter l'œuvre de l'architecte en harmonisant leurs sculptures avec l'ensemble de l'édifice, donnèrent à leurs œuvres un fini d'exécution qui justifie la profusion des détails et qui les fait ressembler à de la ciselure plutôt qu'à de la sculpture.

De même que la plupart des peuples de l'antiquité, les Cambodgiens coloriaient et doraienent les statues, les sculptures et même des temples entiers, s'il faut en croire les traditions conservées ou bien les appellations

données jadis à certains édifices ; ils peignaient en rouge et décoraient de grandes fresques l'intérieur des sanctuaires ; ils fouillaient les plafonds de bois, les incrustaient peut-être de nacre, d'ivoire, de verroteries, de pierres rares, de plaques de métal précieux ; ils appliquaient sur les statues un enduit noir résineux qu'ils recouvraient d'une couche de vermillon et de dorure. Les traces de ces enduits subsistent encore en maints endroits.

L'art cambodgien. — En résumé, cet art extraordinaire, qui racheta une certaine inexpérience dans la construction des grands édifices par la possession parfaite d'une science mécanique dont le secret nous échappe mais dont les efforts colossaux sont attestés par la masse des énormes pierres enlevées à des hauteurs prodigieuses, fut incontestablement une forme originale du beau. Il produisit des monuments grandioses, remarquables par l'unité, la correction et l'immensité du plan, la conception hardie de l'ensemble, la perfection harmonieuse de l'ordonnance générale et des parties, la préoccupation constante des effets les plus imposants et les plus majestueux de la perspective, effets dus principalement à la forme pyramidale largement assise sur ses bases, jamais grêle, s'élevant par d'habiles gradations en dissimulant la force sous la grâce. Cette architecture puissante confond l'esprit par sa grandeur, le distrait, sans jamais le lasser, par l'inépuisable variété de ses éléments et de leurs combinaisons ainsi que par la merveilleuse entente de la grande décoration. Le talent presque parfait, le goût irréprochable et la patience persévérante des artistes répandirent en profusion extrême des fines sculptures, des ornements fouillés, délicats et achevés dans les galeries simples et imposantes, dans les voûtes ogivales des grandes tours étagées, sur les terrasses, dans les édicules, sur les nobles portiques, péristyles et perrons, décoration dont les effets clairs ou sombres s'harmonisaient à merveille avec la lumière éclatante et la végétation luxuriante des tropiques. La correction du plan, l'harmonie des parties, l'élégance de l'ornementation constituent l'originalité de ces travaux prodigieux, mélange de naïveté et de science, de force et de mièvrerie comparables en somme aux grands chefs-d'œuvre de l'occident. Le génie et la force de l'homme se surpassèrent dans le but de célébrer dignement sa foi et d'exciter l'admiration des générations futures.

Incontestablement indienne d'origine, l'architecture cambodgienne, comparée aux grands monuments de l'Inde, présente des distinctions importantes qui sont presque toutes des supériorités, en ses dômes élevés cylindro-

coniques, ses galeries voûtées et ogivales, ses majestueux perrons extérieurs, sa décoration fine, nette et régulière. Aux styles des temples indiens elle ajoute encore des piliers presque classiques par le dessin et des bas-reliefs d'un caractère presque égyptien. Mais elle n'atteint pas les énormes entassements de gigantesques monolithes qui distinguent l'architecture des bords du Nil : pas plus qu'elle ne donne l'impression de force, de solidité, de durée des grandes constructions romaines. Son ordre unique, et les formes complexes et tourmentées de quelques-uns de ses éléments l'éloignent sensiblement des grandes œuvres classiques du bassin de la Méditerranée aux surfaces calmes et aux colonnades majestueuses. Néanmoins l'harmonie de son ensemble, la claire distribution de ses parties et l'élégance de son ornementation ramènent la pensée vers la classique architecture grecque, tandis que ses timides ogives font songer à notre moyen âge que rappelle encore davantage son ornementation, supérieure peut-être par les détails variés de ses oves, rosaces, acanthes, rinceaux, griffons, dragons, monstres mythologiques et candides figures d'adorateurs pieusement agenouillés.

Destination. — Sauf de rares exceptions qui seront signalées à l'occasion, les monuments du Cambodge furent tous des édifices religieux ou tout au moins se rattachant au culte. Dans l'exigeante symétrie que lui imposaient les rites et les canons hiératiques, et non par impuissance, l'architecture ne se plie nulle part aux convenances des habitants. Les vastes salles et les larges colonnades font défaut et souvent les tours et les galeries ne sont pas éclairées. Au centre ou au sommet du monument existe toujours un sanctuaire couvert vers lequel tout monte ou tout converge. Presque partout on découvre des statues de personnages divins. Les habitations des princes, aussi bien que celles du peuple, devaient être ce qu'elles sont aujourd'hui, des constructions en bois, madriers, bambous, recouvertes en planches, chaume ou tuiles, sans aucun caractère de solidité, sauf peut-être certains édifices publics, vastes hangars aux larges espaces qui pouvaient se dresser sur des terrasses revêtues et des fondations bétonnées. Seuls furent construits pour défier les efforts des siècles les édifices religieux, produits spontanés et vivaces d'une époque de foi ardente, puissante, exclusive, d'une foi que maintenait l'autorité des prêtres enseignant que la remise des péchés et la béatitude éternelle s'obtenaient par la consécration des fortunes à l'édification des temples, à l'entretien et à la dotation des couvents et des religieux. Rois, seigneurs et

gens du peuple construisaient à l'envi. En immense majorité ces fondations sont anonymes.

Au surplus, on a pu affecter accessoirement les édifices religieux aux usages des fondateurs entrant en retraite et des prêtres habitant, de même que le font les bonzes actuels, l'intérieur des enceintes sacrées, rehaussant ainsi leur autorité et leur prestige, ou consacrant la sainteté du lieu par un éclatant témoignage de vénération. Les monuments se complétaient sans doute par des constructions en bois élevées dans les cours et disparues aujourd'hui. Les édicules, les galeries elles-mêmes pouvaient se transformer facilement à l'aide de nattes et de tentes en abris destinés aux religieux en retraite, aux pèlerins de distinction, aux gens de service ou aux hommes de garde.

État de ruine. — Abandonnés ou non, les monuments cambodgiens furent rapidement en proie à une dégradation continue. Les indigènes changeant de religion purent les mutiler en partie; souvent ils se contentèrent de jeter hors des temples les idoles brahmaniques ou d'enlever certaines sculptures au ciseau en les remplaçant par des images du Bouddha. Les troubles, les guerres civiles, les invasions étrangères, facilitèrent de nombreuses profanations; les sanctuaires furent partout éventrés afin de mettre la main sur les trésors, les urnes cinéraires d'or ou d'argent qu'ils pouvaient recéler. Une autre cause de délabrement fut l'action incessante et destructive des éléments qui s'exerçait sur des matériaux s'effritant à l'air ou solubles en partie au contact des eaux de pluies. La puissante végétation des tropiques enlaça partout les monuments de ses arbres et de ses lianes inextricables, insinua ses racines dans les joints non cimentés, embrassa les colonnes et les murs, souleva les blocs énormes et les renversa sur les galeries inférieures. Se riant des vaines aspirations humaines, reprenant doucement, patiemment son œuvre éternelle, la nature couvre de son manteau, endort d'un sommeil à peine troublé par les cris des animaux sauvages et menace d'un complet anéantissement les ruines qui se dressent meurtries et désolées, mais imposantes et majestueuses encore, à côté des amas de décombres.

L'épigraphie. — L'étude de l'épigraphie, remplaçant les traditions disparues et les légendes populaires trop profondément altérées, dégageant l'histoire de l'art cambodgien des erreurs ou des suppositions exagérées des indigènes

et des premiers explorateurs, nous a révélé les dates, quelquefois précises, plus généralement approximatives, de l'érection de ces curieux temples sivaïtes. Les anciens Cambodgiens écrivant beaucoup devaient tracer sur le papier, sur les feuilles de latanier, sur les planches et les plaques de métal, aussi bien que sur la pierre, les hauts faits de leur histoire, les ordonnances royales, les jugements, les donations, les titres de propriété, etc. Mais seuls ont subsisté les documents burinés sur la pierre des piliers, des linteaux, des faces de l'encadrement des portes et sur les stèles de grès ou de basalte taillées dans les carrières et transportées nues aux temples où les prêtres les gravaient et où on en retrouve quelques-unes entièrement taillées et polies, n'attendant plus que le ciseau du lapicide. En plusieurs endroits les textes, annulés sans doute par des ordres postérieurs, ont été rayés à coups de marteau et rendus illisibles.

Mais l'action destructive des hommes et du temps s'exerça impitoyablement sur l'ensemble de ces monuments épigraphiques qui ont dû disparaître en grand nombre. Les intempéries rongent les pierres, que l'humidité couvre de sa mousse lépreuse, que fait éclater le feu des incendies allumés chaque année dans les plaines herbeuses, que les éléphants brisent ou que les hommes usent pour aiguiser leurs couteaux, quand ils ne les ont pas mutilées, enterrées ou noyées pour faire disparaître les actes constatant les droits des temples et des prêtres sur les biens et les personnes. Ici de même la dégradation s'accuse plus rapide d'une année à l'autre.

Cette épigraphie se présente sous deux formes, ouvre une double série d'études : le sanscrit, du classique le plus pur, était la langue savante et religieuse, et le langage vulgaire, l'ancien khmer qui a été employé dans nombre de textes dès la plus haute antiquité. Il n'y a aucune analogie entre ces deux idiomes, quoique le khmer ait emprunté nombre de termes au sanscrit, mais leur écriture est commune, tout en étant généralement plus soignée dans les documents sanscrits que dans les textes khmers où elle prend quelquefois une forme cursive qui devait être celle des écrits usuels. Les inscriptions sont tantôt écrites en une seule langue, tantôt bilingues : le sanscrit précédant alors le khmer ou les deux langues alternant pour compléter le texte du document.

Les inscriptions sanscrites. — Le sanscrit, cette langue aryenne aux riches flexions, la langue des religions de l'Inde, transportée avec

elles dans l'ancien Cambodge où elle comprend plus de la moitié de ces textes épigraphiques, couvrant les deux parois des portes ou bien les quatre faces de stèles de grandes dimensions, comptant souvent jusqu'à cinquante, quatre-vingts et cent stances, le sanscrit occupe la place d'honneur dans les inscriptions bilingues. Il contient l'invocation aux dieux, glorifie à l'infini la grandeur de Siva, célèbre l'érection des lingas ou les dédicaces des temples et des monastères, s'étend sur les éloges des fondateurs, les vertus du roi et de ses ministres et résume en termes généraux leurs libéralités et leurs donations religieuses. C'est toute une littérature versifiée, donnant une précieuse annexe aux études de philologie et de théologie indienne, semée parfois d'aperçus intéressants sur les cultes brahmaniques, sur le régime intérieur des temples et des monastères ou de renseignements indirects sur l'histoire littéraire de l'Inde si pauvre de chronologie.

A tout dire, son intérêt intrinsèque n'est nullement en rapport avec son étendue. Ses éloges de dieux ou de rois, emphatiques et de convention, œuvres de déclamation, toujours identiques au fond et diversifiées seulement par l'usage et l'abus des artifices de la poésie indienne, ne sortent pas du lieu commun, sont vides de traits précis et de faits concrets, et ne permettent de glaner que des allusions ou des particularités de lieu, de circonstance, que laissent échapper malgré eux, semble-t-il, les puristes convaincus qui rédigeaient ces strophes irréprochables.

Quelques inscriptions sanscrites sont digraphiques, contiennent deux fois le même texte, écrit sur l'une des faces de la stèle en caractères étrangers qui semblent provenir du nord de l'Inde, tandis que l'écriture habituelle du Cambodge, gravée sur l'autre face, se rattache aux alphabets de la péninsule dekkanique. Sauf peut-être une seule exception, l'emploi de cette écriture étrangère est particulier à la fin de notre ix^e siècle. Enfin il est à remarquer que d'autres inscriptions sont bouddhiques et que ce bouddhisme, sensiblement différent de la religion actuelle des Cambodgiens, apparaît dès le vii^e siècle dans l'épigraphie du pays.

Les inscriptions khmères. — Les inscriptions en langue vulgaire découvertes jusqu'à ce jour seront toutes examinées ou analysées dans le corps de cet ouvrage. Tracées avec moins de soin que les inscriptions sanscrites, abîmées peut-être plus systématiquement par les populations qui étaient ou qui se croyaient intéressées à les faire disparaître, elles offrent néanmoins

un puissant intérêt; n'ayant rien de commun avec la phraséologie vague des strophes sanscrites et nous permettant de plonger dans le passé, au moins linguistique, des indigènes subjugués moralement et matériellement par l'Inde.

Écrites sans prétentions, en prose, dans une langue agglutinante et dépourvue de flexions dont les mots sont formés d'une ou deux syllabes, rarement trois, langue à laquelle se rattache directement le cambodgien moderne dont le vocabulaire est souvent identique, elles offrent nombre de mots inconnus à première vue mais qui peuvent être identifiés en tenant compte des modifications subies par certaines lois phonétiques; elles présentent aussi une grande quantité de mots sanscrites écrits sous la forme du thème nu. Leur interprétation complète sera pourtant longue et difficile par suite du caractère spécial, souvent technique, de leur contenu habituel. En effet, la langue, que l'on voit déjà se modifier sensiblement durant la grande période des documents épigraphiques, c'est-à-dire du VI^e au XII^e siècle, a subi depuis lors de profonds changements, à la suite des révolutions qui bouleversèrent le pays, emportèrent le culte brahmanique et changèrent même le caractère de l'ancien bouddhisme; elle a subi des pertes surtout: les mots disparaissant du langage lorsque tombaient en désuétude les règles, les prescriptions, les pratiques, l'emploi des instruments relatifs au culte.

S'adressant au vulgaire, essentiellement concrètes et d'un caractère local ou de circonstance, ces inscriptions khmères contiennent généralement l'énumération détaillée, avec chiffres à l'appui, des donations et des présents souvent très riches, faits aux dieux, en or, argent, ustensiles et objets du culte, en biens, esclaves et animaux domestiques, indiquant même les fonctions des serviteurs ou les limites des terres. Le cercle des idées qu'elles embrassent est assez restreint et elles s'allongent fréquemment en fastidieuse énumération de titres royaux ou seigneuriaux. Bref, sauf d'heureuses et très intéressantes exceptions, les renseignements historiques ou sociaux que l'on peut en tirer, plus nombreux sans doute que dans les inscriptions sanscrites offrent pourtant le même caractère accidentel ou indirect. Elles contiennent aussi nombre de dates en chiffres qui confirment les dates que donnent les textes sanscrites.

Les inscriptions khmères postérieures au XIV^e siècle sont écrites en pali ou en langue vulgaire moderne; leur écriture diffère peu de l'écriture usitée de nos jours et elles se rapportent toutes au bouddhisme actuel.

Aperçu historique. — En résumé, les anciens textes épigraphiques du Cambodge, sanscrits ou khmers, presque exclusivement religieux, ne nous ont pas transmis sur la pierre les annales des rois de jadis ; mais, sans être des sources historiques proprement dites, ils nous ont donné le cadre de l'histoire de la civilisation indienne dans ce pays, durant l'époque de sa prospérité ; aussi un grand nombre de dates dont plusieurs sont des dates d'avènement au trône et qui appartiennent toutes à l'ère indienne dite de s'aka c'est-à-dire + 78 A. D. (et + 79 pour les mois correspondant à janvier, février, mars : l'année du Cambodge commençant en mars-avril) ; ces textes nous ont encore donné une liste assez complète des souverains qui ont régné du v^e ou du vi^e siècle jusqu'à la fin du xii^e. C'est ce cadre qui sera à remplir après une étude plus approfondie de tous ces documents et après l'examen des renseignements fournis par les historiens les plus autorisés. Mais pour l'intelligence même de cette étude il convient d'esquisser dès maintenant, en quelques mots, cette histoire qui doit en être la conclusion naturelle.

Il est à peu près avéré que, vers les premiers siècles de notre ère, un flot puissant d'émigrants, partant de la côte de Madras, porta dans les îles de la Sonde et dans l'Indo-Chine méridionale, le brahmanisme sivaïte, le bouddhisme du nord, la langue sanscrite et son alphabet, les mœurs et les idées, en un mot la civilisation entière de l'Inde. Entre autres royaumes, ces colonisateurs fondèrent, aux bouches du Mékhong, celui des Kambujas ou « fils de Kambu », c'est-à-dire le royaume du Cambodge. Ils durent s'y mêler aux races aborigènes. Les souverains de ce pays, de même que ceux des autres royaumes de civilisation analogue et fondés dans des conditions semblables, portaient tous, officiellement, le nom sanscrit de Varman « armure » en y joignant le nom d'une divinité, d'un être vénéré, d'un emblème moral, et en y attribuant, au début du moins, un sens de protection ; tel Jayavarman « le protégé de la victoire ». Ce titre de Varman, devenu une haute distinction honorifique, fut même conféré aux princes et aux grands seigneurs. A tort ou à raison les rois du Cambodge affectaient tous de se rattacher à une tige commune, de revendiquer pour ancêtre le premier Varman national, le fondateur, sans doute, de la dynastie et du Cambodge indien.

En même temps que progressaient la prospérité et la puissance du nouveau royaume, la culture indienne se développa pendant les v^e, vi^e et vii^e siècles ; mais l'art architectural ne prit pas alors un essor considérable : les constructions de l'époque indiquant plutôt une période de timides essais ou

d'informes tâtonnements. Le VIII^e siècle fut marqué par une sorte d'éclipse politique due à des divisions intestines, sans doute ; il semble que le pays fut temporairement divisé en deux parties. Mais vers les débuts de notre IX^e siècle, le Cambodge, de rechef unifié, s'éleva à l'apogée de sa grandeur, en même temps qu'il atteignait d'un seul bond, grâce peut-être à des influences étrangères, le plus haut degré de sa splendeur artistique. Cette floraison de puissants chefs-d'œuvre se continua, avec de légères alternatives d'affaissement ou de relèvement, pendant les quatre siècles qui suivirent. Après avoir jeté un dernier et vif éclat, la puissance créatrice s'effondra subitement dans la nuit profonde d'une époque qui fut marquée sans doute par des troubles, des guerres civiles et des invasions étrangères. De telle sorte que, à considérer seulement les grands monuments de la belle période, s'il existe de notables différences entre les puissantes assises et les vigoureuses figures en haut relief de la capitale du IX^e siècle et le plan simple et majestueux, les moulures régulières de son grand temple qui est du XII^e siècle probablement, ces édifices n'indiquent pourtant que les différents âges d'une même époque artistique, ne permettent pas d'établir des divisions nettes et tranchées de développement, de perfection et de décadence. Subite fut l'apparition de cet art et subite fut sa chute.

Les principaux de ces monuments, presque tous religieux et en immense majorité brahmaniques, étaient édifiés par les ordres des rois ; chaque souverain dont le règne se prolongeait suffisamment prenant sans doute à cœur de construire un temple où ses cendres devaient être conservées après sa mort et dotant richement le monastère qui l'entourait, ou tout au moins contribuant à ces fondations pieuses. Les seigneurs et aussi les gens du peuple, selon leurs richesses ou selon l'importance de leurs groupements, élevaient de leur côté des constructions secondaires. Les grands édifices durent exiger de longs travaux : la population, certainement plus dense que celle de nos jours, était pourtant dépourvue de cette véritable richesse qui découle de l'activité industrielle et n'a jamais dû produire le nombre énorme de manœuvres et d'ouvriers spéciaux qu'aurait exigé une exécution rapide. Plusieurs de ces monuments sont restés inachevés, défectuosité qui tenait probablement aux idées religieuses : l'achèvement complet de l'œuvre méritoire pouvant peut-être provoquer la mort du fondateur, ou tout au moins la prolongation de l'œuvre pouvant faire durer sa vie ou bien accroître la somme des mérites qu'il recherchait.

Monuments et inscriptions cessent totalement ou tout au moins sont très rares pendant la période de profonde décadence qui remplit les ^{xiii}^e et ^{xiv}^e siècles. Puis l'histoire moderne commence avec la chronique officielle rédigée à la fin du ^{xviii}^e siècle et qui n'est que le récit, approximatif peut-être, mais en tous cas incontestablement sec et attristant, des sanglantes dissensions de la famille royale et des malheurs du pays à partir de l'an 1436 de notre ère chrétienne.



CHAPITRE VI

LA BASSE-COCHINCHINE

Les fleuves. — Le sol. — Les Khmers. — Bien Hoa. — Baria. — Saïgon, la stèle du musée. — Cay May. — Tay Ninh, le mont. — My Tho. — La plaine des joncs. — Thap Muoi ou Prasat Pram Loveng et ses inscriptions. — Travinh. — Vinh Long. — Bassak. — Camau. — Soc Tráng. — Cantho. — Long Xuyen. — Phnom Sa Thé. — Chaudoc. — Phnom Svam. — La stèle de Vat Thleng. — Hatien. — L'île de Phu Quoc.

Les fleuves. — La première contrée où les Français prirent définitivement pied en Indo-Chine fut ce quadrilatère de soixante mille kilomètres carrés qu'on appela dès lors Cochinchine française ou Basse-Cochinchine. C'était une conquête récente des Annamites qui l'avaient colonisée à partir de 1658, étendant peu à peu leur domination, refoulant progressivement les Cambodgiens, anciens maîtres du pays, et l'organisant finalement en six provinces. Il convient de la joindre dans nos études au royaume actuel du Cambodge. D'ailleurs, si politiquement elle n'en fait plus partie, elle lui est étroitement unie au point de vue géographique.

C'est une plaine immense, très basse et inondée en plusieurs endroits, admirablement arrosée, sillonnée de fleuves nombreux dont la longueur, la profondeur, les dimensions sont variables, mais qui sont tous soumis à l'action de la marée se propageant au loin en diminuant d'amplitude. Ce réseau hydrographique, l'un des plus parfaits que l'on puisse imaginer, se

répartit entre deux systèmes très distincts. A l'ouest, le grand fleuve se bifurque, embrasse son delta, se déploie en éventail et verse ses eaux dans l'Océan par cinq bouches principales presque toutes barrées par les boues de ses apports. A l'est, au contraire, c'est un enchevêtrement de bras marins, si rapprochés qu'on pourrait les considérer comme formant un tronc unique ; ils s'enfoncent dans l'intérieur des terres pour se ramifier en quatre rivières, tentacules géantes que la mer lance à travers les plaines basses et les plateaux de la région et que sa marée aux chasses puissantes fouille et refouille en souveraine, creusant les bouches, ne laissant qu'un rôle secondaire aux eaux fluviales et à leurs apports et facilitant aux plus grands navires l'accès des ports sûrs et profonds qu'elle a creusés elle-même. Les deux systèmes hydrographiques sont séparés par une bande de terrain fertile, large de vingt kilomètres au plus, qu'il fallut couper artificiellement pour les relier. Ils offrent tous deux le même dédale de canaux vaseux, aux mailles serrées, qui mêlent les eaux des bras principaux sans cesse en mouvement sous l'action de la marée dont le va-et-vient régulier facilite singulièrement la navigation des barques indigènes. Depuis la conquête française, où quelques troupes espagnoles combattirent à côté de nos soldats, nous appelons *arroyos* tous ces canaux naturels.

Le sol. — Le colmatage, relativement peu sensible au Cambodge, se manifeste puissamment et à vue d'œil en Cochinchine où, d'année en année, les îles se créent, les plaines basses se combient, les marais se transforment en rizières. Le fleuve repousse sans cesse l'Océan qui échelonne ses dunes de sable en témoignage de ses reculs successifs. Le flux noie de ses eaux salées ou saumâtres les côtes, les rives boueuses, et se retire, les découvre en plaines de fange noire et nauséabonde où s'enliseraient profondément l'homme et les grands animaux. Les palétuviers, au feuillage sombre, aux innombrables racines tortueuses, enchevêtrées et projetées loin du tronc, plongent dans cette vase, la fixent et marquent l'empiètement continu de la terre sur l'élément liquide. Sur les bords des fleuves immenses, les touffes d'arbres, asiles des singes et des échassiers, flottent indécises et éparses en de lointains mirages ; et vues de près, au milieu des nuits silencieuses, elles se diaprent de myriades de lucioles, points lumineux qui s'éteignent et scintillent en cadence régulière.

Derrière les rideaux de palétuviers et de palmiers aquatiques, la boue alluvionnaire prend lentement consistance sur un sous-sol d'argile, de sable et

de limonite. Avant même que la chaleur du climat et l'humidité de la terre y développent la végétation exubérante des tropiques l'homme entre en scène, transforme cet humus fertile en véritable grenier d'abondance, étend à perte de vue un océan de rizières uniformément plates, vert tendre ou jaunâtres selon la saison. Les humbles cases sur pilotis se laissent entrevoir, sous les frondaisons des rives, à demi cachées sous les bouquets de bananiers aux longues feuilles d'émeraude retombantes. Plus loin les arbres fruitiers de toutes sortes indiquent une prise de possession plus ancienne ; ainsi les manguiers, énormes boules au feuillage vert sombre, aux savoureux fruits d'or ; aussi les aréquiers aux tiges sveltes et rigides que termine un fin plu-meau de feuilles ; et les cocotiers au tronc oblique et élancé qui dominent tous les arbres voisins de leur éventail de palmes.

Dans l'intérieur même de la Cochinchine d'immenses dépressions profondément noyées sont encore désertes et en voie de colmatage, Nous aurons occasion plus loin d'insister sur les plus importantes. Par contre tout n'est pas rizière ou marais dans les parties habitées. Les plaines aux couches d'argile peu perméables sont semées de nombreux îlots ou tertres sablonneux, anciennes dunes sans doute des anciens littoraux, qui rompent l'uniformité des rizières et dont le sol fertile, mélangé de détritux végétaux, enrichi par l'humus sous-marin et les matières azotées de l'Océan, se couvre de grands arbres et se prête aux cultures variées : coton, tabac et légumes. L'un des termes génériques qui désignent dans la langue annamite ces plateaux sablonneux de très faible relief, *go*, se retrouve en une foule de noms locaux de la Cochinchine et il semble bien provenir des anciens possesseurs du sol, n'être autre que la corruption du mot *gok*, son équivalent dans la langue cambodgienne¹.

Les monts de cette contrée sont semblables aux îles du large et de formation identique. Granitiques d'ossature, boisés et coniques d'aspect, ils surgissent brusquement de la plaine alluvionnaire. Les plus élevés n'atteignent pas 900 mètres. Comparée à celle du Cambodge, la faune de la Cochinchine ne présente rien de particulier.

Les Khmers. — Sur les deux millions d'âmes qui peuplent aujourd'hui ce pays, un dixième, deux cent mille à peine, descendent des anciens habitants qui furent brutalement repoussés ou progressivement refoulés de l'Est

1. Ceci est une opinion personnelle. On n'a jamais expliqué, à notre connaissance, l'origine de ces noms de lieu.

à l'Ouest par les Annamites pendant les deux siècles qui précédèrent la conquête française. Celle-ci les trouva cantonnés en certains tertres sablonneux du delta du grand fleuve, ayant conservé leur langue, leur religion, leurs mœurs, leur costume national sans trop se mélanger au peuple conquérant qui les englobait et les pressait de toutes parts.

Ils ont conservé aussi les anciennes appellations, non seulement des lieux qu'ils occupent, mais de la plupart des principaux centres habités et des accidents géographiques du pays; appellations qu'il serait très utile de recueillir dans l'intérêt de l'histoire du passé et même de la connaissance plus complète de la Cochinchine; la prononciation des Annamites et l'emploi des hiéroglyphes chinois défigurant avec rapidité et complètement ces noms menacés de se perdre ou de devenir méconnaissables. Déjà nous ignorons quelles pouvaient être les anciennes divisions du pays et nous serons forcé ici de nous guider sur la division en provinces faite par les Annamites. En outre ces derniers ont détruit les restes des anciens monuments et rendu plus difficiles les recherches archéologiques.

Les plateaux des provinces orientales qui auraient pu avoir une certaine importance à ce point de vue, puisqu'ils sont de formation géologique plus ancienne, sont précisément ceux qui ont été occupés les premiers par les envahisseurs.

Bien Hoa. — La province annamite de Bien Hoa, qui comprenait aussi Baria, s'étendait entre la mer et le fleuve Donnaï, adossée aux derniers contreforts de la chaîne annamitique. Les alluvions sont relativement récentes près de la mer, où ont été créées des salines, et vers les bouches du fleuve, partie basse sillonnée d'arroyos où refluent les marées. Mais les terrasses intérieures s'élèvent graduellement en pente douce, dominées par quelques collines de granit et sillonnées de ruisseaux d'eaux claires qui deviennent de gros torrents aux pluies. Ces plateaux sablonneux, de formation très antérieure à celle des deltas, ont pu être le théâtre des tentatives d'établissement des précurseurs ou des fondateurs de l'empire cambodgien. Leurs descendants en furent expulsés par les Annamites dès le xviii^e siècle, sauf peut-être en quelques rares hameaux perdus dans les bois du côté des tribus aborigènes appelées Moïs. Bien Hoa était, dit-on, le Kompéap Sreka Trèi « écailles de poisson » des Cambodgiens, avant la conquête annamite qui maintint, par tradition peut-être, la frontière orientale de la province à Mali où une lagune

et une petite rivière la séparent du Binh Thuan, c'est-à-dire de l'ancien Téhampa. Y a-t-il dans ce nom un vestige du Maliān des inscriptions cambodgiennes? Nous l'ignorons¹.

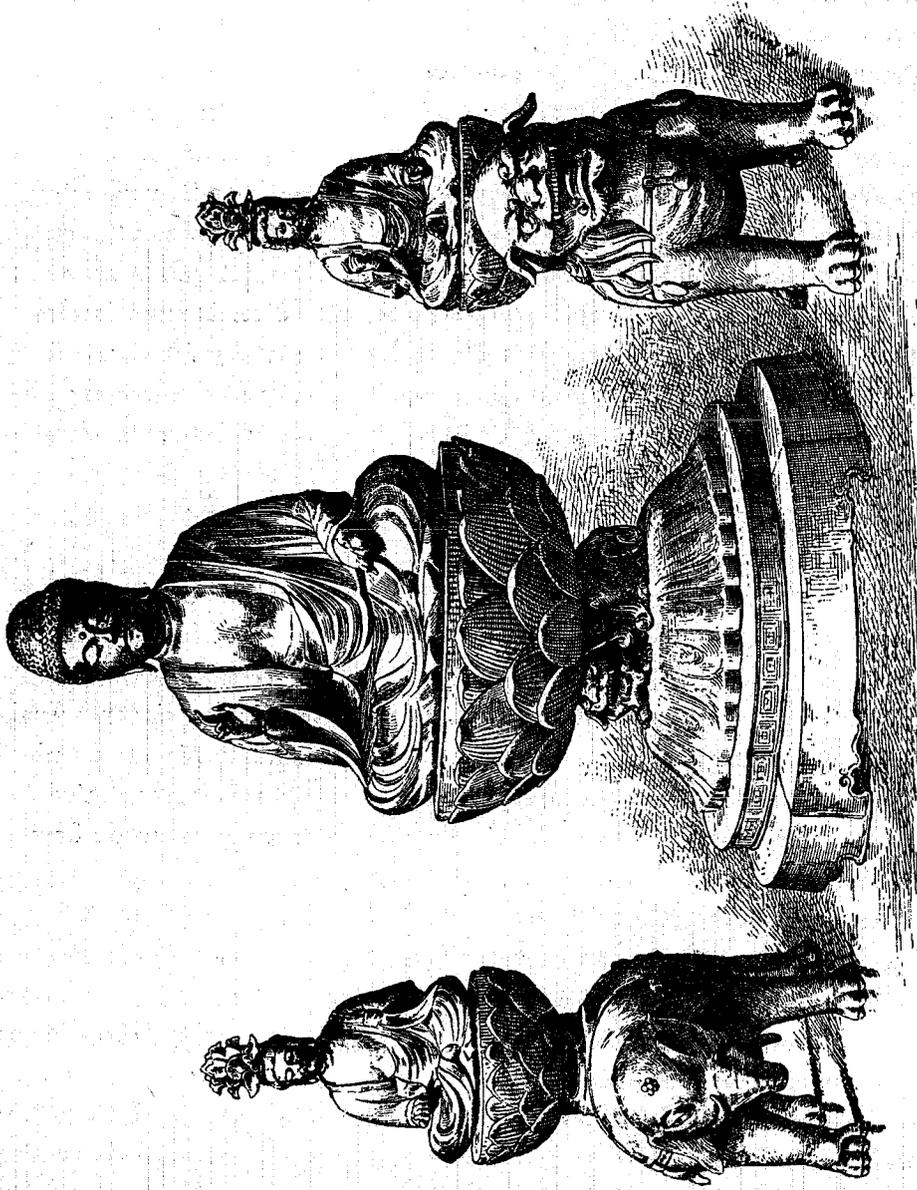


FIG. 26. — Bouddhas non cambodgiens.

1. A remarquer aussi la grande île (?) de Mali dont parle l'auteur annamite que nous citons ici même.

Baria. — La région méridionale de la province est appelée Baria, nom dont la forme cambodgienne serait Pāriyā ^(?) La *Description de la Basse Cochinchine*, faite par un lettré indigène qui vivait dans la première moitié du XIX^e siècle et traduite par Aubaret, dit (p. 177 et 178) :

« La partie postérieure du territoire de Baria, est adossée contre les montagnes, tandis que la partie antérieure fait face à la mer. Ce pays est extrêmement boisé ; le bambou y est abondant..... Il existe encore les ruines d'une ancienne citadelle qui était sans doute une citadelle royale..... On trouve, en recherchant l'étymologie du mot Baria, que ce pays, qui s'est appelé Coluc et Chanlap, a pu faire partie, comme le prétend Tan Duong, du royaume de Ba Lói qui s'étendait au Sud-Est depuis le port de Giao Chi jusqu'à Xich Tho (Terre rouge). Ce royaume était considérable, il comprenait une grande île sur laquelle il y avait beaucoup de chevaux et qu'à cause de cela on appelait Mali. La coutume du peuple qui l'habitait était de se percer les oreilles, de porter des chaînes en or autour du cou et des seins et de se *draper une épaule au lieu de porter un habit*..... Dans le Sud est le royaume de Tu Nai qui, après la mort de l'empereur de Chine Vinh Hui, fut réuni au Chan Lap. Un autre livre, le Chan Van, change le caractère Lói en Ria, ce qui tiendrait à prouver que ce Ba Lói n'est autre que Baria. »

L'auteur annamite, ou peut-être son traducteur, confond ici la partie avec le tout, Baria petite région, avec le Chan lap ou Tehin la, ou Cambodge, avec le Coluc, c'est-à-dire, selon toute vraisemblance, le Kouk Telok, autre nom indigène et primitif du Cambodge, que les anciens auteurs chinois s'accordent à placer dans le Founan. Le Fou Nan, ou Pho Nam des auteurs annamites, était un vaste pays s'étendant du Tonkin actuel (pays des Giao Tchi) jusqu'à Siam (ou Xich Tho, la Terre rouge); ses habitants, en effet,

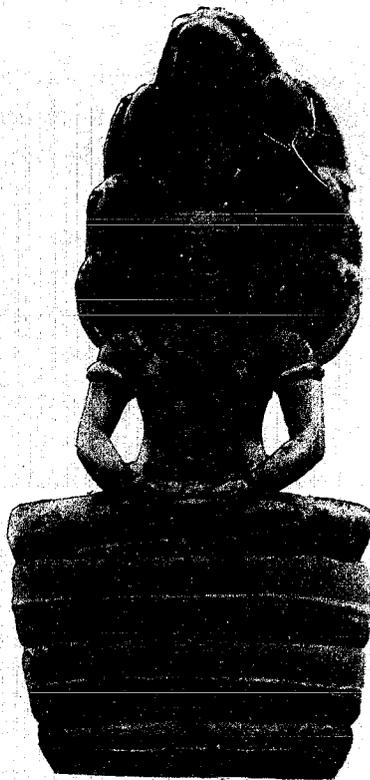


FIG. 27. — Statue de l'ancien cambodge. Le Bouddha sur le Nāgo (photographie de M. Fournereau).

se perçaient les oreilles, portaient colliers et bracelets d'or et drapaient sur leur épaule une pièce d'étoffe, toutes coutumes conservées à peu près intactes chez les Cambodgiens de nos jours. Ce Fou Nan, antérieur à la fondation du Cambodge indien, était selon toute vraisemblance le Tchampa primitif qui couvrait d'immenses régions vers le début de notre ère et était déjà le foyer d'une civilisation très avancée alors que l'Annam, Siam et le Cambodge n'étaient que de petits États. Le pays de Mali dont nous retrouvons ici le nom a pu être, non pas une grande île qui n'existe nulle part — Phu Quoc n'ayant jamais eu d'importance — mais cette région montagneuse du Cambodge située au Sud du grand lac et, à cette époque reculée, faiblement rattachée à la terre ferme.

La forteresse antérieure à la conquête annamite que notre auteur mentionne à Baria nous ramènerait à une époque relativement moderne. Nous ignorons s'il existe encore des vestiges de cette citadelle qui a dû être l'une de ces enceintes fortifiées très communes au Cambodge. Peut-être était-elle tchame, car il est possible que la province de Bien Hoa ait appartenu au Tchampa, ou tout au moins ait été disputée entre les deux nations : certaines traditions plaçant leur frontière commune au fleuve Donnaï. Toujours est-il que la seule inscription découverte à Bien Hoa est en tchame vulgaire et remonte tout au plus au commencement de notre xiv^e siècle¹.

Saïgon. — La province annamite de Saïgon ou de Gia Dinh, à l'Ouest de la précédente s'étendait du Donnaï au Vaïco oriental. Son chef-lieu est devenu la ville de Saïgon, la reine de l'Indo-Chine française, située par 10° 46' 40" N. et 104° 21' 43" E., sur la rive gauche d'un affluent du Donnaï, affluent aux nombreux méandres que fouille et refouille sans cesse une puissante marée ; le flux exhausse de quatre mètres son lit profond de dix aux basses eaux et large de quatre cents, donc voie superbe et praticable aux plus monstrueux navires. Dans cette capitale de la Cochinchine, les conquérants actuels ont exécuté de grands travaux : écrétant le plateau dominant, comblant ou drainant les marais du bas, creusant canaux et égouts, affermissant le sol, traçant squares et jardins, aérant les rues et les boulevards, plantant à profusion des arbres de belle venue, construisant palais, édifices et maisons,

1. Voir notre étude sur les inscriptions tchames, *Journal asiatique*, 1891, à la fin de l'article, page 84 du tirage à part.

transformant, en un mot, un cloaque vaseux en une des plus belles villes de l'Extrême-Orient.

Le nom de Sai Gon, que quelques auteurs font dériver de deux caractères chinois signifiant « bois des ouatiers », nous semble plutôt provenir par altération de l'ancienne appellation cambodgienne du pays, Préi nokor = Brai nagar « la forêt du royaume » ; les déformations étant si considérables, avons nous déjà dit, quand les termes géographiques passent d'une langue dans l'autre. Un érudit annamite, M. Petrus Ky, a signalé quelques vestiges d'antiquités cambodgiennes dans la banlieue de Saïgon, entre cette ville et Cholen : une ancienne pagode ou temple, des briques, des nénuphars en terre cuite, de petites divinités de bronze et deux blocs de pierre polis et ornés de sculptures en reliefs.

Des monuments plus importants, mais provenant de loin, sont deux stèles à inscription actuellement placées au musée de la ville. L'une, qui est restée longtemps au palais du Gouvernement et dont la provenance, Thap Muoi dans la Plaine des Joncs, est certaine, sera étudiée avec les inscriptions de cette dernière localité. Mais l'origine vague et incertaine de l'autre stèle nous contraint de l'examiner ici-même. Selon M. Vial, ancien directeur de l'intérieur, dont nous reproduisons l'opinion sous toutes réserves, cette stèle, restée pendant des années dans le jardin de la Direction, y aurait été apportée, des environs de Lovék au Cambodge, par M. de la Grée avant son départ en 1866 pour le Laos et la Chine.

La stèle. — Cette inscription est un beau document épigraphique gravé sur une seule face de la stèle, sans éclats ni brisures, usée seulement en quelques endroits, bien conservé dans son ensemble, comptant trente-cinq lignes toutes écrites en langue khmère. Les lettres, plutôt petites, sont pourtant bien gravées, nettes, fermes, très régulières. Leur forme indique que le document remonte au vi^e siècle sâka. Il ne contient ni date ni nom de roi, mais certaines particularités d'écriture et de style que l'on retrouve identiques dans la stèle de Vat Préi Va, province de Ba Phnom, datée celle-ci de 587 Saka = 665 A. D., permettent de dire que l'inscription du Musée de Saïgon remonte à la même époque, c'est-à-dire au règne du premier Jayaverman que nous connaissons actuellement. Elle reproduit un ordre royal prescrivant une donation d'esclaves à la divinité d'une ville appelée Samudrapura « la ville maritime ». L'ordre est adressé à un dignitaire le Mratāñ Dam Dam

qui est assisté d'une douzaine de fonctionnaires secondaires ; on énumère leurs noms, ceux de dix-sept danseuses ou chanteuses et ceux des nombreux esclaves proprement dits qui sont qualifiés ku, pau, tai, va, si, der et luñ. La langue, très concise, est un peu obscure par suite, semble-t-il, d'abréviations conventionnelles. De même que dans plusieurs textes de cette période primitive, on rencontre ici des titres tchames : pu, cī, mêlés aux titres purement khmers : Vrah mratāñ, Kamratāñ añ.

Cay May. — Le véritable Brai nagar des Cambodgiens n'était probablement pas à Saïgon même, mais à cinq ou six kilomètres plus loin, au delà de la ville actuelle de Cholen « le grand marché » chinois, commerçant et affairé, au lieu dit Cay May ou Mai Ki, où se fabriquent de nos jours des poteries et où ont été relevés des vestiges d'anciennes fortifications très étendues, des entassements informes de briques et de tuiles antiques entourés de grands bassins pleins de lotus et des images de divinités brahmaniques montées sur des éléphants (Description de la Basse-Cochinchine, p. 179-180). On a aussi découvert à Cay May, qui se trouve situé à l'extrémité de ce plateau sablonneux couvert de tumuli et appelé la « Plaine des Tombeaux », des vestiges préhistoriques, hachettes de bronze, instruments grossiers, erminettes, ciseaux en coin, inférieurs comme taille, polissage et qualité de pierre aux instruments similaires des stations lacustres du Cambodge actuel.

En résumé, sur ce plateau étendu et remarquable par sa situation à proximité des grandes rivières, les hommes établirent successivement une station préhistorique, un grand centre cambodgien, le chef-lieu annamite des provinces de la Basse-Cochinchine et la capitale des établissements français de l'Indo-Chine.

Tay Ninh. — De Saïgon en se dirigeant au Nord vers Tay Ninh, M. Vial a signalé¹ « un camp retranché entouré d'un mur de terre mesurant deux kilomètres de côté sur trois de front ». M. Vial, sans plus insister, mentionne cette forteresse et pense qu'elle remonte à l'autre siècle. Les Annamites n'élevaient pas de retranchements si développés et il nous paraît certain qu'on se trouve ici en présence des vestiges de l'une de ces vastes citadelles anciennes qu'on retrouve en différents endroits du Cambodge, peut-être le véritable

1. Les premières années de la Cochinchine, p. 182.

Roung-Damrei = Roñ Tamrī « le parc aux éléphants » dont le nom est celui que les Khmers donnent à ce pays de Tay Ninh. Non loin du chef-lieu actuel de ce nom, dans une région peu habitée où se rencontrent plusieurs villages de Cambodgiens et de Tchames bûcherons et au Sud d'un petit canton boisé appelé Thbêng You, se dresse la plus haute montagne de la Cochinchine (884 mètres.) On l'aperçoit par les temps clairs de Saïgon qui est à cent kilomètres.

Le mont. — C'est le *Phnom Chœung Ba* (ou *Mé) Dêng* des Cambodgiens devenu la montagne Ba Den « de la Dame Noire », chez les Annamites qui évitent d'y prononcer le mot *Den* « noir » afin de ne pas provoquer le courroux de ce génie femelle. La montagne parsemée de roches de différentes grosseurs, boisée en hautes futaies, porte à son sommet une pagode très vénérée. Selon M. Landes (*Contes et Légendes annamites*), le sanctuaire est quasi souterrain sous un bloc de roches dont les côtés ont été maçonnés. D'après la tradition locale il a été occupé antérieurement aux Annamites par les Cambodgiens et avant ceux-ci par les Tchames. Au-dessous de la pagode actuelle se voient d'autres enfoncements qui portent le nom annamite de *Hang Cham* « trous des Tchames ». La pagode est évidemment un ancien sanctuaire hindou. L'on voit, du reste, deux pierres en forme de linga, dressées des deux côtés de la corniche qui y mène et encore honorées d'encens et de parasols. L'auteur de la *Description de la Basse-Cochinchine*, p. 178, signale « au pied de cette montagne un lac dont la vue est extrêmement agréable. Il existe, ajoute-t-il, d'antiques armes et des ustensiles en or et en jade que quelques personnes ont pu trouver au milieu du lac ». Peut-être ce lac, que nul auteur européen ne mentionne, était-il un de ces grands bassins creusés selon l'usage par les anciens Cambodgiens à l'Est du mont et de son temple, bassin desséché probablement et restant actuellement inaperçu.

My Tho. — Les deux Vaïcos drainent les eaux des plaines du Cambodge oriental avant de pénétrer en Cochinchine où celui de l'est sépare la province de Saïgon de la troisième province annamite, dite de Mytho. Le Vaïco de l'ouest, bien dessiné à partir de *Chih Rosei* (= *Jih Rasi*, « chevaucher le bambou » le Hong Nguyen des Annamites) sur la frontière, lieu où ont été découvertes et déterrées deux antiques statues de grès grossièrement sculptées et plus grandes que nature, arrose plus bas Tau An, le *Kompong Kou*

des Cambodgiens (= Kamban Go « la rive des bœufs »). Au sud de ce point, la plaine de Mytho-Gocong, cette étroite bande de terre qui sépare les deux systèmes fluviaux de la Cochinchine, parsemée de *go* ou plateaux sablonneux, est excessivement fertile en riz. Dès 1840 les Cambodgiens avaient complètement été expulsés de cette région et ils ne lui laissèrent que son nom. My tho, en effet, n'est autre que la corruption de *Mé so* « la blanche, la fée » désignation de lieu très commune au Cambodge. Au nord-ouest du chef-lieu, le pays de My tho n'est bien peuplé et cultivé que sur une bande de terre de peu de largeur le long du fleuve. Au delà de ces berges commencent de grandes plaines noyées couvertes de joncs et d'herbes, parcourues seulement par quelques pêcheurs. Ces profonds marécages constituent en réalité le commencement de la *Plaine des Joncs*.

Plaine des Joncs. — Les Français donnent ce nom à une immense dépression profondément noyée aux pluies, qui couvre, sur un million d'hectares, l'espace compris entre le Vaïco et le Grand Fleuve qui y dépose chaque année son limon fertilisant. Les grandes herbes poussent sur ces vases, vivent, meurent et pourrissent sur place, entassant ainsi les détritiques des générations successives des végétaux. Le sol de cette vaste plaine, inférieur au niveau des hautes eaux des fleuves, n'est pas uniformément plat ; en saison sèche il présente nombre de cuvettes, aux eaux noires et fangeuses, où la pêche est abondante, et quelques tertres émergeant de loin en loin au-dessus des grands joncs à travers lesquels les indigènes tracent, en y faisant passer des buffles, des sentiers pour leurs petites pirogues. La chaleur intense que n'atténue aucune brise, la malaria des marais, des myriades de sangsues et de noires nuées de moustiques défendent en tout temps cette immense solitude, ce désert inculte que l'homme ne ronge peu à peu que sur sa périphérie, en drainant les eaux par de petits canaux dont les déblais exhausent le sol.

Thap Muoi. — L'un des îlots de cette plaine, le Thap Muoi des Annamites, à trente kilomètres du fleuve, accessible seulement d'une manière relativement facile à l'époque de l'inondation et sur de légères embarcations, repaire perdu où les rebelles avaient élevé un fortin que nos troupes durent atteindre à pied, en 1866, au prix de grandes souffrances, est un tertre à peu près circulaire de trente mètres de diamètre, probablement naturel, mais

arrangé, augmenté de main d'homme et entouré d'un fossé profond de deux mètres, large de six, sans autre végétation que quelques lianes rampantes, dominant de quatre mètres la plaine et de quelques centimètres la crête des jones, mer de verdure cotonneuse sur laquelle la vue s'étend de tous côtés sans obstacles jusqu'aux limites de l'horizon ; seule, au nord-ouest, la montagne de Tay Minh forme une tache noire dans le ciel.

Pram Lovêng. — Les anciens Cambodgiens avaient construit en ce point un monument connu de leurs descendants sous le nom de *Prasat pram Lovêng* « la tour aux cinq compartiments » ; c'était probablement un temple en forme de galerie à cinq chambres, dont il ne reste que des débris informes rarement visités par les Européens, des tas de briques, quelques pierres de grès travaillées, encadrements de portes sobres de sculptures et d'ornements, stèles à inscriptions, enlevées depuis notre occupation, et transportées soit à Saïgon, soit à Sadec. Au total quatre inscriptions de Prasat Pram Lovêng ont été reconnues et estampées.

Une inscription sanscrite de vingt lignes avait été gravée sur une des faces d'une stèle plate où des écaillures ont fait disparaître une partie du texte. L'écriture, belle et régulière, tracée sur deux colonnes nettement séparées, aux signes de ponctuation bien marqués, rappelle l'écriture de la stèle dite d'Ang Chumnik, province de Ba Phnom, qui est du VII^e siècle s'aka, et paraît même être plus ancienne que celle-ci. Cette inscription sanscrite de Prasat Pram Lovêng n'a pas encore été traduite.

La seconde inscription, en langue vulgaire celle-ci, compte dix lignes : la pierre paraissant avoir été coupée au-dessous de la dernière, on ne peut affirmer que le texte soit complet. Le document a beaucoup souffert et n'est pas net partout. L'écriture est de la même époque que celle de la précédente inscription. Nous y lisons le nom d'un *Vrah Kamratāñ añ*, sans doute un grand prêtre appelé *S'ri Puspavaṭasvami*. Il préside probablement à l'œuvre pie, probablement une donation posthume d'un dignitaire, le *mratāñ S'ucidatta*, dans le « mur » (*kudya* pour « enceinte », je présume, c'est-à-dire au temple) du dieu *Mūlasthāna* ; l'œuvre pie consistait à faire donation de trois esclaves dont les noms sont écrits, d'aréquier, de 20 cocotiers. La jouissance de ces cocotiers est attribuée au *Vrah Kamratāñ añ* nommé *S'ri Puskarāksa* qui est le *yajamāna*, c'est-à-dire qui fait les frais du sacrifice en remplacement du *Mratāñ Poñ Prabhava bhakta* (héritier probable du défunt,

Sucidatta). Tel est à peu près le sens de ce document où on peut relever des noms de dignitaires connus par d'autres inscriptions et particulièrement celui de S'rī Puskarāksa, le même personnage peut-être que le Puskarāksa dont prétendait descendre le roi Yas'ovarman qui régnait au ix^e siècle.

La troisième inscription de Prasat Pram Lovêng, actuellement transportée à Sadec de même que les deux précédentes, était tracée sur une stèle coupée en forme de mire, plaque carrée en haut et tige en bas. La pierre est tellement usée qu'on ne peut compter rigoureusement les lignes qui étaient au nombre de vingt environ. L'écriture de ce document presque illisible était cursive et mal soignée. On y distingue quelques mots épars... « mesures de riz... (mois de) Pusya (janvier) le dimanche... le roi Srīs'anavarman fit ériger le dieu S'ri... » Ce fragment nous donne un nom de roi et peut-être la date approximative de la construction du monument. Is'anavarman régnait en 626 de notre ère.

La quatrième stèle fut apportée, avons-nous dit plus haut, à Saïgon où elle resta longtemps au Palais du gouverneur. Elle contient une inscription de dix lignes gravées sur une seule face bien préparée et qui aurait pu en contenir quarante. Sauf quelques lettres perdues, le document est très net ; son écriture ferme, régulière, est aussi du vii^e siècle. Il nomme les esclaves, trente et un hommes et dix-sept femmes (donnés) en œuvre pie par un seigneur, le Poñ Kriśnadatta au dieu S'rī Amrātakes'vara.

Ces quatre inscriptions ont été estampées par notre mission en 1883. M. Silvestre a bien voulu nous communiquer tout récemment, en 1898, des estampages recueillis à Thap Muoï pendant son séjour à Sadec où il résida de longues années comme administrateur vers 1870-1876. Son envoi, outre des doubles des deux inscriptions khmères de Suclidatta et de Kriśnadatta que nous venons d'analyser, contenait l'estampage d'une inscription khmère de dix-neuf lignes qui fut sans doute enlevée ultérieurement de Thap Muoï, car le document est nouveau pour nous. Cet estampage est fait au noir par un procédé dont la netteté laisse à désirer. La stèle devait être en très mauvais état ; les traits ont dû être grossis à l'encre sur l'estampage afin d'être plus apparents ; mais alors l'œil et la main de l'opérateur intervenaient, le procédé n'étant plus purement mécanique manque de fidélité et de sûreté, quels que soient les soins qu'on apporte à cette délicate besogne. Et de fait, ces traits sont altérés. Nous nous bornerons donc à dire sous toutes réserves que cette inscription, où les alinéas sont nombreux, semble être une liste énumérative des redevances en nature dont étaient grevés certains lieux ou villages

tenus de fournir (sans doute à un temple) des mesures, en poids ou en contenance, de produits dont la nature n'est pas reconnaissable sur l'estampage. Ces mesures sont suivies de chiffres indiquant les quotités. L'écriture de cette dernière inscription semble être aussi ancienne que celle des précédentes.

En définitive, toutes les inscriptions de Prasat Pram Lovêng remontent à la première moitié du VII^e siècle, et ce monument semble avoir été édifié ou réédifié à cette époque, sous le règne du roi Is'anavarman.

La quatrième province annamite de la Cochinchine, celle de Ving Long, comprenait une grande partie des îles que les grands bras du Delta baignent et embrassent. Cette contrée, complètement alluvionnaire, sillonnée de fleuves et d'arroyos, dépourvue d'eaux de source, où les terrains sablonneux alternent avec les plaines basses, est admirablement cultivée, d'une fertilité inouïe, habitée par une population relativement dense. Vers l'est, deux îles secondaires, Bentrê et Mocay, conservent encore quelques vestiges de bassins, de levées de terre, c'est-à-dire de travaux des Cambodgiens ; mais ceux-ci ont disparu de ces îles avant 1840.

Tra Vinh. — Au contraire, ils se sont maintenus en nombre dans la partie méridionale de la grande île voisine, à Tra Vinh, où le sol de sable argileux mais perméable absorbe l'eau, où ils habitent surtout les grands tertres couverts de beaux arbres. Ils comptent là près de 50,000 âmes et ils étaient tombés, au moment de la conquête française, dans une sorte de communisme dû, sans doute, à leur refoulement progressif opéré par les Annamites. Chaque village, au commencement de l'année, répartissait ses rizières entre les divers chefs de famille. Le nom annamite de la région permet de remonter facilement à l'ancienne appellation cambodgienne très connue d'ailleurs. Tra Vinh est une forme nouvelle de Tra van, corruption du khmer Trabān et abréviation de Brah Trabān « la mare sacrée » prononcé *Preah Trepeang* : c'est le nom d'une vaste excavation située à quelques kilomètres du chef-lieu, au bout d'un sentier ombragé de grands arbres. Les terres excavées de ce bassin qui mesure 2 ou 300 mètres de côté ont été rejetées sur les bords ; son aspect régulier et ses dimensions considérables semblent indiquer qu'il fut creusé à la grande période et que par suite ce pays est habité depuis nombre de siècles. Mais on n'y trouve aucun vestige de monuments en briques ou en pierre.

Vinh Long. — Vinh Long, au nord-ouest de Tra Vinh et dans la même île, a conservé, tout au moins pour l'arroyo du chef-lieu, son vieux nom cambodgien, Long Hor « le naufrage de l'astrologue », qui est expliqué par une naïve légende. Dans le sud, Ta Ong est devenu le Tra Ong des Annamites et, à peu de distance de Vinh Long, le joli pays de Sadec, aux riches jardins, a gardé, à peine altéré, son ancien nom de Phsar Dêk, « le marché du fer ». La langue cambodgienne y était encore très connue au temps du roi annamite Minh Nang, c'est-à-dire vers 1830. Aujourd'hui il n'y a plus de Cambodgiens, ni à Sadec, ni à Vinh Long.

Bassak. — La cinquième province annamite, dite de Chaudoc, s'étendait sur la rive droite du grand bras occidental du fleuve; de vastes plaines ou forêts noyées la séparaient de la sixième, celle d'Hatien qui occupait le littoral cochinchinois du golfe de Siam. Ces deux provinces, très étendues, mais dont la population est généralement clairsemée, sont dépourvues de cultures, si ce n'est aux bords des fleuves et d'une partie de ce dédale d'arroyos qui sillonnent le territoire. Leurs plaines incultes et marécageuses sont le repaire des éléphants sauvages, des sangliers, cerfs, antilopes et bêtes féroces. Ce pays forme une véritable presqu'île appelée jadis Kan Kao, ou Bathak, Bassak (= Pāsāk); des ports d'une certaine importance y étaient depuis longtemps connus des navigateurs; il comprend les divers districts qui nous restent à passer en revue.

Camau. — La physionomie spéciale de cette région qui se projette en pointe dans l'Océan est due principalement à une vaste dépression centrale, toujours et profondément noyée, dont le nœud est appelé « la mer tranquille ». De cette mer intérieure sort, en rayonnant dans toutes les directions un réseau de rivières qui charrient du limon et des détritiques que les marées ballottent, mais qui se déposent finalement aux embouchures. La couleur sombre de leurs eaux leur a valu le nom cambodgien de Dik khmau « eaux noires » que les Annamites ont changé en celui de Camau devenu le nom de la région. Autour de la « Mer tranquille » s'étendent au loin les forêts noyées, les vastes plaines liquides, la zone marécageuse des grands espaces dénudés couverts çà et là de marais pestilentiels que la mer et les rivières inondent à la fois. De même qu'à la Plaine des Jones et aux autres grandes dépressions cochinchinoises, les herbes croissent, pourrissent, s'accumulent, s'agglutinent

avec la vase en flots qui flottent d'abord à la surface des eaux, se fixent ensuite peu à peu, s'étalent, se rejoignent et finissent par acquérir une certaine consistance. L'homme apparaît alors en petits groupes de misérables pêcheurs que séparent des distances immenses et solitaires. Tentant le drainage imperceptible de ces mers de boue, essayant quelques cultures de légumes autour de leurs petites huttes, ces pêcheurs s'établissent de préférence aux points où les eaux commencent à dessiner le cours des rivières en s'échappant des plaines liquides.

Plus loin, dans les interminables forêts qui sont tantôt des marécages, tantôt des nappes d'eaux saumâtres et profondes, l'œil n'aperçoit de tous côtés que le tronc blanc du « smac » cambodgien, le « tram » des Annamites, ou arbre « cajeput », de l'espèce du niaouli calédonien, aux feuilles grisâtres, aux petites fleurs contenant un suc que butinent à l'envi les nuées d'abeilles sauvages dont les nids recueillis fournissent toute la Cochinchine de miel et de cire. En certaine saison, la solitude de ces déserts silencieux est bruyamment troublée par les cris rauques des myriades d'oiseaux, marabouts et pélicans, échassiers et palmipèdes de tout genre, accourus de loin afin d'y cacher leurs amours, y élever leur progéniture dont l'homme fait de monstrueux massacres nocturnes pour enlever les plumes qui servent à fabriquer des éventails. Ces forêts noyées se prolongent jusque vers le pays de Rachgia, le Kremuon so « cire blanche » des Cambodgiens, où réapparaissent quelques tertres sablonneux et même des pics granitiques.

Soc Trâng. — La terre se raffermir plus rapidement à l'est de Camau, en allant vers le fleuve, dans les arrondissements de Bac-Lieu, aux riches salines, de Soc Trâng, aux salubres tertres sablonneux que les brises marines rafraîchissent sans obstacles et qui alternent avec les plaines basses et fertiles où se récolte un riz renommé. La population, assez dense, compte encore près de quarante mille Cambodgiens dans cette région de Soc Trâng à qui s'appliquait spécialement, paraît-il, le nom de Bassak (= Pāsāk) et qui n'a échappé à l'autorité cambodgienne que vers la fin du xviii^e siècle.

Can Tho. — Au nord de Soc Trang, le pays de Can Tho a conservé, à la rivière et au marché d'Omôn, trace de son ancien nom cambodgien Umor. Plat, souvent noyé, mais dénudé, sans forêts très étendues, son sol d'argile salé ou aluné donne souvent une saveur sensible aux eaux de ses rivières. tertres sablonneux sont encore occupés par environ vingt mille Cambodgiens.

Long Xuyen. — Long Xuyen, l'arrondissement suivant était le Barach (= Pārāj) des Cambodgiens qui y comptent encore plusieurs cantons ou villages. C'est un pays où la population, encore très clairsemée, pourrait devenir beaucoup plus dense; il est sillonné d'arroyos aux eaux paresseuses que la marée fait refluer à travers les plaines dénudées et les forêts englouties de cajeput dont les troncs retirés de la vase et de la tourbe chauffent quelquefois les habitants. Les essences des grandes forêts se retrouvent en plusieurs îlots montagneux dont l'un Nui Ba thé, le Phnom Bathé = Pā Thê, des Cambodgiens est remarquable à plusieurs points de vue.

Phnom Ba Thê. — Il est situé près de la limite de l'arrondissement. Pour l'atteindre, il faut quitter la rivière que les Annamites canalisèrent autrefois afin de faire communiquer Long Xuyen avec Rachgia et s'engager dans un petit arroyo, étroit, sans profondeur, envahi par les hautes herbes qui conduit au pied de la colline. Phnom Ba thê est un large cône à triple cime, d'ossature granitique, haut de cent quarante mètres environ et mesurant cinq à six kilomètres de pourtour à sa base. Sur ses pentes faibles, généralement nues et grisâtres, mais boisées et verdoyantes par endroits, apparaissent des taches sombres irrégulièrement disposées; elles indiquent des petites grottes qui ont pu être habitées à l'âge reculé de la pierre polie: des objets préhistoriques ayant, en effet, été trouvés au pied de la montagne. A la base de la colline et principalement vers le nord-est, se groupent les cases actuelles, au nombre d'une centaine, spacieuses, indiquant l'aisance, entourées de manguiers et d'autres arbres fruitiers, dominant la plaine environnante qui est boisée ou cultivée en rizières. Les habitants sont presque tous des Cambodgiens qui ont conservé l'usage de leur langue mais qui portent les vêtements et la longue chevelure des Annamites.

Deux inscriptions ont été trouvées à Phnom Ba Thê.

A cinq ou six cents mètres des cases du sud de la colline, les débris informes de Prāsāt Brah Dhāt « la tour des saintes reliques » ne sont plus qu'un tumulus de briques recouvert de broussailles, où l'on distingue aussi trois des pièces, le seuil et les deux parois, de l'encadrement en grès d'une petite porte de tour. Sur la face interne de la paroi de droite, récemment redressée sur le tumulus, est gravée une inscription sanscrite de onze lignes, en assez bon état de conservation, malgré quelques écaillures de la pierre, et qui n'a pas encore été traduite. Son écriture semble faire remonter ce docu-

ment au commencement de notre VII^e siècle, et le nom divin de S'rī Varddhamaṃāna qu'on y lit à plusieurs reprises indique qu'il est vishnouïte.

La seconde inscription, conservée près de la pagode actuelle, provient probablement d'un autre petit monument dont il ne reste que quelques larges briques rouges, entre cette pagode et la plaine. Elle est écrite sur l'une des faces d'une stèle de grès très tendre et rongée par l'usure du temps. Le haut du document a disparu et, dans la douzaine de lignes qu'il est possible de compter dans le bas, l'écriture, assez grande et régulièrement tracée, permet de l'attribuer au X^e siècle s'aka, à notre XI^e siècle. L'œil y devine plutôt qu'il n'y lit des mots épars : « ... le dieu (ou le roi) ... jardins ... chanteuses ... danseuses ... mortier à riz ... quinzaine ... » Il s'agit sans doute de donations de terres et d'esclaves faites à une divinité dont le nom a disparu.

En résumé, cet îlot montagneux de Ba Thê, qui surgit au milieu des plaines noyées, entre le fleuve et le littoral, a révélé les vestiges incontestables de trois époques successives : de l'âge de la pierre polie, du Cambodge primitif du VII^e siècle et de la période des grands monuments.

Chaudoc. — L'arrondissement suivant, celui de Chaudoc, dont le chef-lieu sur le fleuve postérieur est appelé Mea Chruk = mat cruk « groin de porc » par les Cambodgiens, possède peu de rizières mais des pêcheries abondantes dans les divers cours d'eau qui sillonnent ses plaines de jones, roseaux et grandes herbes. L'inondation annuelle recouvre ces plaines de trois ou quatre mètres d'eau ; elles exigent des routes en chaussées très élevées que les administrateurs français construisent peu à peu. Vers 1820, les mandarins annamites y firent creuser un canal de soixante-douze kilomètres qui reliait Chaudoc et le fleuve à Hatien, port du littoral du golfe de Siam. Cette importante tranchée forma à peu près la limite entre les deux royaumes, coupant en deux l'ancienne province cambodgienne de Treang = Drañ, dont la partie méridionale releva de Chaudoc en restant sous la domination annamite. Ce Treang du sud ou de Cochinchine comprend un massif montagneux assez étendu, soulèvements granitiques qui émergent de la plaine noyée, qu'entourent d'étroites zones de terrains fertiles dus à la décomposition des roches et qu'arrosent plusieurs ruisseaux d'eau douce.

Vingt mille Cambodgiens habitent encore le pied de ces montagnes où la végétation est superbe. Six mille Tchames se livrant au commerce sont fixés près de la ville de Chaudoc. Quant aux Annamites, qui constituent le

gros de la population, ils occupent les bords des cours d'eau dans le reste de l'arrondissement qui s'étend sur les deux rives du grand fleuve. Il y existe même un village de Laociens descendants d'anciens prisonniers de guerre. Les Cambodgiens appellent Baray Kebet Chum ce village qui est situé à l'est du fleuve, vers la Plaine des Jones.

Une petite statuette du dieu brahmanique Vishnou a été trouvée à Tra Déu, à l'est du fleuve, près de la province cambodgienne de Ba Phnom ; elle fut envoyée en France et placée au musée Guimet.

Phnom Svam. — A l'ouest du fleuve et à cinq kilomètres du chef-lieu, un cône isolé, granit d'après les uns, grès selon les autres, surgit au milieu de la plaine marécageuse. C'est le Phnom Svam des Cambodgiens, devenu le Núi Sâm des Annamites, où ceux-là avaient édifié des temples peu importants sans doute dont ceux-ci ont détruit tout vestige, sauf quelques pierres taillées de basalte noir et entre autres un linga remarquable haut de 1^m,20, large de 0^m,40.

Quelques stèles, ou fragments de stèles, ont été transportées de Phnom Svam à Chaudoc, mais en tel état qu'il n'y a plus rien à en tirer. Ainsi, une inscription sanscrité d'une douzaine de lignes a été si bien limée qu'il n'en reste qu'un petit nombre de lettres. Sur un autre fragment, une inscription d'une vingtaine de lignes était en langue vulgaire ; l'écriture qui était cursive et sans fleurons a été de même effacée presque complètement ; le mot vuddhāya, à peu près reconnaissable, semble indiquer que ce document était bouddhique. L'écriture de la troisième inscription serait nette, mais la pierre a été brisée en menus morceaux et les lacunes sont trop considérables pour que le texte qui était en langue vulgaire puisse être reconstitué ; un examen attentif permet de supposer qu'un mantri « conseiller » se prosterne pour informer un roi qui donne un ordre d'érection adressé peut-être à un dignitaire qualifié kamsteñ añ. Toutes ces stèles de Phnom Svam, à en juger par la langue et surtout par l'écriture, paraissent remonter à notre xi^e siècle.

Vat Thleng. — Dans le remarquable massif montagneux, peu connu, peu exploré, qui domine les plaines noyées au sud du canal, on a signalé, mais trop tardivement pour nous, Vat Triek et Vat Svay Préi, près de Tenot Chum, deux pagodes où existeraient peut-être des vestiges archéologiques. Mais nous avons fait estamper une stèle qui provient de Vat Thleng, troi-

sième pagode située près de Tenot Chum qui doit être un village important. L'inscription, de vingt-sept lignes, est écrite sur une seule face de la stèle qui est cassée horizontalement à la dix-neuvième; la cassure a emporté une partie de cette ligne. Au surplus le monument a souffert et n'est pas toujours lisible. L'écriture, du VII^e siècle, est irrégulière, sans fermeté; des lettres oubliées sont fréquemment intercalées. Cette inscription dit en résumé que les Mratāñ khloñ ou gouverneurs des villes de Jesthapura et de Bhavapura et d'autres personnages: le Poñ Kumāras'ānti, le Poñ S'ivadeva, l'ācārya Is'ānadatta font des donations d'esclaves mâles et femelles au Dieu S'ri Sañkaranārāyana, en un lieu appelé Cmoñ. Ils donnent aussi des champs dont les limites sont indiquées entre des arbres et des mares.

Hatien. — Hatien, chef-lieu du dernier arrondissement cochinchinois, était aussi, avant la conquête française, le chef-lieu de la province annamite du même nom qui occupait tout le littoral du golfe de Siam jusqu'à Camau. « La province, dit un auteur indigène, faisait partie dans l'origine du territoire de Chanlap (Cambodge); on la nommait vulgairement Man Kham chez les Cambodgiens. » Dans ce pays d'Hatien, pays de plaines marécageuses, herbeuses, couvertes de forêts de palétuviers sur les côtes et de cajeput dans l'intérieur, où les joncs alternent avec les rizières assez rares, les monts, granitiques ou quelquefois calcaires, apparaissent, isolés il est vrai, mais nombreux, couverts d'épais taillis. Dans leur voisinage, les terrains fermes sont fertiles, riches en poivre, mûrier, indigo et canne à sucre.

Le Péam (= Bām) « le confluent, l'embouchure » des Cambodgiens, devenu Hatien « la rivière des génies » des Annamites, est un joli port de cabotage assis sur l'étroit goulet d'une rade vaste de quatorze cents hectares, mais envasée, sans profondeur, presque entièrement découverte à marée basse. Dès la fin du XVII^e siècle des émigrés chinois, au service du Seigneur annamite de Hué, l'avaient enlevé aux Cambodgiens.

A trois kilomètres de cette petite ville, un énorme bloc de calcaire se dresse au milieu des collines de granit, haut de quatre-vingts mètres, large de quarante, couvert d'arbres rabougris; sa forme, son aspect qui figure une colossale coiffure de grenadier de la garde impériale lui a valu chez les Français le nom de « Bonnet à poil ». Il est creusé naturellement en vaste grotte, aérée, éclairée, fréquemment occupée par des bonzes annamites, où l'on ne trouve plus aucun vestige d'antiquités cambodgiennes.

Phu Quoc. — De l'arrondissement d'Hatien dépend Phu Quoc, la Koh Trāl « île de la navette » des Cambodgiens; longue de quarante-huit kilomètres environ, couverte de plateaux et de monts de grès hauts de quatre à six cents mètres; boisée, inculte, domaine des buffles et des chiens sauvages, cette île au climat assez uniforme, est peuplée seulement d'un millier de pêcheurs annamites. Avec Poulo Condor, la Koh Trelach « l'île de la courge » des Cambodgiens, c'est la seule habitée parmi toutes les îles de la Cochinchine ou de la partie orientale du golfe de Siam.



CHAPITRE VIII

LA COTE ET TREANG

Aspect général. — Kampong Som. — Vat Phlong. — Véal Rinh et les Sauc. — Kâmpot, le pays, la ville. — Phnom Ngouk, la stèle. — Péam. — Phnom Prasat. — Phnom Khchâng. — Phnom Totoung. — Kouhéa Preah, la stèle. — Bantéai Méas, rivière et monts. — Phnom Moroum, la stèle de Preah Ongkar. — Vat Prasat. — Vat Kou. — Treang, le pays. — Preah Bat Chean Chum, les stèles. — Phnom Bayâng, le temple, les stèles. — La stèle de Trepeang Sâmbot. — Kampéng. — Phnom Preah Trepeang. — Phnom Sânloug. — Vat Pou, la stèle. — Prasat Thléai, l'inscription. — Pohnéa Hor, les inscriptions. — La stèle de Préi Mien.

Aspect général. — Aux provinces côtières du Cambodge, Péam, Kâmpot et Kampong Som il convient de joindre Bantéay Méas, l'arrière-terre de Péam, qui envoie aussi toutes ses eaux directement à l'Océan. Mais la province voisine, celle de Treang, les verse presque entièrement au Grand Fleuve. A Kâmpot, c'est-à-dire au centre de cette région maritime, un nœud de montagnes couvertes d'arbres de bonnes essences, giboyeuses et relativement élevées, le point culminant atteignant 1 100 mètres de hauteur, court du sud au nord, se ramifie en nombreux et confus contreforts à l'ouest et lance vers l'est une chaîne mal dessinée qui ne sépare pas les eaux du bassin du Grand Fleuve et des bassins côtiers : la plus orientale des cinq rivières qui, sans compter nombre de torrents, se jettent dans le golfe de Siam, traverse en effet cette chaîne de montagnes.

Tous ces petits fleuves, obstrués à leur embouchure par une barre que deux mètres d'eau recouvrent à la haute mer, sujets aux crues torrentielles de la saison des pluies, dévastent souvent les plaines voisines, qui sont

fertiles et propices à la riche culture du poivre. Ces plaines s'étendent derrière un littoral boueux, en formation incessante comme si les courants sous-marins de l'Océan lui apportaient les boues du Grand Fleuve ; elles sont couvertes de palétuviers là où les eaux sont salées et plus loin d'arbres cajeput.

Kômpong Som. — La province la plus occidentale, Kômpong Som, part de la frontière siamoise, remonte de la mer à la ligne de faite entre le grand fleuve et le golfe et dépasse même cette ligne pour s'arrêter au haut Prék Tenot, un affluent du Mékhong : les Cambodgiens ne limitant pas leurs provinces aux monts, mais de préférence aux rivières, ruisseaux et rigoles. Démembrée vers 1850, lorsqu'on détacha Thpong, un district au nord, qui forma une province séparée, ainsi que la presqu'île de Véal Rinh, à l'est, qui fut réunie à Kampot, la province de Kompong Som, encore très étendue, occupe principalement le bassin d'une rivière qui vient du nord, cascade de bief en bief et qui cache, dans ses bancs de sable, les œufs renommés de tortue qui sont servis sur la table de la Reine-Mère. Elle se jette, par de larges embouchures, dans une vaste et peu profonde échancrure que l'Océan trace sur la côte et qu'on appelle « Baie de Kompong Som ». Le pays, très accidenté, est couvert de collines enchevêtrées, boisées, et de faible altitude au sud, qui se changent vers le nord en montagnes plus élevées où errent les taureaux sauvages que les Cambodgiens capturent afin d'améliorer par croisement leurs races domestiques. Contrée pauvre, éloignée de toutes les voies de communication qui permettraient d'exploiter ses belles forêts, elle produit pourtant du riz, des torches, des nattes, des résines forestières, de la gomme laque et surtout cette belle gomme-gutte du Cambodge dont l'impôt revenait jadis au premier ministre.

L'Okñā Dhūpēs Saṅgrām, fonctionnaire à sept milliers d'honneurs, de la Maison du roi, qui relève du Cakri ou ministre des transports terrestres, gouverne Kompong Som, où il a, sous ses ordres, quatorze « chefs de pays » et 1300 inscrits seulement : la population étant très clairsemée, les villages peu importants.

Vat Phlong. — Du reste les rares habitants de cette région boisée et montagneuse que séparent du reste du royaume la réputation d'insalubrité de ses eaux et de ses forêts, l'excentricité de son régime fluvial et les monts

déserts de la ligne de partage des eaux, ne paraissent pas avoir jamais pris une part active à la vie sociale et politique du Cambodge. L'unique et insignifiante ruine du pays appelée, *Vat Phlong*, se rencontre près de la résidence actuelle du gouverneur, Srê Ambel « les salines », salines abandonnées depuis des générations. Au sommet d'une colline élevée d'une trentaine de mètres qui mire ses grands arbres dans la rivière, un mur de limonite, haut d'un mètre ou deux, enclôt un rectangle de vingt-cinq mètres E.-O. et de quinze mètres N.-S. A l'intérieur, à côté d'un petit sanctuaire ruiné, sont les débris informes d'un gros Bouddha en stuc. *Vat Phlong* dont les indigènes du voisinage connaissent à peine l'emplacement ne doit pas remonter à une antiquité très considérable.

Véal Rinh. — Au delà d'une plaine déserte qui s'étend à l'est de ce point, la presqu'île de *Véal Rinh*, entre les baies de Kampot et de Kompong Som, a dû être encore plus étrangère au mouvement social des Cambodgiens, d'autant qu'elle est en voie de formation incessante et qu'elle était principalement peuplée par une tribu aborigène, une branche de la grande famille des Chong = Jañ, dont existent encore quelques misérables descendants échappés aux razzias siamoises, conservant leur langue et leurs coutumes et appelés Saüc, prononcé Souï par les Cambodgiens. Ils peuplent les sept ou huit cases d'un pauvre hameau. Ils ont été autorisés par l'ancien roi à s'unir entre proches parents afin d'échapper à l'extinction totale qui les menace ; les unions entre ascendants et descendants, entre frères et sœurs, sont seules prohibées.

Baignée par une rivière longue de quelques lieues mais atteignant jusqu'à huit cents mètres de largeur et dont les ramifications régulièrement disposées sont également accessibles aux barques, cette plaine de *Véal Rinh* s'exhausse et gagne à vue d'œil sur l'Océan, découvrant ses terres vierges qui sont de plus en plus productives en riz et qui attendent la riche culture du poivre. Au début de la mousson le vent du nord tombe des hautes montagnes et la balaie avec une violence de mistral. Elle est symétriquement divisée en quatre pays qui relèvent actuellement de Kampot où ses habitants doivent aller par mer à la saison des pluies. Dans l'autre saison ils peuvent suivre un sentier tracé sur une berne plate entre le littoral et les montagnes, coupé de torrents, peuplé de sangsues, traversant les forêts marécageuses que l'odeur suave des aréquiers sauvages embaume au mois de décembre.

Kâmpot, le pays. — La plaine de Kâmpot, avec celle de Véâl Rinh et quelques hameaux au nord des monts forme la province de ce nom qui compte 3613 inscrits parmi lesquels de nombreux Tchames et qui a pour gouverneur l'Okñā Sēnā Anjūt, à neuf milliers de dignités, de la Maison royale, relevant en principe du Yomarāj le grand justicier. En fait, depuis une ou deux générations et grâce à l'importance de son port, cette province relève du Kralahom, le ministre des transports par eau.

Le pays de Kâmpot proprement dit est un cirque pittoresque entouré de

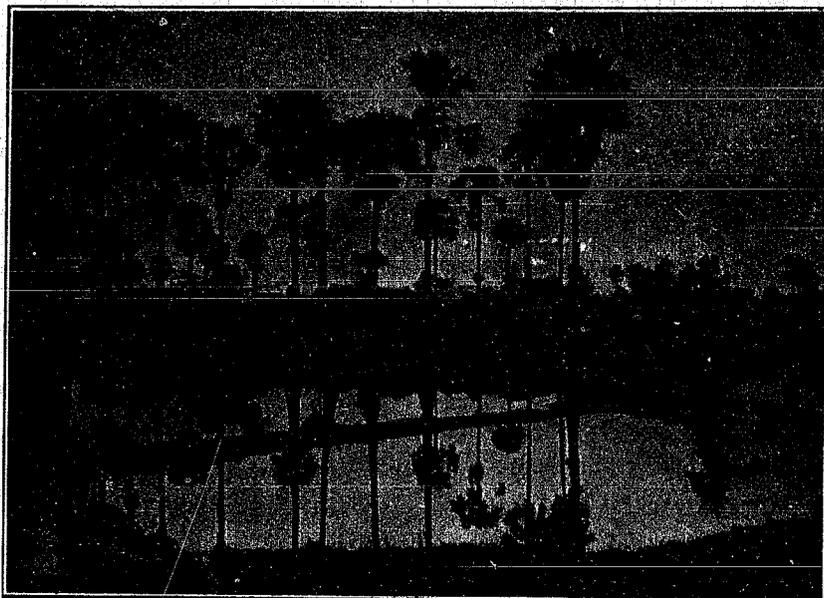


FIG. 28. — Borassus et rizières inondées (Photographie de M. Faraut).

montagnes dont quelques-unes sont les plus hautes du Cambodge. D'autres sont traversées par la route conduisant à Phnom Péuh, en un défilé appelé Dhvār « la porte », long d'un quart de lieue, encaissé entre les monts, souvent large de trente mètres au plus, qui est pratiqué par les hommes le jour, par les éléphants sauvages la nuit. Au delà et au nord de ce défilé sont quelques monts de calcaire; tel le mont *Roang* creusé naturellement en belle grotte et entouré d'une ceinture de grands arbres.

Cette plaine de Kâmpot, au sol inégal, hérissée de pics, bossuée de collines, creusée de ravins, est non seulement marécageuse sur la côte, le domaine habituel des palétuviers, mais elle est fangeuse sur presque toute sa péri-

phérie, au pied des monts, sous les fourrés de lianes et de bambous sauvages. En son milieu où elle est cultivée en superbes rizières, les *borassus* dressent de tous côtés leur panache de palmes, ainsi que les aréquiers qui croissent si difficilement dans l'intérieur du Cambodge.

La principale rivière tombe en cascades de la haute montagne « où tournent les nuages », reçoit un fort affluent à gauche, et coule doucement en plaine dans un lit très beau, profond, long de quatre lieues, large de deux cents mètres en moyenne et bordé de riches plantations. A Kâmpot même, elle s'ouvre en delta et se perd bientôt dans le golfe de Siam par trois embouchures obstruées, où les bateaux calant moins de deux mètres peuvent entrer au moment de la marée haute qui gonfle l'Océan et la rivière d'un mètre au plus. Ordinairement calme et tranquille, cette rivière de Kâmpot s'épanche en subits débordements dont souffre la plaine, lors des violents orages qui transforment en torrent le plus petit cours d'eau.

La ville. — La ville de *Kâmpot* (= Kambat, ou Kambut) par 10°35' 48" N., 101°50'54" E., sur les deux rives, et au sommet du delta de la rivière, à une lieue de la mer, compte 3000 âmes dans ses trois villages. C'était le seul port maritime du Cambodge avant la conquête française: la Cochinchine étant alors aux mains d'une race ennemie. Une route bien entretenue reliait Kâmpot à la capitale. Aujourd'hui le courant commercial suivant librement la voie du Grand Fleuve, Kâmpot a perdu une partie de son importance et ne vit plus que de ses propres ressources. On en exporte du riz, du poivre, du tabac, du sucre de palme, des fruits, de la soie tissée et des porcs que l'on expédie à Singapour.

Kâmpot fut toujours un port activement fréquenté par les Malais. Dans les parages de cette ville, M. Yule a placé la capitale de Campāpura, le Çanf des Arabes, par 10°35' N., 101°45' E. Cette capitale, en ce cas, devrait être antérieure au v^e ou vi^e siècle de notre ère; les Cambodgiens ayant occupé au moins dès cette époque ce pays où ils laissèrent peu de temps après une trace positive de leur occupation: c'est la stèle de Phnom Ngouk; cette trace est d'ailleurs la seule qu'on y trouve: Kâmpot, par suite de sa position maritime et excentrique dans son cirque de montagnes, n'ayant guère plus participé que Kampong Som à la vie sociale des Cambodgiens.

Phnom Ngouk, la stèle. — *Phnom Ngouk* ou Chhngouk (= ùok . chùok .

« tête baissée »), est un gros bloc de calcaire près du village de « la tête de Rhinocéros », à moins de deux lieues à l'est de la ville de Kâmpot, au milieu de belles rizières. La colline, presque entièrement creusée en grottes naturelles où le guano de chauve-souris est exploité pour la fabrication du salpêtre, abrite, dans un de ses couloirs, les ruines d'un sanctuaire ou petite cellule en briques et une stèle qui porte sur ses deux faces une des plus anciennes inscriptions du Cambodge, c'est-à-dire remontant au VI^e siècle saka à en juger par sa langue et par son écriture. Cette petite stèle de grès est assez abîmée, surtout sur sa seconde face où quelques mots seulement peuvent se deviner dans ses dix lignes. L'autre face, qui compte encore douze lignes, débute par un texte sanscrit en très mauvais état où on lit le nom de Siva. La langue vulgaire commence avec la quatrième ligne et relate les dons d'un mratāñ « seigneur » qui est le yajamāna « le maître du sacrifice », et probablement l'auteur de la donation ; il est accompagné du (ou peut-être il s'appelle de son nom le) Poñ Jñāna kumāra ; et il donne au dieu Srī Utpannesvara (*sic*, pour Utpalesvara « le seigneur du lotus ») des esclaves dont certaines qualifications génériques, très archaïques, māñ, oñ, sont jointes à d'autres qu'on rencontre plus communément dans les textes de l'époque : *si, ku, va*. Il est à remarquer que l'un de ces esclaves est nommé *maric* « poivre ». Des bœufs, des buffles, des champs sont aussi donnés au dieu. Cette ancienne inscription de Kâmpot relate donc une fondation religieuse faite en l'honneur de Siva.

Péam. — La petite partie de l'ancienne province de *Péam* = Bām « le confluent », qui resta aux Cambodgiens après que les Chinois et les Annamites leur eurent enlevé Hatien, a conservé ce nom primitif. Elle forme aujourd'hui, entre Hatien et sa rivière d'un côté, et Kâmpot de l'autre, un petit district, marécageux, noyé aux pluies, couvert de palétuviers sur le littoral, se relevant dans l'intérieur et partout très accidenté en collines de grès ou de roches siliceuses et surtout en collines de calcaires dont quelques-unes sont exploitées pour la fabrication de la chaux. La province de Péam, qui exporte aussi des porcs à Singapour, est cultivée en rizières, tabac et poivre. Son port est Kâmpong Trach, résidence ordinaire du gouverneur ; ce village est situé sur la petite rivière de ce nom, à fonds vaseux, à bords de palétuviers, soumise à l'influence de la marée, qui se jette directement à la mer et qui est accessible aux petites barques. Les 1465 inscrits de la province obéissent à

l'Oknā rājā seshī, gouverneur à six mille honneurs, de la Maison royale, qui relève du Yomarāj ou ministre de la justice criminelle.

Dans la partie septentrionale de Péam, des vestiges remarquables annoncent le voisinage des contrées où les anciens Cambodgiens concentrèrent leur activité sociale et religieuse dès les débuts de leur puissance.

Phnom Prasat. — A deux lieues à l'ouest des chaufourneries de Phnom Kanlâng où sont de belles grottes et qui sont elles-mêmes situées près de la branche occidentale de la rivière d'Hatien, à une quarantaine de kilomètres de l'embouchure de cette rivière, on rencontre, entre autres, deux collines très rapprochées quoique de constitution différente. L'une, *Phnom Prasat* « le mont de la tour » boisée, à ossature de roches dures et siliceuses, porte en effet, sur sa croupe terminale, une petite tour ruinée, en briques ; plusieurs niches étaient ménagées à l'intérieur de ses murs.

Phnom Khchâng. — L'autre, *Phnom Khchâng* « le mont du coquillage », est un bloc de calcaire creusé naturellement en grottes. On descend dans ces cavernes par une sorte de vestibule à ciel ouvert, enfoncé de 4 mètres sur le flanc de la montagne ; de ce vestibule on pénètre dans une première chambre où a été construit un sanctuaire antique en briques, simple cellule cubique à niches intérieures et mesurant au plus 4 mètres sur chaque côté. Les stalactites de la grotte recouvrent presque complètement cette cellule. Au delà, trois cryptes étroites et obscures s'enfoncent profondément dans l'intérieur de la colline.

Phnom Totoung. — Encore dans Péam, et à une lieue environ au nord-ouest de Phnom Kanlâng, commence un énorme massif de calcaire, élevé et abrupt, qui décrit une courbe prononcée en se développant sur six ou huit kilomètres de longueur, et que longe à son pied cette branche occidentale de la rivière d'Hatien qui sépare Péam de Bantéay Méas. Les indigènes, qui appellent ce massif *Phnom Totoung*, ou *Trotoung*, ou *Preah Thoung Dadoñ*, *Dradoñ*, *Brah Dhoñ*, y recueillent avec peine le miel et la cire des abeilles sauvages et y connaissent deux belles grottes, à ses deux extrémités. Au sud, c'est *Kouhêa Luong* = *Guhā lūaṅ*, « la grotte royale » ou « la grande grotte », spacieuse en effet, semi-sphérique, où pendent de belles stalactites et que hantent les chauves-souris ; l'exploitation de leur guano qui sert à la fabrication du salpêtre est affermée par le gouvernement cambodgien.

Kouhéa Preah. La stèle. — A l'extrémité septentrionale du massif, Kouhéa Preah = Guhā Brah « la grotte du dieu », s'ouvre à une trentaine de mètres de hauteur, sur le flanc du mont, dominant directement la brèche que le torrent a dû se tailler dans la chaîne. On y accède par un petit escalier très raide disposé sur le flanc de la colline et qui aboutit à l'entrée en forme de porte étroite que rétrécit encore un petit mur de briques ne laissant passage que pour le corps d'un homme. La grotte, vaste quoique plus petite que guhā lūañ, bien éclairée par une fenêtre taillée naturellement dans le roc, abrite les ruines d'un petit sanctuaire cubique en briques, analogue à ceux que nous avons déjà vus dans d'autres cavernes et recouvert de même par les stalactites qui pendent de tous côtés à mi-hauteur. Sur le sol gisent des lingas et des statuette de grès dont l'une représente un dieu ou un Rishi à longue barbe.

Au bas de l'escalier qui conduit à la porte d'entrée de cette grotte, sur une petite plate-forme taillée naturellement ou artificiellement un peu au-dessus de la plaine, sont les débris d'une stèle plate de grès qui portait une inscription digraphique, c'est-à-dire reproduisant sur ses deux faces, en écritures différentes, le même texte sanscrit, l'édit que le roi Yas'ovarman fit expédier aux plus célèbres lieux de pèlerinage de son empire pour célébrer en 811 s'aka, — 889 A. D., l'édification du splendide monastère de Yasodhara. Selon M. Barth, la trente-sixième stance, la seule qui variât selon la destination de ces affiches de pierre et qui nous aurait appris le nom de la divinité adorée à « Bham Dradoñ Guhā Brah », a disparu de ces débris de stèle.

Bantéay Méas. — La rivière d'Hatic, ce Prék Péam des Cambodgiens, dont il a déjà été question à plusieurs reprises, se forme à une trentaine de kilomètres de la mer, de la réunion de deux petits cours d'eau étroits et difficilement navigables. Le principal, à l'ouest, fougueux torrent aux pluies, rugissant alors dans son lit encombré d'arbres et de végétation exubérante, descend des monts déserts et sépare successivement les deux provinces de Kâmpot et de Péam de celle de Bantéai Méas. On l'appelle quelquefois Prék Tùk Méas « rivière de la Barque d'or » du nom d'un village relativement important, le Phûm Tùk Méas, qu'il baigne près du massif de Trotaung. Au nord, l'autre rivière au cours peu étendu vient des étangs ou marécages de la province de Treang qu'elle sépare de celle de Bantéai Méas, passe à Préi Angkonh, non loin du village de la Barque d'or et se réunit à la précédente

à Préi Trameng au-dessus du point où les Annamites ont fait aboutir le canal de Chaudoc ; à partir de la jonction, la rivière d'Hatien atteint jusqu'à 5 et 6 mètres de profondeur et une largeur dix fois plus considérable. La province de *Bantéay Méas* (= Pandāy mās « la forteresse d'or ») limitée dans le bas par les deux bras de cette rivière se déploie en éventail vers le nord-ouest où elle va se perdre dans les monts boisés et inhabités.

Cette province est très montagneuse. Dans le haut pays, ses monts boisés, couverts de forêts de bonnes essences, n'ont rien de particulier au point de vue archéologique malgré leurs noms emphatiques pour la plupart, tels que « l'éléphant roulant », « le Joug cassé », « la capitale de la Victoire », Narāy, c'est-à-dire « Vishnou ». Mais en descendant dans cette petite Mésopotamie que dessinent les deux cours d'eau dans le bas de la province, l'une des dernières montagnes est remarquable par son étendue, par sa forme de vaste tronc de pyramide quadrangulaire mesurant près d'une demi-journée de marche sur chaque face ; elle est couverte de forêts et entourée d'une ceinture boisée de grands arbres à huile. Cette montagne appelée Moroum ou Moroung = Marom, Maron, se signale encore par une antique stèle trouvée sur un emplacement de temple.

Quant aux plaines de la province ce sont, entre les monts du nord-ouest, de hauts plateaux couverts, aux pluies, d'herbes plantureuses qui meurent en saison sèche ; ces plateaux produisent de bonnes essences forestières, de la résine, de l'huile de bois et des torches. Vers le nord du Moroum, au-dessous de la route de Kampot à Phnom Penh que longe actuellement une ligne télégraphique, c'est la partie riche, fertile et peuplée de la province, au sol d'argile mêlé de sable quartzeux lourd et rougeâtre, cultivé en jardins et rizières. Plus bas encore, là où les deux rivières se rapprochent, la culture du poivre se développe sur un sol plus marécageux.

Bantéay Méas compte 2458 inscrits obéissant aux ordres de l'okñā Brah Yuddhādhipati, gouverneur à sept mille honneurs, de la Maison royale, et relevant, de même que ses voisins, du Yomarāj.

Entre Moroum et le massif de Trotoung, le village de *Prasat Théay* = Dhāy a sa pagode moderne bâtie sur un emplacement antique dont il ne reste que quelques vestiges.

Phnom Moroum. La stèle de Preah Ongkar. — A quatre lieues de là, une petite terrasse, qui a été taillée par la nature sans doute sur le

flanc oriental du *Phnom Moroum*, domine la plaine d'une trentaine de mètres. Il y avait sans doute un temple en bois sur cette terrasse qui a conservé le nom de *Preah Ongkar* = Brah oṅkā, « l'ordre royal, la proclamation royale ». Ce nom est peut-être dû à l'une des nombreuses stèles à inscriptions digraphiques du roi Yasovarman que nous y avons trouvée, mais brisée en cinq ou six morceaux qui ont pu être rajustés tant bien que mal pour l'estampage. Elle compte trente-cinq lignes sur chacune de ses grandes faces. Dans toutes ces inscriptions digraphiques envoyées pour célébrer la donation du splendide couvent de Yasodhara en 889 A. D. une petite clause, presque intacte ici et qui avait disparu à la stèle de Guhā Brah de Dradoñ, tracée au bas de la seconde face, dit que les slokas ou stances sanscrites de cette face ont été écrites en caractères cambodgiens. Sur l'autre face, ou face d'honneur, qui était tournée à l'est, ce que nous savons par d'autres monuments, l'écriture toute différente était originaire probablement du nord de l'Inde ; le roi Yasovarman semble avoir tenté de la faire employer dans son royaume. La trente-sixième stance, intacte dans les deux textes de l'inscription de Moroum. dit :

« Le splendide couvent de Yasodhara ayant été donné (en l'an marqué) par lune, un, corps (de S'iva = 811), il (Yas'ovarman) a fait cet édit pour l'illustre Brahmaraksas ». M. Barth, à qui nous empruntons cette traduction, y ajoute les réflexions suivantes : « Cette classe de démons (Brahmaraksas) qui a pour fonctions spéciales de troubler les sacrifices est souvent mentionnée dans la littérature de l'Inde et, comme à leurs congénères, on leur présente des offrandes. Mais on ne s'attendait pas à voir l'un d'eux recevoir des donations royales et devenir titulaire d'un s'āsana en bonne et due forme. Peut-être n'y a-t-il là qu'une dénomination sanscrite d'un culte indigène. Les esprits de la montagne ne pouvaient être mieux désignés que par le mot de rāksasas ou raksas et pour être polis avec eux on les aura appelés Brahmaraksas. » De nos jours les ārāk, dont le nom rappelle celui de la divinité de cette inscription, sont des dieux lares invoqués dans tout le Cambodge en cas de maladie par exemple ; mais les Debrāk (de devarāksā), sorte de divinités sylvestres qui résident de préférence sur les grands arbres, s'en rapprocheraient encore davantage.

Vat Prasat. -- Tani, village situé dans la partie la plus fertile de la plaine, un peu au nord de Preah Ongkar, à quelques kilomètres du Moroum

et de deux sources qui tombent en cascades sur les flancs de cette montagne, est la résidence du gouverneur actuel. Il est à remarquer, à ce propos, que Bantéai Méas, le nom de la province ne s'applique à aucun lieu déterminé. *Vat Prasat* « pagode de la tour » est le nom donné dans ce village de Tani aux ruines d'une tour carrée, construite en limonite et mesurant 5 à 6 mètres de côté sur 7 à 8 de hauteur. A côté, une petite stèle plate de grès, brisée et usée, laisse deviner dans les huit lignes qu'elle comptait sur chacune de ses deux faces quelques mots épars, titres communs de dieux, de grands prêtres ou de seigneurs laïques. Cette inscription qui paraît remonter au x^e siècle s'aka serait probablement postérieure à l'édification de la tour.

Vat Kou. — *Vat Kou*, ou plus exactement *Kus* = gûs, relais postal sur la route de Kampot à Phnom Pénh, à une dizaine de kilomètres au nord-ouest du Moroum, a dans sa pagode une stèle de basalte noir du plus beau grain, poli comme du marbre, dur comme du granit. Sur une de ses faces, un bonze s'est amusé à graver une inscription datée de 1843 A. D. dont l'écriture est bizarre : toutes les lettres étant allongées et ondulées, grâce à un procédé qui consiste à tendre sur chaque ligne une ficelle, à écrire les lettres moitié au-dessus, moitié au-dessous de cette ficelle et à réunir ensuite les deux parties de chaque jambage par des traits régulièrement ondulés. La lecture en est très difficile si l'on n'a soin de recouvrir d'une ficelle de même grosseur la partie médiane ainsi ajoutée à chaque ligne.

Treang. — La province de *Treang*, limitée au sud-ouest par la rivière d'Hatien et son affluent de gauche, l'est au nord par une autre rivière qui descend des monts, passe à Sla Kou et à Kampong Kassang. Par ce dernier cours d'eau et par un chapelet de lagunes médianes la province envoie la plus grande partie de ses eaux au fleuve postérieur ou bras de Chaudoc. Aux pluies, les affluents supérieurs de cette rivière de Sla Kou gonflent, s'extravasent et finissent par se confondre avec les eaux de l'inondation des plaines basses ; ces affluents assèchent à l'autre mousson et ce sont les eaux des plaines qui alimentent alors le cours de la rivière ; elle entre en Cochinchine à Kampong Kassang où elle devient navigable en tout temps pour les canonières.

Vers les montagnes et sur les hauts plateaux, le pays de Treang est plutôt triste, monotone, parsemé de forêts clairières, d'arbres résineux, de vom-

quiers et de cépées de bambous. Plus bas, à partir de Ta Kéo, centre de création récente qui prend chaque jour de l'importance, les grandes plaines nues cultivées en rizières alternent avec les grands bois qui environnent les buttes et les monticules disséminés dans la partie méridionale de la province. Plus bas encore, les plaines s'affaissent davantage en se rapprochant du fleuve; elles disparaissent sous une nappe d'eau d'un ou deux mètres et davantage dans les bas-fonds. La jungle d'herbes, de joncs, de broussailles, toujours inondée, se relève faiblement vers les fleuves qui sont bordés d'étroites bandes de terrain cultivées en jardins ou en rizières.

Une dépression très accentuée étale un chapelet de lagunes et de marécages que les pirogues indigènes de faible dimension peuvent seules traverser en saison sèche et descend en bissectrice du nord-ouest au sud-est, de Phnom Sanlong à Krebau (le Thinh Bien des Annamites) sur le canal, partageant le bas pays en deux régions distinctes et de dimensions à peu près égales : au nord les plaines plus ou moins noyées; au sud les chaînes des montagnes qui surgissent brusquement du milieu de la boue semi-liquide. D'une manière générale, ces monts, pierres siliceuses, tufs ponceux, basaltes ou trachytes, sont répartis en deux groupes. L'un, série de pics isolés et sans liaison apparente, court du nord au sud, séparant le bassin du Grand Fleuve de celui de la rivière d'Hatien et vient buter presque perpendiculairement sur l'autre groupe, plus important, plus compact, qui court de l'ouest à l'est, bornant au sud l'horizon des plaines de la province et les séparant des plaines cochinchinoises du canal de Chaudoc. Ces montagnes boisées sont généralement entourées d'une ceinture de grands arbres partout où le terrain se relève suffisamment.

Pittoresque, pourvue de lacs et de forêts, de monts et de rivières, riche par son bétail et par la variété de ses productions : planches, bois de fer et de teinture, peaux, poissons, laque, tabac, poivre, soie, riz en abondance, la province de *Treang* = *Drāñ* « le latanier », a toujours été une division territoriale de premier ordre où les rois du Cambodge ont même tenu leur cour à une époque non déterminée d'après les traditions populaires qui ne sont pas sans fondements réels. Actuellement, malgré l'amputation de tout le *Treang* méridional incorporé par les Annamites dans la province de Chaudoc, on y compte encore 4911 inscrits; le gouverneur, l'Okñā Bisnulok (de *Visnuloka* « le monde de Vishnou »), de la Maison du Roi, à dix mille honneurs, est un des cinq grands mandarins provinciaux, le lieutenant à

l'extérieur du Yomarāj ; à ce titre il possède une autorité éventuelle sur les gouverneurs voisins qui dépendent aussi de ce Ministre.

Preah Bat Chéân Chum, les stèles. — Entre tous les nombreux vestiges du passé qui subsistent dans cette province, l'un des plus remarquables est celui que nous offre le groupe de Preah Bat Chean Chum et de Bayang ; à une vingtaine de kilomètres à l'ouest de Chaudoc, à l'extrémité orientale de cette chaîne qui sépare les plaines de Treang de celles du canal cochinchinois, par 102°27' E. et 10°38' N. environ. Du village de Thinh Bien, le Phùm Krebau des Cambodgiens, sur ce canal, on atteint facilement, en saison sèche, en traversant une plaine que les pluies noyent d'un mètre au plus, le village cambodgien important de Preah Bat Chean Chum près duquel sont situées les premières ruines, au pied d'une montagne de pierres étonnamment friables qui s'émiettent sous la pression des doigts. Les monts de la chaîne sont formés ici d'un entassement de pics accolés ou superposés et ils s'élargissent immédiatement à l'ouest en plateaux élevés où les légendes locales sanctifient de petits bassins qui n'offrent rien de particulier. A un quart de lieue au nord de Preah Bat Chean Chum la chaîne se termine en pointe extrême par le pic de Bayang que couronnent les ruines les plus importantes du groupe. Au nord de ce pic, dans la plaine, les vestiges des remparts d'une ville appelée Angkâr complètent cet ensemble.

Preah Bat Chéân Chum, où fut longtemps la résidence traditionnelle des gouverneurs Bisnulok, aurait été, à en croire les légendes locales, un lieu de séjour royal, à une époque reculée et indéterminée. Son nom, Brah pād jān jum, signifie littéralement « les pieds sacrés foulèrent tout autour » et s'explique, selon les traditions, par un pèlerinage royal fait à pied en accomplissement d'un vœu. Cet endroit est aussi appelé Chœung Kanchum = Jœân Kanjum qui peut se traduire de même par « les pieds autour » mais qui peut être aussi la corruption de Khang Chong, « côté du bout » appellation du commencement de la chaussée d'accès du temple de Bayang, à peu de distance du village de Préah Bat Chéân Chum.

Au sud-ouest de ce village de Préah Bat Chéân Chum sont deux pagodes : *Val Krom* « l'inférieure » et *Val Lœu* « la supérieure », placées à peu de distance, sur les dernières assises du mont. Elles n'offrent rien de remarquable, mais elles se sont probablement maintenues sur les emplacements d'anciens temples célèbres en bois ; l'une tout au moins, la supérieure, car de son

emplacement paraît dépendre un grand bassin situé à 1800 mètres de là, dans la plaine basse et qu'on appelle « le lac à pagayer ». En outre, près de Vat Lœu existaient, il n'y a pas très longtemps, trois stèles à inscriptions, disent les indigènes : une de ces stèles aurait été enlevée par un Français avant 1880 et elle serait momentanément perdue pour la science. L'une des deux autres, qui existaient encore à cette dernière époque, en basalte noir, porte, sur une de ses faces une inscription khmère de neuf lignes en lettres longues et grêles, mais assez nettes là où la pierre n'est pas écaillée ; elles permettent de faire remonter ce document au VI^e ou au VII^e siècle s'aka. Il contient une simple liste nominative d'esclaves sacrés, soit une vingtaine de vā ou hommes et une trentaine de ku ou femmes.

La dernière stèle de Vat Lœu, calquée sur papier huilé en 1880, ne put être estampée complètement en 1882. Dans l'intervalle elle avait été brisée par un bonze fou, dit-on, et à coup sûr elle avait été usée par les gens du pays aiguisant leurs couteaux. Seules furent estampées les deux petites faces latérales dont l'écriture fine et de forme carrée semble indiquer, à première vue, le XI^e siècle saka. Mais le calque de 1880, étudié par Bergaigne, donnait comme date probable le règne de Rājendravarman et l'année 984 saka = 1062 A. D. L'analyse que fit ce savant de cette inscription sanscrite est ainsi résumée : « Fin de l'éloge d'un roi ; fondation d'un hôpital pour les quatre castes ; indication du nombre des médecins, infirmiers, cuisiniers et serviteurs de tout genre, peut-être celle de leurs salaires ; enfin une adjuration aux souverains futurs du Cambodge (kambujarāja) de respecter l'œuvre de leur prédécesseur ».

Près de ce lieu, sur les pentes du mont aux pierres friables se dressent encore les ruines de deux tours en briques appelées *Prasat Ta Nhéan* = Tā Ñān, l'une tournée à l'est, l'autre à l'ouest, et situées à une centaine de mètres l'une de l'autre. De la tour supérieure provient un petit monolithe, linga taillé en raccourci sur son socle, qui est actuellement au musée Guimet. Plus loin, sur la montagne, une troisième tour abrite une statue de bœuf mutilée, ce qui lui a valu le nom de *Prasat Preahkou* = Prāsād Brah go « la tour du bœuf sacré ».

Quittant le village pour contourner en plaine le pic de Bayang qui sera examiné ensuite, on atteint au bout d'une demi-heure de marche, et au nord de ce pic, dans la plaine basse exposée aux atteintes de l'inondation, une enceinte rectangulaire de sept à neuf cents mètres de côté, entourée de

hautes et larges levées de terre qui sont couvertes de grands arbres. Quoique les indigènes l'appellent Bantéai Angkar ou Angkor = Pandāy Aṅgar « la forteresse royale », le dernier de ces termes paraissant être la corruption de *nagar* « ville royale », on peut se demander si ce n'était pas simplement un de ces grands bassins que les anciens Cambodgiens creusaient de tous côtés. L'intérieur de cette enceinte où nous n'avons pas pénétré semble être marécageux et couvert de grandes herbes.

Phnom Bayâng, le temple. — En quittant le village de Preah Bat Chêân Chum pour se rendre soit à Bântéai Angkâr, soit à la montagne appelée Phnom Bâyâng (que l'on atteint à mi-route de la Bântéai, c'est-à-dire à un quart de lieue environ du village), on prend au delà des dernières cases, en un point appelé Kanchum ou bien Khang Chong « l'extrémité », une avenue encore dallée partiellement de pierres de limonite. C'est la chaussée d'accès du temple de Bâyâng. Le monument est bientôt annoncé par deux édifices, galeries en forme de croix construites en limonite, l'une à quelque distance en avant, l'autre au pied de la montagne, là même où commence un escalier qui grimpe sur la pente très raide de cette colline et qui compte plus de 800 marches. Construit en blocs de limonite, et large de cinq mètres au plus jusqu'aux deux tiers de sa hauteur, cet escalier diminue ensuite en contournant des roches de granit. Ses pierres ont roulé sur la pente et son ascension est très pénible. Il est un peu mieux conservé dans le haut en approchant du temple qui couronne le pic.

Ce temple de Bâyâng, tourné vers le soleil levant, est construit en briques et en limonite. Son mur d'enceinte, surmonté d'une petite galerie et élevé de plusieurs mètres, euclôt un carré d'une quinzaine de mètres de côté. L'unique porte d'entrée, au sommet de l'escalier du mont, est domée d'un gopoura ou porte monumentale construite en briques. A l'intérieur, outre les ruines de plusieurs édifices, le sanctuaire, en briques, offre ce caractère très archaïque d'être construit avec un double mur formant couloir où un homme peut circuler. Dans ce monument existaient nombre de pièces de sculptures qui ont dû disparaître, — Chaudoc centre administratif français étant à proximité : — belles statues, garoudas, linteaux représentant des divinités chevauchant divers animaux. Nous y vîmes encore un beau fût carré, pièce séparée, représentation peut-être de la divinité, dont les quatre faces étaient sculptées en divinités brahmaniques. D'après les indigènes, des inscriptions

avaient déjà été enlevées avant notre passage en 1889. Nous pûmes encore y estamper deux stèles qui furent ensuite emportées et envoyées au musée Guimet.

Les stèles. — La plus ancienne, en schiste noir et d'un grès très fin, porte sur une de ses faces une inscription sanscrite de douze lignes examinée par MM. Barth et Bergaigne. Le style de ce document est pur, son travail parfait. Malheureusement, il est mutilé : une demi-douzaine des lignes s'étant écaillées en partie. Cette inscription nous apprend qu'un Brahmane, au surnom védantique de Vidyādivindvanta, établit ou restaura, sur la plateforme d'une montagne, au temple même sans doute, un siva-pāda, c'est-à-dire la représentation adorée du pied de Siva, qui avait ici une bordure de briques. Vingt ans après, un *tirtha* ou bassin d'ablution fut installé à proximité du pāda. L'inscription ne contient pas de nom de roi, mais elle donne deux dates, les plus anciennes que ces textes épigraphiques nous aient fournies jusqu'à présent : 526 et 546 saka, = 604 et 624 A. D. L'invocation appartient entièrement au Sivaïsme védantique : Siva est identifié avec le Paramātman, l'absolu des Upanishads. On le désigne aussi par les noms de *Vibhu* « l'omniscient » *Girisa* « celui qui trône sur les montagnes », *Jagat pati* « le maître des créatures », *Sambhu* « le propice », *Isa* « le seigneur », *Pasupati*, « le maître du bétail » et *Siva* « le fortuné ».

L'autre inscription du temple de Phnom Bayang, gravée sur une face de stèle de basalte et écrite de même en sanscrit, compte vingt lignes en bon état de conservation. D'après les sanscritistes cités ci-dessus, elle donne la date 799 saka = 877 A. D., de l'avènement du roi régnant, Indravarman I^{er} qui fait donation à Siva d'un vimāna, c'est-à-dire d'un dôme d'une tour « pour le garantir contre les intempéries ». Bref ce roi paraît avoir fait construire pour une idole ancienne de Siva un sanctuaire nouveau qui aurait été d'une grande richesse et entouré de plantations. Donation est faite d'objets divers et d'esclaves sacrés, tant pour le culte du dieu que pour le service de deux asramas et d'un étang sacré. Ces deux monastères ou hospices avaient dû être fondés par Indravarman à en juger par leur nom d'Indrāsrama. Il n'est fait aucune allusion au siva-pada de l'autre inscription du temple, mais le lieu où s'élève le nouveau sanctuaire est appelé Sivapura « la ville de Siva ».

Il semble résulter de ces textes : que le temple, dont nous connaissons les débris, remplaçant peut-être un autre plus antique encore, aurait été fondé pendant le règne du roi Isanavarman, entre 600 et 624 A. D. ; que ce pays

serait peut-être à identifier avec le Sivapura que mentionnent plusieurs inscriptions khmères; que le roi Indravarman y vint en pèlerinage vers 880 A. D., y fit des fondations pieuses et fit peut-être ériger ou réédifier le gopoura de la porte d'entrée, mais non le sanctuaire: celui-ci présentant, à notre avis, tous les caractères des monuments d'une période antérieure et devant remonter au moins au règne d'Isanavarman.

Le nom de Bayang ou Bayangká (= Pāyān, Pāyānka) que les indigènes de la localité rattachent à une légende, puérile et dénuée de tout intérêt, sur un roi ainsi appelé, était, d'après d'autres légendes recueillies à Angkorbaurei de Préi krebas, celui d'un roi tchame. Ce nom a en effet une physionomie tchame, qu'il soit la corruption de Pu yāñ « seigneur Dieu », expression que l'on retrouvera intacte dans l'inscription khmère d'Ang Pou qui l'applique à une chaussée de cette région, ou qu'il soit une déformation de l'expression mixte et à peu près équivalente Brah Yāñ. Il confirmerait les traditions si générales sur l'antériorité de l'occupation de ces contrées par la race tchame.

Trepeang Sâmbot. — Trepeang Sâmböt = Trabāñ Samput « la mare de l'écrit, de la lettre » est un bassin rectangulaire et artificiel d'une quarantaine de mètres de côté, aux talus couverts de cépées de bambous, situé dans la plaine noyée aux pluies, à une petite journée de marche au Sud-Ouest de Phnom Bayang, non loin du canal de Chaudoc et probablement dans le territoire cambodgien de Treang, mais pouvant être dans l'arrondissement cochinchinois de Chaudoc. La frontière, purement conventionnelle, suit le canal mais à 1,000 ou 1,200 mètres au Nord. A côté de ce bassin, qui dépendait peut-être d'un temple en bois aujourd'hui disparu, gît une stèle mutilée portant sur l'une de ses faces une inscription dont il ne reste que les fragments de trente-trois lignes: sept en sanscrit au début qui sont effacées en partie et vingt-six en khmer faisant suite; celles-ci sont entamées partout par la cassure oblique de la pierre et, dans le bas, elles n'ont plus que quelques lettres. L'écriture est arrondie, bien tracée. Il est à remarquer que la lettre *r* s'y rencontre écrite de deux manières, tantôt à une, tantôt à deux branches.

Dans la partie sanscrite nous lisons le nom du roi Rājendrarvarman qui régna de 866 à 890 s'aka = 944-968 A. D. Le peu qui subsiste dans les fragments du texte en langue vulgaire nous permet de dire que: l'année même de l'avènement de ce prince (cette date 866 s'aka étant donnée en chiffres dans l'inscription), des Brahmanes (steñ añ) parmi lesquels était le

purohita ou chapelain du dieu de S'ivapura et un mratāñ ou dignitaire, lui présentèrent une supplique respectueuse rappelant que les biens : esclaves, bœufs, buffles, éléphants et instruments du culte de... (le nom de la divinité manque), étaient d'anciens biens royaux, qui avaient fait partie des fondations pieuses du roi... (le nom manque). Les pétitionnaires provoquèrent un ordre royal adressé à deux Kamsteñ añ (princes ou ministres) nommés S'ri Samaradhipativarman et S'ri... Jayendra Yuddha, prescrivant de maintenir l'intégralité de ces biens sacrés, interdisant toute revendication par instance judiciaire et n'autorisant leur aliénation qu'à titre onéreux. Le document se terminait par des formules imprécatoires.

Peut-être que les prescriptions de l'ordre royal relaté sur cette stèle concernaient les fondations faites soixante-quatre ans auparavant, ou environ, par le roi Indravarman, en faveur du temple principal de cette contrée, celui de Bayang ou de Sivapura.

Kampêng. — Les autres vestiges archéologiques de cette partie

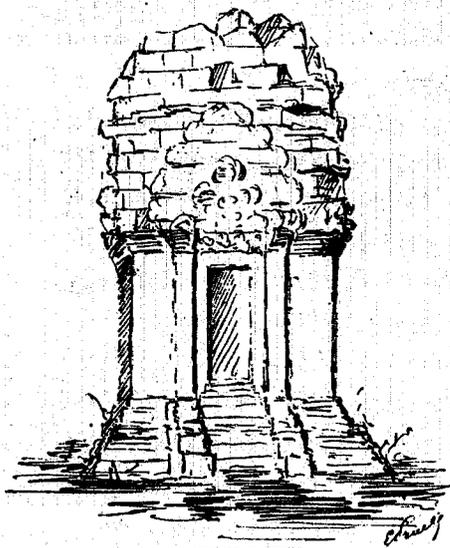


FIG. 29. — Tour de Kompêng (croquis de M. Prudhomme).

méridionale de la province de Treang sont de peu d'importance. A trois ou quatre lieues à l'Ouest de Phnom Bayang, dans la pagode du village de Kampeng (= Kambeñ), une petite tour en briques avait encore, lors de notre passage, son plafond de bois, tout vermoulu d'ailleurs, à deux mètres de hauteur au-dessus du sol; elle avait aussi conservé le battant de sa porte.

Phnom Prêah Trapeang. — A l'Ouest et à proximité du village de Romdeng (= Ramteñ) ou Prêi Andêng (= Brai Antèñ), au sommet d'une butte appelée « Mont de la mare sacrée », Phnom Preah Trapeang, sont des statues de ganesa, dont une grande qui donne, selon les croyances populaires, la pluie à la région vers laquelle elle se tourne. A une autre colline « le mont du crocodile » (Krabœ), il n'y a plus que des fées « dame Dai, dame Dai » redoutées,

mais sans représentation visible ; ainsi que des légendes sur le crocodile qui saisit jadis le fils du roi Bayangkâr.

Phnom Sanlong. — De même au « Mont de l'éventail » Phnom Phlit sont d'autres fées sans traces matérielles. Les Cambodgiens, nous le savons, ont une tendance invétérée à créer des légendes explicatives des noms de lieux. Enfin, vers le Nord, près du village de Sanlong, deux tours ruinées abritent encore quelques débris de statues sur le sommet de la colline du même nom Phnom Sanlong qui paraît se trouver au point de jonction où les marécages envoient leurs eaux, soit à Hatien par la rivière de Préi Angkonh, soit au grand fleuve par la dépression de lagunes qui partage la province en deux parties.

Au nord de cette dépression, le pays de Treang n'est plus bossué de collines ; les monuments sont situés dans les plaines boisées ou découvertes et plus ou moins marécageuses.

Vat Pou. — Vers le bas de ces plaines, Phûm Pou, Vat Pou, Ang Pou, c'est-à-dire « le village ou la pagode, ou le corps du figuier religieux, Bo », est un hameau situé à quinze ou seize cents mètres d'un autre village plus important, le Phum Melong. A vol d'oiseau, ces points seraient à une journée de marche au Nord de Phnom Bayang ; mais le voyage d'ici là serait difficile à cause des lagunes qui partagent la province de Treang. A l'Est et à proximité du Phûm Pou, au milieu d'un fourré de bois taillis, un terre-plein très peu élevé, rectangle de quelques mètres de côté, entouré d'un petit fossé, indiquait l'emplacement d'un ancien temple qui devait être construit en bois et qui ne devait pas avoir plus d'importance architecturale qu'une humble pagode de hameau d'aujourd'hui. Sur cette terrasse, trois petites statues de grès, un dieu flanqué de deux déesses, restaient debout sur leur socle commun qui était percé de trois mortaises et qui était disposé pour les libations, c'est-à-dire légèrement évidé en bassin et se prolongeant à gauche de la ligne des divinités en somasutra ou gargouille d'écoulement. A côté était aussi une stèle plate portant une inscription sur l'une de ses faces. Stèle et statues sont actuellement au musée Guimet.

Cette inscription de quarante-deux lignes, comprenant quatorze lignes en sanscrit suivies de vingt-huit lignes en langue vulgaire, est restée en parfait état de conservation, mais dans sa seconde moitié et surtout dans les

douze dernières lignes, le travail du lapicide devient si détestable que toute cette partie, qui serait la plus intéressante, est à peu près indéchiffrable. Il n'en est pas de même du commencement, surtout de la partie sanscrite qui est soignée. L'inscription n'est pas datée mais son écriture indique le VII^e siècle.

D'ailleurs elle nomme le roi régnant, *Is'anavarman*, dans sa partie sanscrite qui fait l'éloge de ce prince, relate l'érection d'une image et d'un linga de S'iva-Visnu et la donation d'un *ās'rama* « ermitage » consacré à Bhagavat par un certain *Is'anadatta*, l'auteur de cette inscription, qui est qualifié de Muni « homme retiré du monde ». La dernière stance menace des peines de l'enfer ceux qui s'empareraient des esclaves, des fonds de terre, des troupeaux, etc., dont la désignation suit en langue vulgaire.

Le sens de l'inscription se continue en effet d'une langue à l'autre : le texte khmer commençant, sans autre préambule, par la liste nominative des esclaves, au nombre de onze hommes et de vingt femmes, les noms de celles-ci étant suivis au besoin de l'indication en chiffres du nombre de leurs enfants. Cette énumération finit à la septième ligne du texte khmer précisément là où l'écriture commence à devenir mauvaise. Il est question, dès lors, des champs que l'*ācārya Rāmadeva* et le *Bhadra Vis'esa Isvaradatta* (= *Is'anadatta*, c'en est du moins le synonyme) donnent au dieu, depuis « la mare de la loutre » jusqu'au-dessous du cours d'eau de l'arbre *Kadamva*. D'autres personnages, le *Poñ Gopadatta* et le *Poñ Kumāras'akti* paraissent contribuer à la fondation en payant la valeur des champs vendus au dieu (c'est-à-dire au temple). Le *Kloñ Poñ Din Rudrasabhā* vend les champs compris entre la mare *Rāmapāla* et la mare *Rudrakirtti*. Un autre personnage nommé *Nāgavindu* vend à crédit, semble-t-il, au dieu, deux lots de champs qui s'étendent jusqu'à la chaussée *Pu Yāñ* (C'est cette dernière expression, nettement tchame, que nous avons mentionnée à propos de *Phnom Bayang*). Le texte devient presque complètement illisible dans ce qui suit où nous relevons le nom topographique d'un cours d'eau peut-être appelé *vrah vināya*; des champs au couchant, d'autres au levant d'une mare; le *Poñ Bhadravis'esa* semble les racheter. Un *Poñ Añis* (?) paraît racheter des champs à l'Ouest d'une mare; d'autres champs sont rachetés à *Bhvakirtti*. On lit encore ceci tant bien que mal : « Dons faits par moi, le *Kloñ añ* (titres honorifiques), au dieu, au soleil couchant (à l'Occident) moitié prix (*arddha niskraya*)..... »

Dans ce texte tronqué on peut remarquer l'abondance des noms sanscrits, prodigués non seulement aux personnages, mais même aux accidents

de terrains. Un autre trait mérite peut-être d'être mis en relief : l'inscription en langue vulgaire, qui était comprise de tous les donateurs, était par suite moins simpliste ou plus impartiale que le texte sanscrit : elle relatait minutieusement toute la part prise par quiconque coopérait à l'œuvre pieuse.

Prasat Thléai. — Au nord-ouest de Vat Pou, près d'un gros village appelé Srok Smong, commence une large et très longue plaine appelée Véal Sochan = Vāl Sucān, dénudée et cultivée en rizières, qui court au nord jusqu'à Préi Khleang et dont la perspective est limitée vers le sud par la chaîne lointaine des monts de Bayang. A Préi Khleang, point situé au sud et à proximité de Préi Mien, sont des ruines insignifiantes. Et dans les bois qui s'étendent à l'est de la grande plaine Sochan sont cachées d'autres ruines sans importance pour la plupart, dont la position exacte n'a pas été relevée : Phùm Ta Mouk où sont des statues ; Vat Chéi Sandiem, Vat Raménh, Prasat Preah Théat, Ponhéa Hor et Prasat Thléai. A ce dernier lieu, dont le nom, Prāsād Dhīlāy, signifie « La Tour éventrée », une tour en briques, très ruinée en effet, avait sur une paroi de sa porte une inscription de six lignes, complètement usée ; on ne distingue plus qu'une partie de la date .66 s'aka, précédée d'un chiffre de centaines disparu. Il est à présumer que l'inscription était khmère et remontait de même que la plupart des autres textes de la région au VII^e siècle s'aka (donc 666).

Ponhéa Hor. — Ponhéa Hor = Bañā Hor « le dignitaire astrologue », qui mérite mieux qu'une simple mention, doit être cherché à une cinquantaine de kilomètres environ au nord-ouest de Chaudoc, c'est-à-dire vers 120° 27' E. et 11° N. Ces ruines sont celles de deux tours en briques, dans les bois, démolies au commencement du XIX^e siècle, lors de l'occupation du pays par les Annamites qui enlevèrent les briques, ne laissant guère que les monolithes de grès des encadrements des deux portes. Sur la paroi de droite de l'une de ces portes était gravée une inscription sanscrite de dix-sept lignes et sur la paroi de gauche une inscription khmère de six lignes. La pierre a beaucoup souffert et les deux textes sont mutilés, frustes, à moitié indéchiffrables.

Selon M. Barth, l'inscription sanscrite se résume ainsi : « Bhavavarman, son fils et un personnage à leur service qui est seigneur d'une localité appelée Paseṅga (Paseṅgapati) fondent un linga d'Isvara, une image de Durga, une autre de Sambhu-Vishnu, un linga et, dix ans plus tard, une image de

Vishnu Trailokyasāra « l'Essence des trois mondes ». Puis vient une strophe d'invocation contre ceux qui porteraient atteinte à ces donations... Puis donation du roi Bhavavarman au S'iva de Dhanyipura (2) ». Le même savant ajoute en ce qui concerne le texte en langue vulgaire : « L'inscription khmère en face de la sanscrité paraît contenir le détail, avec chiffres à l'appui, d'une ou plusieurs donations. Y reparait la mention S'rī Trailokyasārasvamin. » L'énumération est précédée de l'indication : « Sous le nakshatra uttaraphalguni, un mercredi, le douzième jour de la quinzaine claire de caitra. » Les mots suivants qui contenaient probablement une date ont malheureusement disparu¹. »

Prei Mien. — Enfin Préi Mien = Brai Mian « la forêt des letchis », à quelques lieues au sud de Kampong Takêv et de la limite entre Treang et la province de Bati, est un village dont la pagode est construite sur l'emplacement d'un ancien temple. Une petite tour en briques y existe encore ainsi qu'une statue de lion. Dans le revêtement de la terrasse du temple actuel était engagée, semblable aux autres pierres, sa face fruste étant seule visible, une stèle plate de basalte portant sur l'autre face une inscription khmère de trente-deux lignes qu'un intervalle sépare en vingt-cinq et sept lignes. Assez nette en son début, cette inscription a beaucoup souffert dans le bas. Elle commence par le millésime donné en mots sanscrits et elle dit en résumé que : En 648 s'aka (726 A. D.) le septième jour de la lune croissante de S'rāvana (juillet-août) le Mratāñ ou dignitaire nommé Bhāskarapāla donna, à titre d'œuvre pie, des champs et des esclaves au dieu S'rī Saṅkaraṇārāyana (c'est-à-dire à Harihara, ou Visknou et S'iva réunis en un seul corps). La situation des champs est indiquée en huit endroits différents. Les esclaves, désignés nominativement, sont une trentaine au total; le nombre de leurs enfants est seulement donné par des chiffres. Un autre personnage le Mratāñ Siddhigaṇa donna une cinquantaine d'esclaves et leurs enfants, peut-être aussi des champs. Le Mratāñ Candrasena contribua de même à la fondation par des dons de champs et d'une quinzaine d'esclaves.

L'obscurité du texte et son mauvais état de conservation permettent d'hésiter entre ce dernier personnage et sa mère qui fut peut-être donatrice et qui est mentionnée en tous cas.

1. *Barth. Inscriptions sanscrites du Cambodge.* Par un fait unique, je n'ai pas retrouvé dans mes estaupages cette inscription khmère et je me suis borné à répéter ici ce qu'en dit l'éminent sanscritiste.



CHAPITRE VIII

BATI

Le pays. — Le lac. — Les lagunes. — La population. — La pêche. — Yéay Pou. — Ta Prohm. — Vat Bati et sa stèle. — Prasat Preah Kév. — Thmá Doh. — Ta Mau. — La stèle de Préi Sva. — La stèle de Vat Tenot. — Prasat Néang Khmau et ses inscriptions. — Phnom Chisaur, le temple et les inscriptions.

Le pays. — La province de Bati, au nord de Treang et à deux étapes au sud de Phnom Pénh, était autrefois, paraît-il, une division territoriale beaucoup plus importante, comprenant aussi les districts voisins de Phnom Sruoch et Kong Piséi à l'ouest, de Kandal Sting au nord et de Saang à l'est, embrassant donc toute cette région qui s'étend au sud du gros torrent le Prék Tenot, entre les monts et le fleuve, jusqu'à Treang et Préi Krebas. La province actuelle, adossée à de hauts plateaux qui sont les soubassements des monts dits de Phnom Sruoch, couvre l'espace compris entre le Prek tauch « la petite rivière » qui la sépare de Kandal Sting et le Prék de Sla Kou, qui la sépare de Treang. Entre ces deux cours d'eau, le pays de Bati, relativement élevé, légèrement ondulé, est tantôt cultivé en rizières, tantôt couvert de forêts, souvent sablé de quartz ou de granit réduit en fin gravier : il est parsemé de pics granitiques de cent à trois cents mètres d'élévation dont quelques-uns sont remarquables par de curieuses ruines.

Le lac. — Dans la partie septentrionale de ces plateaux le *Tonlé Bati* (= Danlé Pādī, peut-être « lac de beau lieu » : le dernier mot pouvant être aussi la corruption de Brah Dī « lieu sacré », l'étymologie étant donc incertaine),

qui a donné son nom à la province, est une belle nappe d'eau claire et limpide, sur fond de fin gravier, longue d'une lieue et demie, large de douze à quinze cents mètres, profonde de quatre à cinq mètres aux pluies, presque guéable en mars ; ses rives en pente douce sont ici marécageuses et couvertes de jungles où se cachent les crocodiles et les tortues, là ombragées de grands arbres qui se mirent à la surface de l'eau. Ce joli lac grossi par les pluies et par les torrents, trop élevé pour être alimenté par la marée ou même par l'inondation fluviale, verse ses eaux dans « la petite rivière » qui limite au nord la province et de là dans le fleuve postérieur.

Les lagunes. — La « petite rivière » large d'une dizaine de mètres, filet d'eau ou gros torrent selon la saison, devient plus importante en pays noyé, où elle reçoit les eaux d'un chapelet de lagunes qui limitent Bati à l'est. En effet, le sol de la province s'abaisse assez brusquement dans la direction du fleuve, soit à l'est où ces grandes lagunes séparent Bati de Saang, soit au sud-est vers Préi Krebas. Dans cette région noyée, trois des lacs que gonfle l'inondation communiquent entre eux et aussi avec le fleuve par cette « petite rivière ». Du sud au nord on les appelle les Beng = Piñ, ou « lacs » de Neak Ta Pram roi « les cinq cents génies », Kanleng Rontea/« lieu de la foudre » et Chanloung ; celui-ci, le plus grand, mesure une vingtaine de kilomètres du sud au nord.

La population. — Bati, province relativement importante, compte 4,359 inscrits obéissant à l'Okñā Vañsā anjit, gouverneur à huit milliers d'honneurs, de la Maison royale, et qui relève du Yomarāj.

Cette province et les voisines constituent, de même que la région de Sithor — Ba Phnom de l'autre côté du fleuve, un des foyers moraux du Cambodge. Le pays de Bati serait même longtemps resté, selon certaines traditions, l'un des derniers abris de la religion brahmanique. Les habitants, chez qui ne manquent pas les types bruns, tirant sur le noir, secs, aux traits dénotant une origine indienne moins métissée de Chinois que dans les groupes des rives du fleuve, sont aujourd'hui fervents bouddhistes, ardents observateurs des fêtes religieuses qui ont lieu, avec cadeaux aux bonzes, pendant la première quinzaine de kartik (novembre), fêtes qui provoquent l'émulation des villages cherchant mutuellement à s'éclipser par la générosité de leurs cadeaux ou par l'abondance des repas offerts en retour.

Actifs, travailleurs et industriels, les Cambodgiens de Bati sont généralement dans l'aisance : la province, si elle n'est pas trop productive en fruits, est riche par ses fertiles rizières, par le tissage de la soie et par l'industrie de la laque. Nombre d'habitants se rendent sur les bords du fleuve pour y planter du tabac en saison sèche et reviennent labourer et repiquer leurs rizières aux pluies. Dans les plaines marécageuses, ils sèment le riz de saison sèche et l'arrosent en puisant l'eau des bas-fonds voisins à l'aide de grandes auges pivotantes. Ou bien, dans les lagunes, ils sèment à la volée le riz d'inondation, après avoir fait tremper la semence trois ou quatre jours dans l'eau, et en ayant soin, pendant quelques jours, de faire garder par les enfants cette semence que mangeraient les sarcelles et les tourterelles ; dès que ce riz commence à pousser, l'inondation peut venir et couvrir le fond de la lagune de trois ou de dix mètres de crue, les tiges vertes maintiendront constamment leur tête hors de l'eau.

Ces habitants savent distinguer et trier les beaux insectes à laque pour la reproduction, les attachant par petits sacs, en juin, aux arbres *chréi* (un figuier), *sangké* et *treang*, n'oubliant pas d'invoquer au préalable les génies protecteurs, allumant bougies et baguettes odoriférantes près d'un bel arbre et demandant que ces insectes soient préservés des maladies et des mandibules des fourmis dévorantes.

La pêche. — Aux basses eaux, ils vont aussi pêcher les poissons du fleuve, du grand lac, s'engageant chez des patrons annamites qui les paient en parts de pêche. Mais surtout, (et de même les habitants, hommes et femmes, des provinces environnantes), ils accourent en foule à la pêche des grandes lagunes, Chanloug et les voisines, qui, étant alimentées par la crue, varient considérablement de profondeur et d'étendue. Ils s'assemblent et attendent le jour que fixe le seul homme qui ait le droit d'ouvrir le ban, le chef du pays de Pou Andet = *Bo Antét* « le figuier sacré flottant », village de Bati situé près de la lagune, qui sacrifie solennellement un taureau en rut sorti de son troupeau : vaches ou bœufs seraient indignes des dieux. Ce chef marche en tête, sabre en main, suivi de ses fils conduisant l'animal et de toute la foule qui s'assied en cercle au bord de l'eau. Le sacrificateur invoque les divinités, leur demande instamment de préserver les pêcheurs des cruelles, des mortelles blessures que causent les poissons à défenses, à piquants, à venin, et il décapite le taureau d'un seul coup, ayant pris la pré-

caution d'attacher les oreilles de la bête ramenées en arrière : leur extrémité indiquant ainsi exactement l'endroit où il faut frapper. Toute l'assistance pousse à trois reprises son *hou* de guerre et de triomphe.

La pêche commence dès le lendemain et elle dure trois mois. Au début les instruments sont les piques, les harpons de toutes sortes, de toutes formes, maniés avec la plus grande habileté : les harponneurs étant assis sur leurs petites pirogues, la tête enveloppée autant pour obéir aux traditions que pour éviter l'ardeur du soleil ; ou bien ils s'installent sur les nombreuses îles flottantes de la lagune, y pratiquent un trou et guettent le poisson venant prendre l'air. Plus tard on emploie les filets à bâtons raclant le fond et les nasses maniées à la main, coniques et percées en leur sommet. Les coquillages mêmes sont ramassés en dernier lieu. Les accidents ne sont pas rares : certains poissons bondissant hors de l'eau, frappant à la poitrine et déchirant cruellement le buste, nu ou à peu près, des pêcheurs et des pêcheuses. Leur venin tue aussi sûrement que celui des serpents les plus redoutables. Mais qui donc néanmoins pourrait calculer le nombre des malheurs évités par le sacrifice préalable du taureau !

Ces lagunes, ainsi que quantité d'autres où les choses se passent à peu près de même dans tout le Cambodge inondé, sont usagères, grevées de ce droit traditionnel au profit des populations de la région et non susceptibles par conséquent d'être affermées par les autorités ou même d'être exploitées en dehors des conditions et des époques fixées. Au commencement de la crue, la pêche étant finie, et afin de faciliter le repeuplement, elles sont gardées par des hommes armés d'arc lançant des balles de terre durcie ; de crainte des Malais, des Tchames et autres gens de races étrangères moins scrupuleux ou moins respectueux que les Cambodgiens des droits établis et traditionnels. Il peut arriver qu'une balle, frappant la tête à un endroit sensible, détermine mort d'homme ; les meurtriers sont alors excusés légalement, ne s'étant servis que de l'arme autorisée par l'usage.

Sur le bord du lac Bati, vers le milieu de sa rive méridionale, en face d'une île — ou presque île — couverte d'arbres qui cachent à moitié plusieurs toits élégants et pointus, est située la Vat ou Pagode de Bati, bonzerie moderne abritée aussi sous les arbres, entre les ruines très rapprochées de deux monuments d'inégale importance appelés Yéaï Pou et Ta Prohm. Ces ruines sont à l'intérieur d'une enceinte rectangulaire de ville ancienne qui

mesurait de 800 à 1,200 mètres de côté; des tronçons de remparts, larges de quinze à vingt mètres, subsistent encore en plusieurs endroits: la face septentrionale de cette enceinte, doublée d'un fossé qui était creusé ici à l'intérieur du rempart, séparait du lac la ville et ses deux monuments.

Yéay Pou. — Yéai Pou = Yāy Bau « la grand-mère Benjamine, dernière née » est une simple tour massive et isolée, dégagée d'arbres, visible du lac, située à une cinquantaine de mètres de la rive, au Nord-Est et tout à proximité de la bonzerie moderne, sur un petit terre-plein qu'entoure un fossé qui se confond, du côté du lac, avec le fossé des anciens remparts de la ville. Construite en blocs de grès, haute de six à sept mètres, large de cinq à six, cette tour est précédée à l'Est d'un avant-corps formant vestibule qui soutient une paillote servant aujourd'hui de temple aux bonzes, abritant leur massif Bouddha; ce qui explique que ce petit monument antique, désaffecté mais pas abandonné, soit entouré de sémas ou bornes sacrées des temples actuels. Le Bouddha n'est pas vénéré seul ici. Il masque l'entrée de la tour et la représentation de l'antique divinité, le linga, qui reçoit encore de nos jours les ex-voto, les bougies, les baguettes odoriférantes et les adorations des fidèles. C'est un monolithe haut de 0^m,60 taillé avec soin: sa base forme un cube parfait et supporte le fût à huit faces que surmonte une calotte hémisphérique portant d'un côté, pour mieux préciser le symbolisme, une niche que remplit une tête à demi effacée.

La porte extérieure de l'avant-corps de Yéai Pou et aussi sa porte intérieure ou porte de la tour proprement dite sont surmontées d'entablements sculptés représentant des Bouddhas plus ou moins ruinés, des acanthes, des arabesques; on aperçoit encore sur le tout des traces de vernis rouge. Il est permis de se demander si ces sculptures bouddhiques ne sont pas postérieures à l'édification de la tour, si elles n'ont pas remplacé, à l'époque du changement de religion, d'autres sculptures mieux en harmonie avec le caractère du monument.

La face ouest est sculptée en fausse porte dont le linteau très remarquable représente Vishnou aux quatre bras debout sous un dragon formant ogive; le dieu pose un de ses pieds sur un siège cubique et il est entouré d'adorateurs dont l'un a aussi quatre bras. De graves personnages, rois ou dieux, s'alignent au-dessous de Vishnou. A l'intérieur du sanctuaire, il n'y a plus que des pierres brutes. Des débris de corniches et de statues sont entassés au dehors.

Ta Prohm. — A une centaine de mètres à l'Ouest de Yéaï Pou et de l'autre côté de la Vat Bati, le temple de Ta Prohm = Tā Brahm « l'ancêtre Brahma », beaucoup plus important, est caché, en retrait dans les bois, envahi par la végétation et infesté de chauves-souris. Certains indices démontrent qu'il fut affecté au Bouddhisme avant d'être abandonné. C'est un temple de plain-pied avec le sol, orienté à l'Est, précédé d'une avenue bordée de bassins sacrés. Il comprend un mur de première enceinte, une deuxième enceinte formée d'une galerie, des édifices et un sanctuaire.

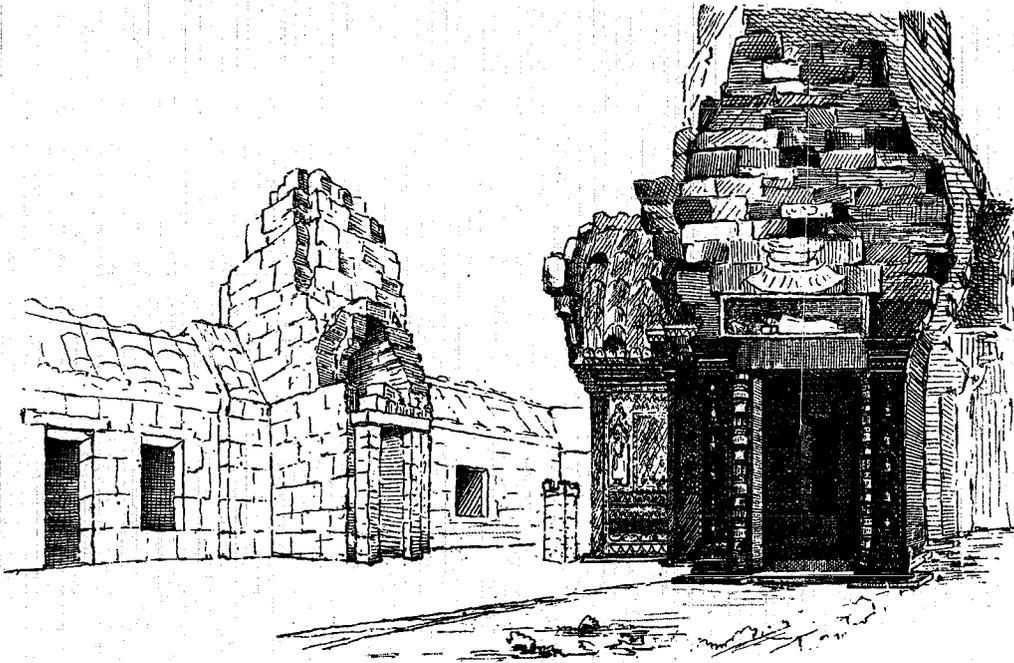


FIG. 30. — Ta Prohm. Le sanctuaire vu de l'est ; pilier monolithe et galerie septentrionale.
Dessin de M. Prudhomme.

Le mur extérieur, en blocs de limonite, haut de 2^m,50, mais ruiné en grande partie, enclôt un rectangle de 130 mètres environ E.-O. sur 100 mètres N.-S. Des portes monumentales avaient été construites au milieu des faces de l'Est et de l'Ouest, mais elles sont en ruines. Plusieurs petites ouvertures ou poternes permettaient de pénétrer par les autres faces.

La seconde enceinte, était une galerie construite en limonite, haute de cinq à six mètres, large de deux, qui enclôt un préau rectangulaire d'une trentaine de mètres de côté. De nombreuses cloisons divisent cette étroite galerie en

cellules dont les portes et les fenêtres donnent sur le préau intérieur. Au milieu de chaque face, des portes monumentales sommées de tours sont actuellement soulevées par la végétation qui renverse les monolithes de grès de leurs encadrements. Déjà nombre de pièces intéressantes gisent à demi enfouies dans le sol ; par exemple deux linteaux très bien travaillés qui représentent, l'un des personnages voyageant en famille sur un char et escortés de porte-flammes, l'autre la scène du barattement : les baratteurs étant d'un côté coiffés du mukuta conique, et de l'autre côté leurs coiffures étant cylindriques,

A l'intérieur du préau, deux édicules voûtés, placés dans les angles en avant du sanctuaire, sont de construction identique, présentent un vestibule

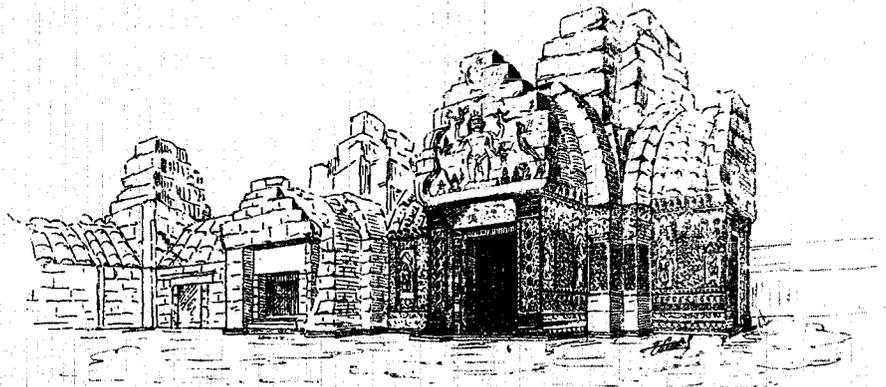


FIG. 31. — Ta Prohm. Sanctuaire et galeries postérieures, vus du nord (dessin de M. Prudhomme).

s'ouvrant à l'ouest et une chambre obscure. A celui du sud, le linteau de la porte représente un dieu à quatre bras, assis, supporté par trois bayadères flanquées d'adorateurs et de lions, le tout reposant sur la tête de Rāhou et sur les guirlandes qui sortent de la gueule du monstre. Au linteau de la porte de l'édicule du nord est sculpté Vishnou debout, vêtu d'une culotte courte et collante, armé du disque et de la massue, entouré de dieux et d'adorateurs tous coiffés de beaux mukuṭa ou diadèmes pointus.

Aux deux autres angles du préau se dressent deux piliers monolithes, isolés, carrés, haut de 1^m,80, larges de 0^m,80, dont le sommet est taillé en creux et saillies régulièrement alternés ; ces piliers étaient peut-être destinés aux sacrifices.

Au centre du préau, le sanctuaire est une tour carrée, entièrement cons-

truite en grès. Il est relié à la face ouest de la deuxième enceinte par une dernière tour que prolonge une galerie. Ce sanctuaire, qui mesure une dizaine de mètres de largeur sur à peu près autant de hauteur, a donc trois entrées à ciel ouvert, sa quatrième porte donnant sur cette galerie. Il est couvert extérieurement d'une grande profusion de sculptures sur ses

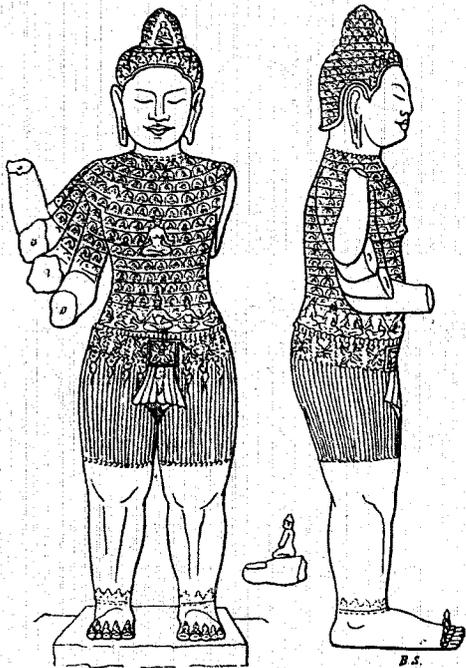
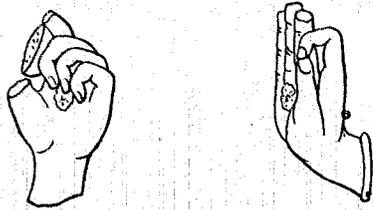


FIG. 32. — Ta Prohm. Statue de divinité et petites figures du Bouddha (dessin de M. Spooner).

chambranles, panneaux et murs, où se rencontrent tous les motifs possibles de décorations : fausses fenêtres ornées de balustrades, guerriers farouches armés de massues, femmes gracieuses tenant à la main la fleur de lotus.

Au fronton de l'Est, sous une sorte de cloche, parasol informe ou lotus renversé, un Bouddha couché, c'est-à-dire au Nirvāna, a été sculpté en retrait : la pierre ayant dû être creusée, probablement parce que ce Bouddha remplace les sculptures primitives enlevées ; par sa facture même il paraît postérieur aux autres motifs du monument. Deux gardiens farouches armés de massues qui le flanquent sur les chambranles et qui sont surmontés de cloches plus petites, se trouvent eux, sur le même plan que ces ornements ; ici la pierre, restée intacte, n'a pas été évidée. Les autres portes du sanctuaire, dédaignées sans doute par les bouddhistes, ont conservé leurs sculptures primitives, leurs anciennes figures de dieux aux attributs divers. Au fronton du Nord, sous la courbe ondulée du dragon, un dieu à six bras tient le chapelet, le

trident, la conque, le disque, le tambourin et le vase des ablutions ; il porte sur sa coiffure une petite figure assise. Au fronton du Sud, c'est Vishnou jonglant avec des déesses en prière ; d'autres adorateurs sont prosternés à ses pieds.

Les statues de ce monument, encore nombreuses, semblent appartenir à

diverses époques. Dans le sanctuaire, un Bouddha efflanqué, haut de 2^m,50, debout, prêchant, entouré aujourd'hui d'un lac de guano infect accumulé par les chauves-souris, a dû être introduit postérieurement à la construction du monument, expulsant les anciennes idoles reléguées dans la partie nord de la galerie d'enceinte.

On remarque dans cette galerie une lourde statue, haute de plus de deux mètres, aux jambes massives, aux pieds énormes, bouche immense, yeux clos dont tout le haut du corps est couvert de bandes horizontales, en groupes serrés de petites femmes assises et se donnant la main ; cette divinité présente encore une particularité plus rare mais non unique : des statuettes sont sculptées sur chacun de ses doigts de pied. Un autre dieu de grandeur naturelle était coiffé d'une sorte de résille à rangs de grosses perles et portait sur le front une figurine assise. Une jolie statue de femme, coiffée d'un diadème attaché sur la nuque par un nœud de rubans étroits, vêtue d'une jupe d'étoffe à dessin large et quadrillé, a été brisée en deux morceaux, la tête et le corps.

Le temple de Ta Prohm, aux proportions modestes, aux sculptures soignées, mais aux statues d'époques diverses et souvent informes, semble remonter à peu près au x^e siècle s'aka. Primitivement brahmanique sans doute, il fut affecté plus tard au bouddhisme. Les indigènes racontent au sujet de ce monument et de celui de Yeaï Pou une légende banale et insignifiante. Ta Prohm, fils de Yeaï Pou, désira sa mère qui le repoussa avec horreur. Ils luttèrent à qui élèverait plus promptement pendant une seule nuit les édifices qui portent leurs noms. Grâce au stratagème, bien connu dans toutes les légendes de ce genre, du fanal simulant l'étoile du matin et induisant l'homme à cesser prématurément son travail, le fils dénaturé fut vaincu par sa mère qui put lui dicter ses ordres.

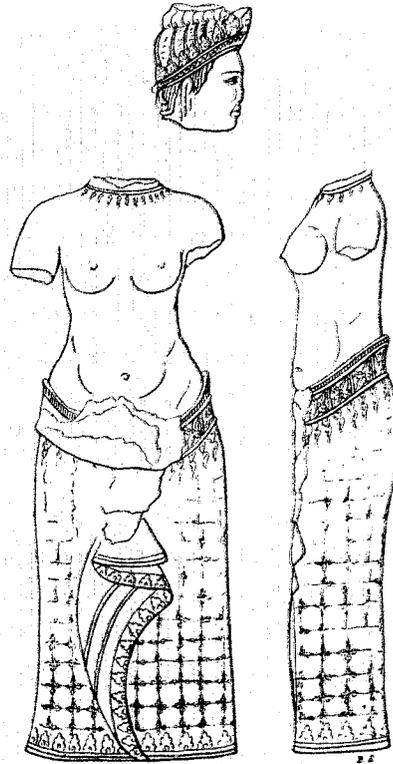


FIG. 33. — Statue de déesse de Ta Prohm (dessin de M. Spooner).

Vat Bati. — Il n'y a aucune inscription, ni à Yéaï Pou, ni à Ta Prohm. Entre ces deux monuments la bonzerie actuelle, *Vat Bati*, qu'on appelle aussi Vat Tā Vā, en possède une, mais moderne et ne se rapportant nullement aux anciens temples. Elle compte vingt-trois lignes gravées sur une des faces d'une stèle plate gisant sur un petit terre-plein de ce monastère qui ne présente autrement rien de remarquable. Les lettres, de forme moderne, sont assez grandes et médiocrement tracées. Le document, bouddhique, est semblable par la langue et par le sens aux nombreuses inscriptions de l'époque, xvi^e siècle, qui ont été burinées sur le monument d'Angkor Vat. Après une invocation à Maitreya, le futur Bouddha, l'inscription donne la date, 1496 s'aka = 1574 A. D., année du Chien, pleine lune de Phalgun (février-mars), jeudi. Un dignitaire, l'Okkhuñ Dībā Sēn Sēn et sa femme firent, par piété et en vue de la vie future, diverses donations (à la pagode); entre autres cinq statues du Bouddha, onze esclaves, quatre buffles, cent et trois pièces de champs, des recueils de livres sacrés, des parasols, des banderolles, etc. Ils donnèrent cinq esclaves et six enfants (esclaves) en présence des témoins invités, qui étaient trois *samtac* ou chefs de pagode et quatre dignitaires civils, tous nommés. L'inscription se termine par cette formule imprécatoire: « Si plus tard nos parents et nos descendants viennent revendiquer ces esclaves, que les Bouddhas futurs en nombre égal aux grains de sable ne sauvent pas ces ravisseurs, qu'ils tombent dans les lieux de supplice réservés aux grands criminels, dans l'enfer Avicī ».

Prasat Srah kēo. — *Prasat Srah kēo* « la tour du bassin des bijoux » à quelques lieues à l'ouest de Vat Bati est une tour ruinée, en briques, orientée à l'est, et entourée d'un fossé. Elle abrite encore ses deux statues mutilées, un dieu et une déesse.

Thmā Doh. — A mi-distance entre Vat Bati et le village important de Preah Sampear, la résidence habituelle du gouverneur, qui est à quatre lieues au sud, se dressent quelques pics granitiques dont deux, à trois cents mètres l'un de l'autre, sont couronnés par des ruines appelées Prasat Thma Doh et Prasat Ta Mau. Ces deux ruines sont annoncées, à 1200 mètres en plaine, par une pièce d'eau, beau bassin malgré son nom « le lac à l'eau trouble »; il est couvert de lotus et son axe passe à peu près entre les deux collines.

A *Prasat Thmā Doh* « la tour de la pierre qui pousse » la butte, formée

de grosses roches de granit, est en pente très raide, surtout vers le haut où il faut gravir un escalier de pierres brutes pour atteindre la petite terrasse du monument. Devant la tour, une table d'ablution en pierre noirâtre et des débris d'idoles brahmaniques, Vishnou, Ganesa, dieux encore honorés, ainsi qu'en témoigne l'huile de coco qui les enduit. La tour, aux épais murs de briques, ayant perdu son sommet, mais haute encore d'une dizaine de mètres, avait une porte de grès aux belles sculptures. Les colonnettes en sont remarquables. Le linteau de l'entablement, plaque haute d'un mètre et large de deux mètres cinquante, représente Siva aux dix bras dansant sur un trône et adoré par Ganesa et par d'autres personnages. L'intérieur de la tour est presque entièrement rempli par un énorme bloc de granit haut de quatre à cinq mètres qui ne laisse libre qu'un étroit vestibule sur lequel il surplombe. Selon les indigènes, cette roche, sortie du sol depuis le commencement du siècle, pousse continuellement ; d'où le nom de ce monument qui est très redouté des mandarins et que le peuple vénère encore ainsi qu'en témoignent les dépouilles de chevelures qu'on y dépose.

Ta Mau. — Au sud-est de Thmâ Doh, l'autre colline, celle de *Ta Mau* « l'ancêtre Mau », haute aussi de soixante ou quatre-vingts mètres, mais moins raide d'accès, a deux sommets entre lesquels grimpe le sentier. Sur l'une de ces cimes, une tour en briques, encore haute de six à huit mètres, fait face au nord. L'intérieur de ses murs a conservé des traces de beau vernis rouge. De même qu'au monument voisin, les sculptures des pièces de la porte étaient très belles. Le linteau représentait la scène du barattement. A terre devant la tour, gît une autre grande plaque de grès représentant Vishnou dormant sur le serpent aux têtes multiples qui repose lui-même sur un grand lion. Du nombril de Vishnou sort la tige de lotus dont la fleur sert de trône à Brahma aux quatre têtes ; des hommes et des femmes adorent ces dieux. Une statue isolée de déesse, haute de cinquante à soixante centimètres, est encore vénérée sans doute par les gens du pays, ses lèvres étant enduites d'huile.

Préi Soa. — Non loin de la « Petite rivière », Prék Tauch, à l'est de Vat Bati et à la limite entre les plateaux cultivés en rizières et les plaines que noie l'inondation annuelle, est le village de *Préi Soa* = Brai Soā. « la forêt des singes », appelée aussi *Brei Chéa* = Brai Jā « la bonne forêt ». Son temple actuel

est probablement construit sur l'emplacement d'un temple ancien ; le mur de soutènement de sa terrasse contenant nombre de beaux blocs travaillés de basalte noirâtre. Dans la *Brah Vihār* une stèle plate de même nature porte sur une de ses faces une inscription de dix-neuf lignes fortement détériorées par des éclats de la pierre, surtout dans le haut et aussi dans le bas où la fin paraît manquer. L'écriture, fine, grêle, cursive, mal conservée malgré la dureté de la pierre, remonte sans doute au *vi*^e siècle s'aka. Ce document détaille les donations de champs que font au dieu *Srī Pingalesvara* (un vocable de *Siva*) des *Poñ* ou seigneurs, les uns portant des noms sanscrits, *Sivabhūsana*, *Sivaraksa*, *Bhatasakti*, *Vinaya*, etc. ; d'autres des noms indigènes, *Kris*, *Anek*, *Muka Kraham*, « face rouge », etc.

Vat Tenot. — *Vat Tenot* « la pagode des palmiers borassus » appartient au village de ce nom situé au sud-est du *Phum Preah Sampear* et à deux ou trois lieues au nord du monument de *Phnom Chisaur* qui méritera une longue étude. Une stèle en basalte noir était dissimulée dans le mur de soutènement de la terrasse du temple actuel de *Vat Tenot*. Selon les bonzes, elle avait été déterrée à quelques deux cents mètres à l'est en un lieu appelé *Tuol Prasat* « tertre de la Tour », où il ne reste plus rien. Cette stèle porte sur une de ses faces une inscription khmère de quinze lignes que surmontent dans le haut des dessins d'ornement figurant des rosaces, des fleurs de lotus. L'écriture belle, nette, est du *vi*^e siècle s'aka ; la langue est relativement claire ; ce beau document aurait pu donner des renseignements importants s'il n'avait été mutilé, scié à droite dans le sens de la longueur ce qui lui a fait perdre la fin ou la seconde moitié de toutes ses lignes et ce qui rend impossible sa traduction et même conjectural, très difficile, tout résumé. Ces réserves faites, voici à peu près ce que l'on peut lire dans ces tronçons de lignes : Un ordre fut donné par un roi.... L'œuvre pie du *Poñ Tāñ*... Donation de cinq champs dont la situation est indiquée... Œuvre pie de l'aïeul du *Poñ Tāñ*... Donations de deux champs et d'esclaves faites au dieu *S'rīganapati* (= *Ganesa* ou bien *Siva* lui-même), dont le nom est deux fois répété... Esclaves donnés à *Vrah Svayambhū* (*Brahma*)... *S. M. Jayahvarmma* (*sic*) donne au *Poñ Isvaracīta* et au *Poñ*... Inscription de l'ordre royal... Le *Mratāñ* gouvernant *Vikrama pura*, a envoyé le *Mratāñ Kloñ Rājagraha*... Le *Poñ Tāñ* serviteur... *Isvaracīta* neveu du *Poñ Tāñ*... Au *Mratāñ Sudarsana* petit-fils...

Cette inscription de *Vat Tenot* remonte, selon toute vraisemblance, au

règne du roi dont on y lit le nom Jayavarman I^{er}, fin du vi^e siècle saka ; elle relatait les donations faites aux dieux brahmaniques par divers membres d'une famille qui paraît être de caste sacerdotale : enfin, elle permet peut-être de supposer que Vikramapura serait le nom de la ville voisine, celle dont existent des vestiges de rempart autour de la Vat Bati.

Néang Khmau. — *Prasat Néang Khmau* « les Tours de la Dame noire » sont situées à une lieue à l'ouest du Mont Chisaur dans le territoire du Phūm Damnak Char. Un fossé-bassin, interrompu à l'est par la chaussée d'accès du temple, entoure un petit tertre artificiel où se dressent encore deux tours carrées en briques, découronnées de leurs sommets, rapprochées l'une de l'autre et orientées à l'est. A côté un monceau de briques indique qu'il y avait là jadis un édicule ou peut-être une troisième tour. Des deux qui subsistent, celle du sud ou de droite, haute d'une douzaine de mètres, large de six ou sept, un peu plus grande que sa voisine, a conservé quelques traces de peinture rouge à l'intérieur. Sa porte en grès est bien sculptée quoique sobre d'ornements. La tour de gauche mesure cinq à six mètres de largeur, sept à huit mètres de hauteur, avait une porte mieux sculptée encore, mais l'entablement est abîmé. Elle abritait, il y a quelques années, des débris de statues remarquables d'exécution.

Trois inscriptions ont été découvertes à Prasat Néang Khmau. Sur la paroi de droite de la tour de droite avait été burinée une inscription sanscrite de dix lignes qui donne formellement la date de 850 s'aka = 928 A. D. pour l'avènement de Jayavarman IV, frère de Yas'ovarman, succédant à son neveu Is'anavarman II. Sur la paroi de gauche de la tour de gauche avait été gravée une autre inscription sanscrite de cinq lignes dont il ne reste que de courts fragments et qui paraît être contemporaine de la précédente, donc du milieu du ix^e siècle s'aka.

La troisième inscription de Prasat Néang Khmau était écrite en langue khmère sur une stèle de basalte noirâtre qui se trouvait enterrée sous le monceau de briques. L'écriture de cette inscription de dix lignes indique qu'elle remonte au vi^e siècle s'aka. Il faut deviner tant bien que mal, sous l'usure de la pierre, ses lettres grandes mais grêles et effacées. Elle contenait la liste nominative des esclaves, — avec indication en chiffres du nombre des enfants de chaque femme, — qui étaient donnés, ainsi que des champs et des jardins, au dieu Vrah Yama, peut-être, car on y lit son nom.

En résumé, les tours actuelles de Néang Khmau furent probablement édifiées avant le milieu de notre x^e siècle, sur l'emplacement d'un temple qui remontait à plusieurs siècles en arrière. Quoique leurs deux inscriptions sanscrites semblent être vishnouïtes, le nom donné à ces tours paraît indiquer que l'une, tout au moins, fût dédiée à Kāli « la déesse noire ». Ce monument est aujourd'hui très redouté des indigènes; aucun fonctionnaire n'osait passer devant ou l'aborder de front.

Phnom Chi Saur. — Le Phnom Chi Bap = Bhnām Jī Pāp « mont de l'ancêtre Pāp », colline de grès, boisée, haute d'une centaine de mètres et située dans le sud-est de la province, à la limite de la région noyée, n'offre rien de remarquable. Mais à quelques lieues à l'ouest un peu sud, une autre colline, le Phnom Chī Saur = Bhnām Jī Sūr « le mont de l'ancêtre Sūr ou Sūrya » porte le monument le plus curieux peut-être de la province de Bati.

Cette colline de Chi Saur, boisée, haute de cent vingt à cent trente mètres, à ossature de grès assez beau et propre aux constructions, s'allonge et s'abaisse en pente douce vers le nord-ouest et se termine plus brusquement au sud-est où a été construit le temple sur un ressaut ou esplanade naturelle que dominant en arrière les deux cimes du mont séparées elles-mêmes par une gorge qui s'abaisse de vingt-cinq mètres. De ces sommets, où des amas circulaires de blocs de grès frustes, mesurant cinq mètres de diamètre, semblent indiquer un culte plus ancien que celui des monuments cambodgiens brahmaniques, la vue se perd de tous côtés dans l'horizon sans limites, sauf à l'ouest, où la grande chaîne dentelée qui court de Phnom Sruoch à Kampot profile ses pics et ses arêtes sombres. Au sud, par delà les vastes lagunes de Préi Krebas, les monticules de cette province et de celle de Treang surgissent dispersés de tous côtés. A l'est, une autre série de grandes lagunes également gonflées par la puissante pulsation annuelle de l'inondation se devine, continue et prolongée, contournant le Phnom Chibap et poussant sur la gauche une pointe dans l'intérieur de la province pour séparer les emplacements antiques de Vat Tenot et Préi Sva, ces deux promontoires avancés des plateaux de Bati. Plus près, tout autour de Phnom Chisaur, règne la forêt interminable des grands arbres qui cache à l'ouest les tours de « la Dame noire » et qui est plaquée de loin en loin par les larges taches dénudées des rizières, vertes ou jaunes selon la saison.

Le temple. — Les ruines de ce monument appelé Vat Phnom Chisaur, sans doute à cause d'une bonzerie moderne qui s'est maintenue à sa gauche sur le prolongement de son esplanade, comprennent dans leur ensemble le temple proprement dit, un escalier d'accès qui descend la pente du mont, un édicule en croix au bas, une large avenue en chaussée, un autre édicule à huit ou neuf cents mètres dans la plaine et un grand bassin rectangulaire à douze ou quinze cents mètres du mont. Ce bassin est appelé aujourd'hui Tonlé om = Danle um « lac à pagayer », nom qui semble indiquer que cette vaste pièce d'eau de mille à douze cents mètres de côté, couvrant donc plus de cent hectares, servait aux joyeuses joutes nautiques où se passionnèrent de tout temps les Cambodgiens. Tout cet ensemble a été construit sur le même axe est-ouest. A droite et à gauche de l'avenue, le terrain moins uni semble indiquer l'emplacement des édifices particuliers qui bordaient cette voie des deux côtés.

Les deux édicules ou petits temples construits en plaine méritent quelques détails. Le plus éloigné du mont, appelé Khsin Ravāñ « Khsin de garde » est une galerie en forme de croix mesurant une quarantaine de mètres d'une extrémité à l'autre de ses branches latérales, nord-sud, et une trentaine de mètres à ses branches de l'axe général du temple, c'est-à-dire est-ouest. Chaque branche se termine par une chambre moins haute. La porte principale, plus décorée de sculptures, est celle qui fait face au mont, mais les murs de toute la moitié orientale de la galerie sont percés de nombreuses ouvertures. Cette construction massive, toute en blocs de grès remarquables par leurs grandes dimensions, aux murs épais de près d'un mètre et hauts de quatre mètres, est actuellement à ciel ouvert, ayant perdu sa toiture qui était probablement en matériaux légers et peu durables ; l'absence de décombres indique en effet que cette couverture n'était pas une voûte de grès construite en encorbellement. Au milieu de cet édicule est une grande statue du Bouddha couché.

A huit ou neuf cents mètres de là, au bas du mont, l'autre galerie, appelée Khsin Thmal (du support?), semblable à la précédente, mais construite en blocs de grès moins volumineux, est surtout remarquable par l'écartement de ses murs qui sont distants de 6^m,30, écartement absolument inusité, même dans les galeries qui, comme celle-ci, n'avaient pas à supporter une voûte de pierre. Par suite des dernières déclivités de la colline, les entrées de l'ouest de cet édicule sont de plain-pied, tandis que de l'autre côté les soubassements

hauts de trois mètres environ sont coupés par des escaliers. Il n'y a pas de statue dans le Khsin Thmal.

De cet édifice part, bien dégagé et construit tout en limonite, l'escalier qui monte le flanc de la colline dont la pente douce dans le bas permet à quelques larges paliers d'alterner avec les marches. Flanqué au bas de statues de lions, bordé partout d'un petit parapet, il commence avec une largeur de sept à huit mètres pour se rétrécir progressivement et s'élever à plus de quatre vingts mètres, en comptant trois cent quatre-vingt-dix marches. Dans le haut il monte très raide entre les murs de soutènement de trois terrasses nécessitées par l'escarpement et qui vues du bas semblent inaccessibles : ces grands gradins servent d'assises au temple dont le péristyle s'arrête au bord de cet abîme. Du bas, la petitesse réelle de la construction semble due à l'éloignement : les anciens Cambodgiens s'étant montrés habiles ici, de même qu'en bien d'autres monuments, à augmenter l'effet de la perspective.

Adossé à la montagne dont le sommet le domine d'une trentaine de mètres, le temple occupe toute la profondeur de la petite esplanade ménagée par la nature à près de cent mètres au-dessus de la plaine ; il couvre un rectangle qui mesure environ quarante-deux mètres de façade sur quarante-huit de profondeur. Il est enclos par des galeries d'enceinte construites en limonite mais où le grès, extrait peut-être de la montagne même et à proximité, est prodigué aux portes et aux couronnements partout couverts de riches sculptures. Sur le faitage se déroulent des dragons à neuf têtes dont la centrale présente cette particularité d'être munie d'un appendice nasal rappelant une trompe d'éléphant. Des cloisons intérieures partagent ces galeries en chambres qui sont au nombre de cinq très courtes aux faces est et ouest, et de trois sensiblement plus longues aux faces latérales. Les trois chambres centrales de la face d'honneur communiquent du dedans au dehors par un double escalier, celui du milieu étant abrité par un double péristyle monumental ; les deux chambres latérales de cette face communiquent par des portes avec le préau intérieur mais elles prennent aussi vue par des fenêtres sur le beau paysage de la plaine. La pièce centrale des trois autres faces s'ouvre également de l'intérieur à l'extérieur par un péristyle double à la face de l'ouest, mais simple et seulement tournés vers l'intérieur aux deux faces latérales ; toutes les autres chambres de ces faces ne communiquent qu'avec le préau intérieur.

Dans ce préau, sept édifices, de formes et de grandeurs différentes, con-

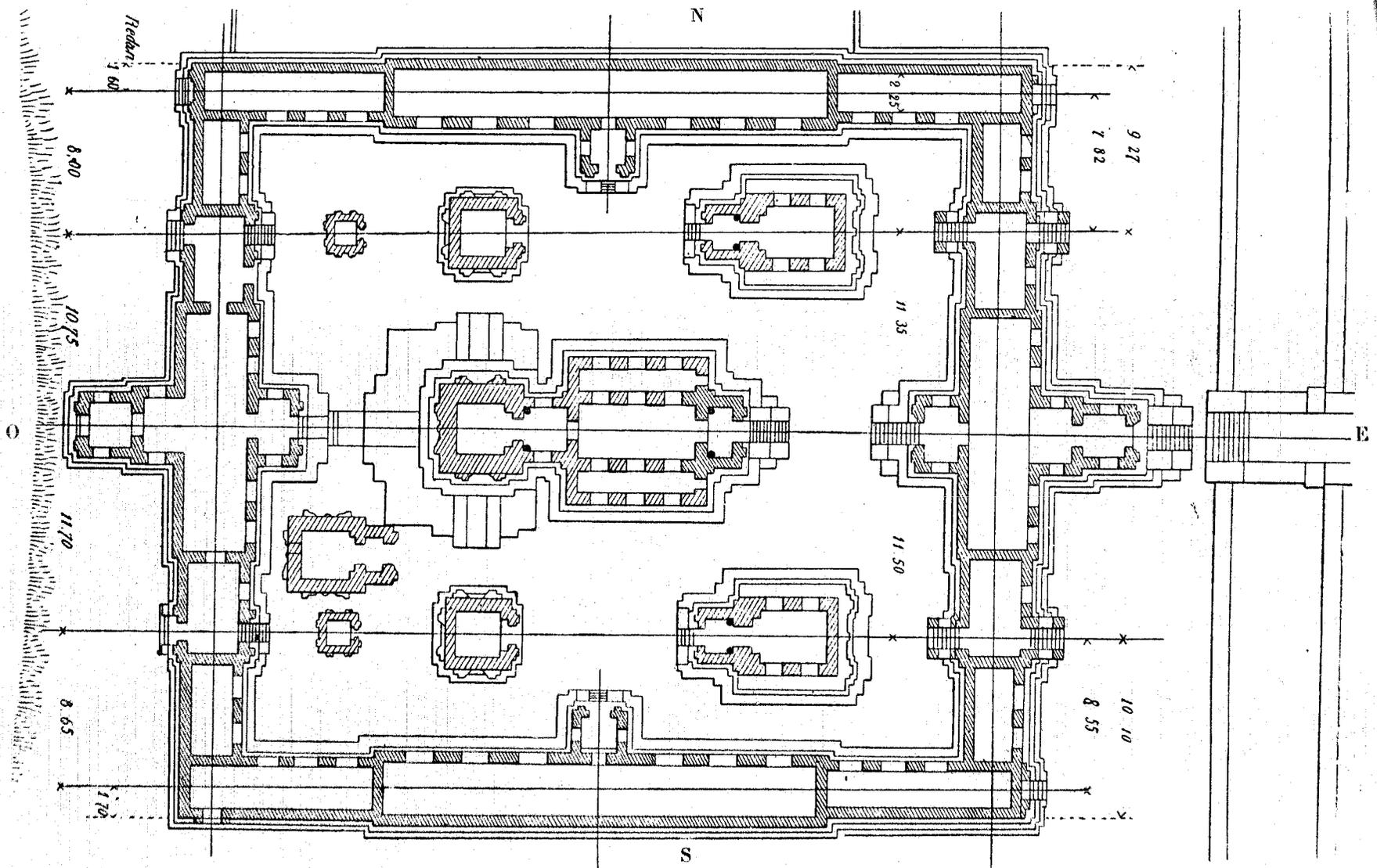


FIG. 34. — Plan du temple de Phnom Chh Saur.

struits en briques, sont disposés autour d'un sanctuaire central que quatre de ces édicules flanquent symétriquement. En avant les deux plus importants sont tournés à l'ouest et ont une porte sculptée où quelques marches donnent accès à une première pièce éclairée par deux petites fenêtres et communiquant avec l'arrière-pièce qui reçoit la lumière tombante par quatre soupiraux pratiqués dans la frise sur les côtés. Les deux autres édicules latéraux, plus petits, se composent d'une unique chambre dôme, n'ayant qu'une seule ouverture, la porte qui donne à l'est. Les trois derniers édicules, tous orientés à l'est, sont placés en arrière du sanctuaire, le long de la galerie ouest de l'enclos ; deux, très petits et très ruinés, ne se composaient que d'une pièce ;

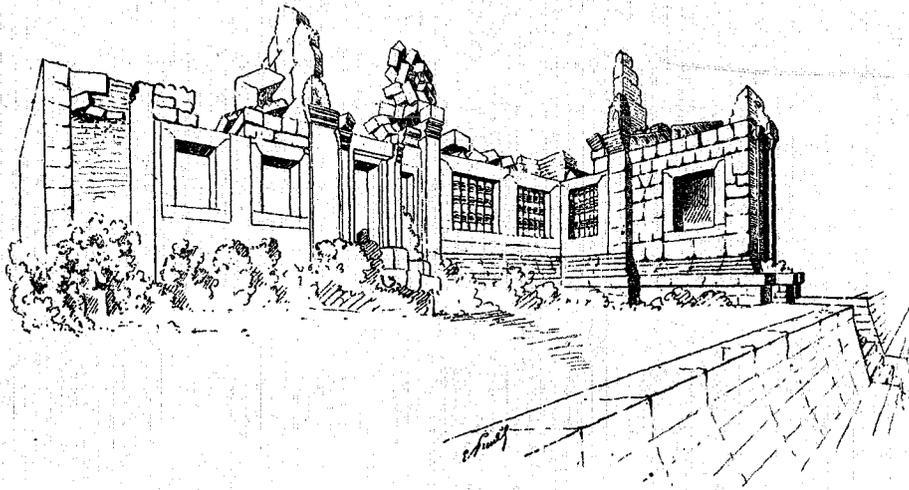


FIG 35 — Façade orientale du temple de Phnom Chi Saur (dessin de M. Prudhomme).

l'autre, un peu plus grand est de construction peut-être moins ancienne. Tous ces édicules du temple abritent aujourd'hui les débris d'ossements humains que les gens du pays y déposent dans des bols après l'incinération.

Le sanctuaire central, reporté selon la loi des axes en arrière et un peu au nord du centre de figure, long d'une vingtaine de mètres, reposant sur un soubassement haut d'un mètre vingt centimètres, dallé en plaques de grès, est un curieux petit édifice reproduisant, en miniature et sauf la relation des proportions, toutes les parties qui composent une cathédrale. A l'est, quelques marches permettaient de monter au porche qu'éclairaient deux fenêtres décorées de cinq barreaux de pierre sculptés. Une porte permettait

de passer de ce porche dans une nef centrale que flanquaient deux bas-côtés ou nefs latérales. Quatre piliers énormes en limonite, deux de chaque côté, déterminaient trois travées et soutenaient la voûte de cette nef centrale, voûte très épaisse, construite en briques et remarquable par sa courbe en ogive aiguë. Les nefs latérales, actuellement à ciel ouvert, étaient éclairées chacune par trois fenêtres aussi décorées de barreaux. D'autres fenêtres, triangulaires celles-ci, étaient pratiquées, soit sur les côtés de la nef centrale, soit à ses extrémités au-dessus des portes qui la faisaient communiquer avec le porche et avec le chœur. Ce chœur, réduit distinct de la nef, était éclairé par sa porte

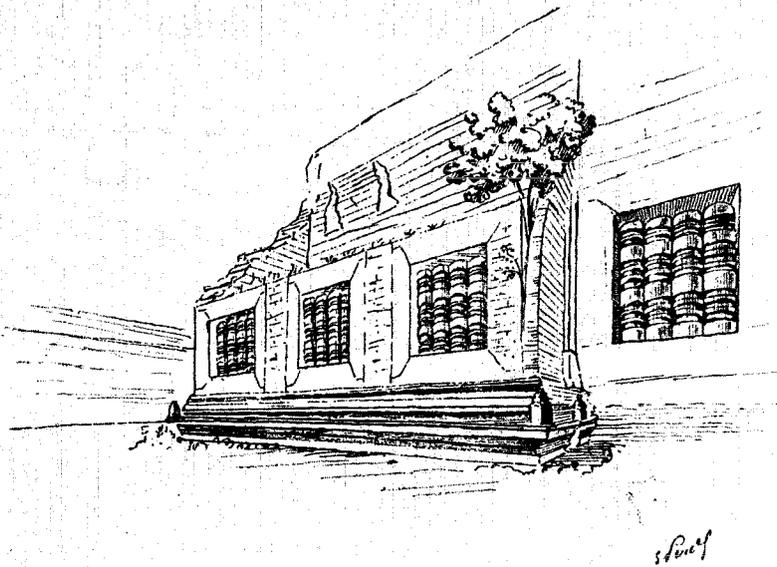


FIG. 36. — Vue extérieure du sanctuaire (dessin de M. Prudhomme).

et par des fenêtres latérales ; une autre petite porte le faisait communiquer avec le sanctuaire obscur, chambre carrée construite en briques qui abritait certainement la divinité : le mur de ce sanctuaire étant en effet percé au nord par un caniveau, le somasūtra, que terminait à l'extérieur une gargouille, en tête de chimère, gueule béante, dont les débris gisent épars sur le sol. Actuellement, le dôme écroulé de ce sanctuaire laisse pénétrer la lumière du ciel sur un fouillis de Bouddhas de bois entassés pêle-mêle dans les briques amoncelées.

La porte de communication entre le porche et la nef centrale a conservé, par exception, ses deux battants de l'époque en bois dur. Sur chaque battant

est sculpté à l'extérieur, en haut relief un gardien farouche armé d'une massue, aux dents saillantes, coiffé d'une tiare à quadruple étage, décoré aux bras et aux jambes de bracelets figurant des serpents, aux oreilles d'ornements pyramidaux qui tombent sur les épaules ; il est debout les pieds sur un animal qui ressemble à un gros rat ou à un petit chien.

Plusieurs débris, statues ou lingas, restes des anciennes idoles brahmaniques, gisent mutilées dans les ruines de ce temple ; aussi des autels évidés

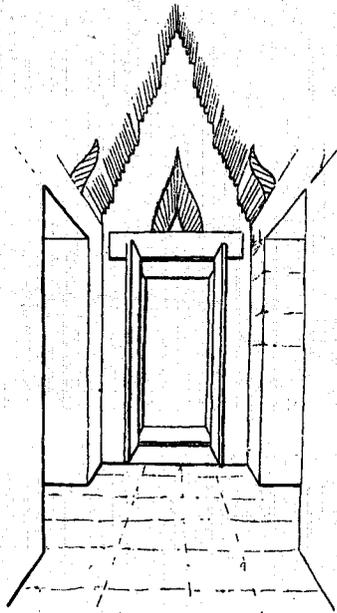


FIG. 37. — Vue intérieure du sanctuaire (dessin de M. Prudhomme).



FIG. 38. — Un gardien de porte (dessin de M. Prudhomme).

en tables de lavages percés de trous ronds ou carrés, mortaises qui recevaient le tenon du socle des idoles et se prolongeant vers la gauche par des becs qui permettaient de recueillir les eaux lustrales ; on y voit aussi de beaux monolithes hémisphériques de grès rose, peut-être les pierres terminales des tours, ou peut-être des représentations de divinités. Mais la pièce de sculpture la plus remarquable, vue par l'auteur de ces lignes en 1874 et qui avait disparu en 1882, était une admirable statue, haute de cinquante à soixante centimètres représentant un beau type mâle, un roi probablement, accroupi sur

une jambe à peu près dans la pose de la statue dite du roi lépreux à Angkor Thom, mais coiffé du mukuta, à la figure animée et expressive, vêtu d'une culotte au large rebord retombant de la ceinture, tenant dans ses mains deux objets, l'un semblable à une boule et l'autre à un morceau d'étoffe découpé en forme de balance dont les plateaux seraient remplacés par des sachets. Ce joli morceau de sculpture qui était placé dans la nef centrale du sanctuaire a été enlevé probablement par M. Moura et doit se trouver quel-part dans une collection ou dans un musée du Midi de la France.

Derrière le temple un bassin creusé dans le roc donne encore de l'eau presque toute l'année aux quelques religieux qui habitent la bonzerie moderne située au nord de l'édifice ancien, sur le prolongement de l'esplanade.

Grès, briques et limonite furent les matériaux judicieusement employés à la construction de ce petit monument si remarquable par sa situation, par l'originalité de ses dispositions et la richesse de ses sculptures. Aujourd'hui il s'écroule et sème ses plus belles pierres travaillées sur la pente de la montagne. Dans la plaine, ses deux *Khsin* sont recouverts et cachés par la végétation, son lac à pagayer est envahi par les grandes herbes.

Les inscriptions. — Quatre inscriptions ont été estampées dans le temple de Phnom Chisaur; l'une sur une paroi d'édicule au sud du sanctuaire, les trois autres sur autant de stèles qui sont actuellement au musée Guimet.

Le plus ancien de ces documents, gravé sur une face de stèle longue et étroite, en basalte noirâtre un peu écornée et écaillée par endroits, compte trente-six lignes d'une écriture fine, mais nette, bien tracée, arrondie et cursive, ornée de fleurons à profusion. Cette inscription khmère contenait deux dates dont la première est certaine quoiqu'elle n'ait conservé que le chiffre de ses unités. En substance nous y lisons que, en (93)7 s'aka = 1015 A. D. sous le règne de S. M. Sūryavarman (I^{er}), l'auteur du document parlant à la première personne sans donner son nom, acheta (à titre temporaire?) d'un seigneur des terres où il fonda un monastère appelé Yogendrālaya, affectant à ce monastère des revenus et cinq femmes esclaves, toutes nommées, qu'il acheta ou que d'autres donnèrent pour contribuer à la fondation pieuse. Puis, en 939 s'aka, = 1017 A. D. S. M. Sūryavarman régnant, le même personnage sans doute, donnant cette fois son nom de Steñ S'ivācārya Vnur Sramo (ajoutant ainsi un nom indigène de lieu pour se distinguer peut-être d'un autre Steñ s'appelant également S'ivācārya) fit présenter par un grand sei-

gneur, prince ou ministre, le *Vrah Kamrateñ añ S'ri Virendravarman*, une supplique au roi qui ordonna, par l'intermédiaire de ce seigneur, que les terres fussent données à titre définitif, aux deux monastères *Yogendrālaya* et *Yogendrapura* et affectées au culte du dieu *S'ri Vriddhes'vara*. Quatre femmes esclaves furent encore données à l'un de ces monastères et trois à l'autre. Le document se termine par une invocation et une imprécation.

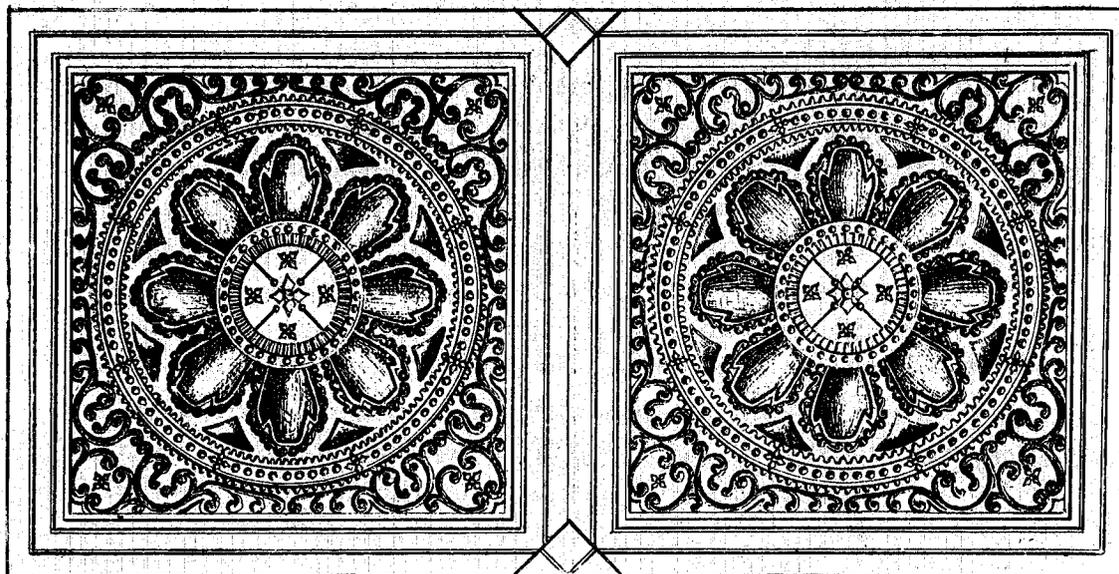
Sur la paroi de droite de la porte de l'un des deux édicules qui sont au sud du sanctuaire, une inscription khmère de treize lignes, très ruinée, écrite en lettres grandes, cursives et d'exécution peu soignée, nous apprend qu'en 941 s'aka = 1019 A. D. S. M. *Sūryavarman* fit (au temple de *Phnom Chi Saūr*, sans doute) des donations de personnes, pays et revenus.

Une petite stèle de grès très tendre portait des inscriptions sur ses deux grandes faces et même quelques mots (deux noms d'indigènes gardiens du mont) sur une des tranches ou petites faces latérales. La première des grandes faces compte dix-sept lignes en sanscrit commençant par ces mots : *Namo hiranyagarbhāya...* « Adoration à l'œuf d'or »... et dans le bas une dix-huitième ligne en lanque vulgaire. Cette inscription sanscrite n'est pas très lisible : les lettres étant effacées. L'autre grande face, encore moins lisible, comptait trente et une lignes d'une écriture fine et cursive, comprenant une liste nominative d'esclaves ou serfs sacrés qualifiés *loñ* et *teñ*, des indications de terres grevées de redevances ou fournitures périodiques. Les noms des divinités, sauf celui de *S'ri Vṛisadhvaja* (*S'iva* ou *Ganes'a*), sont indigènes et ils ne sont pas suffisamment lisibles. Une imprécation finale termine cette inscription sur la seconde face.

La quatrième et dernière inscription trouvée dans le temple de *Phnom Chisaur*, gravée aussi sur une petite stèle de grès très tendre, mais sur une seule face, compte vingt-et-une lignes très effacées qu'entoure un triple filet et que surmonte un grand signe mystique dont la forme rappelle notre point d'interrogation (?). Les dix premières lignes écrites en sanscrit sur deux colonnes sont à peu près lisibles ; elles donnent un nom de roi, *Sūryavarman*, répété trois fois. Il s'agit évidemment, non de *Suryavarman I^{er}*, mais du second roi de ce nom qui monta sur le trône en 1034 s'aka = 1112 A. D. ; en effet, les onze lignes en lanque vulgaire qui suivent commencent par la date en chiffres, 1038 s'aka = 1116 A. D. Alors, le *Vrah Kamrateñ añ Rhek*, un ascète ou prieur de monastère, offrit au dieu de *Sūryaparvata* des terres, une trentaine d'esclaves ou de serfs royaux qualifiés *loñ* et *teñ* et des ustensiles

du culte en argent. Suit la formule imprécatoire menaçant de malheur dans les deux mondes quiconque portera atteinte à ces donations. Puis les champs sont indiqués. L'inscription se termine par une dernière formule imprécatoire, écrite en sanscrit celle-ci.

Les différents textes épigraphiques de Phnom Chisaur permettent de supposer que le temple actuel fut édifié, en remplacement de constructions d'un caractère plus primitif, vers le commencement du règne de Sūryavarman I^{er} et de notre xi^e siècle. Cent ans plus tard, il reçut des donations faites sous le règne et peut-être par ordre du roi Sūryavarman II; à cette dernière époque la colline était déjà appelée Sūryaparvata « mont de Sūrya » expression dont elle a conservé un vestige certain dans son nom actuel de « Mont de l'ancêtre Sūr ».



CHAPITRE IX

DE PRÉI KHEBAS AU PRÈK TENOT

Préi Krebas. — La stèle de Chamnon. — La stèle d'Anlok. — La stèle de Phkéám. — La stèle de Samrong. — Angkor baurei. — Phnom Da. — L'Asrám Maharosei. — Les inscriptions d'Angkor baurei, la légende, l'identification de cette capitale. — L'inscription moderne. — Koh Thom. — Lœuk Dêk. — Kiensvay. — Saang. — Kandal Sting. — Vat Krapœu Chhaët. — Vat Preah Théat et sa stèle. — Vat Prasat. — Kong Pisei. — Hû Phnou et sa stèle. — Preah Nirpéan et ses inscriptions. — Pnhom Sruoch.

Préi Krebas. — La province de Préi Krebas s'appuie à celle de Bati et s'avance en coin au sud-est dans la direction de Chaudoc. A gauche, une sorte de long canal naturel aux nombreuses ramifications alimentant autant de lagunes, court du nord au sud, parallèle au fleuve dont il semble être un ancien bras ; il sépare, semble-t-il, Bati de Koh Thom et il devient plus bas la rivière de Chaudoc. A droite, le cours d'eau qui passe à Sla Kou, sert de limite, à partir de Baraï, aux provinces de Treang et de Préi Krebas ; il se jette dans cette rivière de Chaudoc à Kâmpong Kassang, après avoir coulé depuis Baraï en pays très marécageux. L'intérieur de ce triangle est lui-même couvert en grande partie par un chapelet de profondes lagunes — on en compte six principales — aux contours mal définis, que l'inondation trans-

formé en un vaste et unique bassin qui pénètre au loin dans les terres comme un véritable golfe. Une rivière courte mais assez profonde, le Prék Angkorbaurei, fait communiquer ces lagunes avec la rivière de Chaudoc et le grand fleuve. Autant que nous la connaissons, la province de Préi Krebas semble donc ne se rattacher à Bati que par une langue de terre ferme, plaine nue que coupent des lignes de bosquets de palmiers à sucre; langue qui part du mont Chi Saur et pénètre en pointe au sud-est, flanquée de lagunes et de bas-fonds, pour se terminer sur le Prék Angkorbaurei.

Cette province, très riche en pêcheries, en cultures de tabac, de coton, en sucre de palme, produit du riz ordinaire et du riz d'inondation. Elle compte 3,040 inscrits obéissant à l'okñā Jai Yoddhā « Seigneur guerrier et victorieux » qui appartient à la maison du roi, qui compte sept mille honneurs et qui dépend du Yomarāj, le grand justicier de la couronne.

Le nom de Préi Krebas paraît remonter à une grande antiquité et doit provenir du Phûm Préi Krebas = Bhûm Brai Krapās « le hameau de la forêt des cotonniers », l'un de ses villages que d'autres appellent aussi, paraît-il, Phûm Preah Srê « hameau des champs sacrés ». Il est possible toutefois que ce dernier nom s'applique à un autre village se trouvant de même sur la rivière de Chaudoc à quelques lieues au nord d'Angkorbaurei, en un point encore inexploré.

Les vestiges archéologiques et épigraphiques sont très importants dans cette province de Préi Krebas où fut élevée une des plus anciennes capitales du Cambodge.

Chamnom. — Non loin de la limite de Bati, entre la lagune appelée Cheal Méas = Jāl mās « le Panier d'or » et Phkeam, dans le village actuel de Chamnom = *Camnom*, s'élevait sans doute un ancien temple en bois dont il ne reste que la terrasse revêtue qui devait lui servir de soubassement. Là une stèle de grès porte sur une de ses faces une inscription de vingt-neuf lignes : huit en sanscrit et vingt et une en langue vulgaire. Le document a souffert; la plupart des lignes ont perdu leurs dernières lettres; la treizième du texte khmer a presque totalement disparu sous une rayure horizontale qui a aussi enlevé une partie de la ligne suivante. L'écriture plutôt grande, bien tracée, indique le vi^e siècle s'aka, à peu près l'époque de l'inscription d'Ang Pou, province de Treang.

Selon M. Bergaigne, le texte sanscrit mentionne un personnage nommé

Kṛisnamitra qui a érigé un dieu, sans doute un Harihara ou Visnu-S'iva, que le texte en langue vulgaire appelle Yajñapatis'vara « le Seigneur du maître du sacrifice ». Son beau-frère, portant les titres ou noms indigènes de Ci Dok, a donné un champ à ce dieu. Is'varakumāra, petit-fils des deux précédents (sans doute petit-neveu de l'un d'eux), a bâti par leur ordre un temple et complété les donations. Ce sont ces donations que le texte en langue vulgaire énumérait avec beaucoup plus de détails. Voici le résumé de ce texte. Le Mratāñ Kṛisnamitra donnait, en les nommant, six esclaves mâles et trois femmes. Le Ci Dok donnait un champ dont les limites sont indiquées. De plus divers personnages, les Poñ Rudrabhava, Puspanandana, Vikarānanta, contribuaient à la fondation par d'autres dons de terres dont les redevances, à fournir au temple, étaient soigneusement spécifiées.

Une fois de plus, nous devons faire remarquer que les donations, dont l'auteur probable de l'inscription sanscrite, Is'varakumāra, s'attribuait le mérite dans cette inscription, étaient faites en grande partie par d'autres personnages qu'il passait sous silence et qui ne pouvaient peut-être contrôler que ce texte en langue vulgaire où le nom de ce Is'varakumāra ne paraît pas, du moins dans la partie conservée. Notons aussi le titre Ci, du nommé Dok, titre d'origine tchame, semble-t-il, et que nous retrouvons en d'autres documents épigraphiques de l'époque.

Anlok. — Vat Anlok ou Vat Romlok est la pagode du petit village de ce nom, au sud de Sremâ Léo et à une lieue au nord d'Angkorbaureï, entre des mares et lagunes à l'est et de jolis jardins à l'ouest. Dans le temple, contre l'autel du Bouddha était dressée une statue de grès portant sur une de ses faces une inscription bouddhique moderne de vingt-huit lignes qu'entoure un filet et que surmontent des dessins de rosaces burinés dans la pierre. Ce document nous apprend que, 2129 ans 4 mois 4 jours après la mort du Bouddha, année du Porc, 949 de la petite ère, soit 1587 A. D., le roi de Siam, Brañ Nares Khanatap, s'empara de Lovék la capitale du Cambodge; il corrige ainsi les dates données, soit par les Annales siamoises (1583), soit par la Chronique officielle du Cambodge (1593). Toutes ces chroniques ou annales ne sont que d'une exactitude approximative; elles n'ont été compilées et rédigées que vers la fin du siècle dernier. Selon cette inscription, le temple d'Anlok fut édifié en trois mois, année du Bœuf, 941 de la petite ère = 1579 A. D., et les bornes sacrées furent plantées l'année suivante.

Phkéâm. — Phùm Phkéâm ou Préi Phkéâm = Brai Phgām « forêt du rosaire » est un village de vingt à trente cases, situé au sud-ouest du précédent, à l'extrémité d'une longue presqu'île ou langue de terre très étroite, — sa largeur ne dépassant pas deux cents mètres en quelques endroits, — qui part d'Anlok et pénètre vers l'ouest entre les lagunes qu'elle domine de quatre à cinq mètres. A ce Phùm Phkeam a été trouvée une inscription de cinq lignes écrite sur une des faces d'une stèle de basalte noirâtre. Ses lettres grandes et grêles ne sont plus toutes nettes et reconnaissables. Leur forme permet de faire remonter au vi^e siècle s'aka ce document qui ne contenait qu'une liste nominative d'une douzaine d'esclaves sacrés, les hommes étant qualifiés vā et les femmes ku, selon l'usage de cette époque.

Samrong. — Du Phum Samrong, village dont la situation est incertaine, provient l'estampage d'une inscription sanscrite d'une ligne dont voici la transcription: S'rī rājya sthala svāmī. Elle est remarquable par la beauté, la fermeté, l'admirable netteté de son écriture, qui semble permettre de la faire remonter à ce viii^e siècle s'aka, dont nous ne possédons que de très rares documents épigraphiques.

Angkorbaurei. — Dans cette province de Préi Krebas, où s'est maintenu le souvenir confus du séjour des rois cambodgiens et même des rois tchames qui ont pu les précéder, s'est élevée jadis en effet l'une des plus vieilles capitales du Cambodge. De nombreuses appellations données aux restes de cette antique ville sont autant de vestiges de ce passé très reculé. C'est le Phùm Nokor = Bhūm nagar, « le hameau royal », ou Angkorbaurei = nagarapūri « la ville royale » ou Nokorthupedei = nagarādhpati « la ville souveraine » devenue, par similitude de consonance, Nokor thvoeu pedeï « la ville du meurtre du mari » ou Nokor slap pedeï « la ville de la mort du mari ». Ces deux dernières appellations ont dû provoquer la création d'une légende qui les explique et qui fut faite sans doute après coup, selon l'usage du pays. Le livre de la formule du serment judiciaire ou Sātrā Prām Dhān qui date de 1614 s'aka = 1692 A. D. appelle encore cette ville Brai Krapas Nagarādhpati « forêt des colonniers, ville royale souveraine ». Une ancienne inscription khmère, que nous retrouverons loin d'ici dans la province de Battambang, parle de Vrai Krapās Vyadhapura, nous donnant ainsi l'identification certaine de l'antique Vyadhapura, la capitale du Cam-

bodge au ^{vi} siècle s'aka, qui se trouve si fréquemment mentionnée dans les textes épigraphiques sanscrits ou khmers.

Les Annamites donnent à ce lieu le nom de Bèn Logo qui paraît être la traduction ou la corruption du cambodgien Kampong Nokor.

Les restes très reconnaissables de la ville sont situés à trente-cinq ou quarante kilomètres au nord-ouest de Chaudoc, sur les deux rives du Prék Angkorbaurei, petit cours d'eau qui fait communiquer le chapelet de cinq lagunes dont nous avons parlé avec la rivière de Chaudoc. Des terrains bas, très inondés, l'entouraient de tous côtés, sauf vers le nord où elle se reliait facilement par la voie de terre aux plateaux de Bati et du Cambodge méridional.

Le cours d'eau, large à cet endroit de quatre-vingts à cent mètres, suffisamment profond pour donner accès en tout temps à nos canonnières et se gonflant encore de trois ou quatre mètres à l'inondation annuelle, permet de dire que cette antique capitale était un port très accessible aux jonques de mer. Les eaux de cette petite rivière coulent ordinairement de l'ouest à l'est, des lacs au fleuve, mais probablement en sens inverse au moment de la crue.

Sur ses rives, dans l'enceinte de l'ancienne capitale, sont aujourd'hui deux villages assez importants, d'une centaine de cases chacun, peuplés, traditionnellement peut-être, celui du nord par les marchands ou pêcheurs chinois et annamites, l'autre par les Cambodgiens dont les maisons sont cachées, sous les grands arbres fruitiers, dans des jardins qui appartiennent en partie et depuis une époque très ancienne au premier ministre du royaume. Un pont en bois de fer dont quelques pilotis résistent encore reliait autrefois les deux rives.

De l'enceinte il ne reste plus qu'une haute et large levée de terre aux talus raides mais sans aucune trace de revêtement, ce qui permet de supposer que des troncs d'arbre maintenaient les terres de ces remparts. Leur tracé irrégulier enceignait au nord de la rivière un segment de mille à douze cents mètres de corde sur deux ou trois cents de flèche. La partie méridionale beaucoup plus étendue entourait, semble-t-il, un rectangle de deux mille mètres environ de côté. Il est visible que le palais royal, les temples, les principaux monuments étaient surtout au sud de la rivière où les quais encore dessinés se trouvent exhaussés par des amas considérables mais informes de pierres taillées et de grandes et belles briques qui mesurent trente-cinq centimètres sur vingt-cinq. En s'avancant vers l'est, ces amas cessent

brusquement et le terrain très abaissé indique qu'un bassin agrandissant le lit de la rivière avait dû être creusé pour offrir un abri plus vaste, plus tranquille aux embarcations. A l'intérieur de la ville de nombreuses levées de terre parallèles indiquent sans doute autant d'anciennes rues en chaussées.

Phnom Da. — A trois kilomètres environ de la rivière, en dehors et au sud de la ville, courent une demi-douzaine de collines et de buttes granitiques qui présenteraient, selon quelques indigènes, des vestiges de sépultures des anciens rois. Ce petit groupe porte sur certaines cartes le nom annamite de Nui Long Ton. Il part de Phnom Baurei « mont de la ville » à l'ouest, la plus grande de ces collines. La hauteur de Phnom Baurei atteint soixante à quatre-vingts mètres ; son sommet qui offre les ruines d'une pagode moderne sans importance, conserve aussi de vagues traditions de sépultures royales. Le groupe se termine à Phnom Da « le mont de la roche », la plus orientale de ces buttes, qui n'est haute que de trente à quarante mètres.

Une chaussée reliait la ville et Phnom Da qui était couronnée par une tour très imposante d'aspect, dépassant encore en hauteur les grands arbres et les frangipaniers séculaires, quoiqu'elle soit délabrée, ruinée, démolie en partie, par le feu du ciel, dit-on. Les murs carrés, très épais, étaient construits en gros blocs de limonite jusqu'à neuf ou dix mètres de hauteur. De là s'élançait la voûte ogivale construite en briques. La porte en grès était remarquablement travaillée. Son entablement est décoré de sept rosaces. Ses colonnes bien sculptées ont été enlevées par par un administrateur de Chaudoc. Nous les avons fait envoyer au musée Guimet. Plusieurs pièces sculptées en sujets brahmaniques gisent sur le sol, brisées ou mutilées.

M. Silvestre qui visita ces collines en 1880 a trouvé sur la pente de cette butte, Phnom Da, une porte régulièrement taillée à angles droits dans le roc, large de trois mètres environ, haute peut-être de trois à quatre mètres, les éboulis l'ayant comblée en partie. Cette entrée donne accès à une grotte profonde, asile de milliers de chauves-souris, dont le guano délayé par les eaux filtrant du plafond comble peu à peu cette caverne, effaçant tout souvenir des rites mystérieux ou sanglants de jadis.

Asrâm Maharosei. — A côté de Phnom Da, sur une autre butte haute seulement de quelques mètres, était construit un petit sanctuaire appelé *Asram Maharisi* « l'ermitage du Grand Anachorète » ; c'est une cellule de

trois à quatre mètres de côté, entourée d'un double mur et construite en pierres spongieuses comme la limonite mais d'origine volcanique; un couloir permettait la circulation entre les deux murs qui étaient percés d'une porte et de plusieurs petites fenêtres.

Près de ce sanctuaire que sa forme permet de faire remonter au moins au ^{vi}^e siècle s'aka, gisait, lors de notre dernier passage en 1882, une remarquable statue de cette époque ancienne représentant Harihara ou Vishnou S'iva. Nous l'avions vue à peu près intacte en 1874; mais elle fut brisée en 1880 par un éléphant farouche et solitaire qui resta longtemps la terreur de la région. Nous en fîmes recueillir les débris qui furent envoyés au Musée Guimet, ainsi que les pièces suivantes qui proviennent toutes des ruines d'Angkorbaureï: une tête de S'iva; une danseuse en haut relief détachée d'une pièce de la porte de la tour de Phnom Da; une divinité assise sur un porc, qui fut trouvée dans une pagode; enfin un grand monolithe, fût élégant mesurant plus de deux mètres de hauteur, surmonté d'une jolie statuette de bœuf sans cornes, qui a été trouvé sous les arbres en dehors de la porte méridionale de la ville. Selon les indigènes un second *Brah go* « bœuf sacré » mais à cornes celui-ci, existait à la porte du nord de la ville; il aurait été enlevé et transporté à Oudong par ordre du roi Ang Duong, donc vers 1850.

Les inscriptions. — D'après ces mêmes indigènes, de nombreuses stèles couvertes d'inscriptions auraient été jadis jetées dans la rivière. Il en restait, lors de nos explorations, deux en basalte noirâtre qui remontent certainement au ^{vi}^e siècle s'aka à en juger par la langue et l'écriture. Ces deux stèles sont plates. L'une, sur la rive droite, à demi enterrée sous un figuier religieux dans le jardin du premier ministre, portait sur ses deux faces une inscription khmère dont il ne reste que la partie inférieure. On peut encore y compter dix-sept lignes sur la première face et quatorze sur l'autre. Les trois dernières lignes de chaque face sont les seules plus ou moins complètes: celles du haut n'ont plus que quelques lettres; et partout les écaillures de la pierre sont assez nombreuses. L'écriture ferme, très bien burinée, indique incontestablement une époque très ancienne. Le texte, entièrement khmer dans ses parties conservées, ne donne que des listes nominatives d'esclaves sacrés qualifiés *ku*, les femmes, et *va*, les hommes (au lieu de *vā*).

La seconde stèle, trouvée sur l'autre rive, derrière la maison d'un Chinois, portait sur une seule de ses faces une inscription khmère dont il ne

reste de même qu'un fragment de la partie inférieure, c'est-à-dire cinq tronçons de lignes d'une écriture également très ancienne, ferme, admirablement gravée, dont les lettres sont souvent très allongées et terminées en volutes. Dans ces fragments de lignes il est question de punya « œuvres pies ».

La légende. — Selon les légendes locales, Angkorbaurei fut la capitale d'une reine tchame nommée *Ap Ar*, qui s'éprit du roi khmer Pañañka ou Payañka, qui tua son mari et son fils afin de pouvoir l'épouser, et qui dut s'emparer violemment de cet amant que pareils crimes avaient refroidi et effrayé. De cette légende il n'y a évidemment à retenir que les noms propres et le fait de la domination tchame qui a pu effectivement précéder en ces lieux celle des Cambodgiens.

L'identification. — Mais en dehors des vagues traditions populaires, il est certain que les diverses appellations royales conservées à cette ancienne ville, la présence des inscriptions du vi^e siècle s'aka, la proximité dans toute cette région méridionale de nombreux documents épigraphiques de cette époque, tout permet d'identifier ces vestiges irrécusables d'une ville grande et importante, la seule qu'on rencontre dans cette petite province de Préi Krebas, avec l'une des plus anciennes capitales du Cambodge.

L'identification est mise hors de doute, parfaitement précisée, avons-nous dit, par l'indication si nette que donne une inscription khmère de Bantéai Préau, district de Soay Chèk, province de Battambang, parlant d'un individu qui prit congé de son patron et s'en retourna dans son pays à Vrai krapas Vyādhapura. Les adhirāja ou adhipati de ce Vyādhapura furent les rois suzerains du Cambodge pendant le vi^e siècle s'aka, peut-être avant, peut-être encore après, mais antérieurement à la fondation d'Angkor. Thom. Dhanvipura « la ville des archers » ou de « l'archer » dont parle l'inscription sanscrite de Pohnéa Hor, dans la province voisine de Tréang, pourrait à la rigueur, selon M. Barth, être un synonyme de Vyādhapura « la ville du chasseur » ou des « chasseurs ». Dhanvin et Vyādha sont aussi l'un et l'autre des noms du dieu S'iva.

L'inscription moderne. — Nous ne quitterons pas les restes si importants de l'antique Vyadhāpura sans mentionner, quoiqu'elle sorte du cadre de cet ouvrage, une stèle moderne qui existe dans l'une des pagodes, Vat

Chréri, = *Jrai* « un figuier » de l'Angkor baurei actuelle. Cette stèle porte sur une de ses faces une inscription khmère de vingt-six lignes, très mal écrite et disant que 2421 ans 4 mois 4 jours après l'entrée du Bouddha au Nirvāna (date de l'ère religieuse donnée ici en langue pâlie), 1800 de la grande ère, et 1240 de la petite, année du Tigre, dixième de la décade (soit 1878 A. D.), le chef de la pagode nommé Yas invita bonzes, novices, élèves, fonctionnaires et notables khmers ou chinois, à venir, le cœur plein d'allégresse, coopérer à l'édification du temple, planter les bornes sacrées et enclore le monastère. L'œuvre pie fut achevée le cinquième jour de la lune croissante de bisak, année du Dragon, deuxième de la décade (soit en 1880, date probable de cette inscription).

Koh Thom. — On peut passer rapidement sur les autres provinces du Cambodge situées entre Chaudoc et Phnom Pénh, sur le bras occidental du fleuve dont les berges s'élèvent progressivement en se rapprochant de la capitale; ces provinces s'étendent aussi sur les petits cours d'eau et les dépressions noyées de l'intérieur des terres. Sur les rives du fleuve se succèdent les riches villages aux spacieuses et sveltes habitations sur pilotis, aux élégantes pagodes qui se cachent sous la sombre verdure des grands arbres et où les robes jaunes des bonzes, les vêtements bleus ou rouges des femmes plaquent souvent des taches éclatantes. Sauf Kandal Sting, les cinq petites provinces de cette région sont dépourvues de vestiges archéologiques ou épigraphiques de quelque importance.

Ainsi rien n'est à signaler dans la province de *Koh Thom* « la grande île » située au nord de Préi Krebas et tirant peut-être son nom de cette grande île qui est formée en fait par le fleuve occidental et le haut de la rivière de Chaudoc, de cette rivière qui semble être elle-même un ancien bras du fleuve. Koh Thom sillonnée de cours d'eau, couverte de lagunes, riche par ses abondantes pêcheries, ses mûriers et le tissage de la soie, compte 1159 inscrits obéissant à l'Okñā bijai cittarañ tejo (pour vijaya caturañga tejas « la force des quatre corps d'armée de la victoire ») mandarin à huit mille honneurs, de la troisième Maison princière, qui relève de l'ekarāja, le grand justicier de cette maison qui est celle de l'uparāja ou héritier présomptif de la couronne.

Lœuk Dêk. — La province de Lœuk Dêk = Lock Têk « lever le fer »

paraît être tout entière dans cette île que forment les deux bras actuels du fleuve au-dessous de Phnom Pénh, île dont l'intérieur est une cuvette d'immenses lagunes où les indigènes recueillent l'amande du nénuphar. Les rives du fleuve, en bourrelet, sont plantées d'arbres fruitiers, cultivées en bétel, arêquiers, tabac, coton, indigo, sésame, arachides, maïs, cannes à sucre, mûriers et plantes textiles. La population qui compte 1 138 inscrits se livre aussi à la pêche, à l'élevage des vers à soie et au tissage des étoffes. Son gouverneur, l'okñā indhar (peut-être pour indra) vijai tejo, à sept mille honneurs, appartient à la Maison du roi et relève du Kralahom, le ministre de la marine, le chef des provinces de la région de Ba Phnom sur l'autre rive du bras principal du fleuve. Il paraît en résulter qu'au point de vue administratif, Lœuk Dêk fait plutôt partie de cette dernière région.

Kien Svay. — La province de *Kien Svai* = Kīan Svāy « la baie du manguiier » dans la partie septentrionale de la même île a le même caractère, les mêmes productions que la précédente. Sa population, qui compte 2 481 inscrits, troque son coton contre le riz que l'île ne produit pas ; son esprit passe pour être très religieux ; les femmes entrent quelquefois en retraite dans les pagodes. Nombre de ces habitants sont par tradition les rameurs des pirogues royales lors des fêtes et dispensés par suite de toutes autres corvées. L'Okñā sena bhūdhār, ou selon d'autres Okñā maitri bhūdhār en est le gouverneur ; il a sept mille honneurs ; il relève de l'okñā Yoddhā Saṅgrām, commandant d'avant-garde, et il appartient à la Maison du roi.

Au sommet de Kien Svai, c'est-à-dire aux Quatre-Bras, en face de Phnom Pénh, dans une petite île que ronge le fleuve et qui porte le nom sonore de Koh Noréa « l'île Narā » était autrefois, d'après certains indigènes dont nous reproduisons ici l'opinion sous toutes réserves, une stèle à inscription digraphique, c'est-à-dire datant probablement du ix^e siècle, du règne de Yas'ovarman. Si le fait est vrai, nous ignorons complètement ce qu'est devenue cette stèle.

Saang. — La province de *Saang* occupe une partie, paraît-il, de l'île de Kien Soai, entre la province de ce nom et celle de Lœuk Dêk, mais elle s'étend principalement sur la rive droite du bras occidental du fleuve, à l'est de Bati et de ses lagunes, au nord de Koh Thom. Les Chinois sont très nombreux dans cette province qui comprend aussi des îles, une entre autres très

fertile qui est appelée « l'île de l'eau tourbillonnante ». Saang offre toutes les cultures des provinces voisines et l'emporte même par son bétel et ses

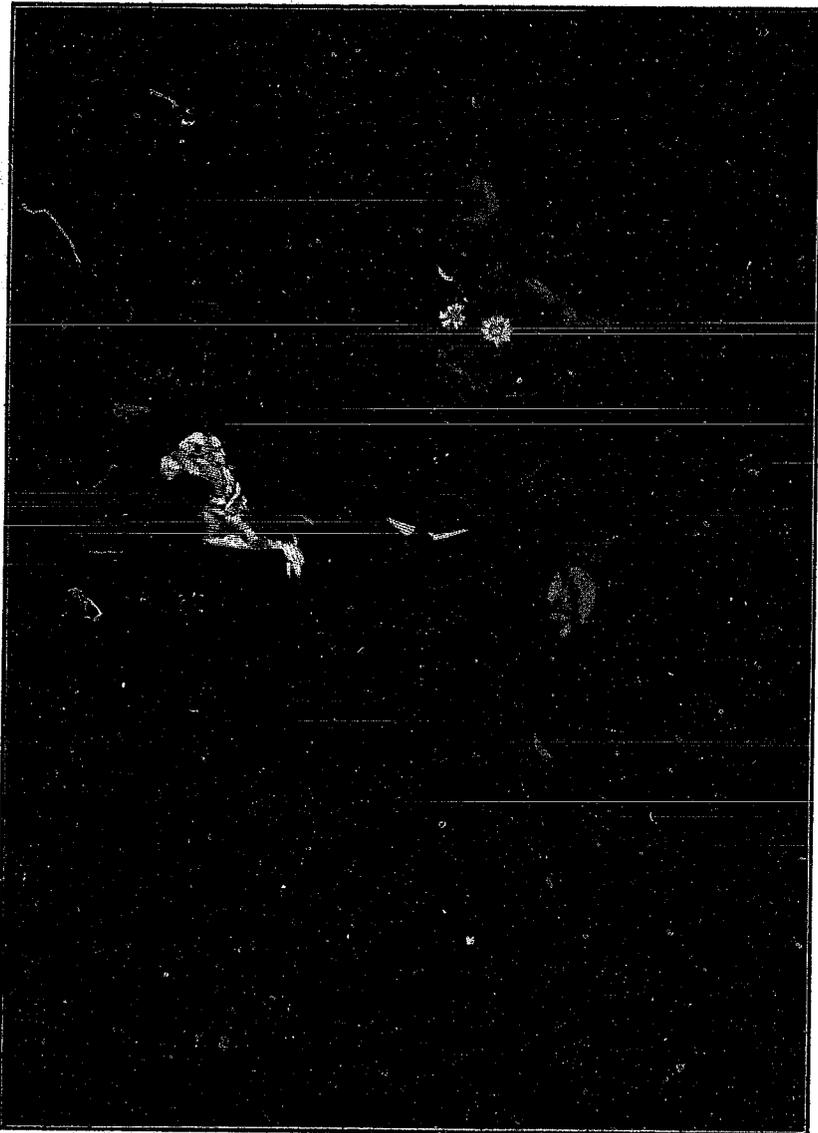


FIG. 39. — S. M. Norodom roi du Cambodge (photographie Gsell).

cannes à sucre dont la culture est intensive et soignée. Ses 2 818 inscrits obéissent à l'okñā vañsa mantri, gouverneur à sept mille honneurs, de la

Maison du roi, qui relève, de même que son collègue de Kien Soay, du commandant d'avant-garde de cette maison, l'okña Yoddhā Sangrām.

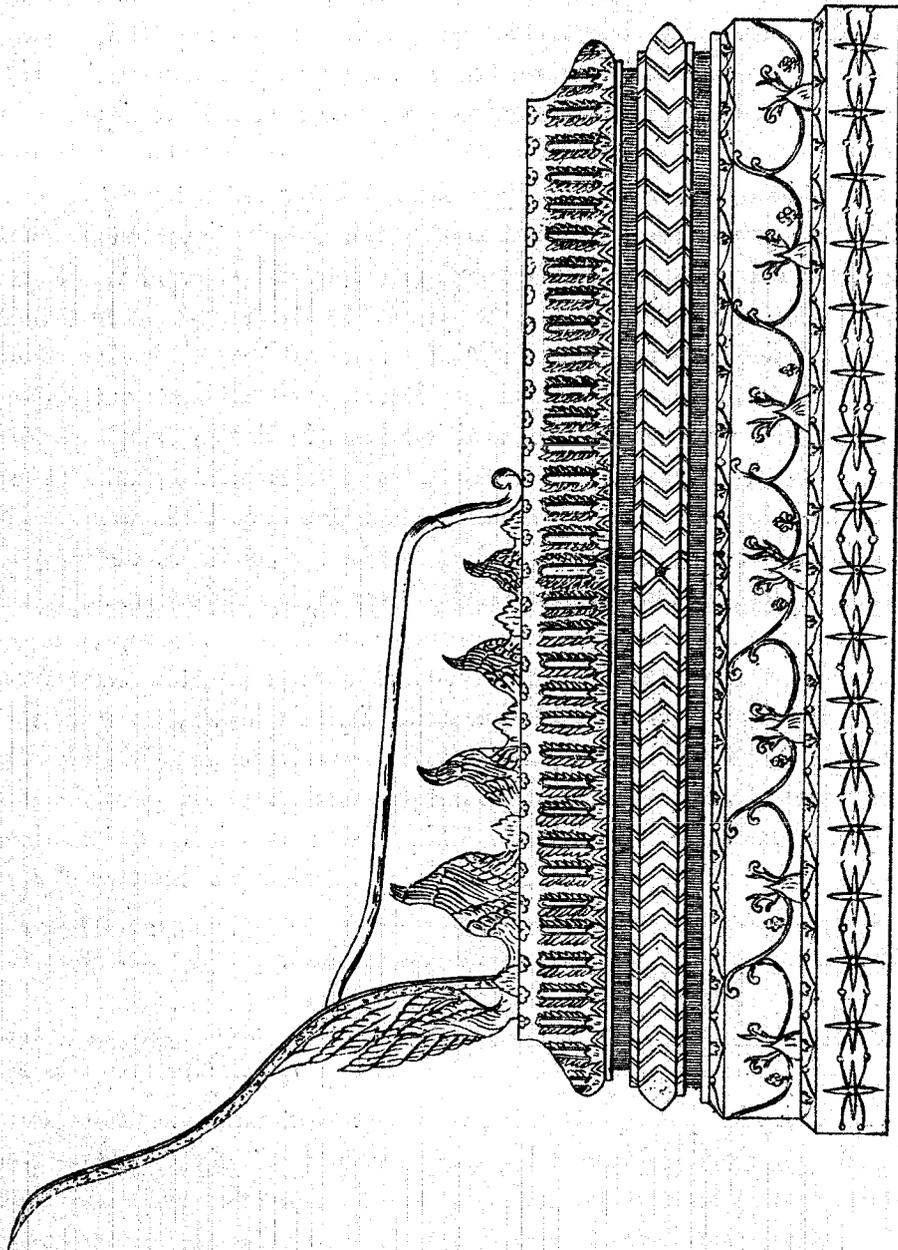


FIG. 40. — Chaise royale à porteur (dessin de M. Rabier).

Dans cette province, quelques collines, qui surgissent brusquement de la plaine alluvionnaire ou noyée à l'ouest du fleuve, ont conservé des vestiges

archéologiques. Ainsi à Phnom Ton Mon = Dan Man, butte à ossature de roches rouges, qui est haute d'une vingtaine de mètres, une pierre bien sculptée représente le combat d'un singe contre un buffle. Sur le sommet de Phnom Saang, colline de gros blocs de granit, haute de quarante à cinquante mètres, qui a donné son nom à la province, quelques statues existaient encore en 1874, entre autres une jolie statuette de dieu brahmanique.

Kandal Sting. — *Kandal Sting* = Kantāl sdiñ « entre torrents » est, en effet, une petite Mésopotamie entre le Prék Tauch au sud et le Prék Tenot au nord. Le sol, sablonneux et boisé dans le haut du pays, vers Kong Piséi, est, dans tout le centre de la province, tantôt couvert de véritables forêts, de palmiers borassus, tantôt cultivé en vastes plaines de rizières où toute la terre est utilisée. N'ayant pas de pâturages, les habitants ont peu de bestiaux et souvent ils conduisent en laisse leurs buffles ou bœufs pâturer sur les talus des rizières. Les broussailles et les grandes herbes d'un sol plus marécageux indiquent ensuite le voisinage du fleuve dont les berges se relèvent en bourrelet pour se couvrir d'arbres fruitiers, de cultures de mûrier, de tabac, d'indigo. Les habitants, très laborieux, fabriquent le sucre de palme pendant toute la saison sèche, s'entr'aident aux travaux des champs, accourant en masse travailler tantôt chez l'un, tantôt chez l'autre, tous étant alors nourris par le propriétaire. S'abstenant de liqueurs fortes, de pratiques répréhensibles, observant assez généralement les préceptes de la loi religieuse qui concernent les laïques, ils l'emportent peut-être sur tous leurs voisins par leur esprit d'émulation et de piété bouddhique. Cette population qui compte 3 829 inscrits reçoit les ordres de l'okñā vañsa bhūdhar (= bhūdharma), gouverneur à huit mille honneurs, de la seconde Maison royale, qui relève de l'okñā vañsa agrāja, le grand justicier de cette maison.

Krapœu Chhaét. — Dans le sud de la province, à *Vat Krapœu chhaét* = Vat Krabæ chaët « la pagode du crocodile rassasié » une jolie petite plaque de basalte noir bien polie porte une inscription contemporaine non datée, de cinq lignes, disant qu'un chef de pagode, le *Samtec Cand Jot*, au cœur pur et pieux, donne à la pagode un champ situé au nord du village de Siām Rāp (= Siamois aplatis, battus, c'est un village du voisinage). Il demande l'accomplissement de ses désirs et le Nirvārna suprême. « Le champ est donné à la Vat Krabæ caet pour la continuité de la sainte religion ».

Preah Théat. — A deux lieues au nord-ouest de cette pagode, et vers le milieu de la province, est *Vat Preah Théat* = *Vat Bráh Dhāt* « la pagode des reliques sacrées » emplacement antique occupé actuellement par deux bonzerics contiguës qu'une simple haie sèche sépare. Le temple de la bonzerie du sud, construit en bois, couvert en chaume, précédé de quatre bassins sacrés, s'élève sur une terrasse à deux gradins, aux murs de soutènement en limonite, haute de quatre à cinq mètres, qui a conservé des escaliers, des lions de pierre, des autels et piédestaux de statues. Sur la gauche, au gradin inférieur, une porte latérale actuellement isolée, a conservé son linteau de grès sculpté représentant des divinités brahmaniques montées sur des bœufs ou sur des éléphants. Selon les indigènes, une des statues serait celle du Dêchou Dam Din = Tejo Tām Tin, nom d'un légendaire général qui battit les Siamois à un village des environs déjà cités, celui de Siem Réap avant d'être battu lui-même par Baña Roñ, le libérateur de la nation siamoise. Les légendes locales attribuent à *Vat Prêat Théat* une antiquité des plus reculées entre tous les monuments du Cambodge.

Toujours est-il que le temple actuel abrite, outre les statues et fragments antiques, une stèle de basalte noirâtre qui porte sur une de ses faces les restes d'une inscription khmère de quinze lignes; lignes généralement incomplètes, la pierre ayant été écornée et rongée sur les côtés. L'écriture, ferme et nette, permet, par la forme des lettres, de faire remonter au VI^e siècle s'aka ce document qui n'a pas de date. On lit dans ce texte tronqué que le Yajamāna ou fondateur, littéralement « celui qui fait les frais du sacrifice », qui paraît être un *maratāñ* « seigneur » appelé *Caranta*, donne à une divinité désignée seulement par l'expression *Vrah Pāda* « les pieds sacrés »¹ quelques esclaves, hommes et femmes, tous indiqués nominativement, ainsi que des champs. D'autres personnages, qualifiés *Poñ* et nommés *Adit*, *Sudeva*, donnent aussi une vingtaine de bœufs, des cocotiers et des champs.

Vat Prasat. — Dans cette petite province de Kandal Sting les seules ruines encore debout sont à *Vat Prasat* « la pagode de la tour » à une lieue au nord-ouest de *Vat Preah Théat*. Là une tour carrée, isolée, précédée d'une mare, haute encore de sept à huit mètres, large de cinq à six, était construite

1. Peut être pourrait-on lire *Vrah Dhāt*, ce qui donnerait une origine bien reculée au nom actuel de ce temple.

en briques moulées avant cuisson ou finement sculptées après la mise en place de manière à représenter des sujets brahmaniques. Il n'y a ni stèles ni statues à Vat Prasat.

Kong Pisei. — Au nord-ouest de Bati, la province de *Kong Pisei* = *Gaṅ Bīsī* est partagée en deux parties inégales et de caractère sensiblement différent par la route de Phnom Pénh à Kampot que longe la ligne télégraphique. A l'est le pays, analogue aux régions voisines de Bati, de Kandal Sting, est fertile, cultivé en rizières, couvert d'arbres fruitiers, de palmiers à sucre et d'arbres à cochenille, tandis que sur les plateaux sablonneux de l'ouest on ne rencontre que de maigres et rares rizières disséminées dans les taillis d'arbres épineux ainsi que dans les forêts clairières dont les habitants exploitent les bois, les vernis, les huiles végétales qui servent à la fabrication des torches. Ces « gens du haut » selon l'expression indigène, peu raffinés, buveurs d'eau-de-vie, vont à la saison pêcher au fleuve ou dans les lacs de Bati. Ils chassent aussi pour les manger « les serpents de forêts », traînant la nuit sur le sol une corde que deux hommes tiennent par ses bouts et qui est munie de nombreux et courts bâtons dont le choc effarouche les reptiles ; ceux-ci se dressent en sifflant et sont assommés par d'autres individus qui suivent de près. Au nombre de 2 348 inscrits, ces habitants sont gouvernés par l'*okṅā vaṅsa Samsāk*, mandarin à huit mille honneurs de la troisième Maison princière et relevant du Narin, le grand officier des transports par terre de cette maison.

Hû Phnou. — Dans cette province de Kong Pisei, à quelques lieues au nord du relai appelé Tram Khnar, une colline s'élève, haute de quarante à cinquante mètres. Un de ses deux sommets, coupé en large esplanade, occupé par une pagode bouddhique, moderne la *Vat Phnom Hû Phnou* = *Vat Bhnām Hû Bhnau*, a dû être l'emplacement d'un temple antique à en juger par quelques débris de pierres travaillées et par une stèle plate de basalte noirâtre qui porte sur une de ses faces une inscription khmère dont le commencement est abîmé, mais qui compte encore dix-huit lignes présentant de nombreuses lacunes dues aux écaillures ou à l'usure de la pierre. L'écriture de cette inscription de Hûr (ou Huo) Phnou qui est grêle et allongée indique que le document remonte au vi^e siècle s'aka. On y lit une liste nominative d'esclaves sacrés, *vā* et *ku*, dont les enfants sont quelquefois mentionnés ; ces esclaves

sont totalisés en chiffres au nombre de 64. Suivent des indications concernant neuf pièces de rizières dont les limites sont décrites ; on donne aussi des jardins, des cocotiers, des aréquiers, huit buffles et une centaine de bœufs. Toutes ces donations sont faites à une divinité dont le nom devait se trouver dans le début qui manque.

Preah Nirpéan. — En cette même province de Kong Piséi, allant de Huo Phnou au nord vers le Prék Tenot, on atteint une pagode de village appelée *Preah Nirpéan* « le Bouddha au Nirvāna » par abréviation de *Vat Preah Put Chaul Nirpéan* = *Vat Brah Bud cūl nīrbān* « le monastère du Bouddha entrant au Nirvāna » où se dressent encore les ruines d'une vieille tour en briques dont la face postérieure se prolonge en un mur qui revient plus loin à angle droit pour abriter de trois côtés une grande statue du Bouddha couché qui a donné son nom à la pagode et à son village. Deux inscriptions khmères ont été trouvées dans cette pagode.

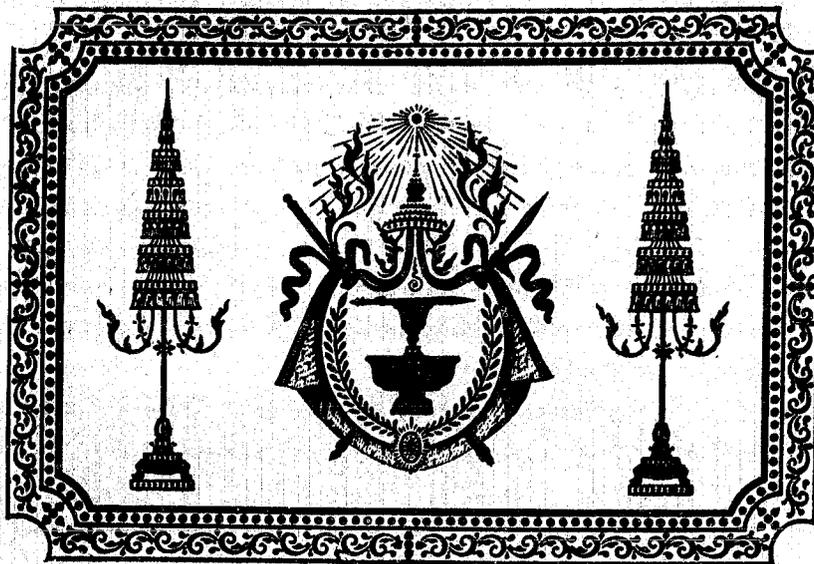
La plus ancienne compte, sur une des faces d'une stèle plate de basalte noirâtre, neuf lignes abîmées par de nombreuses écaillures. L'écriture indique le VII^e siècle s'aka. Le texte débute d'ailleurs par la date en sanscrit, 619 s'aka mois de Phalguni, soit mars 698 A. D.. Deux personnages, le Poñ Vastrapāla et le Poñ Tna^h Kmau donnent une quinzaine d'esclaves, hommes et femmes, à une divinité dont le nom a disparu.

L'autre inscription de *Vat Brad Bud cūl nīrbān*, compte vingt et une lignes très courtes, burinées sur un ancien linga octogonal de grès. Ce document, moderne par l'écriture, par la langue et par le sujet, est daté de l'an 990 « ère s'aka », mais il faut évidemment entendre ici la petite ère, et il remonte donc à 1628 A. D. Il dit qu'une reine-mère provoqua du roi son fils une décision confirmant la propriété de diverses rizières précédemment données à un chef de bonzerie, le *Samtec Bra^h Buddhiñān*.

Phnom Sruoch. — Pour en finir avec ces provinces de l'intérieur du pays situées au sud du gros torrent appelé Prék Tenot, il convient de joindre à Bati et à Kong Piséi la province de *Phnom Sruoch* = *Bhnaṃ Srūac* « le mont pointu » du nom d'un pic élevé et boisé d'un accès difficile qui domine les contrées environnantes et qui produit un cardamome sauvage d'une faible valeur commerciale. Non dépourvue de rizières, de cocotiers et de palmiers barassus aux environs des villages, mais couverte surtout de forêts clairières,

productive en laque végétale, résines et huiles de bois, cette province, autrefois plus étendue, comprenait aussi le territoire de Krang Samrê qui fut détaché vers 1850 par le roi Ang Duong pour en faire une province séparée dont nous parlerons plus loin. Phnom Sruoch compte encore 2 781 inscrits « gens du haut » peu raffinés, qui obéissent à l'okñā vañsā ūdai, fonctionnaire à huit milliers d'honneurs de la deuxième Maison princière, celle du roi qui a abdiqué. Ce gouverneur relève de l'okñā Rājatejañ, le ministre des transports terrestres de cette Maison.

Aucune antiquité n'est signalée dans la province de Phnom Sruoch.



CHAPITRE X

DU PRÉK TENOT A POURSAT

Le Prék Tenot. — Phnom Pénh, la province, la capitale, la pyramide. — Les stèles. — Phnom Basè et ses stèles. — Svay Chno. — Samrong Tong. — Oudong. — Préah Réach Tréáp. — Phnom Preah. — Lovék, la ville, ses remparts et ses ruines. — Roléa Pier. — Bâbaür. — Kráng. — Krákor. — Poursat, le pays. — Kampéng et son inscription. — Thpong. — Samré.

Le Prék Tenot. — Les provinces de Kandal Sting, de Kong Pisei et de Phnom Sruoch sont séparées de celles de Phnom Penh et de Samrong Tong par un cours d'eau assez étendu appelé *Prék Tenot* « la rivière des palmiers borassus », qui se forme de la réunion de plusieurs torrents, reçoit les eaux du versant septentrional de la grande chaîne de l'Éléphant et se jette dans le fleuve postérieur à une dizaine de kilomètres au-dessous de Phnom Pénh. Les pluies élèvent son niveau de six à sept mètres et le font déborder sur les plaines voisines, mais en saison sèche il ne conserve guère que soixante centimètres d'eau qui coule rapidement sur un fond de gravier. Le Prék Tenot n'est guère navigable qu'aux pluies et jusqu'à une quinzaine de milles de son embouchure.

Phnom Pénh. — Au nord de ce gros torrent, la petite province de *Phnom Pénh* s'étend derrière le bourrelet de la rive du fleuve : elle se creuse d'abord en marais, étangs et lagunes pour se relever plus loin en plaines de grandes herbes, de broussailles incultes, entre-coupées de rizières et de nombreux bosquets de palmiers ou de bambous. Les hameaux aux pagodes délabrées se cachent dans ces bosquets. Cette campagne est d'aspect plutôt triste, pauvre, monotone. Ses habitants cultivent le riz, récoltent du sucre de palme et tissent des étoffes de soie. La province comprend encore *Chrouï Changva* « la pointe des Changva » qui s'avance au milieu des Quatre-Bras entre le Grand Fleuve et le Bras du Lac. Très peuplée, couverte de maisons de pêcheurs et de commerçants malais, cambodgiens et chinois, cette langue de terre tire son nom indigène d'un petit poisson pêché en novembre-décembre pour la fabrication de la saumure. Les Européens l'appellent la Pointe de la Douane. En défalquant ses habitants, ainsi que ceux de la capitale et des grands villages qui lui servent de faubourgs, il ne reste à la province de Phnom Pénh qu'une population rurale de 320 inscrits qui reçoivent les ordres de l'Okhā Rāja maîtri. Ce mandarin à huit mille honneurs appartient à la deuxième Maison princière, celle du roi qui a abdiqué, et relève de l'Okhā Sri Dhammādhirāj, le surintendant des finances de cette Maison.

La capitale. — La ville de *Phnom Pénh* par 11° 34' 51" N. et 102° 36' 21" E., est à 173 milles de cet océan qui, selon les traditions locales, baignait son emplacement aux époques préhistoriques. Elle a été, à diverses reprises, dans les temps modernes, le séjour des rois cambodgiens, avant que S. M. Norodom en eût fait définitivement sa capitale, en 1867. C'est l'ancien *Chodomuco* (de *Caturmukha*, les quatre faces ou voies ou Bras), le marché *Laulano* des Portugais, le *Nam Vang* des Annamites, ville merveilleusement située pour attirer sur son marché tous les produits du royaume qui doivent être exportés : seuls les poivres ont leur marché spécial à Kampot. Le port de Phnom Pénh est accessible toute l'année aux navires de commerce. De février à mai la marée s'y fait sentir avec une amplitude de cinquante centimètres et la crue y élève de dix mètres le niveau du fleuve. La ville, que les grandes crues inondaient jadis en partie, a été remblayée et exhaussée par des travaux importants. Elle se développe sur la rive droite des Quatre Bras. Au sud, est le palais royal entouré de murs et de palissades de madriers.

divisé en gynécée et partie officielle; il abrite dans son enceinte des centaines de personnes attachées au service du roi. Dans les environs de ce palais, les maisons des fonctionnaires cambodgiens se dissimulent sous les arbres fruitiers des jardins. Au nord, le marché, la ville commerçante et le quartier français conduisent au village catholique et à un dernier village malais. Cet ensemble n'est relié par voie terrestre à l'intérieur du pays que par une haute

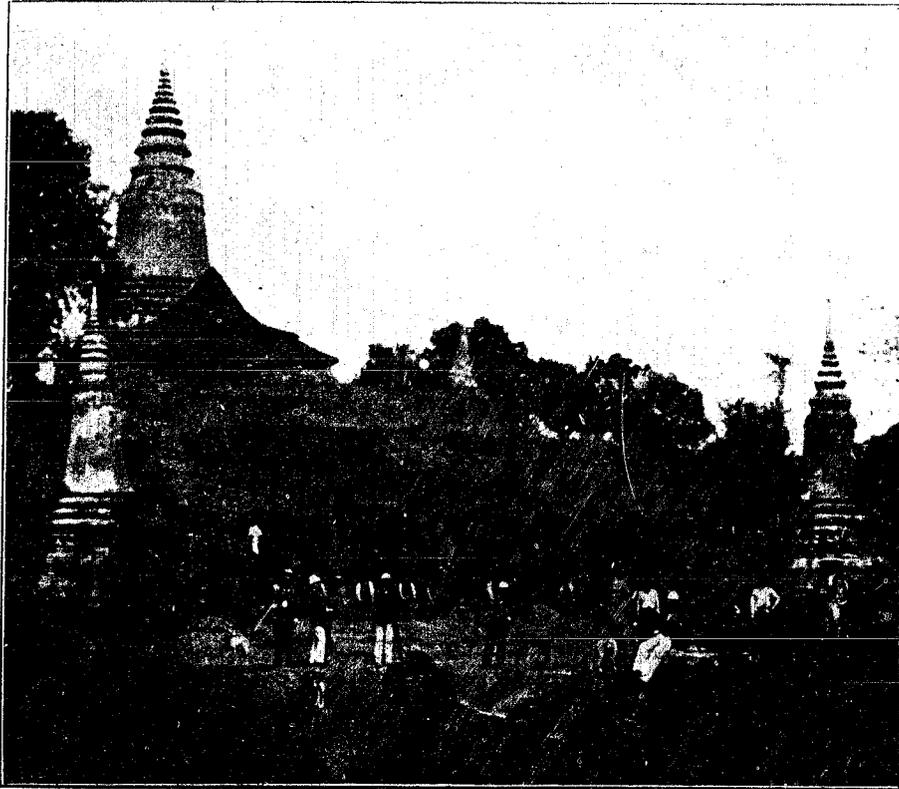


Fig. 41. — Devant la pyramide de Phnom Pènh (photographie de M. Faraut).

chaussée, longue d'une lieue et demie, construite, en terres rapportées, à travers marais et étangs, tantôt revêtue de maçonnerie, tantôt faite en simples talus qui s'éboulent sous l'action des eaux.

La population, où se retrouvent toutes les races des pays voisins, dépasse 50 000 âmes, en y comprenant les agglomérations de la banlieue et de la pointe des Changva mais en laissant de côté l'afflux important de population flottante qui y vit sur des barques, surtout à la saison de la pêche.

La pyramide. — Phnom Pénh (= Bluam Beñ « la montagne pleine » ou « la montagne (de dame) Beñ » tire son nom d'une butte artificielle haute de vingt-sept mètres que couronnent un temple bouddhique moderne et une pyramide en briques recouverte de mortier, dont la base cubique est surmontée d'un cône effilé à renflements et moulures semblable à une immense cloche : sa pointe est à une soixantaine de mètres au-dessus des basses eaux du fleuve. Certaines traditions feraient remonter au *x^e* siècle la construction



Fig. 42. — La pyramide de Phnom Pénh (photographie Postel).

de ce monument, mais son caractère architectural, qui le rattache au bouddhisme moderne du Cambodge, indique qu'il est postérieur au *xii^e* siècle.

Les stèles. — Quelques inscriptions, apportées à Phnom Pénh depuis que cette ville est la capitale du royaume, ont été estampées dans la Vat Bautumoyodei (= Padmayati), la pagode du Brah Sugandh, le second chef des bonzes. Les indications sur la provenance de ces documents données par ce respectable religieux seront reproduites ici sous toutes réserves.

Une stèle plate, de basalte noirâtre, qui proviendrait du village de Sre Ampil « champ des tamariniers », province de Kien Soay, non loin de Phnom Pénh, sur l'autre rive du fleuve postérieur, porte sur une de ses faces une inscription sanscrite de seize lignes encore lisibles malgré l'usure du temps. Le document doit remonter au *vi^e* siècle s'aka, à en juger par l'écriture. L'avant-dernière ligne de cette inscription, qui n'a pas encore été traduite, parle des champs, des esclaves et des biens donnés à la divinité.

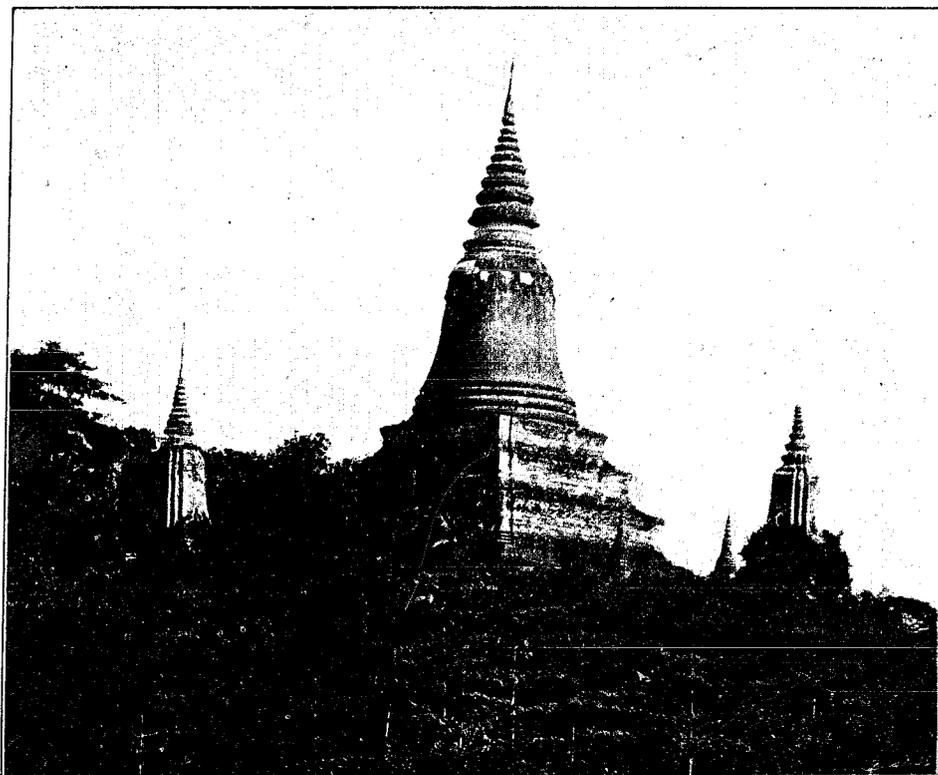


Fig. 53. — La pyramide de Phnom Penh (photographie Gsell).

Une seconde stèle proviendrait de Lovék, la capitale du Cambodge au *xv^e* siècle, où elle a pu être apportée à cette époque : et il est prudent de dire que le lieu d'origine de ce monument épigraphique très important est à déterminer. C'est une stèle un peu massive, de dimensions restreintes, ne mesurant que soixante-quatorze centimètres de hauteur sur quarante de largeur et vingt d'épaisseur. Une inscription sanscrite de cinquante-neuf strophes occupe les deux principales faces. Au bas de la première face les lignes enca-

drent une figurine en relief haute de dix-neuf centimètres représentant un dieu ou un anachorète assis. Une des petites faces porte une inscription khmère de quarante-cinq lignes. La dernière face est vide. L'écriture de l'inscription sanscrite est carrée, fine, le travail délicat et soigné, l'état de conservation excellent. Toutefois la stèle a été un peu endommagée dans le haut. Par la même cause il manque quelques mots au texte khmèr qui est aussi très bien conservé dans son ensemble et dont l'écriture cursive, mais ferme et nette, devait être celle des bons calligraphes de l'époque, fin du x^e siècle s'aka ; les fleurons y sont remplacés par un trait commençant en crochet et semblable au virama.

L'inscription sanscrite, analysée par Bergaigne puis complètement étudiée par M. Barth, débute par une invocation à des divinités brahmaniques. Embrassant une durée de plus de deux cents ans, elle relate un grand nombre de fondations pieuses faites par divers membres d'une même famille, ministres ou prêtres, apparentés à la famille royale ; mais en négligeant la plupart des indications généalogiques qui pourraient concerner les rois qu'elle nomme. Elle fournit quelques renseignements sur les associations si curieuses de personnes mortes au culte de S'iva et de Visnu, sur la connaissance qu'on avait au Cambodge de la littérature sanscrite de l'Inde et sur le régime de certaines familles. La famille brahmanique dont elle donne une série de dignitaires, tous parents les uns des autres, mais suivant une succession évidemment incomplète, est désignée par le singulier nom de *sapta devakula* « famille des sept dieux », dû peut-être à sept images de Visnu placées dans la propriété et qui aurait passé de la terre à cette famille. Les indications des degrés de parenté ne sont pas toujours précises, mais la nature de cette parenté vraiment curieuse n'est jamais directe, ne va pas du père au fils ou au petit-fils. Celui qui paraît être l'héritier, chaque nouveau membre de la série, est ou le fils de la sœur du dernier nommé ou un parent de sa mère. La famille semble donc entièrement constituée par la ligne féminine et la succession, passant en quelque sorte à côté de l'homme, va de l'oncle au neveu par les femmes, de la mère à la sœur, de la belle-mère à la femme ou à la belle-sœur. Quelques faibles traces du matriarcat primitif que l'on peut supposer d'après ce document paraissent subsister encore aujourd'hui dans les mœurs ou dans le langage des Cambodgiens. Par exemple, le mari réside en principe chez ses beaux-parents et les cousins germains sont appelés « frères à grand'mère commune ».

La série des personnages de l'inscription s'ouvre par un certain Punnāgavarman fils de Rudravarman et de Narendralakṣmī; ceux-ci ayant vécu dans le courant du VIII^e siècle s'aka et le mari pouvant à la rigueur être identifié avec le Rudravarman, prince ou seigneur, que le roi Yas'ovarman nommait dans sa propre généalogie quarante ou soixante ans plus tard. Leur fils Punnāgavarman, appartenant déjà à la « famille des sept dieux », érigea des statues et le linga de S'ri Bhadres'asana. L'inscription mentionne ensuite successivement dans la parenté féminine de cette famille : un personnage non nommé, qui remplissait les fonctions des chefs des porte-éventails du roi Jayavarman II, lorsque celui-ci fixa sa résidence au mont Mahendra; Vāsudēva qui servit les rois Indravarman et Yas'ovarman; Manas's'iva et ses deux frères au service des rois Harsavarman I^{er}, Is'anavarman II et Jayavarman IV; Prāṇā, la fille de la sœur de Manas's'iva qui épousa le roi Rājendrarvarman et qui fut placée, étant devenue veuve, à la tête des secrétaires intimes de Jayavarman V; deux frères de cette femme qui furent prêtres de deux lingas consacrés au nom de Rājendrarvarman; les mêmes (ou deux autres) qui furent prêtres d'un linga sous Jayavarman V; cinq frères de la famille de la mère des précédents qui furent au service de Jayavarman V. L'aîné Kavīs'vara fut purohita ou chapelain de ce prince et, plus tard, prêtre d'un linga sous le roi Suryavarman qui était son neveu ou arrière-neveu dans la ligne féminine et dont l'éloge est particulièrement développé. Ce Kavīs'vara (le même sans doute que le personnage de ce nom qui figure dans l'inscription de Bassak publiée par M. Kern, *Annales de l'Extrême-Orient*, sept. 1880) épousa la nièce (fille de la sœur) du ministre Vāgīs'vara. Enfin le fils de la sœur de Kavīs'vara, nommé S'aṅkara ou Saṅkarapandita, et Yatis'aṅkara (= l'ascète s'aṅkara) fut le purohita ou prêtre domestique des rois Suryavarman I^{er}, Udayadityavarman et Harsavarman III. Il sacra ce dernier qui était le frère cadet de Suryavarman et il érigea une image de S'iva dans le Dviradades'a « la région des Éléphants ». S'aṅkarapandita, qui appartenait aussi au Saptadevakula, est le dernier personnage nommé dans cette inscription dont il est l'auteur.

Ce document remonte donc au règne de Harsavarman III, dans le dernier tiers du X^e siècle s'aka. En l'état actuel de nos connaissances, il est prudent de ne pas identifier la ville de Dviradapura, ou même la région du Dviradades'a, avec la ville ou le pays de Lovék : la stèle ayant pu être apportée dans cette localité, alors qu'elle était la capitale du Cambodge, au XVI^e siècle.

Les quarante-cinq lignes très courtes écrites en langue khmère sur la troisième face de cette stèle contiennent l'énumération des présents que fait sans doute Saṅkarapandita dont le nom se lit à la première ligne qui est mutilée ; présents de feuilles d'or pour recouvrir les jambes des statues des divinités, de cordons brahmaniques pour ces mêmes statues, de boucles d'oreilles en or, de bagues, bracelets, brassards, vases, urnes, plateaux, ustensiles du culte, tous objets souvent incrustés de pierreries, de rubis, un vase à fleur portant un linga de cristal, un palanquin décoratif contenant une statuette de roi, etc. Ces présents sont faits à diverses divinités du Cambodge : Nārāyaṇa, S'rī Campes'vara, S'rī Brahmaṛakṣa de Rudrā, aux dieux de Lingapura, de Suvarnaliṅga, de Dviradapura, de Saptadevakula, de Vnam Ruñ, etc. Ce dernier nom indigène s'applique peut-être à Phnom Rong (= Bḥnam Roñ) une montagne de la province de Korat au Laos que domine un temple important.

Une troisième inscription dont il reste sept lignes assez mutilées écrites sur une face de stèle plate de basalte noirâtre appartient certainement au Cambodge méridional, quoique sa provenance exacte soit inconnue. L'écriture indique le vi^e siècle s'aka. Des bois, des champs, des étangs, des esclaves sont donnés au dieu Svayambhu (= Brahma), et à S'rī Saṅkaranārāyaṇa (= S'iva Viṣṇu).

Phnom Basét. — Deux autres inscriptions, actuellement à la pagode du Braḥ Sugandh, proviennent, dit-on, de Phnom Basét ou Praseth = Bḥnam Prasidh, monticule granitique et boisé, à double sommet, qui surgit de la plaine à cinq lieues à l'ouest un peu nord de la capitale. Quelques renseignements placent cette colline dans la province de Phnom Pénh, d'autres dans la province voisine, celle de Samrong Tong. Les deux sommets étaient couronnés de tours en briques ruinées actuellement et qui paraissent remonter au vi^e ou au vii^e siècle s'aka. A côté, gisent des débris sculptés, autels, piédestaux, bas-reliefs représentant Siva sur le bœuf Nand, Viṣṇu sur Garouda. Des statues, emportées en 1882 et envoyées au Musée Guimet, étaient encore recouvertes du masque pâteux et collant que les adorateurs posaient sur leur figure. La tour du sommet oriental, un peu en contre-bas, était adossée contre une roche où des anfractuosités permettaient à un homme de se cacher tant bien que mal. Selon les légendes locales ces trous furent le refuge du prince légendaire appelé Baksēi Chāngkrāng = Pākṣī

cañkrañ « que l'oiseau couva », alors qu'il fuyait la colère et la haine du roi Baña Krêk qu'il devait remplacer sur le trône, selon les prophéties. Nous aurons occasion de voir que ces événements, amplifiés et complètement défigurés par les légendes populaires, se rapportent peut-être au roi Rājen-dravarman qui monta sur le trône en 944 A. D., remplaçant son frère cadet Harsavarman dont le règne n'avait duré que deux ans.

Les stèles. — L'une des deux inscriptions qui proviendraient de ce mont Basêt compte seize lignes usées, peu lisibles, écrites sur une des faces d'une stèle plate de basalte noirâtre. L'écriture de ce document, qui est en sanscrit, permet de le faire remonter au vi^e siècle s'aka.

L'autre inscription, gravée de même sur une des faces d'une stèle plate de basalte noirâtre, compte vingt-trois lignes. La pierre, éclatée, écaillée, n'a laissé subsister que des fragments, mais sa grande dureté les a au moins conservés assez nettement. La partie supérieure est la plus dégradée. L'écriture indique le vi^e siècle s'aka. Le document débute par une date en sanscrit qui est perdue, puis il continue en langue vulgaire, énumérant les donations d'un Mratāñ « Seigneur » dont le nom a disparu, de même que celui de la divinité. On y lit une longue liste nominative des esclaves sacrés, va et ku, c'est-à-dire hommes et femmes, le nombre des enfants de celles-ci étant indiqué au besoin. Chez ces esclaves, les noms sanscrits, tels que purnami, das'ami, anindita, amṛitavisa, alternent avec les noms indigènes. Des champs, des jardins, aréquiers et cocotiers, font aussi partie des donations.

Svay Chno. — Une autre inscription a encore été trouvée dans la province de Phnom Pénh, à Svay Chno, près de *Vat Prêi Vèng* un village dépourvu de ruines et situé à trois ou quatre lieues au sud-ouest de la capitale dans une plaine de rizières et de palmiers à sucre. Elle est gravée sur une des faces d'une stèle plate de basalte noirâtre, écaillée et fendillée : elle compte dix lignes écrites en lettres grêles et d'une exécution négligée. Le texte des sept premières lignes, en sanscrit, a été traduit par M. Barth ; il ne contient pas de date mais il est du règne d'Is'anavarman, vi^e siècle s'aka ; ce prince y est qualifié de « suzerain de trois rois » et de possesseur de « trois villes ». L'objet de l'inscription est la fondation d'un ās'rama par un certain Arya Vidyādeva. Les trois lignes qui suivent, en langage vulgaire, très ruinées, donnaient les noms d'une dizaine d'esclaves sacrés, sept *ku* ou femmes et

deux ou trois *va*, hommes. Un jardin de 80 aréquiers et une rizière complétaient la fondation. L'inscription était continuée peut-être au-dessous de la dixième ligne, mais l'usure de la pierre devient telle qu'on ne peut se prononcer sur ce point.

Pinhalu. — Une autre petite province, celle de *Pinhalu* ou Pohnéa lu = Bañā lī « le mandarin entend », ne comprend guère qu'une bande de terrain longue de quatre lieues sur la rive méridionale du Bras du Lac et une bande encore moins importante sur l'autre rive en face. On l'appelle aussi province de Kompong Luong = Kambañ Luañ « le quai royal », du nom de son centre le plus important, marché peuplé de Chinois où se font les échanges des étoffes d'importation étrangère contre le cardamome et la gomme-gutte de l'intérieur. C'était le port de l'ancienne capitale, Oudong, qui est elle-même située dans la province voisine de Samrong Tong. Une chaussée longue de cinq kilomètres, aux murs de soutènement en maçonnerie, reliait ces deux points. A tort ou à raison sa construction est attribuée à l'ancien roi Ang Duong. Prambei chhom, poste de douane et Kompong Pou tauch « rive du petit figuier religieux » lieu mentionné dans les chroniques royales, sont d'autres villages de Pinhalu. Cette province offre, sur la rive méridionale du fleuve, une suite presque ininterrompue de jardins, de villages où fut longtemps le siège de la mission catholique du Cambodge, alors que le roi résidait à Oudong. Cette mission suivit la Cour à Phnom Penh en 1887.

Pinhalu produit du tabac, du coton, du mûrier. Les habitants, qui pratiquent en grand la pêche au filet, comptent 2 199 inscrits obéissant à l'okñā udaï (= udaya) sēna, mandarin à sept mille honneurs, de la Maison du roi, qui a lui-même pour supérieur hiérarchique le Kralahom ou ministre des transports par eau.

Samrong Tong. — La province de *Samrong Tong* = Samrañ Dañ, part de la rive septentrionale du Prék Tenot et s'étend au loin à l'ouest d'Oudong, l'ancienne capitale qui est située sur son territoire, avons-nous déjà dit. Elle est encore arrosée par un autre cours d'eau qui porte plusieurs noms indigènes, celui de Sting Chréau (le Keréen de certaines cartes) par exemple, et qui se jette dans le Bras du Lac au nord de Kompong Luong. Les immenses plaines de Samrong Tong, d'où surgissent brusquement quelques monticules isolés, offrent sur-

tout des terrains non cultivés, des bambous, des forêts maigres d'arbres épineux et des forêts clairières à essences résineuses ; elles produisent du riz, du tabac, des palmiers à sucre, de la gomme-gutte, des résines et oléo-résines. Quoique ses villages soient très clairsemés, cette vaste province compte 6 797 inscrits recevant les ordres de l'okñā udai dhirāj (= udayādhirāja), mandarin à neuf mille honneurs, de la Maison du roi, qui relève de l'okñā Bidhāk isūra, dignitaire de second ordre du palais royal.

Oudong. — Dans la partie orientale de Samrong Tong, à six kilomètres du fleuve, au centre d'une vaste plaine de rizières, sont les restes d'Oudong la victorieuse, uttam mān jai, la dernière capitale avant Phnom Pénh. Mais déjà antérieurement elle avait reçu à diverses reprises les rois du Cambodge. Ils y construisirent deux vāñ ou enceintes fortifiées de palais, aux remparts en terre, hauts de dix coudées, revêtus de madriers et de troncs d'arbres et entourés de larges fossés. Au nord, la plus ancienne de ces enceintes mesurait huit cents mètres de côté ; la méridionale, celle du roi Ang Duong, n'en avait que quatre cents. Dans le voisinage, et surtout entre ces deux enceintes, avaient été creusés de nombreux bassins dont l'un très vaste était appelé Sra/keo le « bassin précieux » ou « bassin de cristal ». Actuellement les emplacements des palais sont déserts et les villages des environs, comptant trois ou quatre mille âmes au plus, sont insuffisants pour entretenir les nombreuses pagodes qui tombent en ruines de tous côtés.

Preah Réach Treap. — Quelques monuments en briques ont été élevés, pendant les quatre derniers siècles, au sud et tout à proximité d'Oudong, sur une colline boisée, à triple ou quadruple sommet, haute de cent-quarante mètres environ, qui est appelée *Phnom Preah Réach Tréap* = Bhnāñ Brah rāj drāb « le mont du saint domaine royal ». Un escalier de pierres et de mortier, ménagé sur le flanc de la montagne, passe près de plusieurs pyramides funéraires semblables à d'énormes cloches où ont été déposés des ossements de princes, de souverains. Un petit pavillon de maçonnerie abrite un bœuf de pierre de grandeur naturelle dont la provision d'herbe fraîche, fréquemment renouvelée par les indigènes, atteste qu'on l'honore encore. Sur un des sommets, un colossal Bouddha couché, construit en maçonnerie, est abrité par un édifice massif, sans goût et délabré. Les encadrements des portes et des fenêtres de ce temple indiquent une bonne

époque mais ils ont dû être apportés de loin, ou plus vraisemblablement ils ont été pris à un monument démolé qui aurait précédé sur cette colline toutes ces constructions informes.

Phnom Preah. — Vers l'ouest d'Oudong, une autre colline de cette province de Samrong Tong appelée Phnom Preah « le mont du dieu » où n'ont été signalées ni ruines ni inscriptions, serait, selon les indigènes, trouée en grottes nombreuses formant un labyrinthe peuplé de serpents monstrueux. Au pied coule une source poissonneuse. Les traces des flots de l'océan seraient visibles sur les flancs de la montagne. Moura, qui doit aussi n'en parler que par renseignements, dit que ce mont est remarquable à cause d'une cavité énorme, sorte de grotte sacrée nivelée dans le bas, arrondie en voûte et dans laquelle un millier de personnes pourraient aisément se placer. D'après les traditions locales, c'est le mont où Hanuman vint chercher les remèdes guérissant les blessures. Il jugea simple et expéditif de le déraciner avec sa queue et de l'apporter à Rāma qui lui ordonna de le remettre en place. Par dépit il le jeta au milieu de cette plaine. Les traces d'érosion du pied du mont seraient ainsi expliquées par la pression de la puissante queue du fameux singe.

Beaucoup plus loin, à deux journées de marche à l'ouest d'Oudong, sont les groupes des monts Aral et Chréau (= Jṛāv). Ceux-ci forment, dit-on, un amphithéâtre dont l'arène fertile, bien cultivée, est un lieu de villégiature favorite pour le roi Norodom qui s'y est fait construire un pavillon de plaisance.

Cinq des provinces qui restent à examiner dans cette région méridionale : Lovék, Roléa Piér, Bâbaûr, Krang et Krakor, forment autant de bandes de terrain à peu près parallèles, longues et relativement étroites, qui partent du Lac ou de son fleuve pour remonter en pente douce au loin vers les monts de l'intérieur.

Lovék. — Au delà du Sting Chréau qui la sépare de Samrong Tong et de Pinhalu, la province de Lovék compte plusieurs villages habités par des Tchames, tous musulmans. Elle produit du riz, de la gomme laque, des résines, vernis et huiles végétales et surtout de beaux bois de construction qui sont amenés au port de Kompong Trelach « la rive des courges ». Les 3,249 inscrits obéissent à l'okñā Srên (= Srī Ind?) Sena riddhi, mandarin à

huit mille honneurs, de la Maison du roi, qui relève de l'okñā Bibhāk īsūra, mandarin de second ordre du palais.

Dans l'intérieur de la province, le mont *Preah Théat* = *Brah Dhāt* « des reliques sacrées » est une énorme roche de grès, dénudée, qui se dresse comme un autel, haute de quarante à cinquante mètres, large d'autant. Un Bouddha a été sculpté à son pied. Sur le fleuve du Lac si large et si profond, les traditions locales placent les vestiges d'un grand pont en bois de fer, le *Spéan Cham* = *Sbān cām* ou pont des Tchames, qui aurait été construit par ces anciens maîtres du pays avant l'arrivée des Khmers. Nous avons vu que, selon M. Vial, l'inscription du Musée de Saïgon, de Samudrapura, qui remonte au vi^e siècle s'aka, proviendrait peut-être de ce pays de Lovêk. Nous avons vu également que d'après le Brah Sugandh, la stèle du *Dviradades'a* « la région des éléphants », écrite par S'aṅkarapandita à la fin du x^e siècle s'aka et actuellement à Phnom Pénh, y aurait été apportée de Lovêk.

Cette partie du Cambodge qui comprend Lovêk, Oudong et Phnom Pénh, située là où les eaux du fleuve et du Lac se rencontrent, fut sans doute l'un des plus anciens foyers de civilisation du delta du Mékhong ; nous savons qu'elle est restée, depuis l'abandon d'Angkor au xv^e siècle jusqu'à nos jours, le vrai centre de la puissance cambodgienne. La province de Lovêk en particulier est surtout remarquable par les restes de la ville qui lui a donné son nom, de cette Lovêk qui fut la capitale après Angkor et Babaur et que le roi de Siam, Brah Nares, détruisit à la fin du xvi^e siècle.

La ville. — Cette ville de Lovêk, où il n'y a plus que quelques cases perdues dans les forêts, était située à deux lieues au nord d'Oudong et à une lieue du fleuve d'où une petite rivière permettait aux barques d'aller accoster à l'enceinte même lors des hautes eaux. Les ouvrages de défense, très importants, variaient selon le degré de vulnérabilité des faces. Une première enceinte rectangulaire dont les grandes faces, parallèles au fleuve, mesuraient près de trois mille mètres chacune, était formée sur trois côtés d'un large fossé, à pic à la contrescarpe et en talus à l'escarpe, que dominait un rempart haut de trois mètres. La face orientale, protégée par une vaste plaine marécageuse noyée à l'inondation, n'avait qu'une haute levée de terre. A deux cents mètres en arrière de la face occidentale, la plus exposée, un rempart intermédiaire courait sur toute la largeur ; et à deux cents mètres plus loin, une haute levée intérieure régnait sur les trois faces nord, ouest

et sud en formant avec l'unique levée de l'est un rectangle intérieur qui mesurait plus de deux mille mètres sur ses grands côtés. Ce rempart intérieur était percé de trois portes sur sa face ouest, la seule qui communiquait avec la campagne. L'enceinte était donc triple de ce côté, double sur les faces latérales et simple à l'est où la jungle marécageuse était à peu près impraticable pour des assaillants.

Les ruines. — Les œuvres d'art sont médiocres dans l'intérieur de la ville envahie par la forêt. Le génie protecteur du centre de la cité, le *neak Ta Klang Mœuong*, selon l'expression mi-khmère, mi-siamoise, est un Ganes'a abrité sous un pauvre toit de feuillage ; reconnaissable par son nez en trompe d'éléphant, il est orné du cordon brahmanique, de bracelets et de brassards finement ciselés. De nombreuses éminences, de 20 à 25 mètres de base, couronnées de bornes sacrées indiquent l'emplacement des pagodes dont les deux plus célèbres méritent une mention spéciale.

A l'un de ces terrassements, était la *Vat Preah In Tép* = *Vat Brah In Deb* « la pagode du dieu Indra », Il ne faudrait pas déduire de ce nom que le temple était affecté au culte d'Indra : les *vat*, pagodes bouddhiques, pouvant être placées sous le patronage, sous l'invocation d'un dieu brahmanique. Un simple toit de chaume, remplaçant sans doute une construction détruite, y abrite une grande statue du Bouddha assis, les jambes croisées, sur une fleur de lotus ouverte et taillée dans un énorme bloc de pierre. La statue est en grès pour le haut du corps, en limonite pour les jambes. Les ongles du maître et son visage souriant sont recouverts de feuilles d'or.

Vers le milieu de la face orientale de l'enceinte, au bord du grand marais, était le monument le plus célèbre de la ville, la *Vat Treléng Kéng* « pagode aux quatre faces » qui avait pu être construite par le roi Ang Chan, fervent bouddhiste, vers 1528, lors de la fondation de Levék. Un massif de terre levée, haut de 15 à 20 mètres, en forme de croix, dont la branche orientale était plus allongée, supportait, à l'entre-croisement de ses bras, un soubassement rectangulaire en limonite que surmontait vers son extrémité occidentale la quadruple statue de Bouddha faisant face aux quatre points cardinaux. Les statues en métal ont disparu. Les huit pieds qui restent seuls, en témoignage de la grandeur colossale des images qu'ils supportaient, sont en grès, bien conservés et mesurent chacun plus d'un mètre quarante centimètres de longueur. A côté gisent d'autres statues ; un Bouddha en pierre ;

un ascète aux cheveux relevés en gerbe ; un Vishnou que supportent des singes disposés en cariatides ; une autre divinité assise, les jambes pendantes, les pieds appuyés sur un coussin.

Les traditions indigènes, très vives en ce qui concerne la splendeur de Lovèk, mentionnent surtout deux statues vénérées qui furent enlevées par les envahisseurs siamois : le Preah Kêo = Brah kêv « dieu joyau » ou « Bouddha de pierre précieuse » et le Preah Kou = Brah Go « le dieu taureau » qui avait, paraît-il, son temple spécial élevé sur une triple terrasse.

Roléa Piier. — Dans la province de *Roléa Piier*, au nord-ouest de Lovèk, les montagnes du sud de la région lancent jusque vers le fleuve des contreforts boisés auxquels se rattache, en fait, le système orographique qui surgit à Kampong Lêng sur l'autre rive. Les habitants de Roléa Piier comptent 3.522 inscrits placés sous les ordres de l'Oknâ Srên Dhipati, gouverneur à neuf mille honneurs, de la Maison du roi, qui rend hommage au Chakrei = Cakri, le ministre des transports par terre de cette Maison. Outre la culture du riz, la pêche, et l'exploitation des bois, ces habitants ont pour principale occupation la fabrication des marmites, poteries et ustensiles en terre grossière qu'ils vont vendre au marché de Kampong Chhnang d'où on les expédie dans tout le delta du Mekhong.

Kampong Chhnang = Kambân chnân « le port des marmites » près de l'entrée des lacs, le groupe de population le plus important et le port de la province, est un village construit dans un petit lagon qu'un court, large et profond canal naturel relie au fleuve. La plupart des maisons sont perchées sur des pilotis hauts de dix à douze mètres : la pagode est construite sur un remblai de cette hauteur. Mais la plus grande partie des cases sont flottantes et se groupent dans le lagon aux crues ; aux basses eaux elles sortent pour se ranger sur la rive du fleuve. Le commerce de ce marché d'aspect si original est très important.

Bâbaur. — Les quatre provinces suivantes : Babaur, Krang, Krekor et Poursat, se composent chacune d'une région boueuse, basse, noyée sur la rive méridionale du Grand Lac, d'une zone centrale, argileuse, propre à la culture du riz et d'une partie sablonneuse et boisée en forêts clairières vers les montagnes de l'intérieur.

Babaur = Pâpūr, pour Paripūr « abondance », au sud de la « Plaine de

boue » ou Veal Phok, produit du vernis végétal dans sa partie haute, du riz dans la région intermédiaire, tandis que la pêche et les salaisons de poisson sont très actives sur le littoral où la population de la province, qui passe pour laborieuse, récolte aussi le riz d'inondation. Un petit îlot appelé « l'île du bouchon de la nasse », que les crues rendent désert en le recouvrant complètement, est aux basses eaux un grand marché de poisson que l'on troque contre le sel, l'opium, l'arêc, le bétel et les étoffes. Les 1627 inscrits de Bâbour reçoivent les ordres de l'Okñā Sēna Saṅgrām (selon d'autres : Okñā Señādhpati), mandarin à huit mille honneurs, de la Maison du roi, qui relève du *Cakri*, le ministre des transports par terre.

Gardant un filet d'eau claire pendant la sécheresse, le « torrent de la victoire » ou « torrent du marché de Babaur », passe en effet à l'ancienne ville de Babaur qui a donné son nom à la province et qui fut quelque temps la capitale du Cambodge, vers la fin du xv^e siècle, après l'abandon d'Angkor et avant la fondation de Lovèk. Ce n'est plus actuellement qu'un village où réside le gouverneur de la province, ne gardant comme pâles vestiges de l'honneur passé que des restes d'ouvrages de défense très étendus et une vieille pagode dont le temple, de genre moderne, mais assez bien construit, avait la prétention de reproduire sur la surface extérieure de ses cloisons en planches une partie des épisodes du Ramayana, accompagnés de légendes explicatives et imitant de loin les sculptures sur pierre de la galerie des bas-reliefs d'Angkor Vat. Les sculptures en demi-relief de la pagode de Babaur étaient peintes en rouge : elles sont usées par le temps. Ce temple abrite aussi une foule de Bouddhas de pierre ou de métal plus ou moins dégradés et relégués au fond du sanctuaire. Ces statues ne sont pas dépourvues de valeur artistique : quelques bonnes traditions se maintenaient encore parmi les ouvriers à cette époque où Angkor venait d'être abandonnée. L'idole actuellement vénérée n'est qu'un Bouddha en bois surdoré de facture récente et n'offrant rien de remarquable.

Krāng. — La province suivante, celle de Krāng ou de *Kresa*, peu importante, est arrosée par le « torrent de la rive des ouatiers » qui vient des montagnes boisées du sud où les indigènes placent des gisements d'or, d'argent, de fer, de plomb, mais que fréquentent seuls les tigres, bisons, buffles et éléphants sauvages. Outre le poisson et le riz, Krāng produit des huiles, résines, vernis végétaux et de la gomme laque. Ses 592 inscrits ont pour

supérieur l'Okñā Riddhi Saṅgrām, gouverneur à six mille honneurs seulement, de la Maison royale, qui rend hommage au *Cakri*.

Krakor. — *Krakor* est de même une petite province en double bande sur les deux rives d'un torrent le Sting Kāng Préam ou Srāng Thom, et produisant riz, vernis végétal ainsi que ce *krakor* = *gragar*, cardamome sauvage ou de qualité inférieure, qui a donné son nom à ce petit district dont les 505 inscrits obéissent à l'Okñā Jamnah (= victoire) saṅgrām, gouverneur à sept mille honneurs, de la Maison royale, qui a le *Cakri* pour supérieur hiérarchique.

Poursat. — La province de *Poursat* = *Borsat*, ou de *Pouthisat* = *Bodhisat* « le futur Bouddha », beaucoup plus étendue que les précédentes qui ont pu en être détachées autrefois, touche, à l'ouest, à la province de *Bat-tambang*, c'est-à-dire aux possessions siamoises. Au sud elle s'appuie aux chaînes importantes qui courent de l'est à l'ouest depuis *Kampong Chhnuang* jusqu'à *Chantaboun*. Les monts de *Poursat*, appelés aussi *Phnom Krevanh* « monts du cardamome » parce qu'ils produisent en abondance cette précieuse graine, hauts quelquefois de 1000 à 1400 mètres et très boisés, ont la forme, paraît-il, de trois soulèvements parallèles et rapprochés, semblables à trois vagues immenses s'allongeant de l'est à l'ouest et laissant au nord les plaines argileuses et sèches doucement inclinées vers la cuvette du Grand Lac. Au sud, les massifs confus, enchevêtrés, couverts de forêts, et encore peu connus, remplissent tout l'espace compris entre ces monts de *Poursat* et le golfe de Siam. De quelques-uns des monts de *Poursat* on extrait une « pierre de cristal » sorte d'albâtre tendre veiné de vert et de violet que les Cambodgiens travaillent au tour pour en faire des tasses et d'autres petits objets.

La rivière de *Poursat* qui coule au milieu de la province conserve en saison sèche une petite nappe d'eau claire, encaissée par plusieurs mètres de berges tandis qu'elle coule à pleins bords aux pluies en permettant aux jonques de fort tonnage de remonter une partie de son cours. Elle passe au chef-lieu de la province, le point terminal de cette navigation, et elle se jette par trois embouchures dans la partie étroite du Grand Lac. Ses sources orientales sont très rapprochées de celles du *Prék Tenot*, et les embouchures des deux cours d'eau sont à une grande distance l'une de l'autre ; cette con-

figuration hydrographique explique pourquoi tous les torrents intermédiaires au sud du Lac et de son fleuve ne sont ni importants ni navigables.

A l'ouest de la rivière de Poursat, un autre cours d'eau forme la frontière, depuis sa source jusqu'à son embouchure, entre cette province et Battambang, entre le Cambodge et le Siam. Dans sa partie haute, appelée « rivière de l'aile du faucon » elle coule en pays désert ; atteignant les plaines inondées elle prend le nom de « rivière au port de l'argent » et elle passe à l'unique hameau du « Manguier de l'aïeule Kéo ».

De même que les autres provinces au sud du Lac, la province de Poursat se divise en trois zones. Au pied des monts, les hauts plateaux sablonneux, tantôt couverts de forêts aux arbres de belle venue et de riches essences qui assureraient la fortune du pays si les voies de communication ne faisaient défaut, tantôt couverts de forêts clairières à essences résineuses et de grandes herbes que calcine le soleil des mois secs. Près du Lac, derrière la lisière de la jungle, des arbres malingres dont le pied se perd dans l'eau, s'étend la plaine nue des joncs, basse, envahie par l'inondation périodique, inhabitée et inhabitable.

Quant à la zone intermédiaire, en dehors des limites de l'inondation lacustre, mais soumise aux débordements accidentels des torrents qui la traversent, semée de mares et d'étangs, envahie par les broussailles et les bouquets d'arbres maigres, son aspect, plutôt triste et désolé, est surtout caractérisé par de vastes plaines sans limites où poussent les hautes herbes sous lesquelles tout disparaît et par de larges espaces nus à peine recouverts d'une herbe courte où dominant la lavande et autres plantes odoriférantes dont les femmes du pays parfument leurs sauces. Dans les clairières plutôt rares, qui sont labourées, on cultive une espèce de riz semé à la volée au début de la saison des pluies et qui diffère du riz de l'inondation : son grain étant plus petit mais plus pesant à volume égal.

La province de Poursat, qui pourrait être plus productive en riz et dont les richesses forestières seraient considérables si elles ne restaient pas inutilisées, exporte gomme-gutte, poisson, petites crevettes, peaux, cornes, conserves de venaison et surtout le krevanh = kravāñ, le cardamome de belle qualité qui croît à peu près sans culture sur les monts de ce nom ; la plante précieuse y poussant spontanément et n'exigeant d'autre soin que celui qui consiste à la débarrasser des herbes parasites qui pourraient gêner son libre développement. Les aborigènes de cette région connus sous le nom de Pêâr

= Bār, surveillent les arbustes et recueillent les graines en septembre. Un chef, désigné chez eux par le roi, est responsable de la livraison du tribut annuel fixé à 4 000 kilogrammes ; le déficit, possible par suite d'intempéries, de mauvaise récolte, devant être comblé l'année suivante. Ces Pear cultivent pour leur compte un peu de riz et quelques légumes.

Poursat est une province presque déserte ou du moins très peu peuplée en raison de son étendue ; les Cambodgiens y comptent 2 533 inscrits qui ont pour chef l'un des cinq grands mandarins provinciaux du royaume, l'Okñā Suārgalok = Svargaloka, gouverneur à dix mille honneurs, de la Maison du roi ; il est considéré comme étant le lieutenant provincial du *Cakri*, le ministre des transports terrestres de cette Maison. Le seul groupe relativement important de population est le village et marché de Poursat qui compte une centaine de cases sur les deux rives du cours d'eau de ce nom, en dehors de la zone inondée, mais accessible aux grosses barques à l'époque des crues. Poursat est relié à la capitale Phnom Pénh par une route sablonneuse assez bonne quoique la nature fasse tous les frais de son entretien.

Kampêng. — Les antiquités d'Oudong et de Lovèk ayant disparu, si même elles ont jamais existé, les provinces suivantes au sud du Lac et de son fleuve n'ayant offert aucun vestige connu, l'unique monument épigraphique découvert dans cette région si vaste où l'activité sociale et religieuse des anciens Cambodgiens fut sans doute peu intense est l'inscription de Kampêng = Kambeñ, hameau d'une trentaine de cases, situé dans une plaine de rizières à trois lieues à l'ouest du chef-lieu de Poursat. Dans sa pagode moderne que les bonzes ont abandonnée, un bassin-fossé encore reconnaissable entourait un petit terre-plein où devait s'élever une tour complètement démolie ; les briques ayant été prises pour la construction du temple actuel. Parmi les monolithes en grès de l'encadrement de la porte qui gisent sur le sol, on distingue les deux pieds droits qui portaient une inscription sanscrite dont il reste les fragments de vingt-six lignes à la paroi du commencement, celle de droite sans doute ; l'autre paroi, moins ruinée dans son ensemble, a conservé à peu près intactes les vingt premières lignes, mais les suivantes sont entamées et le dégât s'accroît si promptement que la fin manque totalement sur cette face comme sur l'autre. L'écriture arrondie, régulière, nette et bien gravée, rappelle d'une manière frappante celle des inscriptions de Krevan et de Bat Choum, province de Siem Réap, c'est-à-dire l'écriture du

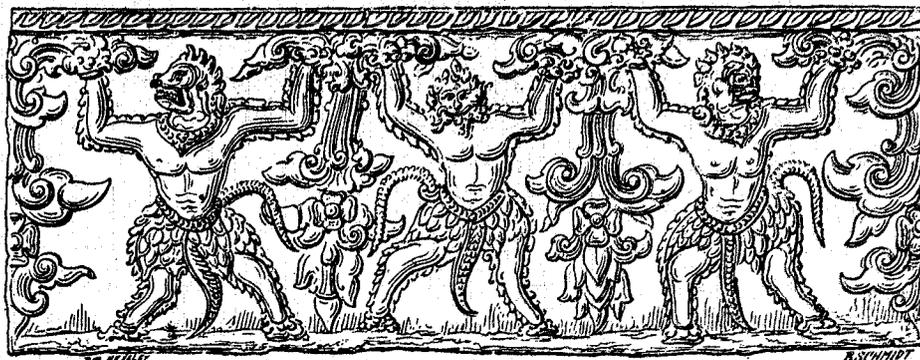
règne de Rājendrarvarman. Au surplus l'inscription de Kampêng, quoique complètement écrite en sanscrit, débute par une date en chiffres, 873 s'aka = 951 A. D. Rājendrarvarman régnant. Ce document est s'ivaïte.

On a encore signalé les ruines d'une tour sans importance à *Bantéai Daun An* « forteresse de la grand'mère An », emplacement situé à l'ouest de Kampêng.

Il reste pour en finir avec les provinces méridionales du Cambodge à donner quelques notions sur deux districts qui sont très peu connus et qui sont situés dans les massifs montagneux au sud de Poursat d'où ils versent probablement leurs eaux au golfe de Siam et au Prék Tenot.

Thpong. — L'une de ces provinces, celle de Thpoïng = Thbaï, vers la frontière siamoise, passe pour être très étendue, couverte de montagnes et de forêts de beaux arbres qui ne peuvent être exploités faute de voies fluviales. Un de ces monts, le « Dos de caïman », est peut-être le plus élevé de tous et le plus remarquable par ses bois superbes. La province produit beaucoup de gomme-gutte, de la gomme laque et du cardamome des deux variétés, krakor et krevanh, mais de qualité très inférieure si on le compare à celui de Poursat. Ce cardamome est recueilli pour le compte du premier Ministre. Les 870 inscrits très clair semés de Thpong payent généralement leur impôt royal en gomme-gutte et obéissent aux ordres de l'Okñā ārañ (= forêt) saṅgrām (combat), fonctionnaire à six mille honneurs, de la Maison du roi, qui relève du *Cakri*.

Samré. — Sur les contreforts méridionaux des monts de Poursat, la petite province de *Krang Samré* ou de *Samré*, très montagneuse, est habitée en partie par les aborigènes de ce nom qui paient un léger tribut et que protège la réputation d'insalubrité des eaux, des forêts de ces monts. Ses 388 inscrits cambodgiens (les aborigènes n'étant pas inscrits) obéissent à l'Okñā Yoddhā Roean Rañ (= guerre et bataille), gouverneur à six mille honneurs, de la Maison du roi, qui relève du Yomarāj, le grand justicier de cette Maison. Les productions de Samré sont à peu près les mêmes que celles de Thpong.



CHAPITRE XI

BA PHNOM

La province. — Le mont, Préah Vihéar Thom, Vat Kuk, Vat Chakret. — Mésâr Ba Phnom, les offrandes aux génies. — Les inscriptions du mont Ba Phnom. — Le district de Kândal. — Prasat. — Le district de Koh. — Vat Kedei Ang et les stèles. — L'inscription de Vat Krang Svay. — La stèle de Vat Ha. — Preah Péân. — Vat Prasena. — Yéay Téi. — Bantéai Chakrei. — Le district de Mé Chong. — Vat Préi Va, les inscriptions. — La stèle de Vat Kandal. — Le district de Mé Sâng. — La stèle de Tuol Preah Théat. — Khêt Romduol. — Khêt Svay Téap.

La province. — A l'est du fleuve, la principale province méridionale est celle de Ba Phnom, à laquelle peuvent se rattacher les deux districts, moins importants, de Romduol et de Svay Téap.

Cette province de Ba Phnom, bornée à l'ouest par le fleuve, au sud par les arrondissements cochinchinois de Chaudoc et de Tanan, à l'est par Romduol, et au nord par Préi Vêng, tire son nom de la colline qui surgit isolée au milieu de la plaine d'alluvions, à peu de distance du Mékhong. Plus étendue jadis, selon toute vraisemblance, elle devait comprendre plusieurs des districts voisins. Aujourd'hui c'est encore une province de premier ordre, traditionnellement divisée en cinq cantons ou arrondissements qui sont : Kândal = Kantâl « le central », autour de la montagne ; Châk ou Lovéa Châk = Lavā cak, « un figuier et une plante aquatique » au nord-est ; Mésâng, à l'est près de Romduol ; Koh « l'île » au sud de la montagne ; et Mé Chong, à l'est de Koh, le long de la frontière.

Plusieurs rivières inondent les plaines de Ba Phnom ou drainent leurs eaux, selon la saison. Toutes se rattachent au Tonlé Tauch « le petit fleuve » qui sera étudié plus loin et communiquent avec de vastes lagunes dont la plus connue est celle de Khsach so « le sable blanc », au nord-ouest du mont; puis elles rejoignent le grand fleuve en Cochinchine en entourant complètement le district de « l'Ile ». La partie orientale de la province envoie ses eaux au petit Vaïco. La ligne de partage entre les deux fleuves, très peu accentuée, souvent indécise, est formée de plateaux de léger relief ou de vastes marécages. Trop noyée en quelques endroits lors des crues annuelles,

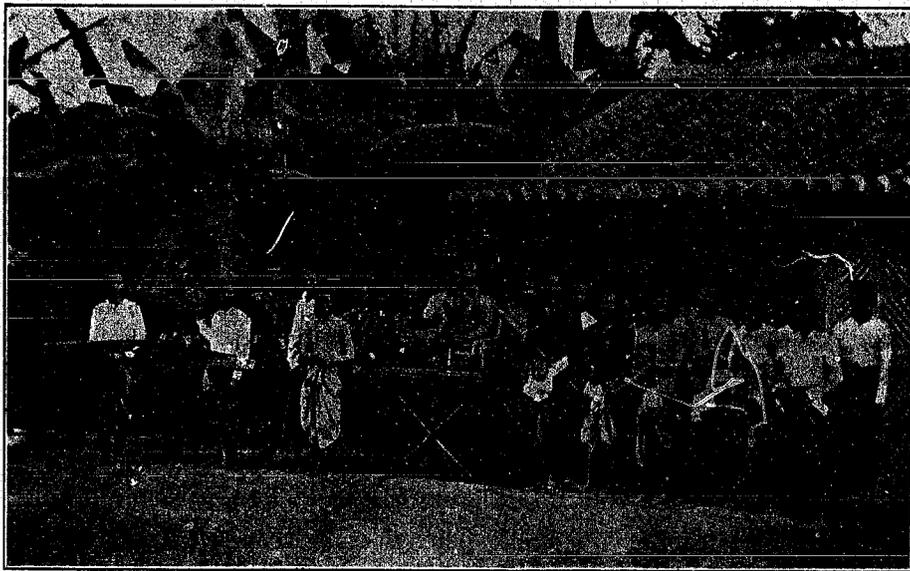


FIG. 44. — L'Obbarach actuel et ses serviteurs (photographie Gsell).

partout ailleurs d'une grande fertilité, cette province produit en abondance le riz, les petits pois, le maïs, les légumes et les tenot ou palmiers à sucre.

Parmi ses habitants on compte de nombreux privilégiés: Bakou ou Brahmanes, Brah vañs ou descendants éloignés de la famille royale et stāc māgh, ces rois de Māgha que les uns placent parmi les Bakou et d'autres parmi les Brah Vañs. On y trouve aussi de nombreux pol = bal, ou serfs royaux héréditaires. Ses inscrits, au nombre de 5 384, obéissent à l'Okñā Dhammā Tejo « splendeur de la loi sainte », l'un des cinq grands dignitaires provinciaux, mandarin à dix mille honneurs, de la Maison du roi,

qui est au dehors le lieutenant du Kralahom, le ministre des transports fluviaux de cette Maison.

Le mont. — Le mont, qui domine la province et qui lui a donné son nom, mérite une étude détaillée. Ba Phnom a dû signifier à l'origine « le mont sacré » : le Ba des noms de lieu n'étant souvent qu'une corruption du mot *Brah* « sacré, divin ». Situé par $11^{\circ} 16'$ de latitude nord, il est, un peu à l'ouest de son point culminant, coupé fictivement par le méridien 103° de longitude orientale. C'est une petite chaîne qui semble, vue de loin, formée de trois collines orientées suivant une direction générale nord-est sud-ouest ; en réalité les indigènes comptent au moins huit pitons auxquels ils donnent des noms différents que nous passons sous silence¹. La longueur peut être estimée à deux lieues au moins et la plus grande épaisseur à une demi-lieue. L'ossature, composée de roches très dures de granit, grès et sédiments argileux ferrugineux, est recouverte d'une végétation très vigoureuse. Le sommet le plus élevé domine au moins de cent cinquante mètres la plaine alluvionnaire.

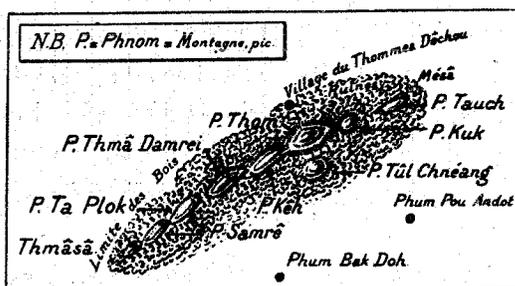


FIG. 45. — La montagne de Ba Phnom.

Un sentier, tracé sur le flanc septentrional de la colline, permet d'atteindre en vingt minutes cette cime où se voient les restes d'un temple bouddhique moderne qui n'offre rien de remarquable.

L'exploration de ce « mont sacré » dont il est facile de faire le tour en plaine nous apprend que, s'il abrita de tout temps des sanctuaires très vénérés, il ne provoqua jamais la construction de monuments remarquables au point de vue architectural, pas même de ces tours en briques si communes dans tout l'ancien Cambodge.

Si on se dirige vers l'est en partant du Phum Thomméa Dèchou (le Bhūm, le terrain, le hameau du Dhammā Tejo, du gouverneur), misérable réunion de huttes, au nord et au pied des dernières pentes de la butte principale, on atteint bientôt, à quelques dizaines de mètres, une pagode moderne

1. Voir le croquis ci-joint.

appelée Præah Vihêar Thom = Brah Vihâr dham, « le grand temple sacré » qui est habitée par quelques bonzes et où se trouve une inscription ancienne de dix-huit lignes tellement effacée qu'à peine peut-on dire qu'elle était écrite en sanscrit. Une autre inscription, contemporaine celle-ci, de 1877 A. D., trouvée aussi dans cette pagode, sera analysée plus loin.

A quarante ou cinquante mètres plus loin, un autre temple bouddhique actuellement abandonné, que les indigènes appellent indifféremment Vat Kuk, Prasat Kuk, Prahêar Kuk, « le monastère, la tour ou le temple de la galerie », présente les ruines d'un édifice qui sans être moderne paraît ne remonter qu'à une époque postérieure à celle des grands monuments. Sur une petite terrasse, huit piliers massifs en blocs de limonite indiquent que le temple était en forme de galerie longue de douze mètres et large de trois. Aux deux extrémités les encadrements des portes sont en grès rouge. A l'intérieur existent encore quatre statues du Bouddha, en pierre, de facture assez ancienne, mais massives et grossièrement sculptées. A quelque distance au dehors, l'enceinte extérieure n'est plus indiquée que par quatre portes latérales. Dans cette Vat Prahêar Kuk a été trouvée une inscription de quatre lignes mais dans un état tel qu'il n'y a rien à en tirer; la langue même ne peut être reconnue.

La Vat Chakret, à quatre-vingts mètres au delà de la précédente, est une pagode ancienne actuellement déserte et détruite où il ne reste que les sêma ou bornes sacrées; elle est remarquable par la découverte, dans les broussailles qui l'envahissent, de deux stèles anciennes que nous examinerons après avoir achevé l'exploration du mont.

Le Phum Phsar, plus loin, est un village abandonné. En ce point la chaîne s'abaisse presque au niveau de la plaine et, si on tourne au sud pour pénétrer de quinze cents mètres environ dans cette vallée boisée, on atteint la Vat Andaung Chroh « pagode du puits du torrent » qui avait deux temples accolés, mais qui est abandonnée et dont il ne reste guère que les bornes sacrées. On remarque, à côté, deux statues brisées, coiffées du mukuta ou diadème conique et ornées de bracelets. L'homme, à genoux, vêtu d'un court pantalon collant, représente, selon les indigènes, un ancien Thomméa Dêchou du nom de Sūas. La femme assise, couverte d'une jupe à partir de la ceinture, serait son épouse, la Chomtêau (= Jamdāv, femme de mandarin) nommée Rat. On sait que Sūas, de Svasti, et Rat, de Ratna, sont des noms propres très usités au Cambodge.

Revenant au nord pour contourner les dernières éminences de la chaîne, on passe près de *Srah Srâm*, temple abandonné et simple *vihāra* en bois. Puis, à quelques centaines de mètres à l'est, on rencontre le *Phûm chhœu kach* « hameau du bois cassé », au nord du piton de ce nom. Au delà de ce hameau est encore une dernière butte, *Kompûl chhœu kach* « la cime du bois cassé », que dominent une *vihāra* en bois et un *chaitya* en briques. De là on tourne au sud pour atteindre, au bout de trois cents mètres, *Mé Sâ Ba Phnom*, « la (fée) blanche du mont », le génie le plus redouté de toute la province. C'est, sur une petite butte, une statuette de déesse en grès, à quatre bras, vêtue de la jupe, coiffée du *mukuta* ou diadème pointu. Ses deux pieds sont posés sur la tête d'une sorte de lion chinois dont elle saisit la queue dans une de ses mains. Tout autour sont les débris d'autres statues parmi lesquelles on remarque un *Ganes'a*.

Au sud du mont, la route s'en écarte pour décrire une grande courbe passant à deux villages avant d'atteindre la dernière butte de l'extrémité occidentale de la chaîne, butte appelée « Bout de la Pierre blanche », d'où l'on revient à l'est au *Phum du Thomméa Dêchou*.

Outre les pagodes nommées, les dernières pentes du mont en abritent encore d'autres et on en compte une dizaine au total, abandonnées pour la plupart. Nous avons vu qu'une route de charrettes fait le tour complet de la chaîne. Plus loin une ligne continue de lagunes et de cours d'eau fait au mont une ceinture liquide qui n'est interrompue que dans la direction du nord.

Me Sâr. — La *Dame blanche*, qui a sous son autorité deux des districts de la province, *Kândal* et *Mé Sâng*, n'est pas la seule divinité de ce mont vénéré. Un autre génie, le *Krâhâm Kâ* « Cou rouge », surveille des dernières pentes du nord-est le district de *Châk* ; et le génie *Sab Than* « Tous lieux » placé à l'extrémité sud-ouest, domine les deux autres districts : *Koh* et *Mé Chong*. Tout gouverneur de la province entrant en fonctions doit sacrifier un buffle à ces génies. Tout gouverneur en fonctions doit faire un sacrifice semblable chaque année au mois de *Bisâk* (avril) ; autrement toutes sortes de calamités fondraient sur les gens du pays dès les premiers jours du mois suivant, *Jés*.

La principale cérémonie se fait devant la *Dame blanche*. Cent petits morceaux de chair de l'animal dépecé sont enfilés en brochettes et exposés

d'abord près d'une autre statuette à quelque distance en plaine et qui représente un génie secondaire appelé Tong skor (= Dañ sgar « drapeau et tambour »); c'est le ministre de la Dame, chargé ainsi que d'autres serviteurs de lui annoncer les offrandes. Le cortège s'approche respectueusement de Mé Sâ, pose la tête du buffle sur une roche, allume des bougies fixées à l'extrémité des cornes et invoque la déesse au son des coups de fusils qu'accompagne le hou-hou national poussé par toute l'assistance. A ces clameurs répondent les cris et les coups de fusil des gens chargés de faire les offrandes aux autres génies, les cérémonies devant être simultanées. La Dame blanche a droit à la tête du buffle, à un gigot, à un rognon et aux cent morceaux embrochés, tandis que « Tous lieux » et le « Cou rouge » doivent se contenter chacun d'une épaule. Le dernier gigot est la part du gouverneur de la province.

Après ces rapides détails sur le mont, ses monuments, ses divinités spéciales, nous revenons à ceux de ses documents épigraphiques qui méritent d'être étudiés.

Les inscriptions. — L'inscription contemporaine de la Vat Vihéarthom a été gravée en 1877 A. D. au dos de l'autel en mortier du Bouddha et elle se détériore rapidement. Quoiqu'elle ne rentre pas dans le cadre de cet ouvrage, étant postérieure à l'arrivée des Français, nous croyons utile d'en résumer ainsi la traduction : « En 2480 (*sic* pour 2420) de l'ère du Bouddha, 1799 de la grande ère (s'aka) et 1239 de la petite ère, jeudi, mois de mégasir, année cyclique du Bœuf, neuvième de la décade, l'okña Dhammā (Tejo)... tous les grammakār, okña, bañā et brah (c'est-à-dire tous les fonctionnaires en sous-ordre) ont, dans la ferveur de leur foi, érigé des (statues du) Bouddha, au nombre de six... sous le règne des Pieds sacrés, le seigneur Narotam (= Narottama et prononcé Norodom), suprême Rāma, descendant des dieux, souverain des Kambujas, maître des vies au-dessus des têtes, dont le nom sacré est « maître » (= prince) Craliñ, qui règne au Palais de Catur mukha (les quatre faces, les quatre voies) au pays de Bhnam Béñ (= Phnom Pénh). Les quatre piliers (de l'empire, les quatre ministres), dont la réunion forme le conseil suprême (du royaume), étant l'okña Vāñ, du nom de Prāk, qui a sa maison au nord-est du palais, l'okña Prasæth Sūryavañsa (le Preser Saurivong des Européens) qui remplit les fonctions de Cakrī, l'okña Vañsa Akkharāja qui remplit les fonctions d'Okña Yoma (rāja)... » Ce qui suivait

a déjà disparu. Il y a une particularité remarquable dans cette inscription. Contrairement aux idées courantes sur le respect dû au souverain, elle mentionne le nom personnel qu'il reçut à sa naissance, Craliñ, un poisson.

Les deux stèles trouvées à la Vat Chakret sont anciennes et importantes. La plus vieille compte onze lignes sur une de ses faces et quatre sur l'autre. Selon M. Barth, cette inscription « se rapporte à l'année 549 s'aka = 627 A. D. Elle est au nom du roi Is'anavarman, le deuxième successeur de Bhavarman. Elle relate l'érection d'une image de S'iva-Visnu, couple dont le culte paraît avoir été particulièrement florissant à cette époque puisque, sur cinq fondations faites sous ce règne, quatre sont dédiées à ces deux divinités réunies. L'image fut érigée par un vassal, seigneur de la ville de Tamrapura qu'il avait conquise sur un prince rebelle, et possesseur en outre des trois villes de Cakraikapura, Amoghapura et Bhimapura. C'est là du moins ce qui paraît résulter de plus probable d'un texte où, à l'obscurité provenant de lectures incertaines, vient s'ajouter celle d'une rédaction bizarre ».

L'autre stèle de Vat Chakret n'a conservé que des fragments de textes qui ont soulevé plusieurs observations de la part de Bergaigne et de M. Barth.

Sur sa première face, après quatre lignes khmères très ruinées où on ne peut lire ou deviner que les mots suivants : « ... donner du riz ... mortier à riz ... (kamra) teñ añ S'ri su... » viennent cinq lignes et demie de texte sanscrit « dont l'ensemble est parfaitement clair ». Après une première stance qui est une invocation à S'iva, elles relatent en ces termes une donation de femmes esclaves faite à un temple de ce dieu par le roi Harsavarman, fils de Yas'ovarman, qui régnait vers 830 s'aka = 908 A. D. : « Ce roi des rois des Kambujas, qui voyait l'océan de ses qualités chanté par le monde entier, a donné à l'Adrivyādhapura six femmes charmantes pour chaque quinzaine du mois ». S'iva est donc désigné ici par le vocable de Seigneur d'Adrivyādhapura ou « de la ville des chasseurs de montagne ». Cette inscription sanscrite était suivie d'un second texte khmer dont il ne reste qu'une demi-ligne commençant par une date de trois chiffres ; le premier, tracé d'une manière fantaisiste, peut être, mais sous toutes réserves, pris pour un 8. Nous lirions donc : « En 834 s'aka, faisant une oblation... » La pierre est cassée, le reste a disparu. A la rigueur cette date douteuse peut se rapporter à l'époque de l'inscription sanscrite si nette qui précède et dont je viens de reproduire la traduction.

Mais il est peu probable que l'inscription khmère tracée sur l'autre face de cette stèle soit de la même époque. Bergaigne, il est vrai, fait remarquer avec raison que l'écriture de cette stèle est très différente de celle des autres monuments de l'époque (des fils de Yas'ovarman qui régnèrent entre 830 et 850 s'aka), et il pense que le caractère cursif de cette écriture suffit à expliquer cette dissemblance. M. Barth fait des réserves sur ce point et, à ses yeux, l'écriture s'accorderait mieux avec une date postérieure d'un siècle ou deux. Je dois dire que le texte khmer de cette deuxième face paraît confirmer assez nettement l'opinion de M. Barth, car traduisant tout ce qui est encore lisible nous obtenons ceci : « ... biens... achevé de nouveau ici la location que le Teñ... ayant un fils nommé Teñ Kṛiṣṇa qui a... envoyer au Kamsteñ S'rī Jayasiñhavarman¹ (qui) informa (le roi)... offrir... au dieu... Teñ Bhava... Teñ Kṛiha... Teñ... tous recevant l'auguste faveur royale... au Seigneur (ou au dieu) ». Or l'appellation de Teñ, en tant qu'appliquée aux esclaves sacrés comme elle paraît l'être positivement dans ce texte tronqué, n'apparaît guère dans les inscriptions qu'à partir du x^e siècle s'aka.

Mais comme, d'un autre côté, il n'est guère probable qu'il fût dans les usages des lapicides cambodgiens de célébrer la donation de douze femmes *charmantes*, cent ou deux cents ans après la mort d'icelles, ou même de chanter avec précision, après pareil laps de temps, *l'océan des qualités* du roi Harsavarman, prince dont le règne fut terne selon toutes probabilités, il en résulte que la première face a été gravée pendant le ix^e siècle s'aka. Donc cette petite stèle trouvée à la Vat Chakret dut recevoir, à notre avis, des inscriptions écrites à deux périodes éloignées l'une de l'autre.

Kândal. — Autour du mont, le district de Kandal a pour groupe principal de population le gros village de Banam, sur le grand fleuve, près du confluent du Tonlé Tauch; c'est une chrétienté et le gros marché des produits du pays : riz, pois, coton, poisson salé. Les villages sont nombreux sur les bords des principaux cours d'eau, mais l'intérieur est profondément noyé en certains endroits. La grande lagune de Khsach so « sable blanc », au nord-ouest de la colline, n'assèche jamais et toute la région du voisinage n'est praticable qu'en pirogue à l'époque des crues. Dans les autres parties du

1. Le Kamsteñ (« seigneur » je pense). S'rī Jayasiñhavarman porte un des noms que nous retrouverons dans la galerie des Varman, à Angkor Vat, monument dont l'édification semble être postérieure de deux ou trois siècles au règne des fils de Yas'ovarman.

district, moins inondées, il n'est pas rare pourtant que les sentes et pistes de charrettes soient recouvertes d'un mètre d'eau de juin à octobre. La monotonie de la campagne généralement cultivée en rizières, est interrompue par les nombreux bouquets d'arbres et surtout de palmiers à sucre qui cachent les cases des villages.

En plaine, dans ce district de Kândal, on rencontre quelques vestiges d'anciens temples sans importance. Ainsi, à deux ou trois kilomètres au nord de la montagne, Preah Théat Pong Pouh est un emplacement antique indiqué par un fossé-bassin rectangulaire creusé autour d'un tertre artificiel et par les pierres taillées et sculptées de l'encadrement d'une porte de tour. Au Phûm Preah Srê « le hameau des champs sacrés », à deux lieues au nord du mont, deux bassins creusés et une statue brisée attestent l'existence lointaine d'un temple qui devait être en bois.

Prasat. — Les ruines les plus considérables de la contrée sont celles de Prasat « les Tours » à quelques lieues au sud-est du mont et à huit ou dix kilomètres à l'est de Kampong Trebék, village et marché situé par 11° 7' Nord et 103° 8' Est, sur les deux rives de l'arroyo qui porte son nom. Nous pensons, sans pouvoir l'affirmer, que Prasat appartient au district de Kândal. Plusieurs tours en briques y sont complètement envahies par la végétation. Des pans entiers de murs ont été construits avec des briques que les ouvriers moulaient avec leurs ornements avant cuisson. Le débroussaillage complet et des fouilles à Prasat, où l'on aperçoit des statues brisées, mettraient peut-être au jour des inscriptions.

Koh. — Le district de Koh « l'île » est une vaste plaine d'alluvion divisée naturellement en deux parties. Au nord-est, la terre, noire et fertile, donne de riches moissons quand des crues trop fortes ne noient pas le riz en herbe; au-dessus du niveau général de la plaine nue, çà et là, de petits tertres de faible relief, artificiels semble-t-il, et où croissent de maigres buissons de rares palmiers à sucre, indiquent vraisemblablement des emplacements de temples ou d'anciens hameaux. Au sud et à l'ouest, le terrain bas, marécageux est sensiblement inondé aux crues. En somme le district est plus ou moins noyé dans toute son étendue à la saison des pluies. Au dire des indigènes l'inondation serait actuellement plus forte que jadis et le pays serait par suite moins riche. Si paradoxal que le fait soit en apparence il peut être exact : le

faible colmatage annuel des terres ne suffisant pas à compenser l'augmentation des crues qui résulte de l'éloignement progressif de l'Océan. Des canaux bien tracés rendraient sans doute à ce district sa fertilité primitive. Il compte actuellement plusieurs villages khmers, deux marchés, Préi Keduoch et Kampong Trebèk, peuplés surtout d'Annamites et trois hameaux habités par des Laociens, descendants de prisonniers de guerre, serfs de la couronne, affectés au service des jonques et des éléphants royaux, qui ont conservé leur langue et un peu de leurs coutumes.

Kedei Ang. — Vat Kedei, ou Kedei Ang, ou Vat Kedei Ang, est un de ces petits tertres artificiels aux maigres buissons disséminés dans la partie nord-est du district. Il est situé à peu près au centre de cette partie, qui est la plus fertile et la plus peuplée, dans le territoire du village de Ta Tron, au nord de ce hameau, à cinq cents mètres au sud d'une pagode appelée Vat Sambuor, à mille mètres à l'est d'un hameau qui a conservé le nom caractéristique de Phùm Prea/ Phlœung « le hameau du feu sacré », à six kilomètres au sud de Préi Keduoch, à dix ou douze kilomètres au sud un peu est du mont Ba Phnom et à quatorze ou quinze kilomètres au nord-ouest de Kampong Trebèk. On appelle aussi cet ancien temple Ang Chumnik, en y comprenant le Chumnik « bassin creusé », à trois cents mètres à l'est, pièce d'eau rectangulaire, mesurant environ quatre cents mètres est-ouest, deux cents mètres nord-sud et entourée d'une levée de terre qui est large de vingt mètres, haute d'un mètre cinquante, formée par les déblais de la mare. Peut-être les cases des anciens habitants s'élevaient-elles sur cette levée, car on ne trouve pas trace de forteresse aux environs de Kedei Ang.

Un fossé-bassin rectangulaire n'ayant actuellement de l'eau qu'aux pluies, large de vingt mètres, long de cent mètres environ dans le sens est-ouest, et qui aurait mesuré soixante à soixante-dix mètres dans l'autre direction s'il n'avait été interrompu par deux chaussées d'accès larges de douze mètres réservées au milieu des faces est et ouest, entourait un terre-plein également rectangulaire qui formait une première terrasse d'un mètre de relief sur la plaine. Deux autres terrasses, mesurant respectivement vingt mètres sur treize et neuf sur sept, n'étaient guère hautes que de cinquante centimètres chacune, de sorte que le relief total ne s'élevait pas à deux mètres au-dessus du niveau de la plaine. Au dire des indigènes on voyait au milieu, quelques années

avant notre passage, une petite construction en bois élevée en l'honneur du Bouddha.

Plusieurs stèles ou pierres plates de basalte noirâtre posées de champ servaient de mur de soutènement à la terrasse centrale. A côté était une assez belle statue de Skanda, le dieu de la guerre, sur son paon. Peut-être ce petit monolithe qui est actuellement au musée Guimet provenait-il de Vat Ha,

emplacement ancien où fut trouvée, nous le verrons, une inscription dédiée à Karttikeya, autre nom de ce dieu de la guerre? Trois des stèles plates de Kedei Ang portaient des inscriptions sur une de leurs faces. La plus belle fut enlevée en 1881 et les deux autres en 1883; elles sont actuellement au musée Guimet. Il ne reste sur place que les pierres plates sans inscriptions et les piteux débris d'une stèle carrée dont les quatre faces étaient couvertes d'inscriptions sanscrites et khmères.

Il est difficile d'établir comment était construit le sanctuaire antique de ce temple. L'absence totale de briques et la présence des pierres plates permettent de supposer une petite cellule cubique faite avec ces pierres, semblable à d'autres cellules qu'on rencontre dans le Cambodge et qui appartiennent de même que ce monument-ci, à la première période de son histoire, v^e ou vi^e siècle s'aka.

Les stèles. — L'inscription la plus ancienne de Vat Kedei a été gravée sur deux pierres séparées, les deux qui furent enlevées en 1883 et qui, selon toutes probabilités, devaient primitivement se faire face comme deux parois de la porte ou du couloir d'accès de la cellule servant de sanctuaire. Elles ne furent pas polies sur leur face vide qui n'était peut-être pas en vue. Sauf quelques lacunes regrettables, l'inscription que nous donnons ces deux stèles est assez bien conservée.

La stèle qui contient le début compte dix-neuf lignes dont les six premières et la dernière sont en sanscrit et les douze autres en khmer. « Elle commence par relater la restauration et la dotation par un certain Acārya-vidyāvinaya d'un S'ivaliṅga auquel le donateur, conjointement avec sa

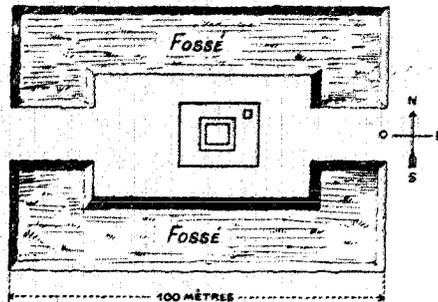


FIG. 46. — Schéma de Kedei Ang.

femme, fait l'abandon de tout son bien, tel qu'il l'avait hérité de S'ivadatta. La donation est de l'an 551 s'aka = 629 A. D. Cette partie de l'inscription est donc très probablement du règne d'Is'ānavarman, mais le roi n'y est pas nommé. Le texte khmer qui suit pourra seul établir avec une entière certitude si la mention qui vient plus loin de la fondation d'un sanctuaire appelé Rudrās'rama doit être rapportée, comme je le crois, au même donateur. Toute cette première stèle a été évidemment gravée en une seule fois et par le même ouvrier. » (Barth.)

A part deux lacunes importantes aux deux premières lignes, le texte khmer de cette première stèle est très bien conservé quoique son écriture soit un peu grêle. La langue est suffisamment claire. Aussi pourrais-je donner une traduction assez complète de ce document, l'un des plus anciens que nous connaissions en langue vulgaire. En voici le résumé et l'analyse : « ... et esclaves et jardins nirvanno (ou nirvane, ce nom à forme bouddhique paraît être celui du jardin) planté de cent cocotiers... les champs que le Poñ S'ivadatta m'a donnés. Ensemble les gens que je donne au dieu (vrah kamratāñ añ) S'ivaliṅga ». Suivent les noms de huit esclaves sacrés, les hommes qualifiés va et les femmes ku. Divers seigneurs et même des particuliers font ensuite donation au dieu d'un ou de plusieurs esclaves, tous nommés. Ainsi le Mratāñ Sanais'vara donne cinq esclaves, y compris une fillette ; la ku Rāk Hvār donne un esclave ; le va Jleñ (sangsue) donne un esclave ; Soma-kirtti donne une femme ; Candrodaya donne une femme ; l'ācārya Samudra donne un homme ; le Poñ Kantil donne une femme et un homme. Celui qui parle à la première personne, donc le fondateur, donne encore un esclave qui lui est remis, semble-t-il, par le Tāñ Prājñā ; il donne aussi un jardin planté de cent aréquiers et de soixante cocotiers. Bhavakumāra donne un esclave. (Appartiendront aussi) au dieu tous autres cocotiers, aréquiers, fruits et plantations dans l'intérieur du Rudrās'rama. Le Ci So donne un esclave.

Cette stèle est terminée, avons-nous dit, par une dernière ligne sanscrite que M. Barth traduit ainsi : « Tel fut fait par lui ce sanctuaire rempli de groupes d'arbres variés et connu sous le nom de Rudrās'rama. »

Cette inscription khmère provoque quelques remarques. Le fondateur n'y est pas nommé : on peut du moins le croire malgré les deux lacunes trop peu étendues pour contenir son nom à huit syllabes ; il se borne à parler à la première personne, se considérant comme étant suffisamment désigné par le texte sanscrit. Les nombreuses donations faites à l'occasion de cette fon-

dation ne se suivent pas dans un ordre très rationnel, pour nous du moins; elles semblent être inscrites au hasard, malgré le caractère de la race cambodgienne qui a dû être très formaliste dans le passé comme elle l'est dans le présent. Des donateurs, simples particuliers, mais de condition libre évidemment, sont qualifiés va les hommes et ku les femmes: il en résulte que ces appellations si communément usitées pour les esclaves de cette époque ne leur étaient pourtant pas spéciales. Enfin le titre Ci du nommé So (= Blanc), le dernier donateur, titre que l'on rencontre dans d'autres inscriptions de l'époque et également du sud du Cambodge, paraît être tchame, selon une remarque déjà faite à diverses reprises.

La seconde stèle de cette inscription compte vingt lignes entièrement écrites en sanscrit. D'après M. Barth, les six premières strophes sont de la même main et paraissent bien être la suite immédiate de la stèle précédente. Après avoir énuméré diverses fondations faites apparemment par le même personnage que ci-dessus, mais dont le détail reste obscur et après les avoir mises sous la protection de formules imprécatoires, ces strophes célèbrent la restauration, toujours par le même individu, d'un étang consacré à Hari et bien connu de « tous les habitants de la ville ». Serait-il téméraire de voir la trace de cet étang de Hari dans le Chumnik, le grand bassin artificiel situé à l'est du temple? « Ce qui suit, ajoute M. Barth, est écrit d'une main différente et paraît avoir été ajouté après coup. En tous cas cette seconde partie est sensiblement postérieure à 550 s'aka puisqu'elle est du règne du successeur d'Is'ānavarman, de Jayavarman dont la première inscription est datée de 586 s'aka. On y voit que ce prince fit à son tour de riches dons à ce S'iva local et qu'un de ses serviteurs, qualifié de chef de Varadagrāma et qui, conformément à un droit héréditaire dans la famille, avait été établi par lui gouverneur de la ville d'Adhyāpura, institua une fête que les « habitants de la ville » furent invités à célébrer en l'honneur de ce S'iva, le troisième jour du mois de Mādhava » (avril-mai).

La plus belle stèle plate de Vat Kedei, celle qui fut enlevée dès 1881, pierre noire et dure, avait été soigneusement préparée sur sa face écrite. Son inscription de vingt-sept lignes, dans un état presque parfait de conservation, l'un des plus beaux monuments de l'épigraphie indienne, a pour objet de relater l'érection d'un linga et la dotation d'un sanctuaire consacré à S'iva sous le vocable de S'rī Vijayes'vara « le Seigneur de la victoire » par

Simhadatta, médecin de Jayavarman et gouverneur d'*Adhyāpura*, en l'an 589 s'aka (= 667 A. D.), date présentée avec un grand luxe d'indications astrologiques. Exprimée en caractères symboliques, elle fournit un des premiers, sinon le premier exemple de l'emploi épigraphique de ce système de notation qui suppose l'usage courant de chiffres avec valeur de position. Le reste de l'inscription est consacré à la généalogie du donateur et à l'histoire de sa famille pendant quatre générations, à savoir :

Deux frères, *Brahmadatta* et *Brahmasimha*, médecins au service du roi *Rudravarman* ;

Leurs neveux (fils de sœur), *Dharmadeva* et *Simhadeva*, ministres successivement des rois *Bhavavarman* et *Mahendravarman*. Ce dernier envoya *Simhadeva* en ambassade auprès du roi de *Campā* ;

Simhavīra, fils de *Dharmadeva*, poète et ministre du roi *Is'ānavarman* ;

Enfin *Simhadatta*, fils de *Simhavīra*, médecin du roi *Jayavarman*, et gouverneur héréditaire d'*Adhyāpura*, l'érecteur du linga.

Cette inscription, magistralement étudiée par M. Barth à qui nous empruntons tous ces renseignements, donne donc la série suivante des rois du Cambodge : *Rudravarman*, *Bhavavarman*, *Mahendravarman*, *Is'ānavarman*, *Jayavarman*, dont le dernier régnait en 667 A. D. Il y avait, à proximité du sanctuaire appelé actuellement *Vat Kedei*, une ville *Adhyāpura* (= la ville riche). Il n'y a pas trace de fortifications dans les environs et pour trouver les restes d'une citadelle il faut descendre jusqu'à la limite méridionale de *Koh*, à *Bantéai Chakrei*. Mais, comme le fait remarquer M. Barth : « *Pura* ne désigne pas nécessairement une ville fortifiée et en dehors des sanctuaires, du palais du roi et des fortifications, les villes du Cambodge paraissent avoir été ce qu'elles sont encore aujourd'hui : des agglomérations plus ou moins considérables de cases recouvertes en chaume. »

La stèle carrée dont les débris furent laissés sur place était un monolithe taillé élégamment en tronc de pyramide, haut d'un mètre vingt centimètres environ, ayant base, filet triple et fût. Sur chacune de ses faces était écrite une inscription de trente-huit lignes, soit vingt-quatre lignes en sanscrit sur le fût et le filet, et quatorze lignes en khmer sur la base. Le monument était soigné, bien ordonné. L'écriture un peu gracile, mais très régulière, indique la fin du ix^e siècle s'aka ou le commencement du x^e, à peu près l'époque de *Suryavarman I^{er}*. La lettre *r* y est écrite tantôt avec une branche tantôt

avec deux. Le virama est fréquemment remplacé par le doublement de la consonne finale du mot. Malheureusement les hommes, qui respectèrent ou dédaignèrent à Vat Kedei les monuments du vi^e siècle, se sont acharnés sur cette inscription plus moderne; elle inquiétait peut-être une partie de la population lors des révolutions qui durent agiter le pays aux xii^e et xiii^e siècles. La pierre a été brisée en plusieurs morceaux, des lignes ont été visiblement martelées. La destruction fut volontaire et il ne reste que peu de chose de ce document qui devait être remarquable. Ses fragments furent rajustés pour l'estampage, mais les dégâts étaient si grands qu'il est impossible, du moins en ce qui concerne la partie khmère, d'établir l'ordre des quatre faces.

Tout au plus peut-on reconnaître qu'il s'agissait sur chaque face des gens attachés au service d'un temple tels que chanteuses, danseuses, etc. Très nombreux, ils sont simplement totalisés par dizaines ou par centaines. Il s'agissait aussi des terres données à ce temple, terres dont les limites sont détaillées, selon les accidents du terrain, mares, chaussées, ruisseaux, etc., aux quatre points cardinaux et même aux huit points du compas; des redevances, en mesures de riz par exemple, à fournir par des tenanciers attachés sans doute à la glèbe et parmi lesquels nous relevons des « planteurs de cannes à sucre ». Le dieu qui semble être le plus en relief dans cette inscription est Puṇḍarikākṣa « le dieu aux yeux de lotus », puis Devārinjaya « le vainqueur de l'ennemi des dieux », puis Bhagavati, les Dévas en général et aussi des dieux désignés par des noms indigènes de lieu ou de position, tels que « le dieu central », le « dieu de Stuk Veñ ». Enfin on peut noter des noms de ville, de pays : Viṣṇupura qui se rencontre dans la partie sanscrite, Moksālaya, Bhādrapura, Mādhavapura, Dharmapaṭṭana, (A)mṛitapura.

Il est vraisemblable que cette inscription vishnouite concernait le temple où elle fut trouvée. En définitive, Vat Kedei, sanctuaire déjà ancien au vi^e siècle, puisque les inscriptions de cette époque parlent de restauration, reçut encore de riches donations vers le x^e siècle. Et il y a peu d'années une misérable paillotte, abritant quelque idole bouddhique, attestait tant bien que mal la persistance des sentiments de respect et de vénération des gens du pays pour cet antique emplacement.

Krang Svay. — Vat Krang Svay est une pagode moderne appartenant au village de Krepœup, à quelques kilomètres au nord-est de Vat Kedei, entre ce dernier point et Prêi Keduoch, mais sensiblement à l'est, où fut

trouvée une stèle plate gravée sur une seule de ses faces d'une inscription de douze plus sept lignes séparées par un intervalle, dix-neuf lignes au total. La pierre a été brisée en plusieurs endroits et de plus les lettres sont très effacées. L'écriture, incorrecte et cursive, était tracée sans fleuron. Les six premières lignes paraissent avoir été écrites en sanscrit. Le khmer débutait ensuite par une date dont il ne reste que les deux premiers chiffres « 84. s'aka ». L'inscription est donc du milieu du ix^e siècle s'aka. Les quelques lettres conservées laissent lire à diverses reprises les mots tai et si qui sont les qualificatifs usuels à cette époque des esclaves sacrés, hommes et femmes. On lit aussi « 4 bufflès, 17 bœufs ». Suit une formule imprécatoire de dévouement et d'obéissance en ce qui concerne le service royal. Aux dernières lignes le dieu est Puskarā(ksa) dont le nom est suivi de la mention d'autres tai et si. Puskāraksa étant un synonyme de Puṇḍarikākṣa « le dieu aux yeux de lotus », il est permis de se demander si cette stèle de la Vat Kraṅ Svay ne provenait pas du temple de Vat Kedei.

Vat Ha. — Vat Ha, à deux lieues au sud de Vat Kedei, un peu au nord du village de Chhœu Téal, à l'est d'un grand étang appelé Beng Ha qui s'allonge du nord au sud, est l'emplacement d'une ancienne pagode où il ne reste plus qu'une vihāra en bois et paillottes abritant un grand autel de pierre et entourée de ses sēma ou bornes sacrées qui sont brisées pour la plupart. Il n'y avait pas de fossé autour du temple, mais au nord était creusé un srah ou bassin sacré. Sur le mur de revêtement de la petite terrasse de cette pagode, qui est abandonnée ainsi que les hameaux voisins, a été trouvée une de ces nombreuses stèles plates à inscription sanscrite et digraphique du roi Yas'ovarman. Elle était brisée de haut en bas en deux fragments qui furent rapprochés pour l'estampage. Sauf sa trente-sixième strophe, spéciale à cette fondation, elle est identique à tous les monuments de ce genre. Cette strophe nous apprend que « la donation s'adressait ici à Karttikeya, lequel, comme Ganes'a, est pour les s'ivaïtes à la fois un fils et une forme de S'iva ». Voici la traduction de cette strophe : « Le splendide couvent de Yas'odhara ayant été donné (en l'an marqué) par lune, un, corps (811 s'aka) il (Yas'ovarman) a fait cet édifice pour S'ri Karttikeya » (Barth).

La statue de Karttikeya que nous avons trouvée à Vat Kedei provenait-elle de Vat Ha où aurait été élevé à ce dieu un temple en bois sur l'emplacement occupé plus tard par la pagode bouddhique⁹ ou bien l'édifice dont

parle Yas'ovarman se trouvait-il à Vat Kedei même et serait-ce la stèle qui fut, après la chute du culte brahmanique, transportée de Vat Kedei à Vat Ha? Les deux suppositions sont admissibles.

Preah Pean. — Preah Pean « le millier de Bouddhas », à une lieue au sud-ouest de Vat Kedei, est une pierre pyramidale conique, haute de deux mètres, large d'un mètre à sa base et sculptée sur toute sa surface d'innombrables Bouddhas en bas-reliefs de la grosseur du doigt. C'est le séjour du génie très puissant et le plus vénéré des habitants actuels du district qui ont coutume de se rassembler en ce lieu désert pour la célébration des grandes fêtes. A côté de Preah Pean est Vat Han Phnang, emplacement de temple abandonné, où gisent à terre quelques pierres de grès travaillées.

Vat Prasena. — Vat Prasena, à une lieue au sud-est de Vat Kedei, est aussi un emplacement antique, à en juger par quelques pierres sculptées et un petit terrassement qu'entoure un bassin-fossé. A trois cents mètres au nord, était creusé un grand bassin rectangulaire mesurant plus de quatre cents mètres de l'est à l'ouest, plus de deux cents du nord au sud, et entouré de sa levée de terre fournie par les déblais de l'excavation.

Yéay Téi. — Enfin, tout au sud du district de Koh, sur la rive cambodgienne de l'arroyo-frontière, en allant en barque de Péam Phtéa à Péam Cho et à Tra Deù, on rencontre, à une lieue à peine de Peam Phtéa, les ruines d'une ancienne tour en briques sur un petit tertre artificiel entouré d'un fossé qui est revêtu par exception; son revêtement est en limonite. C'est Prasat Yéay Téi ou Titéi (Yāy Didai). Sous une petite construction moderne en briques et tuiles, des neak ta « génies » étaient représentés par de nombreux fragments de statues de dieux et de déesses brahmaniques. Nous y avons pris une statuette de Vishnou qui doit être au musée Guimet. Le dieu, à coiffure cylindrique, tient une petite main dans l'une des siennes et de l'autre il tient le chakra ou disque.

Bantéai Chakrei. — Au delà de ce point et sur la même rive cambodgienne, près du hameau annamite de Ba Sang, d'autres statuettes ou neak ta sont aussi entassées sous une construction de briques et de tuiles. A côté s'étendent les restes de Bantéai Chakrei = Pandāy cakrī « la forteresse du Seigneur ».

vaste citadelle de forme peu reconnaissable en ce pays trop exposé maintenant à l'inondation. C'est probablement l'emplacement de l'une des anciennes villes de cette partie du Cambodge.

Mé Chong. — Le petit district de Mé Chong, à l'est de Koh dont le sépare l'arroyo qui descend de Kampong Trebèk à Péam Phtéa, s'étend au nord d'un petit canal, naturel paraît-il, qui sert de frontière entre la Cochinchine et le Cambodge depuis Péam Phtéa jusqu'à Chih Rosei (le Hong Nguyen des Annamites) sur le Vaïco occidental. Le district, limité au nord par une route de charrettes, s'étend à l'est jusqu'à la province de Romduol. Parmi ses villages, il en est cinq qui sont peuplés de Laociens, serfs de la couronne, descendants de prisonniers de guerre. Le nom de Mé Chong est probablement tiré de celui d'une fée ou ancienne déesse. En tous cas l'entrée de ce district, qui est considéré comme une sorte de territoire sacré, est interdite aux mandarins d'un rang quelque peu élevé; lors des opérations de recensement de la population, de fixation des impôts, les habitants sont convoqués sur cette route qui le limite au nord et que les mandarins n'osent pas franchir.

On peut signaler dans Mé Chong quelques statues éparses, entre autres une jolie statuette de déesse dans la pagode moderne de Chhvang, hameau situé à deux ou trois lieues au nord-est de Péam Phtéa.

Préi Va. — Vat Préi Va ou Vat Préi Vier, à peu près au centre du district, est une pagode moderne aujourd'hui abandonnée qui fut construite sans doute sur un emplacement antique: un bassin-fossé entourant son terrassement où seules sont restées deux stèles antiques.

L'une de ces stèles, en grès et plate, porte sur une de ses faces une inscription sanscrite de dix lignes suivie de sept lignes en khmer. Le document est assez bien conservé sauf sur les bords: le commencement et la fin de chaque ligne ayant perdu plusieurs lettres. « L'inscription sanscrite relate la transmission par droit héréditaire, mais en même temps autorisée et garantie par le roi, de la propriété ou de la jouissance d'un domaine qui paraît avoir eu un caractère religieux. L'acte est au profit d'un certain S'ubhakirtti, fils de la fille d'une sœur de Ratnabhānu et de Ratnasimha, tous deux qualifiés de bhikṣu. L'emploi de ce terme et, d'autre part, l'absence de toute invocation à un dieu du brahmanisme, ainsi que l'intervention des Saddhus de

la huitième strophe, fait supposer que l'inscription est bouddhique. Il est regrettable que le texte ne soit pas plus explicite à cet égard; car ce serait là, jusqu'à présent du moins, la mention la plus ancienne du bouddhisme au Cambodge. L'acte qui est fait au nom du roi est du règne de Jayavarman et de l'année 587 s'aka = 665 A. D. » (Barth).

Dans l'inscription khmère de sept lignes qui suit ce texte sanscrit, Ratnabhānu et Ratnasiṅha, les deux grands-oncles du Poñ S'ubhakirtti reçoivent la qualification de Pu caḥ añ. Pu est un terme honorifique qui semble être d'origine tchame et se rencontre quelquefois dans les plus vieux textes épigraphiques en langue khmère; añ est une expression respectueuse très cambodgienne: mais, sauf erreur de mémoire, nous n'avons rencontré nulle part le titre caḥ et nous ne pouvons affirmer qu'il y ait ici l'équivalent du sanscrit bhikṣu. Ces deux grands-oncles avaient fait au Vrah (encore un terme trop vague, ses acceptions étant très étendues; il peut s'appliquer non seulement au Bouddha mais à un dieu brahmanique quelconque et même au roi) des dons d'esclaves, de bœufs, de buffles, de champs et de jardins qui doivent être rendus à leur petit neveu par ordre du Vrah Kamratāñ añ (Sa Majesté le roi). Quiconque le troublerait dans la jouissance de ces biens est menacé de châtements. Bref, ce texte khmer reproduit sous une forme quelque peu différente le contenu de l'inscription sanscrite qui le précède sur la stèle.

L'autre stèle de Vat Préi Va est une pierre plate, probablement un socle de statue portant, non sur l'une de ses grandes faces, mais sur l'un des quatre côtés de son épaisseur, une inscription sanscrite de deux lignes datée de 589 s'aka = 667 A. D. rappelant l'érection d'une image de Viṣṇu Is'a qui ne font qu'un seul corps, par conséquent encore un Harihara, par un personnage porteur du nom singulier de Kavalitayamin. Elle ne contient pas de nom de roi mais comme elle n'est postérieure que de six jours (à la belle inscription d'Ang Chumnik) elle est du règne de Jayavarman. Elle est datée, en effet, du 16 du même mois de Mādhava ou Vais'ākha et de la même année. Or cette année de 589 est ici désignée comme écoulée. Il faut donc conclure que ces deux inscriptions sont l'une et l'autre du commencement de 590 s'aka = 668 A. D. » (Barth).

Vat Kandal. — Vat Kāndal, pagode moderne située à peu de distance

de la précédente, dans ce même district de Mé Chong, n'offre rien de remarquable si ce n'est une des stèles digraphiques du roi Yas'ovarman qui git là brisée en plusieurs fragments. Sa trente-sixième strophe à peu près complète sur une des faces indique ici que la donation était faite ou l'hommage rendu à « l'illustre Nārāyaṇa. C'est le seul hommage spécialement Vishnouite, ajoute M. Barth, qui soit actuellement connu de toute la série de ces nombreuses affiches digraphiques du roi Yas'ovarman ».

Mé Sâng. — Le district de Mé Sâng, au nord de Mé Chong, paraît être situé entre deux petites rivières qui se réunissent plus bas pour former le Vaïco occidental; celle de l'ouest le séparerait de Lovéa Châk, autre district de Ba Phnom; la rivière orientale servirait de limite entre Mé Sâng et Romduol, la province suivante. A Mé Sâng, de même qu'à Romduol, les plateaux sont moins inondés que dans les contrées environnantes, si ce n'est par les pluies locales; le sol est plus ferme, plus résistant; les clairières cultivées en rizières alternent avec les cépées de bambous et les bouquets de palmiers à sucre.

Preah Théat. — Dans ce petit district existent les vestiges d'une vaste forteresse rectangulaire, c'est-à-dire les levées de terre des remparts qui passent près des villages actuels de Samrong à la face est, de Phum Svay Antong au sud et de Phum Plân au nord. Plusieurs emplacements de temples antiques ont été reconnus près du village de Samrong (un nom d'arbre). Sa pagode même, Vat Samrong, est sur l'un de ces emplacements; ses fossés bien taillés, aux talus presque à pic, entourent un tertre artificiel haut de trois mètres où on aperçoit encore une statue de déesse brisée. Le temple ancien devait être en bois et chaume comme l'est la vihāra actuelle. Plus important est Tuol Preah Théat = Dūal Braḥ Dhāt, « le tertre des reliques saintes » appelé aussi Tuol Prasat « le tertre de la tour » et situé à deux ou trois cents mètres au nord de ce Phum Samrong. Là sur un tertre artificiel assez élevé se dressent encore les ruines d'une tour en briques que précède à l'est un lôbœk ou bassin sacré rectangulaire qui mesure environ cent vingt mètres sur cent.

En ce temple de Tuol Preah Théat a été trouvée une stèle portant sur une de ses faces une inscription khmère de neuf lignes du ix^e siècle s'aka. Ce document fut gravé après qu'on eut enlevé au ciseau une autre inscription khmère

d'une douzaine de lignes qui devait remonter au vi^e siècle s'aka, à en juger par l'écriture : plusieurs lettres mal effacées étant encore visibles. L'inscription de neuf lignes a beaucoup souffert elle-même ; le commencement et la fin de plusieurs lignes manquent ; la pierre est écaillée en maints endroits ; ce qui reste est fragmentaire et de plus les lettres des deux inscriptions s'enchevêtrent quelquefois. Sous les réserves nécessitées par ces défauts nous lisons : « ... Au règne du roi qui est allé au Rudralo(ka = Harsavarman I^{er} qui régna vers 830-840 s'aka = 908-918 A. D.) ... être Senapati S'imabhapura (*sic*) le Loñ In pū ... chef des magasins (royaux) ... ici est le saint et royal ... nous, vaincus, abandonnâmes ... le roi allé au Rudraloka donna l'ordre, octroyant gracieusement... au chef de Chok Gargyar surveillant... octroyant gracieusement la grande mare et la forêt... au saint règne, les chefs des troupes et les Senapati laissèrent cet acte solennel. Au saint règne du roi qui est allé au Paramarudraloka (= Is'ānavarman II qui régna vers 840-850 s'aka = 918-928 A. D.) le Loñ In qui était senapati ... Loñ ... la Teñ Hyañ qui était maîtresse (svamī)... Loñ... Loñ... surveillant de la sainte couche royale (sorte de camérier, remplissant une fonction officielle à l'intérieur du palais) ».

Dans cette inscription la lettre *r* présente une particularité très rare, sinon unique ; elle est séparée en deux traits qui rappellent assez l'ensemble de nos deux chiffres, 69. Le document, selon toute vraisemblance, remonte au règne de Jayavarman IV, oncle et successeur des deux princes qui ne sont mentionnés ici que par leurs noms posthumes. Jayavarman IV monta sur le trône en 850 s'aka = 928 A. D. et transporta sa résidence à Chok Gargyar, lieu dont il est question dans ce texte et que nous avons identifié avec les ruines de Koh Kér, dans le nord-ouest de la province de Kampong Svay. On peut remarquer, d'après ces fragments de texte, que les appellations de loñ et de teñ semblent encore à cette époque s'appliquer à des personnes de qualité. Plus tard elles ne serviront guère qu'à désigner des serfs royaux ou des esclaves sacrés.

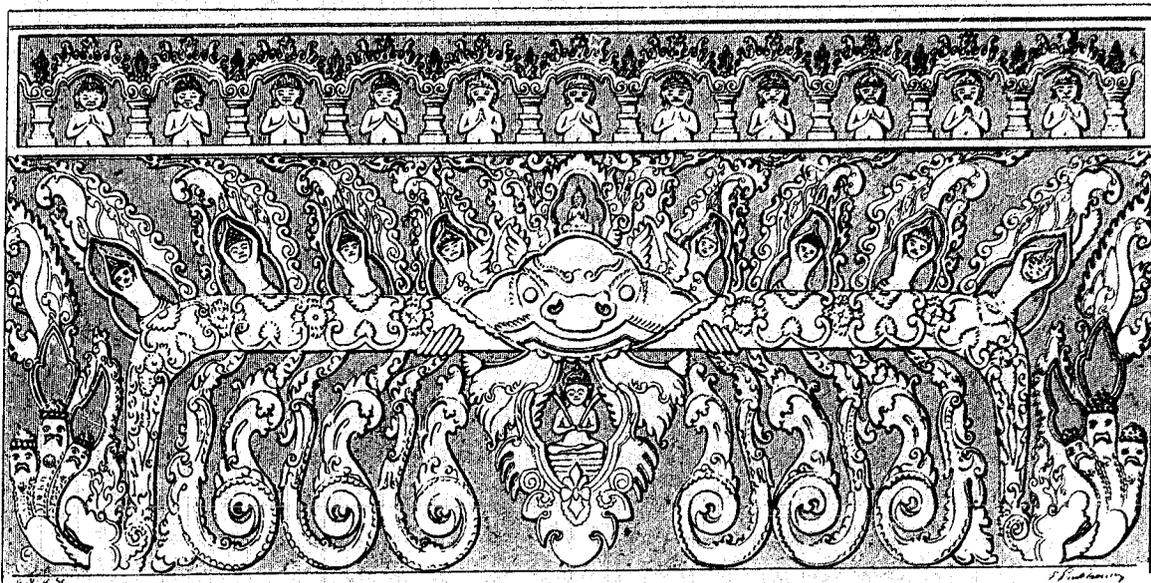
Ramudol. — Ramduol = Ramtūal, du nom d'une fleur, à l'est de Ba Phnom, sur les plateaux du haut Vaïco occidental, est une province assez boisée, au sol relativement ferme, résistant, facile à la marche, pas trop noyé si ce n'est près des rivières, découpé en clairières longues et étroites que bordent des taillis très fourrés et des bambous impénétrables. Elle est riche

en rizières, palmiers à sucre, résines et huiles de bois. Ses 3,135 inscrits obéissent à l'Okñā Lī Cakrī, c'est-à-dire « porteur du cakrī », titre qui est expliqué par une légende racontant qu'un gouverneur de cette province emporta autrefois du champ de bataille un ministre chakrei et lui sauva la vie. Ce gouverneur, à huit mille honneurs, de la Maison du roi, relève du Kralahom.

Dans cette province il y aurait, dit-on, les ruines d'une tour en briques en un lieu appelé Bassak = Pāsāk. En tous cas, près des villages de Popel ou de Roka sont les ruines d'un temple ancien qui devait remonter au VI^e siècle s'aka et qui comprenait trois tours en grandes et belles briques, faisant face à l'est, et entourées par un petit bassin-fossé. Là gisaient plusieurs statues, entre autres une déesse haute d'un mètre vingt environ, vêtue d'une jupe, à haute coiffure cylindrique, aux bras cassés. Ce morceau de sculpture, emporté dès 1874, est actuellement au musée khmer du Trocadéro.

Svay Téap. — La province de Svay Téap = Svāy Dāp « le manguier bas », au sud-est de Romduol, fait entre les deux Vaïco une large trouée dans les terres cochinchinoises. Les plateaux de très faible relief qui partent de Romduol s'abaissent peu à peu et se divisent en longues ondulations de terrain où alternent les rizières, les forêts et plus encore les vastes plaines nues et incultes et que séparent d'immenses bas-fonds aux marécages souvent infranchissables. A la saison des pluies, ces dépressions sont complètement inondées de même que la grande Plaine des Joncs cochinchinoise qui est voisine, et presque tout le pays de Svay Téap est sous l'eau. Dans cette province qui produit du riz et des palmiers à sucre on trouve quelques villages de Laociens conservant leur langage spécial. Les 1,840 inscrits obéissent à l'Okñā Jayo Saṅgrām, mandarin à six ou à sept mille honneurs, de la Maison du roi, qui rend hommage au Kralahom.

Ni ruines, ni inscriptions n'ont été signalées dans Svay Téap.



CHAPITRE XII

LES PROVINCES DU TONLÉ TAUCH

Le Tonlé Tauch. — Péam Cho. — Lovéa Em. — Khsach Kandal. — Koh Sutin. — Sithor. — Sithor Sdam. — La stèle de Snay Pol. — Kreianh Thom. — Sithor Kandal. — Préi Chœung Srok. — Vat Pnou. — Sithor Chhveng. — La stèle de Vat Rosei Srók. — Vat Sithor. — L'inscription bouddhique. — Préi Vêng. — Bantéai Préi Nokor. — La stèle de Kéam Pradoes. — Nokor Trét. — Tuoi Preah Théat. — Prasat Mé bon. — Prasat Abau. — Vat Tiao. — Vat Thnâl Chéi. — Khêt Toting Thngai.

Le Tonlé Tauch. — Au delà de Ba Phnom, la région à l'est du fleuve est caractérisée surtout par de vastes dépressions fortement inondées que traverse le Tonlé Tauch « petit fleuve » qui est en réalité un bras du grand fleuve. Il est vrai que de nos jours ce bras coule par intermittence. Son point de départ à l'amont, au « confluent de la fleur du poivrier », étant assez colmaté pour être à sec aux basses eaux sur une certaine longueur. A vol d'oiseau, il y a une vingtaine de lieues de ce point à la bouche d'aval que les indigènes appellent « le confluent de la victoire » au-dessous de Banam, mais le cours du « Petit fleuve » est sensiblement plus allongé, car il se courbe à l'ouest en

décrivant un arc de cercle concentrique à celui que le Mékhong dessine lui-même en cette région. Sa largeur varie de quarante à cent vingt mètres ; sa profondeur, selon les saisons, d'un mètre à sept, huit et davantage. Ses berges, désertes par endroits, assez peuplées partout où l'homme peut prendre pied et alors cultivées surtout en tabac, sont très inégales de hauteur, en pente douce aux convexités et abruptes aux concavités selon la loi générale des courbes. Formant bourrelets sur les bords, elles s'abaissent rapidement vers les régions marécageuses qui s'étendent des deux côtés et qui communiquent avec ce cours d'eau par des ramifications aussi nombreuses que peu importantes. Aux crues tout ce pays est impraticable par voie de terre : les marais, lacs et étangs se réunissant en vastes nappes d'eau sous lesquelles disparaissent les neuf dixièmes de la contrée. Les pirogues et barques des indigènes, dont la navigation est alors très active, reconnaissent leur route à travers les cimes des arbres, tout chenal naturel ayant disparu.

Ce caractère est surtout accentué dans cette sorte d'île qui s'étend entre le grand et le petit fleuve, longue de vingt lieues, large de cinq au plus en son milieu à hauteur des Quatre Bras. Ses lacs, bas-fonds et marais fangeux ou fertiles aux basses eaux, se remplissent ou s'exhaussent simultanément par les chenaux de droite ou de gauche, et ils se vident de même. Aux crues ces lacs, ces chenaux et ces plaines inondées établissent entre les deux fleuves des communications nombreuses pour les pirogues des habitants. Dans cette bande on rencontre d'abord au sud les provinces de Péam Cho et de Lovéa Êm.

Péam Cho. — Péam Cho = Bām Ja comprend aussi, paraît-il, une bande de terre sur l'autre rive du Grand Fleuve, dans l'île de Lœuk Dek et de Kien Svay. Les habitants de cette petite province cultivent le coton, le bétel, le mûrier, et élèvent des vers à soie. Les 1,464 inscrits obéissent à l'Okñā Vañsā Saṅgrām Adhipati, fonctionnaire à six mille honneurs, de la Maison du roi, qui rend hommage au Kralahom.

Lovéa Êm. — Lovéa Êm, province aux lacs nombreux, vastes, dépassant quelquefois cinquante kilomètres carrés et très poissonneux, qui font, les uns, partie du domaine public, tandis que la pêche des autres constitue des revenus à des princes ou princesses, fut, paraît-il, distraite de Srei Santhor en 1593 A. D. Ses berges sur le grand fleuve sont riches en cultures de coton, mûrier, indigo, tabac, arachides et légumes. Les 2,103 inscrits re-

çoivent les ordres de l'Ohñā Isūr Mitrī, mandarin à neuf mille honneurs, de la troisième Maison princière, celle de l'Uparāj, qui relève du Samtāc Cêt, le premier grand-officier de cette Maison. L'important village de Lovéa Êm « figue douce », qui a donné son nom à la province, est situé sur les Quatre Bras, en face de Phnom Pènh. C'est sans doute le lieu que Wusthof appelle le bourg de Loïm et que des auteurs européens ont identifié à tort avec Koh Sutin.

Khsach Kāndal. — Khsach Kāndal, « le sable du milieu », au-dessus de Lovéa Em, également distraite jadis de Srei Santhor, comprend, outre une bande de terrain sur la rive gauche du fleuve, quelques îles dont la plus importante a donné son nom à cette province. Selon M. de la Grée, cette île était appelée autrefois Koh Khlouk « l'île de la courge » et elle fût quelque temps le séjour des rois au commencement du xvii^e siècle. Ses productions sont identiques à celles de la province précédente, mais la culture du coton s'y développe particulièrement. Les 2,365 inscrits dont les villages se pressent sur les rives du fleuve et des îles obéissent à l'Okñā Senā Mitrī, fonctionnaire à huit mille honneurs, de la troisième Maison royale qui relève, de même que son collègue de Lovéa Em, du Samtāc Cêt, le Chaufféa de cette Maison.

Koh Sutin. — En remontant encore le fleuve, après avoir dépassé Svay Romiet qui sera examiné plus loin, et en face du « confluent de la fleur de poivrier » où commence le Petit Fleuve, est une petite province entièrement insulaire, car elle ne comprend que cinq îles. On lui a donné le nom de la principale, Koh Sutin (= Sūdin). Les rives fertiles de ces îles appartiennent au domaine royal; elles produisent beaucoup de mûriers, coton, tabac, indigo. L'élevage des vers à soie y est très florissant. Les 1,426 inscrits de Koh Sutin obéissent à l'Okñā Dhipen[?] Mantrī, gouverneur à sept mille honneurs, de la Maison du roi, qui relève de l'Okñā Bibhak Nivit, un mandarin du Palais royal.

Aucun vestige archéologique n'a été découvert dans les provinces qui précèdent.

Sithor. — Nous avons vu que quelques-unes de ces provinces ont été distraites de Srei Santhor = Sri Sandhar ou vulgairement Sithor = Sidhar,

qui devait être jadis une circonscription assez étendue puisque les provinces actuelles qui ont gardé ce nom et qui constituent la vraie région du Petit

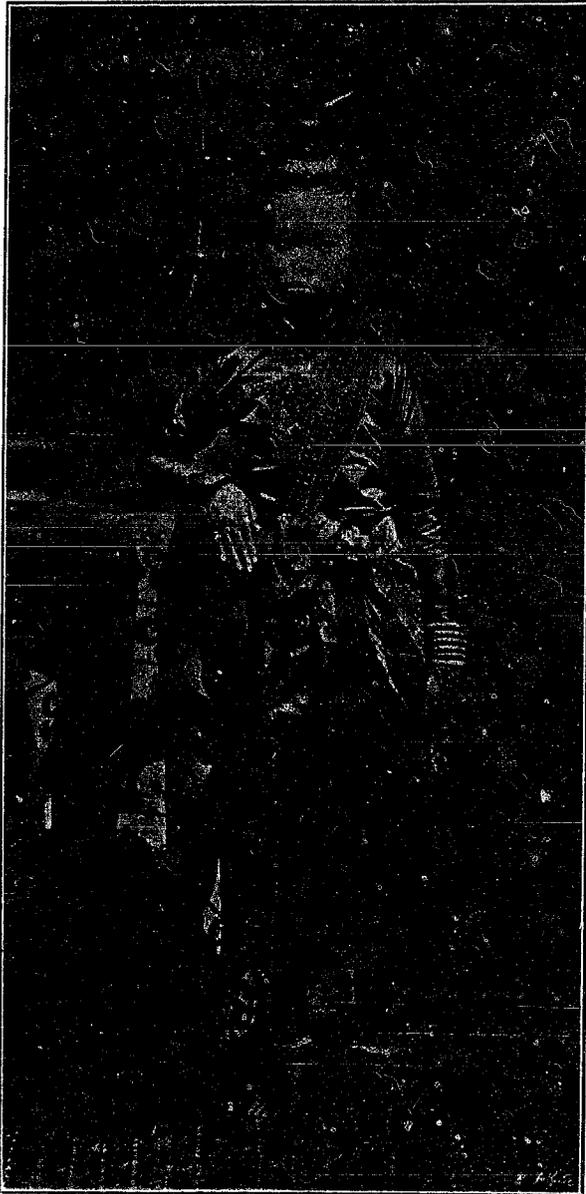


FIG. 47. — Jeune prince cambodgien en tenue de cérémonie (coupe des cheveux). Photographie Gsell.

reang = Bārān ou Pārān, du nom d'un village où réside habituellement

Fleuve sont actuellement au nombre de trois, distinguées en Sithor Sdam « de droite » au sud-est, Sithor keupal « centrale » au nord-est et Sithor chhveng « de gauche » au nord-ouest. Une légende sans importance, basée sur le sens vulgaire du mot srī « femme », fait dériver le nom de Srī Sandhar de celui d'une princesse cambodgienne enlevée de la cour et cachée dans cette région si fortement inondée. Sithor fut avec Ba Phnom, paraît-il, l'un des foyers de la civilisation brahmanique au Cambodge. On y trouve aussi des descendants des Stāc māgh ou rois du mois de Māgha, dont l'un porte les titres significatifs de Anak Braḥ Pād vaṅsā īsūr « l'homme aux pieds sacrés, seigneur de la famille ».

Sithor Sdam. — Sithor Sdam, au sud-est, avous-nous dit, est située entièrement sur la rive gauche du Tonlé Tauch. On l'appelle aussi la province de Péa-

le gouverneur et qui est situé sur un petit affluent du Tonlé Tauch ou « Petit Fleuve ». Le sol se relève sensiblement à Sihar Sdam, car cette province produit beaucoup de riz et de maïs. Ses 2,493 inscrits reçoivent les ordres de l'Okñā Srên⁽¹⁾ Sañgrām, fonctionnaire à huit mille honneurs, de la troisième Maison royale, qui relève du surintendant des finances de cette Maison.

Snay Pol. —

Dans la pagode du village de Snay Pol qui est situé à trois ou quatre kilomètres au nord du Phùm Kampong Péarcang, où réside le gouverneur, a été trouvée une stèle plate, longue, étroite, qui proviendrait selon quelques indigènes d'un autre village appelé Phum Mélép ; d'autres disent qu'elle était primitivement au Phum Me Bôn, province de Préi Vèng. Elle porte une inscription entièrement écrite en langue vulgaire, de trente lignes sur la

première face et de vingt-deux sur l'autre. Quelques lignes manquent par suite d'une cassure transversale de la pierre : d'autres ont été effacées. Malgré ces fâcheuses lacunes le sens général est très clair : l'écriture des lignes conservées étant très nette. L'inscription, précédée d'un grand



FIG. 48. — Actrice du Palais royal, en costumé de héros de théâtre.
Photographie Gsell.

signe mystique Om, comprend une liste nominative de plus de quatre-vingts va ou esclaves mâles et ku ou femmes, aux noms tantôt indigènes, tantôt sanscrits, Urvvas'i par exemple qui est sanscrit. Le nom de S'ri S'ālagrāmasvāmi qui se trouve en tête suivi immédiatement d'une lacune de deux lignes est sans doute celui de la divinité qui reçoit les donations énumérées sur cette face. Sur la seconde face les esclaves sont donnés à la déesse Bhagavati. Les donateurs sont probablement les mratāñ ou seigneurs nommés Adityasvāmi, Mitrāvali et d'autres personnages au nom indigène pour qui paraît déjà le mot kloñ « chef » qui deviendra d'un usage fréquent dans les inscriptions des siècles suivants avant de disparaître totalement de la langue. Dans ce texte très ancien de Snay Pol, car il remonte au vi^e siècle s'aka et peut-être même au début de ce siècle, nous remarquons surtout des expressions complètement tchames : Pu yāñ « dieu », Pu yāñ vinai « dieu-femme, déesse ».

Krelanh Thom. — En un autre endroit de cette province de Sithor Sdam, au Phum Préi Krelanh Thom, un terrassement artificiel indique un emplacement antique de pagode bouddhique ou de temple brahmanique. Des pòls ou serfs sont encore chargés de sa garde, par tradition et quoiqu'il n'y ait plus de bonzes. Un misérable toit de chaume y abrite une statue du Bouddha et un pālāñ, socle ou autel antique fait d'un seul bloc de pierre. Une inscription khmère de sept à huit lignes avait été écrite sur le pourtour de cet autel hexagonal; mais elle est tellement ruinée que quelques mots tronqués sont seuls reconnaissables. L'écriture médiocrement tracée indique le x^e ou même le xi^e siècle s'aka. On y lit ou on y devine à plusieurs reprises les titres honorifiques de Vrah Kamsteñ et de Vrah Kamrateñ añ; celui-ci est suivi une fois du commencement d'un nom, S'ri Samarendra...

Sithor Kandal. — La province de Sithor Kandal ou « Sithor du centre », au nord de la précédente et au sud de Thbaung Khmum, paraît être entièrement située sur la rive gauche du Tonlé Tauch, d'où elle s'étend vers l'est en vastes plaines découvertes, cultivées en belles rizières et plantées de nombreux et épais bouquets de palmiers à sucre qui abritent d'importants villages. Ses 2,213 inscrits reçoivent les ordres de l'Okñā Tārañ (= catu-rañga?) Sañgrām, fonctionnaire à huit mille honneurs, de la Maison du roi et relevant du premier ministre selon les uns, de la seconde Maison princière selon les autres et relevant du Bipul (= Vipula), le grand officier chargé des transports par eau de cette Maison.

Chœung Srok. — A trois kilomètres à l'ouest du Phum Thna, dans un bois d'arbres Téal = Dāl, « dipterocarpus », sont les ruines d'une tour en briques entourée de son fossé et appelée Prasat Préi Chœung Srok = Prāsād Brai Jœñ Sruk « la tour de la forêt du pied du pays ». Les monolithes de l'encadrement de la porte sont dépourvus de sculptures; plusieurs statues de divinités brahmaniques de belle facture gisent brisées dans le voisinage.

Vat Pnou. — A Vat Pnou, pagode de l'un des villages de Sithor Kandal, a été trouvée et estampée une stèle carrée couverte d'une inscription sanscrite qui comptait environ trente-six lignes sur chacune des quatre faces. Mais il n'en reste pas grand'chose, la stèle ayant été brisée et martelée. L'écriture, fine et régulière, semble dater du IX^e siècle s'aka.

Sithor Chhvéng. — Les lacs et les marais sont nombreux dans la province de Sithor Chhvéng ou « de gauche » située tout entière entre les deux fleuves, grand et petit, qui sont ici assez rapprochés. La partie en bordure sur le Mékhong en a été quelquefois détachée, paraît-il, pour former un district séparé sous le nom de Khêt Svay Romiet « province du manguier et du curcuma ». Riche en riz et sucre de palme dans l'intérieur, en coton, mûrier et indigo sur les rives, Sithor Chhvéng compte 2,979 inscrits obéissant à l'Okñā Pavar Sañgrām, fonctionnaire à neuf mille honneurs (à sept mille selon d'autres et probablement il s'agissait alors du chef de Svay Romiet) de la deuxième Maison princière, qui relève de l'Okñā Bipul = Vipula, le Ministre des transports par eau de cette Maison.

Cette province est restée le Srei Santhor par excellence; il s'agit d'elle quand on ne spécifie pas entre les trois districts de ce nom. Un volume entier pourrait être fait sur les légendes et les traditions qui expliquent la plupart de ses noms de lieux. Peut-être faut-il y placer aussi ce Basan ou Prasan quelquefois mentionné dans les chroniques comme séjour éphémère des rois?

Des renseignements postérieurs à nos explorations et douteux, pensons-nous, y signalent quelques vestiges archéologiques qui nous auraient échappé et seraient à reconnaître. Ainsi un fragment d'inscription écrite en caractère du nord de l'Inde serait en un lieu appelé Preah Srei; mais il est possible qu'il y ait simplement confusion avec l'un des deux monuments que nous rencontrerons bientôt à Thbaung Khmum, portant ce même nom, et dont l'un, nommé Preah Théat Preah Srei, est situé à proximité de Sithor Chhvéng.

On a dit aussi qu'à Svay Sat Phnom au-dessus de Rosei Srok serait une stèle antique portant sur une face un Bouddha couché et sculpté en relief et une inscription sur l'autre face.

Rosei Srok. — Ici encore il y aurait peut-être confusion avec la stèle que nous avons trouvée à la Vat Rosei Srok = Vat Rasi Sruk « pagode des bambous du pays ». C'est un monastère situé sur le bord du grand fleuve, dans cette partie du pays qui est quelquefois appelée Svay Romiet, contrée aux paysages souvent charmants, qui est diaprée de petits lacs dont les rives sont ombragées de bambous énormes et de parcs créés par la nature, plantés d'épais bosquets d'arbres aux feuillages variés, aux tons harmonieux. Là nous avons découvert une stèle plate de grès qui était complètement vide sur une de ses faces, il est vrai, mais qui portait sur l'autre une inscription khmère de vingt-huit lignes. La surface de ce grès excessivement tendre et mal cimenté s'était désagrégée et était devenue toute grenue sous l'action du temps et des intempéries. Les deux premières lignes où était écrite sans doute la date avaient disparu totalement et le reste n'en valait guère mieux. On peut toutefois reconnaître que l'écriture, belle et régulière, remonte au ^{vi} siècle s'aka et qu'il s'agissait dans ce texte des dons de biens, de nombreuses femmes esclaves et de leurs enfants, faits à des divinités, dont les noms sont effacés, par des personnages qualifiés Poñ et nommés, semble-t-il, Rāmapāla, Sarvadanta, etc. Il est aussi question d'un fils de Mratāñ ou Seigneur.

Vat Sithor. — Dans le sud de cette province, à peu de distance du Tonlé Tauch et au milieu des lagunes intérieures, est le Phum ou village de Sithor. Derrière les maisons, sur un léger terrassement, s'élève la Vat Sithor, la pagode encore célèbre et vénérée de Srēi Santhor = Sri Sandhar qui a probablement donné son nom à ce village et à la province. Plusieurs caitya ou pyramides funéraires modernes en briques sont construites devant trois vihāra ou temples bouddhiques contemporains dont l'architecture ne présente rien de remarquable. Mais il est très rare, si le fait n'est pas unique, de trouver ainsi une ligne de trois temples dans une bonzerie moderne, et il est à supposer que la tradition les a maintenus sur l'emplacement des anciens sanctuaires. Le temple du sud abrite, outre la statue ordinaire du Bouddha, un Brah Pād ou empreinte de ses Pieds sacrés sur un monolithe et deux stèles

anciennes : une stèle plate sur laquelle tous vestiges de lettres ont disparu et un petit pilier rectangulaire dont les quatre faces étaient couvertes d'une belle inscription sanscrite sur laquelle nous aurons à nous étendre. Les deux autres temples abritent de grandes statues du Bouddha ou de divinités brahmaniques, entre autres deux Braḥ Isūr (= S'iva). M. Moura dit en parlant de cette bonzerie : « Nous avons vu à Sithor, tout près de Phnom Pénh, dans une pagode desservie par des bonzes, des idoles énormes du Bouddha, de Vishnou et de S'iva placées côte à côte. La quantité relative d'offrandes déposées autour des trônes de Vishnou et de S'iva atteste que la piété publique se porte principalement sur eux dans cette contrée. Vishnou est représenté assis, tandis que S'iva est debout, le bras droit étendu et son attitude est celle d'un maître parlant à ses disciples. Dans sa main ouverte est dessinée une figure de roue, un des signes de la toute-puissance divine. » Les kuti ou cellules des bonzes sont construites derrière ces trois temples.

L'inscription bouddhique. — La belle stèle qui est conservée dans le temple méridional de Vat Srei Santhor est une pierre de basalte dur et noirâtre, taillée en fût sans base ni pyramidion, étant coupée droit à ses deux extrémités ; au milieu de sa section inférieure elle est creusée en mortaise profonde de dix centimètres, large de huit, où pouvait s'engager le tenon du socle. Deux faces mesurent trente centimètres de largeur et les deux autres sont de vingt-six centimètres ; cette stèle appartient donc au genre parallépipédique ou intermédiaire entre les plates et les carrées. Sa hauteur est environ d'un mètre. L'inscription, remarquablement conservée, n'ayant subi que très peu de dégradations, est entièrement sanscrite, et ne comprend pas moins de cent distiques gravés en deux colonnes sur les quatre faces. Ce beau document épigraphique n'a pas été traduit littéralement, mais M. Emile Sénart en a fait, dans la *Revue archéologique* de mars-avril 1883, une magistrale étude dont la reproduction presque intégrale sera utile pour donner ici des notions précises sur cet ancien bouddhisme du Cambodge que nous avons eu ou que nous aurons si fréquemment l'occasion de mentionner dans cet ouvrage.

Quoique cette inscription ne soit pas datée, son érection peut être fixée approximativement entre les années 897 et 902 s'aka, soit entre 975 et 980 de notre ère chrétienne. Elle débute par une invocation religieuse de neuf vers ; puis elle chante en neuf autres stances les louanges du roi régnant, Jayavarman V, dont elle donne la date de l'avènement, 890 s'aka = 968

A. D. Elle remplit trente-deux vers de l'énumération des mérites et des œuvres pies d'un ministre (upāntacara) de ce roi, nommé Kirtipaṇḍita, l'auteur du document, qui avait déjà exercé une charge sous le roi précédent, Rājendravarman, et dont elle mentionne une des fondations antérieures en 870 s'aka = 948 A. D. Enfin les cinquante dernières stances contiennent, promulguées par le ministre, les instructions du roi en faveur des pratiques morales et du culte; culte auquel il prend le plus grand intérêt et dont il s'efforce d'être le restaurateur.

Riche en indications soit dogmatiques, soit littéraires, qui sont rares à rencontrer dans des monuments de ce genre, cette inscription est pour l'histoire du bouddhisme au Cambodge un document du premier ordre. « Exilée depuis longtemps de son berceau, ajoute M. Sénart, la religion de S'akyamouni, on s'en souvient, ne s'est perpétuée dans l'Inde que sur une aire fort restreinte et aux deux bouts du pays: à Ceylan elle est représentée par le canon des écritures pâliées; dans le Népal se sont retrouvés nombre de livres sacrés conçus dans un sanscrit plus ou moins correct. Au bouddhisme du Népal se rattachent, altérés par bien des modifications et des compromis, le bouddhisme du Tibet, le bouddhisme des Chinois et des Mongols¹. C'est ce vaste groupe que l'on s'est accoutumé à embrasser sous le nom de bouddhisme du Nord; on a réservé pour la tradition de Ceylan le terme de bouddhisme méridional. Si naturelle qu'elle paraisse, cette distinction, un peu absolue, n'est pas sans danger. Vraie aujourd'hui, elle ne l'a pas toujours été; elle risque de transporter dans un passé tout différent un état de choses relativement moderne. Elle paraît bien, à en juger par plusieurs indices, correspondre à certains faits anciens; il est probable que dès une époque reculée, soit aux environs de l'ère chrétienne, deux grands courants s'étaient séparés. Mais chacun d'eux était lui-même subdivisé en une foule de courants plus ou moins parallèles; ces unités apparentes dissimulent une diversité infinie de sectes et d'écoles qui n'a été réduite et simplifiée que par des éliminations successives et surtout par l'extinction lente de la foi bouddhique. De l'un à l'autre, les rapports ont été longtemps fréquents et actifs, les luttes acharnées, les influences réciproques. De ce fait nous avons par bonheur des témoins authentiques dans les pèlerins chinois qui ont parcouru l'Inde du v^e au vii^e siècle.

1. On peut y joindre aussi les Coréens, les Annamites et les Japonais. E. A.

L'ensemble de doctrines et de traditions, voire d'ouvrages, qui constitue pour nous aujourd'hui le bouddhisme méridional, paraît s'être immobilisé de bonne heure et, dans son ensemble, représenter un état plus voisin qu'aucune autre école de l'organisation et des idées anciennes du bouddhisme. Du moins n'y saisissons-nous pas les éléments suffisants d'une histoire intérieure, les traces d'un développement suivi. Au nord, il n'en est point de même. Les traditions chinoises et tibétaines, confirmées à certains égards par l'état actuel du Népal, témoignent d'une vaste et durable élaboration. Elles nous donnent le spectacle d'une série ininterrompue de maîtres qui se continuent ou se combattent.

La doctrine y traverse plusieurs phases, déterminées par des influences multiples. Du bouddhisme plus simple des premiers temps nous voyons sortir l'école du Mahāyāna, c'est-à-dire du Grand véhicule, ainsi dénommée parce qu'elle prétend tracer vers la perfection une voie plus haute et plus sûre. C'est en développant dans le sens de la spéculation les doctrines primitives de détachement moral qu'elle se perd sans ressources dans l'abstraction et dans le vide. Elle portait dès l'abord en elle tous les germes d'un quiétisme qui se développa rapidement dans son sein. La secte mystique glissa sur cette pente dangereuse. Un culte superstitieux embarrassé d'un cortège infini de diagrammes merveilleux, de formules magiques, envahit ce bouddhisme dégénéré. Un fait caractérise surtout cette période, c'est une association de plus en plus intime avec les pratiques et les idées du culte brahmanique de S'iva. Cette assimilation aboutit à l'état où nous trouvons aujourd'hui le bouddhisme du Tibet et du Népal, avec ses parèdres femelles données à tous les Bouddhas et imitées des S'aktis s'ivaïtes, avec son respect du vajra, l'arme céleste de S'iva, dont le symbole devient l'accessoire indispensable des rites et de la prière.

Il faut avoir présentes à l'esprit ces grandes lignes qui jalonnent le développement du bouddhisme. Ce sont autant de points d'attache nécessaires pour nos renseignements épigraphiques. Il faut se souvenir de la confusion qui, en l'absence d'une chronologie certaine, enveloppe à nos yeux cette longue histoire toute scolastique, pour estimer à leur valeur des documents qui, comme les nôtres, font circuler un peu d'air libre dans une tradition obscure et suspecte, qui la vivifient en quelque sorte au contact des faits publics et des témoignages contemporains.

C'est, on devait s'y attendre, sur la propagation du bouddhisme dans

l'Indo-Chine et spécialement au Cambodge que notre morceau nous fournit d'abord des indications curieuses. Elles ont d'autant plus de prix que, à ce sujet, le conflit est plus vif entre deux traditions d'origine toute différente. D'après les Singhalais, il la faudrait rattacher à l'école méridionale et le célèbre docteur Bouddhaghosha aurait, au commencement du v^e siècle, porté de Ceylan dans la presqu'île voisine les doctrines et les livres du bouddhisme. Comme le même souvenir paraît se retrouver chez les Birmans, les Arracanais, les Cambodgiens, comme jusqu'à présent tout ce que nous connaissons de livres sacrés dans cette région se rattache au canon pâli, cette tradition semblait avoir le plus grand poids. Elle est cependant contredite par des renseignements qui nous viennent du Nord. Târânâtha, le compilateur tibétain de l'histoire du bouddhisme, assure que des disciples du célèbre Vasubandhu auraient porté dans le pays de Koki, c'est-à-dire dans l'Indo-Chine, les doctrines de l'école du Mahâyâna. Il atteste qu'à partir de cette époque les relations religieuses seraient demeurées fréquentes et étroites entre l'Indo-Chine et l'Inde septentrionale. Les témoignages directs ou indirects de notre inscription viennent prêter à ce souvenir une valeur inattendue.

Tout d'abord, il importe de le remarquer, elle constate non pas l'introduction première du bouddhisme au Cambodge, mais une sorte de restauration, de consécration officielle de son autorité. Elle suppose de la façon la plus claire son existence antérieure, elle suppose des lecteurs dès longtemps familiarisés avec son nom et ses pratiques. Kîrtipaṇḍita se vante d'avoir relevé de tous côtés des statues anciennes du Bouddha qu'il a trouvées détériorées; d'avoir érigé de nouveau plusieurs statues brisées du Bouddha qu'avait consacrées autrefois un personnage peut-être royal, du nom de Satyavarman, dont par malheur la date et le rôle nous sont encore complètement inconnus. A coup sûr, nous le savons par une inscription récemment arrivée, la religion de S'akya avait pris pied au Cambodge dès le règne d'un Yas'ovarman dont l'avènement précède de quatre-vingts ans celui de notre Jayavarman. Je ne doute pas, pour ma part, qu'elle ne s'y soit introduite dès une époque de beaucoup antérieure. Il est permis d'espérer que quelque jour des documents épigraphiques nous fixeront sur ce point important¹.

1. Les prévisions de M. Sénart ont été complètement réalisées. Des documents épigraphiques, peu nombreux il est vrai, mais suffisants pour nous permettre de constater avec une certitude absolue dès les vi^e et vii^e siècles saka, l'existence au Cambodge d'un culte bouddhique se rattachant à celui du

En attendant, une première question se pose pour nous : quel est le bouddhisme, et de quelle origine, que nous trouvons établi dans le Cambodge au x^e siècle ?

Un fait nous frappe d'abord : sa langue est non point le pâli des bouddhistes de Ceylan, mais un sanscrit parfaitement correct et classique ; c'est ce qui résulte non pas seulement de l'usage général du sanscrit dans nos inscriptions, mais des allusions que fait notre morceau à des livres religieux certainement rédigés en sanscrit. Et, en effet, les premières strophes de l'invocation manifestent des doctrines fort éloignées de l'orthodoxie méridionale. Je citerai comme spécimen de ce style les trois vers du début :

« Je salue le Corps de la loi qui, dégagé de la matière, comme la lune du génie qui l'éclipse, brillant dans les cœurs purs, comme elle dans une onde pure, pénètre, comme elle, toutes choses de son éclat.

« Inclinez-vous devant le Corps de la félicité qui est pour le Corps de la loi comme est pour le soleil son disque, qui est indispensable à la puissance magique des Bouddhas pour faire apparaître la variété des figures sensibles.

« Je m'incline devant le Corps sensible des Bouddhas bienfaisants, qui donne à la terre tout ce qu'elle souhaite, arbre des désirs dépouillé de tout désir. »

Cette doctrine des trois corps, sortes d'hypostases du Bouddha, d'après laquelle il se réalise en des expressions de plus en plus abstraites, d'abord dans le corps mortel sous lequel il enseigne, puis dans le monde immatériel de la félicité ou de la contemplation où se réfugient les bouddhas après le nirvâna, enfin à l'état purement idéal, dans la loi même dont il est le prophète, — cette doctrine, absolument étrangère au bouddhisme ancien, appartient à l'école du Grand véhicule. Le titre de yogin, qu'un vers suivant donne aux êtres les plus avancés dans la perfection, correspond au développement de la théorie spéculative qui substitue l'absorption quiétiste ou yoga

nord de l'Inde, ont été ou seront relevés dans le corps de cet ouvrage. Nous y signalerons aussi d'autres vestiges archéologiques, statues, bas-reliefs, d'un caractère nettement bouddhique et qui remontent au moins au ix^e siècle s'aka.

Nous savons maintenant, d'autre part, que ce Satyavarman, qui avait jadis consacré des statues du Bouddha, doit être identifié, selon toute vraisemblance, avec le ministre de ce nom qui écrivit l'inscription de Phiméanakas, dans le palais des rois à Angkor, vers 832 s'aka, peu de temps après la mort du roi Yasovarman, donc une soixantaine d'années avant l'érection de cette stèle de Srei Santhor. E. A.

à l'activité méritoire préconisée par la doctrine primitive. Plusieurs passages reflètent les idées les plus avancées de la secte mystique qui, à force d'idéalisme, ne voit plus en tout que le vide et, partie d'une doctrine purement morale et pratique, aboutit finalement au nihilisme le plus absolu. Elle nous apparaît ici fourvoyée déjà dans les pratiques superstitieuses qui déshonorent le bouddhisme moderne du Nord, attachant, par exemple, un prix infini aux mudrâs, sorte de gestes cabalistiques, qui sont ici représentés comme le cœur même des bouddhas.

Toutes ces indications concordent à merveille avec les données littéraires qui ne sont pas une des moindres curiosités de notre texte. Parmi les mérites de son auteur, Kirtipaṇḍita, il met au premier rang ses efforts fructueux pour répandre les livres sacrés :

« Il ralluma le flambeau de la vraie loi, le Sâstra Madhyavibhâga et les autres, qui avait éteint le souffle destructeur du péché;

« Il tira de l'étranger, pour en répandre l'étude, une foule de livres philosophiques, et des traités comme le commentaire du Tattvasamgraha. »

Or le Tattvasamgraha nous est connu d'ailleurs comme un des livres principaux de la secte mystique. Quant au Madhyavibhâgasâstra, il nous est donné comme étant l'ouvrage soit de Vasubandhu, soit, ce qui reviendrait au même, de son frère Asaṅga qui fut en même temps son maître. Les termes mêmes du texte semblent représenter l'introduction de ce livre au Cambodge non comme une nouveauté, mais comme la restauration d'une autorité ancienne, un moment éclipse. On avouera qu'il y a dans ce détail une coïncidence singulière avec la tradition rapportée par Târânâtha et qui attribue à des disciples de Vasubandhu une part prépondérante dans la conversion de l'Indo-Chine.

Cette coïncidence peut n'être qu'accidentelle. Un fait général et important reste acquis. Sans contester que des rapports religieux se soient établis à diverses époques entre Ceylan et la grande presque voisine, nous devons reconnaître que le bouddhisme singhalais n'est pas fondé à revendiquer l'honneur, au moins l'honneur exclusif, d'en avoir opéré la conversion; nous constatons par des faits positifs la persistance des relations civilisatrices directes entre l'Indo-Chine et l'Inde continentale. C'est, à vrai dire, une page nouvelle qui vient s'ajouter à l'histoire extérieure du bouddhisme, à l'histoire de la propagation de la culture indoue.

Ce n'est pas le seul service que nous rende notre inscription; elle nous

ouvre sur un épisode de l'histoire du bouddhisme dans une période peu connue une perspective singulièrement curieuse et vivante. On me permettra d'en signaler quelques traits.

Notre texte résume dans la langue fleurie de l'épigraphie orientale le rôle religieux de son auteur :

« Grâce, dit-il, aux efforts de Kirtipaṇḍita, aussi purs que le ciel, la loi du Bouddha reparut sortant des ténèbres comme, à l'automne, reparait la lune voilée naguère par les nuages de la saison pluvieuse.

« En sa personne, les pures doctrines du vide et de la subjectivité, éclipsées par la nuit des faux enseignements, reparurent comme le soleil ramenant le jour. »

En effet, si, soixante ans plus tôt, le roi Yas'ovarman favorisait le bouddhisme, ses successeurs avaient changé de sentiments¹ ; Rājendravarman, le prédécesseur immédiat de notre Jayavarman, professe le culte de S'iva. Et cependant il garde pour principal conseiller Kavindrārimathana qui, dans ses inscriptions, ne craint pas de se déclarer hautement bouddhiste et chef des bouddhistes. Nous retrouvons là deux traits qui sont des plus caractéristiques pour l'histoire religieuse de l'Inde à toutes les époques ; l'extrême instabilité dans les préférences religieuses du pouvoir, et une tolérance, un peu dédaigneuse, qui aboutit vite à un mélange singulier de dogmes et de pratiques discordants. C'est ainsi que plusieurs de nos souverains cambodgiens, au moment même où ils consacrent des fondations bouddhiques, commencent par invoquer S'iva à côté du Bouddha. Il est clair que le sivaïsme et le bouddhisme se partageaient à cette époque la masse de la population, jouissant tour à tour des avantages de la faveur royale. On s'explique de la sorte les ménagements caractéristiques qu'apporte l'auteur de notre inscription dans l'évolution religieuse dont il est le promoteur.

Son zèle est bien éloigné de se tourner en violence contre l'hétérodoxie : il s'applique à conserver les dénominations usitées, à emprunter le cadre de l'organisation brahmanique antérieure. Partout on sent une préoccupation manifeste de troubler le moins possible les habitudes reçues, de noyer, si j'ose ainsi dire, les divergences du fonds dans les analogies de surface. Le

1. Cette opinion de l'éminent indianiste doit être atténuée, nous semble-t-il. En effet, Yasovarman professait lui-même le culte de S'iva, et il n'est nullement prouvé que ses successeurs jusque et y compris Rājendravarman n'aient pas favorisé le bouddhisme, ou tout au moins ne lui aient pas accordé cette tolérance, fût elle un peu dédaigneuse, que M. Sénart constate quelques lignes plus loin. E. A.

purohita est le prêtre brahmanique de la maison du roi. Va-t-on supprimer son office? En aucune façon; mais ses attributions seront modifiées. Il sera « versé dans la connaissance des lettres et des rites bouddhiques »; il en pratiquera les prescriptions, il baignera aux jours de fête la statue du Bouddha, et remplacera les hymnes par la prédication bouddhique, les védas par des stances bouddhiques. On ne saurait mettre plus de soin à établir entre des cultes opposés des assimilations arbitraires, à prolonger dans une application toute nouvelle les errements anciens.

Certaines concessions paraissent plus effectives. Nous ne sommes plus ici en présence de l'ancienne organisation cénobitique, admettant une classe unique de bhikshus ou moines mendiants, avec un culte de simple commémoration qui, réduit à quelques offrandes, n'exigeait guère l'intervention d'intermédiaires attitrés. A côté des bhikshus nous trouvons des « docteurs », des « sacrificateurs », pour lesquels on stipule une sorte de traitement annuel et qui sont évidemment chargés d'un ministère régulier auprès de la population laïque. La seule mention de « sacrifices » (yajña), dont l'idée même répugnait à la doctrine athéistique du bouddhisme ancien, est suffisamment instructive; elle est comme une marque d'origine qui reste attachée à toute cette organisation jusque dans son application nouvelle.

Je rappelais tout à l'heure l'influence que le sivaïsme a exercée sur les doctrines du bouddhisme. La manière dont ce mélange bizarre se prépare ou s'opère ici, en quelque sorte sous nos yeux, est certainement instructive. Nous observons en raccourci sur un point ce qui s'est produit en une infinité d'autres; le cas particulier nous aide à comprendre le mécanisme d'une évolution très générale. C'est par ses côtés extérieurs et plus spécialement populaires que le sivaïsme se mêle ici au bouddhisme. Il est naturel, et c'est un fait qui se vérifie ailleurs dans l'histoire religieuse, que les compromis d'une secte à l'autre se fassent moins sur le terrain du dogme que par l'emprunt des rites, des superstitions, de la légende. Le plus sûr moyen d'amener sans trop de résistance à une religion nouvelle les masses, auxquelles échappent nécessairement les subtilités du dogme, c'est sans doute de les dépayser le moins possible, de rendre la transition insensible en transportant dans le cadre nouveau la terminologie consacrée et les pratiques traditionnelles. Telle est bien la pensée qui dirige l'auteur de notre inscription dans sa tentative de restauration bouddhique.

Il n'est pas jusqu'à certaines thèses doctrinales qui ne trouvent dans des

emprunts d'origine purement extérieure et populaire leur raison d'être et leur explication.

Une secte assez moderne du Tibet et du Népal aboutit à une sorte de théisme assez précis; non seulement elle place à la racine des êtres un agent mâle, un pouvoir créateur, sous le nom d'Adibouddha « Bouddha primordial »; elle lui donne une parèdre femelle, Prajñāpāramitā, ou Prajñā Devī, la Raison absolue réalisée dans un personnage divin. Le fond et la forme de cette doctrine paraissent également illogiques et surprenants dans une secte bouddhique. Eh bien, nous en retrouvons, à l'état rudimentaire, les traits essentiels dans plusieurs témoignages de nos inscriptions cambodgiennes¹. Nous y voyons Prajñāpāramitā ou Prajñā Devī étroitement associée et essentiellement assimilée à un agent suprême, Lokeshvara, « le Maître de l'univers », titre qui convient également à l'Adibouddha du Nord. Mais nous pouvons de plus y entrevoir les origines de cette conception. Des statues de Prajñā ou Prajñā Devī y sont mentionnées à plus d'une reprise, en même temps que des images de Lokanātha ou Lokeshvara auxquelles elles sont volontiers associées; des rapprochements divers, sur lesquels le temps ne me permet pas d'insister, montrent clairement que ces représentations ont les unes et les autres leur source dans l'imitation, dans l'appropriation au bouddhisme des figures dès longtemps populaires du couple brahmanique de S'iva-Lokeshvara et de Devī, son épouse divine. En les adoptant dans le bouddhisme, il a fallu les identifier à des types de la spéculation, de la mythologie bouddhique, Prajñāpāramitā et le Bouddha; mais, avec les noms de Devī et de Lokeshvara, ces personnages ont, dans ce rôle nouveau, conservé le souvenir de leurs modèles. Et l'on peut de la sorte suivre, depuis ses commencements inconscients dans une imitation toute plastique, jusqu'à son expression purement spéculative, l'évolution d'une doctrine en apparence exclusivement réfléchie et savante.

Si intéressant qu'il puisse être d'observer le bouddhisme dans les changements qui ont tant altéré son caractère primitif, il ne l'est pas moins de constater avec quelle ténacité des monuments, comme les nôtres assez modernes, continuent d'antiques traditions. Le bouddhisme de notre Jayavarman est, à coup sûr, bien différent de celui que professait As'oka, ce roi qu'on a

1. Nous pourrions citer entre autres les inscriptions du temple de Bat Chum, province de Siem Réap. E. A.

appelé assez justement le Constantin du bouddhisme, de celui qu'il s'efforçait de répandre jusque chez les Grecs, dans les États des Antiochus, des Ptolémée, avec lesquels ses inscriptions témoignent qu'il s'était mis en rapport. Et cependant il est impossible de n'être pas frappé de la ressemblance du cadre dans lequel, à douze cents ans de distance, l'un et l'autre enferment leur pensée. De part et d'autre, le même goût de propagande religieuse se traduit par des instructions publiques qui reçoivent le même nom ; le même souci de l'avancement moral des hommes s'exprime par les mêmes comparaisons : l'un et l'autre veut être considéré comme le père de ses sujets. La préoccupation qui les domine également est celle de l'enseignement de la loi religieuse. Il n'est pas plus surprenant, au reste, de voir un souverain du Cambodge reprendre au x^e siècle les moyens de propagande chers à As'oka que de trouver le roi indou S'ilāditya continuant encore au vii^e la tradition des grandes assemblées quinquennales de charité et d'instruction morale qu'avait inaugurée le petit-fils de Sandrocottos. On reconnaît là un trait saillant dans la physionomie des Indous, la stabilité des formes masquant des variations infinies. C'est un de ceux qui opposent les difficultés les plus sensibles à la reconstruction historique de leur passé, de leurs évolutions intellectuelles et religieuses. ¹ »

Préi Vêng. — Préi Vêng = Brai veñ « la forêt longue », est à la fois le nom d'un village, de l'affluent du Tonlé Tauch qui baigne ce village ainsi que de la province qui s'étend sur les deux rives de cet affluent, à l'est de Sithor de droite et au nord de Ba Phnom dont la sépare une petite rigole naturelle bordée de buissons. La partie occidentale de Préi Vêng appartient à la région des grandes lagunes, des dépressions inondées ; à l'est ses interminables plaines sablonneuses, au sol plus résistant, envoient en grande partie leurs eaux de pluie au Tonlé Tauch. Les habitants groupent leurs maisons sous les épais bouquets de palmiers et d'arbres fruitiers que mettent en relief les vastes plaines de rizières. Ils comptent 1330 inscrits relevant de l'Okñā Nārādhpati, fonctionnaire à neuf mille honneurs, de la Maison du roi, qui rend hommage au Kralahom, croyons-nous ; d'autres disent au Veang, le surintendant des finances.

Préi Nokor. — Dans le sud de cette province, à une lieue et demie à

1. *Revue archéologique*, mars avril 1883.

l'est d'un groupe important de villages appelé Samrong Preah Chi, sont les vestiges d'une ancienne cité cambodgienne, une vieille capitale de la période primitive peut-être, que l'on appelle aujourd'hui Bantéai Préi Nokor = Pandāy Brai Nagar « forteresse de la forêt de la capitale ». Il n'y reste plus que le tracé rectangulaire d'une levée de terre large de huit à dix mètres, haute de moins d'un mètre, entourée par un fossé qui n'a plus guère qu'un mètre de profondeur sur quinze de largeur. Cette levée de terre, qui mesure plus de deux mille mètres sur chaque face, règne sur les faces nord et est et seulement sur la moitié des deux autres : laissant ainsi l'enceinte ouverte à l'angle sud-ouest. Peut-être cette partie était-elle simplement palissadée. L'intérieur, où il n'y a pas actuellement d'habitations, est cultivé en rizières très régulièrement délimitées. Outre quelques mares sans importance on signale un ancien emplacement de pagode, mais pas de ruines, pas de pierres taillées.

Kéâm Pradœs. — A une forte lieue au nord de Samrong Preah Chi, dans la Vat Kéâm Pradœs = Vat Gām Pradœs qui est la pagode du village de Damrei Puon « éléphant caché » est une stèle, aux faces inégales, intermédiaire entre la stèle plate et la stèle carrée, gravée sur ses quatre faces d'une inscription moderne en langue vulgaire qui compte soixante-dix-neuf lignes d'une écriture peu soignée et très mal conservée. Ses deux dates en chiffres, écrites avec négligence ne concordent pas et sont même très éloignées l'une de l'autre; la plus ancienne étant la plus vraisemblable le document remonte sans doute à 1763. A. D. Les années de l'ère bouddhique qui sont indiquées ici étant révolues et même augmentées d'un certain nombre de mois, la différence avec l'ère chrétienne est 544 et non 543.

Nous lisons donc dans ce texte incorrect et tronqué que : 2305 ans après la mort du Bouddha, année du Rat, un mercredi du mois de Bīsāk, la pagode, la sala, les cellules furent fondées (ou reconstruites). On fit la crémation de quelques parents décédés. Deux individus entrèrent en religion. Sur la troisième face il est dit que : 2407 ans révolus après la mort du Bouddha (c'est cette date qui est erronée; elle correspondrait à 1864 A. D.), année du Rat, mois de Karlika, un vendredi, les constructions furent accomplies (probablement elles furent achevées en la même année). Le samtec Bramasara (pour samtac Brahmasāra, titre d'un chef de pagode), de son nom personnel Khik, fut témoin des offrandes faites à la Vat Gām Pradœs, telles que deux grandes statues et de nombreuses statuette du Bouddha.

Nokor Trét. — A une demi-lieue au nord du précédent village, près du Phûm Kok, hameau habité par des serfs royaux, est la Vat Nokor Trét = Vat Nagar Drét « pagode de la capitale penchée » construite sur l'emplacement d'un ancien petit temple dont les matériaux, briques et blocs de limonite, ont été utilisés pour élever les murs de soutènement de la triple terrasse de la pauvre vihāra actuelle qui est faite en bois et couverte en chaume. Le bassin-fossé, interrompu par des chaussées d'accès dans l'axe est-ouest, est encore reconnaissable autour de ces terrasses. A l'est de cette pagode, le « nokor » n'est plus représenté que par de vastes levées de terre rectangulaires, ou en équerre plutôt car elles ne règnent que sur les faces nord et est. A l'intérieur sont des champs sacrés, cultivés par les serfs et géométriquement disposés, quelquefois rectangulaires mais plus souvent ayant la forme originale et exceptionnelle d'un cercle parfait dont le centre est marqué par un buisson de bambous.

Tuol Préah Théat. — A deux lieues au nord du Phum Préi Vêng, village où réside habituellement le gouverneur, est le Phûm Chœung Tik, dont la pagode, actuellement abandonnée, était construite sur un petit tertre artificiel que les indigènes appellent Tuol Preah Théat = Dūal Brah Dhāt « tertre des saintes reliques » où gisent quelques statues bouddhiques et brahmaniques, et que précèdent à l'est deux srah ou bassins sacrés séparés par une chaussée d'accès.

Mébon. — Prasat Mé Bôn ou Prasat Preah Théat « les tours des reliques sacrées » sont les noms donnés à un ancien emplacement situé à l'est et tout près du Phum Mé Bôn qui est lui-même dans le voisinage d'un village plus important, le Phûm Thkau. Il n'y reste que quelques monolithes, pierres sculptées et statues, de Ganes'a par exemple. Des inscriptions avaient été gravées sur les parois des portes, mais rien n'est reconnaissable, pas même la langue, tellement les pierres sont détériorées.

Abau. — A une cinquantaine de mètres au delà de Mé Bôn, sur le bord d'un petit cours d'eau, un autre emplacement est appelé Prasat Abau ou Apau. Il y a là de grandes statues brahmaniques. Selon quelques indigènes, la stèle très ancienne trouvée à Snay Pol, province de Sithor Sdam et examinée précédemment, proviendrait de ces ruines de Mé Bôn.

Tlao. — Vat Tlao au nord-est de Mé Bôn est un autre emplacement de temple antique où restent des terrasses, des statues de bœufs, de divinités et une stèle gravée de deux syllabes très nettes mais insignifiantes, *kraua*, lettres d'essai sans doute d'une inscription qui ne fut pas burinée.

Thnâl Chéi. — Enfin à Vat Thnâl Chéi « pagode de la chaussée de la victoire » devait être une tour actuellement disparue et dont il ne reste guère que les monolithes de l'encadrement de la porté. Sur les deux parois avaient été gravées des inscriptions sanscrites, une de soixante lignes et l'autre de quarante-trois, d'une écriture fine et régulière dont il ne reste que fort peu de chose: la pierre étant partout usée ou écaillée. La plus grande, où l'on peut encore reconnaître plusieurs noms de rois, remonte probablement au règne de Sūryavarman II, c'est-à-dire au XI^e siècle s'aka.

Toting Thngai. — Toting thngai = Dadiñ thñai, au nord de Préi Vêng, au sud de Thbaung Khmum dont elle faisait encore partie avant le roi Ang Duong, est une petite province mesurant une journée de marche est-ouest et une demi-journée dans l'autre direction, sauf dans sa partie occidentale où elle s'allonge un peu en équerre vers le sud. Elle ne mérite donc guère le nom qu'elle a reçu et qui signifie « en travers (de la marche) du soleil ». Une route de charrettes lui sert de limite avec Thbaung Khmum et une rigole naturelle bordée d'arbres la sépare de Préi Vêng. Selon les indigènes cette rigole se trouve exactement sur le parallèle de la capitale Phnom Pènh. Cette petite province, au versant méridional des plateaux de Thbaung Khmum, est toute en grandes plaines bien cultivées en rizières. Ses 696 inscrits obéissent à l'Okñā Adīt Gāmvān, fonctionnaire à sept mille honneurs, de la Maison du roi, qui relève du Veang, le surintendant des finances de cette Maison.

Nous retrouvons le dernier des titres de ce gouverneur, gāmvān, peut-être pour grāmvāna « villages forestiers » dans les titres du chef d'un autre petit district couvert de forêts, situé plus à l'est vers le haut Vaïco oriental, celui de Roméas Hèk « le Rhinocéros déchirant ». Son chef est appelé Okñā Gāmvān Sēna.



CHAPITRE XIII

THBAUNG KMHUM

Le pays. — Téau, Êk, leurs amours, leurs malheurs. — Le génie de la province. — Les districts. — Phùm Prasat. — Tuol Charek. — Phùm Mien et ses inscriptions. — Preah Théat Prèah Srèi et sa stèle digraphique. — Prasat Prèah Théat. — Prasat Srám. — Prèah Théat Preah Chrèi. — Prèah Srèi Krup Leak et sa stèle digraphique. — Prahéar Antim. — Prèah Théat Dák Por. — Prèah Théat Bâi Kriem. — Bantéai Prèi Nokor, les inscriptions. — Prasat Phùm Andot. — Preah Théat. — Prasat Thna. — Prèah Théat Trepeang Thmá. — Prasat Samdei. — Prasat Chœung Ang et ses inscriptions. — La stèle du Phùm Kor.

Le pays. — La grande province de Thbaung Khmum « tête d'abeille » se divise naturellement en trois parties très distinctes : (1°) Des régions basses et noyées vers le Tonlé Tauch, vers le grand fleuve et le long du cours d'eau appelé Péam Chilang, contournent (2°) un soulèvement volcanique, boisé, mais de faible relief qui a forcé le fleuve à faire son grand coude vers l'ouest et d'où partent (3°) de vastes plateaux en pente douce qui s'étendent vers l'est à travers les sources du Vaïco oriental et au delà, dans ces pays boisés à population très clairsemée qui bordent la province cochinchinoise de Tay Ninh.

Au sud-ouest, par 103° 8' E. et 11° 50' N., à deux ou trois lieues de ce « confluent de la fleur de poivrier » où commence le Tonlé Tauch qui sépare là Thbaung Khmum de Sithor Chhvéng et qui est tellement colmaté qu'il peut servir alternativement de voie aux barques et de route aux charrettes, une dépression basse forme un des lacs les plus connus de la région, le Beng Preah Pit = Piñ Brah Bit, appelé quelquefois fautiveusement sur les cartes Beng Prapit ou même Bèng Capit. De forme ovale, il mesure à peu près, quand il est réduit à son niveau d'étiage, deux

lieux du nord au sud et plus d'une lieue dans l'autre direction. Un petit canal naturel le met en communication avec le Tonlé Tauch et permet à l'inondation d'élever son niveau de plusieurs mètres en doublant et triplant son étendue. Très poissonneux, il est peuplé d'espèces analogues à celles qu'on pêche dans le Grand Lac. Autour de cette cuvette, le sol alluvionnaire est une terre noire, grasse et fertile.

Au sud du lac, en dépassant quelques villages aux cases haut perchées sur pilotis, on voit le terrain se relever progressivement et devenir sablonneux. Nous retrouverons quelques ruines dans cette pointe extrême de Thbaung Khmum.

Au nord-est du lac de Preah Pit, un petit ruisseau appelé *Sting Preah Srēi* = *Sdiñ Brah S'ri*, mesurant environ une lieue et demie de cours, verse toute l'année dans le lac les eaux qui s'échappent du soulèvement volcanique voisin. Ces eaux coulent d'abord vives et rapides en pays boisé et rocailleux, deviennent troubles et paresseuses en atteignant les terres plates, noires et grasses où de simples barrages les répandent sur les rizières fertiles. Sur ces terres, près de ce ruisseau, nous reverrons en examinant les monuments de la province, les ruines d'un célèbre temple appelé *Preah Théat Preah Srēi*. En allant de ce point au « confluent de la fleur de poivrier » qui est à deux lieues, on traverse le *Tual Preah Khleang* = *Dual Brah Ghlāñ*, « tertre des magasins sacrés », actuellement désert, probablement très inondé aux crues, dont la terre noire et grasse mais bossuée de nombreuses pierres ne produit que des herbes et des arbres clairsemés.

Les terres basses et inondées se continuent le long du grand fleuve, derrière le bourrelet de sa rive, jusqu'au confluent appelé *Péam Chi Lang* (ou plus exactement *Liang*) = *Bām Ji Līañ* où est un village à population mélangée de Khmers, Malais, Chinois et Annamites. C'est la résidence habituelle du gouverneur de la province. La rivière de *Chi Liang* qui a de l'eau en toute saison communique, dit-on, avec celle de *Chhlaung*; elle coule en des régions basses et noyées, entre les hauts plateaux de *Thbaung Khmum* et le fleuve dont elle est peut-être un ancien bras et que ces plateaux ont détourné de sa direction générale en le contraignant à couler ici de l'est à l'ouest. Sur le fleuve, dont la rive fertile se dessine en bourrelet, avant d'entrer dans les lagunes et les marais de l'intérieur, se pressent les villages dont trois importants, *Krauch Chhmar*, *Svay Khleang* et *Prék Krauch*, peuplés de

Tchames, se suivent sans interruption. Aucune ruine n'a été signalée dans cette région basse du Péam Chi Liang.

Le soulèvement volcanique qui termine à l'ouest les hauts plateaux et qui domine les contrées basses et noyées du Beng Preah Pit et du Péam Chi Liang est appelé aujourd'hui Phnom Péan Chanchang = Bham Bān Janjān « le mont du plateau du mur ». De faible relief, une cinquantaine de mètres environ, très boisé, couvert de roches de grès et de blocs de limonite, hérissé de petites buttes et creusé en vallonnements, il peut se comparer, étendue et genre de végétation mis à part, à notre forêt de Fontainebleau. Il décrit un croissant de quelques lieues de longueur dont la convexité est tournée vers le fleuve. Plusieurs monuments ont été construits sur la concavité, sur la lisière intérieure de ce soulèvement dont le nom antique et classique était Rudraparvata « mont du dieu Rudra ou S'iva ». Le plus célèbre était sans doute le temple de Preah Srēi Krup lāk = Brah S'rī grup lāk « la déesse accomplie, parfaite ». Nous reviendrons à toutes ces ruines après avoir achevé la description de la province.

A l'est de ces monuments et de cette forêt rocailleuse s'étendent les hauts plateaux découverts d'où l'on aperçoit très bien la montagne de Tay Ninh. Ce sont des plaines au sol de sable rougeâtre, cultivées en maigres rizières, où s'enchevêtrent d'innombrables *auw* « rigoles » sans commencement ni fin, canaux peut-être que creusèrent les anciens maîtres du pays ; de nombreux bouquets d'arbres fruitiers abritent les villages dont on n'aperçoit guère de loin que les pagodes aux toits rouges surmontés de flèches dorées qui étincellent au soleil sur le fond vert des frondaisons. Au nord, le groupe de population le plus important, appelé Sangkê Suong, des noms des deux principaux villages, en comprend réellement huit dont les maisons se succèdent presque sans interruption sur plus d'une lieue d'étendue de l'est à l'ouest. Quatre importantes pagodes modernes attestent la prospérité de ce groupe. L'une appelée Prahéar Antim « temples géminés » dans le village de Suong est en quelque sorte la pagode-mère de la province ; son chef jouissant de la prérogative de procéder à l'ordination de tous les nouveaux bonzes de Thbaung Khmum.

Téau Ek. — Ce plateau est intéressant, d'aspect riant en somme ; l'air y est plus pur que dans les plaines basses et inondées qui l'entourent. Mais sur ses habitants pèsent lourdement les souvenirs ou les terribles consé-

quences d'un sombre drame qui s'y passa dans la première moitié du XVIII^e siècle, sous un roi appelé Brah Rāma, drame célèbre au Cambodge où se chantent partout dans les veillées les malheurs de la belle Téau = Dāv

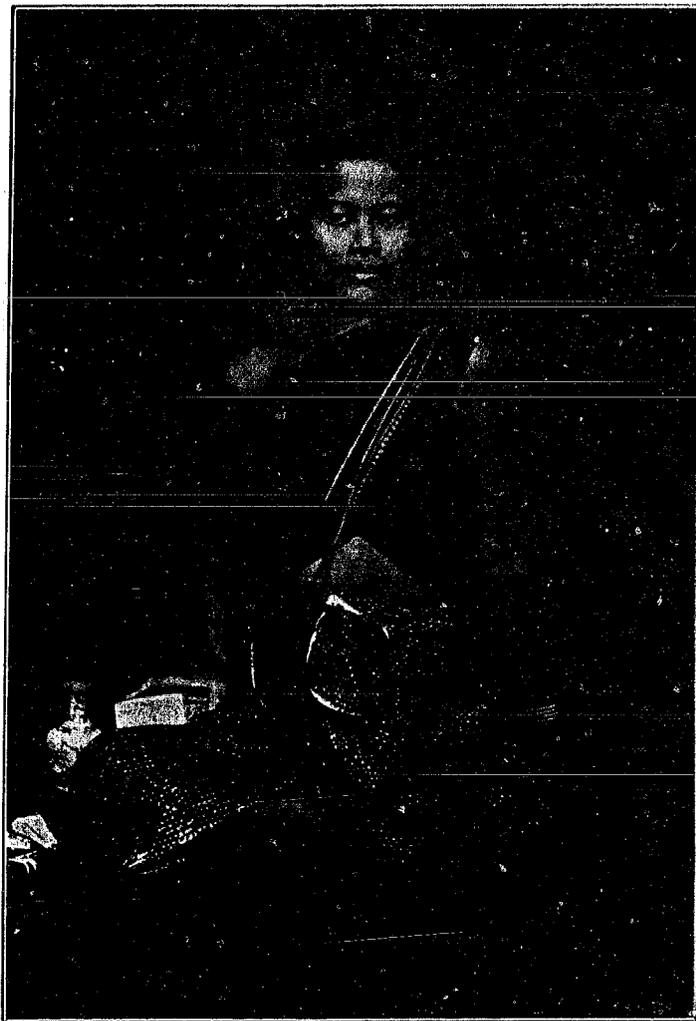


FIG. 49. — Une dame du palais. Photographie Gsell

et de son amant, le poète Êk. Ils se chantent partout, sauf ici où nombre d'habitants réduits en servitude héréditaire expient durement les méfaits de leurs ancêtres et où les autres, moralement solidaires, partagent leur honte impérissable. Il n'y a pas très longtemps, ils tiraient vengeance des voya-

geurs qui chantaient chez eux par oubli, bravade ou légèreté, le poème si populaire de Téau Êk. Aujourd'hui ils baissent la tête. Ce poème dont notre traduction a été publiée à peu près *in extenso* par M. Delaporte (dans son *Voyage au Cambodge*, p. 118 et suivantes) est plutôt réaliste, n'accordant rien à la fiction. Les faits sont encore trop récents. On peut le résumer rapidement ainsi :

Êk¹ « le premier, l'unique » était un jeune et beau bonze du pays, habile improvisateur, à la voix suave ; il se rencontre un jour avec la belle Téau qui puisait de l'eau et il la tient sous le charme de la douce mélodie de ses chants. Lui-même, subitement et violemment épris, rentre à la pagode, importune sans trêve ni relâche son maître spirituel lui demandant l'autorisation de quitter les ordres. Après maints refus, le maître furieux le chasse et lui prédit que cet amour insensé, cet amour, criminel puisqu'il avait pris naissance dans un cœur que recouvrait l'habit jaune, le fera périr par le glaive. Néanmoins, libre et joyeux, Êk se rend chez la jeune fille, est agréé, se fiance et habite selon l'usage chez ses beaux-parents². Son bonheur est de courte durée. De tous côtés le roi fait recruter les bons poètes, les habiles musiciens. Êk est contraint de se rendre à la capitale où l'accompagne son ami inséparable Péch = Béj « diamant », très adroit joueur de flûte. A peine Êk est-il à Oudong qu'il aperçoit un jour sa bien-aimée, belle entre toutes, dans un groupe de jeunes et jolies filles choisies dans tout le Cambodge pour le harem du roi. Poète, accoutumé à traduire toujours ses sentiments par des chants, Êk, du haut d'un toit, improvise et adresse à son amie une ardente cantilène. Le roi immédiatement informé de cette audace extraordinaire l'interroge, est séduit par son talent, par sa bonne grâce. Touché de leur amour mutuel, il a la générosité de rendre l'un à l'autre ces parfaits amants.

Réunis par la faveur royale, rien ne semblait plus devoir troubler leur bonheur, et pourtant ils sont à la veille d'être terrassés sous les coups les plus épouvantables du destin. La jeune femme reçoit de ses parents un message pressant et impératif : « Ton père se meurt et désire te revoir une dernière fois ! » Inconsciente du stratagème impie, elle vole à Thbaung Khmum, tombe

1. Ce nom propre est fréquemment porté par les Cambodgiens.

2. On sait qu'au Cambodge les fiancés vivent à peu près comme des époux lorsqu'il y a réelle inclination mutuelle ; et les termes de fiancés, amants ou époux peuvent également s'appliquer à cette situation semi-légale.

chez ses parents. Ils sont en parfaite santé et fermement résolus à lui faire épouser de force et à bref délai le fils de l'Arjun, grand gouverneur de Thbaung Khmum. Ce jeune homme était tombé amoureux de Téau qu'il avait aperçue à son départ pour la capitale et, apprenant qu'elle n'était pas restée dans le harem royal, il s'était empressé de prier son père qui obéissait à tous ses caprices d'agir sur les parents afin qu'ils la fissent revenir promptement. Téau, dans sa détresse, envoie à son tour un message à son amant, le met au courant, l'appelle à son secours et termine en disant : « Pars le jour où tu recevras ma lettre ; pars la nuit même si elle te parviens de nuit ! »

Êk accourt, arrive au milieu du festin de noce ; il veut entrer dans la maison, mais il est repoussé. Alors il demande à s'asseoir au dehors, à prendre part au festin et accompagné des instruments de ses amis fidèles il improvise des chants d'amour. Téau, que soulèvent ces accents passionnés, sort de sa chambre de fiancée, saisit une coupe pleine et va droit à lui, la lui offre en témoignage d'amour. Il boit en caressant sa maîtresse. Ce spectacle, inouï pour un repas de mariage, provoque la stupéfaction de l'assistance et excite la fureur de l'Arjun qui s'écrie : « Un tel affront ne peut être lavé que dans le sang. Qu'on le saisisse et qu'on le tue ! » Êk est frappé de tous côtés, son sang coule et inonde ses vêtements. Impassible sous les coups de sabre il chante ses blessures, les offre à son amour. Tout à coup la voix de Téau se fait entendre : « Puisque vous l'attachez pour le mettre à mort, qu'au lieu de liens vulgaires ce soit avec cette écharpe que m'a donnée le roi notre maître suprême ! » Êk, emmené au hameau voisin de Thbaung Khêl, est achevé sous un figuier. C'est fait ? demande Téau aux meurtriers revenant couverts de sang. — Oui. — C'est bien ainsi, reprend-elle, juste châtement d'une audace sans pareille ! » Elle rentre dans sa chambre, saisit un couteau effilé, fend la cloison et s'échappe suivie de Nou, sa servante. En route, elle rencontre un petit pâtre, lui donne son anneau d'or en le chargeant d'informer les gens de la noce qu'ils la retrouveront morte sur le cadavre de son amant. Nou qu'elle veut renvoyer refuse et tient à partager son sort. Elle égorge elle-même cette fidèle suivante et se tue ensuite. Les invités accourent et ne trouvent plus que trois cadavres couchés l'un sur l'autre.

Les amis de Êk qui avaient réussi à prendre la fuite informent le roi. Celui-ci accourt plein de fureur, fait périr dans les supplices les parents de Téau, l'Arjun et toute sa famille. Les meurtriers, les complices et tous leurs proches sont condamnés à la servitude héréditaire.

Aujourd'hui les Cambodgiens visitant ce pays ou bien y accompagnant un Européen parlent de ces faits à voix basse, montrent discrètement l'emplacement du Phum « terrain » de l'Arjun, abandonné depuis cette époque, et situé à quelques cents mètres au sud de Prahéar Antim, du village de Suong; et entre ce Phum et ce village, l'Andaung Chœung Kaëk « le puits pied de corbeau », fissures naturelles toujours pleines d'eau blanchâtre et découpées en effet comme un pied de corbeau entre les blocs de limonite, où furent exécutés les meurtriers de Ek. Pou Chœung Kal, le village de Téau est situé à une lieue à l'ouest, ainsi que le hameau de Thbaung Khél où se dresse encore le figuier sous lequel elle se suicida. Aux fêtes des pagodes, de brunes, sveltes et élégantes jeunes filles, au nez droit, aux grands yeux bien fendus, type assez commun en cette contrée, le chignon haut noué, vêtues de robes éclatantes, rouges, vertes ou bleues, permettent de se figurer quel pouvait être le genre de beauté de cette victime de l'amour.

Génie de la province. — La tradition oblige les nouveaux gouverneurs de Thbaung Khmum à se rendre au Phum de l'Arjun où un pavillon leur est dressé. Ils se baignent dans la mare voisine dont le poisson leur appartient, de même que leur appartiennent les rizières de Neak Ta Bêng, à deux mille mètres vers l'est. Près de ces rizières, dans un bosquet de bois, la hutte des génies, où se dressent des bornes de bois en forme de linga, est le temple devant lequel doit être immolé un taureau ou un buffle en rut lors de leur entrée en fonctions. Les sacrificateurs, appelés Chau Neak Ta « gens des génies » et toujours pris dans une même famille, sont aussi chargés du soin d'entretenir cette hutte. A moins de dispositions contraires prescrites par la loi ou par ordre supérieur, les criminels de la province sont exécutés devant cet ansa srok « tige du pays » et offerts en holocauste aux génies, coutume qui doit être un vestige des sacrifices humains de jadis.

Plus loin, dans la direction du sud-est, le village de Srelâp est entouré de forêts maigres et de buissons de bambous où se cachent quelques petits monuments. Kandol Chroum, qui était autrefois un grand village, actuellement presque désert, se trouve au nord et à proximité du vaste emplacement d'une antique ville, capitale peut-être, appelée aujourd'hui Bantéai Préi Nokor. Cette ville était située à peu près au centre de ces hauts plateaux où les fourrés et les belles forêts alternent avec les grandes clairières, où certains villages

disparaissent sous les frondaisons des arbres fruitiers et où les eaux de pluie s'écoulent difficilement pour former peu à peu les sources du grand Vaïco : toutes ces plaines n'étant inclinées qu'en pente insensible vers le sud-est. Au nord une arête vive les termine brusquement et domine de cinquante à soixante mètres les régions basses de la rivière de Chi Liang. Vers l'est les hauts plateaux se continuent au nord de la frontière de Tay Ninh, mais sans offrir de vestiges archéologiques.

Les districts. — Dans la première moitié du XIX^e siècle, Koh Sutin et Toting Thngai faisaient encore partie de Thbaung Khmum, ainsi qu'un district de Tay Ninh appelé Thbêng You. Aujourd'hui, outre la région de Thbaung Khmum proprement dite qui occupe les plateaux autour de l'ancienne Bantéai Préi Nokor, la province comprend encore d'autres circonscriptions d'importance beaucoup moindre appelées Thvéar = Dhvār « Portes » dont les deux dites « de droite » semblent être au nord et les deux « de gauche » au sud des plateaux. Un dernier district le « Khan » ou « Khêt Tuol Angkonh », dont le chef prend le titre spécial de Rovichou = Ravijo, est formé par ces régions sauvages qui s'étendent au nord de Tay Ninh ; ses rares habitants sont des Stiengs et aussi d'autres aborigènes appelés Ta Mœun ou Tmon.

La province de Thbaung Khmum produit du riz et des bois de construction dans l'intérieur, du coton, du tabac et du mûrier sur le fleuve. Ses 6 228 inscrits sont placés sous les ordres de l'« Oknā Arjūn » = Arjuna, l'un des cinq grands mandarins provinciaux à dix mille honneurs de la Maison du roi, le lieutenant à l'extérieur du Veang ou surintendant des finances de cette Maison.

Examinant les monuments de Thbaung Khmum selon l'ordre même qui a été adopté pour cette description du pays on rencontre les ruines suivantes.

Phùm Prasat. — Le Phùm Prasat « hameau de la tour » ou Phùm Preah Théat « hameau des reliques sacrées », à huit cents mètres au sud d'un village appelé Phùm Krang qui est situé lui-même à quelques kilomètres au sud du lac de Preah Pit, est un emplacement antique où l'on remarque les ruines d'une tour en briques entourée d'un fossé-bassin, ainsi qu'un fragment de stèle qui n'a conservé que douze lignes très incomplètes,

leur commencement et leur fin étant usés. L'écriture, mal tracée, appartient au vi^e siècle s'aka. Dans ce texte si endommagé on ne peut reconnaître qu'une liste d'esclaves sacrés, vā et ku.

Tuol Charek. — Le Phûm Krang lui-même est souvent appelé Phûm Tuol Charek = Bhûm-dūal carik « hameau du tertre de la stèle », du nom d'un emplacement ancien, tertre artificiel assez élevé, entouré de rizières basses et situé à cent vingt mètres environ à l'ouest du village. Il n'y a en ce lieu qu'une stèle plate cassée verticalement en deux moitiés, couverte sur une de ses faces d'une inscription moderne d'une trentaine de lignes qui est peu lisible par suite de sa mauvaise écriture et de l'usure de la pierre. Dans ce document, qui est de 1480, date donnée en chiffres, d'une ère dont le nom n'est pas conservé mais qui ne peut être que celle de s'aka, donc de 1558 A. D., il est question des Saints Joyaux du Bouddhisme, des terres (de la fondation sans doute) qui sont limitées par des bornes de pierre, de la Loi sainte, de l'auguste Assemblée du clergé, d'un roi qui laissa la stèle de cette fondation, d'une reine, des saintes reliques et d'offrandes de dais, de parasols. Tous les noms propres manquent.

Phûm Mien. — Au Phûm Mien, à dix-huit cents mètres au nord du Phûm Krang, est une tour en briques ruinée, entourée de son bassin-fossé et précédée d'un grand « lobæk » ou bassin sacré rectangulaire. Sur la paroi de droite de la porte de la tour ont été burinées trente lignes qui comprennent en réalité trois inscriptions différentes.

La première, qui compte seize lignes d'une écriture assez grosse, tracée négligemment, sans fleurons, commence par la date en chiffres, 834 s'aka = 912 A. D. Peut-être faut-il lire 824 s'aka = 902 A. D., le second chiffre permettant à la rigueur les deux lectures. En cette année, un lundi, onzième jour de la seconde quinzaine de « caitra » un ordre de S. M. le roi prescrivit au Mratāñ S'rī Vikramasenapati de faire ériger une divinité au pays de Rddai ou Dai, territoire de Vrai Vyak, circonscription de S'rī Indrapura. Ce Seigneur et le Mratāñ Khloñ Mahāpurusa firent à la divinité des donations à titre définitif, c'est-à-dire avec propriété pleine et entière, de biens, champs et esclaves. Une formule brève et significative termine cette inscription en menaçant de la décapitation quiconque portera atteinte à ces donations.

La seconde inscription qui n'a que cinq lignes d'une écriture cursive, mal soignée, usée en partie, dit qu'en 908 s'aka = 986 A. D. le dimanche, quatorzième jour de la première quinzaine de Bhādrapada, un ordre de S. M. prescrivit à un dignitaire, dont le nom manque mais qui avait pour fonctions de veiller à l'observation des rites et coutumes dans la quatrième Maison princière, de venir surveiller des donations de champs faites à une déesse, régler une question d'emprunt à titre onéreux d'une paire de buffles, régler peut-être aussi des achats concernant (autant que permettent de le supposer les lacunes du texte) des gens de Vrah Vnam (la montagne sainte, peut-être Ba Phnom). Les champs, dont la valeur est de dix buffles, seront la propriété de la déesse Bhagavati.

La troisième inscription de cette paroi de la porte de la tour du Phùm Mien compte neuf lignes d'une écriture également cursive mais mieux conservée que celle des deux autres. Elle dit qu'en 909 s'aka = 987 A. D. le vendredi, premier jour de la deuxième quinzaine de Mārggas'ira (*sic*), les chefs du peuple et les chefs de territoire de Vnam Kanliñ (ou Kansin) donnèrent à la déesse Bhagavati une trentaine d'esclaves tous nommés et qualifiés, tai, les femmes, si, les hommes. Plusieurs furent achetés ou troqués contre d'autres esclaves. Ainsi la tai Kamvai fut achetée pour une somme d'argent non spécifiée à des Yvan ou Annamites du Kamvai Tadiñ « rive en travers », un nom de lieu. Donc on rencontrait déjà des Annamites au Cambodge en ce x^e siècle de notre ère, alors que leur nation, encore confinée au Tonquin, s'affranchissait à peine de la domination chinoise.

La déesse du temple de Phum Mien était incontestablement Bhagavati c'est-à-dire Gauri, l'épouse de S'iva.

Preah Srei. — Preah Théat Preah Srei, monument jadis célèbre sans doute, est situé à peu de distance au nord-est du Preah Pit, entre ce lac et le village de Ba Srei ou Preah Srei sur le ruisseau du même nom. Les indigènes l'appellent aussi Vat « temple » ou Tuol Preah Théat Phùm Preah Srei. On a déjà pu voir et on verra encore davantage combien sont nombreux dans tout le Cambodge ces noms de Preah Théat = Brah Dhāt « reliques sacrées », de Preah Srei = Brah Srī « la sainte femme » ou « la déesse (épouse de Vishnou) ».

Nous avons dit précédemment que le ruisseau de Preah Srei, long d'une lieue et demie, deux lieues au plus, porte au lac les eaux qui sortent du sou-

lèvement volcanique voisin. Il passe près du village du même nom, au milieu de son cours, et près du temple antique, à deux mille cinq cents mètres plus bas. Du village, en allant à l'ouest sur la terre noire et grasse de cette région, on atteint au bout de huit cents mètres une levée de terre rectangulaire longue de plusieurs centaines de mètres, est-ouest, et seulement de cent mètres dans l'autre direction; ce sont sans doute les digues qui retenaient les eaux d'un lac artificiel creusé à l'est du temple. Celui-ci, actuellement très ruiné, à trois cents mètres au delà de cette levée, avait deux murs d'enceinte concentriques, faits de blocs de limonite, percés de portes monumentales et mesurant environ: celui de l'extérieur deux cents mètres est-ouest et cent mètres nord-sud; celui de l'intérieur quatre-vingt-dix sur soixante. Ce dernier entourait un préau où se voient encore plusieurs petits bassins, ainsi que les ruines

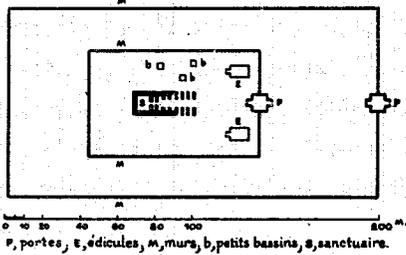


Fig. 50. — Schéma du temple de Preah Théat Preah Srei.

de deux édifices en briques dont les linteaux des portes en grès étaient remarquablement sculptés. Au delà de ces édifices, le sanctuaire, tout en briques, comprenait une galerie longue de treize mètres, large de sept, flanquée de piliers massifs, puis un avant-corps et une tour ou plutôt une construction cubique ouvrant sur la galerie, mesurant de même sept mètres de largeur

et n'abritant plus qu'un autel monolithe. Le tout est actuellement à ciel ouvert.

Les sculptures des portes de grès, tantôt grossières et inachevées, tantôt d'une exécution très soignée, représentent Indra sur l'éléphant tricéphale, un autre dieu armé d'un trident et assis sur un trône que portent des lions, etc. Autour du sanctuaire gisent des lions, des Ganes'a de pierre, de nombreuses statues brisées; anciennes divinités brahmaniques tombées au rang de génies, mais que les habitants vénèrent et craignent encore; ils les enduisent de laque et de chaux au ventre, à l'épaule, à la tête, etc., selon qu'un parent souffre de telle partie du corps. Il y a aussi une sorte de baignoire de grès, monolithe presque semi-sphérique dont la cavité profonde de soixante centimètres est large de deux mètres cinquante. Ses bords sont rongés par les couteaux qu'on y aiguise.

Près du sanctuaire, un peu en avant, a été découverte une des stèles

digraphiques du roi Yas'ovarman, mais brisée en plusieurs fragments qui furent rapprochés pour l'estampage. D'après M. Barth elle nous apprend que la donation faite par ce roi du splendide couvent de Yasódhara en 811 s'aka = 889 A.D., fut notifiée ici à Siva Pañcaliṅges'vara « Seigneur des cinq lingas ». On peut donc supposer que c'était le nom de la divinité du temple de Preah Théat Preah Srei.

Preah Théat. — Une autre ruine peu importante appelée Prasat Preah Théat se trouve à quelques lieues à l'est du lac de Preah Pit et à deux mille mètres au nord du village de Pouthéa. Deux tours en briques, ruinées actuellement en partie, étaient construites sur un petit tertre artificiel et précédées à l'est d'une mare ou bassin sacré.

Prasat Srâm. — A quelques kilomètres au nord-ouest de ces deux tours commence la pointe que lance vers l'est la forêt rocheuse de Phnom Péan Choncheang appelée aussi Préi Péan Chéang = Braī Brān Jān « forêt du plateau de l'ouvrier ». Dans cette pointe de forêt qui se trouve au sud du Phûm Tamrel, village important du plateau, est Prasat Srâm, jolie petite tour en briques, large de quatre mètres, haute d'une dizaine, tournée à l'est, décorée extérieurement de moulures et de renflements étagés : elle est construite en briques qui furent moulées, avant cuisson, en fleurs et arabesques. A une soixantaine de mètres au nord de cette tour, en plaine découverte, a été creusé un bassin assez profond. Plus loin, à cinq cents mètres au nord, se rencontre encore une autre mare appelée Trepeang Srâm qui est beaucoup plus étendue, car elle mesure quatre cents mètres, E. O., sur deux cents, N, S..

Preah Chréi. — Prasat Preah Théat Preah Chréi « les tours des reliques sacrées du saint figuier » est un autre monument situé à trois kilomètres à l'ouest du Phum Tamrel, dans la forêt de Péan Chéang. Il commence à l'est par une terrasse cruciforme aux murs de soutènement revêtus en limonite et longue de soixante mètres environ. Au delà, le mur d'enceinte en blocs de limonite mesure quatre-vingts mètres est-ouest et soixante nord-sud. Pénétrant dans l'intérieur par l'unique porte monumentale de l'est, on aperçoit à droite et à gauche deux édicules en briques ruinés et des statues de divinités coiffées du Mukuta. Au delà se dressent encore les ruines

des trois tours en briques alignées du sud au nord. En avant et en arrière de la plus septentrionale de ces tours sont deux caitya ou pyramides pleines ; à côté une stèle plate taillée et polie, tout à fait semblable aux stèles digraphiques de Yasóvarman, mais restée nue, attendit vainement le ciseau du

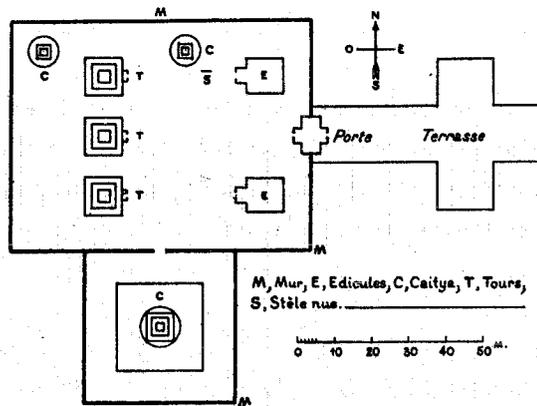


FIG. 51. — Schème de Preah Théat Preah Chréi.

lapiçide et peut-être même le pinceau du scribe. On pourrait probablement conclure de ce fait que toutes ces stèles digraphiques furent envoyées en cet état, et que les lapicides se transportèrent aux divers monuments pour les graver là même où elles devaient être placées. Le long de la face méridionale du mur d'enceinte de Preah Théat Preah Chréi est accolé un deuxième enclos, carré celui-ci, et de quarante mètres de côté, formé d'un mur de limonite. Au centre une petite terrasse supporte un troisième caitya en briques plus grand que les deux pyramides de ce genre qui se trouvent dans le monument proprement dit.

Srei Krup Léak. — Preah Srei Krup Leak = Brah Srī grup lāk « la déesse aux complètes qualités, parfaite » est le nom donné à un autre monument situé au nord du précédent, sur la lisière de la forêt et à trois kilomètres au nord-ouest du village de Tamrel, dans le territoire du village de Khtom. Il est précédé à l'est de trois Srah ou bassins sacrés dont l'un, celui du Neak Ta Yéay Téy « génie grand'mère déesse », annonce, selon les croyances populaires actuelles, la guerre ou d'autres graves événements, quand il se remplit d'eau. Une terrasse cruciforme aux murs de soutènement en blocs de limonite conduit à la porte monumentale de l'enceinte extérieure du temple ; le mur de cette enceinte, construit en limonite, était élevé de quatre à cinq mètres. Derrière la porte est une stèle digraphique que nous reverrons en dernier lieu. La deuxième enceinte, un mur en limonite, présentait une disposition spéciale. Au lieu d'être simplement interrompu par une porte au milieu de sa face est, il revenait droit en arrière formant un couloir d'accès

lapiçide et peut-être même le pinceau du scribe. On pourrait probablement conclure de ce fait que toutes ces stèles digraphiques furent envoyées en cet état, et que les lapicides se transportèrent aux divers monuments pour les graver là même où elles devaient être placées. Le long de la face méridionale du mur d'enceinte de Preah Théat Preah Chréi est accolé un deuxième enclos,

large de quatre mètres, long de quinze et il se terminait à la tour-sanctuaire en deux épais contreforts flanquant la porte de cette tour. Ce couloir devait être une galerie à en juger par les piliers de briques qui le bordent de distance en distance. La tour-sanctuaire, en briques, haute de quinze à dix-huit mètres, offrait extérieurement l'aspect d'une construction à triple étage et était dépourvue de sculptures : les pierres de sa porte étant restées frustes.

Dans son intérieur qui formait une chambre de quatre mètres de côté, une fort belle statue de grès, ancienne, de la belle époque évidemment, haute d'un mètre vingt, représente le Bouddha assis sur le dragon qui l'abrite de ses sept têtes déployées. La chevelure du Maître relevée en chignon est recouverte d'un petit mukuta ou diadème pointu orné de quatre rangs de pierreries. A côté du sanctuaire sont d'autres Bouddhas moins anciens, moins remarquables, dont l'un qui est couché mesure jusqu'à deux mètres de longueur. Il y a aussi sur une pierre fruste une empreinte de deux pieds de grandeur naturelle que sur-

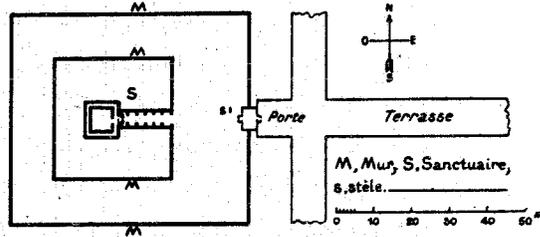


FIG. 52. — Schéma de Preah Srei Krup Leak.

monte un grand signe mystique, ॐ = om ; ce sont les Preah Bat Krup leak, « les pieds sacrés de toute perfection » qui ont donné à ce monument son nom actuel et, disent les indigènes, la femme qui pourrait y adapter exactement les siens posséderait elle-même la somme de ces perfections.

Sauf quelques petites taches d'usure, la conservation de la stèle digraphique que nous avons trouvée derrière la porte d'entrée de ce monument est presque parfaite. Selon M. Barth sa trente-sixième stance dit que le splendide couvent de Yas'odhara ayant été donné en 811 s'aka = 889 A. D. ; le roi Yas'ovarman fit cet édit pour le S'iva S'ri Raudraparvates'a, « le seigneur de la montagne de Rudra ». Cet hommage nous donne les noms sanscrits de la divinité adorée alors dans ce temple et du soulèvement volcanique qui s'étend au sud et à l'ouest de ce monument de Preah Srei Krup Leak.

A l'est de ce monument, entre les villages de Tamrel et de Suong, on rencontre une antique enceinte fortifiée dont il ne reste que les levées rectan-

gulaires de terre mesurant quatre cents mètres est-ouest et cent mètres dans l'autre direction. C'est le Bantéai Kedol des indigènes actuels.

A plusieurs kilomètres à l'est de cette enceinte, l'un des bouquets de bois qui parsèment ce haut plateau porte le nom de Préi Chong Angkrong et abrite sur sa lisière occidentale les ruines d'une tour en limonite appelée Prasat Trepeang Ponerai. Cette tour fait face à l'ouest sur la plaine où se trouve le bassin qui lui a donné son nom. Trepeang Ponerai « mare de beauté ».

Prahear Antim. — La Prahéar Antim, pour Brah Vihār Andīm « temples géminés », au nord du Srok Suong et du Phum Archûn, tire ce nom avons-nous dit, de ses deux temples modernes construits sur deux emplacements antiques, terrasses rectangulaires que soutiennent de petits murs qui mesurent une quarantaine de mètres de côté. Ces terrasses sont à une quarantaine de mètres l'une de l'autre. Trois anciennes tours en briques montrent encore leurs ruines sur la terrasse méridionale et une seule tour était élevée sur l'autre. Dans cette pagode a été trouvé un fragment d'inscription gravée sur une face de stèle et dont il ne reste que de courts tronçons de treize lignes d'une écriture cursive, peu soignée, remontant, semble-t-il au x^e s'aka. On y distingue le mot *si*, qualificatif des esclaves mâles sacrés, et une formule imprécatoire.

Vers l'est, Trépeang Tonlé Snguot « mare du bassin desséché » dépendait probablement de ce monument ; ce n'est plus aujourd'hui qu'une grande rizière cultivée par les serfs, héréditaires, descendants des meurtriers du poète Êk, l'amant de la belle Téau.

Monuments divers. — Plusieurs monuments ou vestiges d'emplacements antiques sont encore reconnaissables dans les environs de Prahéar Antim. Ainsi à quinze cents mètres vers l'ouest Prahéar Khpos « le temple élevé » est une pagode bouddhique moderne construite sur une terrasse de quatre-vingts sur cent mètres que soutient un mur en limonite.

Prasat Preah Théat Dāk Por, à huit cents mètres au sud-est de Prahéar Antim et droit au sud de « la mare du bassin desséché » est une tour en briques élevée sur un tertre artificiel et ruinée aujourd'hui.

Prahéar ou Preah Théat Bai Kriem « le temple en limonite » est un petit

monument entièrement construit en limonite comprenant un bassin extérieur pavé et revêtu avec cette pierre, situé à une dizaine de mètres de l'angle nord-est, un mur d'enceinte long de quatre-vingts mètres est-ouest et de quarante dans l'autre direction. Au milieu de la face orientale, un gopoura monumental que domine une tour pointue présente, outre ses portes d'accès extérieure et intérieure, des fausses portes latérales. A l'intérieur du préau on aperçoit un édicule au sud-est et la tour-sanctuaire dans l'axe principal.

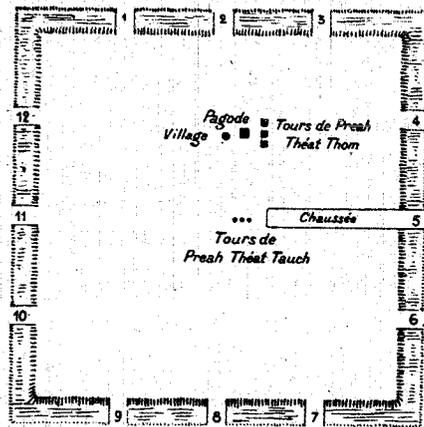
Enfin, à un kilomètre plus loin vers l'est, la Prahéar Luong « grande pagode » a son temple édifié sur une terrasse ancienne.

Préi Nokor. — De ces monuments qui se trouvent tous dans le groupe de villages appelé Sangkê-Suong, on peut se rendre, après quelques lieues faites dans la direction du sud-est, à Bântéai Préi Nokor = Panday Brai Nagara, « la forteresse de la forêt du royaume », située au milieu des plaines de ce haut plateau de Thbaung Klmum. La vaste étendue et aussi le nom de cette enceinte semblent indiquer qu'on se trouve ici en présence de l'une des capitales primitives du Cambodge. Les remparts, dont le tracé est à peu près carré, mesurent plus de deux mille mètres de côté et ne sont guère inférieurs qu'à ceux d'Angkor Thom au point de vue des dimensions. Mais les remblais devaient être moins hauts et moins larges que ceux de cette dernière capitale, car, au delà du fossé large de cent mètres et peu profond aujourd'hui, on ne trouve plus que des levées de terre envahies par la végétation, hautes de quatre à cinq mètres, larges d'autant et ayant perdu toute trace de leur revêtement qui devait être en madriers ou troncs d'arbres de bonnes essences.

Chaque face de l'enceinte était percée de trois Thvéar ou portes, symétriquement placées, que les Cambodgiens de nos jours distinguent encore par des noms différents. Une chaussée partait de la porte centrale de la face est, traversait la ville et se prolongeait, dit-on, à l'ouest, à travers la plaine jusque vers les monuments de la forêt rocheuse qui termine ces plateaux. Mais avant d'atteindre le centre géométrique de la ville, cette chaussée rencontrait trois tours en briques, très petites, serrées l'une contre l'autre et tournées au nord. Le linteau et les deux parois de la porte de la tourelle de gauche étaient couverts d'inscriptions qui sont actuellement en très mauvais état. Ce petit monument, appelé Preah Théat Tauch « le petit » pourrait bien être contemporain de la fondation de la ville. A trois cents mètres au nord-est

de ce premier temple sont les ruines d'un autre monument Preah Théat Thom « le grand » qui comprenait aussi trois tours en briques mais beaucoup plus grandes et paraissant moins anciennes que les précédentes. Elles sont orientées à l'est. Celle de gauche est tout à fait ruinée, tandis qu'on reconnaît encore dans la centrale des vestiges du plafond intérieur.

Derrière Preah Théat Thom, se trouve une pagode et un hameau de serfs héréditaires. La pagode est misérable; son petit Bouddha est modestement placé dans un coffre qui lui sert d'autel. En 1883 elle ne possédait que deux bonzes dont l'un, le chef, portant le titre de Mahā Pā, jouissait d'une certaine autorité traditionnelle sur toutes les pagodes de la province.



1. Thvéar Méas. 2. Thvéar Trach. 3. Thvéar Tnoh Kal.
4. Thvéar Chak Ek. 5. Thvéar Léang Chi Lâng. 6. Thvéar Antaak.
7. Thvéar Réam. 8. Thvéar Chachat Kham. 9. Thvéar Tomup Ta Dei.
10. Thvéar Chèn Ké. 11. Thvéar Pbu Thom. 12. Thvéar Telok.

FIG. 53. — Schème de Bantéai Préi Nokor.

Dans cette misérable pagode de Bantéai Préi Nokor fut trouvée une petite inscription khmère gravée sur la tranche latérale d'une pierre noire, bien taillée, sorte de table semblable à un socle plat et carré, mais non trouée, mesurant quarante centimètres de côté et six d'épaisseur. L'inscription dont la fin manque ne comprend que quelques lettres belles, nettes et fermes du VI^e siècle s'aka. On peut lire à la rigueur « c'est ici... moi la dame... »

En ce qui concerne les inscriptions de la porte de la tour de gauche du petit monument central appelé Preah Théat Tauch, celle du linteau qui semble être sanscritte comprenait deux ou trois longues lignes dont peu de lettres restent reconnaissables. Les inscriptions des deux parois étaient

Avec une sûreté de décision et d'exécution qui aurait pu servir d'exemple à la plupart des chefs indigènes civils, il sut fournir promptement à l'explorateur de passage tous les moyens de transport qui lui étaient nécessaires pour poursuivre sa route. Quant aux serfs du hameau voisin, placés immédiatement sous les ordres de ce bonze, ils étaient chargés de l'entretien de cette Vat Bantéai Préi Nokor et de plusieurs autres pagodes, telles que celles de Prahéar Antim, de Prahéar Khpos dont il a été question précédemment.

Dans cette misérable pagode de Bantéai Préi Nokor fut trouvée une petite

écrites en langue khmère. On peut compter une trentaine de lignes à la paroi de droite où l'on distingue assez nettement une liste nominative d'esclaves sacrés qualifiés, va, les hommes, et ku, les femmes dont les enfants sont quelquefois indiqués. La paroi de gauche, encore plus ruinée et cassée horizontalement en son milieu, portait une inscription de plus de vingt-cinq lignes dont fort peu de chose est lisible. La liste des esclaves sacrés y est continuée. Mention de champs y est ensuite faite. Des noms de femmes esclaves terminent la partie encore reconnaissable. L'écriture et la langue permettent de faire remonter ces inscriptions au vi^e siècle s'aka.

Monuments divers. — A une dizaine de kilomètres au nord de Bantéai Préi Nokor et à égale distance à l'est de Suong et du Phùm Archûn, le village de Srelâp ou Sânlâp, hameau d'une vingtaine de cases, est au centre d'un groupe de ruines peu importantes disséminées dans un rayon d'une lieue et demie. Ainsi à une lieue vers l'est et à huit cents mètres au delà d'un autre hameau, le Phum Andot, sont les Prasat Phùm Andot, comprenant trois tours en briques, dont deux ruinées, la troisième assez bien conservée; elles sont construites sur un tertre artificiel et entourées de leur bassin-fossé.

Prasat Preah Théat, à trois kilomètres environ au sud-est de Srelâp, est une tour en briques ruinée, tournée au nord vers sa grande mare.

Prasat Thna, à l'ouest de la précédente, à une demi-lieue au sud de Srelâp, est une petite tour ruinée, précédée de son bassin à l'est; à quatre-vingts mètres au nord de cette tour, sont deux autres bassins accolés et séparés par une levée de terre; celui du sud est rectangulaire, mesurant quarante mètres nord-sud sur quatre-vingts est-ouest; l'autre est un carré de quatre-vingts mètres de côté.

Prasat Preah Théat Trepeang Thmâ, à une lieue et demie au nord est du Phum Srelâp, n'est qu'une petite tour en briques ruinée tirant une partie de son nom de la « mare aux pierres » située au nord-ouest; à une quarantaine de mètres vers l'est, une chaussée court du nord au sud, longue de six cents mètres, haute et large de trois ou quatre.

Prasat Samdei, dans un bouquet de bois, à six cents mètres à l'est du monument précédent, présente de même que Prahéar Antim deux terrasses aux murs de revêtement en limonite, mesurant une quarantaine de mètres de côté et placées à une quarantaine de mètres l'une de l'autre; mais ici il n'y a qu'une tour, qui était construite sur la terrasse septentrionale; à une

quarantaine de mètres au nord des terrasses est un bassin rectangulaire de quatre-vingt mètres est-ouest et cent vingt nord-sud.

Chœung Ang. — Prasat Chœung Ang (et non Hang, orthographe que nous avons adoptée précédemment), situé à une lieue et demie environ à l'est un peu nord de Srelâp, complète cet ensemble de monuments et comprend un robœk ou bassin rectangulaire à l'est, un mur d'enceinte en limonite de cinquante de mètres sur quarante-cinq qui double un fossé et une tour en briques près de laquelle gisent de nombreux débris de statues.

Ce monument est remarquable par les inscriptions khmères écrites sur les parois de la porte de la tour; pas trop détériorées malgré l'usure de la pierre elles sont lisibles dans leur ensemble. L'écriture est grande, incorrecte, tracée grossièrement; des lettres sont oubliées, d'autres ajoutées après coup au-dessus ou au-dessous des lignes. L'orthographe laisse également à désirer. Les formes archaïques de cette écriture rappellent les rares inscriptions du viii^e siècle s'aka que nous connaissons, celles de Prasat Khnat, à Siem Réap par exemple.

Résumant la traduction, nous lisons sur la paroi de droite, qui compte trente-cinq lignes; qu'en 7844 (*sic*) s'aka, il y eut un ordre sacré de S. M. S'rî Jayavarman adressé à Sa Haute Seigneurie Srî Prithivindravarman et transmis au Mratāñ Nripendravikrama, chef des magasins royaux de la première (catégorie, c'est-à-dire de la Maison du roi). Cet ordre royal prescrivait l'érection du dieu Tribhuvanaikanâtha à Jeñ Ot (pour Oñ, mot qui est répété et bien orthographié sur l'autre paroi). La fondation était due aux œuvres pies du Khloñ Prāṇa (Khloñ est ici pour Chloñ que nous retrouverons plus loin et qui était un titre honorifique réservé, paraît-il, aux Brahmanes). Il semble que le dieu Campes'vara (Seigneur du Campa, l'un des dieux populaires du Cambodge, Kṛisṇa probablement) devait aussi être érigé et que divers objets du culte lui étaient consacrés d'après l'ordre royal. Le Chloñ Prāṇa donne au dieu « qui est Visṇu », pour les secondes quinzaines du mois, des esclaves qualifiés tai, les femmes, et si, les hommes, dont suit la longue liste nominative, — ils sont au nombre d'une centaine —, ainsi que l'indication de leurs fonctions respectives et des champs qu'ils ont à cultiver. Un dernier esclave mâle est ajouté, donné par des Brahmanes qui ne sont pas désignés autrement. Le fondateur (Yajamāna) devra répartir les mesures

de sésame, pois, etc., entre les divers chefs des esclaves sacrés. Cette inscription de la paroi de droite est terminée par une imprécation sanscrite menaçant quiconque violerait ses prescriptions des peines des enfers à subir tant que dureront le soleil et la lune.

Sur la paroi de gauche l'inscription de vingt-sept lignes fait suite à la précédente et constate les donations faites par trois autres personnages (qui contribuent à la fondation du Chloñ Prāṇa) : un Chloñ dont le nom a disparu, sauf la première syllabe Vi, et deux Tāñ Steñ nommés Pit et Rau. Ils donnent au dieu S'rī Tribhuvanaikanātha « de Jeñ Oñ », pour le service des premières quinzaine du mois, près de cent quarante esclaves, si et tai, tous désignés nominativement, en indiquant leurs fonctions ou les champs qu'ils ont à cultiver et en établissant aussi, passivement, la répartition des fruits de la terre, riz, pois, sésame, etc., entre les différents chefs d'esclaves.

Ces remarquables inscriptions vishnouïtes méritent quelques observations. Nous verrons qu'elles appartiennent à une époque qui fut peut-être la plus glorieuse de l'histoire du Cambodge mais qui n'a laissé que de très rares textes épigraphiques. Nous n'avons pas à nous étendre ici sur leurs anomalies d'écriture et d'orthographe, mais nous ne devons pas passer sous silence l'interversion des quinzaines du mois ; partout ailleurs la paroi de droite appartenant à la première quinzaine et celle de gauche à la seconde. Ici le fondateur principal donne les esclaves des secondes quinzaines et il les inscrit néanmoins sur la paroi de droite. Ces textes nous apprennent aussi que les magasins royaux étaient répartis en catégories comme de nos jours et que par suite les diverses Maisons princières existaient déjà à cette époque. Notons encore que le nom vulgaire du lieu de la fondation, Jeñ Oñ, s'est conservé, fait rare, presque sans autre altération que celles qui résultent des modifications de la langue ou de l'écriture : Chœung Ang n'étant autre que la prononciation plus ou moins bien figurée de Jœñ Añ, forme moderne de Jeñ Oñ.

Quelle est enfin la date de ce document ? Il débute ainsi « Siddhi svasti 7844 s'aka... » Le lapicide, qui n'en était pas à une faute près, oublia d'effacer un chiffre ajouté par erreur. Si nous essayons de suppléer à cette négligence, nous avons le choix entre trois dates qui sont, par ordre chronologique, 744, 784 et 844. Malgré que la lettre *r* soit écrite dans ce texte tantôt avec une branche tantôt avec deux, tous les autres caractères de l'écriture indiquent positivement qu'il est antérieur aux modifications qui s'établirent à l'époque

d'Indravarman, vers 800 s'aka. Au surplus, le roi du Cambodge en 844 ne s'appelait pas Jayavarman mais Is'anavarman. La dernière date doit donc être écartée. Le roi Jayavarman II régnait aux deux autres dates, il est vrai ; mais il est difficile d'admettre que Prithivindravarman qui dut mourir peu de temps avant l'édification de Bakou, province de Siem Réap, monument consacré partiellement à sa mémoire par son fils le roi Indravarman en 801 s'aka, fut déjà un très haut dignitaire en 744, tandis que cette hypothèse est très plausible pour la date de 784, près de la fin du long et glorieux règne de Jayavarman II. Donc selon toute vraisemblance le lapicide a écrit fautivement deux chiffres 4 là où il n'en fallait qu'un seul et 784 s'aka = 862 A. D. est la date de ce document épigraphique ainsi que de la fondation du temple de Jen Ou.

Phum Kor. — Une dernière inscription a été estampée dans la pagode du Phùm Kor, l'un de ces villages cachés sous des forêts épaisses d'arbres fruitiers qui constituent le groupe de Roka Ba Pram, dans le nord-est de la province de Thbaung Khmum. Mais ce n'est qu'un fragment de stèle plate portant sur une de ses faces une inscription khmère qui n'a conservé que onze tronçons de lignes d'une écriture cursive, légèrement gravée et effacée en partie. Le dieu adoré était probablement Vāsudeva ; son nom y est lisible. Peut-être pourrait-on encore lire un nom de lieu sanscrit, Vikramapura, et un autre nom qui est indigène, Thkval Kamvañ ?



GHAPITRE XIV

DE CHHLAUNG A SAMBAUR

Chhlaung. — Kâncho. — Krachéh. — Trepeang Charek. — Samrong. — Preah Théat Kvan Pi. — Sâmbok. — Thmá Kré. — Phnôm Châmbák Méas. — Prasat Pram. — Sâmbaur, la province. — Prasat Kouk. — Vat Tásár mo roi. — Tuol Kouk Prasat. — Les inscriptions de Sambaur. — Identification de Sambhapura. — Les statues du pays de Sâmbaur.

Chhlaung. — La petite province de Chhlaung, au nord-est de Thbaung Khmum, s'étend le long du Prék ou rivière de ce nom qui vient des forêts de l'est, qui n'assèche jamais, mais qui n'est navigable que dans la partie inférieure de son cours. Cette rivière traverse de belles forêts dont elle facilite l'exploitation; elle communique, disent les indigènes, avec celle de Chilang et même avec le Vaïco oriental au moment des crues. Au-dessous de son confluent un « chomnik » ou canal creusé va du fleuve aux lagunes de l'intérieur. Outre le riz, les récoltes variées des rives et ses forêts d'essences résineuses, la province produit des arbres treang, palmiers dont le bois fait des arcs et dont les feuilles donnent les olles des manuscrits indigènes. Les 725 inscrits obéissent à l'Okñā Snehānurāk, fonctionnaire à sept ou à huit mille honneurs, de la Maison du roi, qui relève du Veang, le surintendant des finances de cette Maison. Le chef de la pagode du gros village et marché de Chhlaung, au confluent de la rivière, prend le titre d'Udaya Khsatra et a seul le droit de donner des ordres aux pols ou serfs héréditaires affectés à la garde et à l'entretien de cette pagode.

Kancho. — Au nord de Chhlaung, une autre petite province, celle de

Kancho = Kañja du nom de l'un de ses villages et aussi d'une peuplade aborigène de la région, occupe les deux rives du fleuve mais s'étend surtout à l'est où ses ruisseaux coulent vers la rivière de Chhlaung en arrosant un pays dont l'aspect et les productions rappellent la province précédente. Ce sont surtout des palmiers treang, des bambous nains, des arbres d'essences résineuses, etc. Les 543 inscrits obéissent à l'Okñā Snehājanapad, fonctionnaire à six mille honneurs, de la Maison royale, qui relève du Veang.

Au-dessous du village de Kancho et également sur la rive gauche du fleuve, est le village le plus important de cette province, Chhœu Téal Phlouh c'est-à-dire « les dipterocarpus jumeaux », où réside habituellement le gouverneur.

Ni ruines, ni inscriptions n'ont été signalés dans ces deux districts de Chhlaung et de Kancho.

Krachêh. — Kratié ou Krachêh = Kraceh, au nord de la province précédente qui en faisait encore partie dans la première moitié du XIX^e siècle, est aussi à cheval sur le fleuve et s'étend surtout à l'est. Le Prék Té, torrent impétueux qui atteint cinquante mètres de largeur et qui roule ses eaux sur un fond de roches, vient de l'est où il communique, selon les indigènes, avec le Prék Chhlaung : il se jette dans le fleuve au-dessous du gros village ou chef-lieu qui a donné son nom à cette province de Krachêh. La population, parmi laquelle se trouvent de nombreux serfs royaux, Cambodgiens ou Kouys de race, cultive le coton sur les rives du fleuve et les rizières dans l'intérieur du pays où elle récolte aussi la cire et la laque. Les 717 inscrits sont placés sous les ordres de l'okñā Mantrijānapad, fonctionnaire à huit milliers d'honneurs, de la Maison du roi, qui relève du Veang, le ministre des finances. Krachêh, le chef-lieu, sur la rive gauche du fleuve, par 12° 28' 00" N., et 103° 41' 30" E., est un gros village qui doit son importance croissante à sa situation au-dessous des derniers rapides, au sommet de ce grand bief deltaïque où la navigation du Mékong est si facile. C'est le marché des produits du Laos et des forêts de l'est : cardamome, ramie, cire, peaux, ivoire, etc. ; et aussi (avant l'occupation française) des esclaves pour lesquels on y payait un droit fixe de six francs par tête.

Trepeang Charek. — Trepeang Charek = Trabāñ carik « mare de la stèle », au nord du Phum Sala et à une journée de marche à l'est du

chef-lieu, tire son nom d'une stèle qui portait sur une de ses faces une inscription de quatorze lignes surmontées de quelques dessins ; mais la pierre est presque complètement usée, les rares lettres subsistantes sont informes et mal tracées au point qu'on ne peut même reconnaître la langue de ce document.

Sámrong. — Le Phum Samrong, village peuplé de Khmers et de Stiengs, à deux journées de marche au sud-est de Krachêh, possède aussi une stèle laissée dans les bois à quelques centaines de mètres des maisons. La première face comptait six lignes surmontées d'un dessin ; elles sont actuellement illisibles par suite de l'usure de la pierre. Rien n'est plus reconnaissable sur l'autre face. A l'ouest de ce village, le Romlich Chhdor « le lagon du poisson chhdor » est plein de poissons et de crocodiles que nul n'ose pêcher ou harponner par crainte du « neak ta beng bah », puissant génie local, pur esprit dépourvu de toute représentation matérielle. Les passants se croient tenus de lui offrir bougies et baguettes d'encens.

Preah Théat Kvan Pi. — Prasat Preah Théat Kvān pi, à deux petites journées à l'est un peu nord de Krachêh, au delà du Phum Sala, est un monument composé de deux tours en briques qui sont entourées d'un mur et, plus loin, d'une grande levée de terre mesurant près de huit cents mètres sur six cents. La tour de gauche, moins ruinée que l'autre, offre sur la paroi de gauche de sa porte une inscription sanscrite de deux lignes, très bien conservée, d'une écriture grêle, pointillée presque, qui remonte au vi^e siècle s'aka. On lit deux fois le nom de Puskara dans ce petit document qui paraît être daté, qui n'a pas encore été traduit et qui ne doit pas être sans importance.

Sâmbok. — Sambok = Sampuk, la petite province suivante, est de même à cheval sur le fleuve. Ses productions sont celles des districts voisins. A l'est, la principale rivière est le Prêk Kampi, gros torrent qui roule ses eaux sur des roches de basaltes et de schistes d'où on extrait des planchettes d'ardoise pour écrire. Les serfs héréditaires étant nombreux dans la province, elle ne compte par suite que 289 inscrits obéissant à l'Okñā Nāyakcandagrām, fonctionnaire à sept mille honneurs, de la Maison du roi, qui dépend du Veang. Il réside habituellement au village de Sambok, sur la rive

gauche du fleuve, village qui a donné son nom à la province et dont le commis hollandais Van Wusthof disait au xvii^e siècle : « Sombock est un assez grand bourg, habité par des Cambodgiens et surtout par des Chinois qui font le trafic des peaux de cerfs, de la cire, de la gomme-gutte ». Tout ceci est encore exact actuellement.

Nous avons remarqué sous une petite hutte près du temple de la pagode de ce village un petit monolithe, linga sur son socle qui est creusé en rigole, et un bas-relief de ciment qui représente un petit Vishnou. Les habitants vénèrent ces restes de divinités brahmaniques et brûlent en leur honneur des baguettes d'encens.

Thmâ Kré. — Thmâ Kré « la roche de la couche, du lit » est un gros rocher sur la rive du fleuve, à une lieue au-dessous de Sambok et à moins de deux lieues au-dessus de Krachêh. Il est grossièrement aplani d'un côté où a été burinée une inscription sanscrite de quatre lignes que les eaux recouvrent aux crues. Les lettres, grandes de deux ou trois centimètres, assez profondément gravées, mais de forme peu élégante, semblent remonter au vi^e ou au vii^e siècle s'aka. Cette inscription est s'ivaïte car elle adore le bienheureux S'ambhu.

A côté de la roche de Thmâ Kré s'élève la hutte d'un génie redouté.

Châmbâk Méas. — A un quart de lieue en amont de Thmâ Kré, le Phnom Sambok ou, plus exactement, le Phnom Châmbâk Méas « mont de l'amandier d'or » est une colline à double cime, haute de trente et quarante mètres. Le sommet le moins élevé devait porter une petite construction dont il ne reste que l'esplanade et quelques briques ou pierres taillées. L'autre sommet, du côté du fleuve, est couronné par les ruines d'une tour carrée en briques dont la porte était tournée au nord. A côté git une ébauche de statue de pierre qui devait être recouverte d'un enduit mieux modelé et qui est devenue un génie local. M. Harmand a pris en ce lieu des estampages de fragments d'une inscription sanscrite gravée sur « la face latérale d'une gargouille¹ » qui avait probablement disparu en 1883, époque de notre exploration.

Prasat Pram. — Enfin Prasat Pram « les cinq tours », à trois ou

1. *Annales de l'Extrême-Orient*, tome I^{er}, pp. 328 et 330.

quatre lieues au nord-est du village de Sambok, dans les bois, est le nom donné aux ruines de trois tours qui ne sont plus que des tas informes de briques. Ce nom indique qu'il devait y avoir encore deux autres tours ou édicules.

Sâmbaûr. — Sambaur, au-dessus des premiers rapides que l'on a à franchir en remontant le Mékhong, la dernière province du Cambodge actuel dans cette direction, est très remarquable au point de vue de l'histoire du passé de ce pays. Actuellement elle s'étend au loin sur les deux rives et elle embrasse plusieurs îles boisées, à peu près désertées quoiqu'elles atteignent jusqu'à trente milles de longueur et qu'entourent nombre de roches isolées que les crues du fleuve font disparaître sous un courant de foudre.

Au nord-est, deux gros torrents, le *Sting Krieng* et le *Sting Preah*, larges de cinquante à cent mètres, aux lits semés de roches noires et aiguës, et une vaste forêt de belles essences, appelée *Préi Sting Trêng* « forêt du torrent des roseaux », qui est bosselée de monticules et qui envoie ses eaux dans toutes les directions, séparent Sambaur et le Cambodge de la province actuellement laocienne qui a pris ce nom de *Sting Trêng*. Vers le chef-lieu de Sambaur des rideaux de grands et beaux arbres masquent sur la rive gauche du fleuve les rizières quelquefois fertiles de la plaine alluvionnaire et au delà s'étend l'immense et monotone plaine de graminées où les forêts clairières d'essences médiocres sont ravagées chaque année par l'incendie.

Sur la rive droite où la population est rare, la plate plaine alluvionnaire se couvre de forêts de bonnes essences, puis le terrain se relève légèrement en massifs compacts de calcaires dont l'exploitation serait facile. La partie occidentale de cette région est occupée par un petit district très boisé, presque inhabité — il n'a qu'un seul hameau — et qui est appelé *Sting Chhlàng*, du nom de son principal cours d'eau. C'est un apanage du *Yomarāj*, le ministre de la justice criminelle. Tous les deux ans le chef de ce petit district qui porte le titre d'*Okñā Ravi Saṅgrām* vient demander au gouverneur de Sambaur, son supérieur direct, une lettre d'introduction qui lui permette d'aller offrir au ministre le tribut d'usage consistant en résine solide, résine liquide et une pirogue.

Sambaur, où les serfs héréditaires sont nombreux, ne compte par suite que 300 inscrits qui obéissent à l'*Okñā Mantrīgam*, mandarin à sept ou à huit mille honneurs, de la Maison du roi; il relève du *Veang*, le ministre

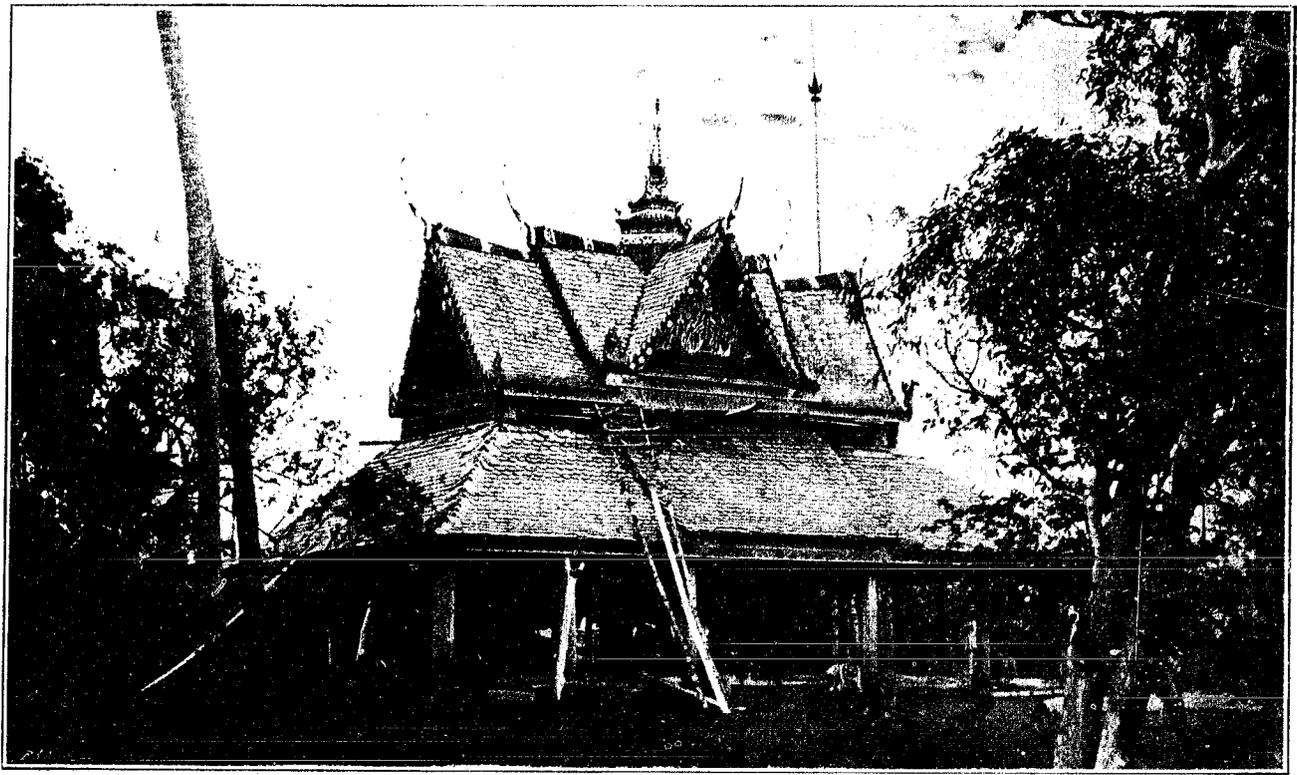


FIG. 54. — Temple de village. Photographie de M. Leclère.



Fig. 55. — Cellules de bouzes. Photographie de M. Leclère

des finances. Cette province, qui produit du riz, de la cire, du sucre de palme, de la gomme laque, est aussi le centre d'un commerce important de cornes, de peaux, bois, pirogues, rames, charrettes, ainsi que des produits, soit du Laos, soit des montagnes orientales où les tribus aborigènes vivent dans les forêts. Le trafic des esclaves s'y faisait jadis sur une grande échelle. Le gouverneur percevait une taxe sur les embarcations descendant du Laos



FIG. 56. — Bonzes cambodgiens. Photographie de M. Leclère.

et chaque année il portait au roi une redevance traditionnelle de riz, soie, cire d'abeille, cire végétale, curcuma, ouate, et cœur de jacquier pour teinture.

Le village de Sambaur = Sampūr, qui donne son nom à la province, par 12°, 28' N, 103°, 41', 30" E., ne comptait guère, en 1883, qu'une cinquantaine de cases disséminées sur la rive, entre le fleuve et une fertile plaine

de rizières. Il commence, tout au sud, à une pointe rongée actuellement par le fleuve, « la pointe de la tour » qui était probablement un emplacement de monument antique; de là en remontant au nord on rencontre successivement trois pagodes aux temples couverts de chaume et dont deux par exception ne sont pas orientées à l'est.

Prasat Koûk. — La plus méridionale, actuellement abandonnée, porte divers noms : Prasat Kouk, Vat Prahéar Kouk ou Tuol Kouk Vihéar « tertre de la terre du temple ». Ces noms indiquent que cet emplacement est celui d'un temple antique. Il y reste d'ailleurs des briques et quelques pierres taillées parmi lesquelles une paroi de porte qui reçut une inscription sanscrite dont on reconnaît encore huit lignes en très mauvais état. Il n'y a pas lieu de s'arrêter sur ce document que son écriture semble faire remonter au vi^e ou au vii^e siècle s'aka.

Tâsâr mo roï. — Un peu plus haut, vers le milieu du village, Vat Sambaur ou Vat Tâsâr mo roï « la pagode aux cent colonnes » est une construction moderne et insignifiante qui fait face au nord. Mais son chef, qui avait avec lui une quinzaine de bonzes en 1883, et qui est appelé le Lok ou Seigneur Arikhsat, possède certains droits féodaux sur les nombreux serfs chargés de l'entretien de ce monastère. Cette pagode, qui jouit traditionnellement d'un grand renom, s'élève sur un emplacement antique. On y remarque une statuette de bœuf. Une stèle remarquable qui est actuellement au musée Guimet et qui sera examinée plus loin provient aussi de ce temple. M. A. Leclère qui a résidé longtemps à Sambaur après notre passage, y aurait fait débroussailler et dégager une tour haute de dix mètres, « carrée par la base et ronde au-dessus » c'est-à-dire ayant la forme ordinaire de ce genre de monument, ainsi qu'une petite pyramide carrée et des statues.

Au nord du village la troisième pagode, que cinq bonzes occupaient en 1883, n'offre rien de remarquable, sauf qu'elle est orientée à l'ouest vers le fleuve et que les fidèles y suivent, dit M. Leclère, la coutume laocienne de s'asperger mutuellement avec des seringues d'eau, le troisième jour de l'an, après avoir lavé la statue du Maître. Il est probable que cette pagode, dite « des Lao-ciens », fut fondée par des habitants ou des voyageurs de cette race qui fréquente habituellement ce pays frontière.

Kouk Prasat. — A trois kilomètres au delà de Sambaur en suivant la rive du fleuve, un ancien monument, appelé Preah Théat ou Tuol Kouk Prasat « tertre de la terre des tours », qu'un bassin sacré précédait à l'ouest vers le fleuve, offre encore les ruines d'un mur d'enceinte, d'une grande tour, de cinq tourelles ou édicules en briques, ainsi que des débris de statues, de pierres sculptées et d'encadrements de portes de grès. Nous y avons estampé deux inscriptions en 1883. Grâce à des débroussailllements et à des recherches faites à loisir, M. Leclère en découvrit plus tard quatre autres qui malheureusement ne furent estampées que par des procédés imparfaits.

Tenot Chroum. — A un kilomètre au delà, c'est-à-dire à une lieue de Sambaur, commence le village important de Tenot Chroum « des palmiers en forêt touffue » qui mérite ce nom et qui s'étend sur une lieue de rive. Ses habitants sont en général des serfs héréditaires chargés de l'entretien de la Vat Sambaur. Dans ce village M. Leclère a encore découvert six petites tours en briques, assez régulièrement espacées à quelques centaines de mètres les unes des autres. Les briques sont grandes, bien pétries, bien cuites, les portes en grès avaient des entablements sculptés et les fenêtres des barreaux travaillés ; les autels, aussi en pierre, aux angles rentrants très travaillés, supportaient des statues de divinités brahmaniques.

En définitive, de Sambaur à Tenot Chroum, les monuments anciens s'échelonnent le long du fleuve sur une longueur dépassant deux lieues. Les vestiges de mares et de bassins sacrés paraissent être nombreux dans tout cet espace. Mais on n'a pas relevé jusqu'à présent des traces d'enceinte fortifiée. Ce fut pourtant l'emplacement d'une ville célèbre dès le vi^e siècle et que les inscriptions locales nous ont permis d'identifier.

Revenons donc à ces inscriptions.

Les inscriptions. — La stèle transportée de la Vat Tâsâr mo roi au musée Guimet est une table d'une forme toute spéciale, destinée probablement à être posée à plat ; mais cette table est légèrement évidée à sa face supérieure en forme de bassin, avec rigole d'écoulement, comme un autel de statue de dieu qui reçoit et verse au dehors l'eau des ablutions sacrées. Ces tables d'autel sont percées, il est vrai, d'un ou plusieurs trous, mortaises où s'engageaient les tenons de la base des statues, tandis que le fond préparé de

la cuvette de notre stèle est complètement uni et qu'il a reçu une belle inscription de vingt-cinq lignes qui le couvre entièrement. Dans son ensemble ce document est en assez bon état, malgré quelques écaillures ou éclats de la pierre dont le commencement de l'inscription a surtout souffert. Son écriture est nette, soignée, belle et bien gravée.

Après une invocation sanscrite de deux lignes qui a disparu en partie, l'inscription khmère débute par la date en sanscrit, 725 s'aka = 803 A. D. Un éclat de pierre a enlevé le nom de l'auteur de la fondation. C'était probablement cette reine que nomment les s'lokas sanscrits de la fin du document. La filiation de cette femme est relatée pour trois générations représentées par les personnages suivants; Jayendra..., la reine Nripendradevi et le roi (qui est allé au) S'rindraloka. Elle donne au dieu S'rimadāmratāka des esclaves et des Tmon (c'est encore de nos jours le nom d'une tribu aborigène dont l'habitat est au sud-est de Sambaur), au total de 40, ainsi que des vases, plateaux, marmites, grandes cuillers de métal; elle fait d'autres dons en nature tels que coton, miel, cire, sésame, riz, gingembre (junthi). Les biens laissés pour œuvres pies par deux personnages qui sont probablement décédés, le Bienheureux Seigneur Utkṛiṣṭa et le Seigneur Guru Suvīra, biens consistant en coton, porcs, arce, huile, cire, gingembre, etc., font aussi partie de la donation. L'inscription se termine par deux strophes sanscrites « qui résument, dit Bergaigne, une donation faite à S'iva par une reine nommée Jyesthārya ».

Ce document appartient donc à ce vi^e siècle s'aka qui nous a laissé si peu de textes épigraphiques. Sa langue concise, pleine de sous-entendus, est hérissée de termes techniques. Sans combler les lacunes de la succession des rois de l'époque, l'inscription de Vat Tāsār mo roi donne un nom posthume, S'rindraloka, qui est évidemment celui d'un roi.

Ayant mentionné précédemment l'inscription sanscrite en très mauvais état de Tuol Kouk Vihār et négligeant une petite inscription contemporaine écrite sur une stèle dans la « Pagode des Laociens » et qui donne simplement le nom d'une vieille femme, de son fils et de ses trois filles, nous passons au Tuol Kouk Prasat le monument situé à trois kilomètres au nord de Sambaur, où nous avons estampé deux inscriptions en 1883 et où M. Leclère en a découvert plus tard quatre autres que nous examinons ici en premier lieu. Malheureusement les procédés d'estampages que M. Leclère a employés n'ont

pas donné des résultats absolument satisfaisants, ne permettent pas de se prononcer sur l'état exact de conservation de ces documents et augmentent sensiblement les difficultés de la lecture¹.

La première inscription, qui compte quatre lignes et qui paraît être en mauvais état, est sanscrite; son écriture indique qu'elle remonte au VI^e ou au VII^e siècle s'aka. On y lit deux fois le nom d'un roi Jayavarman qui doit être le premier que nous connaissons actuellement de ce nom, celui qui régnait en 586 et 591 s'aka = 664 et 669 A. D.

Une seconde inscription sanscrite compte huit lignes dont les deux dernières sont séparées des précédentes par un intervalle un peu plus large que l'espacement normal. Elle paraît être de la même époque que la précédente, mais ses lettres sont un peu plus grandes. On y lit le nom de Vidyādhara qui est celui de ces demi-dieux ou esprits de l'air que les Cambodgiens connaissent encore aujourd'hui.

La troisième inscription qui est en langue khmère compte vingt-deux lignes d'une écriture qui est celle du VI^e siècle s'aka. D'après l'unique et défectueux estampage que nous possédons nous voyons qu'un Poñ « seigneur » dont le nom est illisible fit au dieu S'rī Mandales'vara (*sic*, « le » pour « re » probablement), une donation d'esclaves mâles, va, et femelles, ku, dont les noms suivent, souvent avec l'indication du chiffre des kon « fils ». Les deux dernières lignes mentionnent les champs donnés en trois endroits différents ainsi que les chiffres de 51 bœufs et 10 buffles.

La dernière inscription découverte par M. Leclère au Tuol Kouk Prasat était en langue khmère et comptait au moins vingt-deux lignes; le commencement du texte manque: la pierre étant usée et écornée dans le haut. Ce qui reste doit être assez net, autant que permet d'en juger l'estampage défectueux qui est entre nos mains. L'écriture qui est régulière indique le VI^e ou le VII^e siècle s'aka. Les lignes usées du haut contenaient une première liste nominative d'esclaves sacrés que suit une date en chiffres, au tracé anormal, fantaisiste, qui peut être lue 604, 609, 704, 709 s'aka, le cinquième jour de la seconde quinzaine du mois de (vi)s'ākha. Le Mratāñ Vidyākīrtti fit au dieu S'rī Amares'vara « le Seigneur des Immortels = Indra » donation de douze esclaves nommés, en y ajoutant des bœufs et des redevances de riz.

1. Après examen des inscriptions estampées par M. Leclère, nous lui envoyâmes sur le contenu de ces textes des renseignements qu'il a publiés dans la *Revue normande et percheronne* de mai-juin 1894.

Il terminait en ce qui le concerne par une formule imprécatoire, mi-khmère, mi-sanscrite, qui menaçait quiconque porterait atteinte à ces donations des peines de l'enfer tant que dureront le soleil et la lune. Le *Mratāñ Is'varavindu* donna à son tour treize esclaves mâles et sept femmes ayant des enfants ainsi que onze bœufs mâles aux dieux *Suvarṇaliṅga* et *Manis'iva* (*sic*) qui partageaient la jouissance de ces biens avec le dieu *S'ri Amares'vara*. Une dernière formule imprécatoire où le khmer paraît encore mêlé au sanscrit menaçait de la chute dans l'enfer *Mahāraurava* quiconque troublerait ces donations.

Des deux inscriptions que nous avons estampées en ce lieu dès 1883, l'une, brisée en deux fragments, n'avait conservé que des tronçons de quatre lignes d'une écriture qui remonte au VI^e siècle s'aka. Il s'agissait, semble-t-il, des donations d'esclaves et de bœufs faites « au dieu Maître des œuvres pies ».

Enfin, la sixième inscription du Tuol Kouk Prasat, celle qui fut estampée par nous dès 1883 et relevée plus tard par M. Leclère, était burinée sur une paroi de porte de tour, de même que toutes les autres inscriptions de ce monument. Postérieure environ, de deux siècles puisqu'elle date du commencement de notre XI^e et en très bon état de conservation, elle compte vingt-quatre lignes d'une écriture cursive et sans fleurons. Cette inscription qui est khmère dit en résumé ceci :

En 923 s'aka (= 1001 A. D.) le *Vāp Dirgha Hor* apporta un ordre royal écrit que lui avait transmis le haut Seigneur *Candiyā*. Aux termes de cet ordre, le *Dirgha Hor*, gardien du dieu de *S'ambhupura*, avait adressé une pétition à Sa Majesté qui avait en conséquence pris une décision concernant cette divinité. Cette décision constatait que (jadis) les *Kamsteñ* (princes probablement) nommés *S'rī Anantyas'iva*, *S'rī Jayonnatha* (écrit aussi *Janonnatha*), *S'ri Dhūtarās'i* et *S'rī Bhagavan Ukṛisna*, tous les quatre parents de *S. M. Paramesvara* (= *Jayavarman II*, roi de 724 à 791 s'aka) furent les serviteurs du dieu de *S'ambhupura* et renaquirent en ce dieu (c'est-à-dire s'unirent à lui après leur mort).

Que *S'rī Anantyas'iva* et *S'ri Janonnatha* avaient érigé les édicules ou portes monumentales des dieux à l'est et à l'ouest (du temple), fondé des villages, laissé des esclaves qui furent placés sous les ordres et sous la

surveillance de la famille de l'auteur de l'inscription (de Dirgha Hor) et employés au service du culte qui avait lieu à ces portes monumentales ou édifices funèbres.

Le Chloñ S'rī Nivāsana, gendre du Kamsteñ S'rī Anantyaś'iva, laissa aussi au dieu des sommes d'argent, des esclaves, des objets du culte, etc. Tout fut reçu en garde par la famille de l'auteur de l'inscription qui employa, selon l'esprit de ces fondations, les esclaves au service du culte. L'auteur de l'inscription ajoute que lui n'a pas manqué jusqu'à ce jour de suivre sur ce point les traditions de ses ancêtres.

Le Kamsteñ S'rī Bhagavan Ukṛisna érigea le dieu du nord-ouest (du temple) et deux autres dieux aux noms indigènes. Le Kamsteñ S'rī Dhūtarās'i érigea le dieu royal et laissa des aliments divins (*vraḥ caru*).

Telles furent les fondations de ces quatre Seigneurs en faveur du dieu de Sám bhapura et de toutes les divinités de Sám bhapura. Les esclaves furent gardés par les ancêtres de l'auteur de l'inscription et par lui-même. S. M. le roi qui est allé au S'ivapada (= Jayavarman IV qui régna de 850 à 864 s'aka = 928 à 942 A. D.) ordonna de remettre le prix(?) au dieu de Sám bhapura et à toutes les divinités de Sám bhapura¹. L'auteur de l'inscription a donc reçu l'ordre auguste de S. M. prescrivant l'affranchissement absolu, définitif (des esclaves) et sa famille doit s'y soumettre pour toujours.

Soit que cette inscription qui date de la dernière année du règne de Jayavarman V fasse effectivement, comme elle le dit, allusion à un ordre d'affranchissement ou de rachat donné par son grand-père Jayavarman IV, une soixantaine d'années auparavant; soit que, ce qui est beaucoup moins probable, elle ait fait une confusion de nom en donnant, au père de Jayavarman V, Rājendravarman, qui régna de 866 à 890 s'aka = 944-968 A. D., le nom posthume de S'ivapada que nous savons être celui de Jayavarman IV, au lieu de S'ivaloka qui fut le sien, ce qui réduirait au moins à trente-trois ans et au plus à cinquante-sept ans l'antériorité de l'ordre sur l'inscription qui le reproduit, on peut se demander, sans que d'ailleurs nous connaissions actuellement de réponse satisfaisante à cette question, pourquoi cet ordre resta si longtemps à l'état de lettre morte, dut être expressément

1. Le nom est écrit tantôt S'ambhupura tantôt S'ambhapura. Les prêtres remplaçaient sans doute les dieux dans la réception de ces sommes de rachat.

renouvelé par le roi régnant et dut même faire l'objet d'une inscription lapidaire.

Mais la grande importance de ce texte consiste moins dans son sujet, si peu ordinaire soit-il, que dans ce fait qu'elle nous fixe avec certitude sur l'emplacement de Sámha ou Sámhu Pura « la ville de S'iva » célèbre déjà dès le VI^e siècle. Sambaur = Sampūr, le nom actuel, a conservé les premières syllabes des deux termes de l'expression ancienne. Mieux encore, Van Wusthof, le voyageur hollandais du milieu de notre XVII^e siècle, qui ne cite ce village que comme le chef-lieu d'une province dont le gouverneur avait la surveillance de la frontière et, pour cette raison, une assez grande autorité, l'appelle Sambabœr, c'est-à-dire « Samba (ou bha) pūr », devenant ainsi un témoin précieux et irrécusable qui établit à son insu que le nom ancien de ce pays, moins contracté que de nos jours, s'était jusque-là maintenu presque intact.

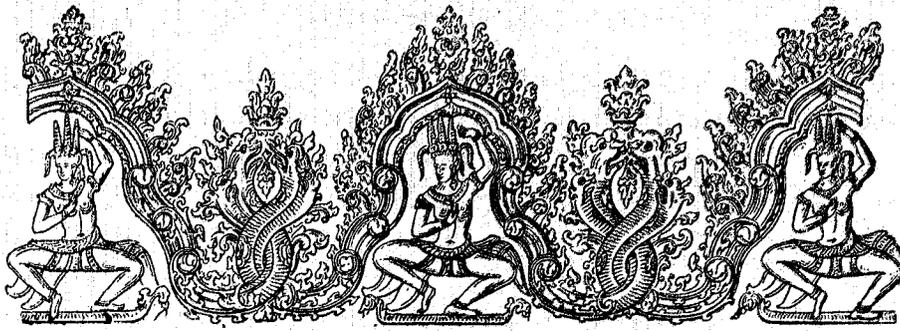
Les statues. — M. A. Leclère a aussi pendant son séjour trouvé à Koh Sâm Thom, île du fleuve située au-dessous de Sambour une statue de Brahma à quatre faces et à quatre bras.

A une autre île appelée Koh Krieng et située au-dessus de Sambaur, probablement près du confluent de la rivière de ce nom, il a encore découvert deux ruines de petits édicules en briques et sur l'une de ces ruines une très belle statue de déesse brahmanique que les indigènes appellent Srei Krup Lëak, nom que nous avons déjà rencontré et qui signifie « la femme ou la déesse aux laksmanas complets, la femme parfaite ». Les bras et les pieds sont cassés. Avant d'être mutilée elle devait mesurer un mètre cinquante. Les cheveux, dit M. Leclère, sont représentés tressés et forment un cône tronqué au-dessus de la tête; les traits du visage sont ceux de la race indigène, mais le lobe des oreilles est démesurément allongé; le nez est large et les yeux petits; la bouche est relativement petite. Son air est grave mais doux. La taille est fine et les seins sont ronds. Cette femme porte le sampot « langouti » à la malaise (à la laocienne si l'on veut) tombant sur les pieds, avec des plis sur le devant et retenu par une ceinture que ferme une agrafe.

Les hommes du pays avaient coutume de caresser les seins de cette déesse avec la main parce que cela portait bonheur, disaient-ils, et préservait leur ménage de toute infortune conjugale. Par contre, les femmes, même les plus vertueuses, n'osaient pas s'en approcher et encore moins y porter la

main, craignant d'exciter sa susceptibilité. Elle punissait, en effet, de mort, dans le courant de l'année, toute femme coupable, fût-ce seulement de mauvaises pensées, qui avait l'impudence de la toucher ou même de paraître devant elle avec une conscience troublée.

Cette statue qui doit être actuellement au musée d'Alençon a été reproduite dans la *Revue normande et percheronne*, mai-juin 1894, p. 140.



CHAPITRE XV

ANLONG RÉACH ET CHŒUNG PRÉI

Le pays entre-fleuves. — Kâng Méas. — Muk Kâmpul. — Anlong Réach. — Les monts Pakri. — Phnom Chhdos. — Phnom Kangok Méas. — Chœung Préi. — Choléa Châcha. — Phnom Kuk. — Phnom Bathéai. — Vat Chœung Préi. — Phnom Chœung Préi, le temple, le Preah Bat, la stèle digraphique. — Prasat Khvét. — Phnom Tráp, le temple, l'inscription. — Tœuk chha, le torrent, la ville, les temples de Bos Preah Nân, les inscriptions.

Le Pays. — Les deux provinces de Chœung Préi et de Kampong Siem sont les principales mais non les seules de cette petite Mésopotamie triangulaire de quinze à vingt lieues de côté que forment le Grand Fleuve et le Bras du Lac avant de se réunir à Phnom Pénh. Il faut aussi y joindre les petits districts de Kâng Méas, Muk Kâmpul, Anlong Réach et même une partie de Pinhalu. Au point de vue géologique ce pays se partage en deux parties assez différentes d'aspect. Dans Kampong Siem les plateaux élevés, boisés et servant d'assises à de nombreux soulèvements volcaniques de très faible altitude, l'emportent en surface sur les plaines alluvionnaires semées de lagunes basses et inondées. Mais à Chœung Préi et aux autres districts, la vaste plaine unie et plate, que les crues noient plus ou moins profondément chaque année, s'abaisse insensiblement vers le Bras du Lac où ses jungles, ses taillis épais sont envahis par les herbes, les broussailles et les bambous ; elle est en outre hérissée de distance en distance par des pics de grès ou de granit qui surgissent brusquement, soit isolés, soit disposés par groupes. Les buttes coniques, dont les unes sont boisées et les autres nues et pelées, redeviennent

à l'inondation ce qu'elles étaient avant le colmatage du pays : des îles qui dominent l'immense plaine liquide où la pirogue des indigènes glisse silencieusement à travers les cimes des arbres. Cette pirogue est alors l'unique moyen de communication des habitants perchés sur leurs cases qui sont construites sur pilotis, soit au pied des monts, soit sur quelque tertre moins inondé.

Quand les eaux baissent et s'écoulent peu à peu, les herbes poussent drues et de verdoyantes rizières s'étendent à perte de vue. Cette riche végétation est bientôt jaunie par le soleil et la sécheresse ; les récoltes sont faites ; les herbes périssent, se dessèchent sur pied ; le sol argileux, dur et sec, se fendille ou reste boursoufflé en aspérités grosses comme des taupinières. De tous côtés bondissent les troupeaux des axis mouchetés et des grandes grues antigones au corps cendré, au cou purpurin ; celles-ci dansent éperdûment, comme si elles étaient prises de folie subite. A peine s'écartent-elles des attelages aux bœufs rapides que le conducteur aiguillonne sans cesse tout en inspectant minutieusement de l'œil les essieux et autres parties fragiles de sa légère voiture qu'il remplacera sitôt cassés, grâce au couteau passé à sa ceinture qui lui permettra de tailler une pièce quelconque séance tenante. Derrière lui, le voyageur est bientôt couvert d'une couche de cette poussière blanche que la marche du convoi soulève en épais nuages ; ou bien, dans les marécages où les bœufs enfoncent jusqu'à mi-jambe, chaque coup de queue de ces bêtes que tourmentent mouches et taons le plaque de larges taches de boue noire et infecte. Aussi sobres que résistants ces animaux ont à jeûner deux fois par an ; à l'inondation qui les parque sur les buttes, et aux mois de sécheresse qui réduisent leur pitance à quelques brins d'herbe desséchée.

Les rigoles qui partent du Bras du Lac pour noyer ou vider cette vaste plaine et qui ont leur cours marqué par la ligne verte et sinueuse des taillis et des bambous de leurs rives sont assez nombreuses, mais deux seulement méritent d'être citées. La petite rivière de Kampong Sâ Péam Chkot limite au nord cette région, porte au fleuve les eaux du torrent de Tœuk Chhâ et draine paresseusement les eaux stagnantes de la plaine. Au sud, le Prêk Muk Kampul, le grand canal de l'inondation, commence à une dizaine de milles au-dessus de Phnom Pénh, traverse un pays pauvre aux rares villages dont les habitants tirent leurs maigres ressources de la pêche ou de la vente des rotins et des bambous et communique, assez péniblement d'ailleurs, avec le grand fleuve par deux trouées ou canaux naturels, à Roka Kong et Péam Chikâng.

Kâng Méas. — La petite province de Kâng Méas « le bracelet d'or » s'allonge sur la rive droite du fleuve, entre cette banlieue transfluviale de Phnom Pénh qui est appelée « Pointe de la Douane » d'un côté et le confluent de Péam Chikâng de l'autre. Fertile en riz, coton, mûrier, indigo, mais ne comprenant guère que la bande riveraine du fleuve, elle ne compte que 889 inscrits obéissant à l'Okñā Rāja Mantri (alias Maitri) Tejo, fonctionnaire à huit mille honneurs, de la Maison du roi, qui relève d'un mandarin de second ordre de cette Maison, l'Okñā Isarānurāk.

Muk Kâmpul. — Sur la rivière de son nom, la province de Muk Kâmpul, productive en bambous, rotins, où on plante aussi un peu de mûrier, sésame, coton, tabac, compte 1556 inscrits obéissant à l'Okñābhimuksagar (ou sargar), mandarin à sept ou à huit mille honneurs, de la quatrième catégorie ou Maison princière, celle de la Reine Mère ou de la première princesse du sang.

Ce terme de sargar ou sagar, pour sagara « la mer », que nous retrouverons aussi dans les titres du gouverneur d'Anlong Réach, la province suivante, est digne de remarque, car il se rapporte probablement à des traditions locales persistantes sur cette époque lointaine où la mer baignait ce pays, et il nous expliquerait peut-être pourquoi la stèle du Musée de Saïgon qui remonte au vi^e siècle s'aka et qui fut trouvée, dit-on, de l'autre côté du Bras du Lac, dans la région de Lovêk-Oudong, paraît se rapporter à une ville qui était encore appelée Samudrapura « ville maritime ».

Anlong Réach. — Anlong Réach « le gouffre du poisson rāj » comprend, outre quelques îles, la rive du Bras du Lac, depuis la petite enclave que Pinhalu possède sur cette rive en face d'Oudong, jusqu'au confluent appelé Péam Chhkot. Dans ce pays trop noyé, pays de bambous, de jungle, d'arbres bas et rabougris, on ne plante qu'un peu de tabac et d'indigo et on ne cultive quelques rizières qu'au pied des collines. Les habitants se livrent à la pêche, fabriquent des jarres et de la poterie grossière aux monts de Pakri et exploitent la chaux de coquillages à Anlong Prao, ancienne station lacustre où se trouvent quelques ciseaux, gouges et colliers de l'époque préhistorique, station moins importante et beaucoup moins connue que celle de Samrong Sên que nous verrons dans la province voisine de Kampong Lêng. Les 485 inscrits d'Anlong Réach, répartis en sruk « pays », reçoivent les ordres de

l'Okñādhirājsagar, fonctionnaire à huit mille honneurs de la quatrième Maison princière, celle de la Reine-Mère. D'autres, qui le confondent peut-être avec le mandarin de la cour de la Reine-Mère chargé de le surveiller, donnent à ce gouverneur les titres d'Okñā Vañsānurak.

Pakri. — Dans le territoire de cette province, à proximité du Bras du Lac et de Koh Ho, l'île où les traditions locales placent les vestiges d'un pont en bois de fer traversant ce fleuve et construit par les Tchames avant l'invasion des Cambodgiens, est le groupe des petits monticules de Pakri ou Prēi Kri = Brai Grī. Une dizaine de pics ou soulèvements mamelonnés dont la hauteur varie de dix à cent mètres surgissent brusquement de la plaine alluvionnaire fortement inondée, impropre à toute culture, et ils permettent l'établissement de quelques villages dont les habitants sèment un peu de riz sur les dernières pentes. Deux de ces buttes doivent nous arrêter.

Phnom Chhdos. — La plus méridionale de toutes et la plus rapprochée du fleuve qui coule à moins d'une demi-lieue, colline de cinquante à soixante mètres d'élévation, porte, sur son sommet taillé en esplanade circulaire de vingt mètres de largeur, les ruines d'une tour en briques, ronde par exception, mesurant cinq mètres de diamètre, encore haute de quatre mètres quoiqu'elle soit découronnée et que les briques écroulées obstruent tout l'intérieur ; orientée à l'ouest, elle est précédée d'un avant-corps ou vestibule long de cinq mètres et large de deux, dont les faces extérieures divergeaient pour se raccorder sans ressaut à la rondeur de la tour. Les briques mêmes de ce petit monument si original avaient été moulées avec des ornements ayant la forme de demi-cercles tombants. Au dehors, dans une excavation à jour ouvert, on reconnaissait encore l'autel, un monolithe arrondi comme une meule de moulin, mesurant un mètre soixante de diamètre et quinze centimètres d'épaisseur, percé au centre de la mortaise où s'encastrait le tenon de la divinité qui devait être sans doute un linga. Le nom Chhdos ou Si Dos « mangeur de seins » de la colline est expliqué par une légende locale puérile, dénuée d'intérêt et faite probablement après coup, selon la tendance invétérée des Cambodgiens à expliquer ainsi les appellations de lieu. La véritable étymologie de ce nom doit être perdue.

Kangok Méas. — Phnom Kangok Méas « le mont du paon d'or », à une

petite lieue au nord du précédent dont le séparent les principaux monticules du groupe, est une butte d'une vingtaine de mètres de hauteur que couronne un temple bouddhique moderne où l'on accède par un escalier de ciment de cent quarante marches ; ce doit être en emplacement de temple antique à en juger par quelques pierres sculptées et par les superstitions qui en interdisent l'approche aux mandarins.

Chœung Préi. — La province de Chœung Préi s'étend dans une plaine intermédiaire qui s'élève très doucement depuis les régions basses des districts précédents jusqu'aux plateaux du nord-est, c'est-à-dire de Kampong Siem et de Sting Trâng. Elle est très cultivée en rizières dont la production varie en raison inverse de la force de l'inondation : la récolte étant presque nulle dans une grande partie de la plaine lorsque les rizières sont trop noyées. Les plantations de tabac et les bouquets de palmiers à sucre abondent aussi à proximité des villages. Outre de nombreux serfs héréditaires, la population compte environ 3000 inscrits répartis en une vingtaine de « sruk » et qui obéissent à l'Okhā Bėj (pour vajra) Tejo, fonctionnaire à six mille honneurs, de la Maison du roi, qui relève du Cauhvā, le premier Ministre. C'est ce haut dignitaire qui faisait percevoir les impôts de la province.

Les monticules rocheux, isolés ou disposés par groupes, qui parsèment cette plaine de Chœung Préi sont en grande partie remarquables au point de vue archéologique, ce qui s'explique facilement. Dans l'antiquité, plus encore que de nos jours, la population était contrainte de se grouper au pied de ces buttes qui émergeaient des eaux en tout temps. Les hauts lieux étaient donc les emplacements naturels des temples.

Choléa Châcha. — En partant du sud, le premier groupe de « montagnes » terme qui traduit l'expression indigène de Phnom que nous savons donnée à tout soulèvement volcanique quelles que soient sa hauteur et ses dimensions, est celui de Choléa Châcha = Jalā Cacā, qui emprunte cette appellation aux noms de deux de ses buttes. Ces buttes, au nombre total d'une dizaine et espacées sur une lieue nord-sud, sur une demi-lieue est-ouest, ont une hauteur qui varie de dix à cent mètres, et de même qu'à Pakri la plus élevée porte le nom de Phnom Thom « la grande ». La plupart attestent par des esplanades terminales, par des pierres sculptées, autels et statuettes, qu'elles supportèrent autrefois des temples. Ainsi à Phnom

Dèl = Til, butte granitique, haute d'une quinzaine de mètres, que couronne encore aujourd'hui la pagode des hameaux voisins ; ainsi encore à Phnom Trengel « le Mont pelé », vers l'est, où l'autel, piédestal étranglé au milieu de sa hauteur, est en beau grès rouge.

Phnom Kuk. — Au nord du groupe, l'avant dernier monticule, appelé Phnom Kuk = Blnam Guk « mont de la cellule » tire ce nom d'une petite



FIG. 57. — Musicienne du palais. Photographie Gsell.

tour en briques à demi écroulée qui se dresse encore de six mètres sur les assises énormes que forment les blocs arrondis de la butte. La porte en grès est très bien sculptée ; son linteau représente Indra monté sur l'éléphant tricéphale et adoré par deux nymphes célestes, par des hommes et des singes. Ce petit monument doit remonter au moins au vi^e siècle saka : ses briques et ses pierres de grès sont rougées par l'action du temps.

Phnom Bathéai. — A quelques lieues au nord de Choléa Châcha, au-

delà d'une plaine aux arbres clairsemés que l'inondation recouvre de plusieurs mètres d'eau, est Phnom Bathéai = Pādhāy, jolie colline isolée, haute de cent vingt mètres, couverte d'une forêt épaisse de grands arbres dont les frondaisons, vertes en toute saison, tranchent heureusement en mars sur les tons jaunâtres des rizières récoltées ou sur les nuances sombres des herbes

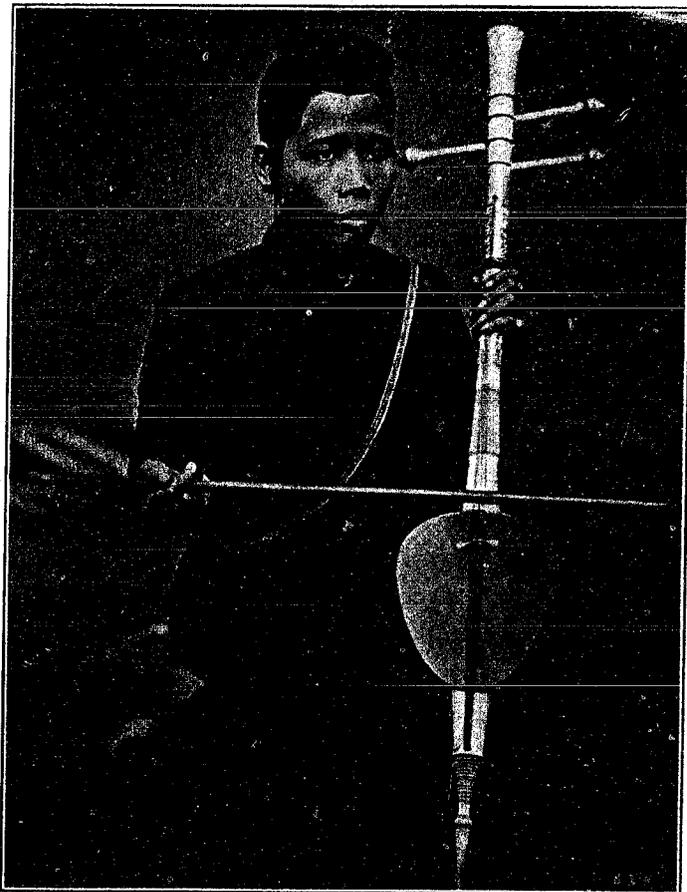


FIG. 58. — Musicienne du palais. Photographie Gsell.

desséchées. A sa base une soixantaine de cases, distribuées en deux hameaux, sont habitées par des Cambodgiens qui joignent à la culture du riz l'exploitation du grès de la colline, grès fin et blanchâtre dont les plans de stratification sont très apparents. Les carrières, à ciel ouvert, fournissent encore aujourd'hui des meules à aiguiser, des bornes sacrées de pagode et des statues grossières du Bouddha ou de Ganesa qui sont transportées en

charrette à une lieue et demie vers le sud-ouest, à Kampong Thmâ « le rivage des pierres », sur un petit affluent du Bras du Lac, d'où les barques les emportent par tout le pays. Au sommet de Phnom Bathéai, quelques Bouddhas de facture moderne ont été sculptés dans le roc.

Vat Chœung Préi. — Vat Chœung Préi = Vat Jœn Brai « pagode du pied de la forêt », à quelques kilomètres au nord de Phnom Bathéai, mérite en effet ce nom, car cette pagode moderne est sur la lisière occidentale d'une vaste forêt circulaire qui entoure la colline et le monument de Phnom Chœung Préi. On trouve une statue de lion et quelques blocs taillés de limonite dans cette pagode où fut peut-être construit jadis un temple brahmanique.

Phnom Chœung Préi. — Phnom Chœung Préi, à une petite lieue à l'est de la pagode précédente, à moins de deux lieues au nord-est de Phnom Bathéai et à une soixantaine de kilomètres droit au nord de Phnom Pénh, est une colline boisée, de faible relief, une cinquantaine de mètres au plus, à pentes douces, largement assise sur ses bases et qui lance un petit contrefort dans la direction du sud-ouest. Du sommet de la butte on jouit d'une belle vue sur la forêt circulaire, large d'une lieue environ, qui ceinture le mont et recouvre ses dernières assises. Au delà, les plaines de rizières que diaprent les bosquets de palmiers à sucre s'étendent de tous côtés, mais surtout vers le nord : la colline qui a donné son nom à la province étant en effet à la limite des terres inondées. La large forêt qui règne autour de Phnom Chœung Préi est actuellement inhabitée. Jadis, il devait en être autrement : les anciens Cambodgiens paraissant avoir prisé plus que leurs descendants les habitations en plein bois. Toujours est-il qu'on ne signale nulle part des vestiges de ville, de rempart, à proximité de Phnom Chœung Préi. Les habitants actuels accourent de plusieurs lieues à la ronde pour célébrer sur cette colline les fêtes populaires du nouvel an.

Le principal sommet de la montagne, pas trop boisé et d'où la vue était assez dégagée, était coupé en esplanade longue de quarante-cinq mètres est-ouest, et large de trente-cinq. Il portait un temple antique qui a dû être célèbre. On y accédait par de petits escaliers en marches de limonite, qui étaient disposés des quatre côtés, mais qui étaient plus étroits aux faces latérales. Sur le bord de l'esplanade courait une galerie en limonite formant

enceinte, large de trois mètres et dont les portiques sont entièrement ruinés. Une galerie d'axe partait du portique oriental, longue de sept mètres, formée de deux murs en briques qui étaient percés de six ouvertures ogivales de la hauteur d'un homme et qui étaient de plus creusés en petites niches. Cette galerie qui conduisait au sanctuaire laissait au sud un édicule ou cellule cubique en limonite large de quatre mètres cinquante où trône encore un Bouddha de facture ancienne.

Le sanctuaire, tour en limonite, large de six mètres et encore haut de douze mètres avait deux entrées, à l'est et à l'ouest, chacune avec vestibule et double porte. Les sculptures des linteaux des deux portes de l'ouest, en bon état de conservation, représentent un dieu dansant sur l'éléphant tricéphale et une autre divinité que supporte le monstre Rahou. A terre gisent des morceaux de sculpture représentant des adorateurs, l'enlèvement d'une femme par un dieu, des divinités chevauchant des monstres, lions, bœufs, crocodiles à trompe. En fait de statues isolées on remarque deux farouches gardiens à la porte orientale de l'enceinte et une jolie statuette de déesse, au buste nu comme de coutume, à large jupe rayée et à haute coiffure cylindrique posée sur un turban dont les rebords sont très relevés. Ses lèvres portent encore des traces de vermillon.

Si de ce sommet principal on descend un peu au sud-ouest en suivant la crête du contrefort que la colline lance dans cette direction, on atteint une autre esplanade de trente mètres sur vingt-cinq, soutenue latéralement par des pierres brutes posées sans ciment et où se trouve un monolithe de grès sculpté en pyramide à étranglements et à renflements, ainsi qu'un piédestal cubique veuf de sa statue et trois cellules ruinées en limonite. Au delà et à l'extrémité du contrefort une troisième esplanade, de vingt-cinq mètres sur vingt, est soutenue par un mur en limonite haut de deux mètres au plus : et au milieu de cette esplanade une petite terrasse, au mur de revêtement en briques haut d'un mètre, offre, abrités sous une paillette, des débris de sculptures et deux tables de grès représentant des empreintes de pieds, d'où le nom de Preah Bat = Brah Pād donné à ces pièces et à cette esplanade. Nous y avons aussi trouvé, en excellent état de conservation, une des stèles digraphiques du roi Yasovarman.

Son double texte sanscrit, de trente-deux et de trente-quatre lignes, identique à tous les documents de ce genre, invoque les dieux de la triade, S'iva,

Vishnou et Brahma, établit la généalogie de Yasovarman, fait l'éloge de ce roi et annonce l'ordonnance de donation locale en ces termes, strophe trentesième : « Après avoir donné (à S'iva) le vénérable Yasodharās'rama (couvent de Yasodhara) en lune, un, formes (de S'iva = 811 saka) il (Yas'ovarman) a rendu ce décret pour le Ganes'a de Candanagiri ». M. Barth ajoute ceci : « Ganes'a, qui pour les S'ivaïtes est à la fois un fils et une forme de S'iva et qui est un avec son père, était donc le dieu de la montagne de Chœung Préi et c'est à lui peut-être qu'était consacré le temples dont on voit les restes sur le monticule voisin du Vrah Pāda (c'est-à-dire sur le sommet principal de cette colline). De même on est tenté de voir dans Candanagiri « mont du santal » l'ancien nom de la montagne. Mais on verra que, au pied des monts Dangrêk, la donation s'adresse au même Ganes'a du Candanagiri. La valeur strictement locale de ce dernier vocable reste donc pour le moins douteuse. »

Prasat Khvét. — Prasat Khvét = Khvit est une tour isolée construite en plaine dans le nord-ouest de la province de Chœung Préi. Sur une terrasse haute de trois à quatre mètres que soutient un mur de revêtement en limonite et où des escaliers permettent d'accéder, la tour en blocs de limonite se dresse encore haute de six ou sept mètres et large de quatre mètres à sa base. Mais elle n'est pas cubique ; évasée à la base et en haut, étranglée en son milieu, elle est formée de deux troncs de pyramide carrés que réunit un prisme central. Cet aspect original permet de la comparer à un piédestal énorme privé de sa statue, à un autel gigantesque veuf de sa divinité. Elle est orientée à l'est et sa porte en grès, sobre d'ornements, est surmontée d'un linteau, remarquable morceau de sculpture profondément fouillé qui paraît s'inspirer d'une scène du Ramayana.

Sur la gauche du spectateur deux héros gisent enroulés dans les replis des serpents nés sans doute des flèches lancées par Ravana. Sur eux se penchent avec angoisse quatre autres guerriers et plusieurs singes dont la grimace exprime une vive douleur. De l'autre côté des singes porteurs d'instruments de musique s'avancent la mine enflammée par l'ardeur du combat. Au centre de la composition Garuda, les ailes étendues derrière les personnages voisins, est représenté de face selon l'usage. Les rides concentriques de son bec crochu et ses yeux en accent circonflexe donnent à sa figure bonasse une expression comique de douleur. Coiffé du mukuta, il est orné de riches colliers et de gros pendants d'oreilles. Ce beau morceau de sculpture qui mesure une quaran-

taine de centimètres de hauteur est un peu déparé par une autre plaque de douze centimètres environ qui fut superposée dans le but probable de compléter quelques figures secondaires de l'arrière-plan. La pierre ainsi ajoutée est d'un autre grain plus blanc et ses sculptures paraissent dues à une main moins habile.

Phnom Tráp. — A quelques kilomètres au delà de Prasat Khvét, commence une chaîne de pics isolés les uns des autres qui descend dans la direction du sud. La première de ces collines en partant du nord est appelée Phnom Tráp « le mont de l'aubergine ». Outre ce nom vulgaire on lui donne aussi ceux de Phnom Prahéar, « mont du temple bouddhique » ou Phnom Baset, Praset, pour Prasiddhi « mont de la gloire ». C'est une colline haute de cinquante à soixante mètres qui a plusieurs sommets dont le plus oriental fut aplani pour la construction d'un temple antique.

Au pied du mont, à l'est, l'ancien bassin sacré, carré de quinze mètres de côté, abreuve aujourd'hui les gens du Phôm Tráp, le village voisin. A trente mètres au delà, sur les premières pentes de la colline, on rencontre Kuk Baset = Guk Pasit, petit monument dépendant du temple principal et consistant en une galerie en croix qui mesure huit mètres nord-sud et quatre mètres dans l'autre direction qui est celle de l'axe général des ruines, sur trois mètres cinquante de hauteur et deux mètres d'espacement à l'intérieur ; les murs en blocs de limonite sont épais d'un mètre environ ; aux branches d'axe deux portes font face, l'une à l'est vers le bassin, l'autre à l'ouest vers le temple principal. En continuant, à dix mètres au delà, on rencontre encore deux portes en grès dans l'axe des précédentes et à trois mètres l'une de l'autre ; basses, massives et mieux travaillées du côté de l'ouest qui regarde le sanctuaire, ces portes devaient être celles d'une seconde galerie qui aurait disparu, ayant été construite en bois.

Continuant à monter vers l'ouest on franchit un petit mamelon qui rompt un peu l'unité des ruines et, à près de cent cinquante mètres de Kuk Baset, on atteint l'esplanade terminale assez spacieuse d'où on jouit d'une belle vue sur la contrée environnante et où ont été élevées sur une même ligne quatre petites tours en briques que masque actuellement un temple bouddhique moderne en bois et chaume abritant quelques Bouddhas. Trois de ces tours qui sont toutes orientées à l'est ne sont pas trop ruinées. Aux deux de gauche, Vishnou est représenté à l'intérieur sur le mur du fond en bas-reliefs de

briques qui ont été ainsi moulées et cuites. Sur les linteaux des portes de ces deux tours sont sculptés Garouda et le dieu monté sur l'éléphant. La troisième tour était sans doute réservée au culte de S'iva ; son linteau représente une déesse assise enfonçant ses mains dans les gueules de deux éléphants dont les trompes relevées forment un dais gracieux au-dessus de sa tête. Cette tour abritait une belle statue de S'iva ; ce dieu était aussi moulé en bas-reliefs de briques sur le mur du fond. La quatrième tour est très ruinée.

La statue du dieu aux trois yeux, descendue de son autel où l'avait remplacée un Bouddha et remise dans un coin de la troisième tour, était en grès dur d'un très beau grain. Ses bras n'étaient pas cassés, mais ils se terminaient aux coudes en moignons arrondis, ce qui indique sans doute que les avant-bras multiples étaient en bois et ajustés sur ces moignons. Cette pièce de sculpture doit être au Musée Guimet, ainsi que trois autres petites statues originales, dont une sorte d'hermaphrodite et un ogre, trouvées à une centaine de mètres au sud de ce monument, sur un petit mamelon haut de quelques mètres qui forme un dernier contrefort de la colline et que les indigènes appellent Tuol Chi Tép = Dūal Jī Deb « le tertre des divinités. »

Une inscription sanscrite de douze lignes, encore en parfait état de conservation, fut burinée sur la paroi de l'une des portes de ce monument de Phnom Tráp. Elle a été analysée par Bergaigne. D'après ce savant, le sujet est l'érection de deux statues, un Aja (celui qui n'a point de naissance, épithète donnée à plusieurs divinités) en 882 s'aka (= 960 A. D.) et un Upendra (surnom de Vishnou et de Krishna) en 884 s'aka. Un nom propre, Braktivikrama, paraît être celui du lieu du temple. L'inscription contient encore une autre date, 875 s'aka (= 953 A. D.) ; c'est celle de l'avènement d'un Bhadrodayes'vara auteur présumé de l'inscription (et probablement seigneur vassal du roi Udayādityavarman qui régnait depuis 871 s'aka.)

Tœuk Chha. — Les ruines de Tœuk Chha = Dik chā « l'eau bruyante » ou de Bos Preah Nân = Pus Brah Nan, à l'extrémité septentrionale de la province de Chœung Préi, sont dans un site qui donnerait satisfaction aux amateurs de la belle nature représentée ici par des eaux vives et abondantes et par de vastes forêts aux arbres gigantesques.

En un endroit appelé Kabal Tœuk = Kāpāl Dik « tête de l'eau », à deux lieues à l'ouest des monticules remarquables appelés Phnom Thêt, qui parais-

sent être le point culminant des hauts plateaux boisés de cette région et qui appartiennent à la province voisine, celle de Kampong Siem, de nombreuses sources sortent de terre sous les grands arbres, dans un cercle de quelques centaines de mètres de pourtour. La fontaine la plus méridionale, la plus voisine du sentier, est arrondie, large de quatre à cinq mètres, profonde de quinze à vingt centimètres. L'eau y bouillonne de tous côtés avant de s'échapper en ruisseau. La réunion des eaux de toutes ces sources forment bientôt un torrent profond d'un demi-mètre, large de huit ou dix mètres, au débit toujours égal, sauf de rares et passagères crues à la suite des grandes pluies. Ses eaux claires et limpides courent vers l'ouest, bruissant gaiement sur les pierres noires et lisses, se heurtant quelquefois aux roches des rapides ou s'attardant paresseusement dans les bassins profonds, repaires de nombreux crocodiles. A moins d'une lieue de ses sources, un coude brusque le jette dans l'enceinte en terre de l'ancienne ville ; un autre coude l'en fait sortir, laissant sur sa gauche les temples de Bos Preah Nân. Encore une lieue vers l'ouest et il tombe en derniers rapides à la lisière même des forêts pour déboucher dans la plaine alluvionnaire, nue et inondable, où son cours devient paresseux, son lit marécageux. Il s'y perd même en mars, ou par la plaine desséchée pendant quelques centaines de mètres, avant de recevoir sur sa gauche une rigole aux eaux nonchalantes qui draine une partie de la plaine de Chœung Préi. Il continue ensuite à se diriger vers l'ouest, creuse de plus en plus son lit, devient navigable pour les canonnières à Kampong Sâ « la rive blanche » ; il se jette dans le Bras du Lac à Péam Chkot, après avoir séparé les provinces de Chœung Préi et d'Anlong Réach de celles de Baray et de Kampong Leñg.

C'est donc dans les grands bois, à moins d'une lieue au-dessous des sources que sont situés les remparts d'une ancienne ville du Cambodge, fortes levées en terre dont le tracé, sorte de trapèze, est allongé d'un millier de mètres du nord au sud ; la largeur, qui ne dépasse guère cent mètres sur la face nord où par contre les levées sont énormes et atteignent douze mètres de hauteur, augmente progressivement jusqu'à atteindre deux cents mètres vers l'autre extrémité. Le torrent y entre au-dessous de l'angle nord-est en glissant rapidement sur des roches plates et lisses, tourne à gauche, longe un peu le rempart oriental, puis traverse la ville en décrivant une sinuosité très prononcée, revient au sud, longe le rempart occidental et sort en reprenant sa direction générale aux rapides dits de Tœuk Chha. La surface importante

que ces détours lui font couvrir en ville paraît avoir été augmentée par de nombreux bassins artificiels, si l'on en juge par les bas-fonds marécageux qui longent les rives ou élargissent son cours et plus encore par les énormes déblais qu'ont exigés les remparts dont le fossé extérieur paraît être tout à fait insignifiant. De lourds crocodiles, habitants actuels de cette ancienne ville, goûtent au soleil sur ces remparts les plaisirs d'une paresseuse sieste et dévalent à la moindre alerte pour disparaître dans les profonds bassins du torrent¹.

Ces crocodiles ne s'aventurent pas dans les endroits où l'eau est peu profonde et les bords ombragés des rapides dits de Tœuk Chha, là même où

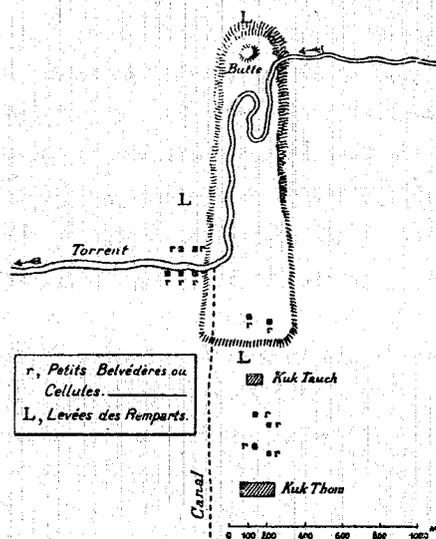


Fig. 59. — Schéma de l'enceinte de Tœuk Chha et des temples de Bos Preah Nân.

le torrent sort de l'enceinte, sont au nouvel an le rendez-vous traditionnel des populations des villages des deux provinces riveraines, Chœung Préi et Baray, qui accourent de huit ou dix lieues à la ronde. En cet endroit le cours d'eau est appelé Sting Srei « torrent des femmes », par opposition au Sting Pros « torrent des hommes », nom donné à une canalisation artificielle qui avait sa prise d'eau dans l'intérieur de l'enceinte, longeait une partie du rempart occidental — la ville se prolongeant au sud — et sortait à l'angle sud-ouest par une écluse en limonite

encore très reconnaissable ainsi que le ponceau servant de passage aux éclusiers. Ce canal se prolongeait au loin dans la campagne pour irriguer les rizières. Selon les indigènes, son tracé, à peu près partout reconnaissable, s'étendait jusqu'aux champs du Srok Krauch, le village qui est actuellement le moins éloigné de Tœuk Chha et qui est situé à deux ou trois lieues au sud. On peut constater ici le caractère à la fois simple, ingénieux, utile et pratique de ces travaux d'irrigation.

1. Une butte artificielle plus haute que les remparts s'élevait au nord de la ville.

Bos Preah Nân. — Les traces de constructions en briques ou en pierres sont insignifiantes à l'intérieur de cette ville qui n'a même pas gardé de nom puisqu'il a fallu la désigner par celui du rapide voisin. On n'y trouve que quelques cellules à l'est de la sortie du torrent. Les temples qui étaient au dehors et au sud de l'enceinte portent aujourd'hui un nom qui leur est spécial, celui de Bos Preah Nân = Pus Brah Nan. Ils sont au nombre de deux, appelés respectivement, Kuk Tauch « les petites galeries », à une centaine de mètres de la ville, et Kuk Thom « les grandes galeries » à trois ou quatre cents mètres plus loin. Il y a aussi plusieurs petits pavillons, belvédères ou autels intermédiaires, vestiges sans doute de temples en bois qui étaient élevés entre les deux constructions principales. Le mot de Kuk = Guk, que nous retrouvons fréquemment dans les noms de ruines du Cambodge peut signifier « four, fosse, cellule, prison, édicule, galerie, tour. »

Kuk Tauch « les petites galeries » entièrement construites en limonite, constituent un petit monument aux dispositions tellement singulières qu'on peut se demander s'il était réellement destiné au culte ou si ce culte n'avait pas des rites spéciaux, des rites aquatiques pour ainsi dire. La pièce principale était une chambre dallée, construite sensiblement au-dessous du niveau

du sol, pouvant donc servir de piscine, de bassin. Elle mesurait huit mètres est-ouest sur six nord-sud et elle devait être couverte en bois et en chaume car elle est aujourd'hui à ciel ouvert. Elle donnait sur deux autres pièces moins grandes placées à ses extrémités et elle était flanquée au nord d'une longue et étroite galerie ; au sud une seconde galerie longitudinale existait aussi, mais

séparée de ce bâtiment principal par un petit intervalle. Un mur d'enceinte, de vingt mètres est-ouest sur quinze nord-sud, entourait le tout ; mais au nord il se confondait avec le mur de la galerie longitudinale tandis qu'il laissait un petit préau intérieur sur les trois autres côtés. Dans toutes ces pièces les portes et fenêtres étaient ménagées en si grand nombre que les indigènes visitant avec nous, et pour la première fois, cette construction lui donnèrent spontanément le nom de « labyrinthe ».

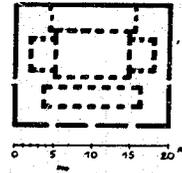


FIG. 60. — Schéma du temple appelé Kuk Tauch.

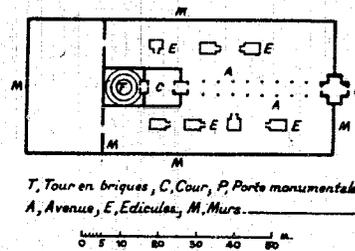


FIG. 61. — Schéma du temple appelé Kuk Thom.

Toujours dans les grands bois, à quelques dizaines de mètres au sud des « petites galeries » s'espacent, avons-nous dit, trois ou quatre terrasses carrées, sortes de belvédères ruinés, en pierre de limonite. Près de l'un de ces pavillons, des indigènes, à la recherche sans doute des vieux trésors enfouis ou perdus, avaient creusé, avant 1880, une fosse cubique de quatre mètres de profondeur qui mit au jour une stèle plate de basalte noirâtre portant sur une de ses faces une inscription khmère datée de 924 s'aka. Cette stèle est actuellement au Musée Guimet. Son inscription sera examinée plus loin.

Kuk Thom « les grandes galeries », à quatre ou cinq cents mètres au sud des remparts de la ville, constituent un temple brahmanique orienté à l'est, construit partie en limonite et partie en briques. L'enceinte extérieure est un mur de limonite mesurant trente-cinq mètres sur ses petits côtés, soixante sur ses grands et même quatre-vingts en y comprenant un préau contigu et clos de mur qui s'étendait sur vingt mètres de profondeur derrière le temple dont il avait la largeur et dont il était évidemment une dépendance. Une seule porte au milieu de la face orientale donnait accès à l'intérieur du temple. Cette porte monumentale qui est entièrement ruinée s'ouvrait sur une galerie d'axe large de trois mètres, longue de quarante, qui conduisait droit au sanctuaire et qui devait être couverte en matériaux de peu de durée, car elle n'a conservé aucune trace de toiture tandis que ses piliers de briques sont encore debout pour la plupart. Elle laissait à droite et à gauche dans les préaux latéraux de nombreux édicules, aujourd'hui en ruine, qui étaient construits les uns en briques, les autres en limonite. Sur les parois des portes de deux de ces édicules, au sud du sanctuaire, ont été burinées des inscriptions dont il n'y a pas grand'chose à extraire, ainsi que nous le verrons bientôt.

Quant au sanctuaire, il était précédé, à l'extrémité de la galerie d'accès, d'une cour rectangulaire de cinq à six mètres entourée sur trois côtés de murs en limonite élevés de plusieurs mètres. La face du fond n'était autre que la tour elle-même, tour en briques, large aussi de cinq à six mètres. Sa porte en grès est sobre de sculptures, mais le linteau représente un dieu monté sur un éléphant dont les larges oreilles vues de face ont été heureusement mises à profit pour la décoration du morceau ; des nymphes adorent ce dieu ; des acanthes et des fleurs de lotus tombent verticalement. A l'intérieur

de cette tour et aussi dans la cour qui la précède on aperçoit plusieurs pièces de sculptures : un large piédestal ou autel cubique; des statues de lions, de divinités debout sur des bœufs, ou même réunies par deux, dos à dos; deux Bouddhas couchés, quatre stèles carrées, une autre plate; mais toutes ces stèles restées nues attendirent vainement les coups de ciseaux des lapicides. Nombre de statues ont déjà été enlevées de ce lieu par ordre des rois modernes du Cambodge désireux de décorer leurs capitales. Nous même, nous y avons pris en 1880 un Brahma et une statuette de femme qui doivent être au Musée de Saïgon.

Les inscriptions. — En examinant ces ruines de Bos Preah Nân nous avons mentionné la découverte de trois inscriptions. L'une, gravée sur la paroi de droite de la porte en grès d'un édicule en briques construit au sud du sanctuaire vers lequel il fait face, compte une demi-douzaine de lignes à peu près entièrement effacées aujourd'hui. La langue pourrait bien être du sanscrit; mais il en reste si peu de chose qu'on ne peut l'affirmer positivement.

A l'est du précédent, un autre édicule, en limonite celui-ci, avait sur la paroi de gauche de sa porte en grès, une inscription khmère de onze lignes, davantage peut-être, la fin paraissant manquer, d'une écriture grande, cursive, irrégulière, très mal tracée. Elle débute par une date en chiffres très douteuse qui peut être lue 924 ou 925 s'aka, mais il est prudent de ne rien affirmer. Un *āmātya* « conseiller » affecte au dieu *Srī Jalaṅges'vara* « seigneur du corps de l'eau, ou seigneur au corps aquatique » des terres que grèvent, pour les besoins du culte ou du feu sacré, des redevances mensuelles ou quotidiennes en riz blanc, en yava « orge ? » *lāja* « grains grillés », *s'ana* « chanvre ou ramie », etc., peut-être même en *ghṛita* « beurre fondu du sacrifice », mais la lecture de ce dernier mot très mal écrit n'est rien moins que certaine. Des serfs ou esclaves sacrés qualifiés « si » et « tai » ont la charge de ces redevances.

La stèle plate actuellement déposée au Musée Guimet fut mise au jour, avons-nous dit, dans une fosse creusée entre les deux monuments de Bos Preah Nân. Elle porte sur une de ses faces une inscription khmère de vingt-neuf lignes dont l'écriture est cursive et qui est restée en parfait état de conversation : les défauts de la pierre étant antérieurs à la gravure qui a eu soin de les éviter. En résumé elle dit que :

En 924 s'aka (= 1002 AD.) un seigneur du nom de Srī Prathivindrapandita (*sic*), du pays de Ramani, consacre le Srī Bhadres'varasrama que Sa Majesté Sūryavarman fait édifier pour les dieux de Liṅgapura et de Liṅgasodhana. Il leur affecte des redevances en sésame, haricots, choux etc., et cinq esclaves. Des terres ont été rachetées pour le dieu de Liṅgasodhana. Des objets du culte sont affectés au dieu de Liṅgapura. Des mesures d'aliment sacré, *vrah caru*, seront offertes au dieu Srī Jalāṅges'vara dans les périodes antérieures, médianes, au divin sacrifice et dans la période postérieure¹. Les Acāryas résidant au monastère recevront leurs parts des offrandes. Le feu sacré recevra aussi les siennes. Les terres données ou rachetées pour la fondation sont ensuite indiquées ; entre autres les terres de Vijayes'vara que Sa Majesté Sūryavarman donne à l'occasion de cette restauration des divinités. Ces terres de Vijayes'vara avaient été laissées en héritage, à fin d'œuvre pie, par le Seigneur Vijayendrarvarman, le défunt guru du roi, et elles avaient été attribuées précédemment au seigneur Srī Samarādhīpativarman, le gouverneur héréditaire de Bhavapura. L'inscription se termine par la mention des serviteurs ou serfs sacrés : un gho, dix tai, une autre femme et son fils, au total treize individus rachetés ou bien donnés par divers loṅ et teṅ (deux appellations qui paraissent encore à cette époque s'appliquer à de petits fonctionnaires et à leurs femmes).

On peut signaler qu'une de ces esclaves est donnée à titre d'honoraires, *daksinā*, pour l'érection du seigneur Parames'vara, c'est-à-dire, selon toute probabilité, d'une statue divinisée du roi Jayavarman II qui régnait cent cinquante années avant la date de l'inscription et des fondations qu'elle constate.

En définitive, la ville sans nom dont les vestiges se voient près du rapide de Tœuk Chha peut remonter à la période primitive du Cambodge, aux environs du vi^e siècle s'aka. Les « Petites galeries » furent peut-être, dès cette époque, le temple d'un dieu brahmanique adoré sous le vocable local de Srī Jalāṅges'vara ; et les « Grandes galeries » consacrées encore au culte de ce dieu, mais surtout à celui du S'ivaliṅga, auraient été fondées vers le début du règne de Suryavarman I^{er}, c'est-à-dire au commencement de notre xi^e siècle.

1. C'est-à-dire aux moments de la journée que prescrivent les rites.



CHAPITRE XVI

KAMPONG SIEM ET STING TRANG

Kampong Siem. — Phnom Thét. — Petits monuments. — Dâmbâng Dêk. — Le temple de Ya Hom. Les stèles de Krâlong, de Vat Tremok, de Prék Krebau. — Phnom Bachéi, le temple, les inscriptions modernes. — Han Chéi, les ruines, les inscriptions. — Sting Trâng. — Sauphéas. — Spœù.

Kampong Siem. — La province de Kampong Siem, « rive des Siamois » tire ce nom d'un de ses principaux villages situé sur la rivière qui débouche à Péam Chikâng. Elle occupe au nord-est de Chœung Préi et sur le fleuve, de Péan Chikâng à Phnom Hanchéi, de vastes plateaux boisés au sol, rocailleux quelquefois, mais plus souvent de fertiles terres rouges. Leur altitude varie d'une dizaine à une soixantaine de mètres. Ces plateaux couverts de forêts qu'interrompent de grandes clairières cultivées en rizières, appuient sur le fleuve leurs promontoires aux falaises souvent à pic : hautes murailles de terres rouges que parsèment de larges taches blanches de kaolin, excellente terre à porcelaine ; ailleurs ils s'écartent en décrivant de profondes courbes qui laissent entre eux et le Mékhong des plaines basses et alluvionnaires creusées en nombreux lacs et étangs que des canaux naturels relie au fleuve. Quelques-uns de ces lagons se vident complètement aux décrues et peuvent être au mois de janvier semés en riz de saison sèche que l'on récolte en avril-mai. D'autres restent, plus ou moins profonds, toute l'année. Une légende qui s'attache à l'un de ceux-ci, le Ronlich Mèân hœr

« étang des poules envolées », prétend que toute une population y fut engloutie corps et biens ; la terre s'étant subitement affaissée une nuit à la suite d'un inceste royal ; les poules seules s'envolèrent.

Dans sa partie méridionale dont les rives sont moins élevées, entre Péam Chikang et Bachéi, la province de Kampong Siem comprend aussi de fertiles îles qui ont généralement tendance à se réunir à la terre ferme. Sur les anciens bras du fleuve à demi comblés que n'envahissent plus que les hautes eaux, les petits jardins entourant les cases se continuent au loin sans interruption et souvent sur plusieurs lignes parallèles. La province qui est productive, dans l'intérieur du pays, en bois et en riz devient, sur toutes ces rives, riche en coton, mûrier et indigo. La population compte 5 978 inscrits qui obéissent à l'Okñā Mantribhakti, fonctionnaire à huit ou neuf mille honneurs, de la Maison royale, qui relève du Premier Ministre.

Phnom Thét. — Le point culminant des plateaux de formation volcanique de Kampong Siem paraît être, entre les ruines de Tœuk Chha que nous avons vues dans la province de Chœung Préi et celles de Hanchéi que nous verrons sur le bord du fleuve, à deux monticules appelés collectivement Phnom Thét et distingués de près en Phnom Sréi « le mont des femmes » et Phnom Pros « le mont des hommes ». Leur composition est celle de la plupart de ces plateaux : une terre rouge mêlée de blocs de scories ou pierres spongieuses mais très dures. Phnom Srei, le plus élevé, est un dôme qui s'élève de quatre-vingts mètres sur le plateau dont l'altitude atteint déjà ici une soixantaine de mètres ; son sommet porte les débris d'un caitya ou pyramide pleine de trois mètres cinquante de hauteur et d'un petit temple moderne en bois qui a dû remplacer un autre plus antique dont l'autel de pierre subsiste encore. A trois cents mètres vers l'ouest le « Mont des garçons » n'a qu'un relief d'une quarantaine de mètres, mais il couvre un espace plus considérable que le précédent et il est presque entièrement creusé en cratère aux pentes assez raides : le fond très plat de ce cratère se trouvant presque de niveau avec le sol environnant, En un point où l'arête culminante et circulaire s'élargit un peu, on avait élevé une petite tour en limonite, encore haute de quatre mètres, orientée à l'est et précédée d'un avant-corps formant vestibule.

Petits monuments. — A trois ou quatre cents mètres vers le nord, un

troisième monticule Phnom Bali, n'offre rien de remarquable. Puis en allant de Phnom Thêt dans la direction du sud-est on traverse la plaine de Kālā, cultivée en rizières, parsemée de buttes pierreuses, et on rencontre successivement : Preah buon mukh « les Bouddhas aux quatre faces », où plusieurs statues ainsi faites sont abritées dans un temple moderne abandonné en ce moment ; Preah Huéch « le dieu sifflant », nom singulier donné à un simple linga octogonal en pierre ; Phnom Srau « mont du riz » où était une tour en briques dont il ne reste plus que le linteau de la porte en grès représentant le dieu sur l'éléphant.

Dâmbâng Dêk. — Enfin, au nord de Koh Sutin, dans Koh Roka, nom donné à l'une de ces îles qui ont, dans cette région, tendance à s'aggréger à la terre ferme, au Phôm Dâmbâng Dêk « village de la Massue de fer » ainsi appelé du nom d'un lagon ou ancien tronçon de fleuve creusé en ligne droite, quelques ruines informes, des pierres taillées en plaques tombales, semblent indiquer qu'il y eut là un cimetière musulman. Sur l'une de ces pierres tumulaires avait été gravée une inscription de huit lignes, en langue et en caractères tchames, plaintive élégie sur la mort prématurée d'une jeune femme, mais document sortant du cadre de cet ouvrage. Il fut estampé en 1880, publié et traduit à l'époque dans les « Excursions et Reconnaissances », de Saïgon.

Ya Hom. — Prasat Ya Hom ou Ma Hom ou Ya Hom Vat Kuk sont les noms donnés à des ruines qui se trouvent près de la limite occidentale de Kampong Siem, à une demi-lieue du village de Krauch qui appartient lui à Chœung Préi, à trois ou quatre lieues au sud un peu est de Tœuk Chha et à cinq ou six lieues au sud-ouest des Phnom Thêt. Le temple, précédé à plusieurs centaines de mètres à l'est d'un grand bassin appelé actuellement Tonlé om « lac à pagayer », avait une première enceinte rectangulaire de fossés qui sont transformés aujourd'hui en rizières et qu'une chaussée d'accès interrompait au milieu de la face est. A l'intérieur de ces fossés, un mur en limonite, qui est presque entièrement ruiné, mesurait plus de trois cents mètres sur ses grands côtés, plus de deux cents sur les petits. Au delà d'un préau intérieur un second fossé entourait le terrassement central que soutenait un mur de revêtement en limonite. Sur cette terrasse se dressait le sanctuaire et, en arrière, deux autres tours plus petites ou édicules, en briques, complètement ruinées ; enfin un mur de briques, épais d'un mètre, haut

encore de quatre à cinq, courait sur toute la face occidentale du terrassement central.

Le sanctuaire, moins ruiné que le reste, était une tour massive et lourde d'aspect, construite en forts blocs de grès d'un grain très dur, large de six à huit mètres, encore haute d'autant, malgré l'effondrement du sommet dont les décombres obstruent complètement l'intérieur. De cette chambre cubique se détachaient aux quatre faces des avant-corps ou vestibules. Il y avait donc deux portes sur chaque face. Les linteaux des portes intérieures étaient couverts de remarquables sculptures représentant les sujets suivants : à l'est, Vishnou est debout sur la monstrueuse tête de Rahou que les Cambodgiens appellent Rā ; au sud, le Bouddha est assis sur une fleur de lotus que supporte cette même tête de Rā ; à l'ouest, une dame, Laksmī sans doute, couverte d'un long, épais et riche manteau, se tient debout sur la tête du monstre, flanquée d'un singe et d'un lion ; des tiges de lotus dont les fleurs épanouies servent de siège à des divinités assises à l'orientale poussent entre la déesse et ces animaux. Les sculptures de la face nord sont complètement ruinées.

On peut donc remarquer dans ce monument qui remonte certainement au delà du XI^e siècle, ce fait non unique, mais assez rare d'un motif de décoration emprunté au bouddhisme. Le sanctuaire ne devait pourtant pas être consacré au Bouddha ; l'image du Maître placée sur la porte méridionale n'occupant pas la place d'honneur réservée ici à Vishnou.

Un peu en avant et à droite de ce sanctuaire, un petit toit de chaume abrite plusieurs débris de sculptures, entre autres une statue de femme ou de déesse, en grès, haute d'un mètre vingt, à la taille nue selon l'usage, qui a pour coiffure le simple chignon de ses cheveux ramenés avec régularité au sommet de la tête. Les indigènes prétendent que c'est la représentation de la Yāy « grand'mère » Hom qui donna au temple son nom actuel. Ses formes sont très juvéniles en tous cas.

Une stèle plate de grès a été trouvée près du sanctuaire de Prasat Ya Hom, couverte sur ses deux faces d'une inscription sanscrite de vingt-six lignes au total écrite sur deux colonnes, en lettres fines et grêles. Elle est trop ruinée pour qu'on puisse en tirer quelque chose.

Krâlong. — Au sud de la province, sur la rivière de Péam Chkâng, dans la pagode du village de Krâlong = Graloñ, ont été trouvées quelques

stèles dont les inscriptions sont en trop mauvais état pour qu'on puisse en extraire quelque chose de précis. A l'une de ces stèles qui comptait une trentaine de lignes sur chacune de ses deux faces, la pierre trop tendre est usée à un point tel qu'on ne peut même reconnaître la langue. Il n'y a de même rien à tirer d'une autre inscription de onze lignes, khmère celle-ci. Une troisième stèle qui est aussi en très mauvais état portait sur ses deux faces une inscription de vingt-huit et de vingt-sept lignes qui ressemble déjà aux documents modernes malgré sa date, d'une lecture incertaine il est vrai, écrite en chiffres : 1192 ou 1197 s'aka = 1270 ou 1275 A. D. A en juger par les quelques fragments déchiffrables, l'écriture, la langue et le sujet (qui se rapporte au Bouddhisme moderne) rappellent déjà les inscriptions des XVI^e et XVII^e siècles. Faudrait-il en conclure que la grande révolution religieuse s'accomplissait ou était déjà achevée à la date, si douteuse soit-elle, que semble donner ce document ?

Vat Tremok. — A Vat Tremok, un peu à l'ouest de Krelong, une stèle portait sur une de ses faces une inscription en langue vulgaire d'une trentaine de lignes. La pierre trop tendre s'étant usée sous l'action du temps, il n'y reste plus que quelques lettres permettant il est vrai de dire que l'écriture est du VI^e siècle s'aka et qu'il s'agissait, entre autres fondations, d'une donation d'esclaves sacrés dont la liste était contenue dans ce document.

Prék Krebau. — A Kampong Prék Krebau, autre hameau situé à proximité de Krelong, une stèle a été trouvée qui porte sur la même face deux fragments d'une inscription restée inachevée. Le lapicide grava en haut cette première ligne : *Om Namas'ivāya (sic) 903 s'aka pañcami*, soit : « Adoration à Siva, 981 A. D. le cinquième (jour) », et laissant de côté la suite immédiate, c'est-à-dire laissant en blanc la place d'une vingtaine de lignes, il passa aux six lignes de la fin qui contiennent en substance ceci : « Si quelqu'un n'obéit pas aux prescriptions de ces illustres paroles que le Haut Seigneur Guru a soumises à Sa Majesté, que les chefs des religieux portent plainte au tribunal du Seigneur, Rājakula Mahāmantri qui accueillera ces réclamations et jugera selon la gravité de la faute ! »

Bachéi. — Phnom Bachéi ou Vat Bachéi ou Bachéi Baar, pour Pājai Pāār, ou Preah Chéi Preah Ar = Brah Jai Brah Ar, est aussi appelé Vat

Nokor « pagode de la capitale », ce qui semblerait indiquer que des souverains cambodgiens résidèrent dans le voisinage de ces ruines où on ne signale pourtant aucune trace de forteresse. Ce monument très connu, déjà étudié par de Lagrée et par Moura, est situé à trois kilomètres de la rive droite du fleuve, à une cinquantaine de milles au-dessus de Phnom Pénh, sur une ondulation de terrain rocailleuse qui est couverte de grands arbres et assez élevée pour le mettre fort au-dessus des atteintes de l'inondation.

Sur la droite du chemin qui y conduit et à deux kilomètres environ du fleuve un énorme priape a été signalé par M. Moura. Au delà le monument est annoncé par un bassin rectangulaire situé dans son axe et mesurant huit cents mètres sur quatre cents. Le temple, à quelques centaines de mètres plus loin, orienté selon les quatre points cardinaux, mais ayant sa façade principale tournée à l'est, comprend quatre enceintes rectangulaires, un sanctuaire et diverses constructions accessoires répandues entre les enceintes : le tout est en limonite sauf le sanctuaire et les portes monumentales qui furent construits en grès.

La première enceinte, dont les portes monumentales s'ouvraient entre deux tours carrées construites à l'extérieur, est un simple mur d'un développement assez considérable : il dépasse quatre cent cinquante mètres sur les grandes faces, celles du nord et du sud, et il en a plus de trois cent cinquante sur les deux autres, donc plus de seize cents mètres de développement sur son pourtour. Epais de soixante centimètres, haut de trois mètres, construit en blocs de limonite superposés sans ciment et qui mesuraient soixante, trente et vingt centimètres, il reposait sur deux forts soubassements, se renflait au sommet par une corniche peu accentuée et était couronné d'un cordon dentelé servant de chaperon. Le soubassement était interrompu, dit de Lagrée, près de la porte du sud où les pierres sont placées de façon à laisser passer trois caniveaux destinés à l'écoulement des eaux, et la même précaution était prise sans doute en d'autres points.

En suivant la chaussée d'axe qui part de la porte orientale de cette première enceinte et qui pénètre dans le vaste parc du temple, on laisse à droite et à gauche des vestiges de constructions peu importantes, édicules et terrasses décoratives, ainsi que des débris de statues de dieux, de lions, de garoudas et on arrive à la porte de la face orientale de la seconde enceinte qui consiste aussi en un simple mur de limonite mais plus élevé que le précédent. Ce mur, qui mesure cent cinquante-quatre mètres est-ouest sur cent

quinze nord-sud, n'était percé que de simples poternes aux axes de ses grandes faces. Mais à l'est et à l'ouest, les portes monumentales en grès, richement sculptées, étaient décorées à l'extérieur de colonnades de huit piliers formant portique, tandis qu'à l'intérieur deux hauts piliers avancés soutenaient un entablement en partie disparu.

Passant la porte orientale de cette enceinte on pénètre dans un second parc, où on aperçoit à droite et à gauche des bassins à revêtement de pierre où s'abreuvent encore aujourd'hui les bonzes de la pagode et la population du voisinage ; plus loin sont quatre édicules tournés à l'est et découverts : leurs toitures ayant sans doute été faites en matériaux de peu de durée ; deux sont au nord et deux au sud de la troisième enceinte. Ces petites constructions contiennent des débris de statues, soit couchées, soit adossées par quatre, les unes monolithes, d'autres formées de blocs réunis. La plupart de ces statues représentent le Bouddha.

La troisième enceinte, presque entièrement détruite (ses matériaux ayant été enlevés pour d'autres constructions, de même que la plupart des pierres des murs extérieurs) formait la galerie extérieure du temple : c'était un couloir voûté, à fenêtres et à compartiments, dont les murs étaient en limonite. Sept mètres au plus la séparaient de la quatrième enceinte, seconde galerie en limonite qui prenait jour à l'intérieur vers le sanctuaire par des fenêtres peu élevées au dessus du sol. Cette dernière enceinte avait aux axes des faces quatre portes monumentales en grès, surmontées de tours. Ces portes, toutes semblables, se détachent si nettement de la galerie qu'elles constituent, pour ainsi dire, quatre édifices séparés. Elles ont la forme de la croix grecque avec des moulures en dehors qui adoucissent les angles de croisée, dit F. Garnier. Les tours suivent d'abord la même forme, puis s'élèvent par étages en retrait et présentent à chaque face des bas-reliefs religieux. Au sommet elles s'arrondissent et la dernière assise qui subsiste rappelle la forme d'une corbeille ou d'une fleur qui s'épanouit.

Au dedans de cette dernière enceinte se trouve le sanctuaire, au point de croisement des axes, et deux petits édicules en limonite, ouverts à l'ouest, composés d'un vestibule à fenêtres et d'une chambre intérieure.

Le sanctuaire, ainsi entouré à petite distance de ses deux galeries concentriques, se présente comme une masse carrée de blocs de grès, aux murs ornés de fausses fenêtres à trois barreaux sculptés et de niches intermédiaires que termine un arc ogival à trois lobes et qui renferment des statues de

femmes en demi-relief, nues jusqu'à la ceinture, la tête chargée d'une riche coiffure et tenant à la main une fleur de nénuphar. Le reste du mur est couvert d'arabesques et de rosaces sculptées à une faible profondeur. De chacune des faces de cette masse carrée et voûtée se détache un avant-corps décoré extérieurement de deux colonnettes octogonales à moulures ornementées, de deux pilastres revêtus d'arabesques et supportant un tympan richement sculpté qui masque la partie extérieure des voûtes. Les motifs des sculptures de ces frontons, tous empruntés au Bouddhisme représentent, disent les auteurs cités : à la face ouest, le futur Bouddha vivant à la cour du roi son père ; au sud, il est résolu à embrasser la vie religieuse et il se coupe les cheveux avec son glaive ; au nord, il fuit la ville royale ; à l'est, il triomphe des mauvais génies dont les flèches se transforment en oiseaux inoffensifs,

Dans l'hypothèse, difficilement admissible du reste, que ces quatre frontons, dont les sujets contrastent avec la décoration purement brahmanique du reste de l'édifice, ont été refaits postérieurement à la fondation du temple, ils n'en remontent pas moins à une bonne époque, si l'on en juge par le fini de leurs figures. Mais il ne paraît pas en être de même de la tour centrale qui surmonte ce sanctuaire. Elle offre un contraste frappant non seulement avec les tours des portes de la galerie voisine qu'elle dépasse en hauteur mais encore avec le caractère général de l'architecture du temple. Sur une base massive s'élève une cloche qui se termine en pointe comme les pyramides modernes du Cambodge. L'ornementation est nulle, alors que le reste du monument est couvert de sculptures. Les pierres mêmes paraissent être d'une couleur différente moins vieillie par le temps. On peut donc croire qu'il y eut une modification ou une restauration relativement récente de la tour primitive ; peut-être vers le xiii^e siècle lorsque le Bouddhisme du sud supplanta les anciens cultes. Le temple resta dès lors consacré à la nouvelle religion.

Aujourd'hui encore, une pagode bouddhique est installée dans ces ruines, mais les quatre statues du Bouddha qui se dressent sous les voûtes des avant-corps du sanctuaire antique ne reçoivent plus guère les hommages des bonzes et des fidèles. Ceux-ci ont préféré construire à côté un temple moderne abritant l'énorme statue du Maître.

On trouve dans cette pagode moderne une stèle plate qui porte sur une de ses grandes faces une inscription en langue pâlie de vingt-quatre lignes et sur

une des petites faces treize courtes lignes de renseignements dédicatoires en pâli mêlé de mots khmers. Ni par la langue, ni par l'écriture, ni par le sujet, cette inscription n'appartient à la période ancienne; elle date de notre xv^e siècle, et elle n'a donc rien de commun avec la fondation du monument. Les diverses traductions qui en ont été publiées jusqu'à ce jour, de même que celle qui sert ici de base à notre résumé, sont entièrement dues au Brah Sugandha, le second chef des bonzes de Phnom Pénh, qui possédait quelques connaissances de la langue religieuse du Cambodge actuel.

La grande face contient l'invocation bouddhique d'un personnage qui se nomme Sirī Yasa Sugandhapada, fils d'un roi défunt peut-être, le Mahā Parama Nirvānapada. Il fait avec sa femme diverses fondations et œuvres pies; il demande les vertus et les mérites nécessaires pour effacer ses péchés, la récompense du ciel Tusita et la faveur d'être un des disciples du futur Bouddha Maitreya. Sur la petite face il est dit qu'en 1488 année cyclique Khāl (soit 1566 A. D. qui correspond effectivement à l'année cyclique du Tigre) le lundi quatorzième jour de la lune décroissante d'Asādh (juin-juillet), Sirī Saugandha pada (donc le même personnage malgré de légères différences dans l'énoncé de ses titres) a érigé un Brah Sarikadhātu (reliquaire d'ossements sacrés placés généralement dans un caitya ou pyramide de briques) à Jaiya Virasāki où il fit construire une grande vihāra (pagode moderne avec séma ou bornes sacrées. Signé, le chef de la pagode). Mahā Nāgasenapavitra.

Dans cette inscription Jaiya pour Jaya « victoire » est le nom prononcé Chéi, l'un de ceux que l'on donne encore à ces ruines. Virasāki, paraît être un autre nom actuellement perdu.

Nous pouvons noter, quoi qu'elle sorte du cadre de ces études, une inscription khmère de trois lignes qu'on trouvait, en 1882, gravée sur une planchette de bois dans la pagode moderne de Phnom Bachéi. Cette inscription toute récente disait qu'en l'année cyclique de Rakā « le coq¹ » le Bañā (un mandarin) nommé Dhār, dont la femme s'appelait Vañ, le Bañā Oñ, femme Dūat, et le chinois Ly Té, femme Huay, avaient tous les trois édifié une statue du Bouddha et qu'ils demanderaient à suivre Brah Si Ar (c'est-à-dire le futur Bouddha Maitreya, lorsqu'il renaîtra sur cette terre).

Han Chéi. — Prasat Han Chéi ou Phnom Han Chéi = Hānjai, que

1. Sans doute en 1873 A. D. qui était l'année du Coq précédant l'époque de notre passage.

les uns placent dans Kampong Siem et les autres dans la province suivante, celle de Sting Trâng, en tous cas à proximité de la limite de ces deux districts, est le nom donné à des ruines situées sur une large esplanade, à l'extrémité de l'une de ces pointes que les hauts plateaux boisés lancent jusque sur le fleuve qu'ils dominent ici de trente à quarante mètres.

Un étroit sentier part des dernières maisons d'un village appelé aussi Han Chéi et situé sur la rive au sud de la colline dont il gravit le flanc en surplombant presque le fleuve pour atteindre l'esplanade très dégagée de Han Chéi d'où la vue s'étend au loin sur le large Mékhong aux reflets cuivrés, sur les lagunes et les vastes forêts vertes de l'autre rive jusqu'à la ligne sombre des collines de Thbaung Khmum. Sur cette esplanade, à côté d'une pagode moderne qui dépend du village voisin, les ruines consistent en une cellule de larges dalles de grès, en une sorte de porte-autel et en une vieille tour en briques. Mais les édifices anciens pouvaient être plus nombreux, à en juger par les tumuli de briques, les dalles de grès et les piédestaux épars de tous côtés, près du temple actuel et des cellules des bonzes derrière lesquelles la forêt étend son rideau de grands arbres.

Avant d'examiner ces constructions de l'esplanade il convient de signaler dans les bois, au pied de la colline, dans la direction du nord-est et près d'un ancien bassin, une petite construction isolée, appelée Kuk Prea/ Théat « cellule des saintes reliques », en pierres spongieuses du pays, haute de cinq mètres, large de quatre mètres cinquante, dont la toiture disposée en assises horizontales figure deux escaliers de quatre marches chacun conduisant au faite central qui est arrondi. L'intérieur de ce petit monument qui paraît remonter aux environs du vi^e siècle s'aka est entièrement rempli par un nid de fourmis.

Revenons sur le plateau. La cellule en larges pierres plates construite presque au bord de l'esplanade, à peine plus haute qu'un homme, mesure trois mètres de côté ; sur trois de ses faces, trois pierres larges d'un mètre sont dressées pour faire le mur de la face et elles supportent d'autres dalles qui constituent le toit ou plafond. Seule la face ouest n'a que les deux pierres latérales, la baie de la porte remplaçant la dalle centrale. Cette porte flanquée extérieurement de colonnettes travaillées, mais dissemblables de style et de dimensions, était surmontée d'un linteau sculpté en son milieu d'un lotus formant rosace et, de chaque côté, d'un Vishnou couché sur le serpent à cinq têtes ainsi que de fleurs et d'autres rosaces. Les Cambodgiens

actuels déposent après la crémation les os calcinés dans ce petit édifice qui tourne le dos au fleuve et au soleil levant, qui rappelle un peu par sa forme du cube aplati certains monuments druidiques et qui paraît appartenir à l'un des plus anciens types des temples cambodgiens.

Cette dernière remarque paraît devoir s'appliquer aussi à la petite construction voisine qui n'est que le cadre, pour ainsi dire, d'une porte située à un mètre environ en avant de la baie de la cellule dont elle dépendait peut-être ; ce cadre, moins haut qu'un homme, est formé de quatre pierres plates. Mais celle qui remplace le seuil était en réalité un autel ; une mortaise y était percée pour recevoir le tenon du socle de la statue du dieu qui se trouvait encadré dans cette sorte de temple si simple et si primitif que nous rencontrerons encore, à Ti Pir et à Ba Srei, province de Kampong Lêng, par exemple.

A une vingtaine de mètres en arrière et un peu au sud de ces petites constructions, la vieille tour en briques, large de six à sept mètres, haute encore, quoique son sommet soit dégradé, de douze à quinze, se dresse solide et bien assise malgré qu'elle ait souffert, semble-t-il, du feu, des incendies. Elle tourne vers l'orient son unique porte dont le seuil, étant ainsi que le sol intérieur à un mètre au-dessus de l'esplanade, doit être atteint par trois ou quatre marches. Cette porte un peu massive, haute d'un mètre soixante-quinze centimètres, profonde de quatre-vingt-quatorze centimètres, formée des quatre monolithes de l'encadrement, n'a pas et n'eut peut-être jamais d'ornementation ; mais elle est surmontée d'un linteau sculpté en relief dont la figure centrale, qui a été mutilée, était escortée de chaque côté par onze personnages, assis, graves, moustachus, coiffés, les uns d'une toque semblable à celle de nos magistrats et les autres d'une haute coiffure cylindrique ; tous placés dans un encadrement de guirlandes qui sortaient des gueules de deux crocodiles à trompe. Dans l'intérieur de la tour, le mur fait un peu saillie à deux mètres de hauteur afin de supporter le plancher de bois qui a disparu depuis des générations ou des siècles. A travers le mur, dans la face de gauche ou septentrionale, un caniveau ménagé pour l'écoulement des eaux se terminait en gargouille à l'extérieur ; c'était évidemment le somasutra « chenal du nectar » destiné à conduire au dehors, où elles étaient reçues avec empressement par les fidèles, les eaux ayant servi aux ablutions du dieu.

Les pièces de sculptures détachées et les statues de ces ruines très con-

nues et situées au bord du fleuve ont été depuis longtemps emportées par les visiteurs. On y voyait encore en 1882 deux têtes, deux bustes et un linga long de cinquante centimètres, épais de dix vers sa base, de quinze vers son sommet, car il présentait cette particularité d'aller en augmentant de diamètre vers son extrémité supérieure. Cette pièce doit être au Musée Guimet,

Deux inscriptions sanscrites étudiées par MM. Kern et Barth ont été burinées sur les deux parois, mal polies d'ailleurs, de la porte de la tour de Han Chéi. Sur celle qui est à droite en sortant, douze lignes contiennent l'éloge du roi Bhavavarman qui régnait vers l'an 600 de notre ère : cette



FIG. 62. — Tisseuses cambodgiennes. Photographie de M. Faraut.

inscription s'arrête brusquement pour une cause inconnue après avoir introduit dans sa dernière ligne un personnage au service de ce prince, personnage non nommé et le même apparemment qui figure sur l'autre paroi. Celle-ci, qui comporte trente-cinq lignes et qui est complète, reprend d'abord, mais en d'autres termes, l'éloge du roi Bhavavarman, continue par celui de son fils et successeur, par celui d'un personnage qui fut au service de ces deux princes et qui, étant devenu le seigneur d'une localité appelée Ugrapura, érigea un S'ivalinga adoré sous le vocable de Bhadres'vara.

Cette inscription sanscrite, l'une des plus anciennes que nous connaissons au Cambodge, est remarquable par les formes archaïques de son écriture

mais plus encore par les tournures ingénieuses et poétiques d'un style vif et imagé. On n'a pas signalé dans les grands bois à proximité de Han Chéi de vestiges de forteresse qui aurait pu être identifiée avec l'Ugrapura « Acropole, ville rude, escarpée, ou ville de S'iva » de ce document. Il est à présumer que cette inscription est contemporaine de l'édification de la tour qui daterait donc du règne de Mahendravarman, fils et successeur de Bhavavarman, vers 610 à 620 de notre ère chrétienne.

Sting Trâng. — La province de Sting Trâng, qu'il ne faut pas confondre avec Sting Trêng sur l'autre rive du fleuve et à l'entrée du Laos, présente

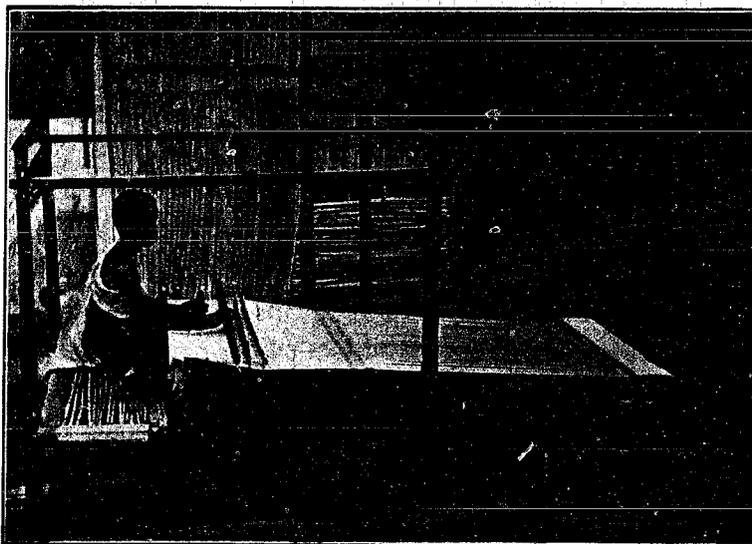


FIG. 63. — Tisseuses cambodgiennes. Photographie de M. Faraut.

les mêmes caractères que celle de Kampong Siem dont elle est le prolongement. Ses hauts plateaux où croissent de grands et beaux arbres produisent, dit-on, un peu de gomme-gutte. Ils lancent leurs promontoires sur le fleuve qui les ronge en falaises de terre rouge et ferrugineuse que la blanche argile à porcelaine strie de distance en distance. Ces plateaux, doucement inclinés vers le nord-ouest, deviennent peu à peu des plaines découvertes fertiles en riz et ils sont arrosés par quelques ruisseaux d'eaux vives qui portent leur tribut au Sting Chinit, un affluent du Bras du Lac. Entre les pointes que ces plateaux lancent vers le fleuve, des bas-fonds alluvionnaires et inondables.

moins étendus que ceux de Kàmpong Siem, sont de même parsemés de lagunes que des canaux naturels relie au fleuve. Dans ces lagunes on récolte amandes de Nénuphar et ortie de Chine, tandis que sur les rives du Mékhong la population cultive le coton, le mûrier, l'indigo. Les 1600 inscrits de Sting Trâng, dont une forte partie est de race tchame, obéissent à l'Okñā Rājā Jo, mandarin de la Maison du Roi, qui relève du Premier Ministre.

La seule colline à citer dans cette province est une butte boisée, composée de roches granitiques et située près de la rive droite du fleuve ; son sommet débroussaillé porte des vestiges insignifiants de pagode moderne. Elle n'est remarquable que par son nom à physionomie sanscrite, Supear kalei, qui paraît être la corruption de Suvarnakalī.

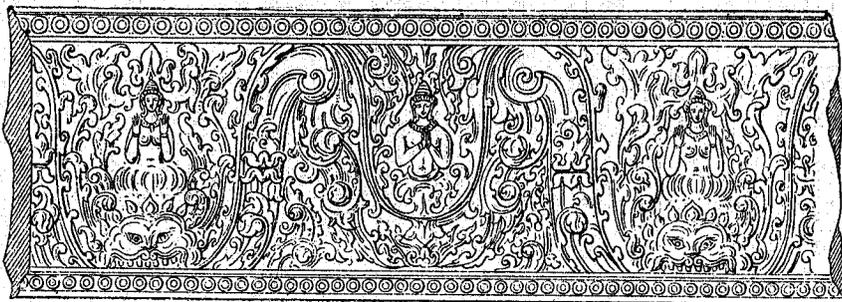
Sauphéas. — En partant du village de Sting Trâng qui s'étend sur la rive du fleuve au-dessus de Han Chéi on traverse d'abord des bas-fonds susceptibles d'être inondés et bientôt on gravit la pente assez raide des plateaux en un point qui porte le nom de Tuol Preah Khleang = Dūal Brah Ghlān « tertre des magasins sacrés » et qui est couronné par une belle forêt de « gargi », une espèce d'arbre à bois de fer. Puis au bout de quelques lieues on atteint le village de Sauphéas = Subhās dans une vaste plaine découverte cultivée en fertiles rizières et bordée au loin par les hautes forêts. La pagode actuelle, qui est au sud des maisons, renferme, autour de son temple actuel et sur une esplanade de vingt à vingt-cinq mètres de côté, les ruines de quatre tours en briques disposées sans symétrie apparente, mais formant un monument dont l'ensemble devait faire face à l'ouest.

La tour du sud-est, tournée vers l'orient, précédée d'un avant-corps formant vestibule, haute encore de dix mètres, mesure quatre mètres de côté à l'extérieur, et deux à l'intérieur qui s'élève semblable à une cheminée dont les indigènes ont bouché l'orifice supérieur avec une planche ; sa porte en grès est dépourvu d'ornements. La tour du sud-ouest, tournée vers le nord, beaucoup plus ruinée et moins haute que la précédente, mais couvrant un espace plus grand, a son intérieur encombré de ces bols de faïence contenant des ossements calcinés que les populations déposent dans les lieux vénérés après la crémation. Les deux autres tours, au nord du temple actuel, encore plus ruinées, faisaient face à l'ouest ; et à une quinzaine de mètres en avant on reconnaît les vestiges de la porte extérieure du monument. Les débris de fûts de colonnettes, de pierres sculptées, de lingas octogonaux à la base et

cylindriques au sommet, les débris de statues de lions, de ganes'as, de divinités à haute coiffure gisent de tous côtés.

Sur une des parois des portes des tours de Sauphéas a été gravée une inscription khmère de dix-huit lignes, actuellement très ruinée, très peu lisible : la pierre s'étant désagrégée superficiellement sous l'action du temps. Des mots épars, qu'on devine plutôt qu'on ne les lit dans ce document dont l'écriture remonte au VI^e siècle s'aka, nous pouvons déduire que les Poñ ou seigneurs Nirjjita et Candra.. firent une fondation en faveur du dieu Srimadāmṛāta..., donnant des esclaves sacrés, vā et ku, et les fils, kon, de ces dernières, ainsi que quelques sre « champs ».

Spœu. — Spœu = Sbœ « le carambolier », au-delà de Sauphéas et au milieu de belles plaines de rizières, centre important qui compte quatre ou cinq hameaux bâtis dans des bouquets d'arbres, village habité par des Tchames cultivateurs ou bûcherons, est le marché de la gomme-gutte de qualité inférieure des régions d'alentour. On rencontre à Spœu les ruines de deux tours en briques qui n'offrent rien de remarquable.



CHAPITRE XVII

BARAY ET KAMPONG LENG

Baray, la province. — Kuk Nokor. — Vat Baray, l'inscription ancienne, les inscriptions modernes. — Tenot Chum. — L'inscription de Prasat Ta Hém. — La stèle de Prasat Ta Kéo. — Kampong Léng, le pays. — La station lacustre de Sâmrong Sên. — Phnôm Ti Pir. — Phnom Kângrei. — Phnom Ponerai. — Phnom Túk Méas. — Les tours de Kalo. — Les tours de Basrei. — L'inscription du Phùm Da.

Baray. — La province de Baray = Pārāy (ou Pārāy Cittalok), du nom d'un gros village central où réside ordinairement le gouverneur, s'étend à l'ouest de Sting Trâng dont la sépare une rigole insignifiante ; le torrent de Tœuk Chha la limite au sud du côté de Chœung Préi. A l'ouest et peut-être aussi au nord, elle est séparée de Kampong Soay par un important cours d'eau appelé Sting Chinit qui vient de loin et qui reçoit dans le haut pays les appellations de Sting Darr et de Sting Baroung. Il y traverse de grandes forêts dont il facilite l'exploitation en permettant la descente des trains de bois. A Baray où il atteint trente-cinq à quarante mètres de largeur, il roule encore à la fin de la saison sèche plusieurs pieds d'une eau claire et transparente qu'encaissent cinq à six mètres de berges verticales d'une belle terre rouge. Aux pluies il remplit ce lit et déborde même sur les plaines voisines. Il se jette dans le Bras du Lac et nous le retrouverons en examinant dans la province suivante, celle de Kampong Léng, la remarquable station lacustre de Sâmrong Sên.

La province de Baray, grande plaine au sol rouge et argileux, fertile et peuplée dans le nord où elle est cultivée en vastes rizières dont les produits,

dit-on, deviennent et restent rougeâtres, entrecoupée de bosquets de bois ou bien plantée de palmiers à sucre, plus marécageuse et noyée dans le sud où se sème le riz d'inondation aux épis surnageants, produit aussi de la cire d'abeille, du bois de teinture, de la gomme-gutte de la gomme laque. Sa population compte de nombreux serfs royaux descendant des prisonniers de guerre laociens capturés à la suite d'une invasion qui fut désastreuse pour eux, en 1561. Les Khmers de ce pays passent pour être très adonnés, hommes et femmes, aux jeux des fêtes et des réjouissances publiques ; mais ils ont aussi la réputation d'être rudes de mœurs, enclins au vol et au brigandage, ne craignant pas d'assassiner leurs gouverneurs à l'occasion. Les 2047 inscrits obéissent à l'Okñā Srên Khañ Hvā (ou Sên Dañ Hvā), mandarin à huit mille honneurs, de la Maison du roi et qui relève du Premier Ministre.

Kuk Nokor. — Kuk nokor = Guk nagar « cellule de la capitale du royaume » est le nom donné actuellement aux ruines d'un petit monument situé à quelques centaines de mètres au nord du village de Pongro, à peu près à la limite de l'inondation, là où commencent les rizières alternant avec les palmiers et les grands arbres fruitiers. Une chaussée d'accès flanquée de deux bassins sacrés conduisait à la porte orientale de l'enceinte qui était formée d'un mur en blocs de limonite mesurant trente-cinq mètres est-ouest sur vingt-cinq nord-sud. Cette enceinte était encore percée d'une petite poterne à quelques mètres au sud de la porte principale. Le temple n'avait que ces deux entrées. A l'intérieur, outre le sanctuaire étaient trois édifices dont deux présentaient des dispositions particulières. Ainsi sur la face méridionale du mur d'enceinte, une cellule avait été ménagée, rappelant la forme d'une barque et placée entièrement en saillie à l'extérieur quoiqu'elle n'eût de communication qu'avec le préau intérieur ; et au milieu de la face occidentale de cette enceinte, une petite tour avait été construite qui ne communiquait même qu'avec l'intérieur. Le troisième édifice, isolé dans le préau au sud du sanctuaire, n'offre rien de particulier.

Ce sanctuaire ne manque pas non plus d'originalité. Il figure, à l'intérieur du moins, une croix latine. De même que toutes les autres parties de ce petit monument, il est entièrement construit en blocs de limonite qui sont ici bien choisis et de belle qualité : le grès ne fut employé que pour la décoration de sa porte d'entrée et pour les statues de deux gardiens, de grandeur d'homme, massifs, d'aspect rébarbatif, à coiffure courte et cylindrique qui

sont encore debout devant cette porte dont le linteau représente le dieu assis sur l'éléphant tricéphale. Cette porte donne accès dans un vestibule ou galerie voûtée où trois fausses portes latérales forment de chaque côté des niches encadrées par des piliers. Au fond ce sanctuaire prend, sous le dôme terminal, la forme d'une croix, en un réduit obscur éclairé seulement par cette galerie. A l'extérieur, la galerie se raccorde par ressauts progressifs à la tour dont les faces très réduites se raccordent aussi entre elles par des séries d'angles saillants et rentrants, de manière que le plan de cette tour est un octogone. Son couronnement est de même indiqué par cinq ou six gradins en retraits.

Ce petit édifice, dont l'architecture est remarquable, mesure environ quatorze mètres de longueur à l'extérieur sur six de largeur maximum aux branches de la tour qui est haute d'une dizaine de mètres. Nous ne pensons pas qu'il remonte au delà du XI^e siècle. Il est bien conservé. Mais l'intérieur, repaire de centaines de chauves-souris, est inabordable. Leurs déjections s'élevaient à deux mètres de hauteur lors de notre visite. Il est pourtant probable que les indigènes enlèvent ce guano pour fumer certaines plantations, de tabac par exemple. Toujours est-il qu'en aucune ruine nous n'avons été repoussé à un tel point par leur aspect répugnant et leur odeur presque suffocante.

Vat Baray. — Nous avons dit que Baray tirait son nom d'un gros village situé à peu près au centre de la province, à mi-route du chemin qui conduit de Han Chéi à Kampong Thom. Il est plus exact de dire que ce nom est ici réservé à une grande pagode moderne entourée de trois ou quatre villages qui portent des noms différents. En parlant de cette pagode et du pays environnant il est encore d'usage d'ajouter souvent à cette appellation de Baray diverses qualifications telles que Kandal « centrale », Preali Chi « Bouddha ou divinité », Phum Thom « grand village », Kouk Séh « terre des chevaux », Citalok « monde de l'intelligence ». Cette pagode de Baray, construite sans doute sur l'emplacement d'un temple antique, mais n'offrant rien de remarquable au point de vue architectural, abritait trois stèles, une ancienne et deux modernes.

Une espèce de porte maçonnée supportait un entablement sculpté d'un côté en bas-relief que recouvrait une épaisse couche de chaux. Au dos était

burinée une inscription de dix-huit lignes dont deux en sanscrit et seize en langue khmère. Mais les deux dernières lignes du texte vulgaire sont effacées, ont totalement disparu. De plus, la fin de toutes les lignes manque : la pierre ayant été sciée plus tard, probablement lorsqu'elle fut ajustée au portique actuel. Aux deux lignes du début, le sanscrit est d'une écriture assez soignée, les lettres sont grandes et profondément creusées. Mais, comme le dit M. Barth, le manque d'espace dans cette partie a obligé le lapicide à les serrer outre mesure. Il en est résulté un allongement exagéré dans le sens vertical qui produit l'effet le plus disgracieux. Dans la partie khmère, ce défaut est moins sensible. Par contre l'exécution est plus médiocre ; la dimension des lettres n'est pas uniforme et varie quelquefois du double, d'une ligne à l'autre.

D'après le même savant, la strophe sanscrite relate l'érection d'une image de S'ri S'ambhu ou S'iva en l'an 598 s'aka = 676 A. D. ; sans qu'on y puisse lire le nom du roi ou du donateur. Le texte en langue vulgaire, que nous avons étudié, énumère les esclaves sacrés donnés par un personnage dont le nom à six syllabes est effacé en grande partie ; mais ce nom qui commençait par *Sa* et finissait par *ti* n'est donc pas un nom royal. Nous ne savons pas, d'un autre côté, si le règne de Jayavarman I^{er} s'est prolongé jusqu'à la date que donne la strophe sanscrite. Les esclaves étaient offerts au dieu S'ri Saṅkaraṅārayana (*sic*), nom très reconnaissable quoique écrit d'une manière incorrecte et quoique ses dernières lettres soient effacées. Donc Vishnou était associé à l'image de S'iva et nous avons affaire ici encore à un Harihara. Suivaient environ soixante-dix noms, khmers ou sanscrits, des esclaves, hommes et femmes ; les fils de celles-ci étant indiqués à l'occasion.

La plus petite des deux stèles modernes de la Vat Baray porte sur ses deux faces une inscription dont les lignes sont très serrées ; elles sont superficiellement gravées, au point que le document ne put être estampé ; mais il fut facilement copié par un indigène, d'autant plus qu'il ne diffère du cambodgien actuel ni par la langue ni par l'écriture. Il remonte probablement à l'année 1821 de notre ère qui fut Masaṅ troisième de la décade, ou bien à 1761, mais avec moins de vraisemblance. N'étant pas daté, il donne seulement des combinaisons d'années de cycle et de décade qui se reproduisent tous les soixante ans. En substance il dit ceci :

« Le Cau Bañā Sēn Kham Hvā (titre du gouverneur de Baray à l'époque)

fut investi de cette dignité le jeudi sixième jour de la première quinzaine de Pus (janvier) année Masāñ « du serpent » troisième de la décade. Le mardi, troisième jour de la première quinzaine de Māgh (février) de cette année Masāñ il vint gouverner ce pays de Gok Seh (prononcé Kouk Sêh). Dès le quatorzième jour de la première quinzaine de Phalgun (mars) même année, l'okñā Yuñ, le Cau Bañā Yok et le Cau Bañā Sên convoquèrent les (gens des) pays de Jrai (= Srok Chrêi village à deux lieues au nord de Baray), de Sralau (= Srok Srelau à deux lieues au sud de Baray) et de Sujai (= Srok Sauchéi, à l'est de Srelau) pour couper les bois nécessaires à la construction de la vihāra sacrée de la pagode (de Gok Sêh ou Baray Kandal). Le Cau Sên fit ensuite élever cette vihāra.

« Au jeudi troisième jour de la première quinzaine de Māgha de l'année Mami (du Cheval) quatrième de la décade (donc l'année suivante), l'ordre fut donné à l'Okñā Ekarāj, au Cau Bañā Rāj Mandi, au Cau Bañā Jā, au Cau Bañā Mun et au Cau Lir, de lever tous les (habitants des) villages à l'ouest de Pārāy (= Baray) pour couper les bois de la pagode de Pān Ak (= Banak, nom d'origine laocienne signifiant « village extérieur » paraît-il. Il est situé à peu de distance au nord-ouest de Baray et il est probablement peuplé de Laociens). Ensuite l'ordre fut donné au Cau Bañā Jruk et au Cau Bañā Em de lever tous les habitants des quatre villages de Pārāy, à l'est, afin de couper les bois et de construire la vihāra de Pārāy Kantāl (= Baray Kandal).

« Au lundi, sixième jour de la lune croissante de Phalgun, année Mami, quatrième de la décade, l'Okñā Adhipati Sañgrāma leva tous les habitants pour couper les arbres et construire la vihāra du pays de Yoñ (ou Jha Yoñ) prononcé Chho Young, actuellement So Young, à quelques lieues au sud-est de Baray, entre Pongro et Srelau). Puis ordre fut donné au Cau Bañā Sum et au Cau Bañā Bov du pays de Jrañ (= Srok Chrong à quelques lieues à l'est de Baray) demeurant à Pandāy Rāñ (= Bontéai Reang, pays non identifié), de faire couper les arbres pour la construction de la vihāra sacrée de la pagode (du village appelé) Jrañ extérieur.

« Au jeudi neuvième jour de la première quinzaine de Kātik (novembre) année Mamê (de la chèvre), cinquième de la décade, le seigneur Okñā Cakrī (un Ministre), beau-père (du gouverneur probablement) vint planter les sêma (bornes sacrées) et les six vihāra furent consacrées en cette année Mamê, cinquième de la décade. »

La troisième inscription de la Vat Baray remplit entièrement, sans laisser aucun vide, une stèle plate de grès. Elle compte vingt-huit lignes sur la première face, trente et une sur la seconde et soixante et onze lignes très courtes, celles-ci, sur la tranche assez étroite du pourtour. Toute récente qu'elle est, cette inscription a déjà souffert : l'usure et des éclats de la pierre ayant enlevé plusieurs mots. Le texte contient la date très précise en deux ères. Mais il faut observer à ce propos que l'année indiquée est révolue, dépassée même de six mois dans l'ère du Bouddha et de deux mois dans la petite ère. Le document remonte donc au mois de juin 1851 A. D.. Nous résumons ainsi la traduction :

« Etant révolue l'année 2393 de l'ère de Bouddha et six mois en plus, dans la saison appelée hemantaratuṅ, mois de Jēs (juin), le mercredi, restant dans l'avenir 2606 années, trois mois et vingt-neuf jours (avant la fin de la religion actuelle qui doit durer au total cinq mille ans); l'année 1212 de la petite ère (étant aussi révolue); Anak Okñā Sē Nāñ Hvā (titre donné ici au gouverneur de Baray), appelé précédemment Grūv (= Guru) et (sa femme) Anak Mum qui a reçu précédemment les titres de Jamdāv Nārivañsā, (ce couple) au cœur pieux et plein d'une foi ardente a édifié la vihāra sacrée de Pārāy Braḥ Jī et a laissé cette inscription dans la pagode où était déjà une autre inscription sur pierre constatant les œuvres pieuses du nommé Tuk¹, lorsqu'il était Cau Bañā Sē Hvā. Mais le temple de construction soignée (que ce personnage avait fait élever) fut détruit pendant les troubles et les guerres des saints royaumes, Siam, Khmēr et Yūan (Annam), qui durèrent à partir de l'année Maseñ cinquième de la décade (= 1833 A. D.) jusqu'en l'année Jut (du Rat) deuxième de la décade (= 1840 A. D.), donc huit années complètes pour le grand malheur des populations qui furent dispersées de tous côtés.

« En l'année Chlau (du Bœuf) troisième de la décade (= 1841 A. D.) un auguste souverain (Braḥ Mahākhsatrādhirāja) dont le nom sacré est Aṅg Tūañ (= Aṅg Duong, le père et prédécesseur du roi Norodom) vint de la capitale du Siam, régna sur les Kambujas, résida à la forteresse de Ūtuñ (= Oudong) la victorieuse, la forteresse aux bornes fortunées (pandāy semā maṅgala) et il dispersa tous ses ennemis, les subjuguant par sa vertu, sa puis-

1. Probablement le principal personnage de l'inscription précédente. On donnerait ici son nom personnel.

sance, sa science, ses perfections. Les trois royaumes jouirent de la tranquillité la plus complète et ce roi puissant que la victoire avait favorisé régna paisiblement sur les Kambujas.

« Le mardi troisième jour de la lune croissante de Phalgun de l'année Vak (du singe) neuvième de la décade¹ S. M. (*Brah Rāma Isūrādhipati*) désigna des mandarins chargés de restaurer les temples ruinés pendant les malheurs du royaume. S. M. donna au gouverneur nommé Bhak (que nous avons vu plus haut désigné par le titre de Gruv), la dignité de Sê Nāñ Hvā (c'est-à-dire de gouverneur de Baray), lui remit le sceau de cette dignité et honora sa femme des titres de Jamdāv Divi Nārivañsā.

« Au mois de Cêt (avril), au commencement de l'année Rakā (du coq), première de la décade (= 1849, A. D.) S. M. donna l'ordre de lever 200 chefs et corvéables afin d'édifier la pagode de Brak Ji (de Baray). Un prince, fils du roi, reçut cet ordre, vint faire lever les 200 hommes et couper les bois le vendredi, sixième jour de la lune croissante de Bisāk (mai) de cette année Rakā. L'Okñā Anubha, chef des ouvriers et sculpteurs, refit le temple à neuf et tout fut achevé le jeudi, onzième jour de la lune croissante d'asuj (septembre-octobre) de l'année Car (= Châ, du Chien) deuxième de la décade (1850, A. D.). Tout fut en place : pièces diverses, ornement, sculptures, incrustations.

« Le fronton de la façade représente Brah Vesavana² debout sur un mont, armé de la massue, lançant des fleurs qui se transforment en femmes : ces femmes l'adorent en offrant d'autres fleurs : les fleurs lancées se transforment encore en singes qui semblent être pleins de vie et qui portent des aliments. Le fronton de derrière représente Rā (= Rāhou) saisissant la lune ; Brah Narāy (= Vishnou) sur Rāma, tenant entre ses mains les armes et le joyau précieux. Des deux côtés le Garuda enlève le Nāga. Il est impossible de dire à quel point les fleurs et les guirlandes se transforment (en délicates sculptures). L'autel sculpté est couvert d'incrustations. Les murs en briques sont recrépis à la chaux jusqu'au toit qui est surchargé de sculptures. Les portes et les fenêtres des deux façades sont sculptées, ornées, dorées et incrustées de glaces. Aussi la ligne de faite de la toiture. Ce temple sacré repose sur deux terrasses entourées de bornes sacrées et dont les talus sont revêtus de madriers.

1. Une des deux indications est erronée. La neuvième année de la décade fut Mamē « la chèvre » = 1847 A. D. L'année Vak, la suivante, ne fut donc que la dixième.

2. Forme pâlie, écrite ici fautivement, du nom de Vais'ravana ou Kuvera, le dieu des richesses.

« On construisit aussi une route allant à l'ouest, des ponts, des salas (ou salles publiques) pour les aumônes quotidiennes (faites aux bonzes) et des cellules (pour ces religieux). En grande allégresse on invita des bonzes à venir y résider. On planta cocotiers, aréquiers et arbres de toutes espèces, pour l'usage et l'embellissement de la pagode.

« Les frais de l'édification de ce temple : location des ouvriers (d'art), riz et autres fournitures de vivres aux gens qui y travaillèrent, les achats de vernis végétal, de l'or des glaces, du vermillon, de la chaux pour crépissage, s'élevèrent à la somme de deux barres d'argent (valant environ 160 francs à l'époque). L'œuvre pie de la consécration fut achevée le mardi de la pleine lune de Katik (novembre) de l'année du chien, deuxième de la décade (1850, A. D.),

« Nibbānam paccayo hontu. Mettu aham buddham. »

Cette invocation bouddhique termine cette longue inscription qui ne manque pas d'intérêt malgré qu'elle soit si récente.

Tenot Chum. — Srok Tenot Chum, dans l'ouest de la province de Baray, près du Sting Chinit, est un village d'une cinquantaine de cases, peuplé de descendants de Laociens de même que la plupart des villages du groupe de hameaux qui entourent la pagode où nous avons trouvé les trois inscriptions qui viennent d'être examinées. Tous ces Laos ne parlent plus que la langue cambodgienne. Près de Tenot Chum sont les ruines de deux anciennes tours en briques.

Ta Hêm. — L'une, appelée Prasat Ta Hêm, située au nord du village et près de la rivière, est encore haute de six à sept mètres, large de trois à l'intérieur. Un avant-corps la précède. Un monolithe taillé en forme d'auge, de baignoire, gît sur le sol à côté de la tour. La paroi de droite de la porte a reçu une inscription de quatorze lignes si affreusement mal écrite qu'elle n'est déchiffrable que par bribes. Les lettres assez grandes sont tracées sans aucun soin. La langue est le khmer mais fortement mêlé de termes pâlis. Le sujet se rapporte très nettement au Bouddhisme moderne. Ce texte porte l'empreinte d'une grande ferveur vis-à-vis du triple Joyau et du Tathagata en particulier. Pourtant, l'on y lit le nom du Vrah Guru de S'rī S'rindrajayavarman, l'un des rois nommés sur la stèle sanscrite et brahmanique dite d'Angkor Vat. Ce fait rend d'autant plus regrettable l'absence de toute date sur l'ins-

cription de Prasat Ta Hém document qui appartient probablement (de même que cette stèle d'Angkor Vat dont la date n'a pu être donnée par les tra-

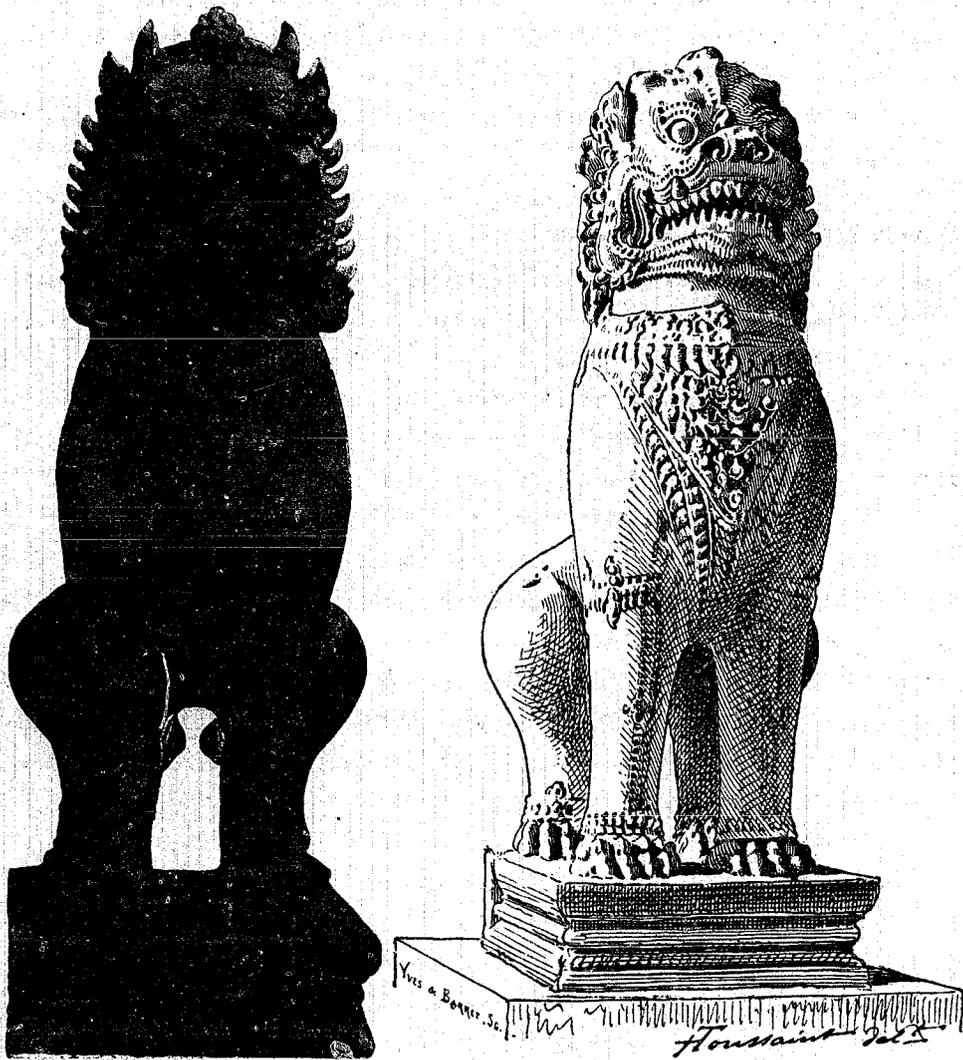


FIG. 64. — Statues de lions. Photographie de M. Fournereau, à gauche.

ducteurs) à cette époque de décadence très accentuée des XII^e et XIII^e siècles, époque qui ne nous a presque pas laissé de textes épigraphiques.

Ta Kéo. — Prasat Ta Kéo, l'autre tour en briques de Tenot Chum est située à l'ouest du village et du monument précédent. Elle est entièrement

recouverte d'un épais manteau de lianes qui ne laisse guère voir que sa porte et son beau linteau représentant le dieu sur l'éléphant entouré de nombreux adorateurs. Près de cette tour, outre de nombreux débris de statues brahmaniques et bouddhiques, se trouve une stèle d'un grès si tendre que la pierre s'est usée sous l'action du temps de telle sorte qu'il n'y reste que fort peu de chose de lisible. Le document comptait vingt-six lignes environ sur chacune de ses deux grandes faces et autant sur les deux petites ; son écriture était cursive et il paraît remonter à l'époque du roi Suryavarman I^{er}, x^e siècle s'aka. Il y est question de fondations faites en faveur de diverses divinités, de plusieurs personnages qualifiés steñ, steñ, mratāñ kloñ et, à la fin, de serfs sacrés, appelés tai et gho, ainsi que des champs donnés. On y lit à deux reprises le nom posthume du prédécesseur de Suryavarman I^{er}, « le roi qui est allé au Paramaviraloka », c'est-à-dire Jayavarman V qui régna de 890 à 924 s'aka = 968-1002, A. D.

Kampong Léng. — En aval de Tenot Choum et au delà du Sting Chinit, le pays qui forme de nos jours la petite province de Kampong Léng doit son caractère particulier à de forts soulèvement volcaniques qui constituèrent sans doute, dès les temps les plus reculés, des îles ou de petits archipels où les populations primitives trouvèrent leur refuge, au milieu des plaines liquides, maritimes ou lacustres, qui s'étendaient de tous côtés. Aujourd'hui encore le pays reprend périodiquement ce caractère à l'époque de l'inondation. Le plateau à peu près circulaire, de huit à dix lieues de diamètre, qui sert d'assise à deux chaînes ou groupes de montagnes s'ouvrant en triangle vers le midi, redevient aux crues, une véritable île entre les régions basses et noyées, du Grand Lac à l'ouest, de son fleuve au sud, du Chinit à l'est : le cercle étant fermé au nord par vastes lagunes ou marais qui sont les plus bas-fonds d'une plaine profondément inondable. Les montagnes de Kampong Léng se rattachent plutôt au système orographique de Kampong Chhnàng, sur l'autre rive du fleuve qui a dû s'ouvrir un passage dans ce détroit pour aller remplir l'immense bassin du Lac.

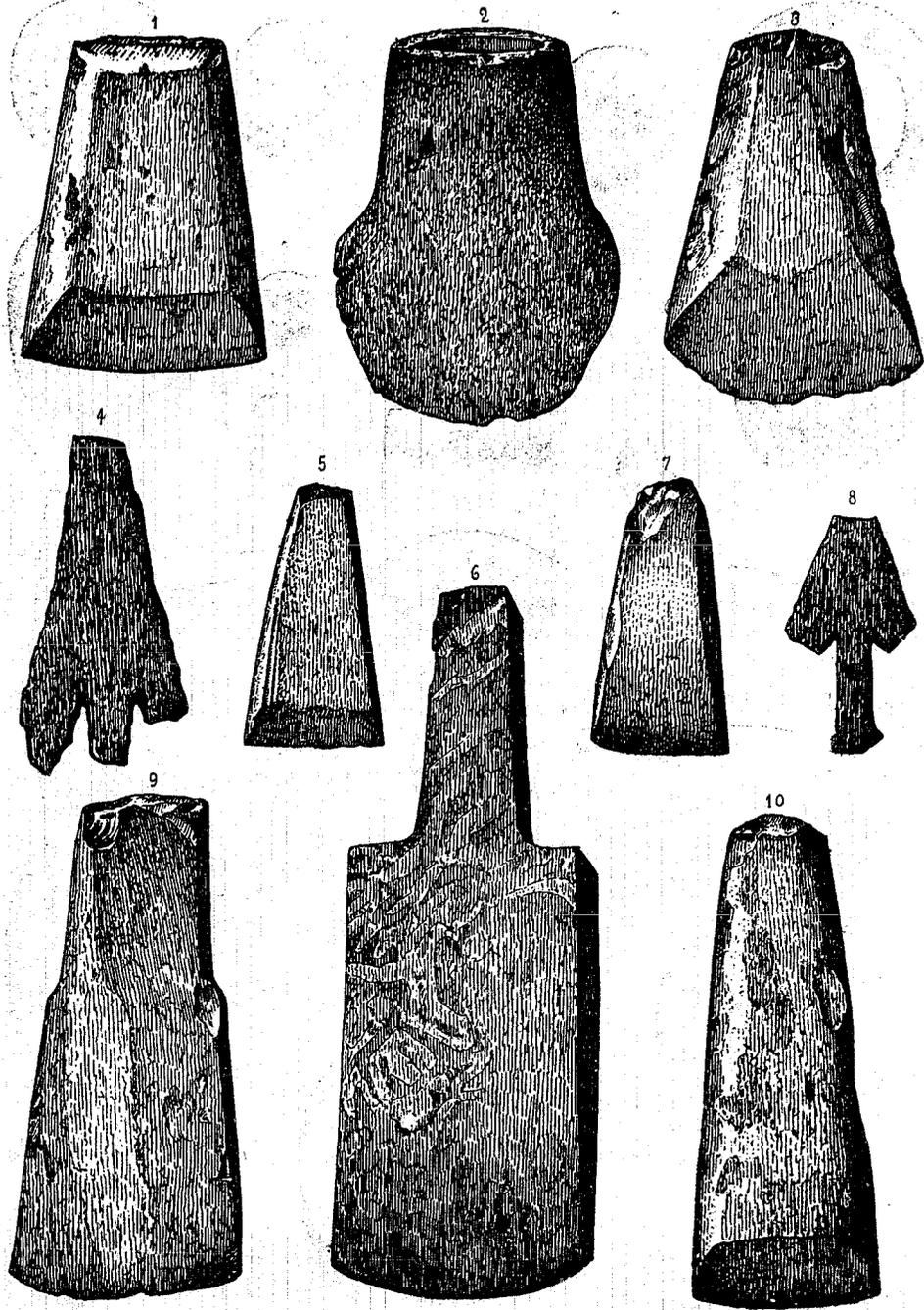
Aucun lieu déterminé ne porte actuellement le nom de Kampong Léng « rive de l'abandon » qui s'applique à l'ensemble de la province. Outre la pêche, la population a pour ressources des cultures assez importantes de riz, coton, tabac au pied des monts où elle se groupe de nos jours comme elle a dû le faire de tout temps. Laissant de côté des serfs héréditaires qui sont

généralement chargés du service des éléphants royaux, cette population compte 1 216 inscrits répartis entre sept « chefs de pays » et trois « chefs de rive ou de villages fluviaux » ; elle obéit à l'Okñā Yas Tejo, mandarin à huit mille honneurs, de la seconde Maison princière, qui relève de l'Okñā Sri Dhammādirāj, le Ministre des finances de cette Maison.

Sâmrong Sên. — Un village appelé Sâmrong Sên, dont la situation est un peu excentrique par rapport à l'ensemble de la province, est construit sur la rive droite du Sting Chinit, à un coude brusque qui rapproche cette rivière du plateau de Kampong Lêng dont elle n'est plus guère qu'à une lieue. Le Sting Chinit se jette dans le Bras du Lac à une dizaine de milles au-dessous, au confluent appelé Péam Dāk Kong. Les trente ou quarante cases ou paillottes de Samrong Sên sont haut perchées sur pilotis, dans un pays de jungles profondément inondé aux crues. Les bateaux peuvent mouiller dans la rivière à toucher ces cases et par quatorze mètres de fond. Une haute terrasse où ont été établis la pagode et quelques fours à chaux est seule hors des atteintes de l'inondation. Ce village est construit sur un gisement considérable de coquillages et ses habitants qui vivent de pêche font cuire la chaux de ces coquilles qui est très estimée comme ingrédient à ajouter aux chiques de feuilles de betel. C'est aussi la station lacustre la mieux connue, la plus célèbre de tout le Cambodge : les habitants étant à même de collectionner en grand nombre les objets préhistoriques trouvés parmi les coquilles et de les vendre aux Européens.

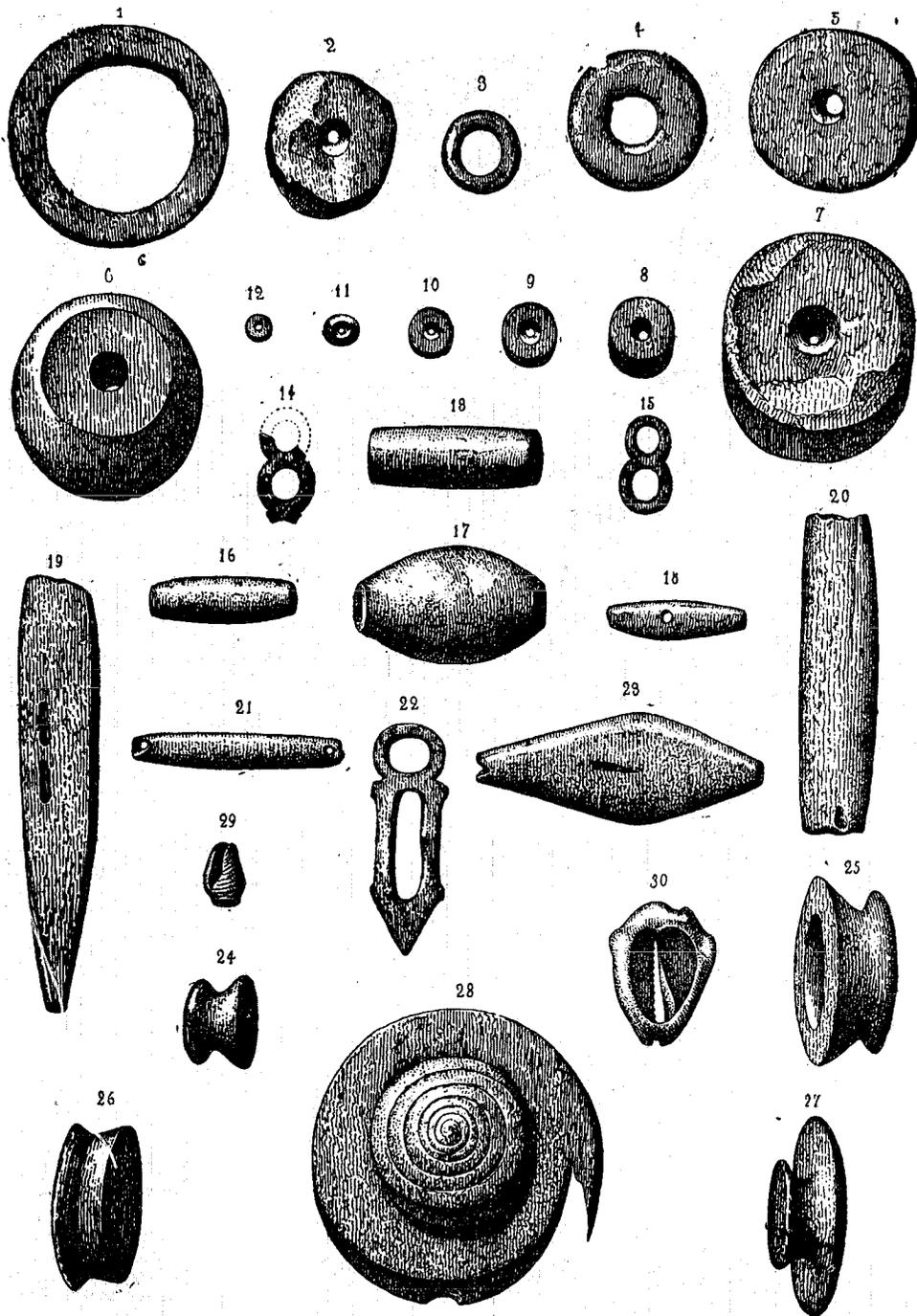
C'est surtout à l'ouest du village que s'étend le banc des coquilles, tertre long de trois à quatre cents mètres, large de plus d'une centaine, en relief de quatre à cinq mètres sur la jungle basse des environs, d'une composition assez uniforme de vase argileuse et de couches stratifiées d'agrégats de coquilles fluviatiles mêlées à la vase et analogues à celles qui vivent de nos jours dans les eaux douces de la région. Lorsque l'inondation s'est retirée, les habitants creusent des puits dans ces couches qui se superposent jusqu'à sept ou huit mètres de profondeur, lavent les coquilles à la rivière, les font cuire au feu de charbon de bois. Leurs fours, en forme de cône renversé, sont faits de briques que des branchages maintiennent à l'extérieur. Ils vendent ensuite cette chaux par tout le Cambodge.

Au-dessous d'une couche superficielle de vase épaisse d'un mètre, où se rencontrent des poteries qui se rapprochent des types actuels du pays, les



B. SCHMIDT

FIG. 65. — Haches et flèches préhistoriques de Samrong Sèn.



B. SCHMIDT

FIG. 66. — Ornaments préhistoriques de Samrong Sên.



B SCHMIDT

FIG. 67. — Hameçon, anneau et poteries préhistoriques de Saurong Sèn.

bancs de coquilles sont mêlés de nombreux ossements humains, provenant sans doute des individus qui se noyèrent ou moururent par accident pendant de longues périodes séculaires ; ils sont aussi mêlés d'objets en cuivre, en bronze, en os ou en bois de cerfs : pointes, hameçons, anneaux et pendeloques ; d'ornements d'oreilles en forme de courts cylindres étranglés, semblables à ceux que les campagnardes cambodgiennes portent de nos jours et qui sont en bambou, ébène ou ivoire ; on y trouve aussi des poteries anciennes, montées à la main sans le secours du tour et selon les procédés actuellement en usage ; enfin des pierres polies qui ne le cèdent en rien aux beaux spécimens de l'âge de la pierre polie en Europe : haches, flèches, anneaux, disques annelés, perles ou billes percées d'un ou plusieurs trous de suspension, etc. Bref ce gisement n'est autre que l'accumulation séculaire des déchets de cuisine ou de mobilier d'une station lacustre dont les habitations sur pilotis ne devaient pas différer sensiblement des pauvres cases actuelles en bambous et paillettes, mais dont les origines se perdent dans les périodes lointaines de l'âge de bronze et de l'âge de la pierre polie. Ces déchets ont été lentement recouverts par les sédiments vaseux des inondations annuelles.

On peut rencontrer au Cambodge nombre d'autres stations de ce genre, mais celle-ci est de beaucoup la plus importante, la plus remarquable.

Ti Pir. — De Samrong Sên, descendant le Sting Chinit et prenant ensuite le Bras du Lac à droite, ou atteint bientôt, en face de Kampong Chhnang mais sur la rive gauche du fleuve et dans le sud de la province de Kampong Lêng, une butte isolée de calcaire, haute de quarante à cinquante mètres, qui est appelée Phnom Ti Pir « mont au double lieu » ; elle est en effet à deux sommets couronnés de petites tours en briques actuellement démolies. La construction élevée sur le piton oriental était précédée d'une petite porte-autel de quatre monolithes encore en place, analogue à celle que nous avons vue à Han Chéi. Une troisième tour, plus grande que les précédentes, construite sur le col entre les deux pitons, tournait le dos au fleuve pour faire face au nord. A côté se trouvaient plusieurs statues de facture très médiocre, entre autres deux gardiens et une déesse un peu mieux travaillée et moins grande que nature, qui est actuellement au Musée Guimet.

Les briques des édifices de cette colline, située au bord du fleuve et très facilement accessible, ont été enlevées pour servir ailleurs.

Phnom Kângrei. — Au nord de Phnom Ti Pir le plateau de Kampong Lêng est hérissé de petites buttes granitiques hautes de vingt, quarante, soixante mètres, dont deux, Phnom Ta Tom et Vat Phnom, couronnées par des pagodes modernes, ont pu être occupées par des temples antiques. Plusieurs autres collines ont des vestiges d'autel de nulle importance ou bien sont le séjour de génies redoutés. On rencontre aussi dans la pagode du Phum Pou, au nord des monts Kângrei dont nous allons parler, des lingas de pierre et des linteaux sculptés.

Phnom Néang Kângrei « les monts de la dame Kañrī » constituent dans l'ouest du plateau, une petite chaîne allant du sud au nord, haute de deux cents mètres au plus, couverte de grandes herbes plutôt que boisée. Son nom est expliqué par une légende très répandue qui fait de la Dame Kañrī la fille du Yaks ou ogre Sandhamā et l'épouse d'un personnage appelé Brah Buddhisên. Celui-ci, touché par la grâce, abandonna sa femme et tous les biens de ce monde ; pour mieux assurer sa fuite, il créa derrière lui le Grand Lac. Dame Kañrī, qui se souciait des joies de ce monde plus que des vies futures ou du Nirvāna, se mit à sa poursuite, mais elle fut arrêtée par les eaux et elle mourut de douleur à Koh Bokol « l'île du pugal, du corps » à l'ouest de ces montagnes. Sur les pics de Kañrī, dont plusieurs portent d'autres noms de personnages légendaires tels que le Samdach Nân, on ne rencontre que des autels grossiers faits de pierres brutes qui pourraient bien remonter à une antiquité très reculée.

Ponerai. — Continuant au nord, après avoir dépassé un pic isolé et pyramidal appelé Phnom Trâng, on atteint, à une demi-lieue au delà, une autre butte en forme de croupe arrondie et légèrement allongée du sud au nord, haute de quarante mètres environ, que les indigènes appellent Phnom Ponerai = Banrai « la belle » ; d'autres disent Phnom Preah Noréai, c'est-à-dire le mont de Vishnou. Du sommet on jouit d'une vue belle et très dégagée sur la plaine boisée et inondée qui borde le Grand Lac. Ce fut peut-être pour ce motif que les anciens Cambodgiens tournèrent à l'ouest les trois tours en briques qui couronnent Phnom Ponerai. Ces tours également espacées, construites sur une même ligne nord-sud, et larges de quatre mètres à l'intérieur, sont encore hautes d'une dizaine de mètres, quoiqu'elles soient très ruinées. Les portes qui ont perdu leurs monolithes de grès permettent de bien juger du mode de construction de ces sortes de temples : la tour en briques

était d'abord élevée carrée puis ronde plus haut en laissant béante l'ouverture ogivale de la porte par où on introduisait à l'intérieur l'autel et les divinités. Puis on mettait en place les lourds monolithes de l'encadrement de cette porte et au-dessus de l'entablement un mince mur de briques bouchait le haut de l'ouverture qui avait été laissée pour l'installation de la porte. Il ne restait plus dès lors qu'à consacrer le temple. A côté des tours de Ponerai, outre un caitya ou pyramide pleine en briques qu'un figuier religieux soulève en l'air, on aperçoit plusieurs statuettes de dieux et déesses brahmaniques portant encore des traces de dorure.

Phnom Tùk Méas. — De Ponerai, en laissant au nord un dernier monticule boisé qui surgit à une demi-lieue de là dans les marais et lagunes et qui ne présente rien de remarquable, disent les indigènes, malgré son nom de Phnom Chéi Tèât, c'est-à-dire « Mont de Jayadatta », on tourne à droite en décrivant un grand arc de cercle pour longer, sur sa face extérieure ou orientale, mais à bonne distance car elle lance de ce côté de nombreux contreforts, la chaîne calcaire dite Phnom Tùk Méas « les monts de la barque d'or » qui est de beaucoup la plus importante de la province de Kampong Lêng car elle atteint jusqu'à trois et quatre cents mètres de hauteur et plusieurs lieues de longueur du nord au sud.

Kalo. — Les premières ruines qu'on rencontre, situées sur un petit tertre à une soixantaine de mètres d'une butte appelée Phnom Angkêp « mont de la grenouille », sont les deux tours de Kalo dont les briques furent façonnées et cuites en riches moulures. La tour de gauche, moins ruinée, haute d'une quinzaine de mètres laisse bien voir les lignes pures et les parois nettes de sa double ogive intérieure. On peut aussi remarquer, au-dessus de la porte, une pierre plate et horizontale engagée dans les murs des pieds-droits et formant étagère dans la petite niche intérieure que laissait la mince cloison de briques placée en dernier lieu sur l'entablement des portes des tours de ce genre.

Basrei. — On appelle Basrei ou Preah Srei = Brah Srī « déesse, femme sainte, Laksmi » des ruines situées à une lieue au sud de Kalo et au pied de la colline de Dek Po; Au premier plan sont deux tours en briques dont celle de gauche, très petite, est complètement ruinée. L'autre, plus grande, assez

bien conservée, sauf le grès de sa porte qui a perdu ses sculptures en relief rongées par le temps ou abîmées par les dévastateurs, l'emporte sur celle de Kalo par la richesse des moulures de ses briques à l'extérieur et par les beaux pans ogivaux de sa voûte intérieure qui est intacte malgré que le sommet de cette tour soit un peu dégradé à l'extérieur. Haute d'une quinzaine de mètres, plus profonde que large, cette tour présente à sa base un rectangle intérieur de six mètres cinquante sur quatre mètres cinquante qu'entourent les quatre murs épais d'un mètre quatre-vingts. Ces murs s'élèvent verticalement jusqu'à quatre mètres de hauteur là où des saillies de pierre indiquent la place d'un plafond en bois disparu ; puis ils s'inclinent doucement vers le centre en quatre pans inégaux dont les deux plus grands se réunissent au sommet par une arête aiguë et légèrement cintrée où se retrouvent mathématiquement les deux mètres d'excédent de la profondeur sur la largeur. La faible lumière qui ne pénètre que du bas, par la porte, augmente encore l'effet de cette architecture ogivale simple et parfaite en son genre. Il y a aussi à signaler que la porte de cette tour a conservé ses deux anciens battants en planches épaisses s'ouvrant à l'intérieur et dont les montants pivotent dans les mortaises entaillées sur le seuil et sur l'entablement.

A dix mètres en arrière de ces tours est un petit « autel-porte » formé de quatre monolithes et analogue à ceux que nous avons vus à Han Chéi et à Ti Pir ; puis à trente mètres au delà, sur une petite esplanade haute de cinq à six mètres qui fut taillée sur les dernières pentes de la colline de Dek Po, se dresse encore une troisième tour dont les murs sont très épais, quelques-unes de ces constructions, sinon toutes, pourraient bien remonter aux environs du vi^e siècle s'aka.

Par suite d'un malentendu ou d'un oubli regrettable, une inscription de dix à quinze lignes, qui est gravée sur une des parois de porte de Basrei et que nous avons vue en 1879, ne fut pas estampée en 1882. Elle reste à recueillir.

La belle tour de Basrei n'est pas abandonnée ; fait assez rare parmi ces ruines du Cambodge ! Sa porte est tenue fermée à l'aide d'un cadenas. Les populations des villages voisins ont coutume d'ouvrir cette porte et de se réunir en ce lieu pour célébrer les fêtes du nouvel an ; elles se bornent à répandre du sable fin dans l'intérieur de la tour qui est vide maintenant de tout autel ou divinité.

Phûm Da. — Le Phum Dâ « hameau du roc », à deux lieues au sud de

Basrei, entre la jungle noyée de Samrong Sên et les dernières saillies de la chaîne calcaire de la « Barque d'or », est un petit village dont les cases sont cachées sous des bosquets de cocotiers et d'autres arbres fruitiers. A deux cents mètres au sud de sa pagode, une petite esplanade couverte de broussailles, appelée Tuol Prasat « le tertre de la tour », n'offrait plus qu'une jolie petite stèle plate que les indigènes laissaient enterrée par crainte superstitieuse : mise au jour, elle aurait empêché les pluies de tomber. Nous les avons déchargés de tout souci en emportant cette pièce. Bergaigne a étudié, dans le *Journal asiatique* de 1882, l'inscription sanscrite, à écriture monumentale et soignée selon l'usage de ces documents, qui occupe les vingt lignes de la première face et les deux lignes du haut de la seconde. Sur cette seconde face a été burinée ensuite une inscription en langue vulgaire de quinze lignes dont l'écriture cursive a été sensiblement moins soignée. Les deux parties du document sont en parfait état de conservation.

Le texte sanscrit, empreint d'un profond mysticisme sivaïte, débute par la formule ordinaire d'adoration à S'iva et comprend neuf stances dont quatre composent encore une invocation adressée à ce dieu en lui donnant des épithètes empruntées à la philosophie mystique des Upanishads. Les cinq autres stances se rapportent à l'érection et à la consécration d'un linga ou représentation phallique de S'iva en l'année 976 s'aka (= 1054 A. D. donc sous le règne du roi Udayādityavarman qui n'est nullement mentionné dans ce document) par un yogin ou ascète nommé Jñānapriya Aryamaitrin, de qui le texte dit : « c'est le seigneur en personne », c'est-à-dire qu'on le considérait comme identifié dès cette vie à S'iva, le dieu représentant l'âme du monde dans laquelle il devait s'absorber en mourant. A prendre les termes de l'inscription à la lettre, au lieu de s'absorber dans le linga, il aurait tiré ce linga, « des entrailles de son corps » comme aurait pu le faire S'iva lui-même. Cet ascète enjoint aux « habitants des cavernes » de respecter ce linga et termine en exprimant le vœu que les deux noms qu'il porte gardent pour lui tout leur sens (chéri de la science, ami des gens honorables) tant qu'il ne sera pas détaché des objets sensibles.

Le texte khmer des quinze dernières lignes dit en substance que cette inscription est faite pour glorifier la puissance du linga sacré. Quiconque le servira six mois sera fortuné dans les deux mondes, tandis que les négligents n'auront aucun succès dans ces deux mondes. Le seigneur Yogi (c'est-à-dire l'ascète pratiquant l'union mystique avec Dieu, sans doute l'auteur nommé

dans le texte sanscrit) sera le prêtre de cette représentation de la divinité et aura, selon les coutumes sacerdotales, la jouissance des terres, jardins et étangs (qui font partie du domaine du temple). Deux serfs ou esclaves, une « tai » et un « si » sont chargés du service du linga et du feu sacré ; ils devront principalement veiller à la nourriture (vyañjana) qui sera apportée du monastère (ās'rama) que le chef du peuple, nommé Dharmāvāsa, et les familles ont donné à titre d'honoraires, selon la loi de ceux qui donnent des honoraires. Quiconque violera ces prescriptions subira les divers supplices royaux (rājabhaya) pendant sept naissances ; quiconque les observera fidèlement jouira de la toute-puissance (vibhava).

Les deux textes de cette stèle, se complétant l'un par l'autre, constituent le témoignage d'une fondation « communale », si l'on peut employer ce terme, que les gens de la localité firent en faveur du brahmane, de l'ascète qui nous y a laissé son nom. Les fondations de ce genre devaient être très usitées dans l'ancien Cambodge.



CHAPITRE XVIII

KAMPONG SOAY

Le pays. — Les rivières. — Les habitants. — Les districts. — Santhuk. — La tour du Phum Prasat. — Phnom Santhuk. — La stèle de Kakoh. — Kampong Thom. — La stèle de Vat Kédéi Char. — Mâhá. — Srengé. — Prasat Andét. — Préi Kedei. — Phnom Barieng. — Neak Ta Palup. — Preah Rong. — Trepeang Proes. — Chhœu Téal. — Les tours de Kouk Khlong. — Ngon. — Prasat Chéachul. — Srê Kandal. — Phnom Dêk, l'industrie du fer. — Prasat Beng, l'inscription. — Srê Athupedei. — Prasat Khna. — La stèle de Tuol Prasat. — Preah Khleang. — Phnôm Koul. — Prasat Prayong. — Preah Lean. — Prasat Srê Ta Chœu. — Thbêng, le mont, Prasat Preah Théat, Prasat Samlanh, Phûm Réach Sdach, Trepeang Prasat, Prasat Sên Chum. — La stèle de Neak Ta Charek. — Prasat Dáp, le pays, le monument.

Le Pays. — Kâmpong Soay = Kambañ Svây « le quai des manguiers » est le nom donné à la plus vaste province du Cambodge actuel. Beaucoup plus étendue au début du xix^e siècle, elle comprenait probablement Melou Préi qu'un gouverneur rebelle livra aux Siamois ; au milieu de ce siècle elle embrassait encore Stoung et Chikréng que le roi Norodom érigea en provinces distinctes, au grand mécontentement des populations froissées dans leur respect des vieilles traditions. Preah Rong, détaché plus tard, forma de même un district séparé. Quant à la petite enclave de Préi Kedei, son érection en province de la quatrième Maison doit remonter assez loin. A part Melou Préi, aujourd'hui possession siamoise et qui sera examinée ultérieurement, nous étudierons ici la province de Kampong Soay en faisant abstraction de tous ses démembrements, en la supposant restée intacte, s'étendant donc depuis le Chinit à l'est jusqu'à la province d'Angkor à l'ouest.

La limite orientale de cette grande circonscription n'atteint pas, en effet, le grand fleuve : Krachêh, Sambok et Sambaur occupant une large bande de

terrain sur la rive droite; elle suit le Chinit ou tout au plus la ligne de partage des eaux entre le fleuve et cet affluent du Bras du Lac. Par endroits, quelques monticules et quelques mamelons de limonite dessinent cette ligne de faite, mais plus généralement elle n'est constituée que par des forêts ou plateaux marécageux, repaires inviolés des éléphants sauvages. Au nord, la province de Kampong Soay atteint sur une certaine étendue le mur des Dangrêk. La frontière entre les deux royaumes, nullement indécise, suit les limites traditionnelles des districts et toutes les cartes faites jusqu'à ce jour sont erronées en ce qui concerne le nord de Kampong Soay.

Des Dangrêk, la province descend en pente douce vers la dépression du Grand Lac en se hérissant, surtout dans le nord, de nombreuses buttes ou collines généralement boisées que domine le gros massif du Thbêng. De belles et épaisses forêts croissent quelquefois dans le voisinage de ces montagnes. Quant aux plaines, elles sont herbeuses et inondées vers le sud, tandis qu'au nord ce sont des plateaux légèrement ondulés, où les tertres alternent régulièrement avec les bas-fonds, et qui sont partout couverts de forêts-clairières de ces arbres à essences résineuses, aux écorces rudes et lépreuses qui croissent parmi les grandes herbes; les paysans incendient chaque année ces plateaux à l'époque de la sécheresse.

Les Rivières. — Les rivières et les nombreux torrents de la région versent au Grand Lac une énorme quantité d'eau pendant les crues annuelles. Le Sting Chinit = Sdiñ Jinit, dont il a déjà été question à propos des provinces de Baray et de Kampong Lêng, descend des contrées peu connues du district de Preah Rong, traverse de vastes forêts et limite la province sur une grande partie de son cours. Nous savons que son embouchure est au Péam Dák Kong sur le Bras du Lac. Dans le bas pays où il prend aussi le nom de Prêk Samrong Sên, il est facilement navigable pour les barques indigènes et il atteint, lors des pluies, jusqu'à soixante mètres de largeur sur six de profondeur.

A une dizaine de lieues de son embouchure il reçoit sur sa droite un affluent de semblable importance qui prend aussi sa source dans le district de Preah Rong où on l'appelle Sting Preah Rong ou Baroung, ou encore, paraît-il, Sting Dahr; ce dernier mot paraissant être de langue Kouie et signifier « eau ». Là où il devient navigable aux barques on lui donne plus communément le nom de Prêk ou Sting Tang Kassang.

Ces deux cours d'eau communiquent avec le suivant, le Sting Sên, par un arroyo ou canal naturel appelé Prêk Kampong Thmâ « rivière du quai des pierres » qui transforme en île véritable la province de Kâmpong Lêng.

Le Sting Sên ou Prêk Kampong Soay, dont le cours est assez étendu, roule aux pluies une masse d'eau plus considérable que l'ensemble des deux précédents, mais il ne conserve qu'un mince filet d'eau en saison sèche et il n'est navigable pour les chaloupes que sur la seconde moitié de son cours et de juillet à novembre: les pirogues indigènes ne le remontent guère que pendant six mois et dans cette même partie de son cours. Sa source principale qui sort d'une forêt appelée Prêi Toting « forêt en travers » recueille, par une multitude de torrents, les eaux du versant méridional des Dangrêk. L'autre source draine, sous le nom de Sting Kedol, le plateau supérieur du mont Thbêng, coule à l'ouest et revient au nord pour se réunir à la précédente en un lieu appelé Preah Prâsâp. De là le Sên coule à l'est, dans une plaine qui s'étend entre les deux massifs du Thbêng et des Dangrêk: il reçoit à gauche les eaux du Chok qui sert de frontière entre Kampong Soay et la province siamoise de Melou Prêi. A partir de ce confluent c'est le Sên lui-même qui limite les deux royaumes de Siam et de Cambodge pendant une partie de son cours, en continuant à décrire une vaste courbe autour des contreforts du mont Thbêng pour prendre enfin sa dernière direction au sud-ouest. Creusant son lit à huit mètres de profondeur, à cent mètres et plus de largeur, il traverse des forêts de beaux arbres de bonnes essences et d'une exploitation facile, il passe à de nombreux villages et à Kâmpong Thom, le chef-lieu traditionnel de la province pour se jeter à l'entrée du Grand Lac, dans le Véal Phok ou « plaine de boue », par trois bouches où s'établissent chaque année des villages temporaires de pêcheurs.

Parmi ses nombreux affluents on peut citer la rivière de Melou Prêi à gauche et à droite le Prêk Srekom An qui coule à l'ouest de Kâmpong Thom.

Les autres cours d'eau de la région dignes d'être notés sont le Sting Stoung et le Sting Chikrêng qui ont donné leur nom aux deux districts qu'ils arrosent, enfin le Prêk Kampong Cham « rivière du quai des Tchames » qui forme frontière au nord du Lac, entre le Cambodge et Siam; son embouchure est par 13° N.

Les habitants. — Les habitants de cette vaste province et de ses dépendances sèment dans le nord du pays le riz des carrés de forêts qu'ils incen-

dient ; ils cultivent les rizières au centre et dans les plaines, où bien ils sèment le riz d'inondation, dans les régions basses. Ils exploitent les bois de construction, construisent des barques, creusent des pirogues dans de superbes troncs d'arbres ; ils recueillent le vernis végétal, l'huile de bois, la gomme-gutte, la gomme laque ; ils exploitent en certains lieux des gisements de riche minéral de fer et ils se livrent à la pêche un peu partout, mais surtout dans le sud.

La population est très clairsemée dans ce pays qui fut riche et prospère à en juger par les ruines de ses monuments. La province de Kampong Soay proprement dite, c'est-à-dire, après défalcation de Stoung, Chikrêng et peut-être Preah Ro'ang, ne compte que 4 541 inscrits khmêrs, auxquels il faudrait ajouter, il est vrai, de nombreux serfs héréditaires qui sont partout disséminés ; ainsi que les Kouys et les Pears répandus dans la moitié septentrionale. Les Cambodgiens de ce pays jouissent d'une médiocre réputation chez leurs compatriotes qui les tiennent pour gens de mauvaise foi en général. Les Kouys, qui paraissent établis de toute antiquité en ces contrées, se distinguent en Kouys « du fer, des nattes et des éléphants », selon leur genre d'occupation habituelle ou selon le tribut payé annuellement au roi de Cambodge. En quelques villages ils ont perdu leur langue et adopté l'usage du cambodgien.

La province de Kampong Soay a pour gouverneur l'Okhā Tejo (prononcé Dêchou), fonctionnaire à dix mille honneurs de la Maison du roi, lieutenant à l'extérieur du Premier Ministre ; il marche en tête des cinq *stac trañ* ou « rois de la campagne » et de tous les mandarins provinciaux. On dit qu'il inaugure ses fonctions par le sacrifice d'un jeune taureau remplaçant les condamnés à mort d'autrefois et que son sceau représente Hanumant, le singe célèbre du Ramagana. Il réside habituellement à Kâmpong Thom.

Les districts. — Les nombreux districts de cette grande province et de ses dépendances naturelles paraissent correspondre aux anciens *sruk* « pays ». Nous les examinerons en détail et dans l'ordre suivant qui va *grosso modo* du sud-est au nord-ouest :

1° Santhuk, à l'est du Sting Sên, au nord de Kampong Lêng, entre Baray et Kampong Thom.

2° Kampong Thom, la circonscription du chef-lieu, sur les deux rives du Sên.

3° Srengê, à l'ouest de Kampong Thom.

4° Préi Kedei, petite province distincte, mais enclavée, au nord de Kampong Thom, sur les deux rives.

5° Preah Roung, district actuellement détaché, dans l'est de la province.

6° Chhœu Téal, au nord de Préi Kedei et sur la rive gauche du Sên.

7° Ngon, au nord du précédent et également sur la rive gauche.

8° Srê kandal, à l'ouest du Sên et au nord de Kampong Thom.

9° Srên Thupedei, au nord de Srê Kandal.

10° Preah Khleang, au nord du précédent, entre le Sên et le massif du Thbêng.

11° Thbêng, sur ce mont, ainsi qu'au nord et à l'ouest.

12° Prasat Dâp, entre le Sên et les Dangrêk, au nord de Thbêng.

Les provinces et districts suivants fourniront les matières de quatre chapitres séparés.

13° Promotép, à l'ouest de Prasat Dâp.

14° Kohkér, au sud-ouest de Promotép, à l'ouest de Thbêng.

15° Khvao au sud et à l'ouest, du précédent, au nord de Chikrêng.

16° Nokor Chum et 17° Hêm Bauvan, deux petits districts boisés, inexplorés et presque inhabités, au nord de Khvao, à l'ouest de Prasat Dâp et de Promotép.

18° Lovéa Kassang, entre Khvao d'un côté, Srên Thupedei et Srê Kandal de l'autre.

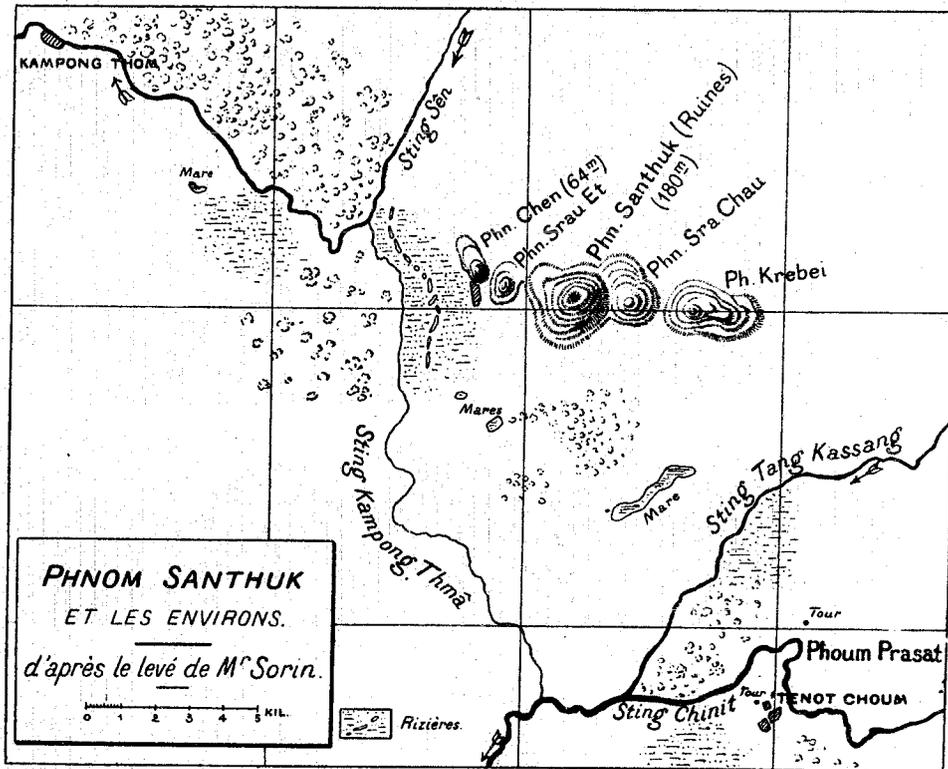
19° La province de Stoung, au nord-ouest de Kampong Thom, de Srengê et au sud de Lovéa Kassang.

20° La province frontière de Chikrêng, au nord-ouest de Stoung.

Quoique très longue, cette énumération présente peut-être des lacunes; l'exploration de cette vaste région ayant été incomplète. Nous donnerons sur chaque districts les renseignements que nous possédons.

Sânthuk. — En traversant le Sting Chinit près des ruines de Tenot Choum, province de Baray, on met le pied sur la terre du district de Santhuk = Sandhuk, Sanduk, Asanduk, qui tire ces appellations d'une colline qui surgit isolée à quelques lieues au-delà. Le district, dont le chef porte le titre d'Okñā Sadup(?) Mantri, est en général fertile et bien cultivé; son principal village, Tang Kassang, compte une centaine de cases près du confluent de la rivière de ce nom et du Sting Chinit.

Phum Prasat. — A moins d'une lieue de ce gros village, le Phum Prasat « village de la tour » que le Chinit sépare du Phum Tenot Choum de Baray, doit son nom à une tour en briques, à laquelle les bonzes ont adossé leur pagode appelée par suite Vat Prasat, « pagode de la tour ». Ce petit monument, haut d'une dizaine de mètres et en assez bon état de conservation, possède encore sa pierre terminale, sorte de cube qui servait probablement de support à une flèche en bois. On peut aussi remarquer à sa porte, dont



l'encadrement et le linteau de grès sont assez bien ornementés. les deux battants en bois de fer sculpté qui paraissent remonter à l'époque brahmanique elle-même et qui représentent des figures en relief hautes d'un mètre trente centimètres; sur le battant de droite, c'est un guerrier debout sur un animal, chien ou lion chinois, tenant un sabre de la main droite et une fleur de lotus de la gauche; sur l'autre battant, c'est une femme tenant une fleur de la main droite et laissant pendre sa gauche le long du corps.

Sur le chambranle de gauche de cette porte, une inscription khmère de cinq lignes a presque totalement disparu sous l'usure du temps. La langue et plus encore l'écriture permettent de la croire antérieure au règne d'Indravarman, remontant par suite aux VI^e, VII^e ou VIII^e siècles s'aka. On y devine plutôt qu'on y lit les fragments suivants : « ...le Mratāñ Medhāvī... donne... au dieu S'rī S'ānkārañārāyana... 3 esclaves... sacrifice... »

Phnom Santhuk. — La colline de grès appelée Phnom Santhuk se dresse isolée au nord-ouest à quatre lieues de ce Phum Prasat et à égale distance à l'est un peu sud de Kampong Thom, le chef-lieu de la grande province : contournée par la rivière de Kampong Thmā et très boisée, cette colline mesure environ cent vingt mètres de hauteur. Par un sentier en pente douce qui monte sous les grands arbres on accède à son sommet qui est taillé, naturellement en plate-forme, et où se voient les débris d'une pagode insignifiante. La roche très tendre y a été attaquée de tous côtés, fouillée, sculptée en énormes Bouddhas représentés couchés, assis, debout, ainsi qu'en puits, baignoires et réservoirs. Ces travaux semblent remonter aux débuts du bouddhisme actuel du Cambodge, vers les XII^e et XIII^e siècles.

Kakoh. — Une stèle plate a été trouvée dans les bois près du village de Kakoh qui est au pied de Phnom Santhuk. Cette pierre de grès, au grain très tendre, a été extraite peut-être de la colline même.

Sur l'une de ses faces fut gravée une inscription qui est actuellement en si mauvais état qu'on ne peut même indiquer avec précision le nombre de ses lignes, quarante-trois environ. L'écriture, antérieure au règne d'Indravarman, indique que ce document remonte aux VI^e ou VII^e siècles s'aka. La langue est quelquefois du sanscrit ; mais plus généralement du khmer où il est question des donations faites par un roi à des divinités brahmaniques, en esclaves, bœufs, buffles, jardins et champs.

D'après des renseignements postérieurs à notre passage et qui mériteraient d'être contrôlés, il y aurait encore, non loin de Phnom Santhuk, en un lieu appelé Beng Dâmnak Sbau Ambêng, les vestiges d'une grande forteresse aux remparts entourés de fossés pleins d'eau.

Kâmpong Thom. — Le chef-lieu de Kâmpong Soay est situé en pays atteint par les inondations du Grand Lac, sur les deux rives du Sting Sèn

dont le lit large ici d'une centaine de mètres, profond de six ou sept, se remplit aux crues, déborde même, tandis qu'il n'y reste en mars qu'une nappe liquide large de vingt à trente mètres, profonde d'un pied, qui coule rapidement entre les bancs de sable. Les berges sont plantées en tabac, quand elles ne sont pas à pic. Kampong Thom, village nu, dépourvu d'arbres ainsi que la plaine d'alentour, fut souvent dévasté par les guerres et les troubles et ne compte que quelques milliers d'habitants, mais il est



FIG. 68. — Vue de Kampong Thom aux hautes eaux. Dessin original de M. Albert Tissandier.

entouré à quelque distance par de nombreux et coquets hameaux dont les cases disparaissent sous les arbres fruitiers.

Nous n'avons pas des renseignements très précis sur les limites des districts de Kampong Thom, de Srengè et de Préi Kedei, ni sur la position exacte de plusieurs des lieux que nous allons mentionner dans ces districts.

Kedei Char. — Au nord de Kampong Thom, on signale un endroit appelé Bantéai Char où seraient quelques *caitya* ou petites pyramides pleines en briques. Mais peut-être cet endroit est-il à identifier avec Vat Kedei Char,

pagode moderne située à une lieue et demie au nord-est du chef-lieu et où a été trouvée une petite stèle de grès qui porte sur ses deux principales faces une inscription sanscrite de quatorze et de quinze lignes, assez bien conservée en partie. Ce document donne la date : 864 s'aka = 942 A. D., de l'avènement au trône de Harṣavarman II, le fils cadet de Jayavarman IV : il donne aussi les noms de deux seigneurs de l'époque : S'rī Kavīndrārimathana et son oncle maternel S'rī Virendravikyāta. Le sanscrit de cette inscription est mêlé de mots khmers qui doivent être sans doute les noms indigènes des Kṣetra « champs » donnés au temple.

Sur la tranche de la stèle, une inscription en langue vulgaire de vingt-trois lignes qui sont très courtes, naturellement, énumère les noms d'autant d'esclaves sacrés, soit deux *si* « hommes » et vingt et une *lai* « femmes » : serviteurs que le « neveu » offre au dieu, dit une dernière ligne en langue vulgaire écrite sur le pourtour de la base de la stèle.

Mâhâ. — Dans cette région, au nord de Kampong Thom, on a encore signalé les ruines de quatre tours en briques à l'ouest du Phûm Sambuor et une autre tour près du Phûm Mâhâ.

De son côté, M. Leclère, qui a longtemps résidé à Kampong Soay, a découvert, il y a quelques années, douze tours ou édicules entre Mâhâ et le Phûm Krâl. Ornées de briques sculptées, nous dit-il dans une lettre, elles sont toutes de forme ronde, sauf une, la plus importante, qui possédait une porte et trois fausses portes décorées de belles colonnes en pierres d'un seul bloc et précédées de statues de lions à crinière.

Dans l'une de ces tours, M. Leclère a pris une statue d'homme à tête de cheval envoyée au musée khmer du Trocadéro et dans une autre il a trouvé un buste de déesse dont la tête manquait. Un mur, encore reconnaissable à ses vestiges, entourait ce temple dont dépendait un beau bassin sacré, dit « bassin des bains ». Selon M. Leclère, c'est de ce temple que partait une grande chaussée allant au nord-ouest vers Angkor et que nous retrouverons plus loin. Très large et dominant la plaine inondée de plus d'un mètre, cette ancienne levée de terre est surtout reconnaissable aujourd'hui par les grands arbres qui la rendent impraticable et la transforment en une étroite et interminable forêt rectiligne. Le temple de Mâhâ, qui paraît avoir été important, et l'absence totale de ruines à Kâmpong Thôm, le chef-lieu actuel, semblent indiquer que la région avait son principal centre à Mâhâ à l'époque de la splendeur

du Cambodge et que ce ne fut qu'après la décadence que les chefs provinciaux transférèrent leur résidence habituelle à quelques lieues vers le sud.

Srengé. — Il importe de noter le district de Srengé (≡ Srañe « riz sauvage », prononcé Sreneguè), parce qu'on retrouve ce nom dans certaines inscriptions, celles de Kohkér, par exemple, où il désigne l'un des anciens Sruk « pays » du Cambodge. Ce petit district, qui a pu garder ainsi son vieux nom et ses limites traditionnelles, doit s'étendre au nord du lac, à

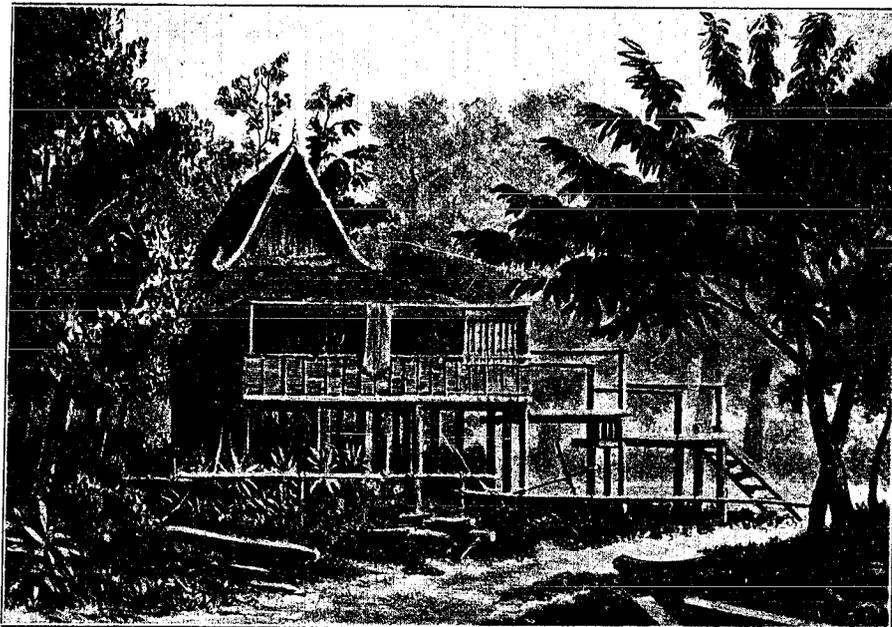


FIG. 69. — Habitation d'un bonze cambodgien. Dessin original de M. Albert Tissandier.

l'ouest de Kampong Thom, entre le Prék Srekom An, affluent de droite du Sting Sèn, et la province de Stoung, dans une plaine qui est parsemée de quelques villages à sa partie septentrionale où le sol est tantôt sablonneux, cultivé en rizières, tantôt couverts de forêts soit claires, soit épaisses : tandis que l'argile, les steppes herbeuses, les jungles inextricables et les lagunes doivent dominer dans la partie déserte du sud que la grande inondation noie annuellement.

Prasat Andét. — Prasat Andét et Vat Rosèi Chéi appartiennent proba-

blement à ce petit district de Srengé. Vat Rosei Chéi (ou Chas) est la pagode moderne du village de ce nom ; on n'y trouve que quelques pierres sculptées. A quelques kilomètres au sud-ouest de ce village, Prasat Andét « la tour flottante », dans une plaine d'herbes que l'inondation doit recouvrir profondément, est une tour isolée, construite en briques sur une butte artificielle d'une dizaine de mètres de hauteur. La tour elle-même a encore sept à huit mètres de haut. Son intérieur est rempli de Bouddhas en bois qui sont entièrement vermoulus. A une centaine de mètres vers le nord une autre butte plus petite devait supporter un édifice en bois dont il ne reste nulle trace et une grande pièce d'eau à l'est complétait les éléments essentiels du temple.

Préi Kedei. — Au nord-est de Kâmpong Thom, le district de Préi Kedei (= Brai Kti, probablement « forêt du temple »), sur les deux rives de Sting Sèn, mais principalement sur la rive gauche, entre Santhuk au sud et Chhœu Téal au nord, forme, depuis longtemps sans doute, une petite province séparée, quoiqu'il ne soit qu'une simple enclave de Kampong Soay. Sa population ne compte que 274 inscrits. Le gouverneur réside habituellement au petit village de Tœuk Andaug = Dik Antün « eau du puits » dont les cases sont disséminées sur les deux rives du Sèn et dont le nom est souvent joint à celui de la province. Ce fonctionnaire, paré des titres d'Okñā Mantri Sneha, est à sept mille honneurs selon les uns, neuf mille selon les autres : il appartient à la quatrième catégorie ou Maison princière : la province faisant partie de l'apanage de la Reine mère ou de la première princesse de sang.

Phnom Barieng. — Deux ruines ont été reconnues à l'est du Sting Sèn dans Préi Kedei. Phnom Barieng = Bham Pāriāñ, est une butte de quarante à cinquante mètres de hauteur, située à une demi-lieue au sud du Phum Kampong Chvéa « le quai des Malais » dont la sépare une plaine dénudée que les crues inondent souvent de manière à permettre d'atteindre en pirogue le pied de cette colline où les gens des environs se réunissent pour célébrer les fêtes du nouvel an. A l'est de la butte commence une chaussée d'accès qui passe entre deux pièces d'eau larges d'une quarantaine de mètres. Un escalier en pierres de grès gravit la pente et conduit à trois tours construites en briques et dont les portes de grès sont en ruines. Deux de ces tours, très petites, ne dépassent pas trois mètres de face. L'autre est un peu plus grande.

Neak Ta Palup. — La seconde ruine de Préi Kedei se rencontre en remontant plus au nord, dans une plaine dénudée appelée Véal Neak Ta Palup à une demi-lieue du Phum Aur Tasiou et du Sèn. Ce n'est qu'une petite tour insignifiante en briques : l'encadrement de la porte est en grès rouge.

Il convient de noter qu'un des petits cours d'eau de Préi Kedei qui se jettent dans le Sèn, rive gauche, est appelé Prék Méaléang = Mālān nom qui rappelle peut-être celui de Mālyān que les inscriptions khmères donnent à une province de l'ancien royaume.

Preah Rong. — Le district reculé de Baroung ou plus exactement Preah Rong = Brah Roñ « l'étable ou le hangar sacré » appelé encore Preah Rong Kien Sà faisait partie de Kampong Soay avant 1870, époque vers laquelle le gouvernement l'érigea en province séparée. Peu connue, cette région doit s'étendre au sud des provinces siamoises de Tonlé Ropou et de Melou Préi, entre Sambaur à l'est et les districts de Chhœu Téal et de Ngon à l'ouest. Ses habitants clairsemés sont en grande partie des serfs héréditaires et ils cultivent quelques rizières, ou bien ils plantent le riz dans les carrés de forêts incendiés, ils ramassent aussi le miel et la cire des abeilles sauvages, font des torches, construisent des jonques, et recueillent surtout la gomme-gutte en observant soigneusement diverses pratiques superstitieuses : ils s'abstiennent par exemple de chanter et de siffler quand ils se livrent à cette exploitation. Les couteaux qui servent à entailler les écorces des arbres à gomme ne doivent être employés à aucun autre usage et nul étranger ne doit les toucher, les manier, pas plus que les tubes qui reçoivent la sève. Le gouverneur, qui a pour titres Brah Roñ Rājratna, selon les uns, ou Okñā Sadup Mantrī, selon d'autres, réside habituellement au Phum Bèng, sur le Sting Preah Rong, le torrent qui donne son nom au district et qui coule vers Tang Kassang où il se jette dans le Sting Chinit.

Trepeang Prœs. — Dans ce district, un groupe de trois ou quatre collines que l'on voit de loin, de Sambaur et de Kraehèh, sur le grand fleuve, et dont la hauteur peut atteindre cent cinquante à deux cents mètres, tire son nom collectif de la principale montagne appelée Phnom Preah Chi = Brah Jī « le dieu, le maître. » On n'y signale pas de ruines, mais près du Phum ou village Trepeang Prœs « la mare des antilopes » qui est au sud de la col

line de ce nom. la plus orientale du groupe, sont les ruines de trois petites tours en briques, construites sur une terrasse commune très basse dont le mur de revêtement est en limonite et qui est précédée d'une chaussée allant se perdre à douze cents mètres vers l'est. La « mare des antilopes » est à quatre-vingts mètres au nord-est de ce petit monument. Postérieurement à nos explorations, des indigènes ont aussi signalé dans le voisinage d'autres ruines et peut-être des inscriptions, en un lieu appelé Bantéai Siem Kat Sák, « la forteresse où les Siamois coupèrent les cheveux. » Ces renseignements seraient à vérifier.

Chhœu Téal. — Dans la province de Kampong Soay, entre Preah ROUNG et le Sting Sên, les deux districts de Chhœu Téal et de Ngon sont quelquefois considérés comme n'en formant qu'un seul. Chhœu Téal = Jhœ Dāl « l'arbre dipterocarpus » a pour chef l'Okñā Sên Sangrām.

A une demi-lieue au sud-est du village d'une quarantaine de cases qui a donné son nom à ce district, sont les ruines appelées Prasat Véal Kouk Khlong, comprenant cinq tours ou édifices très ruinés en briques, trois en première ligne et deux derrière; un mur d'enceinte en blocs de limonite mesurant une cinquantaine de mètres sur quarante les entoure, interrompu par des portes monumentales sur l'axe est-ouest. En dehors du mur est un fossé-bassin que coupent les deux chaussées d'accès. Aux parois de la porte monumentale de l'est étaient burinées des inscriptions; celle de droite est entièrement ruinée; à celle de gauche quelques lettres encore reconnaissables indiquent que la langue était sanscrite et que l'écriture était antérieure au XI^e siècle s'aka.

Ngon. — Le district de Ngon, au nord du précédent a pour chef l'Okñā Jit Sañgrām. Ses habitants, de même que ceux de Chhœu Téal, sont des Khmers, dont une partie, serfs héréditaires, obéissent à de petits chefs. spéciaux, tels que le Rājādhipati, le Rāja Khvak, le Cau Bañā Cau Seña.

On signale, à gauche de la route qui conduit de Kampong Kassang à Melou Préi, une tour en briques, ruinée et insignifiante, appelée Prasat Chéachul = Jājul.

Nous devons aussi noter dans ce district, un étang et un village du nom de Tuk Méaléang = Dik Mālān, et faire remarquer que pour la seconde

fois nous rencontrons, en ce pays de Kampong Soay, ce nom qui rappelle la province de Mālyāñ des anciennes inscriptions.

Srê Kândal. — Le district de Srê Kândal « les champs du centre », à l'ouest du Sting Sên, au nord de Kampong Thom, est remarquable par son sol argileux, ondulé, mamelonné, arrosé d'eaux vives et permanentes, couvert en partie par d'épaisses, vastes et magnifiques forêts de pins énormes ou d'arbres divers à essences résineuses. A une vingtaine de kilomètres à l'ouest du Sên on rencontre successivement, en allant du sud au nord : la grande forêt dite Prêi Kouy, les montagnes du fer et une autre forêt, Prêi Rongom ; cette dernière couvre tout un plateau appelé « le Petit Mont » dont le relief n'est que d'une dizaine de mètres sur les plaines environnantes mais qui s'étend à plus d'une lieue dans tous les sens.

Phnom Dêk. — Au milieu d'une plaine plus découverte, entre les deux grandes forêts, à une trentaine de kilomètres à l'ouest du Sting Sên et à une quarantaine au nord de Kampong Thom, les Phnom Dêk « monts du fer », sont trois collines entourant une sorte de cirque naturel ouvert vers le sud-ouest, hautes de cent mètres au plus, mais largement assises, couvertes en partie de grands arbres et dont l'ossature granitique est mêlée de nombreux amas de petits cailloux ou rognons de riche minerai de fer empâtés dans une gangue d'argile rouge. La colline occidentale, appelée Phnom Royoung, la plus riche en minerai, est aussi la seule exploitée par les « Kouys du fer », fondeurs et forgerons qui extraient, à ciel ouvert, en des trous peu profonds, ce minerai en grains, le transportent à leurs villages près des cours d'eau, le fondent par des procédés curieux autant que primitifs, et approvisionnent tout le Cambodge de fer, de coutelas, de hachettes et autres instruments grossiers : ils le frappent surtout en lingots de 290 grammes qui servent encore de monnaie jusqu'à vingt lieues à la ronde. Le change est à raison de dix lingots pour une ligature de sapèques. Chaque forgeron paie un impôt traditionnel de 25 livres de fer.

Prasat Bêng. — Vers le nord du district de Srê Kândal, à une demi-lieue au sud du Phum Beng « village de l'étang », est un monument en ruines, appelé Prasat Beng, caché sous les bambous et les grands arbres, formé d'un mur d'enceinte en limonite qui mesure environ trente mètres sur vingt-cinq

et de quatre tours ou édicules en limonite et en grès ; il a été vu précédemment par M. Harmand¹. Une inscription khmère de neuf fragments de lignes, existe au pied-droit de la porte de l'enceinte de ce petit monument, non sur la paroi interne comme à l'ordinaire mais sur la face regardant le préau. Cette position insolite et la coupure nette des lignes qui ont toutes perdu leur commencement et leur fin indiquent que la pierre, provenant d'un monument antérieur, fut retaillée et adaptée à la construction que nous voyons actuellement en ruines. Les fragments de cette inscription mutilée qui subsistent encore sont assez lisibles. Ils permettent de constater que l'écriture, en lettres plutôt grandes, remonte au VI^e ou au VII^e siècle s'aka et que le document mentionnait des donations faites à une divinité dont le nom a disparu. L'Aryya Candra Kri (sna²) donnait quelques « ku » ou femmes esclaves ; trois autres personnages dont les noms sont perdus donnaient des champs.

Srê Athupedei. — Le district de Srên Thupedei ou Srê Athupedei = Srê Adhipati « les champs du souverain Seigneur », au nord et au nord-ouest du précédent, est plus accidenté, surtout aux Phnom Roï « les cent collines », nom significatif donné à d'innombrables buttes gréseuses qui prolongent au sud le massif du Thbêng que nous verrons dans le district de ce nom.

Prasat Khna (d'un nom d'arbre et nom de lieu très usité), entre le Sting Sên et cet hérissément de buttes, est un petit monument entièrement construit en limonite, comprenant un mur de trente mètres sur vingt environ, haut de deux mètres et décoré d'une porte monumentale, puis, à l'intérieur, un édicule et une tour-sanctuaire. En ce lieu fut trouvée une stèle à quatre faces, dont deux étaient autrefois couvertes par une inscription de quarante-huit lignes environ, gravée en une écriture carrée, fine, grêle, qui indique pour sa date le XII^e siècle s'aka. Malheureusement quelques lettres seules sont reconnaissables, tellement la pierre est usée et écaillée. On ne peut même dire quelle était la langue de ce document.

Tuol Prasat. — De grande importance est un autre document épigraphique qui a été trouvé à l'ouest des Phnom Roï, au Tuol Prasat « tertre

1. Voir *Annales de l'Extrême-Orient*, Tome I^{er}, p. 328.

de la tour », près du Phûm Dâmnak Soay « village de la station du manguiier ». Un mur de blocs de limonite, haut d'un mètre, indique un sou-bassement de temple cruciforme dont la grande branche est-ouest est longue de vingt-six mètres environ, tandis que l'autre branche mesure vingt-deux mètres. Au dessus s'élevait sans doute une construction en bois dont il ne reste aucun vestige. Mais à l'intérieur sont encore quatre autels, trois statues de divinités brahmaniques et une stèle, le tout en grès.

Cette stèle de Tuol Prasat, sans éclats, sans cassures, sauf une fente oblique de peu d'importance, est d'un grès si tendre que l'usure du temps a rendu sa surface granuleuse, grêlée de petits trous comme stuc ou mortier, et cela aux dépens de la netteté de l'écriture et de la facilité de la lecture. La pierre, plate, presque aussi large que haute, compte au total soixante-sept lignes sur ses deux grandes faces et soixante-six lignes très courtes sur les deux faces de la tranche. La langue sanscrite y alterne avec le khmer. Sous les réserves que nécessitent le mauvais état de conservation de ce document et l'obscurité d'un texte très ambigu en certains passages, nous y lisons en résumé que :

En 925 s'aka = 1003 A. D., le troisième jour de la première quinzaine d'asvayuja (octobre), vendredi, mansion lunaire d'Anurâdha, S. M. Srî Jayavîravarman étant aux Quatre Portes saintes (au palais royal) de la ville sacrée Srî Jayendranagarî, le seigneur Srî Prithinvindrapandita, préposé aux châtiments et aux récompenses (c'est-à-dire grand justicier du royaume, ministre de la justice criminelle) et les juges du tribunal royal, inclinés devant Sa Majesté, lui lurent respectueusement les stances sanscrites (qui suivent) relatives à l'origine et à la situation des propriétés foncières, champs et forêts du Vâp Sah, le gardien des registres sacrés (de la population). Divers Vâp et d'autres personnages, tous nommés, avaient revendiqué ces terres et le procès avait été clos par un ordre de donation de S. M. Jayavîravarman qui prescrivit de buriner sur la pierre ces illustres stances sanscrites : l'auguste faveur royale ayant, après avis favorable, attribué au Vâp Sah toutes les terres en litige.

Suivent sur cette première face vingt-six lignes en sanscrit mêlé de noms indigènes tels que *sre* « champs », *vrai* « forêt » et d'indications de limites. On y lit aussi le mot « roi » sous ce vocable d'Indra, ou souverain, des Kam-

vujas et les noms des trois prédécesseurs immédiats du roi régnant : Harṣavarman (II), Rājendravarman, Jayavarman (V).

Le sanscrit se continue aux treize premières lignes de l'autre grande face où on peut lire le nom du roi régnant : Jayavīravarman. La langue vulgaire reprend à la quatorzième ligne de cette face par une date identique à celle du début de l'inscription qu'elle confirme, car elle est mieux conservée. Donc :

En 925 s'aka, le troisième jour de la première quinzaine d'asvayuja, vendredi, mansion lunaire d'Anurādhā. S. M. Jayavīravarman étant à sa sainte demeure (*vrah griha*) et ayant consacré la sainte couche royale de l'ouest, le Vāp Sah, gardien des registres sacrés, adora Sa Majesté et fit respectueusement l'historique de ses titres de propriété. Jadis, deux de ses ancêtres, le Vāp Loñ, gardien des registres, et le Vāp Dan, préposé aux rites, avaient reçu des terres situées en divers lieux qui sont indiqués ; ces terres avaient été données par l'auguste faveur du prince qui est allé à Parames'vara (= Jayavarman II, roi en 724 s'aka). Plus tard, sous le règne du prince qui est allé au Paramas'ivapada (= Jayavarman IV, roi de 850 à 864 s'aka), le Vāp Dās, autre ancêtre du Vāp Sah, acheta des champs en plusieurs endroits pour tel et tel prix (les lieux et les prix sont soigneusement indiqués). Les vendeurs étaient le Vāp Yac, surveillant du magasin central des troupes, et le Dal Māk. Le Vāp Yo Rlam Pañjal vendit aussi des terres à un ancêtre dont le nom est illisible. Toutes ces transactions furent faites à titre définitif. Pourtant, à la mort du Vāp Yo Rlam Pañjal, plusieurs Vāp, ses fils et petits-fils, intentèrent immédiatement un procès en revendication. Le Vāp Sah et sa famille durent transiger en donnant encore des indemnités et purent ensuite faire planter définitivement les bornes. Le Vāp Sah acheta encore d'autres terres à plusieurs autres Vāp, sous le règne du roi qui est allé au Paramavīraloka (= Jayavarman V, roi de 890 à 924 s'aka) ; les prix et les limites de ces terres sont spécifiés. Appel fut ensuite fait à l'auguste faveur royale pour que les bornes fussent solennellement plantées autour de toutes ces acquisitions anciennes ou récentes. S. M. Jayavarman (V) octroya alors un ordre royal de donation (c'est-à-dire un titre incontestable de propriété) en faveur du Vāp Sah et ordonna aux juges de faire planter solennellement les bornes augustes. Suivent, une récapitulation de ces terres et de leurs limites, une liste de personnages généralement qualifiés Vāp et des indications probables de servitudes grevant les terres en impôts et en offrandes à faire à diverses divinités.

(Ici l'inscription ayant rempli la seconde face passe aux petites faces de la tranche.)

Il est ensuite dit qu'au saint règne du prince qui est allé au Paramas'ivaloka (= Yas'ovarman, roi en 811 s'aka) la Me Nem, une ancêtre du Vāp Sah acheta pour tel prix et à titre définitif une esclave, la Tai Kantem, que lui vendit le Vāp Varmas'iva, homme de Sresthapura. Cette femme et ses enfants servirent jusqu'à leur mort.

En 924 s'aka = 1002 A. D., le premier jour de la première quinzaine d'asvayuja (octobre), lundi le Mratāñ S'rī Raṇakesarī, chef des magasins de la deuxième (maison princière, aujourd'hui celle du roi qui a abdiqué) se prosterna et informa S. M. Jayayarman (sans doute Jayavarman V qui était donc encore sur le trône à ce moment de la dernière année de son règne) des transactions faites entre le Vāp Sah et divers personnages, et ces actes furent alors confirmés par un ordre de donation de Sa Majesté.

Une formule imprécatoire suit ce long exposé et l'inscription conclut ainsi :

En 925 s'aka (date qui est donnée, non plus en chiffres comme les trois précédentes, mais en mots sanscrits sous cette forme : pañcadonavas'aka), le troisième jour de la première quinzaine d'asvayuja, vendredi, mansion lunaire d'anurādha, le Vāp Sah, humblement prosterné, informa S. M. S'rī Jayavīravarman de tous les faits, anciens ou récents, relatés ici, et Sa Majesté daigna ordonner que tout fut gravé solennellement (sur la pierre). Assistaient à l'audience royale : le Kamsten S'rī Virendravarman ; le Mratāñ Khloñ S'rī Prithivīndrapandita (déjà nommé au début, le Ministre de la Justice criminelle) ; le Mratāñ Khloñ S'rī Laksmīndravarman ; le Mratāñ Khloñ S'rī Parakramavīra, chef des troupes et chef des magasins de la première (Maison royale) ; d'autres Khloñ ou chefs, deux Vāp, sont aussi nommés, ainsi que le Mratāñ S'rī Dharaṇindravallabha. L'ācāryyapandita Vāp Rac fut le greffier.

Notre résumé de ce document si important paraît être assez clair pour se passer de commentaires sauf en ce qui concerne le roi régnant et certaines de ses fonctions rituelles sur lesquelles nous ne sommes pas encore en mesure de nous expliquer. Ce roi ainsi appelé Jayavīravarman en octobre de 1003 A. D. date de l'inscription, ne peut-être que Sūryavarman I^{er} qui, nous le savons par maints autres documents, monta sur le trône en 924 s'aka, donc

entre octobre 1002 A. D. époque où selon notre texte régnait encore son prédécesseur Jayavarman V et mars 1003 fin de cette année cambodgienne 924 s'aka. Nous verrons plus loin que l'inscription de Prasat Dambauk Khpos, district de Khvao, même province de Kompong Soay, lui donnait encore 927 s'aka. donc trois ans après son avènement, ce titre de Jayavīravarman qu'il dût bientôt changer contre celui de Sūryavarman, vocable sous lequel toutes les autres inscriptions de son règne le mentionnent, en attendent que sa mort le fasse entrer au Nirvānapada et lui fasse attribuer ce dernier nom posthume.

Preah Khleang. — Le district de Preah Khleang = Brah Glāñ « les magasins sacrés », situé au nord-est du précédent, entre le massif du Thbêng et le Sting Sên qui sépare ici la province de Kampong Soay de celle de Melou Préi, est sillonné de petits cours d'eau qui coulent tous du mont au Sên. Vers le sud, le groupe de Krang Daung, du nom du principal village, est habité par des Pears : il paraît fertile, cultivé en rizières excellentes. planté de palmiers à sucre qui en font une sorte d'oasis au milieu des déserts environnants. Les villages du nord, habités par les Kouys « des nattes » sont moins rians. L'Okñā Yasrājā est à la tête du district de Preah Khleang où les ruines ont peu d'importance.

Phnom Koul. — Au sud, près du Phûm Kouk Pûn, trois roches, hautes d'une dizaine de mètres, appelées Phnom Koul « monts bornes », ressemblent en effet à d'énormes piliers taillés par la nature. Dans leur voisinage se trouve, dit-on, un grand Bouddha de cuivre que protègent les superstitions indigènes : il rendrait malade quiconque l'enlèverait.

Prasat Prayong, plus au nord, est une tour en briques insignifiante où se trouvent des statues anciennes.

Près de Trepeang Kuk « la mare de la cellule », à une lieue et demie au nord-est du Phûm Krang Daung, est une petite cellule de deux mètres au plus de côté, construite en pierres plates de grès et qui abrite encore une belle statue de Ganes'a en grès.

Preah Léan. — Au delà de ce point, Phnom Preah Léan « le mont de l'aire sainte » est un contrefort oriental du Thbêng qui domine la plaine d'une vingtaine de mètres. On y rencontre un petit monument appelé Prasat

Phnom Preah Léan où un petit mur entoure deux constructions placées sur le même axe est-ouest : une galerie construite en limonite précédant une tour en briques. Il y a aussi des statues de lions et de divinités.

Srè Ta Chou. — Enfin Prasat Srè Ta Chou, tout au nord, entre le village de Pal Hal et le Sting Sên, est une ruine informe en briques, débris, soit d'une galerie à trois portes, soit de trois petites tours accolées.

Thbêng. — Le district suivant tire son nom du Phnom Thbêng (un nom d'arbre), énorme massif isolé de grès, haut de cinq à six cents mètres, dont les traditions locales font une île alors que les flots de la mer allaient battre la ligne des monts Dangrêk. Au nord, il se termine par un mur imposant, inaccessible, presque à pic, à peu près parallèle à l'équateur mais légèrement incurvé, long de quatre à cinq lieues, couronné par un plateau de cette largeur qui s'étend vers le sud-est sur une longueur de dix lieues et plus. Ce plateau se rétrécit progressivement et se prolonge par une longue arête jusque vers les « cents monts » du district de Srè Athupedei. Les flancs de cet énorme têtard sont boisés ; mais la haute table qui le termine au nord est dénudée, son sol, sablonneux et affleuré par de larges plaques de grès sur les mamelons, est marécageux dans les bas-fonds que sillonnent plusieurs ruisseaux coulant vers l'ouest pour former le Sting Kedol, l'une des sources du Sting Sên ; ce torrent s'échappe par une grande faille et tombe dans la plaine en cascades. On rencontre sur ce plateau quelques misérables hameaux kouys dont les habitants plantent des mûriers et sèment un peu de riz en brûlant les jeunes arbres de la forêt dès qu'ils reparaissent.

La rivière du Stoung reçoit les eaux du versant sud-ouest de ce mont, là où s'étend en réalité le district de Thbêng et où l'on rencontre plusieurs ruines de peu d'importance, telles que Prasat Preah Théat, dans le sud du district, près du Phûm Soay. Tout au nord, outre une ou deux tours isolées ou perdues dans les bois, il faut signaler Prasat Samlanh, près du village de ce nom, où trois petites tours accolées et construites en blocs de limonite se dressaient face à l'est sur une terrasse revêtue aussi en limonite. Il y a là quelques statues de lions et de dieux.

Vers le centre du district, quelques ruines sont dispersées autour du Phum Réach Sdach « village royal du roi » (*sic*) où un roi séjourna, selon la tra-

dition, et qui est situé près d'une mare portant le nom aussi significatif que peu relevé de Trepeang Bangkon Ach « mare des latrines royales ».

A deux kilomètres vers l'est de ce village, à Trepeang Prasat « mare de la tour », on trouve une petite tour en briques avec plusieurs statues de dieux et de déesses aux bras multiples ainsi qu'un pilier ou borne dont les quatre faces sont sculptées en divinités.

A moins d'une lieue à l'ouest du Phûm Réach Sdach un ancien temple appelé aujourd'hui Prasat Pên Chum comprenait un bassin de trois cents mètres sur cent cinquante et, à une centaine de mètres au delà, trois petites tours accolées, construites en briques et se dressant sur une petite terrasse dont le mur de soutènement est en limonite ; la tour centrale était précédée d'un avant-corps. Il y a ici aussi des statues de divinités brahmaniques et même des Bouddhas de pierre.

Neak Ta Charek. — La découverte la plus importante faite en cette région fut celle de Neak Ta Charek (= carik, carika) « le génie de la stèle » au nord et tout près de ce Phûm Réach Sdach. Non loin d'un bassin rectangulaire de cent soixante mètres sur quatre-vingts, deux autels de pierre et une stèle gisaient sur un petit tertre artificiel : seuls vestiges d'un ancien temple qui devait être construit en bois. La stèle porte sur ses deux grandes faces et sur l'une des petites une inscription de quarante-cinq lignes au total, encore lisible en majeure partie malgré de nombreuses écaillures. Les lettres sont grandes, cursives, irrégulières même. Ce document très curieux n'a rien de religieux et n'est autre que la copie d'un jugement criminel. Le roi n'y est pas nommé, mais nous savons qu'il s'agit de Rājendravarman, prince qui régna de 866 à 890 s'aka. En voici la traduction résumée, réserve faite des passages perdus :

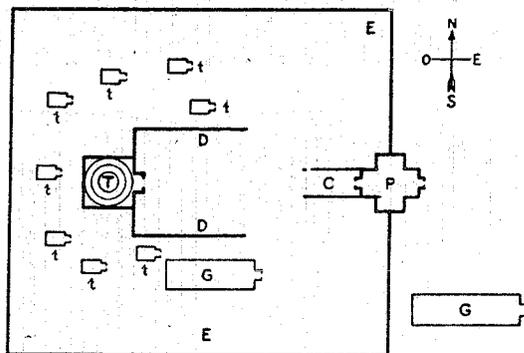
En 884 s'aka = 962 A. D., un ordre auguste de Sa Majesté prescrivit d'aller... (juger, sans doute), le procès du Mratāñ Kuruñ Virabhaktigarjita, chef du territoire de Virapūra, qui avait envoyé... arracher les bornes respectables des champs et faire moissonner le riz de la terre du Vāp Nāc. Or le Mratāñ Kloñ S'rī Virendravarman et le Mratāñ S'rī Nripendrārimathana avaient (précédemment) indemnisé le Vāp Nāc et respectueusement demandé à Sa Majesté un ordre royal de donation, avec plantation des bornes respectables, en faveur du Vāp Cū et de sa famille (seuls propriétaires) à l'avenir. C'est sur cette terre ainsi octroyée par l'auguste faveur royale que le Mratāñ Kuruñ

(intérimaire; faisant fonction) a fait arracher les bornes et moissonner le riz. La cause entendue, il fut reconnu que ce Mratāñ Kuruñ s'était rendu coupable de ces faits et qu'il avait agi à l'instigation (p) du Vāp Amṛita. En conséquence le tribunal a condamné le Mratāñ Kuruñ à (l'amende de) 10 onces d'or. Le Vāp S'rī, frère cadet du Mratāñ Kuruñ, qui a ordonné de moissonner, a été condamné à recevoir 102 coups de fouet sur le dos (pṛiṣṭhatādana). Le Vāp Amṛita a été condamné à recevoir 102 coups de fouet sur le dos. Le Vāp Pit qui a conduit les gens moissonner le riz..... Les champs sont rendus définitivement au Vāp Cū et à sa famille. A l'est, à l'ouest, au nord, au sud ils sont limités par les bornes.

Il y aura plus tard des déductions à tirer de cette curieuse inscription de Neak Ta Charek, mais elle est suffisamment claire pour se passer ici de tout commentaire.

Prasat Dâp. — Au nord de Thbêng et de Preah Khleang, le district de Prasat Dâp, entièrement couvert d'interminables forêts clairières d'arbres à essences résineuses, s'étend entre le Sting Sên qui coule ici de l'ouest à l'est et la ligne presque droite des Phnom Dangrêk. A l'est, le Sting Chok, torrent qui roule sur un lit de roches ses eaux, permanentes mais à débit variable bien entendu, le sépare de la province siamoise de Melou Préi, et le district de Promotép le borne à l'ouest.

Vers le milieu de ce district qui est presque désert, — on n'y compte que trois petits villages —, à une journée de marche au sud du monument de Preah Vihéar que nous verrons sur les Dangrêk dans la province de Koukhan, sont les ruines de Prasat Dâp « les dix tours » qui ont donné leur nom à ce district et à son principal village situé à une lieue et demie vers le sud-ouest. Le monument, construit en limonite, est annoncé par une galerie isolée, placée au dehors vers l'angle du mur d'enceinte; ce mur mesure environ

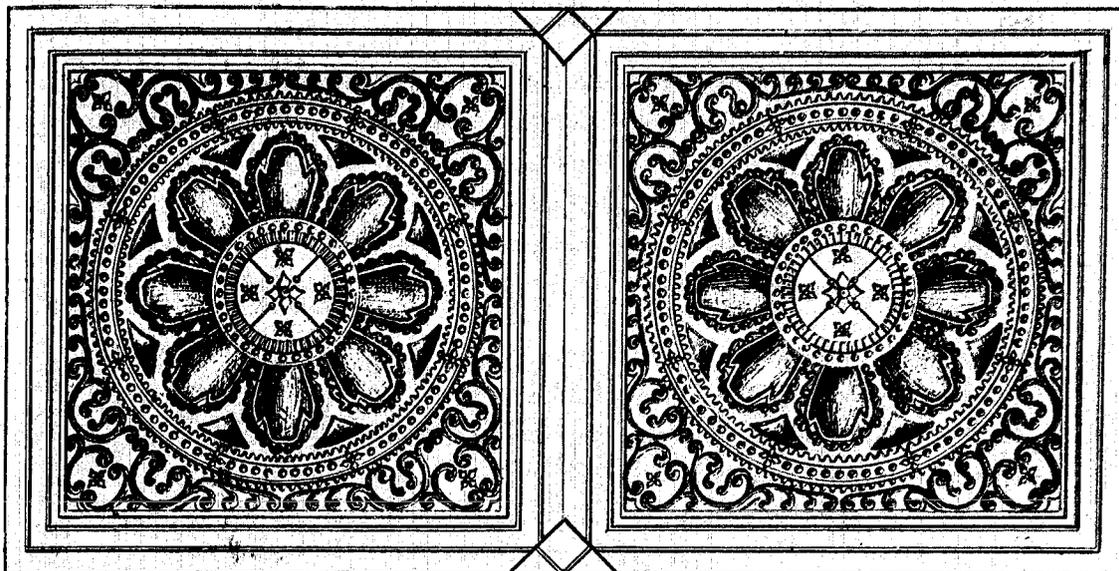


P, Porte, G, Galeries, C, Couloir, E, Enceinte, D, Mur intérieur, T, Tour-Sanctuaire, t, Edicules. 0 5 10 15 20 25 m

FIG. 70. — Schème de Prasat Dâp.

cinquante mètres, est-ouest, sur quarante-cinq, nord-sud. Une porte monumentale donne accès à une galerie d'axe dont il ne reste que les murs latéraux. Au delà, le sanctuaire, tour en assez bon état de conservation, était précédé d'une sorte de cour, ouverte à l'est et fermée sur les trois autres faces par un simple mur ; huit tourelles ou édicules en ruines et une galerie semblable à celle de l'extérieur, entouraient le sanctuaire.

Il ne reste à citer dans ce district que la mare appelée Trepeang Tranh Pœut, expression kouye qui signifie « mare du gros poisson Krañ », située au pied même des Dangrêk. Au point de vue archéologique elle dépend du monument de Preah Vihéar que l'on aperçoit au sommet du pic voisin et que nous verrons, avons-nous déjà dit, dans la province actuellement siamoise de Koukhan.



CHAPITRE XIX

PROMOTÉP ET KOHKÉR

Promotép, le pays, les petites ruines. — Prasat Khna Sèn Keo. — Bântéai Chéân Srám. — Phnom Sândák, le temple, les inscriptions. — Kohkér, les abords, Prasat Pram, Prasat Néang Khmau, Prasat Roluh, Prasat Chen, Andaung Préng, le Rahal, les monuments de l'est, les grands lingas. — Le temple principal. — Les inscriptions. — Identification de Kohkér.

Promotép. — Le district de Promotép = Brahmadeva, au sud-ouest de Prasat-Dâp, a probablement sous sa dépendance l'autre petit district, actuellement désert, de Kohkér, puisque d'aucuns donnent à son chef les titres d'Oknñā Yoddhāhipati Sīrī Pandāy Gagér, les deux derniers mots se rapportant à la forteresse ou ruine de Kohkér. Selon d'autres, ce chef porte les titres d'Okñā Déb Phaktī Tejo. On l'appelle aussi vulgairement le Ta Prom « ancêtre Brahma ». De nos jours, la peu nombreuse population de ce district réside presque toute entière dans un groupe de quatre ou cinq hameaux, disséminés sur une lieue de tertres boisés ou couverts d'arbres fruitiers, à proximité de plaines basses cultivées en fertiles rizières et à quelques lieues de l'angle nord-ouest du massif du Thbêng dont le sépare le Sting Kedol, décrivant sa courbe vers le nord pour se réunir au Sèn. Les

hameaux de ce groupe, qui est appelé dans son ensemble Promotép comme le district, ont des noms spéciaux : Koulén, Krebau, Penou, Phchuor Chrúk, et ils sont habités par des Kouys « des éléphants » qui ont encore la coutume de célébrer la fête de ces animaux à la pleine lune de Phalgun « février-mars », mais qui n'emploient plus que la langue cambodgienne, ayant perdu l'usage de leur propre dialecte.

Ce district, si pauvre aujourd'hui, fut jadis riche et peuplé, à en juger par les ruines disséminées dans ses forêts désertes. Une tour en ruines existe près du Phum Krebau, l'un des hameaux du groupe de Promotép. Il y en a une autre au sud-est, vers le mont Thbêng. Puis une troisième, à une lieue droit au sud des villages, non loin d'un pic conique isolé qui est appelé Phnom Pénh « la montagne pleine ». Cette tour, construite en pierres, haute encore de six mètres, large de huit, précédée d'un avant-corps de deux mètres, a sur sa porte intérieure un linteau sculpté représentant trois dieux flanqués d'autres personnages assis.

Khna Sên Kéo. — Au delà de cette dernière tour et à plus de deux lieues au sud des villages, des ruines plus importantes sont appelées Prasat Khna

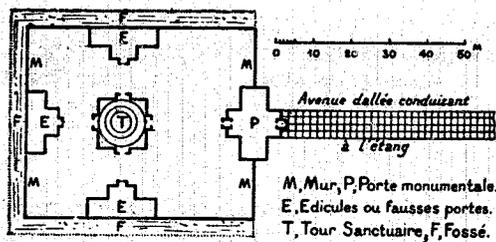


FIG. 71. — Schème de Prasat Khna Sên Kéo.

Sên Kéo. D'un bassin rectangulaire de trois cents mètres de côté, part une chaussée pavée haute de cinquante centimètres, longue de deux cents environ, qui se dirige vers l'ouest pour aboutir à la porte monumentale de l'enceinte, mur de soixante

mètres est-ouest sur cinquante mètres nord-sud entouré d'un fossé sur les trois faces du nord, du sud, de l'ouest. La porte monumentale est flanquée de petites galeries. Des fausses portes, également flanquées de galeries ne communiquant qu'avec la cour intérieure, ont été construites au milieu des trois autres faces.

Au delà de deux édicules ruinés, et au centre de l'édifice, le sanctuaire est une tour, en pierres comme le reste du monument, ouverte sur ses quatre faces et qui abrite quelques statues du Boudha.

Des indigènes ont encore signalé, mais après notre passage dans ce pays,

des ruines en un lieu dit Prasat Bei « les trois tours », au nord des villages de Promotép. Ce renseignement reste à vérifier.

Chean-Srà̄m. — Prasat ou Bantéai Cheân Sràm est situé à quatre ou cinq lieues au nord-ouest de Promotép, au delà de vastes forêts clairières d'arbres à essences résineuses, dans un pays de maigres buissons, où les pauvres habitants de quelques rares hameaux sèment du riz dans les carrés de forêts incendiées ou recueillent les nids des abeilles sauvages. Le groupe comprend

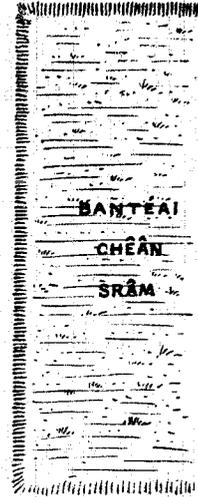
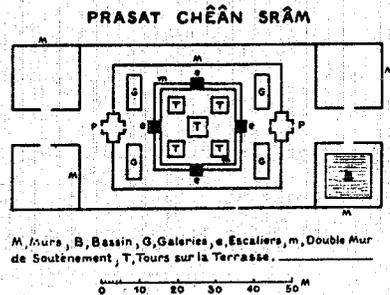


FIG. 72. — Schème de Cheân Sràm.

la Bantéai ou forteresse, grande levée rectangulaire de terre à deux cents mètres vers l'est, et le monument ou Prasat, dont la première enceinte est un mur rectangulaire de blocs de limonite mesurant environ cent vingt mètres est-ouest et cinquante mètres nord-sud. Ce mur laisse ouvert le passage des avenues dans l'axe est-ouest en revenant sur lui-même pour former des préaux carrés et clos, aux quatre angles du monument. Un bassin occupe le centre du préau du sud-est. A l'intérieur, la seconde enceinte est un mur de limonite qui est décoré de portes monumentales en grès au milieu de ses deux principales faces. Le préau de cette seconde enceinte est occupé par quatre galeries détachées, en grès et ruinées, qui courent des portes aux murs latéraux. Une troisième enceinte est formée par un terrassement revêtu en pierre et haut d'un mètre, où des escaliers sont ménagés au centre des quatre faces.

Sur cette terrasse s'élevaient cinq tours en briques : l'une au centre, très ruinée actuellement, et les autres aux quatre coins.

Phnom Sândak. — Dans ce même district de Promotép, à trois ou quatre lieues au nord-ouest du précédent monument, à six ou sept lieues au nord des ruines importantes de Kohkér et à huit ou dix lieues au sud des monts Dangrèk, par 14° environ de latitude et $102^{\circ}10'$ de longitude est, sont deux collines, à une lieue l'une de l'autre, qui s'allongent de l'ouest-sud-ouest à l'est-nord-est. De loin on les désigne par la dénomination collective de Phnom Peâl Sândak, tandis que de près on les distingue par leurs noms spéciaux. La plus orientale, Phnom Peâl, haute de cent vingt mètres, n'offre rien de remarquable : mais l'autre, Phnom Sândak = Santak,

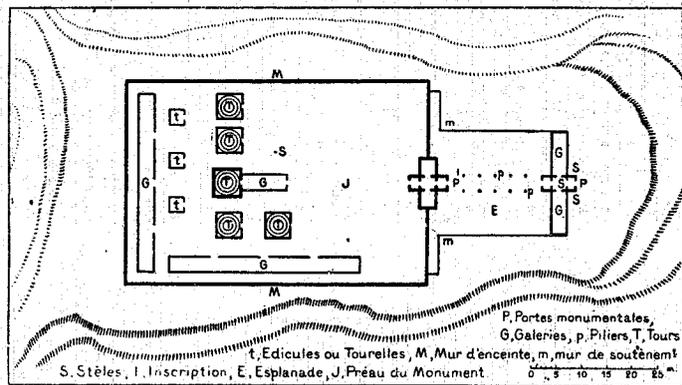


Fig. 73. — Schème de Phnom Sândak.

d'un relief d'une centaine de mètres, présente à son extrémité nord-est et aux deux tiers de sa hauteur une esplanade ménagée par la nature où les hommes construisirent un temple tourné vers l'est et comprenant une première cour et l'enclos du monument proprement dit.

On y pénètre par un gopoura ou porte monumentale qui communique à droite et à gauche avec des galeries régissant sur toute la largeur de la première cour qu'elles limitent à l'est. Quatre stèles couvertes d'inscriptions sont couchées dans ce gopoura ou à côté. Dans la cour, au delà de cette porte monumentale, une dizaine de piliers encore debout sur deux lignes paraissent attester l'existence d'une galerie qui était probablement recouverte en bois et en chaume et qui devait conduire de cette première porte à celle de l'enclos du monument proprement dit. Des deux côtés de cette galerie s'étendait la

cour, profonde d'une quinzaine de mètres, large d'abord de vingt-cinq, puis s'élargissant à angle droit pour former une terrasse devant le second enclos. Un mur en limonite, haut d'un mètre cinquante, soutenait les faces latérales de cette cour.

A l'ouest, un mur en limonite mesurant environ soixante mètres est-ouest et quarante dans l'autre direction, clôture le monument. Son unique porte, au milieu de la face orientale, était un gopoura qui abrite encore de nombreuses statues du Bouddha en bois ou en vil métal; ces statues indiquent que ce temple fut affecté au bouddhisme lorsque l'ancien culte disparut. Une inscription a été gravée sur la paroi de gauche de l'issue extérieure de cette seconde porte monumentale. Et une dernière stèle plate se trouvait dans l'intérieur de l'enclos où avaient été élevées dix constructions, soit : une tour principale précédée d'une galerie dans l'axe des deux portes monumentales; trois autres tours sur la même ligne que la précédente, deux au nord et une au sud; une cinquième tour en avant; trois petites tours ou édicules en ligne derrière le sanctuaire; et enfin deux longues galeries courant le long des faces du sud et de l'ouest du mur d'enceinte.

Construit en grès, ce monument fruste et dépourvu de sculptures n'est réellement remarquable que par ses six inscriptions.

L'une des stèles plates du gopoura oriental, gravée sur ses deux grandes faces, compte d'un côté quarante-huit lignes que surmonte le signe mystique *om* et de l'autre quarante-quatre lignes au-dessous d'une autre exclamation mystique *hum*. Cette inscription sivaïte, écrite entièrement en sanscrit, n'a pas encore été traduite. Son état de conservation est excellent.

Mais il n'en est pas de même d'une deuxième stèle dont la pierre, trop tendre, est tellement rongée par l'usure du temps qu'on ne peut même compter avec certitude les lignes qui ont été gravées sur ses deux grandes faces. Cette inscription était sanscrite. Il y avait en outre sur une des deux petites faces de cette stèle une liste khmère d'esclaves sacrés qualifiés *gho* et *tai*.

Une autre stèle plate, en bon état de conservation, est gravée sur trois côtés. Une de ses grandes faces porte une inscription sanscrite de quatorze lignes traduite par M. Barth. Après avoir rendu hommage aux dieux de la triade : S'iva, Viṣṇu, Brahmā et à la déesse Aparṇā, une des formes de

Durgā, cette inscription fait l'éloge du roi Jayavarman II auquel les rois de la branche de Yas'ovarman aimaient à se rattacher. « Dans cet éloge, il y a deux choses à retenir, une allusion probable à l'avènement de Jayavarman par suite de l'extinction de la ligne directe dans la maison royale du Cambodge et l'établissement de la « purī » de ce roi sur le mont Mahendra qui est présenté comme un événement prodigieux ». L'inscription est brusquement interrompue après la quatorzième ligne, et toute la moitié inférieure de la face est restée en blanc.

L'autre face de cette stèle contient une inscription sanscrite de vingt-sept lignes également traduite par M. Barth. Elle rend hommage aux divinités de la trimurti : S'iva, Visnu, Brahmā et aux déesses Gauri et Sarasvati, fait l'éloge amphigourique et insignifiant du roi Yas'ovarman et relate l'objet de l'inscription, une fondation faite par un religieux dont le nom n'est pas donné et dont nous savons seulement qu'il était le disciple d'un religieux, Somas'iva, et qu'il avait été nommé par le roi Yas'ovarman instructeur, sans doute, de grammaire et de langue sanscrite dans le domaine de S'rī Indravarmes'vara. Ce domaine, dont la situation n'était pas indiquée, dit M. Barth, mais qui a très bien pu se trouver à Phnom Sândāk même ou dans le voisinage, était sans doute une donation faite par le roi Yas'ovarman à S'iva, en mémoire de son père Indravarman et dans les dépendances de laquelle il y avait un « maṭha » ou école conventuelle. Quant à la fondation du moine s'ivaïte anonyme, elle a consisté dans la restauration, sur la montagne même du Phnom Sândāk, qui est désigné comme un « S'ivapura », une résidence de S'iva, du culte d'un ancien linga qui était tombé en décadence, dans l'érection d'un nouveau linga sous le vocable de S'rī Bhadres'vara et dans la dotation de ce linga. La fondation est de l'an 817 s'aka, qui correspond à 895-896 de notre ère ; mais l'inscription est probablement postérieure de quinze à vingt ans à cette date, car elle a dû être composée après la mort de Yas'ovarman.

Les explications qui précèdent sont de M. Barth. Selon nous, des réserves sont à faire en ce qui concerne la situation probable du domaine de S'rī Indravarmes'vara que nous serions plutôt tenté de placer aux ruines de Loléi, province de Siem Réap, à ce monument qui fut élevé par Yas'ovarman à la mémoire de son père Indravarman et dont la tour de gauche de la première rangée était précisément, comme on le sait, consacrée au dieu S'rī Indravarmes'vara. Il nous semble, en outre, que Somas'iva est ce même

personnage que d'autres inscriptions appellent S'ivasoma, qui fut le guru du roi Indravarman et dont le plus brillant élève fut le brahmane Vāmas'iva, petit-fils de Sivakaivalya, celui-ci guru et purohita de Jayavarman II. Au surplus, la fondation faite à Phnom Sândāk, en 817 s'aka, par un moine anonyme professeur de grammaire, ne peut guère être attribuée à ce Vāmas'iva qui remplissait, à cette époque, les plus hautes fonctions sacerdotales, après avoir été l'upadhyāya d'Indravarman et le guru de Yas'ovarman lui-même.

Les détails des donations faites à l'occasion de cette fondation sont spécifiés dans l'inscription khmère de trente-trois lignes très courtes écrites sur une des deux petites faces de la stèle. Les limites des champs des divinités S'ivapura et S'ivalinga y sont soigneusement indiquées selon les quatre points cardinaux : dakṣiṇa, pas'cima, pūrva, utara. Il ne serait pas sans intérêt de comparer les noms de lieu, clairement et minutieusement donnés, à la topographie actuelle du pays, si elle était faite. Cette partie khmère de l'inscription se termine par une imprécation qui menace des enfers, ainsi que leurs familles (gotra), tous ceux qui détourneront ces biens, tandis que ceux qui les respecteront... (jouiront des cieux. Cette fin de formule n'existe plus ici ; mais elle est tellement d'usage qu'on peut la rétablir sans crainte.)

La quatrième stèle plate trouvée au gopoura oriental de ce monument de Phnom Sândāk contient, sur une de ces grandes faces, une inscription khmère de vingt et une lignes dont l'état de conservation est passable, en dépit de quelques taches dues aux éclats de la pierre. Mais l'écriture, très cursive et dépourvue de tout virama, c'est-à-dire du signe habituellement placé au-dessus des consonnes qui ne sont pas affectées d'une voyelle, est de plus tracée avec une négligence qui augmente singulièrement les difficultés de la lecture. Quoique cette inscription ne donne pas de nom de roi, nous savons par sa date qu'elle est du règne de Rājendravarman. En substance, elle dit que :

En 878 s'aka (fin de 956 ou commencement de 957 A. D.), le huitième jour de la première quinzaine de Puṣya (décembre-janvier), lundi, un ordre de donation de S. M., adressé au Mratāñ Khloñ (gouverneur) dont dépendait le mont de S'ivapura (c'est-à-dire Phnom Sândāk) et à un autre dignitaire, le Mratāñ Sri Virendravijaya, leur prescrivit de dresser l'inventaire des biens et des gens de trois personnages qui étaient le Brahmane Ācārya Bhagavan, le Kamrateñ Añ (prince probablement) Rājaputra et un autre

jeune Kamrateñ Añ, frère cadet du précédent, mais qui n'est pas nommé. Liste détaillée devait être établie de tous leurs biens en esclaves, bœufs, buffles, éléphants, chevaux, plateaux et autres ustensiles. Les terres, les champs et les esclaves sont attribués au feu sacré, c'est-à-dire au culte brahmanique. Suit la liste nominative d'une soixantaine d'esclaves qualifiés si, gho et tai dont les enfants et même les cadets sont indiqués à l'occasion. On mentionne les lieux où résident ces esclaves, ainsi que la situation des champs.

La donation royale que constate cette inscription était donc faite par suite d'une véritable confiscation.

Passant à la seconde porte monumentale du monument de Phnom Sândāk, nous y trouvons burinée, sur la paroi de gauche de l'issue extérieure, une inscription de trente lignes qu'un examen plus attentif permet de décomposer en cinq petites inscriptions, — respectivement de six, quatre, quatorze, deux et quatre lignes, — toutes en langue khmère, sauf la seconde qui est sanscrite et dont l'écriture plus correcte est monumentale, tandis que dans les parties en langue vulgaire, les lettres sont cursives et on s'aperçoit trop qu'elles ont été gravées sur place par un lapicide maladroit ou peu soigneux. En outre, la pierre est usée : beaucoup de lettres et même des lignes entières sont perdues.

Au commencement, après trois lignes presque totalement ruinées, nous lisons que : en 963 s'aka — 1041 A. D., S. M. Sūryavarman proféra verbalement (uccarāṇa) l'ordre de donation ici inscrit en chargeant le Kamrateñ Añ de Sivāspada (*sic*, c'est-à-dire, selon toutes probabilités, le chef ou grand-prêtre du temple de Prasat Neak Buos, dans la province de Melou Préi, à deux ou trois journées de marche vers l'est) du soin de le graver sur la pierre.

Dans les quatre lignes de sanscrit qui suivent, on remarque, outre les noms royaux de Jayavarman et de Sūryavarman, celui d'un pandit, le kavi Yogindra, qui paraît être le purohita de Sūryavarman.

Le troisième texte, en langue vulgaire celui-ci, est, autant qu'on en peut juger par les fragments qui restent lisibles, l'inscription d'un ordre royal adressé aux chefs de S'ivapura et à la Sainte Assemblée des Ascètes de S'ivasthāna (autre nom peut-être de S'ivapura ou Phom Sândāk), leur prescrivant d'établir pour le roi un rapport sur les fournitures nécessaires au culte et à l'entretien du monastère, L'approbation royale qui fut donnée à ce rapport le transforma en ordre de donation. Des esclaves achetés par les

religieux de S'ivasthāna furent aussi affectés au temple. Il faut ensuite deviner dans les mots épars qui subsistent la mention des règles concernant les fournitures et redevances. En cet endroit de l'inscription des lignes semblent même avoir été martelées.

Le quatrième texte commence par une date en chiffres presque totalement effacée, mais que nous croyons pouvoir lire 970 s'aka (on sait que Sūryavarman I^{er} régna jusqu'en 971). En cette année (= 1048 A. D.), ce prince envoya un secrétaire royal vers le grand-prêtre de Sivasthāna pour graver une inscription.

Le dernier de ces cinq textes semble être antérieur aux précédents, car il débute par une date en chiffres dont le premier ressemble à un 8 ; on lirait 843 ou 853 s'aka, les chiffres étant trop usés pour rien affirmer. On distingue dans ces quatre lignes les mots ; « Sivasthāna, Sivapura, monastère, esclaves ».

Quant à la stèle plate dont les fragments gisent près du sanctuaire de Phnom Sândâk, elle devait compter sur chacune de ses grandes faces plus d'une quarantaine de lignes d'une écriture carrée, aux fleurons bien détachés, soignée et nette, quoiqu'un peu fine et grêle. C'est l'écriture du règne de Sūryavarman II, du XI^e siècle s'aka. Dans le texte khmer sont intercalées de distance en distance des s'loka ou strophes sanscrites n'occupant guère plus d'une ligne chacune et dues, s'il faut en croire le texte, au roi lui-même. Cette stèle, qui nous aurait fourni si elle était restée intacte de nombreux renseignements sur la fin du X^e et sur la première moitié du XI^e siècle s'aka, a été abîmée systématiquement, pourrait-on dire, comme paraissent l'avoir été la plupart des inscriptions de cette époque. Elle a été estampée en cinq fragments dont le raccord n'est pas facile, les lacunes étant trop considérables.

Ce document si incomplet mentionne un personnage disparu depuis plus d'un siècle, le Saint Guru du roi qui est allé au Paramavīraloka (c'est-à-dire Jayavarman V, qui régna de 890 à 924 s'aka). Il donne la date en chiffres de l'avènement d'Udayādityavarman, 971 s'aka (le dernier chiffre est douteux ici, il est vrai, mais la date est connue par d'autres documents). Il parle aussi des successeurs de ce roi : Harṣavarman III, Jayavarman VI et Dharanindravarman I^{er}, « qui était le frère aîné » de son prédécesseur. Ces trois princes paraissent avoir reçu l'ondoiement du sacre des mains d'un

brahmane qui est, avec le roi régnant Sūryavarman II, le personnage le plus en relief dans ce texte tronqué. Ce brahmane porte les titres un peu emphatiques et très fréquemment reproduits de Bhagavat Pāda Kamrateñ Añ Guru S'rī Divākarapandita, et même vers la fin il fut gratifié par le roi d'un Dhūli Jeñ « poussière des pieds » supplémentaire.

Pendant les règnes des trois prédécesseurs immédiats de Suryavarman II qui sont mentionnés plus haut, cet éminent personnage fit de nombreux sacrifices, ordonna de creuser des mares, contribua à diverses fondations et à des dons de biens, d'objets du culte, d'éléphants, de chevaux et de serfs sacrés, faits aux Brahmanes, aux Panditas et aux Divinités de tous les lieux de dévotion et de pèlerinage (sapa devata kṣetra).

Ce fut encore lui qui ondoya Sūryavarman II à l'avènement (dont la date, 1034 s'aka = 1112 A. D., est donnée en chiffres) de ce prince, petit-fils (il faut sans doute entendre petit-neveu) par sa mère de ses deux prédécesseurs : Jayavarman VI et Dharanindravarman I^{er}. Sitôt monté sur le trône, le jeune roi accomplit les cérémonies (dikṣā) du pontificat royal, étudia les diverses sciences religieuses (siddhānta), à commencer par les mystères sacrés (vraḥ guhya), fit célébrer les grandes fêtes littéraires (s'āstrotsava) et distribua en abondance les honoraires religieux (dakṣiṇā) aux prêtres, ainsi que de nombreux présents de palanquins, parasols, chasse-mouches, ornements incrustés de pierreries, boucles d'oreilles, bracelets, bagues, anneaux de pied, urnes, aiguières, crachoirs, etc... Il fit aussi accomplir annuellement les dix millions d'oblations saintes (kotihoma), les cent mille oblations saintes (lakṣahoma), les grands holocaustes (mahāhoma), ainsi que les sacrifices aux saints ancêtres.

Suit l'insertion de la sainte poésie de S. M. Sūryavarman, une strophe sanscrite qui paraît répéter ce qui précède immédiatement.

Le texte khmer reprend ensuite en énumérant de nouveaux dons de toutes espèces : or, argent, pierreries, parasols, terres, esclaves mâles et femelles, éléphants, chevaux, bœufs et buffles offerts, semble-t-il, par le Haut Guru S'rī Divākarapandita, au nom du roi sans doute, aux divinités de tous les lieux de dévotion et en particulier à S'rī Bhadres'vara. Nouvelle insertion de la poésie sacrée du roi. Mention d'autres donations faites aux divinités. Texte sanscrit. Encore des bassins creusés, des monastères fondés, des esclaves et des terres donnés par Divākara. Mention de la famille royale, des princes royaux et des grands-officiers. Nouveaux dons de S. M. Sūrya-

varman. Des ornements sont placés sur les tours (prāsāda) et sur les pyramide (prāṅgana ; au Cambodge ce terme désigne les pyramides de préférence aux cours et préaux). Passant sur d'autres répétitions, on peut signaler des dons faits au dieu S'rī Cāmpes'vara (=Kṛiṣṇa) et une date en chiffres : 1041 s'aka = 1119 AD. Un dernier fragment indique en divers pays des terres dont les limites sont déterminées par des bornes sacrées et donne deux listes nominatives de Teñ et de Loñ, c'est-à-dire de femmes et d'hommes, serfs ou esclaves sacrés des temples.

En résumé, ce petit temple de Phnom Sândāk, appelé sans doute autrefois S'ivapura et même S'ivasthāna, a reçu successivement des inscriptions de l'époque de Yas'ovarman, de Sūryavarman I^{er} et de Sūryavarman II c'est-à-dire des ix^e, x^e et xi^e siècles s'aka.

Kohkér. — Les ruines très importantes de Kohkér, à quelques lieues à l'ouest des villages de Promotép, constituent, avec ce qu'on pourrait appeler leur banlieue, le petit district inhabité de Kohkér que certaines traditions distinguent, par respect peut-être pour le passé royal de cette localité, mais que les indigènes réunissent souvent à la circonscription voisine, celle de Promotép. Avant nos explorations, ces ruines furent étudiées par la mission de M. Delaporte en 1873¹ et par M. Harmand en 1876².

Quand on s'y rend par le sud, le dernier village que l'on quitte avant d'entrer dans les forêts clarières désertes est celui de Romlong où réside actuellement le Kray ou chef d'un autre district celui de Khvao. La piste de charrettes passe ensuite à deux Preah Léan « aires sacrées », une petite et une grande. Les Cambodgiens appellent ainsi les endroits où le grès affleure le sol en formant des aires planes et dénudées. Plus loin, au delà d'un vaste bassin à sec, c'est la limonite qui affleure à son tour en bancs immenses où les carriers extrayaient facilement les blocs employés dans les constructions. Enfin à une demi-lieue avant d'atteindre les édifices principaux de Kohkér, on rencontre un petit temple orienté à l'est que les indigènes appellent Prasat Pram « les cinq tours ». En réalité, ce sont trois tours construites en grès et en briques, précédées de deux édicules, l'un en briques, l'autre en

1. Voyage au Cambodge.

2. *Annales de l'Extrême-Orient*, 1^{er} volume.

limonite, le tout étant entouré d'un mur de limonite qui mesure environ cinquante mètres sur quarante.

Dès maintenant il est utile de faire remarquer que ces ruines de Kohkér, aussi bien dans la disposition d'ensemble des constructions que dans le plan de chaque édifice en particulier, ne sont pas orientées aux quatre points cardinaux. Axes et faces sont partout inclinés d'une vingtaine de degrés et la suite des monuments va du sud un peu est au nord un peu ouest. Nous aurons occasion de signaler la cause hypothétique de cette dérogation exceptionnelle dont il faut toujours tenir compte quand on parle ici de nord, d'est, de sud et d'ouest.

A un quart de lieue au delà des « Cinq Tours » on aperçoit Prasat Néang Khmau « la tour de la dame noire » (Kâli probablement), temple de limonite situé à droite du sentier, tourné vers l'ouest et où on accède par une avenue dallée. Un mur mesurant environ cinquante mètres sur chaque face enclôt le préau au milieu duquel, sur une petite terrasse servant de soubassement, se dresse une assez belle tour. Un personnage à longue barbe est sculpté sur le linteau de la porte qui est en grès fin de couleur gris bleu. On voit à l'intérieur de cette tour, outre des débris de statue, un linga mutilé et son piédestal à gargouille faits de ce grès rougeâtre et peu résistant qui affleure partout dans les environs de Kohkér.

Plus loin on rencontre successivement Prasat Roluh, petite tour ruinée, et à gauche de la route, un petit temple orienté à l'est que les indigènes appellent Prasat Chen = Prāsād Cin, « tours des Chinois ». Deux murs d'enceinte en limonite, à peu près carrés, et mesurant l'un environ quatre-vingts mètres de côté, l'autre quarante, protégeaient trois tours construites aussi en limonite et deux édicules en briques. Le mur extérieur avait sans doute des portes en bois, car il est largement interrompu au milieu de ses faces est et ouest. Sur la porte monumentale de l'enceinte intérieure sont sculptés deux singes dépassant la stature humaine, couverts d'ornements et couronne en tête, qui se livrent à une lutte acharnée. De grandes inscriptions à peu près effacées, étaient burinées sur des piliers de cette porte.

Laissant ensuite de côté des vestiges de terrasses et de petits édifices qui sont disséminés dans les bois, on atteint au bout d'un kilomètre un bassin long de cinquante mètres, large de vingt-cinq, dont les parements de pierre, très bien conservés, encaissent une nappe d'eau profonde, sombre et totalement dépourvue d'herbes aquatiques. Les indigènes appellent Andaung

Préng = Antūñ Bréh, « le Puits de la Destinée » ce beau bassin qui fournit la meilleure eau potable du pays et qui est situé à quatre cents mètres au sud du monument principal, à deux cents mètres à l'ouest du Rahal, le grand bassin de Kohkér.

Celui-ci mesure à peu près huit cents mètres du nord au sud et cinq cents de l'est à l'ouest. La pente légère du terrain permet de ne l'excaver que peu profondément en rejetant les déblais en hautes levées sur les deux faces en contrebas, celles de l'ouest et du nord. Un ruisseau qui vient des plateaux rocheux du sud-est, s'infléchit ici au nord pour tourner bientôt à l'est et aller se jeter dans le haut Sting Sên à trois ou quatre lieues de là, l'alimente pendant six ou sept mois de l'année, entrant vers l'angle sud-est du bassin pour en ressortir à l'angle nord-est où, selon l'usage en pareil cas, une écluse à revêtement de limonite permettait de régler à volonté le niveau des eaux. La porte de cette écluse étant ruinée depuis des siècles, le Rahal n'est plus à la fin de la saison sèche qu'un marécage où buffles et éléphants trouvent en abondance l'herbe et l'eau qui leur sont nécessaires. Ce grand bassin et le « Puits de la Destinée » ont l'orientation générale des ruines.

Dans les bois, à cent ou deux cents mètres à l'est du Rahal, une longue ligne de temples secondaires court du sud au nord.

M. Harmand y signale notamment une superbe tour en briques, bien conservée. On accède à chaque face de son soubassement qui est à belles moulures et haut de deux mètres par des escaliers que gardent de beaux lions de pierre ; aux angles de cette petite terrasse veillent des éléphants de pierre richement harnachés, les défenses en arrêt, les oreilles tendues. Sur le fronton de la porte de la tour est représenté le dieu Indra sur son éléphant tricéphale. A l'intérieur, le symbole adoré, la représentation de la divinité semble être un cube mathématique, de cinquante centimètres de côté, au grain très fin, poli avec le plus grand soin et dont la surface supérieure est creusée de seize excavations cubiques, cinq près de chaque bord et une plus grande au milieu.

Ni nos notes, ni nos souvenirs ne nous rappellent semblable tour. Mais en explorant ces bois nous avons aperçu successivement : un temple qui fait face à l'ouest comme la plupart des petits monuments de cette localité et où deux murs d'enceinte concentriques protégeaient deux édifices et une grande tour en limonite ; plusieurs petites galeries en croix isolées ; et des terrasses,

vestiges sans doute des soubassements de temples qui étaient construits en bois et en chaume ; ces terrasses ont gardé leurs idoles, lingas ou statues.

Puis à quatre cents mètres environ à l'est de l'angle nord-est du Bahal, un petit monument remarquable par la quantité énorme d'inscriptions écrites sur ses piliers. Tourné vers l'ouest, il se compose d'un premier mur d'enceinte largement interrompu au milieu de ses deux principales faces ; d'une seconde enceinte qui est un mur simple sur trois de ses faces et qui est décoré de portes monumentales à l'est et à l'ouest. Une colonnade de piliers court au-devant du mur de sa face principale qui est ici celle de l'ouest. Cette colonnade devait former avec le mur une galerie probablement couverte en bois et en chaume, car il n'y reste pas de trace de toit : à son fronton méridional, encore debout, était sculpté un dieu assis sur un bœuf vu de face et très mal fait, — les raccourcis laissant toujours fort à désirer dans la sculpture cambodgienne —, son poitrail a l'air d'une grosse boule posée sur deux colonnes qui sont les jambes de devant. C'est sur les piliers en grès rougeâtre de cette galerie et des deux portes monumentales de cette enceinte qu'avaient été burinées trente-cinq grandes inscriptions. Une grande tour en briques entourée de quatre tourelles ou édicules s'élevait au centre du monument.

Après avoir dépassé encore un petit temple très simple, — mur de trente mètres sur vingt avec porte monumentale à l'est, édicule et tour-sanctuaire à l'intérieur, le tout en limonite sauf les encadrements des portes qui sont en grès —, on atteint, toujours dans les bois, trois lingas colossaux situés à six cents mètres à l'est du monument principal que nous n'avons pas encore abordé et à plus de cent mètres les uns des autres, sur une ligne droite allant du sud 20° est au nord 20° ouest, énormes monolithes taillés dans trois roches erratiques de grès fortuitement disposées ainsi. Cette légère bizarrerie de la nature, en frappant des esprits superstitieux que les idées du panthéisme indien dominaient très fortement, détermina peut-être l'orientation exceptionnelle de toutes les constructions de Kohkér ou même le choix de ce pays reculé et peu fertile pour l'établissement d'une résidence royale.

On abrita ces roches dans des tours carrées, massives, construites en blocs de grès gris qui dut être apporté de loin, le grès du sous-sol environnant étant partout rougeâtre. Ouvertes à l'ouest, ces tours mesurent sept mètres de côté et huit de hauteur. Elles reposent sur des soubassements moulés, sculptés et décorés avec soin, tandis que les parois se dressent frustes, très épaisses,

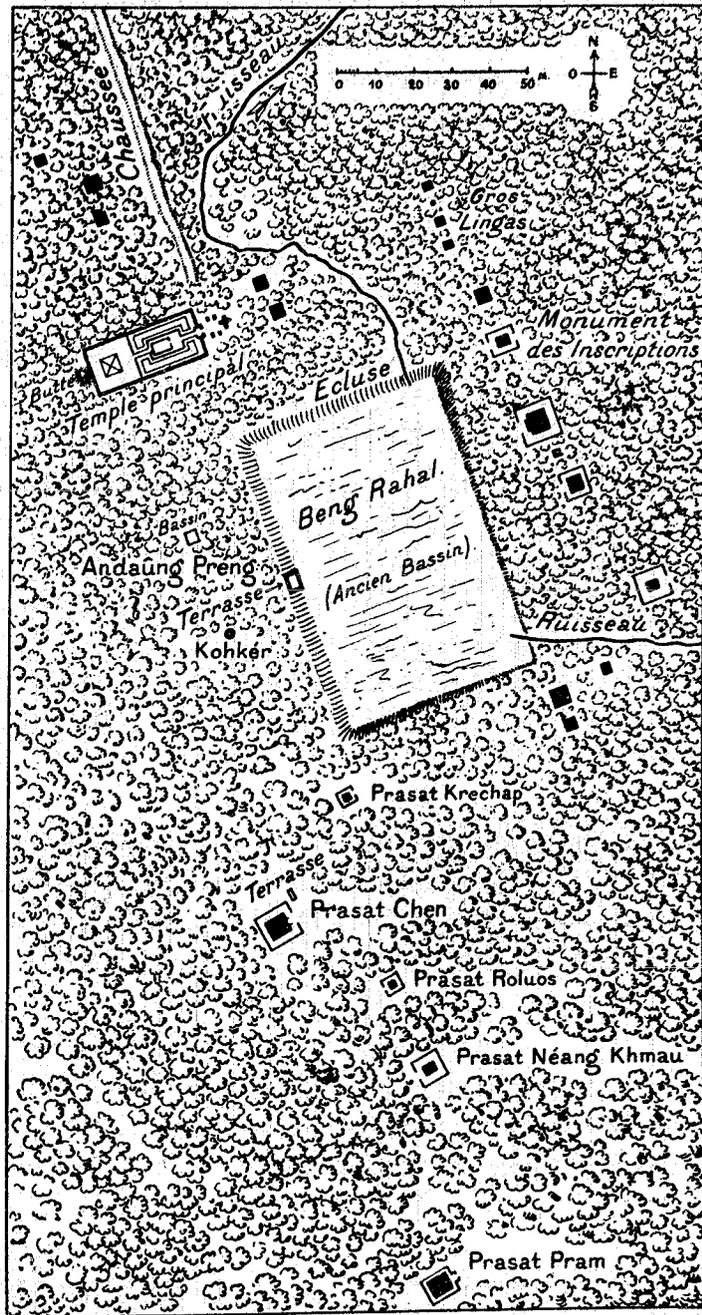


FIG. 74. — Schème du groupe de Kohkér.

Nota. — Les chiffres de l'échelle doivent être lus 0, 100, 200, 300, 400, 500.

formées de blocs énormes qui sont polis sur leurs faces en contact mais presque bruts sur les faces exposées à l'air. Aux portes sont encastrés des parallépipèdes de grès gigantesques et des frontons ayant plus de deux mètres d'épaisseur. Sur ces tours, le toit, s'il existait, devait être en bois et en chaume car il n'en reste aucune trace. A l'intérieur, le monolithe a été taillé en piédestal cubique de cinq mètres sur quatre, orné de cariatides de monstres à muffle de lion, emplumés et écailleux ; au-dessus de ce piédestal le monolithe est encore taillé en linga haut d'un mètre vingt centimètres, mesurant quatre mètres de tour, à sommet hémisphérique. Au plus septentrional de ces trois lingas, le symbolisme un peu trop précis atteint même un certain degré de réalisme. Sur le côté nord de chaque piédestal, une gouttière ou gargouille s'avance jusqu'à la muraille de la tour qui est perforée en cet endroit d'un canal débouchant au dehors et se prolongeant en forme de bec au-dessus d'un petit bassin carré entouré de quelques marches et où les fidèles pouvaient recueillir l'eau des ablutions sacrées.

Un quatrième linga, apporté et intercalé sans doute par raison de symétrie entre deux de ces roches qui se trouvaient être trop écartées l'une de l'autre, atteint, quoique moins colossal, des dimensions qui font rêver en songeant aux efforts que dut nécessiter le transport de son piédestal, monolithe cubique de deux mètres cinquante de côté.

De cet endroit en se rabattant vers l'ouest dans la direction du monument principal on rencontre, au bout de quatre cent cinquante mètres et à cent cinquante mètres de ce monument, deux petits édifices semblables, tournés vers l'est, voisins l'un de l'autre et sur la même ligne, composés d'un mur d'enceinte de vingt-huit mètres sur vingt et d'une galerie à façade et à péristyle qui entoure une cour de quinze mètres sur dix.

Pour en finir avec les ruines secondaires que l'on peut citer, nous mentionnons une chaussée partant de Kohkér et se dirigeant à quelques kilomètres au nord vers le hameau de Kampéché Chas ; en la suivant on rencontre, au bout d'une demi-lieue, une tour en briques à soubassement de limonite.

Le temple. — Le monument principal, qu'il est temps d'aborder après avoir ainsi exploré tous les environs, est situé à deux cents mètres au nord-ouest du Rahal, le grand bassin. Il peut être divisé en trois parties principales qui sont, en allant de l'est à l'ouest : des bâtiments extérieurs, le temple pro-

prement dit; un préau contigu, qui est clos de murs et où s'élève une massive pyramide.

Les constructions extérieures, toutes très rapprochées du temple, comprennent: une galerie en forme de croix aux branches égales, construite en limonite, percée de fenêtres à barreaux en grès gris et décorée à l'intérieur, près du sol, d'un cordon de personnages représentés les mains jointes, dans l'attitude de la prière, la tête couronnée d'une coiffure conique à plusieurs étages; puis deux galeries latérales en limonite actuellement sans toit; et enfin deux grosses tours en limonite assises sur des soubassements de grès dont l'exécution est très soignée. Entre ces deux tours et juste devant l'entrée du temple proprement dit a été creusée une petite excavation parementée de grès où l'on peut descendre par quelques marches.

Le temple et le préau sont entourés d'un mur commun qui mesure environ trois cents mètres de longueur, dont cent soixante pour le temple. Ce mur est plus épais, plus élevé au préau dont il constitue l'unique enceinte tandis que le temple a deux autres enceintes intérieures. La largeur du rectangle est de cent vingt mètres.

Au milieu de la face orientale de ce mur se dresse une belle et imposante tour en briques haute d'une vingtaine de mètres qui sert de gopoura ou porte monumentale. Son entrée principale, que gardent encore deux guerriers de pierre debout au dehors, possède un excellent fronton représentant un avatar de Vishnou et elle est flanquée de deux petites portes latérales. A l'intérieur sont divers débris, entre autres ceux d'une statue géante qui devrait atteindre près de cinq mètres de hauteur et qui pourrait bien être celle du roi fondateur de Kohkér représenté une jambe repliée sous lui, demi-assis, demi-agenouillé sur un trône aux cariatides de garoudas. Cette statue a été mu-



FIG. 75. — Statue de Brahma. Photographie de M. Fournereau.

tilée, la tête git sur le sol, encadrée de grosses tresses de cheveux et coiffée du mukuta royal. Des Bouddhas de bois, tout vermoulus, semblent indiquer que l'édifice fut ultérieurement consacré au bouddhisme.

Cette tour donne accès à une avenue longue d'une quarantaine de mètres entre des galeries faites d'une colonnade et d'un mur plein. Derrière ces murs deux petites terrasses supportent des dragons polycéphales qui font face à l'est et dont le corps formait balustrade au bord des pièces d'eau qui remplissent presque totalement l'intervalle existant entre la première et la deuxième enceinte. Ces bassins sacrés ne laissent comme voies de communication que les deux avenues en chaussée de l'est et de l'ouest.

Un mur de quatre-vingts mètres, est-ouest, sur soixante, nord-sud, forme la deuxième enceinte dont la porte orientale, précédée d'un péristyle à six colonnes, flanquée de bas-reliefs représentant des guerriers debout, la pique à la main, donne accès à une salle en croix, sorte de musée, rempli de statues originales, mais affreusement mutilées et à demi enfouies sous terre. On y remarque, entre autres, un dieu portant une roue ou un disque sur son dos ; un dieu ou personnage de grandeur d'homme qui est bossu du dos, bossu de la poitrine ; un bœuf ou buffle caparaçonné et portant une divinité dont il ne reste que le tronc. A droite et à gauche de cette salle en croix, l'intervalle entre la deuxième et la troisième enceinte semble avoir été une sorte de cloître couvert de cellules en grès et en limonite que séparaient des cloisons transversales. Les prêtres du temple devaient habiter dans ce cloître qui remplaçait sans doute les galeries d'enceinte qui font totalement défaut en ce monument.

La troisième enceinte, qui mesure environ quarante-cinq et vingt-huit mètres, est une épaisse muraille de gros blocs de grès polis, ajustés avec soin, que surmonte un couronnement élégant, bien travaillé et dentelé d'une ligne continue de petites bornes cylindro-coniques. Les parois intérieures des deux portes monumentales de cette enceinte, à l'est et à l'ouest, ainsi que la plupart des piliers de leurs péristyles étaient couverts de grandes et belles inscriptions qui sont actuellement très ruinées.

Pénétrant par la porte orientale de cette enceinte, on arrive au préau central où le sanctuaire est représenté par quatorze tourelles (ou édicules) ainsi groupées : deux, une plus grande, cinq sur une même ligne, puis quatre et encore deux. Ces tourelles sont de construction médiocre et leurs briques de qualité inférieure, mais les encadrements et surtout les frontons

des portes sont en grès très bien fouillé et habilement sculpté. Le linteau de la tour principale représente Vishnou dans son avatar de Narasińha « homme-lion » tenant un corps humain sur ses genoux, celui sans doute du tyran Hirańyakasipu qu'il s'apprête à mettre en pièces.

A partir de ce préau central, en continuant à l'ouest, on traverse successivement : la porte occidentale de l'enceinte intérieure, porte où ont été gravées des inscriptions, avons-nous vu ; une salle analogue à la salle en croix de l'est et symétriquement placée, mais qui n'est plus qu'un amas de décombres où l'on remarque des bas-reliefs de femmes debout la fleur à la main ; la porte monumentale en ruines de la deuxième enceinte ; une terrasse ou avenue à ciel ouvert où se voient encore un superbe garouda de pierre et les débris des dragons polycéphales qui bordaient ici les bassins sacrés entre les deuxième et troisième enceintes ; enfin la porte monumentale extérieure de l'ouest qui permet de passer du temple proprement dit au préau qui s'étend derrière.

Nous savons que ce préau mesure cent quarante mètres sur cent vingt. Son mur de limonite, épais d'un mètre cinquante, haut de trois mètres cinquante, est couronné de petits monolithes de grès, pyramides décoratives ou bornes cylindro-coniques hautes de cinquante centimètres. Un peu en arrière du centre de ce préau se dresse le Prāńg (du sanscrit prāńgana), pyramide carrée, massive, à sept étages ou gradins superposés, construite en blocs de limonite et revêtue de blocs de grès ; elle est large de cinquante-cinq mètres environ à sa base et haute de trente-six à quarante mètres. Un escalier ménagé à sa face orientale permet d'accéder assez facilement au sommet où quatre murs, ornés de monstres en cariatides, protégeaient un couloir large d'un mètre qui circulait tout autour d'une chambre cubique ouverte à l'ouest, large et profonde de six mètres. Du milieu de cette pièce un puits carré, large d'un mètre, descendait entre les blocs de limonite jusqu'à près de dix mètres de profondeur, abri probable des cendres du fondateur de l'édifice, cachette violée depuis des siècles.

Une petite poterne percée dans le mur du préau permet de sortir à l'ouest dans la campagne et d'atteindre tout à côté une butte artificielle aussi haute que la pyramide et que les indigènes appellent « le mont de l'éléphant blanc ». On voit là encore des débris de sculptures.

Les inscriptions. — Dans cet examen sommaire des ruines de Kohkér

nous avons rencontré des inscriptions groupées en trois endroits différents ; c'est-à-dire, en suivant un nouvel ordre, inverse du précédent : aux parois et aux piliers des deux portes monumentales de l'enceinte intérieure du temple principal ; aux piliers du petit monument à l'est du Rahal ; aux portes d'un autre petit temple appelé « Tours des Chinois ».

La forme de l'écriture indique que ces documents sont tous de la même époque et ils sont tellement identiques, sauf sur quelques piliers du temple principal, qu'on se demande si ce ne fut pas une seule et unique main qui les traça en couleur sur la pierre avant de les livrer aux ciseaux des sculpteurs. Les lettres assez grandes atteignant généralement deux centimètres de hauteur, ressemblent aux lettres rondes des inscriptions d'Indravarman et de Yas'ovarman qui sont antérieures de vingt à cinquante ans, mais avec une légère tendance à la forme carrée qui s'accroîtra pendant les siècles suivants. On y trouve la lettre *r* sous ses deux formes : à une et à deux branches. Le très mauvais état de conservation et les énormes lacunes actuelles de tous ces documents tiennent surtout à ce qu'ils furent presque tous écrits sur ce grès rougeâtre et grossier que fournit le sous-sol de Kohker, une pierre tendre qui se ronge et se désagrège facilement à l'air.

Sur la paroi de gauche de la chambre intérieure de la porte monumentale de l'est de la troisième enceinte du temple principal a été gravée une grande inscription dont il ne reste que des fragments de vingt-trois lignes et qui était pour ainsi dire le préambule de toutes les inscriptions de Kohkér. Elle débute en effet par cinq lignes, les seules, dans ces ruines, qui soient écrites en sanscrit et qui contenaient, selon M. Barth :

Une invocation à la divinité (dont le nom manque), des indications astrologiques et des donations de biens (objet de l'inscription) par un roi qui était nommé. Il ne reste de son nom que la terminaison Varman commune à tous les rois du Cambodge, mais ce nom ne peut être que celui de Jayavarman même au point de vue des « exigences métriques ». La correction de la langue est parfaite, autant qu'on en peut juger par les fragments conservés.

Il est assez regrettable que le nom sanscrit de la divinité soit perdu, car il nous aurait appris quel était ce dieu que les inscriptions khmères appellent simplement « le dieu royal » (Kamrateñ jagat rāja) ou, comme ici « le dieu du règne, de la royauté » (Kamrateñ jagat rajya). Mais en ce qui concerne le roi il n'y a pas de doute possible : il s'agit de Jayavarman IV qui régnait

aux diverses dates burinées en chiffres dans les inscriptions de Kohkér. Au surplus, si son nom n'existe plus dans les inscriptions estampées en 1883, il se trouvait encore sur un fragment recueilli par M. Harmand en 1876 et reproduit au 1^{er} volume des *Annales de l'Extrême-Orient*, page 360, où nous lisons nettement « ...s'aka, la poussière des pieds sacrés (c'est à dire Sa Majesté) ... S'rī Jayavarmmadeva..... ».

Dans les fragments d'inscription en langue vulgaire qui font suite aux cinq lignes sanscrites étudiées par M. Barth et dans plusieurs fragments épars de l'inscription gravée sur l'autre paroi de la même galerie nous lisons, outre une date en chiffres, 854 s'aka = 932 A. D., des noms d'esclaves sacrés, ceux de leurs résidences et quelques totaux de ces esclaves, tels que 160 et 173.

Sur le pilier de droite du péristyle de cette porte monumentale une inscription de vingt-six lignes, écrite sur une pierre tendre et très rongée, ne contenait de même qu'une liste nominative d'esclaves sacrés.

Au pilier de gauche, une inscription de quinze lignes, très mal conservée, toujours par suite du peu de dureté de la pierre, aurait présenté plus d'intérêt, car dans ce qui reste nous lisons que : En 851 s'aka = 929 A. D. le Bhagavan (le Bienheureux, le grand-prêtre probablement) du dieu de la royauté informa (Sa Majesté, qu'il consacrait) à cette divinité divers objets du culte laissés dans l'ās'rama « le monastère » de S'āntipada « lieu de félicité ». Vingt-cinq esclaves du dieu, hommes et femmes, énumérés nominativement, habitent le pays de Chok Taṇḍā. D'autres esclaves sacrés demeurent au pays de S'anarayāga.

Les inscriptions de l'autre porte monumentale (celle de l'ouest) de l'enceinte intérieure du temple sont dans le même état et ne présentent plus que de courts fragments épars. Nous y rencontrons une date qui a perdu le chiffre de ses centaines et nous y lisons qu'en (8)52 s'aka, au troisième jour de la première quinzaine de Vais'ākha (mai), il y eut un ordre de donation (vrah s'āsana) de Sa Majesté (adressé) au Mrateñ Rudrācārya... dans le pays de Karel, territoire (de la province) de Bhimapura. Une autre donation royale concernait le pays de Mūlades'a... Suivaient une liste nominative des esclaves sacrés, objets de ces donations faites au dieu de la royauté, et des prescriptions relatives au riz (tandula, grain) quotidien et au riz spécial des huitième et quatorzième jours de chaque quinzaine.

Sur les piliers des portes et de la galerie du petit monument situé au delà

de l'angle nord-est du Rahal ou grand bassin, on aperçoit les vestiges de trente-cinq inscriptions, d'une hauteur moyenne d'un mètre cinquante, larges de quarante centimètres, comptant trente lignes environ chacune. Ce millier de lignes ne forme probablement qu'une seule et unique inscription : le sens continuant d'un pilier à l'autre et les mots étant même souvent coupés, moitié au bas d'une face, moitié au commencement de la suivante. Ces documents, écrits sur la pierre tendre de la région, ont beaucoup souffert des injures du temps et leur mauvais état de conservation ne permet pas d'en rétablir l'ordre. Ceci n'aurait d'ailleurs qu'un intérêt relatif : toutes ces inscriptions ne contenant que les interminables listes nominatives des esclaves sacrés qualifiés tai, tai rat, tai pau, si, si rat, si pau, gho, gvāl, lap, lvan, et rarement khñum « esclaves ». Quelque fois on y ajoute, pour les femmes, le nombre de leurs kvan « fils ». La plupart de ces qualificatifs, appliqués en ce ix^e siècle s'aka aux esclaves ou serfs sacrés, paraissent se rapporter à leur état physique ou social et à la nature de leurs services. A Kohkér les « lvan » semblent former une catégorie toute spéciale qui est énumérée à part pour chaque lieu de résidence. Les noms sanscrits ou indigènes de ces lieux sont encore reconnaissables en grand nombre dans ces inscriptions qui totalisent toujours le nombre des esclaves de chaque endroit en indiquant souvent la ville, le chef-lieu provincial. Nous y remarquons entre autres le pays de Srañe, prononcé Sranguè « le riz sauvage ». Ce nom désigne encore aujourd'hui, avons-nous vu, un canton ou petit district du sud de cette province de Kampong Soay.

A l'autre petit monument appelé Prasat Chen, outre divers petits fragments, deux grandes inscriptions, de quatre-vingts lignes environ chacune, étaient encore reconnaissables, mais en un tel état qu'elles n'ont été estampées qu'avec les plus grandes précautions. Elles ne contenaient de même que des listes nominatives de serfs sacrés plus ou moins lisibles. On ne peut plus y distinguer les noms de pays.

En résumé, nous avons trouvé à Kohkér plus de quarante inscriptions comprenant environ quinze cents lignes et au moins quatre mille noms de serviteurs, abstraction faite de nombre d'autres esclaves indiqués seulement dans des totaux qui sont donnés par pays. « On demeure confondu, fait observer à ce sujet M. Barth, devant ce gaspillage de main-d'œuvre. A l'état

complet, cet énorme registre de pierre couvrait plus de 800 mètres de surface ». Nous pouvons accepter avec quelque résignation la perte de la majeure partie de ces inscriptions que détérièrent à l'envi les injures du temps ou le vandalisme des hommes. Les textes sanscrits ou indigènes du temple proprement dit sont seuls à regretter.

Identification. — Tels sont dans leur ensemble ces monuments de Kohkér qui constituent une œuvre clairement signée et d'une date parfaitement déterminée. En effet, nous savons par d'autres inscriptions du Cambodge qu'en 850 s'aka = 928 A. D., le roi Jayavarman IV, succédant à son neveu Is'ānavarman II, quitta immédiatement Angkor, la capitale. Désireux, nous ne savons pour quel motif, de fonder une nouvelle résidence, il emporta avec lui le dieu royal, la divinité protectrice du royaume et se rendit en un lieu appelé Chok Gargyar où il se fixa avec ses prêtres et sa cour. Gargyar est le nom qu'on donnait à cette époque à un bel arbre aux petites feuilles, au bois de fer excellent pour les constructions de barques ou de pilotis destinés à rester sous l'eau. Les Khmers actuels l'appellent gagi, prononcé koki. En tant que nom de lieu, Gargyar perdit sa signification primitive; sa prononciation s'altéra d'une manière sensiblement différente de la corruption qu'il subit comme nom d'arbre et malgré une certaine ressemblance entre les deux mots « gahgér ou Kohkér » et « gagi ou Koki », les indigènes ne se doutent nullement de la liaison de ces expressions ou de leur commune origine. Leurs explications erronées attribuent au nom de Kohkér le sens « d'île de la célébrité », ou bien prétendent que ce terme est une altération de Kohkév « l'île des joyaux ».

Nous devons aussi faire remarquer que toutes les dates des inscriptions de ces ruines appartiennent au règne de Jayavarman IV.

Arrivé en cet endroit qui est éloigné d'une trentaine de lieues d'Angkor, ce prince dut faire creuser rapidement, à faux frais pour ainsi dire, le Rahal, le vaste bassin qui était considéré à cette époque comme indispensable à toute grande agglomération d'hommes. Son palais royal fut peut-être construit en matériaux peu durables près de ce Rahal et du « Puits de la Destinée » qui fournit une eau excellente; en effet on peut reconnaître à proximité de ces bassins des traces nombreuses de soubassements qui devaient supporter de longs bâtiments construits en bois. Cet endroit porte spécialement le nom de Kohkér. Le palais dut être simplement entouré d'une enceinte de gros

madriers, car il n'existe pas, — à notre connaissance du moins, — de trace de mur ou de fossé.

Jayavarman fit construire promptement les édifices religieux nécessaires à une capitale. Les seigneurs de sa suite, ainsi que le peuple de cette ville improvisée, durent élever aussi quelques temples de moindre importance ; les traces du travail de l'homme étant dispersées de tous côtés en cette forêt redevenue déserte aujourd'hui.

La limonite et ce grès grossier, rougeâtre, qui affleure partout dans les environs fournirent les matériaux de gros œuvre. Quelques briques furent fabriquées sur place ou apportées du dehors. Les parties soignées, linteaux, colonnettes, encadrements de portes, etc., toutes en grès fin grisâtre, durent être apportées de loin et provenaient sans doute des ateliers officiels installés près des grandes carrières et où se maintenaient les traditions des sculptures fines et fouillées. Même en tenant compte des difficultés de lieu dues à la pauvreté incontestable du pays choisi ou des difficultés de circonstance provenant par exemple d'une trop grande rapidité d'exécution, — toutes ces constructions ayant certainement été achevées en moins de seize années, — il est permis d'affirmer que les monuments de Kohkér ne sont pas d'une grande époque au point de vue de l'art. Le goût lourd et peu gracieux des architectes trahit plutôt un affaissement momentané ; et ces édifices médiocrement soignés, peu ornementés, sont très inférieurs, quoique d'un style original et puissant, aux grands chefs-d'œuvre de l'architecture cambodgienne ; tels que le Bayon et Angkor Thom qui sont antérieurs, ou Ta Prom et Angkor Vat qui sont postérieurs. Il est assez naturel d'ailleurs d'admettre que l'inspiration artistique ne se maintint pas constamment au même niveau pendant les quatre siècles de la période des grands monuments cambodgiens.

Nous savons que pendant toute la durée de son règne, de 850 à 864 s'aka = 928-942 A. D., Jayavarman IV fit de Chok Gargyar sa capitale et que son successeur et fils cadet Harsavarman II y résida encore deux ans. Mais en 866 s. = 944 A. D., le frère aîné monta sur le trône en prenant le vocable de Rājendravarman et il revint immédiatement se fixer à Yas'odharapuri ou Angkor Thom qui avait été « longtemps vide », dit une inscription sanscrite de Bat Chum. Ce fut dès lors Chok Gargyar qui tomba, après ses seize années d'existence et de prospérité, dans une décadence lente, mais définitive et irrémédiable. Le pays était reculé, pauvre, infertile ; l'agglomération toute factice de ses habitants dut disparaître avec la cour royale.

Seuls quelques prêtres et des esclaves sacrés durent y rester par devoir ou par ordre, afin de continuer les cérémonies du culte et veiller à l'entretien des temples que d'autres générations devaient peu à peu délaissier, puis totalement abandonner, et qui s'endormirent pour toujours dans la paix et la solitude, envahis par la forêt qui reprenait lentement possession de son domaine antérieur.



CHAPITRE XX

LE DISTRICT DE KHVAO

Le pays. — Prasat Spéan Chéi. — Prasat Chhúk. — Preah Khpour. — Prasat Phnom Méréch, l'inscription. — Khvao Preah Théat. — Prasat Ta Ein. — Prasat Pram. — Phnom Roi, les bassins. — Prasat Pram. — Prasat Nang Kou. — L'inscription de Prasat Dambauk Khpos. — La stèle de Neak Ta Bak Pá. — Kouk Rosei. — Prasat Angkui. — Prasat Popél. — Le mont Poulén. — Svay Pabal Tœuk. — Prasat Ta Dong. — Pœung Peng Pang, l'inscription. — Preah Put Prom. — Pouk Prasat. — Pœung Chhat. — Preah Put Lœu, les inscriptions. — Pœung Preah Thvéar, l'inscription. — Les districts de Nokor Chum et de Hém Bauvan.

Le pays. — Le district de Khvao, qui a reçu le nom d'un arbre assez commun au Cambodge, s'étend au nord de Lovéa Kassang, de Chikrêng, jusqu'au mont Koulen et même au nord de ce massif vers les régions désertes de Nokor Chum et de Hemovan. C'est un pays généralement aride, couvert de forêts clairières aux arbres grêles, parsemé çà et là de quelques bouquets de bois plus denses. Le grès affleure souvent en larges plaques. Le sud du district est hérissé de pics et de collines dont la hauteur dépasse rarement cent mètres, tandis que d'innombrables roches et blocs de grès annoncent vers le nord le voisinage du Koulèn. Le chef du pays, appelé le Krây, réside habituellement au Phûm Romlong, village d'une trentaine de cases qui est situé à une petite journée de marche au sud des ruines de Kohkér. Les habitants, assez clairsemés, cultivent un peu de riz en brûlant des carrés de forêt ou en labourant quelques maigres rizières. Au mois de février, ils récoltent la cire des abeilles sauvages et paient pour cela une redevance annuelle de six livres de cire par homme, par l'intermédiaire de

petits chefs spéciaux ; ceux-ci observent en cette saison quelques abstinences traditionnelles, gardant par exemple jour et nuit leur turban sur la tête et ne sortant pas de leur maison sous peine de voir les abeilles abandonner prématurément leur nid.

Prasat Spéan Chéi. — La piste de charrettes, qui part des ruines de Prakhan que nous verrons au chapitre suivant, pour aller au nord vers Kohkér, atteint au bout de quelques lieues un premier village du district de Khvao, appelé le Phùm Prââp. Auparavant elle a passé près de petites ruines sans importance, telles que Prasat Spéan Chéi (= sbān jai), « tours du pont de la victoire », que l'on rencontre à une lieue et demie en deçà de Prââp. Ce monument, précédé d'une levée de terre transversale, c'est-à-dire tracée du sud au nord, et longue de quatre cents mètres, comprenait un bassin sacré et trois tours en briques entourées de leur fossé ; elles sont actuellement très ruinées.

Prasat Chhûk. — A mi-distance entre ce point et Prââp, un autre monument appelé Prasat Chhûk « les tours du lotus » (jhuk) comprend aussi trois tours en briques, en assez bon état de conservation celles-ci. Les encadrements de leurs portes sont en grès rouge. Elles sont de même entourées d'un fossé et précédées de leur bassin sacré. La tour septentrionale abrite encore une belle statue en pierre noire représentant le dieu Brahma aux quatre faces dont la chevelure tressée est surmontée d'un disque. Les quatre bras ont été brisés.

On peut encore signaler plus loin vers l'est trois autres tours en briques construites sur une colline et appelées Prasat Srê Sângké.

Preah Khpour. — Le village de Prââp est agréablement situé dans une petite vallée au milieu des montagnes, à deux cents mètres d'une abondante source qui bouillonne dans les cailloux rouges ou blancs, coule en ruisseau vers le nord pour contourner le mont Tenot et revenir au sud-est porter ses eaux à la rivière de Stoung. Ce Mont Tenot, « du palmier » est une montagne boisée à croupe arrondie, aux pentes assez douces, large d'une lieue, long de deux, où les gens de Prââp brûlent des carrés de forêts. Son flanc oriental se creuse en ravin à un endroit appelé Preah Khpour = Brah

Khbūr; « le dieu se rinçant la bouche » où une roche surplombant forme une grotte naturelle longue de quinze mètres, profonde de dix et haute d'un mètre cinquante. Elle est précédée d'une terrasse que deux murs de limonite, longs de huit mètres, hauts de deux mètres cinquante et épais d'un mètre, partagent en trois petits préaux. Ces murs prolongés sous la roche séparent la grotte elle-même en trois compartiments qui sont remplis de guano de chauves-souris. Sur la terrasse, à droite, est une galerie construite en limonite, longue de huit mètres, large de six, haute de trois, dont le fronton de grès, grossièrement sculpté, semble représenter l'entrevue de deux princes. Un escalier en pierres de limonite descend la pente du ravin pour atteindre une petite source à une trentaine de mètres en contre-bas. Il y a à Preah Khpour de nombreuses pièces de sculptures bouddhiques et brahmaniques; statues, bas-reliefs, socles, ganesa, figurines de divinités montées sur des éléphants, sur des lions ou des paons. Nous y avons pris une statuette de femme dont la tête était cassée et qui doit être actuellement au Musée Guimet.

Phnom Meréch. — Au nord-ouest du village de Prââp est un pic boisé haut de cent cinquante mètres environ. Sur son flanc et à une cinquantaine de mètres au-dessus de la vallée, deux tours en briques, en assez bon état de conservation et appelées Prasat Phnom Meréch. « Tours du mont du poivre (maric) », ont été construites face à l'est. La pente assez raide de la colline a exigé des murs de soutènement et un escalier d'accès. La tour méridionale ou de droite mesure environ six mètres de côté et huit de hauteur; l'autre quatre et six mètres. On rencontre encore ici de nombreux débris de statues, dieux, déesses et ganesas.

Sur la paroi de gauche de la porte de la plus grande tour a été gravée une inscription sanscrite et khmère de seize lignes d'une écriture cursive, légère et fine, effacée par l'usure du temps si bien qu'une partie du texte est perdue. Elle débute par deux lignes en sanscrit où on lit le nom indigène d'une terre, « Gamryān » et qui doivent indiquer le sujet du document, car le texte en langue vulgaire qui suit dans les quatorze autres lignes, parle immédiatement, sans aucun préambule, des limites des champs de la donation. L'inscription n'est pas datée, dans sa partie khmère du moins, mais son écriture presque identique à la stèle du Vāp Dirgha Hor, trouvée près de Sambour et datée de 923, permet de la faire remonter au règne de

Sūryavarman I^{er}, x^e siècle s'aka. Elle donne les limites de la terre de Gamryān et de trois autres endroits. On indique les prix en or, argent, esclaves, ustensiles, attelages de buffles, etc., de deux de ces propriétés qui furent rachetées. Trois ou quatre « tai », femmes esclaves, sont aussi nommées. Le fondateur inconnu termine par une imprécation lancée contre quiconque ne respectera pas sa donation.

On ne signale pas de monuments auprès du village de Khnach Phaav qui est situé à quelques lieues à l'ouest de Prâap, mais plusieurs montagnes hautes de deux cents à quatre cents mètres dont l'une, le Phnom Khnach Phaav, serait en pierre dure, porphyre peut-être, d'une belle couleur rouge.

Preah Théat. — A quelques lieues au sud de ce dernier point et séparé par des plaines désertes où affleure souvent la limonite, un autre groupe de hameaux, le plus méridional et le plus important de ce district qui lui doit son nom, est celui de Khvao ou Khvao Preah Théat. C'est une oasis de maigres rizières que dominant vers l'est, dans la direction de Prakhan des monticules nombreux surgissant au milieu de petites vallées de terre noire qui furent cultivées autrefois et qui sont abandonnées aujourd'hui.

Une petite ruine, appelée Prasat Preah Théat « tour des reliques sacrées », (Brah Dhāt), située à une lieue au sud du village de Khvao, est une tour isolée, large de huit mètres, haute de quatorze, construite en limonite sur une petite terrasse. Au-dessus de la chambre cubique le dôme s'élève en cinq assises décroissantes que séparent des étranglements accentués et que couronne le cône d'un monolithe terminal supportant une flèche en métal ornée de deux pommes ou boules. Les pierres de grès de l'encadrement de la porte et ses deux colonnettes à pans coupés sont rongés par l'usure du temps. Sous des hangars bâtis à côté, des débris de dragons ou de lions de grès rouge, de lingas, de statues brahmaniques attestent que le monument fut primitivement consacré à l'ancien culte, tandis que ses quatre sémas de pierre, ainsi que de nombreuses statues du Bouddha, représenté debout, assis ou couché, en bois vermoulu, en métal ou en pierre d'une bonne époque, indiquent que depuis très longtemps cette tour est affectée au bouddhisme dont elle est restée un sanctuaire vénéré. Sur plusieurs stèles détachées, des bas-reliefs représentent le Bouddha adoré par divers personnages et même par des dieux brahmaniques.

A l'intérieur de la tour, une statue de fidèle adorant le Bouddha représente, disent les indigènes, son disciple Maudgalyana dont le visage se rapproche de plus en plus, d'année en année, des pieds du maître. Et, autre prodige, lorsque le suintement rougeâtre qui tombe de la voûte sur ces pieds augustes les rend tout à fait sanguinolents d'aspect et quand les vers y apparaissent, le royaume du Cambodge est sûrement menacé de graves calamités.

Sur une partie non rongée de la face antérieure du chambranle de gauche

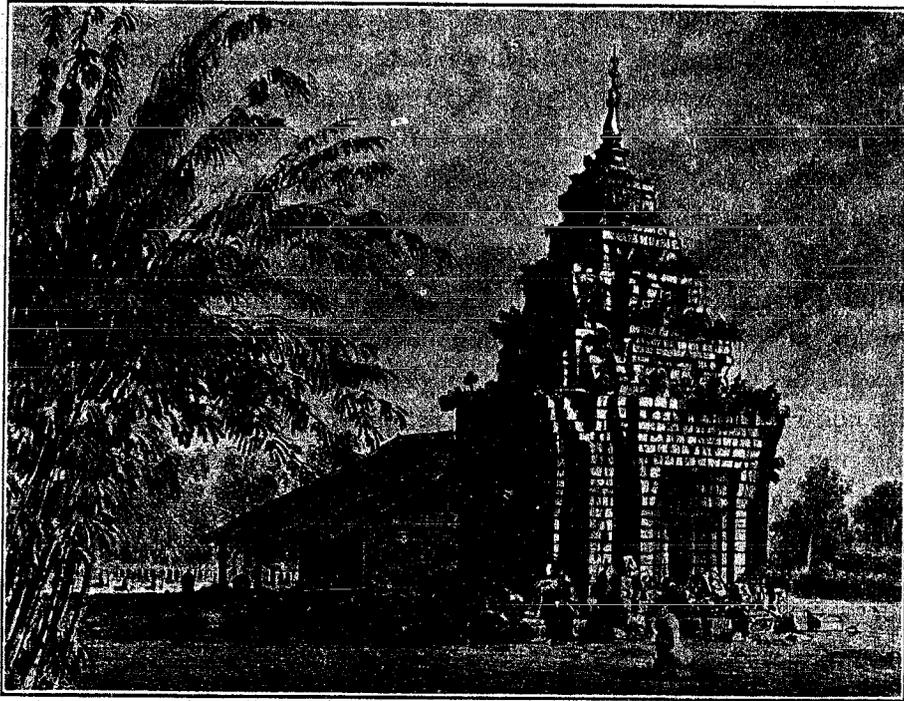


FIG. 74. — Tour de Preah Théat. Dessin original de M. A. Tissandier.

de la porte de cette tour a été écrite une inscription de soixante-six lignes très courtes qui est évidemment postérieure et de beaucoup à l'édification du monument, car il est facile de reconnaître que les lapicides ont évité d'écrire sur la partie usée. Presque rien n'est net et lisible dans cette inscription, tellement l'écriture est grossière, informe, mal tracée. Un examen attentif permet toutefois d'y reconnaître deux inscriptions distinctes, de vingt-sept et de trente neuf lignes, que sépare un signe de ponctuation. Parmi les mots épars qu'on peut à peu près deviner ou reconstituer nous lisons dans la

première moitié : «... le Saint Vuddha... mérite et perfection... le grand roi donne... grand homme... ; » et, dans la seconde : «... royale pitié... année... le Seigneur Muggaliputta disciple... ensemble avec le Seigneur... Vrah S'ri Ratnadhātu... janālayapuri... Vikrāntavirendrapura... ». La fin paraît être écrite en langue pâlie.

On peut dire que ces fragments donnent déjà le nom actuel de ce temple et celui du grand disciple qu'on y vénère encore : que cette inscription qui appartient au Bouddhisme moderne semble remonter à cette époque troublée qui suivit la décadence des anciens cultes, probablement à nos XIII^e ou



FIG. 75. — Une bonzerie. Dessin original de M. A. Tissandier.

XIV^e siècles. Les documents épigraphiques de ces temps malheureux, très rares d'ailleurs, sont à peu près tous illisibles.

D'autres restes de monuments anciens existent près du village de Khvao qui est situé sur le passage de la grande chaussée qui conduisait de Prakhan à Beng Méaléa et à Angkor. On peut laisser de côté le Spéan Phùm Auy, pont en limonite d'une quinzaine de mètres de longueur, construit à l'est du village ; mais on doit examiner avec plus de détails les deux ruines qui sont voisines du Beng Chhnuon, grand bassin rectangulaire de mille mètres de longueur sur cinq cents de largeur qui

a été creusé au nord-ouest et à proximité du lieu où sont actuellement les cases de Khvao. Ces ruines sont celles de Prasat Ta Ein, à une centaine de mètres à l'ouest ; et celles de Prasat Pram, à une centaine de mètres au sud de ce bassin.

Ta Ein. — Prasat Ta Ein « la tour de l'ancêtre Indra » est un petit monument analogue à celui de Têáp Chéi que nous rencontrerons plus loin, près de cette même grande chaussée, mais dans la province de Chikrêng. Une galerie longue de dix mètres, large de cinq ou six, sert de vestibule à une tour carrée, de dix mètres de côté, qui est percée de quatre portes et qui est décorée de bonnes sculptures représentant des dieux brahmaniques entourés d'adorateurs. Ce petit monument était entièrement construit en grès.

Prasat Pram. — Plus important est l'autre monument, celui de Prasat Pram « les cinq tours » nom que nous rencontrons assez souvent

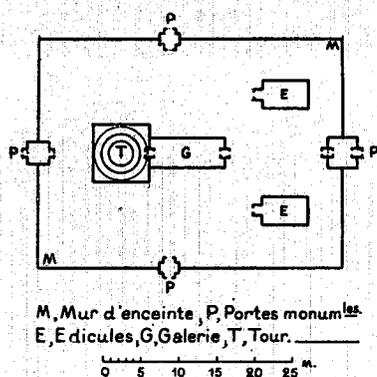


FIG. 76. — Schéma de Prasat Pram.

dans ces ruines du Cambodge et qui n'est pas toujours mérité. Prasat Pram, à cinq ou six cents mètres au sud-est de la ruine précédente et à peu près à un kilomètre à l'ouest du village de Khvao, est caché dans les bois, envahi par la luxuriante végétation des lianes, des fougères, des orchidées, des vignes sauvages que domine l'opulente frondaison des gros figuiers-banians. Le temple était annoncé à trente mètres en avant par une terrasse en croix, aux murs de revêtement en pierres de limonite et, qui semble

être les restes du soubassement d'un édifice disparu. L'enceinte du temple est un mur de limonite surmonté d'un couronnement de grès et mesurant quarante mètres sur trente ; il est percé de quatre portes monumentales en grès. Les portes latérales sont plus ruinées et moins importantes que les deux autres surtout que celle de l'est. Pénétrant dans l'intérieur par cette porte, on passe entre deux édicules dont les soubassements et les voûtes sont en grès tandis que les murs sont construits en limonite. Au-delà, le sanctuaire tout en grès comprenait une tour et un avant-corps ou vestibule allongé en

forme de galerie. Dans ce petit monument les moellons de limonite d'un très beau choix s'harmonisaient très bien avec le grès.

Phnom Roï. — Quittons la chaussée antique qui passe près de ces monuments et qui nous conduirait bientôt dans la province de Chikrêng où nous la retrouverons, et transportons-nous au nord sur une autre voie ancienne que décèlent plusieurs bassins ou mares échelonnés à de courtes étapes, — deux ou trois lieues —, et qui devait conduire de Kohkér vers Beng Méaléa, et de là à Angkor en se confondant avec la précédente, nous y rencontrerons d'autres monuments, aux environs des Phnom Roï « les cent monts » qu'il ne faut pas confondre avec les autres roches de ce nom que nous avons vues précédemment dans le district de Srê Atheipedoi. Les « Cent monts » de Khvao, à mi-route entre le village de Romlong, où réside le Krây ou chef du district, et celui de Svay Kabal Tœuk au pied du Koulèn, sont des blocs de grès rouge disséminés sur une surface de plusieurs kilomètres carrés, au milieu des arbres rachitiques à essences résineuses. Leurs dimensions très variables ne dépassent pas la grandeur d'une maison de trois ou quatre étages. Vers le sud de cet amas de roches, des collines plus importantes atteignent jusqu'à une centaine de mètres de hauteur.

En venant de l'est, la route après avoir quitté le village de Romlong rencontre successivement les pièces d'eau appelées Lobœk Khna Veang et Lobœk Khna Ta Plong, bassins rectangulaires de cent-vingt mètres sur quatre-vingts; elle traverse de nombreux blocs de grès tout en laissant à droite le groupe principal des Phnom Roï. Elle atteint une troisième pièce d'eau à Prasat Preah Trepeang « la tour de la mare sacrée » où se trouve au bord même du bassin une petite tour ruinée qui avait été construite partie en limonite, partie en briques. A côté est un petit hameau.

A une lieue et demie au nord-est de ce dernier point, Prasat Chamrêh Khyau est un petit monument comprenant le mur d'enceinte en limonite de vingt-quatre mètres sur vingt-deux, percé à l'est d'une porte monumentale, et trois petites tours accolées qui ne sont plus qu'un tas informe.

Prasat Pram. — Prasat Pram « les cinq tours », à deux lieues au nord un peu ouest de Prasat Preah Trepeang, est un monument plus important, où six tours et non cinq, encore en assez bon état de conservation, ont été construites sur une terrasse haute d'un mètre et dépourvue de tout revêtement. Placées

sur deux lignes, elles sont en briques sauf la tour du nord ou de gauche de la deuxième ligne qui a été faite en limonite. Sur les parois de la porte de la tour du nord de la première ligne ont été gravées des inscriptions sanscrites en assez bon état de conservation. Ces documents qui n'ont pas été traduits comptent vingt-neuf lignes à droite et trente-trois à gauche où l'écriture est un peu plus fine.

Nang Kou. — Prasat Nang Kou ou Nong Khuo, à l'ouest du monument précédent et au nord d'un village appelé Phôm Rou, comprend un mur d'enceinte en limonite de quarante mètres sur vingt-cinq qui est orné sur la face orientale d'une porte monumentale où était gravée une inscription sanscrite aujourd'hui effacée, deux petits édifices et, pour sanctuaire, une galerie en croix construite en briques, mais entièrement ruinée; cette galerie, se terminait au fond par une cellule construite en limonite.

Dambauk Khpos. — A l'ouest de cette dernière ruine et à deux lieues au plus de l'énorme massif du Koulèn, Prasat Dambauk Khpos, « la tour de la haute fourmilière » est une tour isolée remarquable seulement par le curieux fragment d'une inscription khmère qui avait été tracée sur une paroi de sa porte. Les deux premières lignes du document sont seules intactes, les deux autres sont très incomplètes, et il ne reste que quelques lettres des trois qui suivent. Nous y lisons ceci : « Qu'on saisisse ceux qui arrachent les bornes. S'ils ont arraché les bornes, j'ordonne qu'on leur fende la poitrine. 927 s'aka, le cinquième jour de la première quinzaine de māgha, mercredi, mansion lunaire de Bharāṇi, Sa Majesté S'ri Jayavīravarman... livre (poids)... livre. ... ».

Donc, après un préambule d'une netteté et d'une énergie qui se passent de tout commentaire, mais qui ont pu contribuer à la ruine du document, l'inscription commençait par une date très précise et elle donnait encore au roi régnant le nom de Jayavīravarman. Or, en 927, Sūryavarman I^{er} régnait depuis trois ans, maître unique et incontesté du Cambodge. Ce texte confirme clairement l'hypothèse que nous avons émise précédemment en étudiant la stèle de Tuol Prasat, district de Srê Athupedei, dans cette même province de Kampong Soay : Sūryavarman avait pris tout d'abord ce nom de Jayavīravarman.

Neak Ta Bak Kâ. — Kouk neak ta Bak Kâ, « le tertre du génie au

cou cassé » à une lieue environ à l'est du mont Koulèn, est un petit tertre artificiel où a dû être construit jadis un temple en bois car il y reste quelques débris de statues. Il y a encore en ce lieu une stèle à quatre faces, deux grandes et deux petites, où avait été écrite une inscription khmère qui comptait plus de vingt-quatre lignes sur chaque face. Mais le haut et le bas du document ont disparu et les lignes qui subsistent sont très fragmentaires ; la pierre étant usée ou éclatée ne laisse lire que des mots tronqués ou des phrases écourtées. La quatrième face qui paraît avoir moins souffert des injures du temps est presque incomplètement illisible, parce qu'elle a été tailladée de haut en bas à grands coups de ciseau. L'écriture carrée paraît être postérieure au règne de Suryavarman I^{er}, x^e siècle s'aka, mais le document semble ne s'occuper que d'événements antérieurs à cette époque. La plus récente des dates qu'il a conservées appartenant au règne de Jayavarman V, prédécesseur de Sūryavarman, et roi de 890 à 924 s'aka, nous sommes porté à croire, malgré la forme de l'écriture, que l'inscription remonte à ce règne. Il est prudent en tous cas de réserver la question de la date exacte. La détérioration de ce document est certainement très regrettable car dans ses moitiés de mots, dans ses lambeaux de phrases, nous pouvons reconnaître qu'il s'agissait successivement :

Des institutions (fondées par Jayavarman II sans doute) : des familles qui donnent leurs filles à celui qui détient le pouvoir suprême ; des fidèles dévoués (sañjak) qui se placent devant le roi (dans les combats), de leurs serments, de leurs biens de mainmorte (mṛitakadhana) : des études et du stage que les fils de famille se destinant aux fonctions publiques doivent faire à la capitale afin d'être aptes plus tard à assurer la bonne exécution du service royal ; d'un saint guru (peut-être celui de Jayavarman V personnage mentionné sous ce simple titre dans nombre d'inscriptions) qui donna à un Brahmane (steñ añ) nommé Haris'arman, conservateur de l'aire sainte du culte, la mission de faire choix de plusieurs religieux : puis d'un ordre royal de donation ; du feu sacré ; des seigneurs brahmanes : des kamsteñ (probablement les princes de royale lignée) ; des grands officiers de la couronne ; des chefs des troupes ; des gardiens de l'aire sainte du culte ; de divers ordres donnés par un roi ; des champs, jardins sacrés et de leurs bornes ; des esclaves sacrés. Cette première partie de l'inscription se termine par une formule d'imprécation menaçant en ce monde et en l'autre les chefs qui violeraient les clauses de la donation qui paraît former son sujet principal.

Il n'est pas inutile d'ouvrir une parenthèse avant de continuer la traduction résumée de cette inscription. Sa seconde partie commence par le nom d'un roi qui semble être Jayavarman, mais où la terminaison Varman, commune à tous les rois du Cambodge, est seule reconnaissable dans une certaine mesure. Il est dit que ce roi monta sur le trône en ekanava (le mot qui suit a disparu), soit en l'an 91 d'un siècle inconnu. Or, de Jayavarman II, 824 s'aka, à Jayavarman VII, 1084 s'aka, — et les divers sujets de notre inscription sont certainement compris entre ces limites extrêmes — nous connaissons les dates d'avènements de tous les princes de ce nom, sauf du seul Jayavarman III et aucune de ces dates ne correspond à ce chiffre de 91. La même remarque peut aussi s'appliquer à tous les rois ayant d'autres noms dont nous possédons les dates d'avènement. On peut donc supposer qu'il s'agit ici de la date de l'avènement de Jayavarman III et cette supposition acquiert un réel caractère de certitude si nous remarquons que le nom posthume, Visṇuloka, de ce prince se retrouve quelques lignes plus loin. A notre avis, Jayavarman III serait monté sur le trône en 791 s'aka et serait mort prématurément en 799. Le règne de huit ans de ce « jeune homme » a pu paraître bref aux contemporains — et nous savons que tel était leur sentiment — dont l'esprit était resté ébloui par les splendeurs des soixante-sept années de pouvoir de son illustre père. En définitive, nous estimons que ce texte tronqué de la stèle de Neak Ta Bak Kâ nous fournit cette date précise qui manquait jusqu'à présent. Reprenons la lecture de cette inscription.

« S. M. S'rī (Jaya) varman qui régna en un, neuf... revenus... jusqu'à l'autre monde... le maître du sacrifice... les familles... (ici commence la deuxième face où les lettres encore subsistantes sont un peu plus nettes)... les terres, forêts, villages et richesses... la sainte piste où Sa Majesté qui est allée au Visṇuloka captura un éléphant (sauvage)... terres qui n'avaient jamais été des pays habités, qui n'avaient jamais été (cultivées en) rizières... planter les bornes, octroyer gracieusement au Steñ (brahmane) S'ivācārya et à sa famille. Limites détaillées de ces terres... où le Steñ S'ivācārya fonda des villages et qu'il donna au dieu S'ri Bhadres'vara (le Seigneur, S'iva). Aux premières et aux secondes quinzaines des mois, les familles fixées sur ces terres étaient tenues d'offrir aux dieux les redevances fixées d'après les règles de répartition établies par le fondateur : quotidiennement, un panier de riz non écorcé au dieu de la royauté, et une mesure plus faible au dieu de Lingapura ; annuellement, une grande mesure (thilvan) de riz blanc. Les

descendants du Steñ S'ivācarya firent observer ces prescriptions et s'adonnèrent à la science ainsi qu'à la pratique des vertus. (Commencement de la troisième face qui est très ruinée, très peu lisible). D'autres fondations furent faites en faveur du dieu S'ivalinga. Mention d'autres biens donnés en fondations pieuses par l'aïeul Steñ S'ivācarya et par un de ses oncles le Loñ appelé Karma (?). Mention des biens provenant du Steñ Amara... qui est aussi un oncle de S'ivācarya. (Quatrième face, tailladée et illisible). Le Seigneur Vrah guru. 90, (le chiffre des unités étant effacé) s'aka, cinquième jour de la première quinzaine de Pusya, mercredi... ordre de donation de S. M. au Seigneur... »

Il est probable que cette fin de l'inscription contenait un ordre royal de Jayavarman V confirmant les pieuses donations dont l'historique était établi dans le texte qui précédait.

Kouk Rosei. — A l'est et au nord du mont Koulén, il existe d'autres vestiges de petits temples. Ainsi Kouk Rosei = Gok Rasi, « le tertre des bambous », à une lieue à l'est du massif, comprenait un fossé, le tertre central et une tour en briques qui est complètement ruinée aujourd'hui. En ce lieu était aussi une stèle à quatre faces, deux grandes et deux petites, qui était sculptée d'un côté en bas-relief représentant S'iva monté sur le bœuf Nandi et tenant sur sa jambe son épouse Parvati. Les trois autres faces étaient remplies par une suscription qui a été entièrement martelée et tailladée.

Prasat Angkui. Vers le nord, au-delà du torrent appelé Ta Ong, Prasat Angkui ou Bangkui « les tours du siège » comprennent en réalité deux temples distincts situés à deux cents mètres l'un de l'autre. Au sud-est, un mur de limonite de quarante mètres de côté entourait trois tours en briques dont les portes étaient en grès grisâtre. L'autre temple était semblable, mais ses portes sont en grès rouge et on aperçoit des statues de déesse à côté des tours.

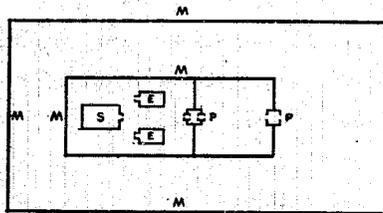
On peut encore signaler dans les environs Trepeang Prasat Popél « mare de la tour de l'arbre Babel », où un fossé entourait deux tours en briques.

Le Koulén. — Sur le district de Khvao, le mont Koulén, du nom d'un fruit, se présente comme un mur qui occupe une lieue et plus, allant nord-sud, haut de cinq à six cents mètres, dont les pentes raides sont tantôt boi-

sées, tantôt couvertes de grosses roches de grès, où bien s'escarpent dénudées et à pic. Le massif s'arrondit ensuite, s'élargit jusqu'à près de deux lieues d'épaisseur et s'allonge au loin dans la province de Siem Réap, vers l'ouest un peu nord. De son plateau supérieur, une faible partie où vivent les habitants d'un ou deux hameaux appartient encore à Khvao et au Cambodge, mais ce plateau sera étudié dans la province de Siem Réaps. On ne peut se dispenser au contraire d'examiner ici les monuments qui sont situés au pied ou sur les pentes du mont dans le territoire de Khvao.

La plaine inférieure n'est pas entièrement couverte par les gros blocs de grès que masquent mal les arbres grêles aux essences résineuses. Vers l'angle sud-est du mont, elle se creuse en un vaste marais appelé Tœuk Chêâm = Dik Jâm, couvert d'herbes et de roseaux, d'où s'échappe un ruisseau aux eaux permanentes qui abreuve les habitants des deux ou trois hameaux du village de Svay Kabal Tœuk qui a donné son nom à une petite ruine située à proximité.

Svay Kabal Tœuk. — Ce monument appelé Bantéai Svay Kabal Tœuk = Pandāy Svāy Kāpāl Dik, « la forteresse du manguier de la tête de l'eau ou de la source » est situé à trois cents mètres à l'est du marais. Un premier mur de limonite régnait sur trois faces et mesurait cent mètres est-ouest et cinquante nord-sud; la face orientale,



M, Murs, P, Portes, E, Edicules, S, Sanctuaire.
0 10 20 30 40 50 M

Fig. 77. — Schéma du temple de Svay Kabal Tauch.

vide actuellement, a pu recevoir une clôture en bois et être même décorée d'une porte monumentale en bois. Un second mur, de soixante mètres sur vingt, percé d'une porte monumentale au milieu de la face de l'est, clôturait un long préau intérieur qu'un mur transversal qui était orné d'une autre porte monumentale partageait en deux parties : une cour antérieure où on n'aperçoit plus rien et une cour postérieure où se trouvent deux édicules et une tour en briques. Le tout est grossièrement construit.

A proximité de ce temple il y a encore un autre petit monument dont la tour est simplement entourée d'un mur.

Ta Dong. — Prasat Ta Dong = Prāsād Tā Tun, à une demi-lieue à

l'ouest du monument précédent, au delà du marais et sur les premières pentes de l'angle sud-est du mont Koulèn offre, au delà d'une mare qui assèche en février, un mur d'enceinte en briques percé à l'est d'une porte monumentale et deux tours; celle de droite, construite en briques est assez bien conservée; l'autre faite en grès est très ruinée. A côté gisent des débris de statues de Ganes'a et d'autres divinités brahmaniques.

Pœung Keng Kâng. — A moins d'une lieue au nord de Svay Kabal Tœuk, non loin d'un ponceau en limonite construit sur un ruisseau et appelé Spéan Koméng, « pont des enfants » deux de ces grosses roches qui parsèment la plaine au pied du mont et qui reposent sur le sous-sol de grès affleurant de tous côtés ont reçu des sculptures en relief et sont appelées Pœung Keng Kâng = Bœn Kin Kan, « grottes du pavillon de la roue ». Sur la face orientale de la principale roche les sculptures représentent quatre grands personnages coiffés du mukuta et porteurs de massues, des Rishis ou anachorètes, des femmes, des lions et nombre de divinités brahmaniques à quatre bras telles que Brahma sur l'oie sacrée, Ganesa sur un éléphant, Vishnou couché sur le serpent Ananta; du nombril de ce dieu sort la tige de lotus dont la fleur porte Brahma. Une inscription sanscrite a été gravée sur la roche au-dessous de ces sculptures. Sur la face occidentale de cette grosse pierre a été sculpté un Ganesa à huit bras dont les mains tiennent divers attributs. En face, sur l'autre roche, on a représenté un Vishnou couché sur le serpent, mais sa taille dépasse la stature humaine.

L'inscription sanscrite de Pœung Keng Kâng compte seize lignes qui ne sont pas parfaitement horizontales, l'écriture allant un peu de bas en haut. Les lettres, en bon état de conservation sauf quelques lacunes, sont cursives mais nettes et lisibles malgré que la roche un peu grenue n'ait pas été parfaitement polie. On y lit le nom de Paramesyara, celui de S'ivasoma, ce célèbre brahmane qui joua un grand rôle à la fin du VIII^e et au commencement du IX^e siècle s'aka. On y lit aussi Mahendrādri ou Mahendraparvata qui est le nom sanscrit du mont Koulèn. Une dix-septième ligne à quelque distance au-dessous a tout à fait l'aspect d'une signature : Vrah S'iyasoma.

Preah Put Krom. — Au delà de ce point et en suivant le pied du mont Koulèn vers sa face septentrionale on rencontre successivement plusieurs vestiges archéologiques. Pœung Preah Put Krom = Bœn Brah Bud Krom

« la grotte inférieure du Bouddha », au pied de l'angle nord-est du massif, où vingt-huit adorateurs sont sculptés sur le roc en deux lignes superposées et où gisent plusieurs statues de Bouddha; cette grotte « inférieure » est ainsi appelée afin de la distinguer de la supérieure que nous verrons un peu plus loin et qui est située à ce même angle mais au haut de la pente, près du plateau supérieur.

Prasat Kouk Prasat, ruine d'une tour en briques entourée de son fossé est à peu de distance dans la plaine.

Pœung Chhat. — Pœung Chhat = Bœn Chat « la tour du parasol ou du halo », également au pied du Koulèn, non loin d'un hameau appelé Srok Predap et à deux ou trois lieues de Svay Kabal Tœuk; c'est une grotte d'une dizaine de mètres de profondeur, de deux ou trois de hauteur, dont le plafond arrondi figure grossièrement un parasol ou plutôt un firmament où sont sculptées nombre d'étoiles autour d'un disque, lune ou fleur de lotus d'un mètre de diamètre qui contient les figures d'un homme et d'une femme.

Preah Put Lœu. — Nous avons déjà signalé Pœung Preah Put Lœu = Bœn Brah Bud lœ, « la grotte supérieure du Bouddha » qui se trouve placée en haut de la pente de l'angle nord-est du massif, à une vingtaine de mètres en contre-bas du plateau supérieur. Le roc, assez élevé pour atteindre à peu près ce plateau, s'avance en surplomb de cinq ou six mètres sur une longueur de quarante à cinquante, donnant naissance à une petite source permanente qui explique le choix de cet ermitage où ont été sculptés sur la paroi trois inscriptions et de nombreux personnages : le Bouddha coiffé du mukuta et assis sur le dragon à cinq têtes; Vishnou et Lakshmi sur le serpent; S'iva porteur de son trident monté sur le bœuf Nandi, tenant sa déesse Parvati enlacée dans son bras gauche et surmonté d'un grand signe mystique *om*; d'autres dieux, déesses et adorateurs. Plusieurs statues détachées gisent aussi à terre.

Des trois inscriptions qui ont été gravées en assez grandes lettres sur la roche de Pœung Preah Put Lœu, l'une, de quatre lignes en mots sanscrits qui paraissent être disposés selon la syntaxe de la langue cambodgienne, commence par ce nom : *ācāryyakirttivara*.

La seconde inscription, écrite à côté, à même hauteur, et également de

quatre lignes, semble à première vue faire corps avec la précédente : un double filet commun les entourant toutes les deux ; mais elles sont séparées par deux traits verticaux ; et cette dernière est en langue khmère fortement mêlée de mots sanscrits, il est vrai. Bergaigne s'arrêtant sur cette inscription dans une note de sa *Chronologie de l'ancien Cambodge*, a cru y lire « une stance en khmer composée de quatre pādas qui présentent chacun la même succession de brèves et de longues ». Cette opinion est infirmée par la constatation dans ce texte d'un double usage graphique dont l'éminent indianiste ne pouvait pas se douter : l'absence fautive du virāma que les lapicides khmers oubliaient trop souvent et le remplacement de ce signe par le doublement des consonnes finales des mots ; cet artifice d'écriture qui remonte à une haute antiquité se maintient encore souvent dans les manuscrits actuels. Il en résulte que quiconque ne connaît pas la langue est exposé à lire des syllabes qui n'existent pas en réalité.

Les deux inscriptions qui précèdent sont mal écrites, mais leur état de conservation est bon. Au contraire, la troisième qui devait être en langue khmère comptait peut-être six ou sept lignes et n'en a conservé que cinq, très fragmentaires, peu déchiffrables, où nous ne lisons guère que ce passage «... en la grotte sacrée. »

Tous ces textes semblent ne contenir que des aphorismes religieux ou les louanges de leurs auteurs c'est-à-dire des ascètes qui se retiraient en cet ermitage solitaire.

Preah Thvéar. — Pœung Preah Thvéar = Boēn Brah Dhvār « la grotte de la porte sacrée » se trouve au bas d'une haute roche à pic, mur de trente à quarante mètres de hauteur qui se remarque de loin vers le milieu de la face orientale du mont. A son pied cette roche est creusée naturellement en grotte peu profonde où un mince filet d'eau permanent sort d'une fissure de la pierre et où de nombreuses représentations de divinités brahmaniques ont été sculptées sur la paroi de la grotte et même sur des pierres détachées, taillées en autels, en socles et évidées en bassins. La roche est ici quelque peu rongée par l'humidité ; des blocs s'en détachent et s'affaissent progressivement. Sur l'un de ces blocs on peut encore estamper une inscription de huit lignes tracées pas tout à fait horizontalement mais allant un peu de bas en haut. La roche a été bien préparée ; l'écriture est fine et régulière. Les sept premières lignes, en stances sanscrites bien ponctuées, commencent

par une invocation à S'iva. La dernière, d'une écriture cursive et négligée, mentionne simplement et sans les nommer les « tai » ou servantes sacrées de ce dieu.

A propos des inscriptions sur roche de Pœung Preah Thvéar et de Pœung Keng Kâng qui nous ont permis d'identifier le Mahendraparvata des textes anciens avec le mont Koulên, ou du moins avec la partie orientale de ce massif, Bergaigne, sans entrer dans d'autres détails, dit qu'elles sont datées de 869 et 996 s'aka = 947 et 1074 A. D.

Nokor Chum et Hêm Bauvan. — Nous n'avons pas de renseignements sur les petits districts de Nokor Chum = Nagar jum, littéralement « ville royale autour » et de Hêm Bauvan = Hêm Pūvān, probablement pour Hemaparvata « les monts d'or » qu'on appelle aussi Hêmovan pour Hemavana « les forêts d'or. » Ce dernier n'aurait que trois petits hameaux et l'autre passe pour être complètement inhabité. Ces deux districts doivent occuper la région des sources du Stîng Sên, cette vallée boisée et inexplorée qui s'étend entre le massif du Koulên et la ligne des monts Dangrêk, au nord de Khvao, à l'ouest de Kohkér et de Promotép.

En 1867, ce pays désert fut rapidement traversé à son extrémité occidentale par Francis Garnier qui dit ceci : « Au nord des Koulên, le plateau s'ondule légèrement; de nombreux ruisseaux coulant tous vers l'est le sillonnent; nous nous trouvions sur la lisière d'une épaisse forêt, célèbre au Cambodge sous le nom de Préi Saa « forêt magnifique. » La route qui la traverse n'avait pas été pratiquée depuis longtemps. Il fallut que nos Cambodgiens nous la rouvrirent à coups de hache. Sortant de cette forêt on quitte la province d'Angkor pour celle de Sangkeah qui a quelques hameaux au sud des Dangrêk¹. »

De ce passage on peut conclure que la grande forêt appelée probablement Préi Lââ « Belle forêt », (le mot Saa, n'ayant pas de signification en cambodgien, est peut-être dû à une erreur d'impression) doit former en cette région la limite, peu discutée d'ailleurs, entre le Cambodge et Siam et que les sources du Stîng Sên doivent être reportées au delà, en territoire siamois.

1. *Voyage d'exploration en Indo-Chine*, t. 1^{er}, p. 245-246.



CHAPITRE XXI

LOVÉA KASSANG ET STOUNG

Le district de Lovéa Kassang. — Le groupe de Prakhan, les bassins. — Preah Damrei. — Preah Thkol. — Le grand temple, son caractère bouddhique. — L'inscription. — Considération sur la date et l'identification de Prakhan. — La province de Stoung. — Ampil Rolœum, les inscriptions. — Prasat Svay Ier. — L'inscription de Tuol Béi. — Srei Tûl. — Thvéar Kedei, les inscriptions. — Preah Bat Sirisach. — Vat Pou Prasat. — Vat Khleang Khmaut.

Lovéa Kassang. — Le dernier district de la province actuelle de Kampong Sovay est celui de Lovéa Kassang qui porte les noms de deux arbres, un figuier et un arbre épineux aux fruits acides. Situé à peu près au centre de la région qui s'étend du Sting Sên à la frontière, il est entouré par Khvao, Thbêng, Srê Athupedei, Srê Kandal et Stoung. De tous les monuments qui peuvent exister dans ce district nous ne connaissons que celui de Prakhan et ses dépendances.

Prakhan. — Prakhan, appelé aussi Prakhan Svay Roléak Angkrong Arak Dék, non loin d'un affluent de la rivière de Stoung, dans un pays de forêts, d'épaisse végétation, qui est presque inhabité maintenant, est un monument important que de nombreuses petites ruines annoncent de loin. A l'ouest, la chaussée qui venait d'Angkor la capitale traverse les plaines basses sur de nombreux ponceaux de pierre destinés à faciliter l'écoulement des eaux et longe divers vestiges de tours écroulées et de constructions insignifiantes. D'autre part, selon M. Delaporte, deux de ses compagnons de mission, MM. Har-

mand et Péneaud, auraient rencontré, au fond des bois, les restes d'un temple secondaire mais original, comprenant une chaussée d'accès en terrasse que gardent des lions et des dragons étagés, une enceinte rectangulaire de soixante et de quarante mètres formée d'une galerie à colonnes que décorent douze portiques richement sculptés et une haute tour centrale ornée du quadruple masque de Brahma. Ce ne sont probablement pas les seules ruines des environs de Prakhan.

Le monument de Prakhan se distingue non par la grandeur de ses constructions mais par l'ampleur de son plan qui embrasse plus de cinq kilomètres carrés, si on ajoute à l'enceinte tout l'espace que couvrent les énormes levées, les vastes bassins qui en dépendent. Il se distingue aussi par la déviation de ses axes qui est beaucoup plus accentuée qu'aux temples de Koh Kér: tout le système étant orienté, non-est-ouest, mais à peu près nord-est, sud-ouest. Il faudra tenir compte de cette particularité lorsque, suivant l'habitude des indigènes et pour plus de simplicité dans la description, nous parlerons d'est, de nord, de sud et d'ouest: ces termes en réalité signifieront respectivement nord-est, nord-ouest, sud-est et sud-ouest.

L'enceinte de Prakhan est précédée de trois bassins artificiels et rectangulaires, longs d'un millier de mètres chacun, larges de quatre à cinq cents, que les herbes envahissent actuellement, mais qui étaient encore il n'y a pas très longtemps les repaires d'énormes crocodiles, si l'on en croit les indigènes. Le plus oriental, appelé Beng Tonlé Prouk, est suivi du Beng Preah Dak « l'étang du Tāk sacré ». Il est à remarquer, et nous le savons par l'étude de la topographie des monuments, que ce mot tāk est lui-même, en pareil cas, le vestige du sanscrit taṭāka « lac, étang » et qu'il ne se rapporte à aucun de ses divers homonymes khmers. Ces deux premières pièces d'eau étaient encadrées par d'énormes levées qui se prolongent au loin vers l'est en deux chaussées se perdant actuellement dans les bois. Beng Roléap est le nom donné à la troisième pièce d'eau antérieure qui est située au sud du Beng Preah Dak. Un quatrième grand bassin rectangulaire, long de huit cents mètres, large de cinq cents, flanquait le monument sur sa gauche; c'est Véal Srê Bèng « la plaine des champs de l'étang » ainsi appelé parce qu'il fut cultivé autrefois en rizières; il est à sec en mars. Quatre énormes levées de terre l'encadrent. Celle de l'est qui est même double se prolonge au loin à gauche vers le nord-ouest; de l'autre côté elle court à deux cents mètres devant la face principale de l'enceinte du temple où de nombreuses

scories de fer rappellent que ce monument fut élevé non loin du pays des mines et des forgerons.

En avant de Véal Srê Beng et de cette double levée on aperçoit dans les bois une petite tour construite en blocs de limonite. Mais les deux monuments les plus remarquables élevés dans le voisinage de Prakhan sont plus loin, aux angles sud-est et nord-ouest du Beng Preah Dak ou plus exactement, étant donnée l'orientation de ce bassin, à ses angles est et ouest. Ces deux édifices sont appelés Preah Damrei et Preah Thkol.

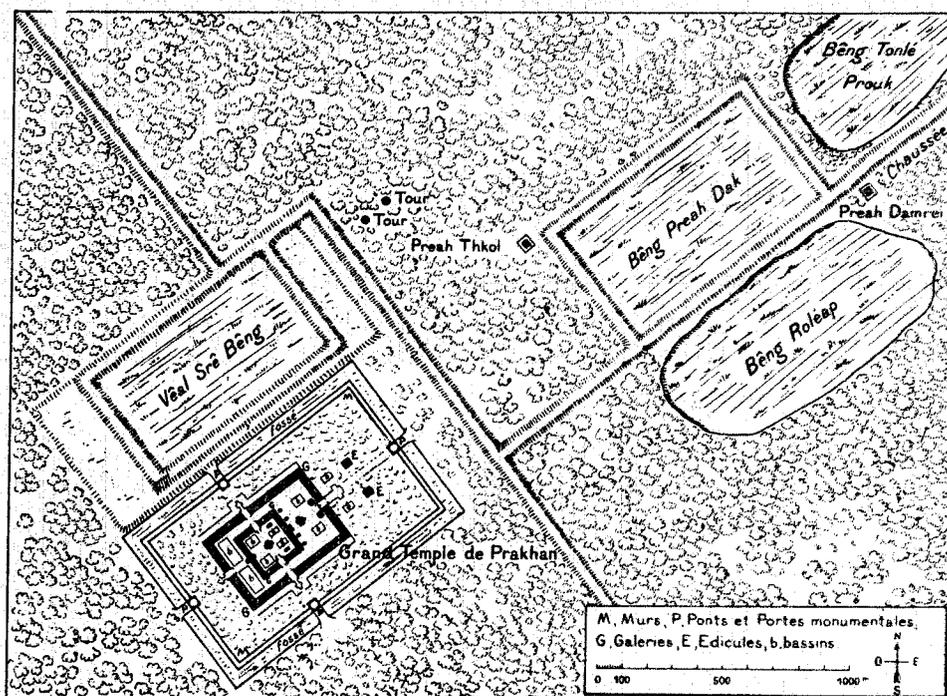


FIG. 78. — Schème du groupe de Prakhan.

Preah Damrei. — Preah Damrei = Brah Tamrī « l'éléphant sacré », le plus éloigné, se trouve à près de quinze cents mètres en avant du monument principal de Prakhan. Sa petite enceinte, précédée d'une terrasse qui s'étale devant la porte d'honneur, est un mur de cinquante mètres environ de côté, percé de quatre portes d'où autant d'avenues traversent le petit préau pour conduire à une pyramide centrale, large d'une trentaine de mètres à sa base qui est carrée. Les terrasses étagées, en retrait les unes sur les autres,

sont en terre et revêtus extérieurement par des blocs de limonite. La hauteur totale de ce tronc de pyramide est de sept à huit mètres. On accède à la terrasse supérieure, carré de quinze mètres de côté, par des escaliers ménagés au milieu de chaque face, décorés de huit statues de lions de pierre et défendus au sommet par huit autres statues de gardiens trapus, d'aspect farouche, armés de massues. Cette décoration était complétée aux angles par quatre éléphants de bonne facture, richement caparaçonnés, hauts d'un mètre, placés un peu en contre-bas sur les dernières marches de la pyramide.

Au centre du plateau supérieur, un trou carré, d'un mètre de section, parementé en grès, descendait à plusieurs mètres de profondeur, crypte cinéraire, sans doute, violée depuis longtemps, qui était recouverte, paraît-il, par la statue d'un cinquième éléphant. Cet animal occupant ainsi la place d'honneur aurait donné son nom à ce petit monument et aurait été enlevé par la Mission de M. Delaporte, en 1873. Il serait actuellement au Musée khmer du Trocadéro. « Placé sur un piédestal orné de rosaces, dit M. de Croizier, ce Damrei présente sa trompe enroulée autour d'un rinceau de feuillages; son front est marqué de trois bosses assez prononcées et ses oreilles sont divisées en trois lobes. Son dos disparaît sous un tapis orné et enrichi de clochettes et ses pieds sont ornés de bracelets ».

Preah Thkol. — A cent mètres de l'angle opposé du grand bassin, Preah Thkoll « le dieu érigé » est un petit monument bien travaillé qui s'annonce par deux bassins sacrés. Une chaussée dont les rampes ont pour support des cariatides de garoudas et de lionceaux passe entre ces bassins. Le mur d'enceinte, construit en blocs de limonite, mesurant soixante mètres est-ouest et cinquante nord-sud, couronné d'une suite d'ogives qui simulent des petits créneaux, est percé de portes monumentales au milieu de ses faces de l'est et de l'ouest. Des géants et des lions de pierre gardaient ces portes.

Au centre du préau, le sanctuaire se dressait au delà de deux petits édifices en pierre. C'était une belle tour aux quatre péristyles ruinés, dit M. Delaporte à qui nous empruntons la description des détails de ce petit monument, mais couverte de la base au sommet de sculptures encore visibles. « C'est d'abord un cordon d'adorateurs agenouillés, les mains jointes, le long du soubassement. Au dessus, entre deux groupes de neuf personnages en prière, quatre éléphants tricéphales, sortant de la muraille, leurs trompes enroulées autour d'un feuillage, s'arc-boutent sur le soubassement et

leurs têtes supportent le premier entablement. A l'étage supérieur se dressent quatre grands garoudas, oiseaux sacrés de Vishnou, au bec d'aigle, au corps de femme ; ils enserrent entre leurs jambes quatre têtes du monstre Rahou ; sur leurs côtés rampent quatre doubles reptiles polycéphales qu'ils ont domptés et leurs bras soutiennent un second entablement. Au-dessus on voit encore vingt oiseaux moitié aigles, moitié hiboux, analogues à ceux qui décorent les ponts du grand temple (de Prakhan) et plus haut des étages disposés comme les tours classiques. De grandes faces de divinités s'encadrent dans l'ogive des triples frontons étagés au-dessus des quatre entrées ; de belles femmes demi-nues et richement parées occupent sur les pilastres des niches entourées de rinceaux et une quantité de sculptures légères complètent cette décoration fantastique dont l'exécution naïve rappelle nos œuvres du moyen-âge ».

La Mission de M. Delaporte a enlevé de ce petit monument plusieurs pièces de sculpture qui se trouvent actuellement au Musée khmêr du Trocadéro et qui ont été décrites par M. de Croizier dans son *Etude sur l'art khmêr*. Ce sont les suivantes. Une balustrade que soutiennent de loin en loin de simples dés ornés de figures de monstres et d'animaux ; le dragon qui la formait se redresse brusquement et présente ses sept têtes sous l'aspect d'un double éventail dont un garouda occupe le centre. Une statue de gardien, géant trapu appuyé sur sa masse. Une statue du Bouddha endommagée, à huit bras qui sont cassés ainsi que les jambes ; le buste semble revêtu d'une cotte de mailles ajustée au corps, retenue par une ceinture à la taille et fermée au cou par un collier ; en s'approchant, on reconnaît que les mailles de cette cotte sont composées d'autant de petits Bouddhas dans l'attitude de la méditation ; la ceinture et le collier sont également formés de Bouddhas un peu plus grands ; sur la poitrine et sur le devant de la protubérance crânienne, deux Bouddhas plus visibles sont assis dans la même pose ; enfin chaque boucle de cheveux est elle-même un petit Bouddha.

Cette statue, si remarquable par la finesse des détails de son ornementation doit être contemporaine de l'édifice où elle a été trouvée et Preak Thkol fut sans doute, dès l'origine, un temple bouddhique.

Le grand temple. — Si on passe de cette construction secondaire au monument de Prakhan proprement dit, vaste temple à triple enceinte, on rencontre d'abord, au delà des grosses levées de terre dont il a déjà été question, un grand fossé large d'une centaine de mètres, aux parois revêtues en

pierres, qui règne tout autour de ce temple dont il défend les abords. Le quadrilatère qu'il entoure mesure environ mille mètres sur son grand axe et six cents mètres dans l'autre direction. On traverse ce fossé sur un pont monumental, aux arches de faible dimension, aux faces latérales ornées de sculptures colossales représentant en haut-relief des garoudas, animaux fantastiques au bec de perroquet, les ailes ouvertes, tenant des dragons dans leurs serres. Les balustrades du tablier sont formées par d'autres dragons



Fig. 79. — Prakhan. Vue d'un édicule du premier préau. Dessin original de M. A. Tissandier.

que des groupes de personnages et des cariatides de lions et de garoudas supportent de distance en distance. Une berme de dix mètres de largeur s'étend entre ce fossé et le mur d'enceinte qui est construit en blocs de limonite et dont la hauteur est de quatre mètres environ. Aux axes du monument, ce mur est percé de triples ouvertures monumentales, en grès, au sol dallé de larges pierres, précédées de péristyles à colonnes et surmontées de tours : au total douze tours pour les quatre portes monumentales de cette première enceinte.

Pénétrant par la porte de la face principale, on s'engage dans le parc

intérieur en suivant une longue avenue dallée et, après avoir fait plus de deux cents mètres, on arrive à hauteur de deux édifices en forme de galeries, construits en limonite, situés à droite et à gauche et à une cinquantaine de mètres l'un de l'autre. Leurs élégants frontons sont sculptés en jolis motifs empruntés au règne végétal. L'édicule du sud présente la particularité d'être entouré à distance par un petit mur de limonite et sa petite galerie se termine



FIG. 80. — Prakhan Fausse porte d'un édicule du second préau. Dessin original de M. A. Tissandier.

par une chambre en grès bleuâtre médiocrement travaillé. La seule inscription trouvée dans les ruines de Prakhan a été gravée sur la paroi de droite de la porte qui fait communiquer les deux pièces de cet édicule.

Au delà de ces édifices, la porte monumentale de la seconde enceinte est annoncée par une petite terrasse en croix, dallée, large de huit mètres, haute de cinquante centimètres, aux murs de soutènement en limonite, qui était défendue par de grands et beaux lions de grès et qui était flanquée de deux bassins rectangulaires de dimensions restreintes, mais profonds et revêtus en pierre. Des terrasses semblables existaient devant les portes des trois autres faces. Toutes ces portes monumentales, de belles proportions,

au triple dôme étagé, aux frontons trilobés dessinés par des dragons polycéphales, étaient précédées de péristyles et de portiques, dont les piliers brisés gisent partout à terre ; elles donnaient accès au second préau en décorant cette deuxième enceinte qui était formée de galeries couvertes actuellement

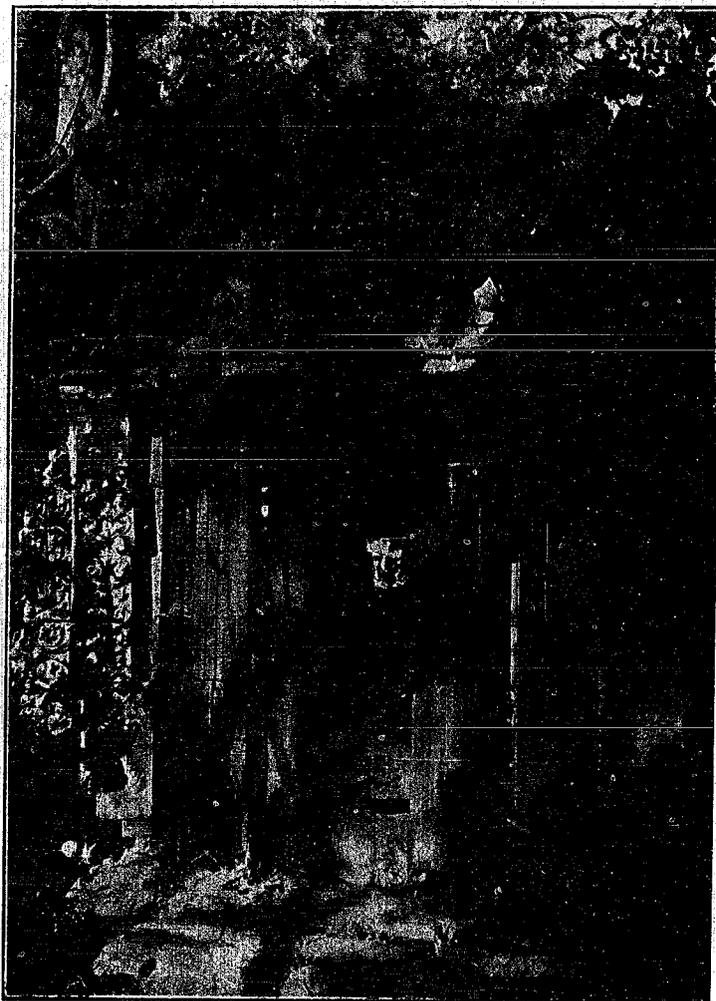


FIG. 81. — Prakhan. Fausse porte d'un édifice. Photographie de M. Faraut.

écroulées. Ces galeries, dépourvues de bas-reliefs, mesuraient presque deux cents mètres de longueur sur chacune des petites faces et quatre cents mètres sur les faces latérales que protégeait encore un mur de limonite construit à dix mètres en dehors.

Pénétrant par la porte orientale dans ce second préau on suit une avenue surélevée que flanquent deux tours bien ouvragées et qui conduit à une terrasse de même niveau, mais considérablement élargie à angle droit ; cette terrasse occupe presque toute cette partie du préau et ne laisse guère que la place de deux petits bassins latéraux, profondes pièces d'eau dont les parois étaient en pierre. A la terrasse elle-même étaient ménagées symétriquement, à droite et à gauche de l'axe, quatre fosses sèches aux parois soigneusement revêtues en pierres. Deux piliers se dressaient au centre de chaque fosse. Une tour, suivie de quatre édicules en limonite, complétait le groupe des constructions de cette cour intermédiaire.

Derrière ces édicules s'élevait la face orientale de la troisième enceinte qui était formée de galeries couvertes et qui était percée aux axes de portes monumentales sommées de triples tours. Cette enceinte, à peu près complètement écroulée, entourait le préau central qui formait un petit carré, où, au delà de deux édicules orientés à l'est et dont les motifs de décoration, empruntés au brahmanisme,

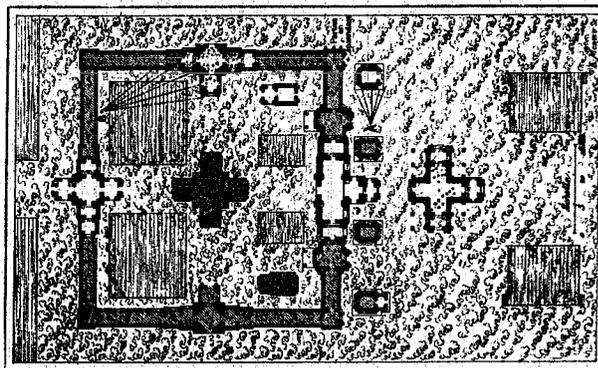


FIG. 82. — Prakhan. Plan de la troisième enceinte et des constructions qui la précèdent. Levé de M. A. Tissandier.

ont été abîmés ou remplacés par des Bouddhas qu'il a fallu creuser plus profondément dans la pierre, se trouve le sanctuaire central, une tour de grès très ruinée dont le dôme étagé se dresse encore en partie au milieu des décombres que recouvre la végétation vigoureuse des tropiques.

Au surplus, cette végétation a partout envahi les ruines de Prakhan ; à part quelques édicules remarquablement construits, on ne marche que sur des éboulis et des décombres. De nombreux matériaux paraissent avoir été enlevés : nous ne connaissons pourtant pas, dans la région de Kampong Soay, de citadelles modernes dont la construction ait pu les utiliser. Autant que permet d'en juger le mauvais état de conservation de ce monument, les sculptures gracieuses y étaient prodiguées et les moulures largement dessinées ; sur les frises apparaissent encore les longues files des femmes célestes

dansant au milieu des rinceaux de fleurs. Malgré la finesse de ces détails, cet édifice important est inférieur, au point de vue artistique, à la plupart des grands monuments du Cambodge. Son plan est largement conçu, mais aucun bâtiment n'est gigantesque. Les architectes eurent souvent recours à l'emploi de poutres aidant à supporter le poids des voûtes. Peut-être est-ce à cette particularité, à ce vice de construction, pourrait-on dire, qu'il faut en partie attribuer le mauvais état de presque toutes les ruines de ce monument ? La limonite affleure un peu partout dans les environs, mais le grès employé, bleuâtre ou gris clair finement moucheté de noir et de rouge, dut provenir de carrières actuellement inconnues et lointaines peut-être.

Prakhan fut probablement une résidence royale, temporaire mais somptueuse, le souverain pouvant se loger facilement dans le grand parc que la première enceinte entoure. En tous cas, on peut affirmer que ce temple fut élevé en l'honneur du Bouddha ; cette assertion étant déduite de l'examen de ses séma, de ses statues et de son inscription.

Les séma ou bornes sacrées des pagodes bouddhiques sont des pierres, tantôt plates, tantôt à base carrée et dont la partie supérieure est ogivale ou taillée à pans coupés. A Prakhan, elles étaient remarquablement sculptées. Selon M. de Croizier, une borne quadrangulaire provenant de ces ruines et qui est actuellement au Musée khmer, « est une stèle tronquée qui se termine par un couronnement en retrait, divisé en quatre compartiments séparés les uns des autres par des corps de serpents à sept têtes qui se dressent à chaque angle. Le couronnement se termine lui-même par une surface plane ornée d'une rosace. Chacune des quatre faces de la stèle est partagée en quinze lignes horizontales, et chacune de ces lignes, à son tour, supporte dix-sept personnages vus de face : ces personnages ont six bras : deux abaissés, dont l'un tient une massue, et quatre levés. Ils sont aussi finement traités que dans les plus minutieuses peintures égyptiennes de ce genre. Dans les niches ogivales ménagées sur les quatre faces du couronnement, on voit des divinités brahmaniques très bien modelées. Ce petit monument est un chef-d'œuvre de finesse »¹.

Les représentations sacrées de Prakhan, très nombreuses et souvent d'une réelle valeur artistique, sont surtout des statues du Bouddha qui avaient été peu à peu transportées dans les édicules où la Mission de M. Delaporte a

1. *L'Art khmer*, p. 114.

pu en recueillir plusieurs. Le Maître, en ces statues qui datent de la période des grands monuments, est souvent représenté plongé dans la profonde extase qui doit lui procurer l'omniscience, assis, les jambes croisées, sur le dragon dont les replis concentriques lui servent de trône, tandis que le cou se redresse derrière comme un écran que terminent les sept gueules du monstre s'arrondissant en guise de dais pour abriter de toute intempérie le Saint absorbé par son intense méditation. Ses yeux sont baissés ; sa physionomie respire douceur, bonté et fermeté. Son front est souvent ceint d'un superbe bandeau qui rappelle les ornements anciens ; ses oreilles portent de riches bijoux ; des bracelets enserrant ses bras et ses poignets.

L'inscription. — Nous avons dit que l'unique inscription trouvée à Prakhan était gravée sur la paroi de droite de la porte qui fait communiquer les deux chambres de l'édicule situé au sud de l'avenue dallée qui traverse le grand parc en sa partie orientale. Cette inscription, entièrement sanscrite, en parfait état de conservation, a été traduite par M. Kern. Ses vingt lignes se divisent en deux parties de mètre différent. Les quatre premières qui forment un quatrain, une strophe, contiennent une prière et décrivent à grands traits la danse bachique de S'iva, le dieu du ciel qui enveloppe tout et dont la danse furibonde met en branle l'univers et les éléments, produit les orages et la pluie. Les seize lignes qui suivent en formant autant de demi-strophes dont les pieds sont séparés en deux colonnes, débutent en rendant hommage au Bouddha et à S'iva et en accentuant sensiblement chez ces deux Maîtres leur caractère de philosophe ou d'ascète. Ce texte fait ensuite l'éloge du roi Sūryavarman, prince conquérant qui monta sur le trône en 924 s'aka¹, « prenant le royaume à un roi au milieu de la foule de ses guerriers », prince protecteur des lettres qui aurait fondé un collège voué au culte du vrai et du bien à l'intérieur et au culte du beau à l'extérieur, prince qui aimait Vishnou et qui « fit une œuvre méritoire en créant cet édifice irréprochable ».

Peut-être ce roi mort en 971 s'aka n'a-t-il pas vu l'achèvement de l'édifice dont il fut le fondateur, car il est possible que l'inscription soit postérieure à sa mort : elle parle de lui au passé. Cette considération est loin, devons-nous ajouter, d'avoir une valeur absolue. Nous savons par d'autres inscriptions sanscrites que l'emploi du prétérit peut n'être, en pareil cas,

1. Date en termes figurés qui avait échappé à M. Kern et qui fut reconnue plus tard par Bergaigne.

qu'un simple artifice de style. La double invocation à S'iva et au Bouddha indique que le brahmanisme et le bouddhisme florissaient simultanément à cette époque. Il paraît certain, d'un autre côté, que ce roi Sūryavarman I^{er} mourut dans la foi bouddhique, puisqu'il reçut le nom posthume de (roi qui est allé au) Nirvānapada. Pour conclure, il est à présumer que ce groupe d'édifices bouddhiques de Prakhan fut fondé vers la fin de son règne, après 950 s'aka : en d'autres termes, vers le milieu de notre XI^e siècle.

L'identification. — Il n'est pas inutile d'ajouter que nous ne connaissons pas en ce moment d'étymologie satisfaisante à ce nom de Prakhan donné par les indigènes et que nous retrouverons à un autre grand monument situé près d'Angkor Thom. Nombre de lettrés cambodgiens le considéreraient comme étant l'altération de *Brah Khān* « épée sacrée », mais cette explication nous laisse très sceptique, surtout depuis que nous avons dû reconnaître que, dans Preah Réach Dak = *Brah rāj tāk*, expression qui se traduit littéralement par « station royale et sacrée » et qui s'applique à plusieurs anciens bassins, le mot *tāk* n'est en réalité que l'abréviation, l'altération du sanscrit *tatāka* « étang » ainsi que nous avons eu occasion de le signaler plus haut. Nous nous bornons à noter ici que le nom de Preah Thkol, qui s'est maintenu pour désigner l'un des monuments secondaires de ce groupe de ruines et dont la forme ancienne est *Vrah Thkval*, se retrouvera dans l'inscription sanscrite d'Angkor Vat, comme étant le nom d'une île célèbre. Or le temple de Prakhan, de même que la plupart des grands monuments était élevé sur une île artificielle ceinte d'un vaste fossé ou bassin et il est très possible que cette appellation de *Vrah Thkval* « dieu érigé » ait été appliquée primitivement à ce temple principal, puis étendue à l'ensemble des ruines et que finalement elle se soit localisée de nouveau mais en ne désignant plus que l'un des édifices secondaires du groupe.

Stoung. — La province de Stoung = Sdoñ, détachée en 1869 de Kampong Soay par le roi Norodom en même temps que celle de Chikreng qui la borne au nord-ouest, tire son nom du cours d'eau qui la traverse. Cette rivière étroite, sinueuse, aux coudes brusques et fréquents que la végétation et les troncs d'arbres embarrassent souvent, vient du mont Thbèng, dit-on ; en entrant dans le territoire de Stoung elle arrose d'abord un pays de forêts clairières produisant bois de construction et oléo-résine, puis une partie inter-

médiaire qui est cultivée surtout en rizières ; de là elle pénètre dans les plaines couvertes de grandes herbes et dépourvues d'arbres pour se perdre dans la jungle du lac. La pêche est abondante dans le bas de la province. Les 2.455 inscrits de Stoung obéissent à l'Okñā Mantri Tejo, fonctionnaire à huit mille honneurs, de la Maison roi, qui relève du premier ministre.

Le chef-lieu actuel, appelé Kampong Chen « rive des Chinois », situé à huit ou dix lieues du lac et vers la limite de ses inondations, est un village

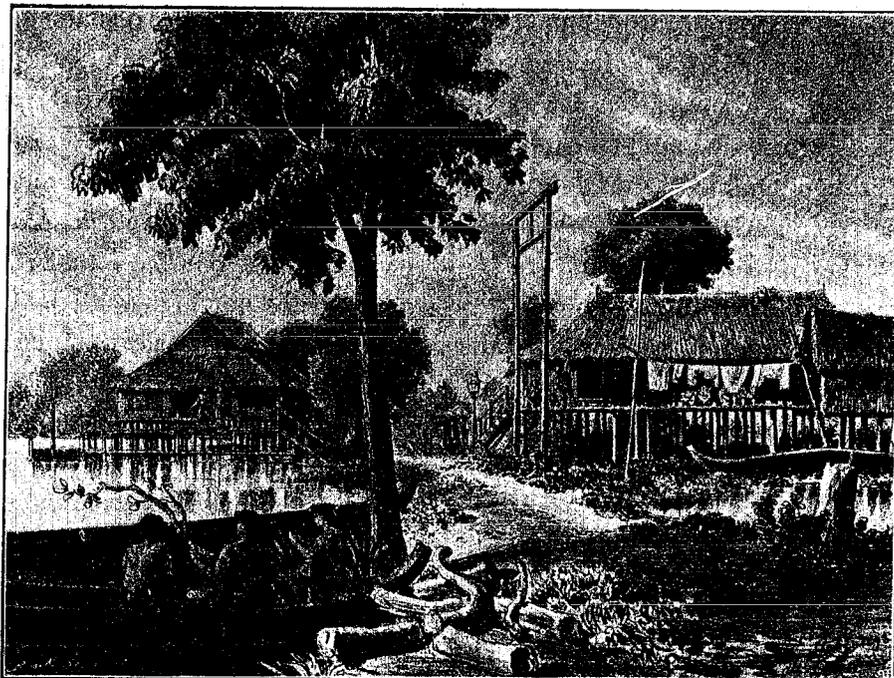


FIG. 83. — Kampong Chen. Sala sur pilotis des voyageurs et habitation du gouverneur de Stoung. Dessin original de M. A. Tissandier.

construit sur les deux rives du Prék Stoung, au passage de la grande chaussée méridionale qui longeait autrefois les plaines inondées ; elle n'a conservé ici aucun vestige de pont. Les maisons du village, disséminées sur près d'une lieue de longueur de rives, sont entourées de jardins et de terrains vagues. L'ancien chef-lieu régional était peut-être à une ou deux lieues plus haut où de vagues traditions signalent une résidence importante à l'un des endroits appelés Kampong Kedei et Bantéai Stoung, mais sans y signaler des ruines.

Ampil Rolœum. — Les premiers vestiges archéologiques que l'on rencontre dans le territoire de Stoung en y pénétrant par la route ou plus exactement par la piste qui suit à peu près l'ancienne chaussée conduisant de Mâhâ à Angkor, sont au village d'Ampil Rolœum, étape intermédiaire entre Vat Rosei Chas de Kâmpong Soay et le chef-lieu de Stoung. Dans la pagode de ce village appelée Vat Prasat « pagode de la tour » trois inscriptions ont été trouvées. Deux étaient écrites en sanscrit sur les parois de la porte d'une tour en briques très ruinée qui a donné son nom à cette pagode ; la troisième en langue vulgaire occupe une partie d'une face d'une grande et belle stèle plate de grès.

Cette dernière qui ne compte que neuf lignes, très bien conservées ne contient pas de date, mais son écriture, qui est nette, ferme, régulière, permet de la faire remonter au vi^e ou au vii^e siècle s'aka. Cet ancien document qui est bouddhique relate les dons d'esclaves sacrés faits par un personnage, le Poñ Prajñâ Candra aux trois Boddhisatvas : S'āstā, Maitreya et S'rī Avalokites'vara, qui sont qualifiés *Vrah kamratān añ* « Seigneurs, dieux ». Les dons consistent en une trentaine d'esclaves dont les noms suivent, tant vā « hommes » que ku ou ame, « femmes » ; les enfants de celles-ci sont, à l'occasion, indiqués par des chiffres.

La tour d'Ampil Rolœum était orientée à l'est. Les inscriptions sanscrites de sa porte sont en mauvais état, surtout à gauche, où sur une vingtaine de lignes, il ne reste que quelques lettres d'une écriture qui semble remonter au viii^e siècle s'aka. Dans les vingt-sept lignes sanscrites de la paroi de droite on peut lire les noms des rois Harsavarman, Yas'ovarman, Jayavarman ; au bas deux autres lignes en langue vulgaire devaient contenir une formule impératoire. Ce document semble dater du milieu du ix^e siècle s'aka.

Svay Ier. — Prasat Svay Ier ou Svay Ea, au sud-ouest d'Ampil Rolœum, est le nom donné actuellement à un petit monument qui comprenait trois tours en briques dont les deux latérales sont entièrement ruinées. La tour centrale, encore debout, est décorée d'un linteau couvert de belles sculptures qui représentaient un dieu brahmanique dansant sur un éléphant que supportait la tête du monstre Rāhou. De cette tête sortaient à mi-corps deux lions dont les gueules ouvertes tenaient les tiges des fleurs qui entouraient une demi-douzaine d'adorateurs.

Tuol Péi. — De là en allant au nord, on atteint, à deux lieues vers l'est

de Kampong Chen, un petit tertre boisé appelé Tuol Péi = Dual Bai, où fut découverte une petite stèle qui fut transportée au chef-lieu. Une inscription de dix-huit et de vingt et une lignes couvrait ses deux faces principales et quatre dernières lignes très courtes étaient écrites sur une des petites faces. Les lettres sont rondes. L'état de conservation est déplorable : la pierre trop tendre étant semée partout d'éclats et de taches d'usure. Le document débutait par six lignes écrites en sanscrit dont il ne reste que fort peu de chose ; et dans les fragments du texte en langue vulgaire qui commençait par la date en chiffres nous pouvons reconnaître que les douze premières lignes contenaient les clauses et l'historique d'une fondation religieuse, tandis que le reste de l'inscription détaillait les biens : objets et esclaves faisant partie de la donation. Voici l'analyse de ces fragments :

En 844 s'aka = 922 A. D. le dixième jour de la première quinzaine d'asadha (juin-juillet), il y eut un ordre d'un roi (dont le nom a disparu mais qui est vraisemblablement Is'anavarman II), adressé au Mratāñ S'rī Marendrārimathana et prescrivant de livrer (les biens sans doute) du Vāp Cina (probablement pour Cin, Chinois) : esclaves, or, argent, éléphants, buffles, bœufs, jardins... Il est ensuite question des chefs du pays, chefs des corvéables, tous serviteurs du roi... d'une grande mesure de riz sans doute à fournir annuellement, des obligations en général qui grèvent ces biens. Suit une liste nominative de serfs sacrés qualifiés gho, gvāl et si, les hommes, tai, les femmes. Vient ensuite l'énumération des objets en argent : disques, plateaux, ceinturons ; des éléphants, de 11 buffles, de 32 bœufs. Les champs de main-morte (mṛitakadhana) du vāp Rau sont aussi donnés aux dieux. Plus loin nous lisons le nom du Vāp Ci(n), le titre d'un Mratāñ, la mention des princes de la famille royale, des grands officiers de la couronne, du feu (sacré) et, tout au bas, le nom d'un roi défunt, Yasovarman. L'inscription se termine sur la petite face, dont l'écriture est plus cursive, en mentionnant les champs que le Vāp Gāp, gardien de la couche royale (sorte de camérier) donne aux divinités.

Srei Tūl. — Vat Srei Tūl = Vat Srī Dūl, est une pagode abandonnée située près du village de Phateah Véal, à mi-distance de Tuol Péi à Kāmpong Chen. Sur le piédestal massif de son autel une inscription moderne de trois lignes constate les dons faits à cette pagode, alors appelée Vat Brah Sat (pour Prasat sans doute), par le roi Rāmā cūl sās « entré en religion ». Il s'agit

selon toute vraisemblance du roi Rāma col sās « l'apostat » qui embrassa l'islamisme et qui était monté sur le trône du Cambodge en 1643 A. D. Il affecta au service de ce temple un chef, le Mé Campan nommé Mās « or » et 100 serfs sacrés placés sous ses ordres, ainsi que des champs, quatre gongs, 100 bāt ou instruments de musique, etc.

Thvéar Kedei. — Thvéar Kedei, petite ruine qui se trouve à une lieue et demie au sud de Kâmpong Chen, dans la plaine d'herbes immense et désolée que les inondations du Grand Lac recouvrent chaque année, au milieu de l'un de ces petits bouquets de bois qui parsèment de loin en loin cette vaste solitude, n'offre plus qu'un tas informe de briques à côté de trois socles de statues et d'un linteau sculpté représentant le dieu Indra sur l'éléphant. En pratiquant des fouilles nous mîmes au jour trois portes de grès assez basses qui permirent de supposer que le monument consistait en autant de petites tours accolées et orientées vers l'ouest. Outre le nom de Thvéar Kedei = Dhvār Kti « portes du temple », les indigènes donnent aussi à ces ruines celui de Thvéar prambeï = Dhvār prāmpī « les huit portes ». A notre avis ces appellations sont des altérations de Dhvāravati, prononcé Thvéaravadei, nom que l'on rencontre dans les inscriptions du lieu. Les indigènes lui donnent encore un troisième nom assez suggestif, celui de Prāsāt Baksei Changkrang = Prāsād Pāksi cankran « les tours (du roi) que l'oiseau couva », prince légendaires dont les aventures, amplifiées et défigurées par les traditions, défrayent encore mainte chronique locale au Cambodge. Nous verrons que les inscriptions et sans doute le monument lui-même datent du règne de Rājendravarman. Nous aurons occasion de reconnaître que Thvéar Kedei n'est pas le seul monument de ce règne portant le nom du roi « couvé par l'oiseau » et peut-être pourrions-nous identifier ce prince de la légende avec le roi Rājendravarman des textes épigraphiques?

Deux inscriptions avaient été écrites sur les parois de la porte centrale de ce petit monument de Thvéar Kedei; soit, à gauche, une inscription khmère de quarante lignes; à droite, une inscription de vingt et une lignes dont quatorze en sanscrit suivies de six en khmer et d'une dernière ligne sanscrite. Le texte en langue savante est le seul qui soit à peu près intact, tout ce qui a été écrit en khmer n'offre plus que de courts fragments à la lecture. Deux dates y sont données en chiffres, mais très mal écrites, et après une

étude plus approfondie nous devons rectifier les lectures erronées; 814 ou 812 s'aka, à droite, et 819 s'aka, à gauche, que nous avons faites dans un précédent déchiffrement (*Journal asiatique* 1883). Ces dates sont 874 ou 871 à droite, et 879 à gauche, donc du règne de Rājendravarman: au surplus ce roi est nommé dans ces inscriptions.

A la paroi de gauche nous lisons en résumé ceci:

En 874 s'aka = 953 A. D. le neuvième jour de la première quinzaine de māgha (janvier-février), mercredi, mansion lunaire de Rohini, un personnage le Vāp Pañ (envoyé probablement par) la Haute Dame (une reine sans doute) Mahendradevī, informa S. M. Rājendravarman que lors du règne de S. M. le roi qui est allé à Parames'vara (Jayavarman II qui régnait un siècle plus tôt) un ancêtre de ce Vāp Pañ, nommé Vāp Jātaveda, reçut en qualité de page et par faveur royale le pays de Sahakāra. Un autre ancêtre le Vāp Upendra reçut aussi par faveur royale le pays de Dvāravatī. Un ancêtre de la Haute Dame Mahendradevī, le Vāp Kanthapās'a reçut de même étant page (du roi) le pays de Chok Trapek (goyaviers). Un autre ancêtre reçut encore une terre. La famille de la Dame (dont faisait probablement partie) le Vāp Pañ érigea des dieux au pays de Dvāravatī, le dieu Campes'vara entre autres, fixa la répartition des offrandes et des redevances, du riz et des fruits. (Ce qui suit est très fragmentaire). Après une nouvelle mention de la Reine et du Vāp Pañ, l'inscription donne les limites des terres de la fondation religieuse. Il est à remarquer que vers le sud-ouest ces terres s'étendent jusqu'à la jungle (rnnām). D'autres champs donnés au dieu ont été demandés au roi régnant ou achetés de divers Vāp ou encore ont été demandés à un roi défunt dont le nom posthume n'a conservé que ses deux dernières syllabes « loka. »

A la paroi de droite, l'inscription sanscrite de seize lignes, dont l'état de conservation est excellent, avons-nous dit, contient, selon Bergaigne, une invocation à Visṇu qui y est adoré sous ce vocable et sous ceux de Vāsudeva de Hari, de Nārāyaṇa, de Madhvari, de Parātman et comme identifié à la syllabe mystique om. Sur les six lignes très fragmentaires qui suivent en langue vulgaire nous lisons: En 879 s'aka = (fin 957 ou commencement 958 A. D.) le cinquième jour de la première quinzaine de Pusya (décembre-janvier), jeudi, mansion lunaire de Revati, le Mratāñ Nripabhaktivalla (bha?)... champs... sentence judiciaire... champs... la Haute Dame Mahen-

dradevi informā respectueusement Sa Majesté qu'elle offrait... au dieu S'rī Campes'vara. Un ordre royal prescrivit aux (mandarins des) rites royaux... plantations des bornes... limites des terres... La dernière ligne, sur cette paroi, écrite en sanscrit et très fragmentaire, paraît contenir une imprécation dont les effets « dureront autant que le soleil et la lune ».

Il paraît ressortir de ces textes que le petit monument de Thvéar Kedei dut être fondé vers le milieu de notre x^e siècle, Rājendravarman régnant, par une reine nommée Mahendradevī et par un membre de sa famille le Vāp Pañ et qu'il fut consacré à Vishnou, dieu fréquemment mentionné dans les inscriptions en langue vulgaire sous le vocable de Campes'vara.

Preah Bat Siri sach. — Les autres vestiges archéologiques de la province de Stoung présentent peu d'intérêt. Nous mentionnons entre autres le monument appelé Prasat Preah Bat Sirisach où un mur d'enceinte en limonite entourait plusieurs tours ou édifices. La plus grande de ces tours était construite en limonite. De nombreux débris de statues gisent à proximité de ces ruines.

Citons encore Vat Pou Prasat, une tour isolée construite en briques, où des inscriptions, entièrement effacées actuellement, ont été burinées sur les parois de la porte.

Khleang Khmaut. — De Kampong Chen en suivant la grande et antique chaussée qui conduisait au nord-ouest, on atteint Ansal Longéach, village bâti sur un affluent de droite de la rivière de Stoung. Ses habitants exploitent les bois de la région, taillent des pirogues et des jonques. Au delà est le Srok Kouk Lovieng dont la pagode appelée Vat Khleang Khmaut est construite sur un petit tertre qui fut sans doute l'emplacement d'un temple antique car on y rencontre des socles de pierre et des statues du Bouddha de la bonne époque. L'une surtout est remarquable par le choix de son beau grès comme par le fini de la sculpture. Le Maître, coiffé du mukuta conique, est assis sur les replis du dragon dont les sept têtes, décorées d'un chakra ou disque, se déploient en éventail pour l'abriter. Plus loin encore, le village de Popoul est bâti dans une plaine parsemée de beaux bouquets de bois non loin du ruisseau qui forme la limite de Stoung et de Chikrèng.



CHAPITRE XXII

CHIKRÈNG

La province de Ch'krèng. — La double chaussée-frontière. — Kamphèng Sdach Kamlong et les inscriptions. — Le Spéan Práp Tæus. — Prasat Ch'krèng et ses inscriptions. — Les monuments et les inscriptions de Pou Romchéang. — Prasat Slap pedei. — Le Spéan Ta Ong et les ponts voisins. — Prasat Téap Chéi. — Le groupe de Bèng Méaléa, les constructions des abords, le grand temple.

Chikrèng. — La dernière province du Cambodge actuel, celle de Chikrèng, s'étend entre le lac, Stoung, Khvao et la province siamoise de Siem Réap. Nous savons qu'elle fut détachée de Kampong Soay en 1869. De même que Stoung, elle tire son nom de sa principale rivière, le Prék Chikrèng ou Chakrèng ou Chhœukrèng, disent les indigènes. Et, de même qu'à Stoung, après la jungle boueuse du lac s'étend la grande plaine des hautes herbes d'aspect triste, pauvre, dénudé, que parsèment quelques rares bouquets de bois et que recouvre chaque année la vaste nappe de l'inondation. A la lisière de cette région, vers l'antique chaussée, de grands et beaux arbres d'essences résineuses tracent naturellement de larges avenues quelquefois cultivées en rizières. Les forêts-clairières dominent au nord. Les productions sont celles de Stoung.

Mais la population est rare dans cette province-frontière ; elle ne compte que 606 inscrits obéissant à l'oknā Snêha Maitri, fonctionnaire à huit mille honneurs, de la Maison du roi, et subordonné du premier ministre. La police et la sécurité laissent souvent à désirer. Les habitants, dont la réputation est médiocre au Cambodge, accoutumés à se rendre justice eux-mêmes, volent, pillent ; à l'occasion ils assassinent même leurs gouverneurs qui ont

trop souvent acheté leur charge et qui croient que dans ce pays reculé leurs exactions resteront ignorées ou impunies. Il y a peu de villages importants dans cette province. Le chef-lieu, Chikrèng, dissémine sur la rive droite de la rivière de ce nom ses maisons sur pilotis dont la plupart sont habitées par des Chinois qui concentrent entre leurs mains le faible commerce de la région.

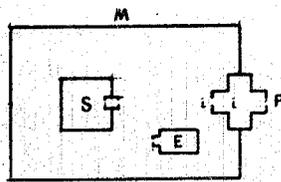
La frontière. — La frontière, entre Chikrèng et Siem Réap, c'est-à-dire entre Siam et le Cambodge actuel, commence, au nord du grand lac, vers le 13^e parallèle, en un lieu appelé « la rive de la faim » à l'embouchure d'un cours d'eau où les pêcheurs construisent chaque année leurs huttes temporaires. Cette rivière que suit la frontière passe au village de Kâmpong Cham qui lui a donné son nom. Large d'abord d'une centaine de mètres, elle se rétrécit rapidement dès qu'on sort des plaines basses, et n'est bientôt plus qu'un maigre ruisseau qui est à sec en été.

En saison des pluies ce ruisseau coule entre deux énormes levées artificielles de terre, hautes de huit à dix mètres, larges de quinze à vingt, qui courent droit, à deux cents mètres l'une de l'autre et du sud au nord, sur une longueur de cinq ou six lieues. On se demande quel pouvait être le but de cette double chaussée, si ce n'est de marquer à l'est la limite de la province de la capitale. Elle n'a pas pu servir au transport des moellons du Koulèn au lac et de là à Angkor. Cette hypothèse que nous avons entendu émettre est inadmissible. La pente du terrain est trop accentuée pour que le ruisseau puisse transformer l'intervalle compris entre les levées en un bassin où les matériaux auraient flotté sur des radeaux. De plus ces chaussées ne s'étendent pas jusqu'au mont; tout au plus vont-elles à mi-route. Aucun débris, enfin, n'atteste cet usage, alors que de nombreuses pierres travaillées jalonnent, disent les indigènes de Siem Réap, la route directe qui traverse leur province depuis les carrières du Koulèn jusqu'à la capitale.

Au nord de cette double chaussée, la frontière continue droit vers le Koulèn en suivant, soit le ruisseau, soit une ligne conventionnelle qui doit tracer depuis longtemps la ligne de démarcation entre les provinces et par suite entre les deux royaumes.

Sdach Kamlong. — En pénétrant dans le territoire de Chikrèng par la sente qui suit à peu près les vestiges de la grande chaussée qui conduisait jadis des environs de Kampong Thom à Angkor et après avoir traversé

depuis Stoung plusieurs larges avenues de beaux arbres qui ressemblent à des parcs tracés par la nature, on atteint, à trois ou quatre lieues de Popoul, les ruines appelées Kamphêng Sdach Kamlong « forteresse du roi lépreux » ou encore Kuk Trach « galeries de l'arbre Trach¹ » et situées à cinq ou six cents mètres à l'est d'une pagode moderne appelée Vat Trach ou Vat Prap Tœus. Ces ruines sont celles d'un petit temple construit en grès et en limonite, comprenant un mur d'enceinte qui mesure une trentaine de mètres est-ouest sur une vingtaine nord-sud, une porte monumentale qui décorait le milieu de la face orientale de ce mur ; et, à l'intérieur, un édicule et une tour ou sanctuaire. Tout est en décombres disparaissant sous une végétation exubérante. Et il est facile de reconnaître que ce petit monument a déjà été réparé autrefois, mais sans intelligence : les pierres de grès ont été remplacées en présentant tantôt leur face lisse tantôt un côté fruste. Nous avons découvert deux inscriptions sous les décombres de sa porte monumentale.



M, Mur d'enceinte, P, Porte monumentale, I, Inscriptions, E, Édicule, S, Tour ou Sanctuaire 0 5 10 15 m

FIG. 84. — Schéma de Kamphêng Sdach Kamlong.

Une de ces inscriptions, tracée sur la paroi de gauche d'une porte intérieure de ce gopoura, ne laissait plus voir que quelques lettres. Les blocs de limonite de la voûte s'étaient écroulés et entassés devant la paroi. Les enlever eût été long, pénible, dangereux même. Après quelques tâtonnements, ils furent coupés à la hache et à la pelle afin de permettre l'estampage de ce document. Écrit en langue sanscrite il compte vingt-six lignes dont l'état de conservation est médiocre. L'écriture arrondie est à fleurons. Selon M. Barth qui les a traduits il n'y a pas grand chose à tirer de ces fragments qui contiennent : « Invocation aux divinités de la triade hindoue. Eloge d'un roi (?). Généalogie d'une famille de grands dignitaires et mention de l'érection d'un S'iva Visnu. Parmi les dignitaires mentionnés le plus en vue est un paṇḍita ou docteur du roi du nom de S'rī Yogis'vara » (qui pourrait bien être le dignitaire de ce nom que l'on retrouve dans d'autres inscriptions et en particulier dans celles de Preah Kœo, province de Siem Réap.)

La seconde inscription a été estampée à la paroi d'une autre porte du

1. On les appelle aussi « Prasat Top ».

gopoura de Prasat Sdach Kamlong sur une pierre qui a été certainement remplacée ultérieurement : l'inscription s'y trouvant renversée tête en bas. Elle compte neuf lignes écrites en langue vulgaire et d'un état de conservation déplorable : les lettres devant être devinées sur l'estampage. Ce document commence par une date en chiffres, dont les traits sont usés, rayés, si peu nets qu'on hésite entre 891 et 980 s'aka. Nous penchons pour la première de ces dates confirmée, nous semble-t-il, par la mention d'un saint gourou qui doit être celui de Jayavarmanv, et aussi par l'écriture arrondie, suffisamment régulière, mais sans fleurons, dont la forme paraît indiquer une époque antérieure à Sūryavarman I^{er}. Le document daterait donc des débuts du règne de Jayavarman V. Ces réserves faites, nous y lisons en résumé qu'en 891 (s'aka) = 969 A. D., un ordre de donation de S. M. prescrit au Seigneur son saint guru, à l'ācārya Seigneur... pandita qui furent chargés de..... biens offerts au dieu. Suivent les noms plus ou moins lisibles d'une vingtaine d'esclaves sacrés qualifiés « si » ou « tai » ainsi que l'indication de divers objets en métal, généralement en argent, parmi lesquels nous remarquons deux disques qui devaient être du genre de ceux qui servent encore de nos jours à certaines cérémonies solennelles de famille.

Spéam Prâp Tœûs. — A un quart de lieue au delà de ce monument, l'antique chaussée passait la rivière de Chikrêng sur un grand pont appelé Spéam Prâp Tœûs = Sbān Prap Dis, ou Spéam Preah Phtœus = Brah Phdis, semblable aux ouvrages de ce genre que l'on connaît par des publications antérieures. Construit en blocs de limonite, il mesure une centaine de mètres de longueur, une dizaine de largeur et autant de hauteur. Ses voûtes s'élèvent par assises successives et ses vingt arches ont une ouverture égale à l'épaisseur des piles. Sur son épais tablier des balustres de grès se terminaient à leurs extrémités par quatre têtes de dragons polycéphales qui sont aujourd'hui très abîmés. Malgré la faible ouverture de ses arches ce pont a résisté à la pression, au choc des eaux et tout ruiné et dénivelé qu'il est, il offre encore une grande solidité. Mais la rivière, au lit élargi, s'est finalement déplacée en rongant la berge orientale et a rendu difficile l'accès du Spéam Prâp Tœus qui est envahi en outre par la végétation et qui est loin de présenter l'aspect saisissant des trois autres grands ponts du Cambodge : le Spéam Ta Ong sur la même rivière et dans cette même province de Chikrêng, le Spéam Tœup et le Spéam Srêng construits sur le Sting Srêng.

Prasat Chikrêng. — Au delà du Spéan Preah Phléus, la route continue à travers de belles forêts entrecoupées de clairières en suivant à peu près la rive droite du Sting Chikrêng et au bout de deux lieues elle atteint le chef-lieu, Srok Chikrêng, qui garde quelques vestiges de monuments anciens. Il n'y a pas à insister sur Prasat Samrong, tour qui était à deux kilomètres au nord de Chikrêng et qui n'est plus aujourd'hui qu'un tas informe de briques tirant son nom d'un grand arbre « samrong » qui le recouvre de son tronc et de ses racines ; ni sur Kampong Preah Vihéar « la



FIG. 85. — Le village de Chikrêng aux hautes eaux. Dessin original de M. A. Tissandier.

rive du saint temple bouddhique », petit hameau où se trouve une statue de Brahma. Mais deux inscriptions khmères proviennent de Prasat Chikrêng = Prāsād Ji Krôn, autre tour en briques située au chef-lieu même, à quatre cents mètres à l'ouest de Vat Chikrêng, la pagode actuelle ; cette tour n'est plus qu'un amoncellement de briques sur un terre-plein. L'une de ces inscriptions était écrite sur une stèle qui fut apportée à la Vat Chikrêng ; l'autre était tracée sur une paroi de porte ensevelie sous les débris et que nous avons fait mettre au jour.

L'inscription de la stèle de Vat Chikrêng est gravée sur une seule face et elle compte douze lignes d'une écriture assez grande, cursive, peu soignée, dépourvue de virama, qui semble remonter au x^e ou au xi^e siècle s'aka. Son état de conservation est pitoyable; la pierre est usée et les lettres sont souvent à peine visibles sur l'estampage même présenté à un jour convenable. Elle débutait par une date, dont le chiffre des unités, 6, s'est seul conservé. Nous y lisons qu'en ... 6 s'aka, un ācārya dont le nom manque, petit-fils d'un Mratāñ Kuruñ (gouverneur intérimaire sans doute), racheta une terre (bornée) au couchant par le pays du Mratāñ (de) Thpvañ Tyak « Tête couchée ». On indique le prix de cette terre en livres et onces d'argent, ainsi qu'en objets divers. D'autres champs sont offerts au dieu ou seigneur de Chpar Ransi¹ « Jardin des Bambous ». On spécifie leurs redevances annuelles en riz mondé. L'inscription se termine par des formules imprécatoires promettant le ciel aux fidèles qui observeront les clauses de la donation et menaçant de l'enfer les coupables qui les violeront.

L'autre inscription khmère de Prasat Chikrêng, gravée sur une paroi de porte, compte seize lignes rongées en partie par l'usure du temps ou le choc des briques. Les lignes du haut et celles du bas ont surtout souffert. Ce qui subsiste est très net. L'écriture, aux fleurons bien détachés, au virama régulièrement tracé et ondulé, est ronde, ferme et nette. Ce document qui débute par une date dont le chiffre des unités seul est douteux remonte au règne de Jayavarman V le roi qui monta sur le trône en 890 s'aka. En voici la traduction résumée :

En 894 (2) s'aka (= 973 A. D.), le septième jour de la seconde quinzaine de māgha (janvier-février), un chef des troupes (ou du peuple) et un chef des salariés (ou gens de location) donnent aux trois divinités, Ekādas'amukha « onze faces », Lokes'vara² « seigneur du monde » et Bhagavati « la Bienheureuse », trois tai ou femmes esclaves qui sont nommées. Un autre personnage, qualifié Vāp, donne six gho ou serfs sacrés dont les noms sont aussi indiqués; il donne encore 5 buffles mâles et 10 bœufs. Ceci au dieu Ekādas'amukha. Trois gho et cinq tai tous nommés (sont aussi donnés). Les présents d'un second Vāp consistent en un gho, 6 buffles, dont 2 mâles et

1. Cette expression qui paraît quelquefois dans les inscriptions khmères désignerait peut-être Gautama, car elle est l'équivalent indigène de ce nom de Veluvana donné au célèbre monastère où résidait habituellement le Bouddha.

2. Le Bouddha ou un Boddhisatva qui se trouve associé ici à des divinités brahmaniques.

10 bœufs. Ceci au dieu Lokés'vara. Du riz non écorcé et (les fruits d'un) jardin sont donnés aux trois divinités Ekādas'amukha, Lokés'vara et Bhagavati. Indication des champs (grevés par ces redevances).

Pou Romchéang. — Au delà du chef-lieu, la plaine triste, dénudée, inondée aux hautes eaux et semée de rares bouquets de bois, s'étend de nouveau à perte de vue. Ce n'est qu'à cinq ou six lieues de Chikrèng, alors que commence à se dessiner à l'horizon lointain la ligne des grands arbres qui couvrent l'énorme et double chaussée-frontière, qu'on atteint successivement : Vat Klisach « pagode du sable » le dernier hameau du Cambodge; Spéan Chaap, pont ancien en blocs de limonite et à parapets de grès, long d'une trentaine de mètres, construit sur une dépression marécageuse où coule un petit ruisseau, l'une des sources de ce Prék Kâmpong Cham qui marquera plus bas la frontière; et enfin les ruines de Pou Romchéang = Bo Ramjāñ. C'est le nom que l'on donne aujourd'hui aux vestiges d'une très ancienne cité du Cambodge, comprenant un bassin, une enceinte fortifiée et deux temples. La mare, au sud de la chaussée antique, est très grande, creusée rectangulairement; elle est infestée de crocodiles, disent les indigènes. Au nord de la chaussée, l'enceinte de la ville, rectangulaire aussi, longue d'un millier de mètres dans le sens est-ouest, large de deux à trois cents dans l'autre direction, n'est plus indiquée que par ses larges levées de terre dont la hauteur est encore de deux mètres cinquante. On n'aperçoit rien dans son intérieur: les deux temples étaient construits au dehors.

L'un, le moins important, à deux ou trois cents mètres au nord-ouest de l'enceinte, sur un petit tertre artificiel qui s'élève à sept ou huit mètres, était construit en blocs de limonite. Un mur d'enceinte de vingt mètres est-ouest, de quinze nord-sud, percé au milieu de sa face orientale d'une porte monumentale que flanquaient deux poternes, entourait un petit préau où on aperçoit un édicule et une tour ou sanctuaire. Ce petit édifice est très ruiné.

Le temple principal, sur un autre tertre artificiel, à l'ouest de l'enceinte de la ville, comprenait un mur en briques entourant un préau de quarante mètres est-ouest, sur trente nord-sud; et, à l'intérieur, le sanctuaire qui devait être une galerie en croix que précédait un propylée ou galerie d'accès représentée encore par ses huit piliers ou monolithes de grès restés debout; enfin deux tours en briques mieux conservées flanquaient ce sanc-

tuaire qui est aujourd'hui très ruiné, De nombreux morceaux de sculpture, remarquables par le fini de l'exécution, gisent à terre. Le motif le plus fréquemment figuré est celui d'un dieu dansant sur un éléphant qui est vu tantôt de face, tantôt de profil, Le linteau merveilleusement sculpté et encore en place, de la tour du sud, représente Vishnou couché sur le dragon, les pieds caressés par sa déesse; de son nombril sort le lotus dont la fleur sert de trône à Brahma que deux femmes adorent. Aux murs des autres faces de cette tour, les briques moulées représentent le Bouddha.

Cinq inscriptions ont été trouvées dans ce temple principal de Pou Romchéang, mais leur état est tel qu'on ne peut pas en tirer grand'chose. La pierre trop tendre a été rongée par les intempéries ou par l'usure du temps.

La première, une inscription de six lignes écrite au frontispice de la porte du sanctuaire est tellement effacée qu'on ne peut même reconnaître la langue qui devait être du sanscrit à en juger par la place qu'occupe ce document.

Sur la paroi de droite de cette porte avait été gravée une inscription de dix lignes, khmère celle-ci, et d'une écriture grande et cursive, La pierre fruste, mal préparée, s'est effritée, et on ne distingue plus que quelques rares fragments où nous reconnaissons le mot « tai » qualificatif des femmes ou esclaves sacrées et l'expression *Kamtvañ Kamrateñ añ*. Or le premier de ces titres n'est appliqué dans nos textes lapidaires qu'à *Sūryavarman 1^{er}* et à son fils *Udayādityavarman*. Cette inscription serait donc du x^e siècle s'aka.

Sur l'autre paroi de cette porte douze lignes presque complètement effacées sont les vestiges d'une inscription qui devait être plus étendue. On n'y lit que quelques mots épars : « champs », « mesures », etc.

Les autres inscriptions khmères de ce temple, gravées sur deux des piliers monolithes qui sont encore debout devant la porte du sanctuaire, sont beaucoup plus anciennes que les précédentes. La langue, de même que l'écriture qui est antérieure à *Indravarman*, nous reporte aux textes des vi^e ou vii^e siècles s'aka.

Sur l'un des piliers du sud, l'inscription comptait une quarantaine de lignes d'une écriture assez régulière dans les lignes du haut, mais devenant cursive, mauvaise même, dans celles du bas. On y distingue encore quelques rares mots tels que : « esclaves » ; ce sont des *ku*, femmes et des *vā*, hommes ; « cadet », « biens » d'un *Tāñ* ou d'un *Poñ*. On appelait ainsi des personnages d'importance. On lit aussi *Vrah Kamratāñ añ* « dieu ou seigneur ».

Un des piliers de gauche ou du nord, portait la dernière inscription qui devait compter également une quarantaine de lignes et qui était écrite dans les mêmes conditions que la précédente : les lettres étant régulières dans les lignes du haut et devenant très cursives dans le bas de la pierre. Le texte en langue vulgaire était précédé de trois lignes de sanscrit où on lit le nom d'un personnage que l'on retrouve à la partie khmère quelques lignes plus bas, le Mahāgarjitasīha. Ce serait lui qui offrirait à une divinité dont le nom a disparu un grand nombre d'esclaves sacrés, vā et ku, dont les noms suivent. L'état de cette inscription n'est guère meilleur que celui des autres.

En définitive, il résulte de l'examen des inscriptions de Pou Romchéang que ces textes furent gravés à deux époques éloignées l'une de l'autre, vers le vi^e et vers le x^e siècle s'aka. Nous avons ici un temple entier, et non plus de simples tours, dont la construction est certainement antérieure à celle d'Angkor Thom. Le fait est à remarquer.

Le hameau de Véal Réach = Vāl rāj « la plaine du roi » est à quelques lieues au nord de Pou Romchéang, vers l'extrémité septentrionale de la double chaussée-frontière. On rencontre dans ses environs deux petites tours en briques, ruinées et insignifiantes. L'une, au sud du village, est précédée d'un grand bassin rectangulaire dont elle porte le nom, le Lobœck Tram Khna. L'autre, Prasat Tameng, à une demi-lieue au nord de Véal Réach est entourée de son fossé.

Prasat Slap pedei. — Enfin, à une bonne lieue à l'est de Véal Réach, le monument de Prasat slap pedei « tours de la mort du mari », ou Prasat Khna Sla pedei, comprend trois petites tours en briques et un édicule. Les sculptures des linteaux des portes représentent des dieux brahmaniques entourés de nombreux adorateurs qui portent des éventails, des chasse-mouches et des enseignes. Les débris de plusieurs statues gisent sur le sol.

Spéan Ta Ong. — Le nord de la province actuelle de Chikrèng était traversé jadis par une autre chaussée ; celle qui venait de Prakhan, Khvao, Prasat Pram et qui conduisait, par le Spéan Ta Ong, Têap Chéi, au grand monument de Bèng Méaléa ; ces trois dernières ruines sont situées dans le territoire de Chikrèng. De là cette chaussée se prolongeait vers Angkor, la capitale.

Le Spéan Ta Ong était flanqué de deux autres ponts moins importants, mais construits de même en blocs de limonite. A trois kilomètres vers l'est, le Spéang Koméng « pont des jeunes gens », long de vingt mètres, haut de quatre, avait été jeté sur un petit ruisseau affluent de gauche de la rivière de Chikrèng et appelé de nos jours Aur Dach Chantop. A quinze cents mètres au delà du Spéan Ta Ong, le « petit pont » Spéan Tauchi, long de quarante mètres, avait été construit sur une rigole ou dépression naturelle.

Sous le Spéan Ta Ong « pont de l'ancêtre On » coulent les eaux de la rivière de ce nom qui vient des plaines au nord de Koulèn et qui prend plus bas le nom de Prék Chikrèng. Entre tous les grands ponts des anciens Cambodgiens, celui-ci est le mieux connu. Construit en moellons de limonite qui atteignent jusqu'à deux mètres dans leur grande dimension, il mesure soixante-cinq mètres de longueur sur douze de largeur et huit de hauteur. Sa base puissante repose sur une couche de grès qui forme le lit de la rivière dont la largeur moyenne de trente mètres a été portée jusqu'à quarante-cinq. Cet agrandissement était nécessité par le peu d'ouverture des arches qui mesurent quatre mètres de hauteur et seulement un mètre quatre-vingts de largeur tandis que l'épaisseur des piles atteint un mètre soixante. Ces arches sont au nombre de quatorze. Aux extrémités, les culées s'appuient sur des massifs de terre parementés de blocs de limonite qui forment une vingtaine de marches. Sur les voûtes, les assises horizontales, placées d'abord dans le sens de la largeur du pont, sont disposées plus haut dans le sens de sa longueur. De larges dalles de grès recouvrent ce tablier que bordaient des parapets actuellement ruinés, des balustrades en corps de dragons dont les extrémités se redressaient en superbes morceaux de sculptures hauts de deux mètres qui déployaient en éventail leurs têtes multiples pour abriter des personnages représentés assis, les jambes croisées.

L'aspect général de cette œuvre architecturale est encore imposant. Sa solidité, qui paraît exagérée de prime abord, était nécessitée par la violence des eaux s'engouffrant sous les arches aux crues. N'étant plus entretenu depuis des siècles il menace partout ruine, la forêt l'envahit, les racines des arbres écartent les lourdes assises ; peu à peu les eaux le séparent de la rive orientale qu'elles fouillent et creusent tandis que l'autre rive s'ensable.

Teáp Chéi. — Prasat méan Chéi « la tour victorieuse » ou Prasat

Teàp Chéi = Prāsād Dāp Jai « la tour de l'armée victorieuse » est un petit monument, à une vingtaine de kilomètres du Spéan Ta Ong, dans un pays de forêts-clairières où la limonite du sous-sol apparaît de tous côtés en couches énormes. Il est précédé de la grande « Mare de la victoire » d'où part une avenue dallée conduisant à l'enceinte, petit mur rectangulaire de limonite qui est percé de portes de grès au milieu de chaque face ; celle de l'orient est monumentale. Dans le préau s'élevait, outre deux petits édicules, un sanctuaire en forme de galerie construit en grès, long de quatorze mètres, haut de huit, large d'abord de quatre, mais doublant cette largeur dans sa moitié postérieure où devait être le siège de la divinité. Ce sanctuaire était décoré de sculptures représentant principalement des femmes en adoration et il était percé de plusieurs portes : l'une à l'est, une autre à l'ouest et quatre sur la face méridionale.

Bèng Méaléa. — Au delà de Teàp Chéi, le sous-sol change de nature ; la limonite est remplacée par le grès qui annonce le voisinage du mont Koulèn, et bientôt on atteint l'important monument de Bèng Méaléa = Peñ Mālā, que quelques auteurs ont appelé à tort Preah Kêt Méléa ; ce dernier nom étant celui d'un roi légendaire. Il est situé près de la frontière siamoise, à moins de deux lieues au sud un peu est de l'angle du mont Koulèn et de Soay Kabal Tœuk. Un ruisseau coulant au nord du monument est actuellement la limite entre Chikrèng et le district de Khvao, province de Kampong Soay. Selon les indigènes, la chaussée antique longue d'une trentaine de lieues qui reliait Angkor, Méaléa et Prakhan est à peu près rectiligne, orientée est-ouest. L'assertion n'est pas tout à fait exacte : Méaléa étant sensiblement au nord de la ligne droite que l'on pourrait tirer de Prakhan à Angkor.

Le groupe de Bèng Méaléa comprend essentiellement : à l'est un immense bassin ; au delà, une vaste enceinte qui enveloppait de loin le temple et probablement la ville aussi : une première enceinte de ce temple fermée au moins sur trois côtés par un fossé ; une seconde enceinte formée par une galerie ; des bâtiments ingénieusement disposés à l'intérieur ; une troisième enceinte entourant le sanctuaire central.

Plusieurs petites constructions dispersées alentour du grand édifice peuvent être considérées comme étant ses dépendances. Partant, selon notre méthode habituelle, de la périphérie pour terminer au centre, nous examinons tout d'abord ces constructions secondaires.

A quelques kilomètres de Méaléa, quand on vient de l'ouest, on rencontre, au pied d'un énorme bloc de pierre, un petit sanctuaire en forme de croix. Beaucoup plus près, à l'intérieur de la vaste enceinte de la ville et à quelques centaines de mètres à l'ouest un peu sud du grand temple, une autre construction, sans grand intérêt, appelée Prasat Dañ Chan « tour de l'aïeule Can », comprend : une petite enceinte rectangulaire en blocs de limonite qui mesure trente à quarante mètres de côté et qui est percée à l'est d'une porte monumentale, un petit édicule et le sanctuaire central qui est en grès.

D'autres petits édifices sont disséminés autour du grand bassin oriental qui commence à cinq cents mètres de l'enceinte extérieure du temple principal et qui s'étend jusqu'à quinze ou seize cents mètres de longueur sur huit cents de largeur. Ce lac fut creusé assez superficiellement et on dut compter sur les levées de terre du pourtour pour mieux retenir les eaux. Il porte les divers noms qu'on retrouve dans la plupart de ces immenses lacs creusés à l'est des grands temples ou des grandes résidences : Rahal, Badak pour Brah Tāk « lac sacré », Véal Bati et Véal Monti. Ce dernier terme qui semble être la corruption du sanscrit mandira « palais royal » pourrait bien indiquer que le palais s'élevait à proximité. Au milieu de ce lac qui est aujourd'hui desséché on aperçoit les vestiges d'une petite ruine appelée Balang = Pālāñ « autel » ; un mur de limonite haut de soixante centimètres y entoure un petit préau carré de dix mètres de côté où quelques longs blocs de grès taillés gisent à terre.

Notre séjour à Bêng Méaléa, groupe de ruine où aucune inscription n'a été découverte, ayant été bref et occupé à l'examen du grand temple, nous n'avons pas vu deux édifices secondaires que d'autres explorateurs ont signalés à proximité du lac : une pyramide désignée sous le nom de Krush (?) où on a pu reconnaître « des ruines de terrasses étagées avec de larges escaliers jadis ornés de statues, de lions, de dragons et d'animaux fantastiques » ; et le petit monument appelé Prasat Kong Phlouk « la tour du siège d'ivoire » qui était, d'après M. Delaporte, précédé d'une avenue dallée que bordait un double rang de stèles sculptées, partant d'une terrasse au bord du lac et aboutissant au mur d'enceinte à créneaux percé de portes monumentales. Ce mur entourait la tour et trois édicules qui en formaient jadis l'avant-corps. Ce petit édifice ne serait plus qu'un monceau de ruines.

On aperçoit des débris de poteries sur la haute levée de terre qui borde la face occidentale du lac et qui se prolonge au delà pour tourner ensuite à angle

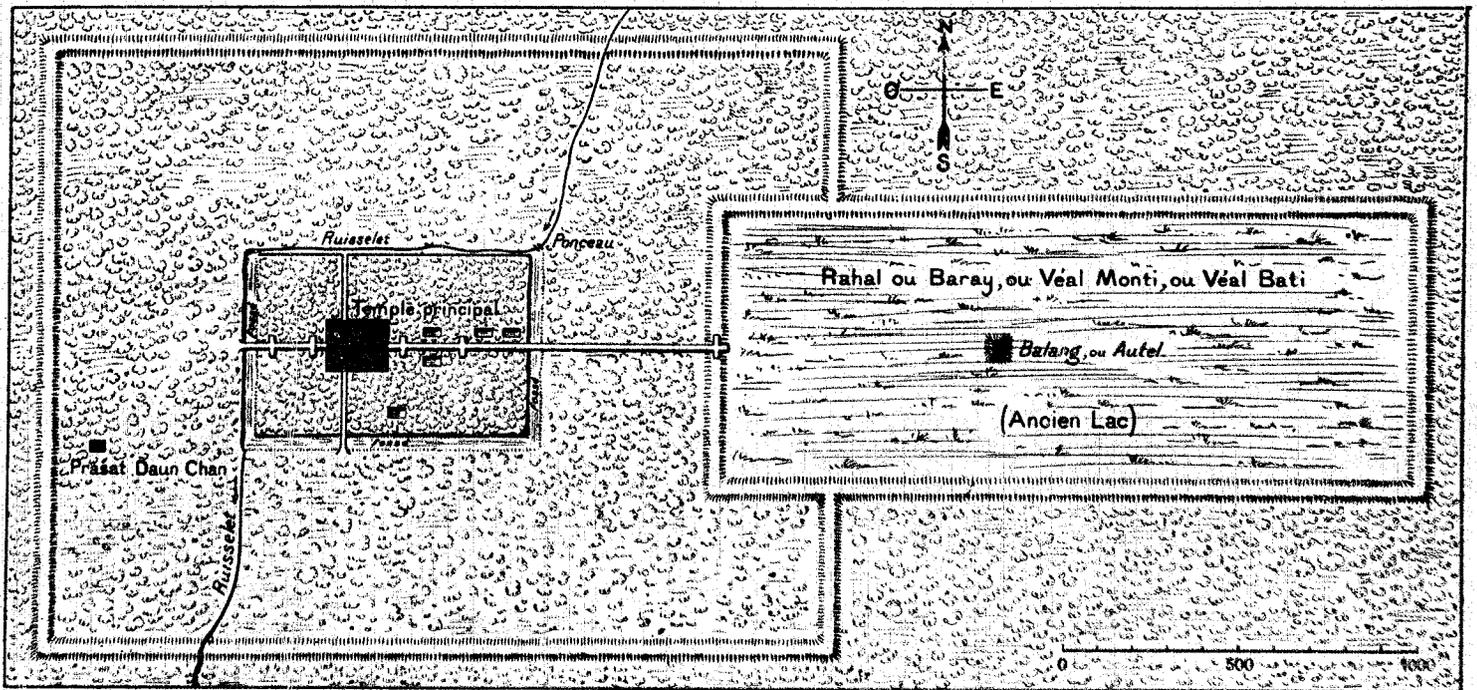


Fig. 86. — Schème du groupe de Bông Mèlèa.

droit vers l'ouest en formant l'enceinte de deux ou trois kilomètres de côté qui entourait au loin la ville et son monument central qu'il est temps d'aborder.

Le grand temple. — La première enceinte de ce monument de Bèng Méaléa devait être palissadée sans doute, car elle n'est plus constituée aujourd'hui que par un fossé, mare boueuse de trente à quarante mètres de largeur

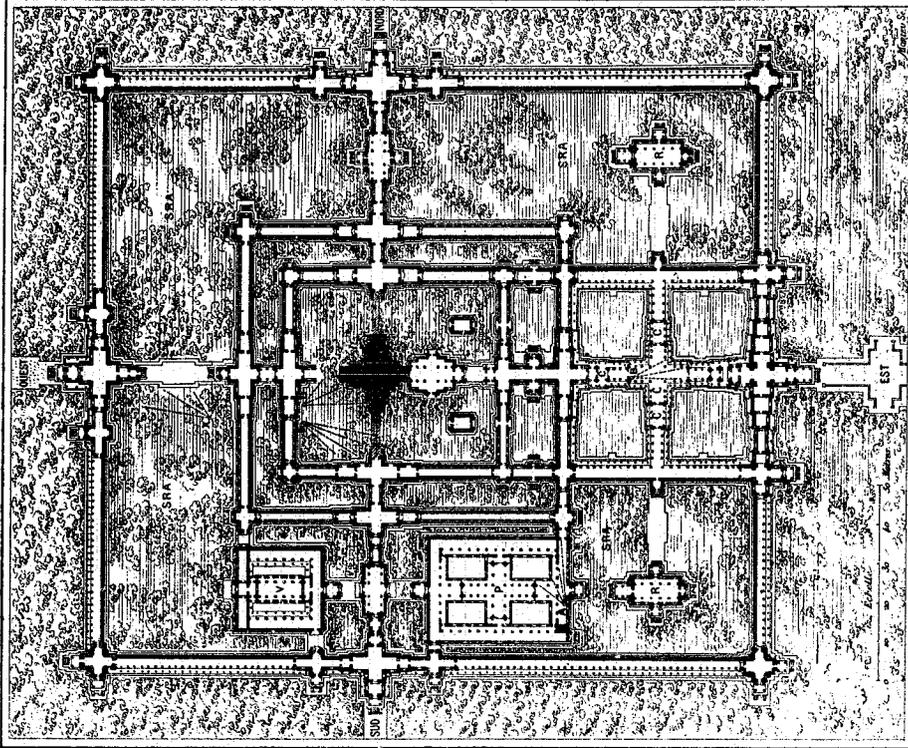


FIG. 87. — Plan du grand temple de Bèng Méaléa, par M. A. Tissandier.

régnant sur les trois faces : orientale, méridionale et occidentale, en déterminant un rectangle qui mesure de douze à quatorze cents mètres, est-ouest, et neuf cents dans l'autre direction. A l'angle nord-est de cette enceinte débouchait un ruisseau venant du nord qui devait inonder ce fossé : des débris de pierre indiquant à cet angle, un petit pont ou une sorte d'écluse. Ce ruisseau tournait là droit à l'ouest et formait la face septentrionale de l'enceinte, où il coulait probablement entre deux petits murs, si l'on en juge par les nom-

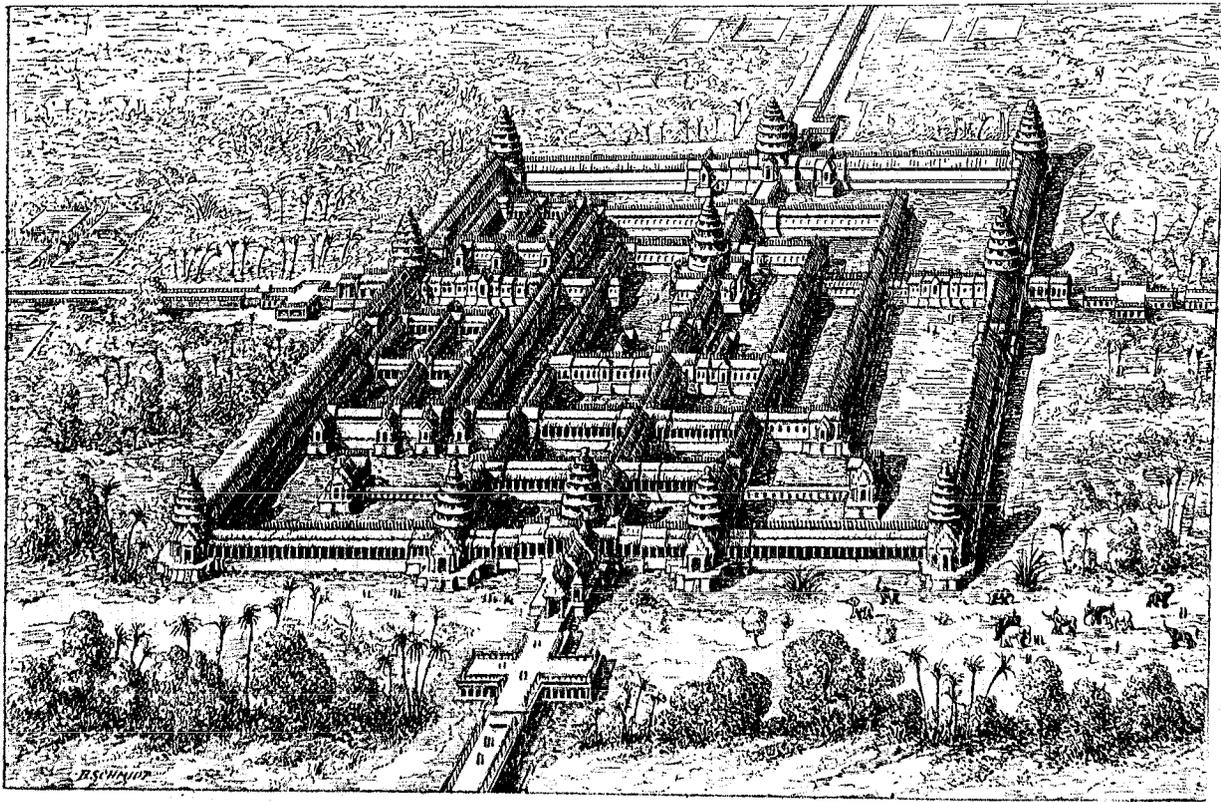


FIG. 88. — Vue restaurée du grand temple de Bông Méaléa, par M. L. Delaporte.

breuses pierres qui semblent être sur deux rangées parallèles. Il n'y avait donc sur cette face de l'enceinte extérieure du monument de Bèng Méaléa ni fossé creusé, ni déblais disposés en levées de terre. Il est à présumer qu'une étude attentive du terrain démontrerait que ce ruisseau qui est ici à sec pendant plusieurs mois de l'année n'est autre que celui qui prend sa source à deux ou trois lieues au nord, c'est-à-dire à Soay Kabal Tœuk et qu'il devait alimenter également le grand lac oriental de l'antique résidence.

Les constructions en pierre du temple sont annoncées par quatre avenues recouvertes de larges dalles et bordées de stètes. L'une de ces chaussées, celle de la face orientale ou face principale commençait au Grand Lac, à cinq cents mètres de l'enceinte, à une esplanade ou terrasse à deux gradins coupée d'escaliers et décorée de lions. Sur les autres faces ces avenues commençaient à des belvédères semblables mais moins éloignés situés juste au dehors du fossé qu'elles traversaient sur des ponts massifs à très petites ouvertures. Toutes ces avenues s'étendaient à travers le parc sacré jusqu'à la seconde enceinte. Leurs ponts construits en limonite et en grès, aux arches rectangulaires, étaient décorés latéralement de deux rangées de colonnettes rondes soutenant les corniches que surmontaient de grands dragons formant balustrades. Avant d'atteindre la seconde enceinte où elles s'élargissaient en d'autres belvédères en forme de croix que supportaient et décoraient des colonnettes rondes de quatre-vingt-dix centimètres de hauteur, ces avenues passaient entre des groupes de pièces d'eau aux parois parementées de marches de pierre.

L'un de ces bassins, à l'est, le Srah keo ou « bassin sacré, précieux », qui mesure cinquante mètres sur vingt-cinq, est rempli d'une eau claire et potable, la meilleure que l'on puisse trouver dans le pays. On aperçoit aussi dans ce parc sacré quelques vestiges de tours ou édicules qui sont sans grande importance; il faut distinguer cependant, vers le sud-ouest, Prasad Top Tom, tour qui mesure quinze mètres de longueur en comprenant son avant-corps, et sept mètres de largeur; malgré les éboulements sa hauteur est encore de douze mètres; un dieu brahmanique était représenté debout sur les frontons sculptés de cette tour.

La seconde enceinte de ce monument si remarquable de Bèng Méaléa est reportée sensiblement vers l'ouest du parc. C'est une haute galerie rectangulaire construite en beaux blocs de grès, qui mesure environ cent soixante mètres sur cent quarante, qui était surmontée d'une voûte à deux étages et

d'une crête légère. Elle est aujourd'hui complètement obstruée vers les portes qui y donnaient accès. Construites au milieu de chaque face, ces portes monumentales, décorées de péristyles, surmontées de dômes étagés, s'élevaient graduellement sur des soubassements hauts de quelques marches seulement : tout le monument étant plan, c'est-à-dire bâti sur rez-de-chaussée. La porte d'honneur, à l'est, était triple et surmontée de trois dômes. Quatre autres tours ornaient les angles de cette enceinte dont il faut gravir les décombes pour atteindre les constructions originales qu'elle entourait.

À l'est c'étaient quatre cours basses ou plutôt quatre bassins carrés, symétriquement disposés, entièrement dallés et parementés de pierres, qu'entouraient de hautes galeries dont les voûtes étaient soutenues à l'extérieur par un mur plein et à l'intérieur par une double rangée de colonnes carrées. Ces bassins étaient séparés par d'autres galeries en croix, partout ajourées, leurs voûtes n'étant supportées que par une quadruple rangée de piliers carrés. Si bien que de tous côtés la vue pouvait jouir de la perspective ravissante des bassins sacrés et des portiques sculptés qui les encadraient. Les pilastres extérieurs des galeries supportaient des demi-voûtes latérales et des poutres de pierre les reliaient aux piliers intérieurs qui étaient plus élevés et qui portaient la voûte centrale. Toutes ces colonnades reposaient sur des soubassements dont les corniches sont elles-mêmes soutenues, au point d'entre-croisement des galeries, par de petites colonnes rondes.

La galerie transversale du milieu se prolongeait au nord et au sud par des ponts bas et découverts que supportaient aussi des colonnes rondes et qui conduisaient à deux beaux édicules construits à droite et à gauche des bassins et de leurs galeries. Toutes ces constructions, élégamment dessinées, devaient se prêter admirablement aux décors les plus variés lorsque les eaux les baignaient de tous côtés.

En effet, ce second parc de Bêng Méaléa était entièrement creusé en une vaste pièce d'eau qui ne donnait accès à la troisième enceinte que par les trois galeries longeant les bassins carrés de l'est et par des chaussées d'axe sur les trois autres faces. Au nord et au sud, ces hautes chaussées percées de caniveaux, étaient surmontées par des galeries à colonnades, tandis qu'à l'ouest, l'avenue était un spéan hal « pont dallé et découvert », admirable d'aspect, que décoraient latéralement des colonnettes rondes et basses. Construit en beau grès rose, il forme un décor merveilleux qu'encadrent les arbres et les lianes qui l'envahissent aujourd'hui.

Deux autres constructions isolées et placées l'une derrière l'autre occupaient une partie de l'espace qui s'étend vers le sud entre la seconde et la troisième enceinte.

Le plus grand de ces édifices, à l'est, construit sur un soubassement élevé de quelques marches, mesure trente-deux mètres sur vingt-cinq et reproduit à peu près les dispositions des bassins et des galeries croisées de la partie orientale de ce préau : quatre petites cours carrées qu'entoure une galerie à mur extérieur et à double colonnade intérieure et que séparent deux autres galeries croisées et à quadruple colonnade qui traversent l'édifice en ses deux axes.

Le plan du bâtiment de l'ouest diffère en ce que la galerie d'axe nord-sud est supprimée : au lieu de quatre petites cours, il n'y en a plus que deux dont la longueur est double de la largeur et qui flanquent une salle ou large galerie centrale dont le sol est élevé de quelques marches au-dessus des dalles de la galerie du pourtour.

Les murs d'enceinte de ces deux bâtiments dont la destination devait être spéciale sont très élevés et ne sont percés que de petites fenêtres placées hors de portée. A l'intérieur, les pierres sont polies et de très beau choix.

Les deux galeries que nous avons vues longeant extérieurement les bassins de l'est étaient dans le prolongement des faces nord et sud de la troisième enceinte où elles accédaient directement, de même que la galerie intermédiaire passant entre ces bassins conduisait à la porte d'honneur de cette troisième enceinte. Les hautes galeries du nord et du sud, ainsi que le pont de l'ouest, permettaient d'arriver aux portes des autres faces de cette enceinte qui était formée d'une galerie à murs pleins, élevés de sept à huit mètres, et ne prenant jour que sur le préau extérieur par de petites fenêtres haut placées. Une seconde galerie, semblable mais moins large, prenant jour vers le préau central, doublait la précédente dont elle n'était séparée que par un étroit couloir. Cette troisième enceinte, ainsi constituée par deux galeries distinctes, était décorée de portiques au milieu de chaque face et de fausses portes aux angles.

Enfin, dans le petit préau central, au delà de deux édicules tournés vers l'ouest, s'élevait le sanctuaire, une tour qui n'est plus aujourd'hui qu'un écroulement énorme de beaux blocs de grès.

Le monument tout entier fut construit en blocs de grès grisâtre, rosé quelquefois, mais toujours d'une grande finesse de grain. Les joints, excès-

sivement soignés, atteignaient une telle perfection de polissage par frottement que la pierre en s'effritant se détache souvent en minces feuilles, de deux blocs contigus qui semblent n'en former qu'un seul. Partout, dans le voisinage de ces ruines, le grès rose ou gris apparaît par blocs ou par bancs à la surface du sol : mais les plus beaux moellons devaient provenir des grandes carrières de Phnom Bei¹ « les trois monts » ou buttes qui sont situées au pied du Koulèn, à une lieue et demie à l'ouest-nord-ouest de Bèng Méaléa.

La décoration était digne du choix des matériaux. Plus de quatre cents frontons, presque tous ruinés aujourd'hui, étalaient les riches sculptures de leurs reliefs représentant des dieux brahmaniques montés sur des chars, sur des animaux fantastiques, entourés d'adorateurs et de nymphes célestes, ou bien se heurtant en d'effroyables mêlées. Le goût sobre et pur de l'ornementation s'accusait aussi par les fines arabesques qui encadraient des milliers de motifs gracieux prodigués de tous côtés sur les pilastres : séries de médaillons aux sujets variés ou bayadères divines debout dans leur niche ogivale, tenant à la main une fleur de nénuphar.

Si délabré que soit aujourd'hui ce beau monument qui croule de tous côtés, il atteste encore que l'art décoratif du Cambodge atteignit ici son plus haut degré de perfection. D'autres grandes ruines présentent des masses de pierres équivalentes et même supérieures : mais par le style, le choix des matériaux et la variété des décorations, par son architecture sobre, d'un goût parfait et abondante en élégants chefs-d'œuvre, Bèng Méaléa peut être classé immédiatement après Anghor Vat et le Bayon.

A l'époque de sa splendeur, lorsque les bassins aujourd'hui desséchés étaient remplis d'eau affleurant de tous côtés les ponts de pierre, les larges soubassements dallés des édifices et des galeries, l'aspect de cette Venise en miniature devait être d'autant plus charmant, d'autant plus saisissant que tout le pays d'alentour, au sous-sol rocheux, est sec et aride. Peut-être faut-il expliquer son nom de Bèng Méaléa, dont la première moitié est à signification douteuse, par *Piñ Mālā* « couronne d'étangs » ? D'aucuns le rattachent au souvenir d'un grand roi des légendes indigènes : *Preah kèt Méaléa = Brah Ketu Mālā*.

D'un autre côté, cet édifice a incontestablement un cachet spécial. Plus que tout autre monument, en exceptant, bien entendu, le palais des rois à

1. Le Bèn probablement de F. Garnier.

Angkor Thom, il semble avoir été aménagé pour servir d'habitation. Ses galeries fermées, très hautes, dépourvues de sculptures à l'intérieur, sont aussi spacieuses que pouvait le permettre le système employé pour la construction des voûtes cambodgiennes. La double galerie de la troisième enceinte permettait de bien isoler le sanctuaire central qui était peut-être le temple proprement dit.

Il faut encore remarquer que les explorateurs n'ont jamais trouvé ici ces statues isolées du Bouddha ou des dieux brahmaniques qui sont si communes dans tous les anciens temples cambodgiens ; les deux ou trois figurines bouddhiques absolument informes que M. Delaporte y a recueillies doivent remonter à une époque très postérieure à l'édification du monument et les quelques stèles plates représentant des figures de dieux ou de bayadères célestes encadrées d'ogives qu'on aperçoit disséminées dans les parcs ne sont pas des représentations des divinités adorées, mais des sortes d'ex-voto ou de bornes sacrées.

Nous avons déjà dit qu'aucun texte épigraphique n'a été découvert dans le groupe des ruines de Bèng Méaléa.

Nous avons proposé autrefois et nous proposons encore d'identifier ce chef-d'œuvre d'élégance et de bon goût architectural avec la Pūrī « résidence » que, selon nombre d'inscriptions sanscrites, le grand roi Jayavarman II établit sur le « mont Mahendra » dans les premières années de son règne. Un faste, un éclat incomparable accompagna cette fondation qui fut pendant des siècles considérée comme un événement prodigieux. Nous savons par les inscriptions trouvées aux environs de Soay Kabal Tœuk, district de Khvao, à deux ou trois lieues au nord de Bèng Méaléa et aussi par d'autres textes sanscrits que nous rencontrerons dans la province de Siem Réap que ce nom de Mahendraparvata s'appliquait au mont Koulèn, du moins à sa partie orientale. Étant données les idées et les tendances des Cambodgiens, les traces du soulèvement volcanique qui s'étendaient en plaine pouvaient être considérées comme faisant partie du mont. Or, le monument est situé à moins de deux lieues du massif. Si l'hypothèse que nous émettons peut être admise, il en résulterait que Bèng Méaléa aurait été édifié aux environs de l'an 730 s'aka, c'est-à-dire vers 810 de notre ère chrétienne et que cet édifice serait l'un des plus anciens parmi les grands monuments du Cambodge.

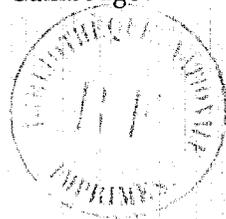


TABLE DES GRAVURES DU TEXTE

	Pages.
Fac-simile de l'inscription sanscrite de Bādāmi, Inde.	xiv
Fac-simile de l'inscription sanscrite d'Ang Chumnik, Cambodge.	xv
FIGURE 1. — Pirogue de courses sur le fleuve, photographie Gsell.	3
FIG. 2. — Le fleuve à Phnom Pénh. Radeau et jonque du roi, photographie de M. Fournereau.	5
FIG. 3. — Un abri public, croquis de M. Prudhomme.	16
FIG. 4. — Européen en voyage, croquis de M. Prudhomme.	17
FIG. 5. — Charrette à bœufs et charrette à buffles, croquis de M. Prudhomme.	17
FIG. 6. — Attelage de bœufs à bosse. Dessin de M. Maréchal.	18
FIG. 7. — Un palmier borassus exploité, photographie de M. Fournereau.	19
FIG. 8. — Types d'aborigènes, photographies Gsell.	25
FIG. 9. — Type d'aborigène. Un Stieng, photographie Gsell.	26
FIG. 10. — Type d'aborigène, photographie Gsell.	27
FIG. 11. — Descendants d'immigrés tchames et malais, photographies Gsell.	29
FIG. 12. — La charrue cambodgienne.	37
FIG. 13. — Le rouet.	38
FIG. 14. — Instruments cambodgiens : outils de charpentiers et de bijoutiers.	39
FIG. 15. — Forges et hauts fourneaux des Kouys.	40
FIG. 16. — Bonze, lion antique et caïti ou pyramide funèbre, photographie de M. Fournereau.	48
FIG. 17. — Bonze en chaire faisant la lecture religieuse, photographie Gsell.	49
FIG. 18. — Bonze et temple moderne, photographie Gsell.	51
FIG. 19. — Musiciennes du palais royal, photographie Gsell.	59
FIG. 20. — Une princesse, d'après une photographie.	62
FIG. 21. — Trois Bakous ou Brahmes de la cour, en tenue de cérémonie.	64
FIG. 22. — Un mandarin.	67

FIG. 23. — Prisonniers à la chaîne.	87
FIG. 24. — Le pont inférieur du Sing Srèng, photographie Gsell.	107
FIG. 25. — Dragon en tête de balustrade, photographie de M. Fournereau.	117
FIG. 26. — Bouddhas non cambodgiens.	132
FIG. 27. — Statue de l'ancien Cambodge. Le Bouddha sur le Nāga, photographie de M. Fournereau.	133
FIG. 28. — Palmiers borassus et rizières inondées, près de Kampot, photographie de M. Faraut.	152
FIG. 29. — Tour de Kompèng, croquis de M. Prudhomme.	166
FIG. 30. — Ta Prohm. Le sanctuaire vu de l'est ; pilier monolithe et galerie septentrionale, dessin de M. Prudhomme.	176
FIG. 31. — Ta Prohm. Sanctuaire et galeries postérieures, vus du nord, dessin de M. Prudhomme.	177
FIG. 32. — Ta Prohm. Statue de divinité et petites figures du Bouddha, dessin de M. Spooner.	178
FIG. 33. — Statue de déesse de Ta Prohm, dessin de M. Spooner.	179
FIG. 34. — Plan du temple de Phnom Chi Saur, levé de M. Spooner.	187
FIG. 35. — Façade orientale du temple de Phnom Chi Saur, dessin de M. Prudhomme.	188
FIG. 36. — Vue extérieure du sanctuaire de Phnom Chi Saur, dessin de M. Prudhomme.	189
FIG. 37. — Vue intérieure du sanctuaire de Phnom Chi Saur, dessin de M. Prudhomme.	190
FIG. 38. — Un gardien sculpté sur un vantail de la porte du sanctuaire de Phnom Chi Saur, dessin de M. Prudhomme.	190
FIG. 39. — S. M. Norodom, roi du Cambodge, photographie Gsell.	204
FIG. 40. — Chaise royale à porteur. Dessin de M. Rabier.	205
FIG. 41. — Devant la pyramide de Phnom Pénh, photographie de M. Faraut.	213
FIG. 42. — La pyramide de Phnom Pénh, photographie Pestel.	214
FIG. 43. — La pyramide de Phnom Pénh, photographie Gsell.	215
FIG. 44. — L'Obbarach actuel et ses serviteurs, photographie Gsell.	232
FIG. 45. — La montagne de Ba Phnom.	233
FIG. 46. — Schème du temple de Kedei Ang.	241
FIG. 47. — Jeune prince cambodgien en tenue de cérémonie de la coupe des cheveux, photographie Gsell.	256
FIG. 48. — Actrice du palais royal, en costume de héros de théâtre, photographie Gsell.	257
FIG. 49. — Une dame du palais royal, photographie Gsell.	277
FIG. 50. — Schème du temple de Preah Théat Preah Srei.	284
FIG. 51. — Schème de Preah Théat Preah Chréi.	286
FIG. 52. — Schème de Preah Srei Krup Leak.	287
FIG. 53. — Schème de Bantéai Préi Nohor.	290
FIG. 54. — Temple de village, photographie de M. Leclère.	300
FIG. 55. — Cellules de bonzes, photographie de M. Leclère.	301
FIG. 56. — Bonzes cambodgiens, photographie de M. Leclère.	302

FIG. 57. — Musicienne du palais royal, photographie Gsell.	316
FIG. 58. — Musicienne du palais royal, photographie Gsell.	317
FIG. 59. — Schème de l'enceinte de Tœuk Chha et des temples de Bos Preah Nân.	324
FIG. 60. — Schème du temple appelé Kuk Tauch.	325
FIG. 61. — Schème du temple appelé Kuk Thom.	325
FIG. 62. — Tisseuses cambodgiennes, photographie de M. Faraut.	340
FIG. 63. — Tisseuses cambodgiennes, photographie de M. Faraut.	341
FIG. 64. — Statues de lions, photographie de M. Fournereau, à gauche.	352
FIG. 65. — Haches et flèches préhistoriques de Samrong Sèn.	355
FIG. 66. — Ornements préhistoriques de Samrong Sèn.	356
FIG. 67. — Hameçon, anneau et poteries préhistoriques de Samrong Sèn.	357
FIG. 67 bis. — Phnom Santhuk et les environs, levé de M. Sorin.	369
FIG. 68. — Vue de Kampong Thom aux hautes eaux, dessin original de M. Albert Tissandier.	371
FIG. 69. — Habitation d'un bonze cambodgien, dessin original de M. Albert Tissandier.	375
FIG. 70. — Schème de Prasat Dâp.	385
FIG. 71. — Schème de Prasat Khna Sèn Kéo.	388
FIG. 72. — Schème de Cheân Srâm.	389
FIG. 73. — Schème de Phnom Sândâk.	390
FIG. 74. — Schème du groupe de Kohker.	401
FIG. 74 bis. — Statue de Brahma, photographie de M. Fournereau.	403
FIG. 75. — Tour de Preah Théat, dessin original de M. A. Tissandier.	416
FIG. 75 bis. — Une bonzerie, dessin original de M. A. Tissandier.	417
FIG. 76. — Schème de Prasat Pram.	418
FIG. 77. — Schème du temple de Svay Kabal Tauch.	424
FIG. 78. — Schème du groupe de Prakhan.	431
FIG. 79. — Prakhan: Vue d'un édifice du premier préau, dessin original de M. A. Tissandier.	434
FIG. 80. — Prakhan. Fausse porte d'un édifice du second préau, dessin original de M. A. Tissandier.	435
FIG. 81. — Prakhan. Fausse porte d'un édifice, photographie de M. Faraut.	436
FIG. 82. — Prakhan. Plan de la troisième enceinte et des constructions qui la précèdent. Levé de M. A. Tissandier.	437
FIG. 83. — Kampong Chen. Sala sur pilotis des voyageurs et habitation du gouverneur de Stoung, dessin original de M. A. Tissandier.	441
FIG. 84. — Schème de Kamphêng Sdach Kamlong.	449
FIG. 85. — Le village de Chikrêng aux hautes eaux, dessin original de M. A. Tissandier.	451
FIG. 86. — Schème du groupe de Bêng Méaléa.	459
FIG. 87. — Plan du grand temple de Bêng Méaléa, par M. A. Tissandier.	460
FIG. 88. — Vue restaurée du grand temple de Bêng Méaléa, par M. L. Delaporte.	461

TABLE DES CARTES HORS TEXTE

	Pages.
1. LA BASSE-COCHINCHINE.	136
2. KAMPONG SOM ET KAMPOT.	152
3. PEAM, BANTÉAI MÉAS ET TREANG.	160
4. BATI ET PROVINCES VOISINES.	192
5. DU PRÈK TENOT A POURSAT.	224
6. BA PHNOM.	240
7. LES PROVINCES DU TONLÉ TAUCH.	264
8. THBAUNG KHMUM.	280
9. DE CHHLAUNG A SAMBAUR.	296
10. ANLONG RÉACH ET CHOEUNG PRÉL.	320
11. KAMPONG SIEM ET STING TRANG.	336
12. BARAY ET KAMPONG LÈNG.	352
13. KAMPONG SOAY, MONUMENTS DE L'EST.	376
14. KAMPONG SOAY, PARTIE OCCIDENTALE.	424



TABLE DES CHAPITRES

CHAPITRE PREMIER

LE PAYS

	Pages.
Situation. — Étendue. — Climat. — Le fleuve. — Le delta. — Le Camoëns. — L'inondation. — Le Grand Lac. — Les poissons. — La pêche. — Les lagunes. — Les étangs. — Les savanes. — Les borassus. — Les herbes brûlées. — Les tertres. — Les monts. — La faune.	1

CHAPITRE II

LES HOMMES

La population. — Les aborigènes. — Les immigrés. — Les Khmèrs. — Leur physique. — Leur moral. — Les filles. — Le mariage. — La famille. — Les habitations. — Les pagodes. — Les cultures. — Les industries. — La langue. — L'écriture. — La semaine. — Les mois. — Les ères et les cycles. — La littérature. — La musique. — Les jeux. — Les fêtes. — Les funérailles. — La religion. — Les bonzes. — Le brahmanisme. — Les génies. — Les superstitions.	24
--	----

CHAPITRE III

LES INSTITUTIONS

Le roi. — Le couronnement. — Le palais. — Le harem royal. — Les sorties du roi. — Les dignitaires princiers. — La famille royale. — Les Brah van. — Les Brahmes ou Bakous. — Les mandarins. — Les ministres et leurs subordonnés. — Les fonctionnaires de la cour. — Les maisons princières. — Les provinces. — Les gouverneurs. — Les autres fonctionnaires provinciaux. —	
---	--

Les hommes libres. — Les rôles de la population. — Le patronage et la clientèle. — Les armées. — Les impôts. — L'impôt ou dime du riz. — Les impôts divers.	55
---	----

CHAPITRE IV

LES LOIS

Les codes. — La propriété. — Les divers domaines. — Les biens de mainmorte. — Les propriétés individuelles. — La famille. — Les successions. — Les prêts et les dettes. — Les lois criminelles. — Les peines. — Les vols. — Les adultères. — Les fornications. — Les crimes contre la morale. — Les juges. — La procédure. — La caution. — Les preuves et les épreuves. — La sentence. — L'esclavage. — Le servage.	79
---	----

CHAPITRE V

LES MONUMENTS

Aire. — Caractère. — Matériaux. — Bassins. — Chaussées. — Ponts. — Remparts. — Grottes. — Autels. — Cellules. — Tours. — Petits monuments à enceinte. — Grands édifices. — Statues. — Sculptures. — L'art cambodgien. — Destination des monuments. — État de ruine. — Épigraphie. — Inscriptions sanscrites. — Inscriptions khmères. — Aperçu historique.	103
---	-----

CHAPITRE VI

LA BASSE-COCHINCHINE

Les fleuves. — Le sol. — Les Khmers. — Bien Hoa. — Baria. — Saïgon, la stèle du musée. — Cay May. — Tay Ninh, le mont. — My Tho. — La plaine des joncs. — Thap Muoi ou Prasat Pram Loveng et ses inscriptions. — Travinh. — Vinh Long. — Bassak. — Camau. — Soc Trang. — Cantho. — Long Xuyen. — Phnom Ba Thè. — Chaudoc. — Phnom Svam. — La stèle de Vat Thleng. — Hatien. — L'île de Phu Quoc.	128
--	-----

CHAPITRE VII

LA COTE ET TREANG

Aspect général. — Kampong Som. — Vat Phlong. — Véal Rinh et les Sauc. — Kampot, le pays, la ville. — Phnom Ngouk, la stèle. — Péam. — Phnom Prasat. — Phnom Khehang. — Phnom Totoung. — Kouhéa Preah, la stèle. — Bantéai Méas, rivière et monts. — Phnom Moroum, la stèle de Preali Ongkar. — Vat Prasat. — Vat Kou. — Treang, le pays. — Preah Bat Chean Chum, les stèles. — Phnom Bayang, le temple, les stèles. — La stèle
--

de Trepeang Sâmbot. — Kampêng. — Phnom Preah Trepeang. — Phnom Sâmlong. — Vat Pou, la stèle. — Prasat Thléai, l'inscription. — Ponhéa Hor, les inscriptions. — La stèle de Préi Mien.	149
---	-----

CHAPITRE VIII

BATI

Le pays. — Le lac. — Les lagunes. — La population. — La pêche. — Yéay Pou. — Ta Prohm. — Vat Bati et sa stèle. — Prasat Preah Kév. — Thmâ Doh. — Ta Mau. — La stèle de Préi Sya. — La stèle de Vat Tenot. — Prasat Néang Khmau et ses inscriptions. — Phnom Chisaur, le temple et les inscriptions.	171
---	-----

CHAPITRE IX

DE PRÉI KREBAS AU PRÉK TENOT

Préi Krebas. — La stèle de Chamnon. — La stèle d'Anlok. — La stèle de Phkéam. — La stèle de Samrong. — Angkor bauréi. — Phnom Da. — L'Asram Maharosei. — Les inscriptions d'Angkor baurei, la légende, l'identification de cette capitale. — L'inscription moderne. — Koh Thom. — Lœuk Dêk. — Kien Svay. — Saang. — Kandal Sting. — Vat Krapœu Chhaet. — Vat Preah Théat et sa stèle. — Vat Prasat. — Kong Pisei. — Hù Phnou et sa stèle. — Preah Nirpéan et ses inscriptions. — Phnom Sruoch.	194
--	-----

CHAPITRE X

DE PRÉK TENOT A POURSAT

Le Prék Tenot. — Phnom Pénh, la province, la capitale, la pyramide. — Les stèles. — Phnom Basèt et ses stèles. — Svay Chno. — Samrong Tong. — Oudong. — Préah Réach Tréap. — Phnom Preah. — Lovék, la ville, ses remparts et ses ruines. — Roléa Piér. — Bâbaür. — Krâng. — Krâkor. — Pursat, le pays. — Kampêng et son inscription. — Thpong. — Samré.	211
---	-----

CHAPITRE XI

BA PHNOM

La province. — Le mont, Préah Vihéar Thom, Vat Kuk, Vat Chakret. — Mésâr Ba Phnom, les offrandes aux génies. — Les inscriptions du mont Ba Phnom. — Le district de Kândal. — Prasat. — Le district de Koh. — Vat Kedei Ang et les stèles. — L'inscription de Vat Krang Svay. — La stèle de Vat Ha. — Préah Péân. — Vat Prasena. — Yéay Téi. — Bantéai Chakrei. — Le district de Mé Chong. — Vat Préi Va, les inscriptions. — La stèle de Vat Kandal. — Le district de Mé Sâng. — La stèle de Tuol Preah Théat. — Khêt Romduol. — Khêt Svay Téap.	231
--	-----

CHAPITRE XII

LES PROVINCES DU TONLÉ TAUGH

- Le Tonlé Tauch. — Péam Cho. — Lovéa Em. — Khsach Kândal. — Koh Sâtin. — Sithor. — Sithor Sdam. — La stèle de Snay Pol. — Krelanh Thom. — Sithor Kândal. — Préi Chœung Srok. — Vat Pnou. — Sithor Chhvéng. — La stèle de Vat Rosei Srok. — Vat Sithor. — L'inscription bouddhique. — Préi Vèng. — Bantéai Préi Nokor. — La stèle de Kéam Pradoes. — Nokor Trét. — Tuol Preah Théat. — Prasat Mébon. — Prasat Abau. — Vat Tlao. — Vat Thnâl Chéi. — Khèt Toting Thngai. 253

CHAPITRE XIII

THBAUNG KIMCUM

- Le pays. — Téau, Ek, leurs amours, leurs malheurs. — Le génie de la province. — Les districts. — Phùm Prasat. — Tuol Charek. — Phùm Mien et ses inscriptions. — Preah Théat Préah Sréi et sa stèle digraphique. — Prasat Préah Théat. — Prasat Sràm. — Préah Théat Préah Chréi. — Préah Sréi Krup Leak et sa stèle digraphique. — Prahéar Antin. — Préah Théat Dâk Por. — Préah Théat Bai Kriem. — Bantéai Préi Nokor, les inscriptions. — Prasat Phùm Andot. — Préah Théat. — Prasat Thna. — Préah Théat Trepeang Thmâ. — Prasat Samdei. — Prasat Chœung Ang et ses inscriptions. — La stèle du Phùm Kor. 274

CHAPITRE XIV

DE CHHLAUNG A SAMBAUR

- Chhlaung. — Kâncho. — Krachéh. — Trepeang Charek. — Samrong. — Preah Théat Kyan Pi. — Sâmbok. — Thmâ Krè. — Phnôm Châmbâk Méas. — Prasat Pram. — Sâmbaur, la province. — Prasat Kouk. — Vat Tâsâr mo roi. — Tuol Kouk Prasat. — Les inscriptions de Sambaur. — Identification de Sambhapura. — Les statues du pays de Sâmbaur. 295

CHAPITRE XV

ANLONG RÉACH ET CHŒUNG PRÉI

- Le pays entre-fleuves. — Kàng Méas. — Muk Kâmpul. — Anlong Réach. — Les monts Pakri. — Phnom Chhdos. — Phnom Kangok Méas. — Chœung Préi. — Choléa Châcha. — Phnom Kuk. — Phnom Bathéai. — Vat Chœung Préi. — Phnom Chœung Préi, le temple, le Preah Bat, la stèle digraphique. — Prasat Khvét. — Phnom Trâp, le temple, l'inscription. — Tœuk chha, le torrent, la ville, les temples de Bos Preah Nân, les inscriptions. 311

CHAPITRE XVI

KAMPONG SIEM ET STING TRANG

Kampong Siem. — Phnom Thét. — Petits monuments. — Dâmbàng Dèk. — Le temple de Ya Hom. — Les stèles de Kràlong, de Vat Tremok, de Prék Krebau. — Phnom Bachéi, le temple, les inscriptions modernes. — Han Chéi, les ruines, les inscriptions. — Sting Trang. — Sauphéas. — Spœù. 329

CHAPITRE XVII

BARAY ET KAMPONG LENG

Baray, la province. — Kuk Nokor. — Vat Baray, l'inscription ancienne, les inscriptions modernes. — Tenot Chum. — L'inscription de Prasat Ta Hém. — La stèle de Prasat Ta Kéo. — Kampong Leng, le pays. — La station lacustre de Sâmrong Sèn. — Phnôm Ti Pir. — Phnom Kângrei. — Phnom Ponerai. — Phnom Tùk Méas. — Les tours de Kalo. — Les tours de Basrei. — L'inscription du Phum Da. 344

CHAPITRE XVIII

KAMPONG SOAY

Le pays. — Les rivières. — Les habitants. — Les districts. — Santhuk. — La tour du Phum Prasat. — Phnom Santhuk. — La stèle de Kakoh. — Kampong Thom. — La stèle de Vat Kédéi Char. — Mâhà. — Srengè. — Prasat Andèt. — Préi Kedei. — Phnom Barieng. — Neak Ta Palup. — Preah Rong. — Trepeang Præs. — Chhœu Téal. — Les tours de Kouk Khlong. — Ngon. — Prasat Chéachul. — Srè Kandal. — Phnom Dèk, l'industrie du fer. — Prasat Beng, l'inscription. — Srè Athupedei. — Prasat Khna. — La stèle de Tuol Prasat. — Preah Khleang. — Phnôm Koul. — Prasat Prayong. — Preah Lean. — Prasat Srè Ta Chœu. — Thbèng, le mont, Prasat Preah Théat, Prasat Samlauh, Phum Réach Sdach, Trepeang Prasat, Prasat Sèn Chum. — La stèle de Neak Ta Charek. — Prasat Dâp, le pays, le monument. 364

CHAPITRE XIX

PROMOTÉP ET KOHKÉR

Promotép, le pays, les petites ruines. — Prasat Khna Sèn Keo. — Bântéai Chèân Srâm. — Phnom Sândak, le temple, les inscriptions. — Koh Kér, les abords. Prasat Pram, Prasat Néang Klunau, Prasat Roluh, Prasat Chen. Andaung Préng, le Rahal, les monuments de l'est, les grands lingas. — Le temple principal. — Les inscriptions. — Identification de Koh Kér. 387

CHAPITRE XX

LE DISTRICT DE KHVAO

Le pays. — Prasat Spéan Chéi. — Prasat Chhük. — Preah Khpour. — Prasat Phnom Méréch, l'inscription. — Khvao Preah Théat. — Prasat Ta Ein. — Prasat Pram. — Phnom Roï, les bassins. — Prasat Pram. — Prasat Nang Kou. — L'inscription de Prasat Dambauk Khpos. — La stèle de Neak Ta Bak Kâ. — Kouk Rosci. — Prasat Angkui. — Prasat Popél. — Le mont Koulèn. — Svay Kabal Tœuk. — Prasat Ta Dong. — Pœung Keng Kang, l'inscription. — Préah Put Krom. — Kouk Prasat. — Pœung Chhat. — Preah Put Lœu, les inscriptions. — Pœung Preah Thvéar, l'inscription. — Les districts de Nokor Chum et de Hèm Bauvan.	412
---	-----

CHAPITRE XXI

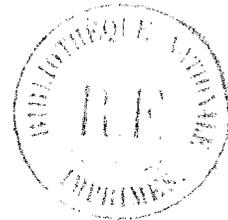
LOVÉA KASSANG ET STOUNG

Le district de Lovéa Kassang. — Le groupe de Prakhan, les bassins. — Preah Damrei. — Preah Thkol. — Le grand temple, son caractère bouddhique. — L'inscription. — Considération sur la date et l'identification de Prakhan. — La province de Stoung. — Ampil Rolœum, les inscriptions. — Prasat Svay Ier. — L'inscription de Tuol Péi. — Srei Tùl. — Thvéar Kedei, les inscriptions. — Preah Bat Sirisach. — Vat Pou Prasat. — Vat Khlcang Khmaut.	429
--	-----

CHAPITRE XXII

CHIKRÈNG

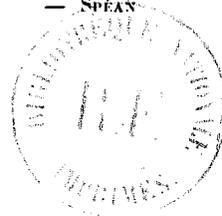
La province de Chikrèng. — La double chaussée-frontière. — Kamphèng Sdach Kamlong et les inscriptions. — Le Spéan Pràp Tœus. — Prasat Chikreng et ses inscriptions. — Les monuments et les inscriptions de Pou Romchéang. — Prasat Slap pedi. — Le Spéan Ta Ong et les ponts voisins. — Prasat Tèap Chéi. — Le groupe de Bèng Méaléa, les constructions des abords, le grand temple.	447
Table des gravures du texte.	467
Table des cartes hors texte	470



ERRATA

	<i>au lieu de</i>	<i>fen,</i>	<i>lire</i>	<i>fen</i>
P. 52, ligne 14	—	Parvati	—	Lakshmi
id. — 30	—	Bakaos	—	Bakous
P. 55, — 2	—	caste et	—	caste,
P. 63, dernière ligne	—	Siamois,	—	Siamois;
P. 67, ligne 34	—	émondé	—	mondé
P. 68, — 24	—	du	—	de
P. 93, — 25	—	mère même	—	mère, même
P. 99, — 24	—	un	—	une
P. 103, — 12	—	dessous	—	dessus
P. 114, — 25	—	136	—	1346
P. 127, — 6	—	cambodge... Nāgo	—	Cambodge... Nāga
P. 133, figure 27	—	Jayaverman	—	Jayavarman
P. 135, ligne 32	—	vii ^e	—	vi ^e
P. 139, — 20	—		—	Puskaraksa
P. 140, — 3	—	tertres	—	Ses tertres
P. 143, dernière ligne	—	fertils	—	fertiles
P. 145, ligne 31	—	Chapitre viii	—	Chapitre vii
P. 149, —	—	mutilées	—	mutilés
P. 190, — 7	—	KHEBAS	—	KREBAS
P. 194, au titre	—	Phnom	—	Phnom
id. ligne 6	—	ce	—	ce
P. 196, — 18	—	nagarapūri	—	opuri
P. 197, — 24	—	Angkor. Thom	—	Angkor Thom
P. 201, — 25	—	Vyadhāpura	—	Vyādha ^o
id. — 32	—	forêts, de	—	forêts de
P. 206, — 11	—	construite, en	—	construite en
P. 213, — 7	—	Nand	—	Nandi
P. 218, — 28	—	RAMUDOL	—	RAMBUOL
P. 251, — 31	—		—	
P. 274 et suivantes. En tête	—	KHUM	—	KHUM
de chapitre	—	Prithivindravarman	—	Pri ^o
P. 294, — 4	—	Sāmbhapura	—	S'ambhapura
PP. 308 et 309	—		—	

P. 309, ligne 4	<i>au lieu de</i>	qu'elle	<i>lire</i>	qu'il
P. 322, — 24	—	Braktivikrama	—	Bhaktio
P. 323, — 7	—	froment	—	forme
P. 333, — 36	—	Seigneur, Rājakula	—	Seigneur Rājakula
P. 337, — 18	—	S'arikadhātu	—	S'ariradhātu
P. 337, ligne 23	—	Virasāki, parait	—	Virasāki parait
P. 341, — 15	—	oust	—	ouest
P. 342, — 3	—	Nénuphar	—	nénuphar
id. — 20	—	temple actuel	—	temple
P. 361, — 23	—	épais,	—	épais;
P. 383, — 24	—	rivière du	—	rivière de
P. 387, — 8	—	Oknā	—	Oknā
P. 388, fig. 71	—	Khma	—	Khna
P. 393, ligne 9	—	kmère	—	khmère
P. 403,	—	fig. 75	—	74 bis
P. 412, — 4	—	BAK PĀ	—	BAK KĀ.
id. — 5	—	POULĒN	—	KOULĒN
id. — id.	—	PABAL TĒUK	—	KABAL TĒUK
id. — id.	—	PĒUNG PĒNG PANG	—	PĒUNG KĒNG KANG
id. — 6	—	PŪT PROM	—	PŪT KROM
id. — id.	—	POUK PRASAT	—	KOUK PRASAT
P. 416,	—	fig. 74	—	75
P. 417,	—	fig. 75	—	75 bis
P. 429, ligne 4	—	Béi	—	Péi
P. 432, — 21	—	Thkoll	—	Thkol
P. 437, — 22	—	orientés à l'est	—	tournés à l'ouest
P. 441,	—	451	—	441
P. 444, — 21	—	légendaires	—	légendaire
P. 450, — 19	—	SPĒAM	—	SPĒAN



ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

28, RUE BONAPARTE, 28

E. AYMONIER

- GÉOGRAPHIE DU CAMBODGE. In-8, carte. 5 fr.
VOYAGE DANS LE LAOS. 3 vol. in-8, nombreuses cartes. 32 fr.

J. BONET

- DICIONNAIRE ANNAMITE-FRANÇAIS (langue officielle et langue vulgaire). 2 beaux volumes in-8. 40 fr.

A. DES MICHELS

- MANUEL DE LA LANGUE CHINOISE ÉCRITE, destiné à faciliter la rédaction des pièces.
In-8. 25 fr.

G. DÉVERIA, de l'Institut

- LA FRONTIÈRE SINO-ANNAMITE. Description géographique et ethnographique d'après les documents officiels chinois. In-8, planches et cartes. 30 fr.

G. DUMOUTIER

- LES CHANTS ET LES TRADITIONS POPULAIRES DES ANNAMITES. In-18, figures. 5 fr.
LES SYMBOLES, LES EMBLÈMES ET LES ACCESSOIRES DU CULTE CHEZ LES ANNAMITES. In-18, figures. 3 fr. 50

L. FOURNEREAU

- LE SIAM ANCIEN. ARCHÉOLOGIE, ÉPIGRAPHIE, GÉOGRAPHIE. In-4, 84 planches. 50 fr.
LES RUINES D'ANGKOR. In-4, 102 planches. 50 fr.
LES RUINES KHMÈRES. CAMBODGE ET SIAM. In-4, 110 planches. 50 fr.

MGR FAVIER

- PEKING, HISTOIRE ET DESCRIPTION. In-4, nombreuses planches. 70 fr.

IMBAULT-HUART

- L'ILE FORMOSE. HISTOIRE ET DESCRIPTION. In-4, nombreuses planches. 30 fr.

ADH. LECLÈRE

- LES CODES CAMBODGIENS. 2 volumes in-8. 30 fr.
LE BOUDDHISME AU CAMBODGE. In-8, figures et planches. 42 fr.

LEFÈVRE-PONTALIS

- CHANSONS ET FÊTES DU LAOS. In-18, figures. 2 fr. 50

E. LURO

- LE PAYS D'ANNAM. Étude sur l'organisation politique et sociale des Annamites. In-8, carte. 8 fr.

A. PAVIE

- MISSION PAVIE (Indo-Chine), 1879-1895. 9 vol. in-4, nombreuses planches, gravures, cartes. Chaque volume. (Les Tomes I à V ont paru). 40 fr.

J. MOURA

- LE ROYAUME DU CAMBODGE. 2 vol. gr. in-8, figures, planches et cartes. 30 fr.

EM. ROCHER

- LA PROVINCE CHINOISE DU YEN-NAN. 2 vol. in-8, figures et cartes, percal. 20 fr.

C. SAINSON

- MÉLANGES SUR L'ANNAM, traduits du chinois. In-8. 16 fr.